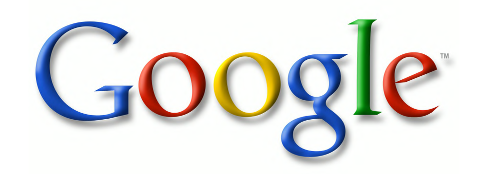
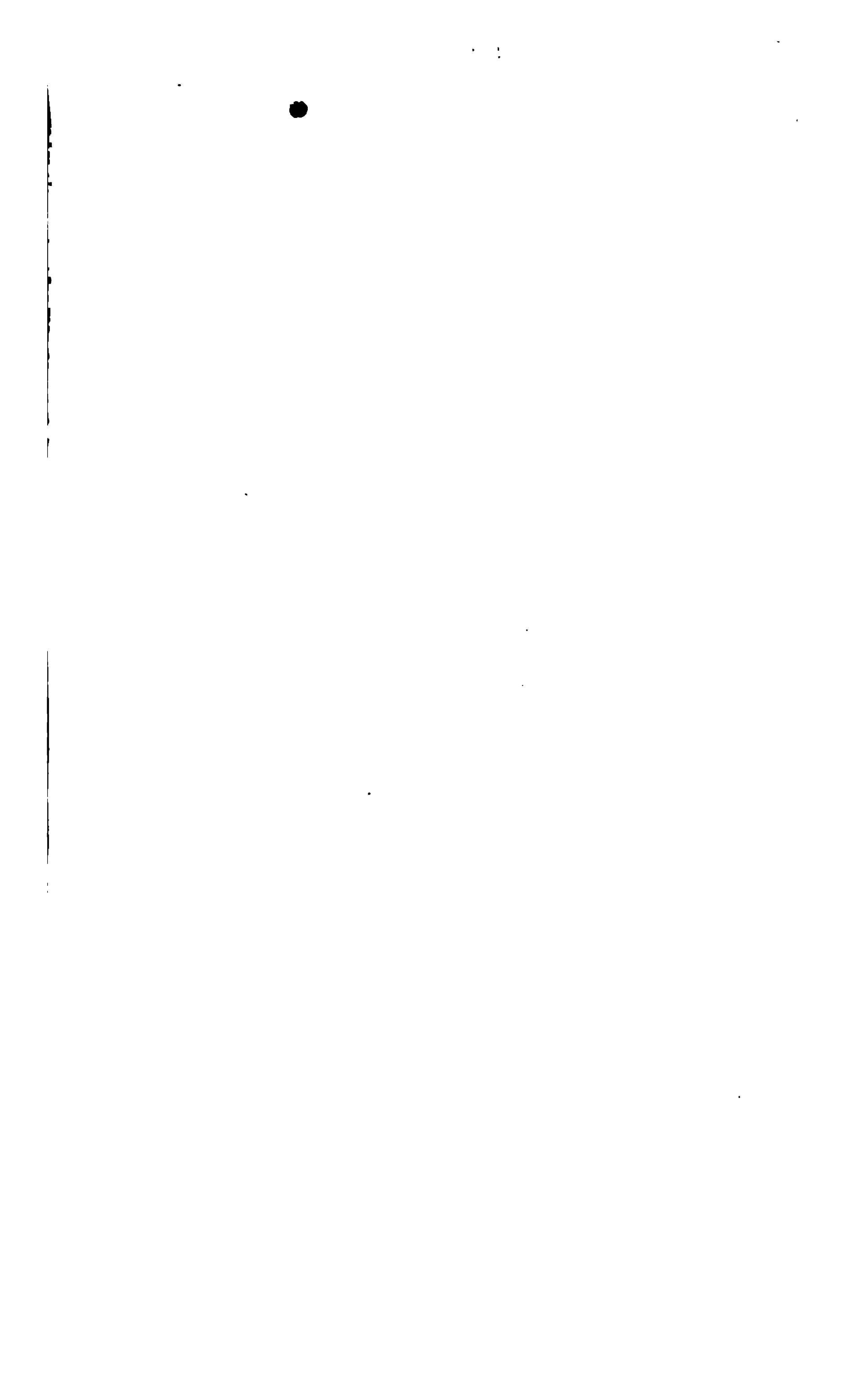










France — Hist. — Revolution

MÉMOIRES

DE

Mme ROLAND.

TOME I.

MEULAN. — IMPRIMERIE DE A. HIARD.

MÉMOIRES

DE

Mme ROLAND,

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE SUR LES TEXTES ORIGINAUX,

AVEC NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS;

PAR

J. RAVENEL,

Conservateur à la Bibliothèque du Roi,

ET PRÉCÉDÉE D'UNE NOTICE HISTORIQUE.

TOME I.

Paris.

CHEZ AUGUSTE DURAND, LIBRAIRE,

RUE DES GRÈS, 3.

1840.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

MADAME ROLAND.

Les Mémoires de madame Roland ont, pour le lecteur éclairé un charme inexprimable : ingénuité, grâce, force, esprit, grandeur; tout ce que l'on conçoit de beau, de bon, de noble se trouve dans ces pages tracées d'une main si calme par une femme dont la tête devait, quelques jours plus tard, rouler sur l'échafaud. C'était des *mémoires d'outre-tombe* qu'écrivait madame Roland; elle le savait, et sa sérénité n'en était pas altérée; c'est que la fragilité du corps importait peu à cette belle et grande âme, à laquelle un retour sur le passé ne pouvait que donner de nouvelles forces. Aussi n'est-ce pas sans émotion que nous essayons d'esquisser cette histoire que la plume de Plutarque n'eût point dédaignée.

Madame Roland, née Philipon (Manon-Jeanne), était fille d'un artiste auquel son talent, comme peintre et graveur, sans être de premier ordre, avait assuré une position indépendante. Elle naquit en 1754, et montra de bonne heure une activité d'esprit extraordinaire : on peut dire qu'en elle le désir de connaître et l'amour du beau étaient innés, ce qui explique les progrès rapides qu'elle fit tout d'abord dans l'histoire, le dessin, la musique, etc. Tout ce qui lui tombait sous la main était pour elle sujet d'étude, à ce point qu'ayant trouvé chez son père un traité de l'art héraldique, elle devint en peu de temps très-forte sur le blason : elle avait alors sept ans et demi.



Cette raison si précoce troubla quelque peu le calme des premières années de madame Roland; elle voulait savoir le pourquoi de chaque chose, se montrait impatiente de toute espèce de joug, et ne consentait à faire ce qu'on exigeait d'elle qu'autant qu'on lui prouvait que cela était juste. Elle avait huit ans, lorsqu'elle lut la *Vie des hommes illustres de Plutarque*, et cette lecture lui offrit tant de charmes, qu'elle ne pouvait se séparer du livre : Je n'oublierai jamais, dit-elle dans ces mémoires, le carême de 1763, où j'emportais à l'église Plutarque en guise de semaine sainte. » Les idées républicaines de madame Roland datent de cette époque, et il n'en pouvait être autrement : accoutumée de bonne heure à ne reconnaître d'autre supériorité que celle du talent et de la vertu, l'histoire des hommes de Plutarque devait nécessairement faire vibrer les cordes les plus harmonieuses de ce cœur généreux. Puis, comme il fallait de l'aliment à cette âme ardente, elle se laissa bientôt dominer par les idées religieuses, et elle obtint de ses parents de passer une année au couvent.

Douée des qualités que nous venons d'énumérer, la nouvelle pensionnaire vit sa supériorité promptement reconnue par ses compagnes et par les religieuses; et l'année qu'elle passa dans cette retraite fut, en quelque sorte, la plus douce de sa vie.

Rentrée sous le toit paternel, mademoiselle Phlipon continua à étudier avec la même ardeur; elle ne tarda pas à faire, en physique, en mathématiques, des progrès extraordinaires : mais à mesure qu'elle avançait dans la connaissance des sciences exactes, elle sentait diminuer la foi qui l'avait rendue si heureuse : ce fut ainsi qu'après avoir vainement tenté de concilier deux choses inconciliables de toute éternité, la raison et l'enthousiasme, elle arriva au scepticisme le plus complet, de catholique ardente et déiste pure qu'elle avait été successivement.

La mort de sa mère lui causa le plus violent des chagrins qu'elle était destinée à souffrir; un noir pressentiment lui avait annoncé ce malheur, et la douleur qu'elle en ressentit

faillit lui coûter la vie : madame Roland avait alors un peu plus de vingt ans. Péniblement rétablie d'une maladie longue et dangereuse, elle s'efforça de remplacer dans les soins du ménage la bonne mère qu'elle avait perdue ; mais cela ne diminua pas son goût pour l'étude : la nouvelle Héloïse fut le livre qui lui fit alors le plus d'impression ; elle lut ensuite les orateurs chrétiens, en fit des extraits, des critiques ; et, voulant tenter de joindre, en quelque sorte, l'exemple au précepte, elle composa un sermon très remarquable. En même temps elle employait toutes les ressources de son esprit pour rendre à son père l'amour de son intérieur qu'il perdait chaque jour ; mais elle échoua dans cette tentative : le graveur qui commençait à marcher vers sa ruine, finit par renoncer au travail, pour se jeter dans des spéculations hasardeuses.

A cette époque, Roland de la Platière, inspecteur des manufactures à Amiens, passant à Paris pour se rendre en Italie, eut occasion de voir Jeanne Phlipon. Peu favorisé de la fortune, bien qu'issu d'une famille distinguée, Roland s'était fait, à force de travail et d'intelligence, une position dans le monde : séduit par les qualités et les talents de Jeanne, il demanda la main de la jeune personne ; mais le père Phlipon s'opposa à cette alliance à laquelle sa fille se montrait disposée, malgré les vingt-deux ans que le prétendant avait de plus qu'elle. Pendant que Roland se rendait en Italie, Jeanne, violemment froissée de la conduite de son père, se retira au couvent où elle avait passé l'une des plus heureuses années de sa vie ; ce fut dans cette retraite que Roland la trouva à son retour ; il fit de nouvelles tentatives, et le mariage se conclut.

Les nouveaux époux passèrent une année à Paris, où la résignation de madame Roland fut tout d'abord mise à une bien rude épreuve : son mari qui avait sur elle le double ascendant de l'âge et d'un caractère dominateur, était loin de s'avouer la supériorité de sa femme ; comme il écrivait sur les arts, il fit de sa compagne son copiste et son correcteur d'épreuves, tâche qu'elle remplit avec humilité, et que lui rendit facile le respect que lui inspirait l'homme dont elle avait accepté le nom, et la

crainte de voir sur son visage le moindre signe de mécontentement. Les soins du ménage et l'étude de l'histoire naturelle furent les seules distractions qu'elle se permit pendant cette année et les quatre suivantes que les époux passèrent à Amiens, où madame Roland devint mère et nourrice, sans cesser de partager les travaux de son mari qui s'était habitué à ne pouvoir se passer d'elle.

En 1784, Roland emmena sa femme en Angleterre; puis elle vint seule à Paris, où elle sollicita et obtint la translation de son mari dans la généralité de Lyon, ce qui rapprochait ce dernier de son pays et de sa famille. Cinq ans après, la révolution éclata; madame Roland en embrassa les principes avec ardeur : son cœur généreux lui avait fait rêver la régénération de l'espèce humaine; elle se sentait capable de se placer à la tête du mouvement qui devait amener un si beau résultat. Il lui fut facile de faire partager son enthousiasme à Roland, elle écrivit alors dans le *Courrier de Lyon* des articles empreints du patriotisme le plus pur, et rédigés avec une telle supériorité de talent, que ce journal fut dès lors considéré comme l'un des organes les plus importants du nouvel ordre de choses. Au commencement de 1791, elle vint à Paris avec son mari; ce dernier hésitait à se présenter au club des Jacobins; madame Roland l'entraîna, et il fut initié. Elle se lia en même temps avec les députés patriotes les plus remarquables, et travailla sans relâche à la propagation et à l'application des principes républicains, car déjà elle prévoyait la chute du trône et l'abolition de la royauté. Ses prévisions lui avaient fait concevoir le projet d'un journal intitulé *Le Républicain* qui parut lors de la fuite de Louis XVI; ce journal n'eut que deux numéros, les tentatives faites en ce moment pour amener la déchéance du roi n'ayant pas réussi. Dès lors l'influence de madame Roland était grande, mais elle avait le bon esprit de s'effacer devant son mari qu'elle dirigeait à son gré avec tant d'art, que Roland n'imaginait pas obéir à une autre volonté que la sienne propre, et qu'il se croyait de bonne foi l'auteur des écrits de sa femme.

L'emploi d'inspecteur des manufactures ayant été supprimé,

Roland et sa femme, qui étaient retournés à Lyon, revinrent à Paris, où madame Roland se lia de plus en plus avec les députés influents, et tandis que Roland s'occupait fort paisiblement d'un projet de journal des arts utiles, sa femme, forte de ses lumières, de sa volonté, songeait à s'emparer des rênes de l'état : la faiblesse, la nullité des hommes en place qu'elle avait vus de près, l'avaient grandie à ses propres yeux, et lui avaient donné l'assurance nécessaire pour accomplir de grandes choses. Habile à saisir l'occasion, elle sut mettre son mari en évidence, alors que la cour, cherchant à conquérir un peu de popularité, songeait à former un ministère composé de patriotes; Roland fut fait ministre de l'intérieur. Cet homme avait le talent nécessaire à un bon administrateur, mais il s'en fallait de beaucoup qu'il fût alors à la hauteur des circonstances; il n'y avait pas en lui l'étoffe et l'énergie indispensables pour diriger les affaires dans ces temps de troubles; le génie de madame Roland y suppléa. D'un coup-d'œil elle jugea les collègues de son mari et se sentit assez forte pour leur imposer sa volonté.

Le roi ayant refusé de signer le décret contre les prêtres insermentés; les ministres cherchaient le moyen de l'y contraindre; ce fut madame Roland qui le trouva : elle écrivit à Louis XVI une lettre remplie de dignité, d'énergie; cette lettre devait être signée de tous les ministres, mais le courage leur manqua au moment de l'exécution. Loin d'être intimidée par cette défection, madame Roland détermine son mari à signer seul la lettre et à la remettre au roi; le portefeuille lui ayant été retiré à la suite de cette démarche, ce fut encore elle qui voulut que Roland allât lui-même annoncer son renvoi à l'Assemblée législative. Elle avait prévu que cette sorte d'interrègne ne durerait pas long-temps; en effet, après le 10 août, Roland fut rappelé au ministère.

Cependant les difficultés devenaient chaque jour plus grandes; le parti désorganisateur était nombreux, puissant et féroce. Madame Roland ne s'effraya point de la lutte qu'elle allait avoir à soutenir; ce fut elle qui donna à son mari le

conseil courageux de dénoncer à l'Assemblée les fauteurs des massacres de septembre, bravant ainsi ouvertement la puissance du parti populaire qui devenait de plus en plus redoutable.

Le 7 décembre 1792, madame Roland fut mandée à la barre de la Convention; on l'accusait de conspirer contre la liberté. Elle parut devant l'assemblée avec calme, et lorsqu'il lui fut permis de parler, elle s'exprima avec tant de charme, de force et d'éloquence, que ses ennemis les plus acharnés furent réduits au silence, et que les honneurs de la séance lui furent décernés par acclamation. Mais dès lors les dangers se multiplièrent autour de cette femme extraordinaire; le parti modéré dont elle était l'âme, devenait chaque jour plus faible; la mort de Roland et de sa femme était jurée; effrayés de l'issue probable de cette lutte, leurs amis les engageaient à fuir. Inaccessible à la crainte, madame Roland avait résolu de faire jusqu'au bout tête à l'orage : la Convention ayant rendu un décret d'arrestation contre les députés du parti modéré; elle força son mari à prendre la fuite, mais elle voulut rester sur le théâtre des événements, et lorsqu'on lui représentait l'imminence du danger qu'elle courrait, elle répondait qu'elle aimait autant subir l'injustice que de prendre la peine de s'y soustraire. Enfin, le premier juin 1793, madame Roland fut arrêtée, enfermée à l'Abbaye, puis mise en liberté; arrêtée de nouveau et détenue à Sainte-Pélagie. En prison, comme partout ailleurs, elle charma ses loisirs avec des livres et des fleurs. Tacite était alors son auteur favori, et la conscience qu'elle avait de son talent lui fit naître la pensée d'écrire les annales de la France, mais ce projet ne put pas avoir de suites.

Jusque-là, les ennemis de madame Roland n'avaient pu produire contre elle que de vagues accusations; malheureusement des lettres que lui écrivaient les députés proscrits furent saisies; il y en avait de Brissot et de Buzot qui parlaient de leur espoir de réussir à soulever les provinces; une accusation sérieuse fut basée sur ces lettres, et le jour même de l'exécution

des députés girondins, madame Roland fut transférée à la Conciergerie; c'était un arrêt de mort. A Sainte-Pélagie, le genre de vie des prisonniers, quoique très-pénible, était à la rigueur supportable; mais il n'en était pas de même à la Conciergerie, où les victimes de la terreur ne faisaient qu'apparaître pour être livrées au bourreau; aussi les entassait-on pêle-mêle : madame Roland, jetée dans un lugubre cachot au milieu d'une foule de malheureux, dut la faveur de coucher sur un peu de paille à l'un de ses compagnons d'infortune qui lui céda sa place.

La mort de cette femme illustre était résolue, assurée, prochaine; elle le savait et pouvait se soustraire par le suicide à la rage de ses persécuteurs au moyen d'une forte dose d'opium qu'elle était parvenue à se procurer; mais elle comprit qu'en mourant sur l'échafaud, elle servirait encore la noble cause qu'elle avait embrassée, et elle voulut que le sacrifice s'accomplît tout entier. Chauveaux-Lagarde était l'avocat qu'elle avait choisi; il obtint, la veille du jugement, de voir sa cliente pour concerter la défense. Madame Roland l'écoute avec calme, raisonne, discute avec une tranquillité admirable; puis l'avocat se disposant à la quitter, elle lui offre la bague qu'elle portait : « Acceptez ce gage de ma reconnaissance, lui dit-elle, mais ne vous présentez pas demain au tribunal, ce serait vous perdre sans me sauver. *Être ou ne pas être*, telle est la question, et cette question est résolue à l'avance : demain j'aurai cessé de vivre et de souffrir. »

Le lendemain, 8 octobre 1795, elle fut conduite devant le tribunal révolutionnaire, et n'en sortit que frappée d'un arrêt de mort. Elle parut presque joyeuse en retournant à son cachot; on eût dit qu'elle avait hâte de s'élancer vers un monde meilleur. Quelques heures après, elle fut traînée à l'échafaud en compagnie de Lamarche, condamné le même jour : ce malheureux était dans un état déplorable; à peine pouvait-il se soutenir et articuler quelques mots. Madame Roland en eût pitié; elle s'efforça, pendant le trajet, de ranimer le courage de son compagnon, et elle parvint à ramener le sourire sur

ses lèvres. Arrivée au pied de l'échafaud, elle se tourna vers la statue de la Liberté élevée au milieu de la place, et s'écria : « O Liberté! que de crimes on commet en ton nom! » Puis elle supplia qu'on lui donnât une plume et du papier, afin d'écrire les sensations qu'elle venait d'éprouver; mais cette dernière satisfaction lui fut impitoyablement refusée; quelques instants après, sa belle âme était lancée dans l'éternité. Ainsi finit à 39 ans, la femme la plus remarquable de cette grande et terrible époque.

Madame Roland a laissé, outre ses Mémoires, plusieurs ouvrages qu'elle n'avait pas l'intention de publier et qui n'ont été imprimés qu'après sa mort, tels sont son *Voyage en Angleterre*, son *Voyage en Suisse*, et divers opuscules réunis sous le titre de *OEuvres de loisir*. On retrouve dans ses écrits l'esprit, l'énergie, la chaleur, la grâce et la pureté qui donnent tant d'attrait à ses mémoires, et qu'elle savait bien apprécier lorsqu'elle s'écriait : « Et moi aussi, j'aurai quelque existence dans la génération future. »

H. R.

MÉMOIRES

PARTICULIERS.

PREMIÈRE PARTIE.

Aux prisons de Sainte-Pélagie, le 9 août 1793.

Fille d'artiste, femme d'un savant devenu ministre et demeuré homme de bien, aujourd'hui prisonnière, destinée peut-être à une mort violente et inopinée, j'ai connu le bonheur et l'adversité, j'ai vu de près la gloire et subi l'injustice.

Née dans un état obscur, mais de parens honnêtes, j'ai passé ma jeunesse au sein des beaux-arts, nourrie des charmes de l'étude, sans connaître de supériorité que celle du mérite, ni de grandeur que celle de la vertu.

A l'âge où l'on prend un état, j'ai perdu les espérances de fortune qui pouvaient m'en procurer un conforme à l'éducation que j'avais reçue. L'alliance d'un homme respectable a paru réparer ces revers : elle m'en préparait de nouveaux.

Un caractère doux, une âme forte, un esprit solide, un cœur très-affectueux, un extérieur qui annonçait tout cela, m'ont rendue chère à ceux qui me connaissent. La situation dans laquelle je me suis trouvée m'a fait des ennemis ; ma personne n'en a point : ceux qui disent le plus de mal de moi ne m'ont jamais vue.

Il est si vrai que les choses sont rarement ce qu'elles paraissent être, que les époques de ma vie où j'ai goûté le plus de douceurs ou le plus éprouvé de chagrins, sont

souvent toutes contraires à ce que d'autres pourraient en juger. C'est que le bonheur tient aux affections plus qu'aux événemens.

Je me propose d'employer les loisirs de ma captivité à retracer ce qui m'est personnel depuis ma tendre enfance jusqu'à ce moment : c'est vivre une seconde fois que de revenir ainsi sur tous les pas de sa carrière; et qu'a-t-on de mieux à faire en prison que de transporter ailleurs son existence par une heureuse fiction ou par des souvenirs intéressans?

Si l'expérience s'acquiert moins à force d'agir qu'à force de réfléchir sur ce qu'on voit et sur ce qu'on a fait, la mienne peut s'augmenter beaucoup par l'entreprise que je commence.

La chose publique, mes sentimens particuliers, me fournissaient assez, depuis deux mois de détention, de quoi penser et décrire sans me rejeter sur des temps fort éloignés; aussi les cinq premières semaines avaient-elles été consacrées à des *Notices historiques* dont le recueil n'était peut-être pas sans intérêt. Elles viennent d'être anéanties[1] : j'ai senti toute l'amertume de cette perte que je ne réparerai point; mais je m'indignerais contre moi-même de me laisser abattre par quoi que ce soit. Dans toutes les peines que j'ai essuyées, la plus vive impression de douleur est presque aussitôt accompagnée de l'ambition d'opposer mes forces au mal dont je suis l'objet, et de le surmonter, ou par le bien que je fais à d'autres, ou par l'augmentation de mon propre courage.

[1] L. A. Champagneux, ami dévoué de madame Roland, dépositaire d'une grande partie des notices qu'elle avait écrites depuis son arrestation; venait lui-même d'être incarcéré à la Force le 4 août 1793. La personne à laquelle il avait confié la garde de ce précieux dépôt, redoutant les dangers auxquels l'exposerait, en cas de visite domiciliaire, la découverte de ces papiers, prit le parti de les livrer aux flammes R.

Ainsi, le malheur peut me poursuivre et non m'accabler; les tyrans peuvent me persécuter : mais m'avilir? jamais, jamais! Mes *Notices* sont perdues; je vais faire des *Mémoires*, et, m'accommodant avec prudence à ma propre faiblesse dans un moment où je suis péniblement affectée, je vais m'entretenir de moi pour mieux m'en distraire. Je ferai mes honneurs en bien ou en mal, avec une égale liberté : celui qui n'ose se rendre bon témoignage à soi-même, est presque toujours un lâche qui sait et craint le mal qu'on pourrait dire de sa personne; et celui qui hésite à avouer ses torts, n'a pas la force de les soutenir, ni le moyen de les racheter. Avec cette franchise pour mon propre compte, je ne me gênerai pas sur celui d'autrui; père, mère, amis, mari, je les peindrai tels qu'ils sont, ou que je les ai vus.

Tant que je suis demeurée dans un état paisible et concentré, ma sensibilité naturelle enveloppait tellement mes autres qualités, qu'elle se montrait seule, ou les dominait toutes. Mon premier besoin était de plaire et de faire du bien : j'étais un peu comme ce bon M. de Gourville, dont madame de Sévigné dit que la charité du prochain lui coupait les paroles par la moitié; et je méritais que Sainte-Lette dît de moi, qu'avec l'esprit d'aiguiser de fines épigrammes, je n'en laissais échapper aucune.

Depuis que les circonstances, les orages politiques et autres ont développé l'énergie de mon caractère, je suis franche avant tout, sans regarder d'aussi près aux petites égratignures qui peuvent se faire en passant. Je ne fais pas plus d'épigrammes; car elles supposent le plaisir de piquer par une critique, et je ne sais point m'amuser à tuer des mouches; mais j'aime à faire justice à force de vérités, et j'énonce les plus terribles en face des inté-

ressés, sans m'étonner, m'émouvoir, ni me fâcher quel qu'en soit l'effet sur eux.

Gratien Phlipon, mon père, était graveur de profession; il cultivait aussi la peinture, et voulut s'adonner à celle en émail, bien moins par goût que par spéculation: mais l'incompatibilité de sa vue et de son tempérament, avec le feu auquel il faut passer l'émail, le força d'abandonner ce genre. Il se restreignit dans le sien, qui était médiocre; mais, quoiqu'il fût laborieux, que les temps favorisassent l'exercice de son art, qu'il eût beaucoup d'occupation et employât un assez grand nombre d'ouvriers, le désir de faire fortune le portait vers le commerce. Il achetait des bijoux, des diamans, ou les prenait en paiement des marchands avec lesquels il avait affaire, pour les revendre dans l'occasion. Je relève cette particularité, par ce que j'ai observé que, dans toutes les classes, l'ambition est généralement funeste; pour quelques heureux qu'elle élève, elle fait une foule de victimes. L'exemple de mon père me fournira plus d'une application: son art suffisait à le faire exister décemment; il voulut devenir riche, et il a fini par se ruiner.

Robuste et sain, actif et glorieux, il aimait sa femme et la parure; sans instruction, il avait ce degré de goût et de connaissances que donnent superficiellement les beaux-arts, à quelque partie qu'en soit réduite la pratique: aussi, malgré son estime pour les richesses et ce qui peut les procurer, il traitait avec des marchands, mais il n'avait de liaisons qu'avec des artistes, peintres et sculpteurs. Sa vie fut très-réglée, tant que son ambition connut des bornes ou n'eut point essuyé de disgrâces. On ne peut pas dire que ce fût un homme vertueux; mais il avait beaucoup de ce qu'on appelle honneur: il aurait bien fait payer une chose plus qu'elle ne valait; mais il se

serait tué plutôt que de ne pas acquitter le prix de celle qu'il avait achetée.

Marguerite Bimont, sa femme, lui avait apporté en dot, avec fort peu d'argent, une âme céleste et une charmante figure. L'aînée de six enfans, dont elle avait été comme la seconde mère, elle ne s'était mariée, à vingt-six ans, que pour céder sa place à ses sœurs : son cœur sensible, son esprit agréable, auraient dû l'unir à quelqu'un d'éclairé, de délicat; mais ses parens lui présentèrent un honnête homme dont les talens assuraient l'existence, et sa raison l'accepta. Au défaut du bonheur qu'elle ne pouvait se promettre, elle sentait qu'elle ferait régner la paix qui en tient lieu. Il est sage de savoir se réduire : les jouissances sont toujours plus rares qu'on ne l'imagine; mais les consolations ne manquent jamais à la vertu.

Je fus leur second enfant : mon père et ma mère en eurent sept; mais tous les autres sont morts en nourrice ou en venant au monde, à la suite de divers accidens, et ma mère répétait quelquefois avec complaisance que j'étais la seule qui ne lui eus jamais donné de mal, car sa délivrance avait été aussi heureuse que sa grossesse; il semblait que j'eusse affermi sa santé.

Une tante de mon père choisit pour moi, dans les environs d'Arpajon, où elle allait souvent en été, une nourrice saine et de bonnes mœurs, que l'on estimait dans le pays, d'autant plus que la brutalité de son mari la rendait malheureuse, sans altérer son caractère ni changer sa conduite. Madame Besnard (c'est le nom de ma grand'tante) n'avait point d'enfant; son mari était mon parrain : tous deux me regardèrent comme leur fille. Leurs soins ne se sont jamais démentis. Ils vivent encore, et, sur le déclin de leurs ans, ils languissent de douleurs; ils gémissent sur le sort de leur petite-nièce, dans laquelle ils avaient placé,

leur espérance et leur gloire. Respectables vieillards, consolez-vous; il est accordé à bien peu de personnes de parcourir leur carrière dans le silence et la paix qui vous accompagnent; je ne suis point au-dessous des malheurs qui m'assiégent et je ne cesserai pas d'honorer vos vertus.

La vigilance de ma nourrice était soutenue ou récompensée par l'attention de mes bons parens; son zèle et ses succès lui méritèrent l'attachement de ma famille. Elle n'a jamais, tant qu'elle a vécu, laissé passer deux ans sans faire un voyage de Paris pour venir me voir: elle accourut près de moi lorsqu'elle apprit qu'une mort cruelle m'avait enlevé ma mère. Je me rappelle encore son apparition: j'étais sur un lit de douleur; sa présence me retraçant trop vivement une perte récente, le premier chagrin de ma vie, je tombai dans des convulsions qui l'effrayèrent; elle se retira, je ne la revis plus; elle mourut bientôt après. J'avais été la visiter dans la chaumière où elle m'avait allaitée; j'avais écouté avec attendrissement les contes que sa bonhomie se plaisait à faire en me montrant les lieux que j'avais préférés, rappelant les espiègleries que je lui avais faites et dont la gaieté l'amusait encore. A deux ans, je fus ramenée dans la maison paternelle: on m'a souvent parlé de la surprise que j'avais témoignée en voyant au soir, dans la rue, les lanternes allumées, que j'appelais de belles bouteilles; de ma répugnance à me servir de ce qu'on appelle proprement un *pot-de-chambre*, parce que je ne connaissais qu'un coin de jardin pour certain usage, et de l'air de moquerie avec lequel je demandais si les saladiers et les soupières que je montrais du doigt, étaient faits aussi pour cela. Il faut bien passer sous silence ces belles choses et d'autres aussi graves qui n'intéressent que les nourrices, et ne se répètent qu'aux grands parens: on ne s'attend pas que je dépeigne ici une

petite brune de deux ans, dont les cheveux noirs jouaient fort bien sur un visage animé des plus vives couleurs, et qui respirait le bonheur de son âge dont elle avait toute la santé, je sais un meilleur temps pour faire mon portrait, et je ne suis pas si maladroite que de le devancer.

La sagesse et la bonté de ma mère lui eurent bientôt acquis, sur mon caractère doux et tendre, l'ascendant dont elle n'usa jamais que pour mon bien. Il était tel, que, dans ces légères alternatives inévitables entre la raison qui gouverne et l'enfance qui résiste, elle n'a jamais eu besoin, pour me punir, que de m'appeler froidement *mademoiselle*, et de me regarder d'un œil sévère. Je sens encore l'impression que me faisait son regard, si caressant pour l'ordinaire; j'entends en frissonnant ce mot de *mademoiselle*, substitué, avec une dignité désespérante, au doux nom de *ma fille*, à la gentille appellation de *Manon*. Oui, *Manon*, c'est ainsi qu'on m'appelait; j'en suis fâchée pour les amateurs de romans : ce nom n'est pas noble; il ne sied point à une héroïne du grand genre; mais enfin c'était le mien, et c'est une histoire que j'écris. Au reste, les plus délicats se seraient réconciliés avec le nom, en entendant ma mère le prononcer, et voyant celle qui le portait. Quelle expression manquait de grâce quand ma mère l'accompagnait de son ton affectueux? Et lorsque sa voix touchante venait pénétrer mon cœur, ne m'apprenait-elle pas à lui ressembler?

Vive sans être bruyante, et naturellement recueillie, je ne demandais qu'à m'occuper, et je saisissais avec promptitude les idées qui m'étaient présentées. Cette disposition fut mise tellement à profit, que je ne me suis jamais souvenue d'avoir appris à lire; j'ai ouï dire que c'était chose faite à quatre ans, et que la peine de m'enseigner s'était, pour ainsi dire, terminée à cette époque,

parce que dès-lors il n'avait plus été besoin que de ne pas me laisser manquer de livres. Quels que fussent ceux qu'on me donnait ou dont je pouvais m'emparer, ils m'absorbaient tout entière, et l'on ne pouvait plus me distraire que par des bouquets. La vue d'une fleur caresse mon imagination et flatte mes sens à un point inexprimable ; elle réveille avec volupté le sentiment de mon existence. Sous le tranquille abri du toit paternel, j'étais heureuse dès l'enfance avec des fleurs et des livres : dans l'étroite enceinte d'une prison ; au milieu des fers imposés par la tyrannie la plus révoltante, j'oublie l'injustice des hommes, leurs sottises et mes maux, avec des livres et des fleurs.

L'occasion était trop belle pour négliger de me faire apprendre L'ancien, le Nouveau Testament, les catéchismes petit et grand ; j'apprenais tout ce qu'on voulait, et j'aurais répété l'Alcoran si l'on m'eût appris à le lire. Je me souviens d'un peintre nommé Guibal[1], fixé depuis à Stuttgard, et dont j'ai vu, il y a peu d'années, un éloge du Poussin[2], couronné à l'académie de Rouen. Il venait souvent chez mon père : c'était un drôle de corps qui me faisait des contes à peau d'âne, que je n'ai point oubliés, et qui m'amusaient beaucoup ; il ne se divertissait pas moins à me faire débiter ma science. Je crois le voir encore avec sa figure un peu grotesque, assis dans un fauteuil, me prenant entre ses genoux sur lesquels j'appuyais mes coudes, et me faisant répéter le *Symbole de saint Athanase;* puis récompensant ma complaisance par l'histoire de Tanger, dont le nez était si long, qu'il était obligé de l'entortiller

[1] Nicolas Guibal, né à Lunéville le 29 novembre 1725, est mort à Stuttgard le 3 novembre 1785. R.

[2] *Éloge de Nicolas Poussin*. Discours qui a remporté le prix de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, le 6 août 1783. Paris, de l'imprim. royale, 1783, in-8° de 56 pages.

autour de son bras quand il voulait marcher. On pourrait faire des oppositions plus extravagantes.

A l'âge de sept ans, on m'envoya tous les dimanches à l'instruction paroissiale, qui s'appelait le *catéchisme*, afin de me préparer à la confirmation, Au train dont vont les choses, ceux qui liront ce passage demanderont peut-être ce que c'était que cela : je vais le leur apprendre. Dans le premier coin d'une église, chapelle ou charnier, on plaçait quelques rangs de chaises ou des bancs vis-à-vis les uns des autres, sur une longueur déterminée ; on réservait au milieu un assez large passage, et l'on plaçait au haut un siége un peu plus élevé, c'était la chaise curule du jeune prêtre qui devait instruire les enfans qu'on soumettait à sa discipline. Là, on faisait répéter par cœur l'évangile du jour, l'épître, l'oraison et le chapitre de catéchisme indiqué pour la tâche de la semaine. Lorsque ces rassemblemens étaient nombreux, le prêtre enseignant avait un petit clerc qui servait de répétiteur, et le maître se réservait pour les questions sur le fonds du sujet. Dans certaines paroisses, les enfans des deux sexes assistaient au même *catéchisme*, séparés seulement par leurs places ; dans la plupart, ils n'avaient rien de commun. Les mères ou les bonnes femmes, toujours avides du pain de la parole, quelque grossièrement qu'il soit apprêté, assistaient à ces instructions, graduées suivant les âges et la préparation pour recevoir la confirmation, ou pour faire la première communion. Les curés zélés apparaissaient de temps en temps au milieu de ces jeunes ouailles qu'on faisait lever respectueusement à leur aspect ; ils adressaient quelques questions aux plus apparentes pour juger de leur instruction : les mères de celles qu'on interrogeait se rengorgeaient avec orgueil, et le pasteur se retirait au milieu de leurs révérences. M. Garat, curé de Saint-Barthélemi, ma

paroisse, dans ce qu'on appelait alors à Paris la Cité, bonhomme qu'on disait fort savant et qui ne pouvait prononcer deux mots de suite en chaire, où il avait la fureur de monter, vint un jour à mon catéchisme; et pour sonder mon instruction en manifestant sa sagacité, il me demanda combien il y avait d'ordres d'esprits dans la hiérarchie céleste? Je fus persuadée, à l'air victorieux et malin dont il me fit cette question, qu'il croyait m'embarrasser; et je répondis, en souriant, que quoiqu'il y en eût plusieurs d'indiqués dans la préface de la messe, j'avais vu ailleurs qu'on en comptait neuf, et je lui fis passer en revue les *anges, archanges, trônes, dominations*, etc. Jamais curé ne fut si satisfait des lumières de son néophyte; il y avait de quoi faire ma réputation parmi les saintes femmes: aussi j'étais une petite prédestinée, comme on verra par la suite. Quelques personnes se diront peut-être qu'avec les soins de ma mère et son bon sens, il est surprenant qu'elle m'envoya au catéchisme; mais chaque chose a sa raison. Ma mère avait un jeune frère[1] ecclésiastique sur sa paroisse, et chargé du catéchisme de la confirmation, pour employer l'expression technique. La présence de sa nièce à ses instructions était un bel exemple, capable de déterminer des personnes, qui n'étaient pas ce qu'on appelait du peuple, à y envoyer aussi leurs enfans, chose très-agréable au curé. D'ailleurs j'avais une mémoire qui devait toujours m'assurer le premier rang; et tous les accessoires soutenant cette sorte de supériorité; mes parens se glorifiaient en paraissant adopter le genre le plus simple. Il arrivait que dans les distributions de prix qui se faisaient avec éclat au bout de l'an, je me trouvais emporter le premier, sans qu'il y eût eu aucune espèce de faveur; et toute la

[1] Pierre-Nicolas Bimont, mort chanoine de la Sainte-Chapelle de Vincennes le ...... 1790. R.

marguillerie et tout le clergé de la paroisse d'estimer fort heureux mon jeune oncle, qui en était plus remarqué, et qui n'avait besoin que de l'être pour inspirer de la bienveillance. Une belle figure, une grande bonté, le caractère le plus facile, les mœurs les plus douces, et la plus grande gaieté, l'ont accompagné jusqu'à ces derniers temps, où il est mort chanoine de Vincennes, lorsque la révolution allait frapper tous les chapitres. J'ai cru perdre en lui le dernier de mes parens du côté de ma mère, et je ne me rappelle qu'avec attendrissement tout ce qui lui fut personnel. Le goût et la facilité que j'avais pour apprendre, lui inspirèrent l'idée de m'enseigner le latin : j'en étais ravie, c'était une fête pour moi que de trouver un nouvel objet d'étude. J'avais au logis maîtres d'écriture, de géographie, de danse et de musique; mon père m'avait fait commencer le dessin, mais il n'y avait rien de trop : levée dès cinq heures lorsque tout dormait encore dans la maison, je me glissais doucement avec une petite jaquette, sans songer à me chausser, jusqu'à la table, placée dans un coin de la chambre de ma mère, sur laquelle était mon travail; et je copiais je répétais mes exemples avec tant d'ardeur, que mes succès devenaient rapides. Mes maîtres en devenaient plus affectionnés, ils me donnaient de longues leçons; ils y mettaient un intérêt qui m'attachait toujours davantage : je n'en ai pas eu un seul qui ne parut être aussi flatté de m'apprendre que j'étais reconnaissante d'être enseignée; pas un qui, m'ayant suivie quelques années, n'ait dit le premier qu'il ne m'était plus nécessaire, qu'il ne devait plus être payé, mais qu'il demandait à être reçu, et à pouvoir venir visiter mes parens et m'entretenir quelquefois. J'honorerai la mémoire du bon M. Marchand, qui, dès cinq ans, m'apprit à écrire, puis m'enseigna la géographie, et avec lequel j'étudiais l'histoire : homme sage, patient,

clair et méthodique, que j'appelais *M. Doucet;* je le vis marier à une honnête femme attachée à la maison de Nesle; j'allai le visiter dans sa dernière maladie, où une saignée hors de saison fixa sur sa poitrine la goutte, dont il avait un accès, et lui donna la mort à cinquante ans. J'en avais alors dix-huit.

Je n'ai point oublié le musicien Cajon, petit homme vif et causeur, né à Mâcon, où il avait été enfant de chœur, et successivement soldat, déserteur, capucin, commis, et déplacé. Arrivant à Paris avec femme, enfans, sans le sou, mais ayant une voix de second-dessus extrêmement agréable, fort rare dans les hommes à qui l'on n'a pas fait subir certaine opération, et très-propre pour enseigner le chant à de jeunes personnes. Présenté à mon père, je ne sais par qui, il eut en moi sa première écolière, me donna beaucoup de soins, empruntait souvent à mes parens de l'argent, qu'il dépensait vite; ne me rendit jamais certain recueil des leçons de Bordier, qu'il pilla avec assez d'art pour composer des *élémens de musique,* qu'il a publiés sous son nom; devint magnifique, sans s'enrichir, et finit, après quinze ans, par quitter Paris, où il avait fait des dettes, pour se rendre en Russie, où je ne sais ce qu'il est devenu. Quant à Mazon, le danseur, bon savoyard d'une laideur affreuse, dont je vois encore la loupe qui décorait sa joue droite lorsqu'il penchait du côté gauche son visage camus et grêlé sur sa *pochette,* j'aurais quelque chose de plaisant à en dire, ainsi que du pauvre Mignard, maître de guitare, espèce de colosse espagnol, dont les mains ressemblaient à celles d'Esaü, et qui, en gravité, politesse et rodomontades, ne le cédait à personne de son pays. Je n'ai pas eu long-temps le timide Watrin, dont les cinquante ans, la perruque, les lunettes et le visage en-

flammé, paraissaient tout en désordre, lorsqu'il posait les doigts de son écolière au *par-dessus de viole*, et lui montrait à tenir l'archet. Mais, en récompense, le révérend père Collomb, barnabite, jadis missionnaire, supérieur de sa maison à soixante quinze ans, et confesseur de ma mère, envoya chez elle sa *basse de viole*, pour me consoler de l'abandon du *par-dessus*, et m'accompagner lui-même lorsque, venant nous voir, il me priait de prendre ma guitarre. Je l'étonnai beaucoup lorsque, m'emparant de sa basse, je me mis à jouer passablement quelques airs que j'avais étudiés en cachette. J'aurais trouvé sous ma main une *contre-basse*, que je serais montée sur une chaise pour en faire quelque chose. Mais, afin de ne point commettre d'anachronisme, il faut observer que j'anticipe, et se rappeler que j'étais tout-à-l'heure à sept ans, où je retourne. Je suis venue jusqu'à cette époque sans parler de l'influence de mon père sur mon éducation : elle était faible, parce qu'il ne s'en mêlait guère ; mais il n'est pas hors de propos de remarquer ce qui l'avait déterminé à s'en mêler moins encore. J'étais fort opiniâtre ; c'est-à-dire que je ne consentais pas aisément à ce dont je ne voyais point la raison ; et lorsque je ne sentais que l'autorité, ou que je croyais apercevoir du caprice, je ne savais pas céder. Ma mère, habile et prudente, jugeait à merveille qu'il fallait me dominer par la raison, ou me gagner par le sentiment ; aussi ne trouvait-elle point de résistance. Mon père, assez brusque ordonnait en maître, et l'obéissance était tardive ou nulle ; s'il tentait de me punir en despote, sa douce petite fille devenait un lion, il me donna le fouet en deux ou trois circonstances ; je lui mordais la cuisse sur laquelle il m'avait courbée, et je protestais contre sa volonté. Un jour que j'étais un peu malade, il fut question de me donner une

médecine : on m'apporta le triste breuvage ; je l'approche de mes lèvres, son odeur me le fait repousser avec dégoût ; ma mère s'emploie à vaincre ma répugnance ; elle m'en inspire la volonté : je fais mes efforts sincèrement; mais à chaque fois que l'horrible déboire m'était apporté sous le nez, mes sens révoltés me faisaient détourner la tête. Ma mère se fatiguait ; je pleurais de sa peine et de la mienne, et j'en étais toujours moins capable d'avaler la funeste boisson : mon père arrive ; il se fâche et me donne le fouet, en attribuant ma résistance à l'opiniâtreté ; dès-lors ; l'envie d'obéir se passe, et je déclare que je ne prendrai point la médecine. Grands éclats, menaces répétées, seconde fustigation : je m'indigne et fais des cris affreux, levant les yeux au ciel, et me disposant à jeter le breuvage qu'on allait me présenter ; mon geste trahit ma pensée ; mon père, furieux, menace de me fouetter une troisième fois. Je sens, à l'heure où j'écris, l'espèce de révolution et le développement de force que j'éprouvai alors ; mes larmes s'arrêtent tout à coup, mes sanglots s'apaisent, un calme subit réunit mes facultés dans une seule résolution : je me lève sur mon lit ; je me tourne du côté de la ruelle ; j'incline ma tête, en l'appuyant contre le mur ; je trousse ma chemise, et je m'offre aux coups en silence : on m'aurait tuée sur la place, sans m'arracher un soupir.

Ma mère, que cette scène rendait mourante, et qui avait besoin de toute sa sagesse pour ne pas augmenter les excès de son mari, parvint à le faire sortir de la chambre. Elle me recoucha sans mot dire; et, après deux heures de repos, elle vint en pleurant me conjurer de ne plus lui faire de mal et de boire la médecine, je la regardai fixement ; je pris le verre et je le vidai d'un seul trait. Mais je vomis tout au bout d'un quart-d'heure, et

j'eus un violent accès de fièvre qu'il fallut bien guérir autrement qu'avec de mauvaises drogues et des verges. J'avais alors un peu plus de six ans.

Tous les détails de cette scène me sont aussi présens, toutes les sensations que j'ai éprouvées sont aussi distinctes, que si elle était récente : c'est le même raidissement que celui que j'ai senti s'opérer depuis dans les momens solennels; et je n'aurais pas plus à faire aujourd'hui pour monter fièrement à l'échafaud, que je n'en fis alors pour m'abandonner à un traitement barbare qui pouvait me tuer, et non pas me vaincre.

De cet instant, mon père ne mit plus la main sur moi; il ne se chargea même pas de me réprimander : il me caressait beaucoup, me montrait à dessiner, me conduisait à la promenade, et me traitait avec une bonté qui le rendait plus respectable à mes yeux, et lui assurait de ma part une entière soumission. On se plut à célébrer mes sept ans comme l'âge de la raison, celui duquel on avait droit d'attendre de moi tout ce qu'elle inspire; c'était assez adroit pour motiver l'espèce d'égard avec lequel il fallait me conduire, en soutenant mon courage, sans exciter ma vanité. Ma vie s'écoulait doucement dans la paix domestique et une grande activité d'esprit; ma mère demeurait constamment chez elle, et y recevait fort peu de monde. Nous sortions deux fois la semaine : l'une, pour visiter les grands parens de mon père; l'autre, c'était le dimanche, pour voir la mère de maman, assister à l'office divin et nous rendre à la promenade. On commençait toujours, en sortant de vêpres, par aller chez ma bonne maman Bimont : c'était une grande et belle femme qui avait été de bonne heure attaquée de paralysie; sa tête en était demeurée affectée. Elle était graduellement tombée en enfance, et passait les jours dans

son fauteuil, près de la fenêtre ou du feu, suivant la saison. Une vieille fille, de service dans la famille depuis plus de quarante ans, soignait ses infirmités. Dès que j'arrivais, Marie me donnait à goûter : c'était fort bon, mais cela fait ; je m'ennuyais horriblement ; je cherchais des livres : il n'y avait que le psautier ; et, faute de mieux, j'en ai vingt fois relu la version ou chanté le texte. Si j'étais gaie, ma grand'mère pleurait ; si je me frappais ou me laissais tomber, elle éclatait de rire : cela me contrariait. On avait beau me faire observer que c'était le résultat de sa maladie, je ne le trouvais pas moins triste ; j'aurais encore supporté qu'elle se moquât de moi, mais ses pleurs ne s'échappaient jamais qu'avec un éclat douloureux et imbécille à la fois, qui me froissait l'âme et m'inspirait de la terreur. La vieille Marie radotait à cœur joie avec ma mère, qui se faisait un devoir sacré de passer deux heures devant la sienne, en écoutant complaisamment les contes de Marie. Ce fut pour moi un cours de patience assurément très-pénible, mais il fallait bien en passer par-là ; car un jour où l'ennui me fit verser des pleurs de dépit en demandant à m'en aller, ma mère resta toute la soirée. Elle ne négligeait pas, dans les temps opportuns, de me représenter son assiduité comme un devoir rigoureux et touchant qu'il m'était honorable de partager ; je ne sais comme elle s'y prenait, mais mon cœur recevait cette doctrine avec attendrissement. Lorsque l'abbé Bimont pouvait se rendre chez sa mère, c'était pour moi une joie inexprimable : ce cher petit oncle me faisait jouer, sauter et chanter ; mais cela ne lui était guère possible, il était alors maître des enfans de chœur et se trouvait enchaîné chez lui. Je me rappelle, à ce propos, un de ses élèves, d'une figure heureuse, dont il aimait à dire du bien, parce que c'était celui qui lui donnait le moins de mal. Ce sujet, an-

nonçant des dispositions, obtint peu d'années après une bourse à je ne sais quel collége, et est devenu l'*abbé* Noël[1], connu d'abord par quelques petits ouvrages, appelé par le ministre Le Brun[2] dans la carrière diplomatique, envoyé à Londres l'année dernière, et aujourd'hui en Italie.

Mes exercices remplissaient fort bien les journées, qui me semblaient courtes, car je n'avais jamais fini tout ce que j'aurais eu le goût d'entreprendre. Avec les livres élémentaires dont on avait soin de me fournir, j'épuisai bientôt ceux de la petite bibliothèque de la maison. Je dévorais tout, et je recommençais les mêmes lorsque j'en manquais de nouveaux. Je me souviens de deux *in-folio* de Vies des saints, d'une Bible de même format, en vieux langage, d'une ancienne traduction des Guerres civiles d'Appien, d'un Théâtre de la Turquie, en mauvais style, que j'ai relus bien des fois. Je trouvai aussi *le Roman-Comique* de Scarron, et quelques recueils de prétendus bons mots, que je ne relus pas deux fois; les *Mémoires* du brave de Pontis, qui m'amusaient, et ceux de mademoiselle de Montpensier, dont j'aimais assez la fierté; et quelques autres vieilleries dont je vois encore la forme, le contenu et les taches. La rage d'apprendre me possédait tellement, qu'ayant déterré un Traité de l'art *héraldique*, je me mis à l'étudier; il y avait des planches coloriées qui me divertissaient, et j'aimais à savoir comme on appelait toutes ces petites figures. Bientôt j'étonnai mon père de ma science, en lui faisant des observations sur un cachet

[1] M. Noël, aujourd'hui inspecteur général de l'instruction publique, connu par divers ouvrages de goût et d'érudition, porta dans sa jeunesse le petit collet et le titre d'*abbé*, comme toutes les personnes qui se destinaient alors à l'instruction de la jeunesse, mais sans être engagé dans les ordres.

[2] Charles-François Lebrun, depuis duc de Plaisance, mort près de Dourdan le 16 juin 1824.

composé contre les règles de l'art; je devins son oracle en cette matière, et je ne le trompais point. Un petit Traité des *Contrats* me tomba sous la main; je tentai aussi de l'apprendre, car je ne lisais rien que je n'eusse l'ambition de le retenir, mais il m'ennuya, je ne conduisis pas le volume au quatrième chapitre.

La Bible m'attachait, et je revenais souvent à elle; dans nos vieilles traductions, elle s'exprime aussi crûment que les médecins: j'ai été frappée de certaines tournures naïves qui ne me sont jamais sorties de l'esprit. Cela me mettait sur la voie d'instructions que l'on ne donne guère aux petites filles; mais elles se présentaient sous un jour qui n'avait rien de séduisant, et j'avais trop à penser pour m'arrêter à une chose toute matérielle qui ne me semblait pas aimable. Seulement, je me prenais à rire quand ma grand'maman me parlait de petits enfans trouvés sous des feuilles de choux, et je disais que mon *Ave Maria* m'apprenait qu'ils sortaient d'ailleurs, sans m'inquiéter comment ils y étaient venus. J'avais découvert, en furetant par la maison, une source de lectures que je ménageai assez long-temps. Mon père tenait ce qu'on appelait son *atelier* tout près du lieu que j'habitais durant le jour : c'était une pièce agréable, qu'on nommerait un salon, et que ma modeste mère appelait la salle; proprement meublée, ornée de glaces et de quelques tableaux, dans laquelle je recevais mes leçons. Son enfoncement, d'un côté de la cheminée, avait permis de pratiquer un retranchement qu'on avait éclairé par une petite fenêtre; là, était un lit, si resserré dans l'espace, que j'y montais toujours par le pied; une chaise, une petite table et quelques tablettes : c'était mon asile. Au côté opposé, une grande chambre, dans laquelle mon père avait fait placer son *établi*, beaucoup d'objets de sculpture et ceux de son art, formait son

atelier. Je m'y glissais le soir, ou bien aux heures de la journée où il n'y avait personne. J'y avais remarqué une cachette où l'un des jeunes gens mettait des livres : j'en prenais un à mesure ; j'allais le dévorer dans mon petit cabinet, ayant grand soin de le remettre aux heures convenables, sans en rien dire à personne. C'étaient en général de bons ouvrages. Je m'aperçus un jour que ma mère avait fait la même découverte que moi, je reconnus dans ses mains un volume qui avait passé dans les miennes : alors je ne me gênai plus, et, sans mentir, mais sans parler du passé, j'eus l'air d'avoir suivi sa trace. Le jeune homme, qu'on appelait Courson, auquel il joignit le *de* par la suite, en se fourrant, à Versailles, instituteur des pages, ne ressemblait point à ses camarades ; il avait de la politesse, un ton décent, et cherchait de l'instruction. Il n'avait jamais rien dit non plus de la disparition momentanée de quelques volumes : il semblait qu'il y eût entre nous trois une convention tacite. Je lus ainsi beaucoup de Voyages que j'aimais passionnément, entre autres ceux de Regnard qui furent les premiers ; quelques théâtres des auteurs du second ordre, et le Plutarque de Dacier. Je goûtai ce dernier ouvrage plus qu'aucune chose que j'eusse encore vue, même d'histoires tendres qui me touchaient pourtant beaucoup, comme celle des *époux malheureux* de Labédoyère que j'ai présente, quoique je ne l'aie pas relue depuis cet âge. Mais Plutarque semblait être la véritable pâture qui me convint ; je n'oublierai jamais le carême de 1763 (j'avais alors neuf ans), où je l'emportais à l'église en guise de Semaine-Sainte. C'est de ce moment que datent les impressions et les idées qui me rendaient républicaine, sans que je songeasse à le devenir.

Télémaque et *la Jérusalem délivrée* vinrent un peu troubler ces traces majestueuses. Le tendre Fénélon émut

mon cœur, et le Tasse alluma mon imagination. Quelquefois je lisais haut à la demande de ma mère; ce que je n'aimais pas : cela sortait du recueillement qui faisait mes délices, et m'obligeait à ne pas aller si vite; mais j'aurais plutôt avalé ma langue que de lire ainsi l'épisode de l'île de Calypso, et nombre de passages du Tasse. Ma respiration s'élevait, je sentais un feu subit couvrir mon visage, et ma voix altérée eût trahi mes agitations. J'étais Eucharis pour Télémaque, et Herminie pour Tancrède; cependant, toute transformée en elles, je ne songeais pas encore à être moi-même quelque chose pour personne; je ne faisais point de retour sur moi, je ne cherchais rien autour de moi; j'étais elles, et je ne voyais que les objets qui existaient pour elles : c'était un rêve sans réveil. Cependant je me rappelle avoir vu avec beaucoup d'émotion un jeune peintre nommé Taboral, qui venait parfois chez mon père; il avait peut-être vingt ans; une voix douce, une figure tendre, rougissant comme une jeune fille. Lorsque je l'entendais dans l'atelier, j'avais toujours un crayon ou autre chose à y aller chercher; mais comme sa présence m'embarrassait autant qu'elle m'était agréable, je ressortais plus vite que je n'étais entrée, avec un battement de cœur et un tremblement que j'allais cacher dans mon petit cabinet. Je crois bien aujourd'hui qu'avec pareille disposition, du désœuvrement ou certaines compagnies, l'imagination et la personne pouvaient faire beaucoup de chemin. Ces ouvrages, dont je viens de parler, firent place à d'autres, et les impressions s'adoucirent; quelques écrits de Voltaire me servirent de distraction. Un jour que je lisais *Candide*, ma mère s'étant levée d'une table où elle jouait au piquet, la dame qui faisait sa partie m'appela du coin de la chambre où j'étais, et me pria de lui montrer le livre que je tenais.

Elle s'adresse à ma mère qui rentrait dans l'appartement, et lui témoigne son étonnement de la lecture que je faisais; ma mère, sans lui répondre, me dit purement et simplement de reporter le livre où je l'avais pris. Je regardais de bien mauvais œil cette femme, à figure revêche, grosse à pleine ceinture, grimaçant avec importance, et depuis oncques je n'ai souri à madame Charbonné. Mais ma bonne mère ne changea rien à son allure fort singulière, et me laissa lire ce que je trouvais, sans avoir l'air d'y regarder, quoiqu'en sachant fort bien ce que c'était. Au reste, jamais livre contre les mœurs ne s'est trouvé sous ma main; aujourd'hui même je ne sais que les noms de deux ou trois, et le goût que j'ai acquis ne m'a point exposée à la moindre tentation de me les procurer. Mon père se plaisait à me faire de temps en temps le cadeau de quelques livres, puisque je les préférais à tout; mais comme il se piquait de seconder mes goûts sérieux, il me faisait des choix fort plaisans, quant aux convenances : par exemple, il me donna le traité de Fénélon sur *l'éducation des filles*, et l'ouvrage de Locke sur celle des enfans; de manière qu'on donnait à l'élève ce qui est destiné à diriger les instituteurs. Je crois pourtant que cela réussissait très-bien, et que le hasard m'a servie mieux peut-être que n'auraient fait les combinaisons ordinaires. J'avais beaucoup de maturité, j'aimais à réfléchir; je songeai véritablement à me former moi-même, c'est-à-dire, que j'étudiais les mouvemens de mon âme; que je cherchais à me connaître; que je commençai à sentir que j'avais une destination qu'il fallait me mettre en état de remplir. Les idées religieuses vinrent à fermenter dans ma tête, et produisirent bientôt une grande explosion. Avant de les décrire, il faut savoir ce qu'est devenu notre latin. Les premières notions de la grammaire s'étaient fort

bien rangées dans ma tête; je déclinais, je conjuguais, quoique cela me parut assez triste : mais l'espérance de lire un jour dans cette langue de fort belles choses dont j'entendais parler, ou dont mes lectures présentes me donnaient des idées, soutenait mon courage contre la sécheresse et les difficultés de ce genre d'étude. Il n'en était pas de même de mon petit oncle (c'est ainsi que j'appelais l'abbé Bimont, jeune, bon enfant, paresseux et gai, ne donnant pas la moindre peine à personne, et ne se souciant guère d'en prendre aucune pour lui; fort ennuyé de son métier de pédadogue avec des enfans de chœur, il aimait mieux faire une promenade que de me donner une leçon, ou me faire rire et sauter que de répéter mon rudiment; il n'était point exact à venir chez sa sœur, ni pour l'heure, ni pour les jours, et mille circonstances éloignaient ses leçons. Cependant je voulais apprendre, et je n'aimais point à laisser ce que j'avais entrepris. Il fut arrêté que j'irais chez lui, trois fois la semaine, dans la matinée, mais il ne savait pas s'assujettir à conserver sa liberté pour me consacrer quelques instans; je le trouvais occupé d'affaires de paroisse, distrait par ses enfans, ou déjeunant avec un ami : je perdais mon temps, la mauvaise saison survint, et le latin fut abandonné. Je n'ai conservé de cette tentative qu'une sorte d'instinct ou commencement d'intelligence qui, dans le temps de ma dévotion, me permettait de répéter ou chanter les Psaumes sans ignorer absolument ce que je disais, et beaucoup de facilité pour l'étude des langues en général, particulièrement pour l'italien, que j'ai appris, quelques années après, seule et sans peine.

Mon père ne me poussait pas vivement au dessin; il s'amusait de mon aptitude plus qu'il ne s'occupait à développer chez moi un grand talent; je compris même,

par quelques mots échappés d'une conversation avec ma mère, que cette femme prudente ne se souciait pas que j'allasse très-loin dans ce genre. « Je ne veux pas qu'elle devienne peintre, disait-elle ; il faudrait des études communes, et des liaisons dont nous n'avons que faire. » On me fit commencer à graver ; tout m'était bon : j'appris à tenir le burin, et je vainquis bientôt les premières difficultés. Lors de la fête de quelqu'un de nos grands parens, qu'on allait religieusement souhaiter, je portais toujours pour mon tribut, ou une jolie tête que je m'étais appliquée à bien dessiner dans cette intention, ou une petite plaque en cuivre bien propre, sur laquelle j'avais gravé un bouquet et un compliment, soigneusement écrit, dont *M. Doucet* m'avait tourné les vers. Je recevais en échange des almanachs qui m'amusaient beaucoup, et quelque présent d'objets à mon usage, destinés ordinairement à la parure que j'aimais. Ma mère s'y plaisait pour moi : elle était simple dans la sienne, et même souvent négligée ; mais sa fille était sa poupée, et j'avais, dans mon enfance, une mise élégante, même riche, qui semblait au dessus de mon état. Les jeunes personnes portaient alors ce qu'on appelait des corps de robes ; c'était un vêtement fait comme les robes de cour ; très-juste à la taille qu'il dessinait fort bien, très-ample par le bas, avec une longue queue traînante et ornée de divers chiffons, suivant le goût ou la mode : on me donnait les miens en belles étoffes de soie, légères pour le dessin, modestes pour la couleur, mais du prix et de pareille qualité que les robes de parure de ma mère. La toilette me coûtait bien quelques chagrins, car on me frisait souvent les cheveux avec des papillottes, des fers chauds, tout l'attirail ridicule et barbare dont on se servait dans ce temps-là ; j'avais

la tête extrêmement sensible, et le tiraillement qu'il fallait souffrir était si douloureux, qu'une grande coiffure me faisait toujours verser des larmes arrachées par la souffrance, sans être accompagnées de plaintes.

Il me semble que j'entends demander pour quels yeux était cette toilette dans la vie retirée que je menais? Ceux qui feraient cette question, doivent se rappeler que je sortais deux fois la semaine; et s'ils avaient connu les mœurs de ce qu'on appelait les bourgeois de Paris de mon temps, ils sauraient qu'il en existait des milliers dont la dépense, assez grande en parure, avait pour objet une représentation de quelques heures aux Tuileries tous les dimanches : leurs femmes y joignaient celle de l'église, et le plaisir de traverser doucement leur quartier sous les yeux du voisinage. Joignez à cela les visites de famille, aux grandes époques des *fêtes* et du *premier de l'an*, une *noce*, un *baptême*, et vous verrez assez d'occasions d'exercer la vanité. Au reste, on pourra remarquer, dans mon éducation, plus d'un contraste. Cette petite personne, qui paraissait le dimanche à l'église et à la promenade, dans un costume qu'on aurait pu croire sortir d'un équipage, et dont l'apparence était fort bien soutenue par son maintien et son langage, allait fort bien aussi, dans la semaine, en petit fourreau de toile au marché avec sa mère; elle descendait même seule pour acheter, à quelques pas de la maison, du persil ou de la salade que la ménagère avait oublié. Il faut convenir que cela ne me plaisait pas beaucoup; mais je n'en témoignais rien, et j'avais l'art de m'acquitter de ma commission de manière à y trouver de l'agrément. J'y mettais une si grande politesse, avec quelque dignité, que la fruitière, ou autre personnage de cette sorte, se faisait un plaisir de me servir d'a-

bord, et que les premiers arrivés le trouvaient bon; je remboursais toujours quelque compliment sur mon passage, et je n'en étais que plus honnête. Cette enfant, qui lisait des ouvrages sérieux, expliquait fort bien les cercles de la sphère céleste, maniait le crayon et le burin, et se trouvait à huit ans la meilleure danseuse d'une assemblée de jeunes personnes au-dessus de son âge, réunies pour une petite fête de famille; cette enfant était souvent appelée à la cuisine pour y faire une omelette, éplucher des herbes ou écumer le pot. Ce mélange d'études graves, d'exercices agréables et de soins domestiques, ordonnés, assaisonnés par la sagesse de ma mère, m'a rendue propre à tout, semblait prévenir les vicissitudes de ma fortune, et m'a aidée à les supporter. Je ne suis déplacée nulle part; je saurais faire ma soupe aussi lestement que Philopœmen coupait du bois; mais personne n'imaginerait, en me voyant, que ce fût un soin dont il convînt de me charger.

On a pu juger, par ce que j'ai dit jusqu'à présent, que ma mère ne négligeait pas ce qu'on appelle la religion. Elle avait de la piété, sans être dévote; elle croyait ou tâchait de croire, et elle conformait sa conduite aux règles de l'Église avec la modestie, la régularité d'une personne qui, ayant besoin, pour son cœur, d'adopter les grands principes, ne voulait pas chicaner sur les détails. L'air respectueux dont m'avaient été présentées les premières notions religieuses, m'avait disposée à les recevoir avec attention : elles étaient de nature à faire de grandes impressions sur une imagination vive; et, malgré le trouble où me jetait parfois le raisonnement naissant qui me rendait surprise de la transformation du diable en serpent, et me faisait trouver Dieu cruel de l'avoir permise, je finissais par croire et adorer.

J'avais reçu la confirmation avec le recueillement d'un esprit qui calculait l'importance de ses actions et méditait sur ses devoirs : on parlait de me préparer à ma première communion ; je me sentais pénétrée d'une sainte terreur. Je lisais des livres de dévotion, j'avais besoin de m'occuper de ces grands objets de bonheur ou de malheur éternel ; toutes mes pensées se tournaient insensiblement de ce côté. Bientôt les idées religieuses me dominèrent ; le règne du sentiment, hâté par leur concours, pour ma trempe déjà précoce, s'ouvrit par l'amour de Dieu, dont le sublime délire embellit, conserva les premières années de mon adolescence, résigna les autres à la philosophie, et semblait devoir ainsi me préserver à jamais de l'orage des passions, dont avec la vigueur d'un athlète, je sauve à peine l'âge mûr.

La dévotion dans laquelle je tombai, me modifia étrangement ; je devins d'une humilité profonde, d'une timidité inexprimable ; je regardais les hommes avec une sorte de terreur, qui s'augmenta lorsque quelques-uns me parurent aimables. Je veillai sur mes pensées avec un scrupule excessif ; la moindre image qui pouvait s'offrir à mon esprit, même confusément, me semblait un crime ; je contractai l'habitude d'une telle réserve, que lisant, à seize ans, l'*Histoire naturelle* de Buffon, et n'étant plus dévote, je sautai, sans le lire, l'article qui traitait de l'homme, et je glissai sur les planches relatives, avec la promptitude et le tremblement de quelqu'un apercevant un précipice. Enfin, je ne me suis mariée qu'à vingt-cinq ans, et avec une âme telle qu'on peut la présumer, des sens très-inflammables, beaucoup d'instruction sur divers objets : j'avais si bien évité l'instruction sur certain autre, que les événemens du mariage me parurent aussi surprenans que désagréables.

Ma vie, plus retirée de jour en jour, me parut bientôt trop mondaine encore pour me préparer à ma première communion; cette grande affaire, qui doit tant influer sur le salut éternel, occupait toutes mes pensées. Je prenais goût à l'office divin, sa solennité me frappait : je lisais avec avidité l'explication des cérémonies de l'Église; je me pénétrais de leur signification mystique; je feuilletais chaque jour mes *in-folio* de Vies des saints, et je soupirais après ces temps où les fureurs du paganisme valaient aux généreux chrétiens la couronne de martyre. Je songeais sérieusement à prendre un nouveau genre de vie, et, après des méditations profondes, j'arrêtai mes projets. Jusque-là, l'idée seule de m'éloigner de ma mère me faisait verser des torrens de larmes; et quand on voulait s'amuser des nuages subits que la sensibilité faisait élever sur mon front expressif, on plaisantait sur les couvens et l'utilité de les faire habiter durant quelque temps aux jeunes personnes. Mais que ne doit-on pas sacrifier au Seigneur! je m'étais fait, du cloître, de sa solitude et de son silence, les idées grandes ou romantiques que mon active imagination pouvait enfanter. Plus son séjour était auguste, plus il convenait aux dispositions de mon âme touchée. Un soir, après souper, seule avec mon père et ma mère, je me jette à leurs genoux; mes pleurs s'échappent en même temps et me coupent la voix. Étonnés, inquiets, ils demandent la cause de cet étrange mouvement. « Je veux vous prier, dis-je en sanglottant, de faire une chose qui me déchire, mais que demande ma conscience; mettez-moi au couvent. » Ils me relèvent; ma bonne mère s'émeut : elle aurait tremblé si, ne m'ayant pas quittée d'une minute depuis quelque temps, elle eût pu rien redouter. On me demande ce qui me fait désirer cette disposition, en observant qu'on ne m'a jamais rien

refusé de raisonnable : je dis que c'est le désir de faire ma première communion avec tout le recueillement convenable. Mon père loue mon zèle, et ajoute qu'il veut le seconder : on délibère sur le choix d'une maison. Ma famille n'avait de relations dans aucune de celles de cette espèce : on se rappelle que mon maître de musique avait cité un couvent où il enseignait de jeunes demoiselles, et on décide que l'on fera des informations. Il résulta de celles-ci que la maison était honnête, l'ordre peu austère; les religieuses passaient en conséquence pour n'avoir point de ces excès, de ces momeries qui caractérisaient leur plus grand nombre : d'ailleurs elles faisaient profession d'instruire la jeunesse ; elles tenaient des écoles d'externes ou d'enfans du peuple, qu'elles enseignaient *gratis* pour accomplir leurs vœux, et qui se rendaient du dehors, à cet effet, dans une salle qui leur était consacrée ; mais elles avaient séparément un pensionnat pour les jeunes personnes dont on voulait leur confier l'éducation. Ma mère fit les démarches nécessaires ; et après m'avoir conduite en visite chez tous mes grands parens en leur annonçant ma résolution, qu'ils applaudirent, elle me mena chez les dames de la Congrégation, rue Neuve-Saint-Étienne, faubourg Saint-Marcel, bien près du lieu où je suis actuellement renfermée. Comme je pressai cette chère maman dans mes bras, au moment de me séparer d'elle pour la première fois ! j'étouffais, j'étais pénétrée ! mais j'obéissais à la voix de Dieu, et je passai le seuil de la porte de clôture en lui offrant avec larmes le plus grand sacrifice que je pusse lui faire. C'était le 7 de mai 1765...; j'avais alors *onze* ans et deux mois.

Comment, du fond d'une prison, au milieu des bouleversemens politiques qui ravagent mon pays et entraînent tout ce qui me fut cher, rappeler et peindre aujourd'hui

ce temps de calme et de ravissemens ? Quelle fraîcheur de pinceau peut rendre les douces émotions d'un jeune cœur sensible et tendre, avide de bonheur, commençant à sentir la nature et n'apercevant que la Divinité ! La première nuit que je passai au couvent fut agitée : je n'étais plus sous le toit paternel ; je me sentais loin de cette bonne mère qui sûrement pensait à moi avec attendrissement. Une faible lueur éclairait la chambre où l'on m'avait mis coucher avec quatre autres enfans de mon âge : je me levai doucement, j'allai près de la fenêtre : le clair de la lune permettait de distinguer le jardin sur lequel elle avait vue. Le plus profond silence régnait dans ces lieux ; je l'écoutais, pour ainsi dire, avec une sorte de respect ; de grands arbres projetaient çà et là leur ombre gigantesque, et promettaient un sûr abri à la méditation tranquille : je levai les yeux vers le ciel, il était pur et serein ; je crus sentir la présence de la Divinité qui souriait à mon sacrifice, et m'en offrait déjà la récompense dans la paix consolante d'un séjour céleste : des larmes délicieuses coulèrent lentement sur mon visage ; je réitérai mon dévouement avec un saint transport, et je fus goûter le sommeil des élus.

J'étais arrivée le soir ; je n'avais point encore aperçu toutes mes compagnes : elles étaient au nombre de trente-quatre et réunies dans une seule classe, depuis l'âge de six ans jusqu'à celui de dix-sept ou dix-huit, mais partagées en deux tables pour les repas, et comme en deux sections dans le courant du jour pour la suite des exercices. La gravité de ma petite personne fit juger au premier coup-d'œil que je devais être rangée parmi les plus grandes ; je devins la douzième de leur table, et je me trouvai la plus jeune d'entre elles. Le ton de politesse que ma mère m'avait rendu familier, l'air posé dont j'avais

contracté l'habitude, la manière de m'énoncer, douce et correcte, ne ressemblaient en rien à la bruyante étourderie de cette jeunesse folâtre. Les enfans s'adressèrent à moi avec une sorte de confiance, parce que je ne les rebutais jamais; les grandes demoiselles me traitèrent avec une sorte d'égard, parce que ma réserve ne me rendait pas moins obligeante avec elles, et me faisait distinguer des maîtresses. Élevée comme je l'avais été jusqu'à cette époque, il n'était pas fort étonnant que je me trouvasse mieux instruite que la plupart de mes compagnes, même les plus âgées. Les religieuses trouvèrent qu'elles pourraient s'honorer de mon éducation, puisque j'étais chez elles, sans avoir aucune peine à prendre pour la continuer. Je savais déjà, ou j'apprenais fort aisément ce qu'elles donnaient à étudier; je devins la favorite de toutes les nonnes: c'était à qui me ferait des caresses ou des complimens. Celle qui était chargée de montrer à écrire aux pensionnaires était une femme de soixante et dix ans, qui s'était faite religieuse à cinquante par effet de chagrin ou suite d'infortune; elle avait reçu de l'éducation, et joignait à cet avantage tout ce que peut valoir la connaissance et l'usage du monde. Elle se piquait d'instruction; elle avait encore, pour l'écriture, une très-belle main, faisait des broderies superbes, donnait de bonnes leçons d'ortographe, et n'était pas étrangère à l'histoire. Sa petite taille, son âge même, un peu de pédanterie, étaient cause que la mère *Sainte-Sophie* n'était point considérée des petites folles, qu'elle voulait instruire, autant qu'elle méritait de l'être; et, si je m'en souviens bien, la jalousie des chères sœurs qui, n'ayant pas autant de talens qu'elle, étaient bien aises de faire ressortir ses ridicules, y contribuait pour quelque chose. Cette bonne fille s'attacha bientôt à moi, à cause de mon goût pour l'étude: après

avoir donné leçon à toute la classe, elle me prenait en particulier, me faisait répéter la grammaire, suivre la géographie, extraire des morceaux d'histoire; elle obtenait même la permission de m'emmener dans sa cellule, où je lui faisais des lectures. J'avais conservé de mes maîtres celui de musique seulement, dont j'allais prendre leçon au parloir avec deux compagnes, sous l'inspection d'une religieuse, et l'on m'avait donné, pour continuer le dessin, une maîtresse qui entrait dans l'intérieur du couvent. La régularité d'une vie très-remplie, partagée entre des exercices variés, convenait beaucoup à mon activité, ainsi qu'à mon goût naturel pour l'ordre et l'application; j'étais l'une des premières à tout, et j'avais encore du loisir, parce que j'étais diligente et ne perdais pas un instant. Aux heures de promenade ou de récréation, je ne savais pas courir ou badiner avec la foule; je me retirais solitairement sous quelques arbres pour lire ou rêver. Comme j'étais sensible à la beauté du feuillage, au souffle des zéphyrs, au parfum des plantes! je voyais partout la main de la Providence, je sentais ses soins bienfaisans, j'admirais ses ouvrages; pénétrée de reconnaissance, j'allais l'adorer à l'église, où les sons majestueux de l'orgue, unis à la voix touchante des jeunes religieuses exécutant des *motets*, achevaient de me ravir en extase. Indépendamment de la messe où l'on conduisait toutes les pensionnaires le matin, il y avait, dans l'après-midi des jours ordinaires, une demi-heure consacrée à la méditation, à laquelle on n'admettait que celles qui paraissaient capables de la faire ou d'en remplir l'intervalle avec recueillement par des lectures pieuses. Je n'eus pas même besoin de solliciter cette faveur, dont on se hâta de récompenser mon zèle; mais je demandai avec ferveur l'avantage de faire ma première communion à la solennité

la plus prochaine : c'était l'assomption. Quoiqu'elle fût très-voisine du moment de mon entrée, cette grâce me fut accordée du consentement unanime des supérieures et du directeur. Celui-ci était un homme de bon sens, religieux de Saint-Victor, où il remplissait les fonctions de curé; il avait accepté la charge de confesser les pensionnaires de la Congrégation, et il était propre à ce ministère, par son âge de plus de cinquante ans, par son caractère modéré, son esprit sage, qui tempéraient l'austérité de ses mœurs et de ses manières. Lorsque j'avais été confiée à ses soins, mon curé, M. Garat, avait pris la peine de venir lui-même au couvent déposer sa petite ouaille entre les mains de son confrère; ils se virent au parloir en ma présence, se parlèrent en latin, que je n'entendis pas parfaitement, mais dont je compris quelques mots à mon avantage. Ceux-là n'échappent jamais à une fille, telle jeune qu'elle soit, et dans quelque langue qu'ils soient dits. Je gagnai beaucoup au change; Garat n'était qu'un pédant, dans lequel je révérais le juge spirituel; le Victorin était un homme juste, éclairé, qui dirigeait mes affections pieuses sur tout ce que la morale a de sublime, et qui se plaisait à développer par la religion le germe des vertus, sans y mêler une mysticité ridicule. Je l'aimai comme un père; et durant trois années qu'il a vécu, après ma sortie du couvent, je venais de très-loin à Saint-Victor, la veille des grandes fêtes pour me confesser à lui.

Il faut avouer que la religion catholique, très-peu convenable à un jugement sain, éclairé par des connaissances, et soumettant les objets de sa croyance aux règles du raisonnement, est très-propre à captiver l'imagination qu'elle frappe par le grand et le terrible, en même temps qu'elle occupe les sens par des cérémonies mystérieuses,

alternativement douces et mélancoliques. *L'éternité*, toujours présente à l'esprit de ses sectateurs, les appelle à la contemplation ; elle les rend sévères appréciateurs du bien et du mal, tandis que des pratiques journalières, des rits imposans viennent soulager l'attention, la soutenir et présenter des moyens faciles de s'avancer toujours vers le but proposé. Les femmes entendent merveilleusement à relever ces pratiques, à accompagner ces cérémonies de tout ce qui peut leur prêter des charmes ou de l'éclat, et les religieuses excellaient dans cet art. Une novice prit le voile peu après mon arrivée au couvent. Les fleurs, les lustres brillans, les rideaux de soie, de superbes paremens, décorèrent l'église et l'autel : l'assemblée fut nombreuse ; elle remplissait la partie extérieure, avec cet air de fête qu'une famille revêtait en pareille circonstance comme pour les noces d'un enfant. Triomphante et parée, la jeune victime parut à la grille dans la plus grande pompe, qu'elle dépouilla bientôt pour reparaître couverte d'un voile blanc et couronnée de roses; j'éprouve encore le tressaillement que me fit ressentir sa voix légèrement tremblante lorsqu'elle chanta mélodieusement le verset d'usage : *Elegit, etc;* « C'est ici que j'ai choisi ma demeure, et que je l'établis pour jamais : » je n'ai point oublié les notes de ce petit morceau ; je le répète aussi exactement que si je l'eusse entendu hier, et je voudrais bien pouvoir le chanter en Amérique. Grand dieu ! quel accent j'y mettrais aujourd'hui ! Mais lorsqu'après avoir prononcé ses vœux, la novice prosternée fut couverte d'un drap mortuaire sous lequel on aurait dit qu'elle était ensevelie, je frissonnai de terreur ; c'était pour moi l'image de la rupture absolue des liens du monde, du renoncement à tout ce qu'elle avait de cher ; je n'étais plus moi, j'étais elle ; je crus qu'on m'arrachait à

ma mère, et je versai des torrens de larmes. Avec cette sensibilité qui rend les impressions si profondes et qui fait être frappé de tant de choses, lesquelles passent comme des ombres devant le vulgaire, l'existence ne languit jamais; aussi j'ai réfléchi la mienne de bonne heure, sans l'avoir encore trouvée à charge, même au milieu des plus rudes épreuves; et n'ayant point atteint quarante ans, j'ai prodigieusement vécu, si l'on compte la vie par le sentiment qui marque tous les instans de sa durée.

J'aurais à retracer trop de scènes semblables, si je voulais rappeler toutes celles que les émotions d'une tendre piété ont gravées dans mon cœur; le charme et l'habitude de ces sensations devinrent tels pour moi, qu'ils n'ont pu s'effacer. La philosophie a dissipé les illusions d'une vaine croyance; mais elle n'a point anéanti l'effet de certains objets sur mes sens, et leur rapport avec les idées ou les dispositions qu'ils avaient coutume de faire naître. Je puis encore assister avec intérêt à la célébration de l'office divin, quand elle se fait avec gravité; j'oublie le charlatanisme des prêtres, le ridicule de leurs histoires ou l'absurdité de leurs mystères; je ne vois que la réunion d'hommes faibles, implorant le secours d'un Être-Suprême : les misères de l'humanité, l'espoir consolant d'un puissant rémunérateur, occupent ma pensée; les images étrangères s'évanouissent, les passions se calment, le goût de mes devoirs s'avive : si la musique fait partie des cérémonies, je me trouve transportée dans un autre monde, et je sors meilleure du lieu où le peuple imbécile est venu sans réflexion saluer un morceau de pain. Il en est de la religion comme de tant d'autres institutions humaines : elle ne change point l'esprit d'un individu; elle s'assimile à sa nature, s'élève ou s'affaiblit

avec lui. Le commun des hommes pense peu, croit sur parole, et agit par instinct, de manière qu'il règne une contradiction perpétuelle entre les préceptes reçus et la marche suivie. Les trempes fortes ont une autre allure ; elle ont besoin d'harmonie, leur conduite est une traduction fidèle de leur *foi*. J'ai dû recevoir, dans l'enfance, celle qui m'était donnée ; elle fut mienne jusqu'à ce que j'eusse assez de lumières pour la discuter ; mais alors même toutes mes actions en étaient des conséquences rigoureuses. Je m'étonnais de la légèreté de ceux qui, en professant une pareille, agissaient au contraire, comme je m'indigne aujourd'hui de la lâcheté de ces hommes qui veulent avoir une patrie, et compter encore leur vie pour quelque chose, quand il s'agit de la risquer à son service.

En évitant les répétitions du même sujet, je veux pourtant marquer d'un trait le moment de ma première communion. Préparé par tous les moyens d'usage dans les couvens, retraites, longues prières, silence, méditation, il était pour moi celui d'un engagement solennel et le gage de l'éternelle félicité : cette considération me pénétrait entièrement ; elle avait tellement enflammé mon imagination, attendri mon cœur, que, baignée de larmes et ravie d'amour céleste, il me fut impossible de marcher à l'autel sans le secours d'une religieuse qui vint me soutenir par dessous les bras et m'aider à m'avancer à la sainte table. Ces démonstrations, que je ne cherchais point à faire, mais qui n'étaient que l'effet naturel d'un sentiment que je ne pouvais contenir, m'acquirent un grand crédit, et les bonnes vieilles que je rencontrais se recommandaient toujours à mes prières.

Il me semble voir ceux qui liront ceci, demander si ce cœur si tendre, cette sensibilité si affectueuse, n'ont pas enfin été exercés par des objets plus réels, et si après

avoir sitôt rêvé le bonheur, je ne l'ai pas réalisé dans une passion utile à quelque autre?

N'anticipons rien, leur dirai-je; arrêtez-vous avec moi sur ces temps paisibles de saintes illusions, auxquels j'aime encore à me reporter : croyez-vous que dans un siècle aussi corrompu, dans un ordre social aussi mauvais, il soit possible de goûter le bonheur de la nature et de l'innocence? Les âmes vulgaires y trouvent le plaisir; mais les autres, pour lesquelles le plaisir seul serait trop peu de chose, atteintes par les passions qui promettent davantage, contraintes par les devoirs bizarres ou cruels que pourtant elles honorent, ne connaissent guère que la gloire, chèrement payée, de les remplir. Reposons-nous, quant à présent, sur la douce amitié qui vint m'offrir ses charmes, et à laquelle j'ai dû tant d'heureux momens.

Quelques mois s'étaient écoulés depuis mon arrivée au couvent; j'y vivais occupée, comme on vient de voir : je recevais toutes les semaines les visites de mon père et de ma mère, qui me faisaient sortir le dimanche après l'office, pour nous promener ensemble au Jardin du Roi, aujourd'hui des Plantes. Je ne les quittais jamais sans verser quelques pleurs : c'était de tendresse pour leur personne, et non de regrets de ma situation; car je rentrais avec plaisir sous ces cloîtres silencieux que je traversais à petits pas pour mieux goûter leur solitude; je m'arrêtais quelquefois sur une tombe où était gravé l'éloge d'une sainte fille : « Elle est heureuse! » me disais-je en soupirant; puis une mélancolie, qui n'était pas sans douceur, s'emparait de mon âme, et me faisait chercher dans le sein de la Divinité, dans l'espoir d'y être reçue un jour, ce parfait bonheur dont je sentais le besoin.

L'arrivée de nouvelles pensionnaires vint éveiller toute la petite troupe : on avait annoncé des demoiselles d'A-

miens. La curiosité des jeunes filles de couvent sur des compagnes qu'on leur promet, est plus vive qu'on ne peut imaginer. C'était vers le soir d'un jour d'été ; on se promenait sous des tilleuls... « Les voilà, les voilà ! » fut le cri qui s'éleva tout à coup. La première maîtresse remit entre les mains de celle qui était alors en fonctions auprès des pensionnaires, les deux arrivantes, la foule se rassemble autour d'elles, s'éloigne, revient, se régularise enfin, et toutes les pensionnaires se promènent par groupes dans la même allée, pour examiner les demoiselles Cannet. C'étaient deux sœurs : l'aînée avait environ dix-huit ans, une belle taille, l'air leste, la marche dégagée ; quelque chose de sensible, de fier et de mécontent, la faisait remarquer ; la cadette n'en avait pas plus de quatorze, un voile de gaze blanche couvrait sa physionomie douce, et cachait mal les pleurs dont elle était baignée. Je la fixai avec intérêt, je m'arrêtai pour mieux la considérer ; j'allai ensuite parmi les causeuses chercher à m'informer de ce qu'on savait d'elle. C'était, disait-on, la favorite de sa maman qu'elle aimait tendrement, dont elle avait eu beaucoup de peine à se séparer, et avec qui l'on avait mis sa sœur pour lui aider à supporter cette séparation. Toutes deux furent placées, le soir, à la table où j'étais. Sophie mangea peu, elle avait une douleur muette qui n'avait rien de repoussant pour personne, et aurait touché tout le monde : sa sœur paraissait beaucoup moins occupée de la consoler que mécontente de partager le même sort. Elle avait bien quelque raison ; une fille de dix-huit ans, arrachée au monde où elle était rentrée, pour retourner au couvent faire compagnie à sa jeune sœur, pouvait se regarder comme sacrifiée par sa mère, qui véritablement n'avait cherché qu'à *mâter* un caractère impétueux qu'elle ne savait pas régir. Il ne fallait pas entendre long-temps la vive

Henriette pour juger tout cela : franche jusqu'à la brusquerie, impatiente jusqu'à la colère, gaie jusqu'à la folie, elle avait tout l'esprit de son âge sans en avoir la raison ; inégale, saillante, tantôt charmante, souvent insupportable, les retours les plus attendrissans succédaient à ses boutades ; elle unissait le cœur le plus sensible à l'imagination la plus extravagante ; il fallait l'aimer en la grondant, et pourtant il était difficile de vivre avec elle en la chérissant. La pauvre Sophie avait bien quelquefois à souffrir du caractère de sa sœur irritée contre elle par la jalousie, trop juste cependant pour ne pas l'estimer sa valeur, et trouvant par conséquent dans ses rapports avec elle tout ce qui pouvait multiplier ses propres inégalités dont elle était la première à gémir. Le calme d'une raison prématurée caractérisait Sophie ; elle ne sentait pas très-vivement, parce que sa tête était froide, mais elle aimait à réfléchir et à raisonner : tranquille, sans prévenance, elle ne séduisait personne, mais elle obligeait tout le monde dans l'occasion ; et si elle n'allait au-devant de rien, elle ne ne refusait rien non plus. Elle aimait le travail et la lecture. Sa tristesse m'avait touchée ; sa manière d'être me plut ; je sentis que je rencontrais une compagne, et nous devînmes inséparables. Je m'attachai avec cet abandon qui suit le besoin d'aimer à la vue de l'objet propre à le satisfaire : ouvrages, lectures, promenades, tout me devint commun avec ma Sophie. Elle était dévote, un peu moins tendre, mais aussi sincère que moi, et ce rapport ne contribua pas peu à l'intimité de notre union.[1] C'était, pour ainsi

[1] Parmi les manuscrits de madame Roland, se trouvait, sous le titre de *Pensées mélancoliques*, un morceau dont nous croyons devoir extraire le passage suivant. Elle avait alors vingt et un ans. Nous le citons, parce que madame Roland y peint, sous des couleurs nouvelles, les sentimens de son cœur et le caractère de son amie.

« Je bais, pour ma part, à me mettre en garde contre ce qui m'environne ;

dire, sous l'aile de la Providence, et dans les transports d'un même zèle, que nous cultivions l'amitié; nous nous voulions soutenir réciproquement et nous avancer dans le chemin de la perfection. Sophie était une raisonneuse impitoyable; elle voulait tout analyser, tout savoir et tout discuter; je parlais beaucoup moins qu'elle, et je n'appuyais guère que sur les résultats. Elle se plaisait à m'entretenir, car je savais bien l'écouter; et quand je n'étais pas de son avis, mon opposition était si douce par la crainte

rien ne me plaît comme la confiance : elle est mon élément et ma vie. Il fallait toutes les observations réfléchies que j'ai faites sur la fausseté, la légèreté des hommes en général, pour me rendre réservée; encore ne le suis-je jamais qu'avec effort. C'est ce caractère qui m'a fait éprouver si violemment le besoin d'une amie; mon cœur se sentit à peine, qu'il fut pressé de se répandre; j'étais oppressée de mes sensations, je voulais me soulager en les partageant. Je n'avais pas encore douze ans; habitante d'un nouvel univers, j'étais transportée à chaque scène qui s'offrait à mes regards; je sentais le bonheur avant de savoir le définir; je ne cherchais pas à communiquer des idées, mais à verser des sentimens dont je me trouvais remplie. Ils acquéraient une nouvelle force en moi-même où j'étais obligée de les concentrer par le peu de ressources que je voyais dans les personnes de mon âge; j'étais seule au milieu d'elles, et je soupirais après une compagne. Je la trouvai enfin. Un caractère liant et paisible, une humeur égale et facile, un esprit réfléchi la rapprochèrent de moi et me la rendirent précieuse; douce, aimable, raisonnante, froide et tranquille, elle se suffisait à elle-même et n'avait pas besoin d'amie; mais elle était toute propre à en faire une excellente. Elle raisonnait avec moi; je sentais pour elle; sa franchise et sa droiture me la faisaient estimer et chérir avec excès : mon activité brûlante jetait dans notre commerce la vivacité de la tendresse, et fit enfin germer dans son âme un sentiment, une attache, dont elle ne se croyait même pas capable. Elle m'aimait d'abord par complaisance, puis par reconnaissance et nécessité; elle m'aima ensuite par choix, par goût et par plaisir. Cette union dont les principes, les degrés et la forme attestent la duré, répandit sur mes jours un charme inexprimable. Une sensibilité profonde m'en donna le besoin; des circonstances heureuses le favorisèrent; l'estime, le bonheur, la réflexion, la nourrirent et la fortifièrent. Rien ne peut plus l'ébranler : elle adoucit aujourd'hui mes peines et console ma douleur. Amitié sainte! il n'y avait que toi qui put verser encore le plaisir dans un cœur déchiré par les plus cruelles épreuves! »

Ces dernières phrases que madame Roland écrivait peu de temps après la mort de sa mère, portent l'empreinte des sentimens douloureux dont elle était affectée. (*Note de* MM. BERVILLE *et* BARRIÈRE.)

de la chagriner, que toutes les diversités possibles n'ont jamais produit entre nous un différend. Sa société m'était infiniment chère, parce que j'avais besoin de confier à quelqu'un, qui m'entendît, les sentimens que j'éprouvais, et que le partage semblait accroître. Plus âgée que moi d'environ trois ans, et un peu moins humble, Sophie avait extérieurement une sorte d'avantage que je ne lui enviais pas; elle *causait* joliment; je savais seulement répondre : il est vrai qu'on aimait singulièrement à me questionner, mais cela n'était pas facile à tout le monde. Je n'avais de véritables communications qu'avec ma bonne amie; tout autre ne faisait que m'entrevoir, à moins que ce ne fût quelqu'un d'assez habile pour lever le voile dont, sans prétendre me cacher, je m'enveloppais tout naturellement.

Henriette venait quelquefois, mais rarement, avec nous; elle avait fait une liaison plus *sortable* pour elle avec mademoiselle de Cornillon, fille de dix-huit ans, laide comme le péché, pétillante d'esprit et de malice, vrai lutin dont on faisait peur aux enfans, mais qui ne se serait pas jouée avec notre raison.

Je ne passerai pas sous silence le tendre intérêt que m'avait témoigné, dès les premiers jours de mon arrivée, une excellente fille, dont le constant attachement a fait ma consolation dans plus d'une circonstance. Angélique Boufflers, née sans fortune, s'était engagée par des vœux dès l'âge de dix-sept ans; elle s'ignorait encore. La nature l'avait pétrie de soufre et de salpêtre; son énergie contrainte porta au suprême degré la sensibilité de son cœur et la vivacité de son esprit. Le défaut de dot avait assigné sa place parmi les sœurs converses avec lesquelles elle n'avait de commun que leurs rudes exercices. Il est des âmes qui n'ont pas besoin de culture; *Sainte-Agathe* (c'est son nom de religion), sans avoir reçu de grands

secours de l'éducation, était supérieure non-seulement à ses compagnes, mais à la plupart des dames du chœur. Son prix était connu ; et quoique, suivant l'usage de ces sociétés dont la masse est toujours ingrate, on abusât de son activité en la surchargeant d'occupations, elle jouissait pourtant de cette considération que s'attire le mérite, Elle était attachée pour lors au service des pensionnaires; elle y était seule, indépendamment des autres soins qui lui étaient confiés, et elle suffisait à tout avec autant de diligence que de gaieté. Je l'avais à peine observée, qu'elle me distinguait déjà; ses bontés me prévinrent et me la firent remarquer : à table, elle épiait mes goûts à mon insu, et cherchait à les satisfaire ; à la chambre, elle faisait mon lit avec complaisance, et ne manquait pas une occasion de m'adresser quelque chose d'obligeant. Si je la rencontrais, elle m'embrassait avec tendresse, m'emmenait quelquefois dans sa cellule où elle avait un serin charmant, familier, caressant, à qui elle avait appris à parler. Elle me donna secrètement une seconde clef de cette cellule, pour que je pusse y entrer en son absence ; j'y lisais les livres de sa petite bibliothèque, les poésies du père du Cerceau, et des ouvrages de mysticité. Lorsque ses travaux ne lui avaient pas permis d'y passer quelques minutes avec moi, ou devaient l'en empêcher, j'y trouvais un petit billet bien tendre, auquel je ne manquais pas de répondre ; elle gardait ces réponses comme de précieux bijoux, et me les montrait ensuite, bien fermées dans son oratoire. Bientôt il ne fut bruit au couvent que de l'attachement d'Agathe pour la petite Phlipon ; mais on aurait dit que cela devait être ainsi : mes compagnes ne parurent jamais blessées des préférences qu'elle m'accordait. Lorsque des religieuses lui en parlaient, elle leur demandait avec sa franchise naturelle si elles n'en feraient pas autant

à sa place ; et si quelque revêche octogénaire, comme la mère Gertrude, lui disait qu'elle m'aimait trop, elle répliquait que c'était faute de pouvoir aimer autant, qu'elle jugeait de cette manière : « Et vous-même, ajoutait-elle, la rencontrez-vous jamais sans l'arrêter ? » Et la mère Gertrude s'en allait en marmottant ; mais si elle me voyait une heure après, elle ne manquait pas de me donner quelques bonbons. Lorsque les demoiselles Cannet arrivèrent, et que je me liai avec Sophie, Agathe parut un peu jalouse ; les religieuses se plurent à lui en faire la guerre : mais sa tendresse généreuse n'en fut pas affaiblie ; il semblait qu'elle fût satisfaite que je me laissasse aimer, et qu'elle jouît des douceurs que me procurait l'amitié d'une personne plus rapprochée de mon âge, dont j'avais la société dans tous les momens du jour. Agathe avait alors vingt-quatre ans ; son caractère et son affection m'ont inspiré pour elle l'attachement le plus vrai ; je me suis honorée de le lui témoigner sans cesse. Dans les dernières années de l'existence des couvens, ce n'était plus qu'elle seule que j'allais voir dans le sien. Maintenant, sortie de cet asile, lorsque l'âge et les infirmités le lui rendaient nécessaire, réduite à la médiocre pension qui lui est assignée, elle végète non loin des lieux de notre ancienne demeure et de ceux où je suis prisonnière ; et dans les disgrâces d'une situation malaisée, elle ne gémit que de la détention de sa *fille*, car c'est ainsi qu'elle m'appelle toujours. Ames sensibles, vous cesserez quelquefois de me plaindre en appréciant les biens que le ciel m'a conservés ; mes persécuteurs, au milieu de leur puissance, n'ont pas celui d'être aimés par une Agathe, qui les chérirait plus encore s'ils tombaient dans l'infortune.

L'hiver s'était écoulé, j'avais un peu moins vu ma mère dans cette saison ; mais mon père n'aurait pas laissé pas-

ser un dimanche sans venir me visiter, et me faire faire une promenade au Jardin du Roi, pour peu que le temps le permît ; nous y bravions la rigueur du froid en courant gaiement sur la neige. Promenades charmantes, dont le souvenir me fut rappelé vingt ans après en lisant ces vers de Tompson, que je ne répète jamais sans attendrissement :

> Pleas'd was J, in my chearful morn of life,
> When nurs'd by careless solitude J liv'd,
> And sung of nature with unceasing joy,
> Pleas'd was J wandering through your rough domain,
> Throungh the pure virgin snows, myself as pure, etc.[1].

Il avait été arrêté, dès mon entrée au couvent, que je n'y resterais qu'une année; je l'avais désiré moi-même, j'aimais à voir un terme au sacrifice que je faisais de me séparer de ma mère. Les religieuses, de leur côté, en accordant de me faire faire ma première communion au quatrième mois de mon séjour avec elles, avaient eu grand soin de stipuler que je ne les quitterais pas plus tôt pour cela, et que j'achèverais mon année. Cette année révolue, il fut question de sortir. Ma mère m'annonça que ma bonne-maman Phlipon, qui m'aimait beaucoup, désirait que j'allasse lui faire compagnie durant quelque temps, et qu'elle en était convenue avec elle, comme d'un arrangement qui ne pourrait me faire de peine, puisqu'elle me verrait là bien plus souvent qu'au couvent; arrangement qui d'ailleurs s'accordait parfaitement avec les circonstances. Mon père était entré dans les charges de sa communauté : il se trouvait ainsi souvent appelé au dehors : je compris aisément

[1] « O que j'aimais, au riant matin de ma vie, quand mes jours s'écoulaient, exempt de soins, dans la solitude, quand je chantais la nature, dans une perpétuelle ivresse; que j'aimais, ô frimats, à parcourir votre âpre domaine, et pur comme la neige, à fouler aux pieds sa pureté virginale ! »

que la surveillance de ma mère devant dès-lors se porter davantage sur les travaux confiés aux jeunes gens dont jusque-là elle ne s'était jamais mêlée, elle avait un peu perdu de la liberté qu'elle voulait avoir tout entière pour s'occuper de moi. La situation qu'elle me proposait était véritablement une douce transition de ma séparation d'avec elle à mon entier rapprochement de sa personne, et je l'acceptai d'autant plus aisément que j'étais attachée à ma bonne maman. C'était une petite femme de bonne grâce et de belle humeur, dont les manières agréables, le langage poli, le rire gracieux et le coup-d'œil malin, annonçaient encore quelques prétentions à plaire ou à faire souvenir qu'elle avait plu. Elle avait soixante-cinq ou six ans, donnait des soins à sa toilette, appropriée d'ailleurs à son âge; car elle se piquait, par-dessus tout, de bien sentir et observer les convenances. Beaucoup d'embonpoint, une marche assez légère, une contenance fort redressée, une petite main dont elle faisait jouer les doigts avec grâce, le ton sentimental entremêlé de propos joyeux et décens, éloignaient d'elle les apparences de la vieillesse. Elle était aimable pour les jeunes personnes dont la société lui plaisait beaucoup, et de qui elle mettait quelque orgueil à être recherchée. Veuve au bout d'un an de mariage, elle avait eu mon père pour enfant unique et posthume; les revers du commerce dans lequel elle avait été établie, l'ayant jetée dans l'infortune, elle avait été dans le cas de chercher des ressources chez des parens éloignés, opulens, qui la préférèrent à d'autres pour l'éducation de leur famille : c'est ainsi qu'elle avait élevé, chez madame de Boismorel, son fils Roberge, dont j'aurai à parler dans la suite, et sa fille, devenue madame de Favières. Une petite succession lui avait enfin assuré son indépendance. Elle vivait dans l'île Saint-Louis, où elle

occupait un logement décent, avec sa sœur mademoiselle Rotisset, qu'elle appelait *Angélique*. Cette bonne fille, asthmatique et dévote, pure comme un ange, simple comme un enfant, était la très-humble servante de son aînée ; les soins du petit ménage roulaient uniquement sur elle. Une domestique ambulante, qui venait deux fois le jour, était chargée des plus grossiers ; mais Angélique suffisait au reste, et habillait sa sœur avec révérence. Elle devint tout naturellement ma gouvernante, en même temps que madame Phlipon se faisait mon institutrice. Me voilà donc entre leurs mains, après avoir quitté la maison du Seigneur, regrettée, chérie, embrassée de toutes les religieuses, pleurée de mon Agathe et de ma Sophie, gémissant de leur séparation, et me promettant bien de l'adoucir par de fréquentes visites.

Cet engagement m'était trop cher pour que je ne fusse pas fidèle à le remplir. Les promenades se dirigèrent fréquemment du côté de la Congrégation. Ma tante Angélique, ou mon père se faisait un plaisir de m'y conduire ; mon arrivée au parloir s'annonçait dans toute la maison, j'y voyais vingt personnes en une heure ; mais ces visites remplaçaient mal les communications de tous les jours et les confidences de l'amitié : elles devinrent plus rares ; je les suppléai par des lettres dont le commerce s'établit principalement avec Sophie : origine de mon goût pour écrire, et l'une des causes qui, par l'habitude, en aient augmenté chez moi la facilité.

DEUXIÈME PARTIE.

28 août.

Je sens s'affaiblir la résolution de poursuivre mon entreprise ; les maux de mon pays me tourmentent ; la perte de mes amis affecte mon courage ; une tristesse involontaire pénètre mes sens, éteint mon imagination, et flétrit mon cœur. La France n'est plus qu'un vaste théâtre de carnage, une arène sanglante où se déchirent ses propres enfans.

L'ennemi, favorisé par les divisions intestines, s'avance de toutes parts; les villes du nord tombent en sa puissance; la Flandre et l'Alsace vont devenir sa proie ; l'Espagnol ravage le Roussillon; les Savoisiens repoussent une alliance que l'anarchie rend affreuse ; ils retournent à leur ancien maître, dont les soldats franchissent nos frontières ; les rebelles de la Vendée continuent de désoler une grande étendue de territoire; les Lyonnais, indiscrètement irrités, ont développé leur résistance : Marseille vole à leur secours, les départemens voisins s'ébranlent ; et dans cette agitation universelle, dans ces déchiremens multipliés, il n'est rien d'uniforme que la marche des puissances étrangères. Notre gouvernement est une espèce de monstre, dont les formes et l'action sont également révoltantes ; il détruit tout ce qu'il touche, et se dévore lui-même : ce dernier excès fait l'unique consolation de ses nombreuses victimes.

Les armées, aussi mal approvisionnées que mal conduites, se battent et fuient alternativement en désespérées; les généraux habiles sont accusés de trahison, parce que des *représentans*, qui n'entendent rien à la guerre, trouvent mauvais ce qu'ils ne comprennent point, et ju-

gent *aristocrates* tous les individus plus éclairés qu'eux. Un corps législatif, que la faiblesse caractérisa dès les premiers instans de son existence, offrait d'abord de très-vifs débats, tant qu'il exista dans son sein assez de lumières pour connaître les dangers, et de courage pour les prédire ; les hommes probes et généreux qui voulaient le bien de leur patrie, et osèrent tenter de l'établir, dénoncés audacieusement sous les plus odieuses couleurs, et de la manière la plus contradictoire, furent enfin sacrifiés, par l'ignorance et la peur, à l'intrigue et au brigandage : chassés de ce corps, dont ils étaient l'élite, ils ne laissèrent après eux qu'une minorité extravagante et corrompue, dominant par la tyrannie, et dont les sottises et les crimes creusent le propre tombeau, mais en consommant la ruine publique. La nation, lâche et mal instruite, parce que l'égoïsme est paresseux, et que la paresse ne se donne pas la peine de rien voir, a laissé recevoir une constitution vicieuse, qui eût-elle été meilleure, devait être rejetée avec indignation, parce qu'on ne peut, sans s'avilir, rien accepter de la scélératesse ; elle prétend à la sûreté, à la liberté, qu'elle a vu impunément violer dans la personne de ses représentans ! Elle ne peut changer que d'oppresseurs ; elle est déjà sous un joug de fer, et tout changement lui paraît un bien : mais incapable d'en opérer un elle-même, elle l'attend du premier maître qui voudra la commander. O Brutus ! dont la main hardie affranchit vainement les Romains corrompus, nous avons erré comme toi. Ces hommes purs, dont l'âme ardente aspirait la liberté, que la philosophie avait préparés pour elle dans le calme de l'étude et l'austérité de la retraite, se sont flattés, comme toi, que le renversement de la tyrannie allait ouvrir le règne de la justice et de la paix : il n'a été que le signal des passions haineuses et des vices les plus hideux. Tu

disais, après les proscriptions des Triumvirs, que tu avais plus de honte de ce qui avait causé la mort de Cicéron, que de douleur de sa mort même; tu blâmais tes amis de Rome de ce *qu'ils se rendaient esclaves plus par leur faute que par celle des tyrans*, et qu'ils avaient *la lâcheté* de voir et de souffrir des choses dont le seul récit aurait dû leur être insupportable, et leur faire horreur. C'est ainsi que je m'indignais du fond de ma prison; mais l'heure de l'indignation est passée; car il est évident qu'on ne peut plus rien attendre de bien, ni s'étonner de rien de mal. L'histoire peindra-t-elle jamais l'horreur de ces temps affreux, et les hommes abominables qui les remplissent de leurs forfaits? Ils outrepassent les cruautés de Marius, les sanguinaires expéditions de Sylla : celui-ci, faisant parquer et égorger six mille hommes qui s'étaient rendus à lui, près du sénat qu'il rassure et fait délibérer au bruit de leurs cris douloureux, se conduisait en tyran qui abuse de son pouvoir usurpé. Mais à quoi peut-on comparer la domination de ces hypocrites qui, toujours revêtus du masque de la justice, toujours parlant le langage de la loi, ont créé un tribunal pour servir leur vengeance, et envoient à l'échafaud, avec des formes juridiquement insultantes, tous les hommes dont la vertu les offense, dont les talens leur font ombrage, ou dont les richesses excitent leur convoitise? Quelle Babylone présenta jamais le spectacle de ce Paris, souillé de sang et de débauches, gouverné par des magistrats qui font profession de débiter le mensonge, de vendre la calomnie, de préconiser l'assassinat? Quel peuple a jamais corrompu sa morale et son instinct, au point de contracter le besoin de voir des supplices, de frémir de rage quand ils sont retardés, et d'être toujours prêt à exercer sa férocité sur quiconque entreprend de l'adoucir ou de la calmer? Les journées de septembre

ne furent que l'ouvrage d'un petit nombre de tigres enivrés; celles des 31 mai et 2 juin marquèrent le triomphe de la scélératesse, par l'apathie de tous les Parisiens et leur aveu tacite à l'esclavage : depuis cette époque, la gradation est effrayante ; ce qu'on appelle dans la Convention, la Montagne, ne présente que des brigands, vêtus et jurant comme les gens du port, prêchant le meurtre et donnant l'exemple du pillage. Un peuple nombreux environne le palais de la justice, et sa fureur éclate contre les juges qui ne prononcent pas assez vite la condamnation de l'innocence. Les prisons regorgent d'hommes en place, de généraux de fonctionnaires publics, et d'individus à caractère qui honoraient l'humanité ; la délation est reçue comme preuve de civisme, et le soin de rechercher ou de détenir les gens de bien, ou les personnes riches, fait l'unique fonction d'administrateurs ignares et vils.

Les victimes d'Orléans sont tombées. Charlotte Corday n'a pas produit le plus léger mouvement dans une ville qui ne méritait pas qu'elle la délivrât d'un monstre. Brissot[1], Gensonné, une foule d'autres députés demeurent sous le décret d'accusation : les preuves manquent, mais la fureur s'accroît et au défaut de raison pour les condamner, on ménage la volonté du souverain qui demande leur tête, comme une bête féroce qui attend sa proie. Custine a vécu[2];

[1] Des femmes qui s'assemblent en club dans l'église de Saint-Eustache, disaient un jour, en heurlant, qu'il fallait avoir la tête de Brissot, et ne pas souffrir que les juges apportassent dans son procès les lenteurs qu'ils mettaient dans celui de Custine. Deux mille âmes environnant le palais, le jour du jugement de ce général, frémissaient de crainte qu'il échappât, et disaient hautement : « S'il est blanchi, il faudra en faire comme de Montmorin, et, avec lui, de tous les scélérats qui sont dans les prisons. »

[2] Ses biens sont confisqués. Sa belle-fille, jeune et charmante femme, enceinte, qui partageait ses journées entre son beau-père, traîné au tribunal, et son mari, détenu à la Force, est emprisonné sitôt après l'exécution du premier. Elle fait une fausse couche, qu'importe à ces tigres? l'accusateur public avait reçu d'elle

Robespierre jouit; Hébert marque les victimes, Chabot les compte; le tribunal se presse; le peuple se prépare pour accélérer et généraliser les exécutions : cependant la disette se fait sentir; des lois meurtrières étouffent l'industrie, arrêtent la circulation, anéantissent le commerce; les finances se dilapident; la désorganisation est partout, et dans ce renversement absolu de la fortune publique, des hommes sans pudeur fondent leur opulence, mettent à prix toutes leurs actions, et font un tarif pour la mort ou la vie de leurs concitoyens.

Dillon et Castellane sortent, l'un des Magdelonnettes, l'autre de Sainte-Pélagie, en payant trente mille livres à Chabot; Sillery fait marchander sa liberté, qu'il est assez riche pour acquérir, et deux cents bouteilles de son excellent vin de Champagne sont le surplus du marché auprès des *catins* du comité[1]. La femme de Roland, rappelée de temps en temps, par les soins du *père Duchêne*, à la fureur de la populace, en attend les derniers [illegible]ès dans la même prison, d'où une fille entretenue sort tranquille, après avoir payé sa sûreté et l'impunité de son complice, fabricateur de faux assignats. Henriot, commandant la garde nationale, d'abord laquais, commis au barrières, puis massacreur à Saint-Firmin, brise des scellés, vide des caves, enlève des meubles, et n'en montre pas moins d'insolence. Chargé de faire garder ceux des députés détenus au Luxembourg, il ose les voir, les insulter, leur enlever

deux cents mille livres pour sauver l'innocence : il les rend, mais il fait arrêter celle qui pourrait dénoncer son infamie.

[1] L'argent et le vin ont été donnés et reçus; Sillery n'y a gagné que la liberté de voir et d'entretenir qui lui plaît; mais il est gardé au Luxembourg avec cet adoucissement. Trois ou quatre femmes perdues, appartenant aux misérables gangrenés des comités de Salut public et de Sureté générale, forment la société marchande dans laquelle on stipule les moyens précuniaires de salut de chaque individu remarquable.

de vive force plumes, livres, papiers, et joindre la menace à l'outrage. La subordination des autorités est une chimère, qu'il n'est pas permis de rappeler sans encourir l'accusation d'incivisme, et se faire supposer des intentions contre-révolutionnaires. Les députés fugitifs ont-ils enfin quitté cette terre inhospitalière, qui dévore les gens de bien et s'imbibe de leur sang? O mes amis! puisse le ciel favorable vous faire aborder aux États-Unis, asile unique de la liberté! Mes vœux vous y conduisent, et j'ai quelque espérance que vous voguez actuellement vers ces contrées. Mais hélas! c'en est fait pour moi: je ne vous reverrai plus; et dans votre éloignement si vivement désiré pour votre salut, je pleure pourtant notre séparation dernière! Et toi, vénérable époux, tu t'aigris et t'affaiblis dans une vieillesse prématurée, que tu dérobes avec effort à la poursuite des assassins; me sera-t-il donné de te revoir encore, et [illegible] porter quelque consolation dans ton âme abreuvée d'amertume? Combien de jours me reste-t-il à être témoin de la désolation de mon pays et de l'avilissement de mes concitoyens!....... Environnée de ces tristes images, je n'ai pu me soustraire à la douleur; des larmes rares s'échappent de mes yeux appesantis, et j'ai laissé reposer ma plume légère qui s'était promenée sur mes jeunes années.

Je veux tenter de les rappeler encore, et d'en suivre le cours; peut-être un jour mes récits ingénus charmeront les instans de quelque infortunée captive, qui oubliera son sort en s'attendrissant sur le mien; peut-être les philosophes qui veulent peindre le cœur humain dans la suite d'un roman ou l'action d'un drame, trouveront-ils à l'étudier dans mon histoire.

Avant peu de jours, peut-être, le défaut de subsistance, irritant le peuple fatigué, le portera à des mouvemens

que ses conducteurs auront soin de rendre funestes. Le 10 août devait être la commémoration des ides de septembre; on menaçait hautement avant-hier de les renouveler, si Custine n'était condamné à mourir. Les *cordeliers* établissent déjà la nécessité de se défaire des gens suspects; des punitions sont prescrites contre ceux qui ont mal parlé de ces fameuses journées : n'est-ce pas préparer la justification de leur retour? Les individus qu'on envoie au tribunal révolutionnaire, ne sont pas des accusés qu'on lui donne à juger; ce sont des victimes qu'il est chargé de faire périr. Les détenus pour toute autre cause que des crimes, ne sont pas sous la sauve garde de la loi; mais abandonnés à la merci des soupçons et de la calomnie, ils ne peuvent se croire à l'abri d'une aveugle fureur. Quittons cette époque malheureuse, comparable au règne de Tibère; renouvelez-vous pour moi, momens tranquilles de ma douce adolescence!

J'avais passé mes douze ans, et la troisième année de mon troisième lustre s'écoulait sous les yeux de ma bonne-maman. La paix de sa demeure et la piété de ma tante Angélique convenaient admirablement aux dispositions tendres et recueillies que j'avais rapportées du couvent. Tous les matins ma tante me conduisait à l'église pour y entendre la messe; j'y fus bientôt remarquée par ces accapareurs de conscience qui se faisaient un mérite devant Dieu de peupler les cloîtres. M. l'abbé Géry, au cou tors, à l'œil baissé, s'accoste de celle qu'il croyait être ma gouvernante, pour la féliciter sur l'édification que produisait l'exemple de son élève, et témoigner le désir qu'il aurait d'être choisi pour la conduire dans les voies du Seigneur. Il apprit avec regret que les grandes cérémonies étaient faites, et que j'avais donné ma confiance; alors il désira savoir de moi si je n'avais pas de projet pour ma desti-

nation future et le renoncement au monde : je lui répondis que j'étais trop jeune encore pour connaître ma vocation. M. Géry soupira, me dit de belles choses, et ne manquait pas l'occasion de se trouver sur mon passage pour nous saluer dévotement. La piété de mon jeune cœur n'allait pas jusqu'au goût des affectations jésuitiques; elle était trop vraie pour s'allier avec les ridicules du bigotisme, et le contorsde M. Géry ne me plaisait nullement. J'avais pourtant le secret dessein de me consacrer à la vie religieuse; saint François-de-Sales, l'un des plus aimables saints du paradis, avait fait ma conquête, et les dames de la Visitation, dont il était l'instituteur, étaient déjà mes sœurs d'adoption. Mais je jugeais bien qu'étant fille unique, je n'obtiendrais pas de mes parens la permission de prononcer des vœux avant ma majorité; je ne voulais point les chagriner à l'avance : d'ailleurs, s'il arrivait que, par la durée de l'épreuve, ma vocation s'ébranlât, ce serait prêter des armes aux mondains; je résolus donc de taire ma résolution et de marcher au but en silence. Je mettais à contribution la petite bibliothèque de ma bonne-maman; la *Philotée* de saint François-de-Sales et le *Manuel* de saint Augustin devinrent les sources de mes méditations favorites : quelle doctrine d'amour et quel délicieux aliment pour l'innocence d'une âme ardente, livrée aux célestes illusions! Des ouvrages de controverse de Bossuet m'offrirent une nouvelle pâture; tels favorables qu'ils fussent à la cause qu'ils avaient pour objet de défendre, ils faisaient connaître quelques-unes des objections contre elle, et me mirent sur la voie de raisonner ma croyance. Ce fut le premier pas; il y eut bien loin de celui-là au septicisme où je devais parvenir quelques années ensuite, après avoir été successivement janséniste, cartésienne, stoïcienne et déiste! Que de chemins, pour finir par le patriotisme qui

m'a fait jeter dans les fers! Au milieu de tout cela, de vieux bouquins de voyages, force mythologie, amusèrent mon imagination, et les lettres de madame de Sévigné fixèrent mon goût; son aimable facilité, ses grâces, son enjouement, sa tendresse, me firent entrer dans son intimité; je connaissais sa société, j'étais familiarisée avec ses entours comme si j'eusse vécu avec elle. Ma bonne-maman voyait peu de monde et sortait rarement; mais son humeur agréable animait la conversation lorsque je travaillais près d'elle aux petits ouvrages de main qu'elle se plaisait à m'enseigner ou à me faire faire. Madame Besnard, cette grand'tante qui m'avait surveillée lorsque j'étais en nourrice, venait chez sa sœur tous les jours passer deux heures de l'après-dîner; son caractère austère était toujours accompagné de formes solennelles en d'un air de cérémonie dont madame Phlipon plaisantait quelquefois, mais assez légèrement, pour ne pas offenser sa sœur, qui, au reste, payait son écot par quelque bonne vérité un peu brusquement dite, et dont son excellent cœur lui faisait pardonner la rudesse. Ma bonne-maman, qui mettait un grand prix aux grâces et à tout ce qui peut embellir la vie sociale, était infiniment sensible aux prévenances que mon caractère doux, l'envie de plaire à ceux avec qui je me trouve, et que ses manières aimables m'inspiraient plus particulièrement pour elle, me faisaient avoir à son égard. Elle me disait quelquefois de jolies choses auxquelles je ne répondais pas mal; elle se rengorgeait alors avec complaisance, et lançait un coup-d'œil de satisfaction à madame à Besnard, qui haussant les épaules, saisissait l'instant où j'étais un peu éloignée pour lui crier à voix basse que j'entendais fort bien: « En vérité, vous êtes insupportable; vous la gâterez : quel dommage! » Ma bonne-maman, de se redresser davantage, d'un air de su-

périorité, rassurant sa sœur sur son savoir-faire; la bonne Angélique, avec sa figure pâle, son menton avancé, ses lunettes sur le nez, son tricot à la main; leur disait tranquillement qu'il n'y avait pas de danger, que personne n'y ferait rien, et que j'étais bien assez raisonnable pour m'élever toute seule. Cette dame Besnard, si austère, et craignant le danger des propos flatteurs, s'inquiétait beaucoup de me voir coucher sur un lit dur; et s'il m'arrivait au doigt le plus petit mal, elle ne manquait pas de venir deux fois le jour pour juger de ses progrès : quelle franche inquiétude! quels soins empressés elle avait alors, et comme ils étaient touchans sous son apparente sévérité!

En vérité, je crois que le ciel m'avait environnée tout exprès de bonnes âmes, pour rendre la mienne la plus aimante qu'il soit possible. Il prit un jour fantaisie à ma bonne-maman d'aller faire visite à madame de Boismorel, soit pour le plaisir de la voir, soit pour celui de lui montrer sa petite-fille : préparatifs en conséquence; grande toilette dès le matin; nous voilà parties avec la tante Angélique pour arriver rue Saint-Louis au Marais, vers midi. En entrant dans l'hôtel, tous les gens, à commencer par le portier, saluent affectueusement, et avec un air d'égard, madame Phlipon : c'est à qui s'empressera de lui faire plus d'honnêtetés. Elle répond à tous, d'un ton caressant, avec dignité; c'était bien jusque-là. Mais on voit sa petite-fille, elle ne tient pas au petit plaisir de la faire remarquer; les *gens* veulent se mêler de faire des complimens. Je commençai à sentir une sorte de malaise, difficile à m'expliquer, et dans lequel je démêlai pourtant que les gens pouvaient me regarder, mais qu'il ne leur appartenait point de me complimenter. Nous parvenons plus avant; un grand laquais nous annonce, et nous entrons au salon où madame de Boismorel assise,

avec son chien, sur ce qu'on appelait alors, non pas une *ottomane*, mais un *canapé*, brodait gravement en tapisserie. Madame de Boismorel était de l'âge, de la taille et de la corpulence de ma bonne-maman; mais son costume tenait moins du goût que de la prétention d'annoncer l'opulence et de marquer la qualité; et sa physionomie, loin d'exprimer le désir de plaire, annonçait la volonté d'être considérée, l'assurance de mériter qu'il en fût ainsi. Une riche dentelle chiffonnée en petit bonnet à papillons pointus comme des oreilles de lièvre, placée sur le sommet de la tête, laissait voir des cheveux, peut-être empruntés, rangés avec cette feinte discrétion qu'il fallait bien revêtir après soixante ans; et du rouge à doubles couches, donnait à des yeux fort insignifians, beaucoup plus de dureté qu'il n'était nécessaire pour me faire baisser les miens. « Eh! bonjour, mademoiselle Rotisset! s'écrie d'une voix haute et froide madame de Boismorel, en se levant à notre approche, (Mademoiselle? quoi! ma bonne-maman est ici mademoiselle?) Mais vraiment je suis bien aise de vous voir! Et ce bel enfant; c'est votre petite-fille? elle sera fort bien! Venez ici, mon cœur, asseyez-vous à côté de moi. Elle est timide : quel âge a-t-elle, votre petite-fille mademoiselle Rotisset? Elle est un peu brune, mais le fond de la peau est excellent; cela s'éclaircira avant peu: elle est déjà bien formée! Vous devez avoir la main heureuse, ma bonne amie; n'avez-vous jamais mis à la loterie? — Jamais, madame, je n'aime pas les jeux de hasard. — Je le crois; à votre âge on imagine avoir jeu sûr: quel son de voix! il est doux et plein : mais comme elle est grave! N'êtes-vous pas un peu dévote? — Je connais mes devoirs, je tâche de les remplir. — Fort bien! Vous avez envie d'être religieuse, n'est-ce pas? — J'ignore ma destination, je ne cherche point encore à la juger. —

Comme c'est sentencieux ! Elle lit, votre petite fille, mademoiselle Rotisset ? — La lecture est son plus grand plaisir ; elle y emploie une partie des jours. — Oh ! je vois cela, mais prenez garde qu'elle ne devienne une savante, ce serait grand'pitié. » La conversation s'établit entre ces dames, sur la famille et la société de la maîtresse de la maison ; ma bonne-maman demandait des nouvelles de l'oncle et du cousin, de la bru et de l'amie, et de l'abbé Langlois, et de la marquise de Lévi, et du conseiller Brion, et du curé Parent. On parlait de leur santé, de leurs alliances et de leurs travers, comme de ceux de madame de Roudé, par exemple, qui, malgré son âge, aimait encore à faire belle gorge, et portait toujours la sienne à découvert, excepté lorsqu'elle montait en voiture, ou qu'elle en descendait ; car elle la cachait alors d'un grand mouchoir qu'elle tenait à sa poche dans cette intention, parce que, disait-elle, cela n'est pas fait pour montrer à des laquais. Durant ce dialogue, madame de Boismorel faisait quelques points sur le canevas, une caresse à son chien, et me fixait le plus souvent. J'avais soin d'éviter ses regards qui me déplaisaient beaucoup ; et portant les miens dans l'appartement dont la décoration me paraissait plus agréable que la dame qui l'habitait, mon sang circulait avec plus de rapidité que de coutume, je sentais mes joues animées, mon cœur palpitant et oppressé ; je ne me demandais pas encore pourquoi ma bonne-maman n'était point sur le canapé, et madame de Boismorel dans le rôle de mademoiselle Rotisset : mais j'avais le sentiment qui conduit à cette réflexion, et je vis terminer la visite comme on reçoit un soulagement à l'instant de la souffrance. « Ah ça ! n'oubliez pas de me faire prendre un billet de loterie ; que ce soit votre petite-fille qui choisisse le numéro, entendez-vous, mademoiselle Rotisset ? je veux avoir l'étrenne de sa main : embrassez-

moi donc; et vous, mon petit cœur, ne baissez pas tant les yeux; ils sont fort bons à voir ces yeux-là, et un confesseur ne défend pas de les ouvrir : ah! mademoiselle Rotisset, vous aurez des coups de chapeau, je vous le promets, et de bonne heure. Bonjour, mesdames; et madame de Boismorel tire sa sonnette, ordonne à Lafleur d'aller dans deux jours chercher un billet de loterie chez mademoiselle Rotisset, fait taire son petit chien, et elle était déjà replacée sur son canapé avant que nous eussions gagné l'antichambre.

Nous marchions en silence pour revenir à la maison, où j'avais hâte de retrouver des livres qui me fissent oublier madame de Boismorel, dont je ne goûtais pas plus les complimens que ceux de ses gens. Ma bonne-maman, demi-satisfaite, parlait d'elle quelquefois et de ses singularités; de son égoïsme qui lui faisait dire que les enfans n'étaient que des causes secondes, lorsque ma bonne-maman se permettait de lui représenter les intérêts des siens pour arrêter ses grandes dépenses; de sa manière libre, mais ordinaire parmi les femmes de la bonne compagnie, qui lui faisait recevoir son confesseur et d'autres à sa toilette, et passer sa chemise en leur présence, etc. Ce ton, ces mœurs, me paraissaient étranges; je faisais causer ma bonne-maman sur tout cela avec curiosité; mais je gardais pour moi les impressions que j'en recevais, et il me semblait que je ne pouvais pas me permettre de les lui faire toutes connaître.

Quinze jours après notre visite, nous reçumes celle de M. de Boismorel fils, qui ne s'était pas trouvé chez sa mère lorsque nous nous y étions rendues; c'était un homme de trente-sept à trente-huit ans, d'une physionomie grave et douce, d'un ton décent et noble; ses regards s'échappaient en longs éclairs d'un œil très-ouvert

et un peu trop gros; sa voix mâle et forte, que l'on sentait adoucie par égard, avait l'accent de l'âme et l'expression gracieuse d'une politesse qui n'est point en superficie. Il aborda ma bonne-maman avec respect, l'appelant sa bonne amie, me salua avec cette sorte de révérence que les hommes sensibles s'honorent de témoigner aux jeunes personnes du sexe : la conversation devint facile autant qu'elle était mesurée; il ne perdait pas l'occasion de rappeler avec grâce les obligations qu'il avait aux soins de ma bonne-maman, et je compris qu'il lui disait d'une manière enveloppée, mais délicate, que la Providence récompensait ses soins généreux pour les enfans d'autrui, par la satisfaction qu'elle lui préparait dans le seul qui lui eût été donné. Je trouvai M. de Boismorel bien plus aimable que sa mère, et j'étais charmée de le voir revenir, ce qui lui arrivait tous les deux ou trois mois. Il avait épousé, fort jeune, une femme charmante; il en avait un fils dont l'éducation l'occupait beaucoup; il voulait la faire lui-même, il la dirigeait d'après des vues philosophiques, que les préjugés de sa mère et la grande dévotion de sa femme ne contrariaient pas peu : on l'accusait de singularité; il avait eu des attaques de nerfs à la suite d'une maladie inflammatoire et terrible, et les vieilles comtesses, les grands robins, les petits abbés de sa famille ou de la société de sa mère, attribuaient à une affection de cerveau, comme suite de sa maladie, les opinions et le régime qu'il avait adoptés et prétendait suivre dans l'éducation de son fils. Toutes ces circonstances m'attachèrent beaucoup quand elles furent venues à ma connaissance; je trouvais que cet homme singulier raisonnait fort pertinemment. Je commençai à soupçonner qu'il y avait une raison du monde et une raison de cabibinet, pour ainsi dire, une morale de principe et une mo-

rale pratique, de la contradiction desquelles résultaient tant de bizarreries dont j'entrevoyais quelques-unes; enfin, que la société appelait fou celui qui n'était pas fou de la folie commune; et les matériaux de la réflexion s'amassaient insensiblement dans ma tête rêveuse.

Ma bonne-maman opposait quelquefois aux sentimens, à la conduite de M. de Boismorel, la conduite et les sentimens de sa sœur madame de Favières, dont elle avait à se plaindre, à qui son frère avait eu besoin de rappeler que mademoiselle Rotisset était leur parente (circonstance que leur mère, disais-je en moi-même, a l'air d'ignorer ou de vouloir méconnaître), et chez qui elle n'avait nulle envie de me présenter, à ma grande satisfaction; ce qu'elle jugea si bien, qu'il ne fut jamais non plus question de retourner chez madame de Boismorel.

Mon père était sorti de charge, l'année que j'avais dû passer chez ma bonne-maman était finie; je retournai près de mon excellente mère. Je ne quittai pas sans quelque regret le beau quartier de l'île Saint-Louis, ces quais agréables, ce rivage tranquille sur lequel je prenais l'air dans les soirs d'été avec ma tante Angélique, considérant le cours gracieux de la rivière et la campagne qui se dessinait au loin; ces quais que je traversais dans un saint zèle pour aller à l'église m'attendrir au pied des autels, sans rencontrer, dans ce chemin solitaire, aucun objet de distraction au plus doux recueillement. La gaieté de ma bonne-maman prêtait des charmes à son appartement, où j'avais passé tant de jours rians et paisibles : je m'éloignai de sa personne en pleurant, malgré mon attachement pour ma mère, dont le mérite, bien plus solide, avait un extérieur plus imposant, avec lequel je n'avais pas fait jusqu'alors de comparaison qui le rendît moins attrayant,

comme je le sentis confusément dans cet instant. Enfant de la Seine, c'était toujours sur ses bords que je venais habiter; la situation du logis paternel n'avait point le calme solitaire de la demeure de ma bonne-maman; les tableaux mouvans du Pont-Neuf variaient la scène à chaque minute, et je rentrais veritablement dans le monde, au propre et au figuré, en revenant chez ma mère. Cependant, beaucoup d'air, un graud espace s'offraient encore à mon imagination vagabonde et romantique. Combien de fois, de ma fenêtre exposée au nord, j'ai contemplé avec émotion les vastes déserts du ciel, sa voûte superbe, azurée, magnifiquement dessinée, depuis le levant bleuâtre, loin derrière le Pont-au-Change, jusqu'au couchant, dorée d'une brillante couleur aurore derrière les arbres du Cours et les maisons de Chaillot! Je ne manquais pas d'employer ainsi quelques momens à la fin d'un beau jour, et souvent des larmes douces coulaient silencieusement de mes yeux ravis, tandis que mon cœur gonflé d'un sentiment inexprimable, heureux d'être et reconnaissant d'exister, offrait à l'Être suprême un hommage pur et digne de lui. Je ne sais si la sensibilité du cœur prête à tous les objets une couleur plus vive, ou si telle situation, qui ne paraît point très-remarquable, concourt puissamment à la développer, ou si l'une et l'autre ne sont pas réciproquement cause et effet; mais, lorsque je repasse sur ma vie, je suis embarrassée d'assigner aux circonstances ou à mon caractère, cette variété, cette plénitude d'affections qui marquaient si bien tous les points de sa durée, et qui m'ont laissé un souvenir si présent de tous les lieux où je me suis trouvée.

Cajon avait toujours continué de m'enseigner la musique; il aimait à m'en faire raisonner la théorie ou plu-

tôt le mécanisme ; car, en étant un peu compositeur, il n'était guère mathématicien, et avait encore moins de métaphysique ; mais il mettait quelque gloire à me donner toute sa science. Il s'affligeait presque autant de ma froideur à chanter, qu'il s'émerveillait de ma facilité à suivre un raisonnement. «Mettez donc de l'âme, me répétait-il continuellement ; vous chantez une ariette comme les religieuses psalmodient un *magnificat.*» Le pauvre homme ne voyait pas que j'avais trop d'âme pour la mettre dans une chanson : effectivement je me sentais autant d'embarras pour donner de l'accent à un morceau tendre, que j'en aurais eu autrefois pour lire tout haut à quelqu'un l'épisode d'Eucharis ou d'Herminie. Toujours subitement transformée dans la personne qui était censée s'exprimer, je ne savais point imiter ; j'éprouvais le sentiment à peindre ; ma respiration était précipitée, ma voix tremblante : il en résultait des difficultés que je ne pouvais vaincre qu'avec effort, par un chant sérieux et plat, car je n'irais pas être passionnée. Mignard, dont ma bonne-maman estimait beaucoup la politesse espagnole, avait commencé chez elle à m'enseigner la guitare ; il continua de me donner des leçons à mon retour chez mon père. Il ne m'avait pas fallu beaucoup de mois pour exécuter les accompagnemens ordinaires : Mignard s'amusait à me rendre forte, et je devins effectivement plus habile que lui. Le malheureux en perdit la tête, comme on verra quand il sera temps de le dire. Mazon fut rappelé pour me perfectionner dans la danse, ainsi que *M. Doucet* pour l'arithmétique, la géopraphie, l'écriture et l'histoire. Mon père me rendit le burin ; il me borna dans un petit genre, auquel il crut m'intéresser en y attachant du profit ; car m'ayant mise bientôt en état d'être utile, il me donnait à faire de petits ouvrages dont il partageait le

prix avec moi, comptant à la fin de la semaine, suivant le livre qu'il m'engageait à tenir. Cela m'ennuya; je ne trouvais rien de si insipide que de graver les bords d'une boîte de montre, ou de *friser* un étui; j'amais mieux lire un bon livre que de m'acheter un ruban : je ne cachai pas mon dégoût; je ne fus point contrainte; je fermai les burins, les onglettes, et je ne les ai jamais touchés depuis. Je sortais tous les matins avec ma mère pour aller à la messe, après laquelle nous faisions quelquefois des emplettes; passé ce temps, celui des leçons de mes maîtres et les repos, je me retirais dans mon cabinet pour lire, écrire et méditer. Les longues soirées me firent reprendre l'habitude du travail des mains, durant lequel ma mère avait la complaisance de lire tout haut plusieurs heures de suite. Ces lectures me plaisaient beaucoup; mais comme elles ne me laissaient pas digérer les choses assez parfaitement à mon gré, elles m'inspirèrent l'idée de faire des extraits. Dans mon premier travail du matin, je couchai donc sur le papier ce qui m'avait le plus frappée la veille; puis je reprenais le livre pour saisir des liaisons, ou pour copier un morceau que je voulais avoir dans son entier. Ce goût devint habitude, besoin et passion. Mon père n'ayant qu'une petite bibliothèque que j'avais épuisée autrefois, je lisais des livres d'emprunt ou de louage; je ne pouvais supporter l'idée de les rendre sans m'être approprié ce que j'en estimais le meilleur. Je coulai à fond de cette manière Pluche, Rollin, Crevier, le père d'Orléans, Saint-Réal, l'abbé de Vertot et Mézeray, qui ressemble si peu au dernier; Mézeray, le plus sec des écrivains, mais l'historien de mon pays que je voulais connaître. Ma bonne-maman Bimont n'était plus de ce monde; mon petit oncle, fixé à Saint-Barthélemy, dans une meilleure place que celle de maître des enfans de chœur, s'était

fait pensionnaire du premier vicaire, l'abbé Le Jay, qui tenait assez bonne maison, et chez lequel nous allions avec lui passer les soirs des dimanches et fêtes après l'office.

L'abbé Le Jay était un bon vieillard, tout rond de taille et d'esprit, détestable prédicateur, confesseur impitoyable, casuiste, que sais-je encore! mais il entendait fort bien ses affaires : il avait su pousser et établir notaires à Paris ses deux frères, qui faisaient figure dans leur état, alors lucratif et considéré. Lui-même avait appelé pour tenir son ménage, une de ses parentes, demoiselle d'Hannaches, grande haquenée sèche et jaune, à voix rêche, fort entêtée de sa noblesse, ennuyant tout le monde de ses talens économiques et de ses parchemins. Mais enfin c'était une femme, et cela anime toujours la maison d'un prêtre; d'ailleurs elle savait entretenir l'abondance et la propreté sur la table de son cousin, grand amateur en ce genre. L'abbé Le Jay trouvait agréable d'avoir un pensionnaire aimable comme l'abbé Bimont; sa table en était plus gaie, sa cousine de meilleure humeur, et sa partie de trictrac immanquable : ma mère et la cousine devinrent *partners;* quant à moi, qui semble ainsi délaissée, je m'accomodais à merveille de la préoccupation de ces quatre personnes; car l'abbé Le Jay tenait salon dans une grande bibliothèque que je mettais à contribution suivant mon bon plaisir. Ce fut une source où je puisai tant qu'il vécut : cela ne dura pas trois ans; l'un de ses frères fit de mauvaises affaires; il en perdit l'esprit, languit six semaines, se jeta par la fenêtre et mourut de sa chute. Mademoiselle d'Hannaches, alors en procès pour la succession de son oncle *le capitaine,* fut accueillie par ma mère, et fit chez elle un séjour de dix-huit mois. Dans cet intervalle, je fus son secrétaire; j'écrivais ses lettres d'affaires; je lui copiai

sa chère généalogie ; je dressais des placets qu'elle présentait au premier président et au procureur-général du parlement de Paris, établis administrateurs de pensions fondées par un M. de Saint-Vallier, pour les pauvres demoiselles nobles ; et je l'accompagnai quelquefois lorsqu'elle allait solliciter différentes personnes. Je remarquai fort bien que, malgré son ignorance, sa tournure empesée, son mauvais langage, son antique toilette et tous ses ridicules, on faisait honneur à son origine ; on écoutait gravement les noms de ses auteurs, dont elle répétait toujours l'énumération, et l'on s'employait pour appuyer ses demandes. Je rapprochais la réception décente qui lui était faite, de celle de madame de Boismorel, qui m'avait laissé des traces profondes ; je ne pouvais me dissimuler que je valais mieux que mademoiselle d'Hannaches, dont les quarante ans et la généalogie ne lui donnaient pas la faculté de faire une lettre qui eût le sens commun, ni qui fût lisible ; je trouvais le monde bien injuste et les institutions sociales bien extravagantes.

Mais voyons un peu ce qu'étaient devenues mes amies du couvent. Mon Agathe m'écrivait de temps en temps de ces lettres tendres dont l'accent, tout particulier à ces colombes gémissantes qui ne pouvaient se permettre que l'amitié, était encore avivé chez elle par son âme ardente ; les petits coffres, les jolies pelotes et les bonbons les accompagnaient toutes les fois qu'il lui était possible de les y joindre : j'allais la voir de temps en temps ; j'entrai même au couvent lors d'une fête qu'on donnait à la supérieure ; privilége qu'on avait eu soin de m'assurer par une permission de l'archevêque, sollicitée à mon insu, et présentée ensuite comme une faveur spéciale dont je sentais bien le prix. Tout était en mouvement, les jeunes personnes bien parées, la salle commune ornée de fleurs, le réfec-

toire garni de friandises; il faut avouer que dans ces fêtes de pauvres récluses, où l'on pouvait trouver de l'enfantillage, il régnait aussi ce je ne sais quoi d'aimable, d'ingénu, de gracieux, qui n'appartient qu'à la douceur des femmes, à la vivacité de leur imagination, à l'innocence de leurs ébats lorsqu'elles s'égaient entre elles, loin de la présence d'un sexe qui les rend toujours plus sérieuses quand il ne les fait pas délirer. Un petit drame, fort médiocre, mais animé par les voix de jeunes filles exécutant en chœur quelques couplets, fut le premier point du rassemblement; des danses folâtres lui succédèrent; des plaisanteries, quelquefois heureuses, un rire badin, d'autant plus vif, qu'il contrastait davantage avec la gravité habituelle, réalisaient les saturnales pour toutes les chères sœurs et leurs élèves. Le médecin de la maison vint à l'infirmerie visiter quelques malades; il fallut bien lui donner le spectacle de la fête : on l'amena sous un cloître décoré de guirlandes de verdure, où l'on avait établi une sorte de foire; là, de jeunes professes vendaient des chansons, d'autres distribuaient des gâteaux; celle-ci tirait une loterie; celle-là disait la bonne aventure; les petits enfans portaient des corbeilles de fruits, et de ce côté l'on formait un concert. A l'arrivée de la perruque doctorale, les novices baissent leur voile; les grandes pensionnaires regardent si leur parure n'est pas dérangée; les plus jeunes filles prennent un air composé; moi-même je tiens ma guitare avec moins de négligence. Elle était suspendue devant moi par un ruban passé sur l'épaule; on avait voulu m'entendre, et les circonstances m'avaient inspiré deux couplets médiocres, dont l'à-propos fut d'un grand effet: Cajon eût été content de ma manière de les chanter; car, n'exprimant que des sentimens auxquels je pouvais m'abandonner, rien n'avait contraint mes accens. On désirait

que je les répétasse devant le médecin ; ce ne fut plus la même chose : la voix était moins sûre et l'expression comme voilée ; une vieille sœur le remarqua d'un air malin, en disant que ma figure en était plus touchante. Le médecin s'en alla ; chacun fut bien aise qu'il partît ; mais personne n'aurait voulu qu'il ne fut pas venu.

Sophie était retournée à Amiens dans sa famille ; avant son départ, nous avions obtenu que nos mères se vissent : elles avaient, pour ainsi dire, consacré notre liaison, s'étaient réciproquement applaudies du choix de leur fille, et avaient souri aux promesses dont nous les avions fait témoins, de ne nous oublier jamais. Ç'a été plus vrai qu'elles ne le croyaient alors, malgré les modifications dont on jugera par la suite. Ma correspondance avec ma bonne amie devint très-régulière ; je lui écrivais toutes les semaines, plutôt deux fois qu'une : « Et que disiez-vous donc ? » me demandera-t-on.—« Tout ce que je voyais, pensais, sentais, apercevais ; et certes ! j'avais beaucoup à dire. » Ces communications se facilitaient et se nourrissaient par elles-mêmes ; j'apprenais à réfléchir davantage en communiquant mes réflexions ; j'étudiais avec plus d'ardeur, parce que je trouvais du plaisir à partager ce que j'avais acquis, et j'observais avec plus d'attention, parce que je me plaisais à décrire. Sophie m'écrivait moins ; une famille nombreuse, une maison fréquentée, beaucoup de devoirs de société, cette vie de province, très-occupée de petites choses et remplie de visites qui n'apprennent rien, dont une partie est régulièrement consacrée au jeu par amour du prochain, ne lui laissaient pas le temps de me dire, ni la faculté de recueillir autant de choses. Elle en mettait peut-être un plus grand prix à celles qu'elles recevaient de moi, et m'intéressait d'autant plus à les lui envoyer. La mort de l'abbé Le Jay m'ayant privée du se-

cours de sa bibliothèque, où j'avais trouvé des historiens, des mythologues, des pères de l'Église et des littérateurs; Catrou et Rouillé, qui appellent Horatius Coclès un *généreux borgne;* Maimbourg, d'aussi bon goût; Berruyer, qui écrivit l'*Histoire du peuple de Dieu*, du style dont Bitaubé a écrit le poëme de *Joseph*; le chevalier de Folard, d'une toute autre tournure, et dont les détails militaires me paraissent plus raisonnables que les réflexions des jésuites; l'abbé Banier, qui m'amusait bien plus que l'abbé Fleury; Condillac et le père André, dont la métaphysique appliquée à l'éloquence, au *beau* dans tous les genres, me plut singulièrement; quelques poésies de Voltaire, et les *Essais de morale* de Nicole; les Vies *des pères du désert*, et celle deDescartes, par André Baillet; l'Histoire universelle de Bossuet; des Lettres de saint Jérôme, et le roman de *Don Quichotte;* mille autres choses aussi concordantes: il fallut bien avoir recours aux libraires. Mon père n'étant pas dans le cas de choisir, demandait ce que je lui indiquais; mon choix se portait sur les ouvrages dont j'avais pris quelque idée, par citation ou autrement, dans ceux que j'avais déjà lus: je notai ainsi les traductions des anciens historiens. Diodore de Sicile et autres; je voulus revoir l'histoire de mon pays dans un autre écrivain que Mézeray; je choisis l'abbé Vély et ses continuateurs, bien moins intéressans que lui en traitant des époques d'après lesquelles ils auraient dû l'être davantage s'ils avaient eu le même talent; Pascal, Montesquieu, Locke, Burlamaqui, nos principaux auteurs de *théâtre*. Je n'avais point de plans, ni d'autre but que de connaître et de m'instruire; j'avais besoin d'exercer l'activité de mon esprit, d'alimenter mes goûts sérieux; j'avais besoin de bonheur, je ne pouvais le trouver que dans un grand développement de mes facultés; il résidait pour moi dans l'application. Je ne sais

pas ce que je fusse devenue, si j'eusse été dans les mains de quelque habile instituteur; il est probable que, fixée sur un objet unique ou principal, j'aurais pu porter loin un même genre de connaissance, ou acquérir un grand talent : en aurais-je été meilleure ou plus utile? c'est une question que je laisse à résoudre; mais certainement je n'eusse pas été plus heureuse : je ne connais rien de comparable à la plénitude de vie, de paix, de satisfaction, de ce temps d'innocence et d'étude. Il n'était pourtant pas sans quelque trouble : la vie de l'homme sur la terre en est-elle jamais exempte?

J'avais ordinairement plusieurs lectures en train à la fois : les unes servant de travail, les autres tenant lieu de récréation; les ouvrages historiques de longue haleine étaient lus à voix haute, comme je l'ai indiqué, dans les soirées, qui devinrent presque le seul temps où je restasse avec ma mère; je passais tout le jour dans la solitude de mon cabinet, à extraire, à m'amuser, ou à réfléchir. Dans les jours de repos de la belle saison, nous allions aux promenades publiques; mon père me conduisait, avec exactitude, à toutes les expositions de tableaux ou de divers objets d'arts, fréquentes à Paris dans le siècle du luxe et de cette espèce de prospérité. Il avait beaucoup de plaisir dans ces occasions, car il exerçait agréablement sa supériorité en me faisant remarquer ce qu'il connaissait miéux que moi, et il jouissait du goût qu'il me trouvait, comme de son ouvrage. C'était là notre point de contact; nous étions, dans ce cas, véritablement en rapport. Il n'était insensible à aucune espèce de représentation, et l'on voyait aisément qu'il aimait assez à se montrer en public, donnant le bras à une jeune personne bien mise, dont la fraîcheur faisait quelquefois bourdonner à ses oreilles des mots agréables. Si quelqu'un l'abordait avec incertitude sur la

qualité de celle qu'il accompagnait, il disait *c'est ma fille*, avec un air modestement triomphant, dont je n'étais pas la dernière à m'apercevoir, et qui me touchait beaucoup, sans m'enorgueillir, car je n'y remarquais que sa tendresse. Si je venais à parler, on le voyait examiner dans les autres l'effet du son de ma voix, du bon sens que je pouvais montrer, et leur dire par ses regards : « N'ai-je pas raison d'être fier ? » Je sentais tout cela; j'en étais quelquefois plus timide, sans malaise : il me semblait que j'avais besoin de racheter par ma modestie la petite superbe de mon père. Cependant ce monde, ces arts, l'imagination qu'ils éveillent, le goût de plaire, si naturel et si vif chez les femmes, ma dévotion, mes études, la raison et la foi, comment tout cela s'arrangeait-il? Voilà précisément l'origine de ce trouble dont je parlais tout à l'heure, et dont l'accroissement, les effets, méritent bien quelque développement, assez difficile à donner.

Chez le commun des hommes, naturellement faits pour sentir plus que pour penser, les passions portent les premières atteintes à la croyance, lorsque celle-ci a été donnée par l'éducation; eh ! ce sont encore elles qui font naître des contradictions entre les principes qu'on a pu adopter, les désirs qu'ils ne sauraient éteindre, et les institutions d'un régime mal calculé pour les accorder. Mais, dans une jeune tête réfléchissante, placée loin des écueils de la société, la raison s'inquiète la première, et elle fait examiner même avant d'avoir intérêt de douter. Cependant, si mes inquiétudes n'avaient pas pour objet des considérations personnelles, elles n'étaient pas pour cela indépendantes de ma sensibilité; je pensais par mon cœur, et ma raison, en se conservant impartiale, ne fut jamais indifférente.

La première chose qui m'ait répugné dans la religion

que je professais, avec le sérieux d'un esprit solide et conséquent, c'est la damnation universelle de tous ceux qui la méconnaissent ou l'ont ignorée. Lorsque, nourrie de l'histoire, j'eus bien envisagé l'étendue du monde, la succession des siècles, la marche des empires, les vertus publiques, les erreurs de tant de nations, je trouvai mesquine, ridicule, atroce, l'idée d'un créateur qui livre à des tourmens éternels ces innombrables individus, faibles ouvages de ses mains, jetés sur la terre au milieu de tant de périls, et dans la nuit d'une ignorance dont ils avaient déjà tant souffert. « Je suis trompée dans cet article, c'est évident; ne le suis-je pas sur quelqu'autre? Examinons. » Du moment où tout catholique a fait ce raisonnement, l'Église peut le regarder comme perdu pour elle. Je conçois parfaitement pourquoi les prêtres veulent une soumission aveugle, et prêchent si ardemment cette foi religieuse qui adopte sans examen et adore sans murmures, c'est la base de leur empire : il est détruit dès qu'on raisonne. Après la cruauté de la damnation, l'absurdité de l'infaillibilité fut ce qui me frappa davantage, et je ne tardai pas à rejeter l'une comme l'autre. « Que reste-t-il donc de vrai? » Voilà ce qui devint l'objet d'une recherche continuée durant plusieurs années, avec une activité, quelquefois une anxiété d'esprit difficile à peindre. Les ouvrages critiques, les philosophes, les moralistes, les métaphysiciens, devinrent mes lectures favorites; j'étais à la piste de ce qui pouvait me les indiquer, leur comparaison, leur analyse m'occupèrent essentiellement. J'avais perdu le Victorin, mon confesseur; il était mort, ce bon M. Lallement, à l'honnêteté, à la sagesse duquel j'aime à rendre encore ici témoignage. Dans la nécessité de lui choisir un successeur, mes vues s'étaient portées sur l'abbé Morel, attaché à ma paroisse,

et que j'avais vu chez mon oncle ; c'était un petit homme qui ne manquait pas d'esprit, et qui professait une grande austérité de principes : ce fut ma raison déterminante. Lorsque ma foi s'ébranla, il en fut instruit tout le premier ; car je n'ai jamais su dire que ce qui est : il s'empressa de me faire passer des apologistes et des défenseurs de la religion chrétienne ; me voilà donc avec l'abbé Gauchat, l'abbé Bergier, Abbadie, Holland, Clarke, etc. Je les étudiais sévèrement ; je faisais quelquefois des notes que je laissais dans le livre en le renvoyant à l'abbé Morel qui me demandait avec étonnement si c'était moi qui les avais écrites et conçues. Ce qu'il y eut de plus plaisant, c'est que ce fut dans ces ouvrages que je pris connaissance de ceux qu'ils prétendaient réfuter, et que j'y recueillais leurs titres pour me les procurer. Ainsi ; le *Traité de la Tolérance*, le *Dictionnaire philosophique*, les *Questions encyclopédiques*, *le Bon sens* du marquis d'Argens, les *Lettres juives*, l'*Espion turc*, les *Mœurs*, l'*Esprit*, *Diderot*, *d'Alembert*, *Raynal*, *le système de la Nature*, passèrent successivement entre mes mains.

Les progrès de l'esprit ne se faisaient pas seuls ; la nature avait aussi les siens dans tous les genres. Quoique ma mère ne m'eût jamais dit précisément ce que je devais attendre, elle en avait assez exprimé en ma présence dans l'occasion, et ma bonne-maman surtout s'était trop amusée à me faire certaines prophéties pour que je fusse étonnée de l'événement,

Je le remarquai, avec une sorte de joie, comme une initiation dans la classe des grandes personnes, et je l'annonçai à ma bonne mère, qui m'embrassa tendrement, ravie de me voir passer si brillamment une époque dont elle s'inquiétait pour ma santé. Avant ce temps, j'avais

été quelquefois tirée du plus profond sommeil d'une manière surprenante. L'imagination n'y était pour rien ; je l'exerçais sur trop de choses graves, et ma conscience timorée la gardait trop soigneusement de s'amuser à d'autres, pour qu'il lui fût possible de me représenter ce que je ne me permettais pas de chercher à comprendre. Mais un bouillonnement extraordinaire soulevait mes sens dans la chaleur du repos, et, par la force d'une constitution excellente, opérait de soi-même un effet qui m'était aussi inconnu que sa cause. Le premier sentiment qui en résulta, fut, je ne sais pourquoi, une sorte de crainte : j'avais remarqué dans ma *Philotée*, qu'il ne nous est pas permis de tirer de nos corps aucune espèce de plaisir, excepté en légitime mariage ; ce précepte me revint à l'esprit : ce que j'avais éprouvé pouvait s'appeler un plaisir ; j'étais donc coupable, et dans le genre qui pouvait me causer le plus de honte et de douleur, puisque c'était celui qui déplaisait le plus à l'agneau sans tache ! Grande agitation dans mon pauvre cœur, prières et mortifications : comment éviter pareille chose ? car enfin je ne l'avais pas prévu ; mais à l'instant où je l'avais éprouvé, je ne m'étais pas mise en peine de l'empêcher. La surveillance devint extrême. Je m'aperçus que telle situation m'exposait plus que telle autre ; je l'évitai scrupuleusement. L'inquiétude fut telle, qu'elle parvint ensuite à me réveiller avant la catastrophe. Lorsque je n'avais pu la sauver, je sautais au bas du lit, les pieds nus sur un carreau frotté, malgré le froid de l'hiver, et les bras en croix, je priais le Seigneur de me garder des piéges du démon. Je m'imposais aussitôt quelque privation ; et il m'est arrivé de pratiquer à la lettre ce que le prophète-roi ne nous a transmis, peut-être, que comme une figure du style oriental, de mêler la cendre avec mon pain, en

l'arrosant de mes larmes. J'ai fait plus d'un déjeuner en mettant de la cendre au lieu de sel, sur une rôtie de beurre, par esprit de pénitence : ces déjeuners ne me faisaient pas plus de mal que les accidens nocturnes, pour la réparation desquels je me mettais à cet extravagant régime. Je compris enfin que ce pouvait être des épreuves que le ciel permettait, pour nous tenir dans une humble défiance de nous-mêmes ; je me ressouvins des plaintes et des prières de saint Paul, pour être délivré de certain démon et de ses aiguillons importuns ; j'imaginai que c'était pour cela que saint Bernard se jetait quelquefois dans la neige ; que saint Jérôme couvrait son corps du cilice et de la haire, et que le jeûne était si fort recommandé aux aspirans à la perfection. Comme j'étais humble et fervente, lorsque cela m'était arrivé ! Combien ma voix, ma contenance timide, ce teint encore plus animé, ces yeux humides et brillans, devaient ajouter d'expression à une physionomie où respiraient la candeur et la sensibilité ! Quel mélange d'innocence, de sentimens prématurés, de bon sens et de simplicité ! En vérité, je suis presque heureuse d'être en prison, pour me rappeler ces singularités piquantes, que je ne m'étais jamais amusée à considérer, et qui me divertissent véritablement.

Je vois déjà les curieux s'inquiéter de ce que je pouvais en dire à confesse ; assurément, ils n'ont pas plus de peine à l'imaginer, que j'eus d'embarras pour m'en tirer. Le plus scrupuleux examen avait beau rassurer ma conscience sur la volonté, je revenais toujours au principe de *Philotée*, à l'argument en conséquence, et enfin, si c'était une épreuve, encore fallait-il en parler au directeur. Comment s'y prendre ? quel nom donner ? que décrire ? Que pouvais-je exprimer ? « Mon père, je m'accuse... — Eh bien ! » Que dire après ? Le cœur me battait,

le feu me montait au visage; certaine sueur se répandait partout : «Je m'accuse.... d'avoir eu des mouvemens contraires à la chasteté chrétienne.» Ah! la bonne phrase! Santeuil ne fut pas plus content d'avoir trouvé sa rime, et Archimède la solution de son problème, que je me sentis aise de l'expression. Mais s'il m'en demandait davantage? Mais c'est à lui de savoir; moi, c'est tout ce que je puis dire. Je tremblai ce jour-là bien plus fort en m'agenouillant dans le saint tribunal, et j'étais voilée jusqu'au menton. Je me dépêchai de soulager mon cœur de la plus grave de mes accusations. «Y avez vous contribué? — Je ne sache pas; mais il n'y avait point de volonté. — N'avez-vous pas fait de mauvaises lectures? — Jamais. — N'avez-vous pas nourri de mauvaises pensées? — Oh! non; elles me font peur. — Hem! après.» Je ne sais si le bon abbé Morel n'avait pas à se défendre alors de quelque mauvaise pensée; mais sa sage discrétion n'ajoutant rien de plus, je trouvai que son *Hem! après* valait un passé à l'ordre du jour, et qu'il fallait bien que je ne fusse pas coupable, comme j'avais eu peur de l'être; cependant il eut soin, dans l'exhortation finale, de me recommander de veiller beaucoup sur moi-même, de me rappeler que la pureté angélique était la vertu la plus agréable au Seigneur; et autres banalités que je lisais tous les jours. Je m'assurai que j'avais bien deviné, en jugeant que c'était une épreuve, et en faisant telles et telles applications de saint Paul et autres. Ma conscience fut délivrée d'un scrupule très-fatigant, et je fus vigilante sans être agitée. On ne sait pas le bien que produit pour toute la vie l'habitude de cette retenue, n'importe comment elle est contractée; elle a pris sur moi un tel empire, que j'ai conservé par morale et par délicatesse, la sévérité que j'avais par dévotion. Je suis demeu-

rée maîtresse de mon imagination, à force de la gourmander; j'ai acquis une sorte d'éloignement pour tout plaisir brutal ou solitaire; et, dans des situations périlleuses, je suis restée sage par volupté, lorsque la séduction m'aurait entraînée à oublier les raisons ou les principes. Je ne vois le plaisir, comme le bonheur, que dans la réunion de ce qui peut charmer le cœur comme les sens, et ne point coûter de regrets. Avec une telle manière d'être, il est difficile de s'oublier, et impossible de s'avilir; mais cela ne met point à l'abri de ce qu'on peut appeler une passion, et peut-être même reste-t-il plus d'étoffe pour l'entretenir. Je pourrais ajouter ici, en géomètre, C. C. Q. F. D. Patience! nous avons le temps d'arriver à la preuve.

Aux sensations nouvelles d'un physique bien organisé, se joignirent insensiblement toutes les modifications du désir de plaire : j'aimais à paraître *bien*, je me plaisais à l'entendre dire, et je m'occupais avec complaisance de ce qui pouvait m'en procurer l'agrément. C'est peut-être ici le lieu de faire mon portrait; autant le placer là qu'ailleurs. A quatorze ans, comme aujourd'hui, j'avais environ cinq pieds; ma taille avait acquis toute sa croissance; la jambe bien faite, le pied bien posé, les hanches très-relevées; la poitrine large et superbement meublée, les épaules effacées; l'attitude ferme et gracieuse, la marche rapide et légère : voilà pour le premier coup-d'œil. Ma figure n'avait rien de frappant, qu'une grande fraîcheur, beaucoup de douceur et d'expression. A détailler chacun des traits, on peut se demander : « Où donc en est la beauté ? » Aucun n'est régulier, tous plaisent. La bouche est un peu grande; on en voit mille de plus jolies; pas une n'a le sourire plus tendre et plus séducteur. L'œil, au contraire, n'est pas fort grand, son

iris est d'un gris-châtain; mais placé à fleur de tête, le regard ouvert, franc, vif et doux, couronné d'un sourcil brun comme les cheveux, et bien dessiné, il varie, dans son expression, comme l'âme affectueuse dont il peint les mouvemens; sérieux et fier, il étonne quelquefois; mais il caresse bien davantage, et réveille toujours. Le nez me faisait quelque peine, je le trouvais un peu gros par le bout; cependant, considéré dans l'ensemble, et surtout de profil, il ne gâtait rien au reste. Le front large, nu, peu couvert à cet âge, soutenu par l'orbite très-élevée de l'œil, et sur le milieu duquel des veines en y grec s'évanouissaient à l'émotion la plus légère, était loin de l'insignifiance qu'on lui trouve sur tant de visages. Quant au menton assez retroussé, il a précisément les caractères que les physionomistes indiquent pour ceux de la volupté; lorsque je les rapproche de tout ce qui m'est particulier, je doute que jamais personne fût plus faite pour elle, et l'ait moins goûtée. Le teint vif plutôt que très-blanc, des couleurs éclatantes, fréquemment renforcées de la subite rougeur d'un sang bouillant, excité par les nerfs les plus sensibles; la peau douce, le bras arrondi, la main agréable, sans être petite, parce que ses doigts allongés et minces annoncent l'adresse et conservent de la grâce; des dents fraîches et bien rangées; l'embonpoint d'une santé parfaite: tels sont les trésors que la nature m'avait donnés. J'en ai perdu beaucoup, surtout de ceux qui appartiennent à l'embonboint et à la fraîcheur; ceux qui me sont restés cachent encore, sans que j'y emploie aucun art, cinq à six de mes années; et les personnes même qui me voient tous les jours, ont besoin que je leur apprenne mon âge, pour me croire plus de trente-deux ou trente-trois ans. Ce n'est que depuis mes pertes, que je connais tout ce que j'avais; je

ne savais pas son prix lorsque je le possédais, et peut-être cette ignorance en augmentait-elle la valeur : je ne la regrette point aujourd'hui, parce que je n'en ai pas abusé ; mais si le devoir pouvait s'accorder avec mon goût pour laisser moins inutile ce qui me reste, je n'en serais pas fâchée. Mon portrait a été dessiné plusieurs fois, peint et gravé : aucune de ces imitations ne donne l'idée de ma personne[1]; elle est difficile à saisir, parce que j'ai plus d'âme que de figure, plus d'expression que de traits. Un artiste ordinaire ne peut la rendre ; il est même probable qu'il ne la voit pas. Ma physionomie s'anime en raison de l'intérêt qu'on m'inspire, de même que mon esprit se développe en proportion de celui qu'on emploie avec moi. Je me trouve si bête avec tant de gens, que, m'apercevant de mes ressources avec les personnes spirituelles, j'ai cru long-temps, dans ma bonhomie, que c'était à leur habilité que j'en étais redevable. Je plais généralement, parce que je craindrais d'offenser qui que ce fût ; mais il n'appartient pas à tous de me trouver jolie et de sentir ce que je vaux. Il est tel vieillard, épris de lui-même, jaloux d'étaler sa petite science longuement acquise qui pourrait me voir dix ans, sans se douter que je susse autre chose que faire une addition et coudre une chemise. Camille Desmoulins a eu raison de s'étonner de ce qu'*à mon âge, et avec si peu de beauté*, j'avais ce qu'il appelle des adorateurs : je ne lui ai jamais parlé, mais il est à parier qu'avec un personnage de son espèce, je serais froide et silencieuse, si je n'étais repoussante. Il n'a pas rencontré juste, en me donnant une cour ; je hais autant les galans que je méprise les esclaves, et j'entends parfaitement à éconduire les complimenteurs. J'ai besoin, avant tout, d'es-

[1] Le Camée de Langlois est la moins mauvaise.

time et de bienveillance ; on m'admire après si l'on veut ; mais il faut qu'on me distingue et me chérisse : cela ne manque guère quand on me voit souvent, et qu'on a du bon sens et un cœur.

Ce goût de plaire qui soulève un sein naissant, qui fait éprouver une douce émotion aux regards flatteurs dont on s'aperçoit être l'objet, combiné singulièrement avec la timidité de la pudeur et l'austérité de mes principes, répandait sur ma personne, comme il prêtait à ma toilette, un charme tout particulier. Rien de plus décent que ma parure, de plus modeste que mon maintien ; j'aimais qu'ils annonçassent la retenue ; je n'y voulais que la grâce, et l'on en vantait l'agrément. Cependant ce renoncement au monde, ce mépris de ses pompes et de ses œuvres, continuellement recommandé par la morale chrétienne, s'accordaient mal avec les inspirations de la nature ; leur contradiction me tourmentait d'abord, mais le raisonnement s'étendit nécessairement sur les règles de conduite, comme sur les mystères, objets de la foi : Je m'appliquai avec une égale attention à rechercher ce que je devais faire, et à examiner ce que je pouvais croire. L'étude de la philosophie, considérée comme la science des mœurs et la base de la félicité, devint mon unique étude ; je lui rapportais mes lectures et mes observations.

Il m'arriva en métaphysique, en systèmes, ce que j'éprouvais en lisant des poëmes : je me croyais transformée dans le personnage du drame qui avait le plus d'analogie avec moi, ou que j'estimais davantage : j'adoptais les opinions dont la nouveauté ou l'éclat m'avait frappée ; elles étaient miennes jusqu'à discussion nouvelle ou plus profonde. Ainsi, dans le genre controversiste, je me rangeai avec les auteurs de Port-Royal ; leur logique et leur au-

stérité convenaient à ma trempe, tandis que je me trouvais un éloignement naturel pour le faux-fuyant et le doucereux jésuitisme. Lorsque je suivis les anciennes sectes des philosophes, je donnai la palme aux stoïciens; je m'essayai, comme eux, à soutenir que la douleur n'était point un mal; et, cette folie ne pouvant durer, je m'obstinai du moins à ne jamais me laisser vaincre par elle; mes petites expériences me persuadèrent que je pourrais endurer les plus grandes souffrances sans crier. Une première nuit de mariage renversa mes prétentions que j'avais gardées jusque-là; il est vrai que la surprise y fut pour quelque chose, et qu'une novice stoïcienne doit être plus forte contre le mal prévu, que contre celui qui frappe à l'improviste, lorsqu'elle attend tout le contraire.

Durant deux mois, lisant Descartes et Mallebranche, j'avais regardé mon chat, quand il miaulait, comme une mécanique qui faisait son jeu; mais, en détachant ainsi le sentiment de ces signes, il me semblait que je disséquais le monde, et n'y voyais plus rien d'attachant; je trouvais bien plus doux de prêter à tout une âme, et j'aurais adopté celle de Spinosa plutôt que de m'en passer. Helvétius me fit du mal; il anéantissait les plus ravissantes illusions; il me montrait partout un intérêt repoussant : que de sagacité pourtant! quels développemens heureux! je me persuadai qu'Helvétius peignait les hommes tels qu'ils étaient devenus dans la corruption de la société : je jugeai qu'il était bon de se nourrir de cet auteur pour fréquenter, sans être dupe, ce qu'on appelle le monde; mais je me gardai bien d'adopter ses principes pour connaître l'homme proprement dit et m'apprécier moi-même; je me serais crue avilie : je me sentais capable d'une générosité qu'il ne reconnaît point. Avec quel charme je lui opposais les grands traits de l'histoire et les vertus des héros qu'elle a célé-

brés! Je ne lisais point le récit d'une belle action que je ne me disse : « C'est ainsi que j'aurais agi. » Je me passionnai pour les républiques où je rencontrais le plus de vertus qui excitassent mon admiration, et des hommes dignes de mon estime; je me persuadai que leur régime était le seul convenable aux unes et aux autres; je ne me trouvais pas au-dessous des premières, je repoussais avec indignation l'idée de m'unir à un individu qui ne valût pas les seconds, et je me demandais, en gémissant, pourquoi je n'étais pas née dans leur sein.

Nous fîmes un voyage à Versailles, ma mère, le petit oncle, mademoiselle d'Hannaches et moi; ce voyage n'avait d'autre but que de me montrer la cour, le lieu qu'elle habitait, et de m'amuser de ce spectacle. Nous logeâmes dans le château. Madame Legrand, femme de la dauphine, connue de l'abbé Bimont par son fils dont il était camarade, et dont j'aurai à parler, n'étant pas de quartier nous prêta son appartement. Il était sous les combles, dans un même corridor que celui de l'archevêque de Paris, et tellement rapproché, qu'il fallait que ce prélat s'observât pour que nous ne l'entendissions pas parler; même précaution nous était nécessaire. Deux chambres, médiocrement meublées, dans la hauteur de l'une desquelles on avait ménagé de quoi coucher un valet, dont l'abord était détestable par l'obscurité du corridor et l'odeur des lieux d'aisance, telle était l'habitation dont un duc et pair de France s'honorait d'avoir la pareille pour être plus à portée de ramper chaque matin au lever des majestés : c'était pourtant le rigoriste Beaumont. Les petits et grands couverts de toute la famille, séparée ou réunie, les messes, les promenades, le jeu, les représentations, nous eurent pour spectateurs durant huit jours. Les connaissances de madame Legrand nous procuraient des facilités; mademoiselle d'Hannaches

pénétrait partout fièrement, prête à jeter son nom par la figure de quiconque lui aurait opposé de la résistance, et croyant que l'on devait lire sur son grotesque visage les six cents ans de sa noblesse prouvée. Elle reconnut deux ou trois gardes du roi, dont elle nous donna fort exactement la généalogie, se trouvant précisément la parente de celui dont le nom était le plus ancien, et qui ne m'en paraissait pas moins fort petit garçon à la cour. La belle figure d'un petit collet tel que l'abbé Bimont, l'imbécile fierté de la laide d'Hannaches, n'étaient point trop déplacées dans ces lieux, mais le visage sans rouge de ma respectable maman, et la décence de ma parure annonçaient du bourgeois : si mes yeux ou ma jeunesse faisaient dire quelques mots, cela sentait presque la protection, et me causait presque autant de déplaisir que les complimens de de madame de Boismorel. La philosophie, l'imagination, le sentiment et le calcul étaient également exercés chez moi. Je n'étais point insensible à l'effet d'un grand appareil; mais je m'indignais qu'il eût pour objet de relever quelques individus déjà trop puissans et fort peu remarquables par eux-mêmes; j'aimais mieux voir les statues des jardins que les personnes du château; et ma mère me demandant si j'étais contente de mon voyage : « Oui, lui répondis-je, pourvu qu'il finisse bientôt; encore quelques jours, et je détesterai si fort les gens que je vois, que je ne saurai que faire de ma haine. — Quel mal te font-ils donc? — Sentir l'injustice et contempler à tout moment l'absurdité. » Je soupirais en songeant à Athènes, où j'aurais également admiré les beaux-arts, sans être blessé par le spectacle du despotisme; je me promenais en esprit dans la Grèce, j'assistais aux jeux olympiques, et je me dépitais de me trouver Française. Ainsi frappée de tout ce que m'avait offert le beau temps des républiques, je

glissais sur les orages dont elles avaient été agitées ; j'oubliais la mort de Socrate, l'exil d'Aristide, la condamnation de Phocion. Je ne savais pas que le ciel me réservait pour être témoin d'erreurs pareilles à celles dont ils furent les victimes, et participer à la gloire d'une persécution du même genre, après avoir professé leurs principes. Le ciel m'est témoin que les maux qui me sont particuliers ne m'arrachent point un regret ni un soupir ; je ne souffre que de ceux de mon pays. Lors des divisions de la cour et des parlemens, en 1771, mon caractère et mes opinions m'attachèrent au parti de ces derniers : je me procurais toutes leurs remontrances, et celles-là me plaisaient davantage dont les vérités étaient les plus fortes et le style le plus hardi. La sphère de mes idées s'étendait toujours davantage ; mon propre bonheur, et les devoirs à l'accomplissement desquels il pouvait être attaché, me préoccupèrent de très-bonne heure : le besoin de connaître me fit ensuite dévorer l'histoire et porter mes regards sur tout ce qui m'environnait ; les rapports de mon espèce avec la Divinité, si diversement présentée, surchargée, dénaturée, excitèrent mon attention ; enfin les intérêts des hommes réunis et l'organisation des sociétés la fixèrent.

Au milieu des doutes, de l'incertitude et des recherches relatives à ces grands objets, je résumai promptement que l'*unité* du moi personnel, si je puis ainsi parler, c'est-à-dire, le plus grand accord entre les opinions et la conduite, était nécessaire au bien-être individuel : il faut donc bien examiner ce qui est juste, et, quand il est une fois reconnu, le pratiquer rigoureusement. Or, il est une sorte de justice à observer avec soi-même, quand on vivrait seul au monde : il faut régler ses propres affections, ses habitudes, pour n'être l'esclave d'aucune. Un être est *bon* en soi, lorsque toutes ses parties concourent à sa

conservation, à son maintien ou à sa perfection : cela est vrai au moral comme au physique. La justesse de l'organisation, l'équilibre des humeurs constituent la santé; des alimens sains, un exercice modéré la conservent. La proportion des désirs, l'harmonie des passions, forment la constitution morale dont la sagesse peut seule assurer l'excellence et la durée. Ses premiers principes se fondent dans l'intérêt même de l'individu; et, à cet égard, il est vrai de dire que la vertu n'est qu'une justesse d'esprit appliquée aux mœurs. Mais la vertu, proprement dite, ne prend naissance que dans les rapports d'un être avec ses semblables; on est sage pour soi, et vertueux avec autrui. En société, tout devient relatif; il n'est plus de bonheur indépendant; on est obligé de sacrifier une partie de celui dont on pourrait jouir, pour ne point s'exposer à le perdre entièrement, et s'assurer d'en conserver toujours une bonne portion à l'abri de toute atteinte. Ici le calcul même est encore en faveur de la raison; quelque laborieuse que soit la vie des gens de bien, elle l'est moins que celle des méchans. On est rarement tranquille quand on se met en opposition avec l'intérêt du plus grand nombre; il est impossible de se dissimuler qu'on est environné d'ennemis ou d'individus prêts à le devenir; et cette situation est toujours pénible, quelque flatteuses que soient ses apparences. Ajoutez à ces considérations le sublime instinct que la corruption peut égarer, mais qu'une fausse philosophie ne saurait anéantir; qui nous porte à admirer et aimer la sagesse et la générosité dans les actions, comme la symétrie et la grandeur dans la nature et dans les arts[1],

[1] J'écris ceci le 4 septembre, à 11 heures du soir, au bruit des rires qui se font dans la pièce voisine. Les actrices du Théâtre-Français, arrêtées hier, amenées à Sainte-Pélagie, ont été conduites aujourd'hui chez elles pour la levée des scellés, et réintégrées dans la prison où l'officier de paix soupe et se divertit avec elles. Le

et nous aurons la source des vertus humaines, fort indépendante de tout système religieux, des billevesées de la métaphysique et des impostures des prêtres. Dès que je me fus bien démontré ces vérités, je respirais avec joie; elles m'offraient un port dans la tourmente, et je pouvais maintenant examiner avec moins d'anxiété ce qu'il y avait d'erreur dans la croyance des nations et dans les institutions sociales. La belle idée d'un Dieu créateur, dont la providence veille sur le monde, la spiritualité de l'âme, son immortalité, cet espoir consolateur de la vertu persécutée, ne seraient-elles que d'aimables et brillantes chimères? Que de nuages environnent ces questions difficiles! Que d'objections multipliées, lorsqu'on veut les traiter avec une rigueur mathématique! Non, l'esprit humain n'est point appelé à les voir jamais dans le jour d'une parfaite évidence; mais qu'importe à l'âme sensible de ne pouvoir les démontrer? ne suffit-il pas de les sentir?

Dans le silence du cabinet et la sécheresse de la discussion; je conviendrai avec l'athée ou le matérialiste de l'insolubilité de certaines questions; mais au milieu de la campagne, et dans la contemplation de la nature, mon cœur ému s'élève au principe vivifiant qui les anime, à l'intelligence qui les ordonne, à la bonté qui m'y fait trouver tant de charmes. Lorsque des murs immenses me séparent de ce que j'aime, quand tous les maux de la société nous frappent ensemble comme pour nous punir d'avoir voulu son plus grand bien, je vois au-delà des bornes de la vie le prix de nos sacrifices et le bonheur de nous réunir.

repas est joyeux et bruyant; on entend voltiger les gros propos, et les vins étrangers pétillent. Le lieu, les objets, les personnes, mon occupation, forment un contraste qui me paraît piquant.

Comment? de quelle manière? je l'ignore : je sens seulement que cela doit être ainsi.

L'athée n'est point à mes yeux un faux esprit; je puis vivre avec lui aussi bien et mieux qu'avec le dévot, car il raisonne davantage; mais il lui manque un sens, et mon âme ne se fond point entièrement avec la sienne : il est froid au spectacle le plus ravissant, et il cherche un syllogisme lorsque je rends une action de grâces. Je ne suis pas parvenue tout à coup à cette assiette ferme et paisible, dans laquelle, jouissant des vérités qui me sont démontrées, m'abandonnant avec confiance aux sentimens heureux, je me résigne à ignorer ce que je ne saurais connaître, sans m'inquiéter jamais des opinions d'autrui. Je trace, en peu de mots, le résultat de quelques années de méditation, d'étude, dans le courant desquelles j'ai quelquefois participé à l'exigence du déiste, la rigueur de l'athée, l'insouciance du sceptique. Mais, toujours de bonne foi, parce que je n'avais aucun intérêt à changer ma croyance pour relâcher mes mœurs dont la règle était établie pour moi au-delà de tous les préjugés possibles, j'ai eu l'agitation du doute, sans les tourmens de la crainte. Je me conformais au culte établi, parce que mon âge, mon sexe, ma situation m'en faisaient un devoir; incapable de tromper, je disais à l'abbé Morel : « Je viens à confesse pour édifier mon prochain et ne pas inquiéter ma mère; mais je ne sais trop ce dont je puis m'accuser; mon état est si calme et mes goûts sont si simples, que ma conscience ne me reproche rien, quoique je n'aie pas grand mérite à bien faire. Cependant je suis quelquefois trop occupée du désir de plaire, et je m'abandonne à de trop vives impatiences contre ma bonne ou tout autre ; quand il se fait quelque chose de travers. Je n'apporte peut-être pas non plus assez d'indulgence dans mes

jugemens, et, sans la manifester, je prends trop aisément en aversion les personnes qui me paraissent sottes ou maussades : je veux m'observer à cet égard. Enfin, dans les exercices de religion, j'apporte trop de distraction et de froideur; car je conviens qu'il faut mettre de l'attention à tout ce qu'on croit utile de faire, pour quelque raison que ce puisse être. » Le bon abbé Morel, qui avait épuisé sa bibliothèque et sa rhétorique pour me conserver croyante, s'accommodait avec bon sens de me trouver raisonnable : il m'exhortait à me défier de l'esprit d'orgueil; me représentait de son mieux les douceurs de la religion; me donnait l'absolution dans sa sagesse, et était encore assez content que j'allasse deux on trois fois l'an à la sainte-table, par tolérance philosophique, puisque ce n'était plus l'œuvre de la foi. J'allais prendre la divine nourriture, en songeant à ce qu'avait dit Cicéron, qu'après toutes les folies des hommes à l'égard de la Divinité, il ne leur restait plus qu'à la transformer en aliment pour la manger. Ma mère prenait chaque jour un caractère de piété qui me permettait moins de m'éloigner des pratiques ordinaires, et je ne graignais rien tant que de l'affliger.

L'abbé Legrand, ami de l'abbé Bimont, venait quelquefois chez elle; c'était un homme d'un excellent jugement, qui n'avait de son état que la robe, dont il était encore assez embarrassé. Sa famille l'avait fait prêtre, parce que, de trois frères, il fallait bien en mettre un dans l'Église : aumonier du prince de Lamballe, pensionné après sa mort par Penthièvre, il s'était fixé dans une paroisse, pour être quelque part, et rapproché de son ami pour le plaisir de le voir. Affecté d'une grande faiblesse de vue, il devint aveugle très-jeune, et cette circonstance, ajoutant à son goût pour la réflexion, acheva de le rendre

très-méditatif. Il aimait à causer avec moi, et m'apportait souvent des livres; c'était presque toujours des ouvrages de philosophie, sur les principes desquels il s'entretenait fort librement. Ma mère ne discutait guère; je n'osais pas pousser les choses très-loin; mais enfin elle ne m'empêchait pas de lire et ne blâmait pas ce choix de lectures. Un Génévois, horloger, en relation d'affaires avec mon père, bon homme qui avait toujours un livre parmi ses outils, et une assez jolie bibliothèque qu'il connaissait mieux que maints grands-seigneurs ne connaissaient la leur, m'offrit l'usage de ce petit trésor de mon goût, et je profitai de sa complaisance. Ce bon M. Moré avait un sens droit, et ne raisonnait pas seulement son art, mais encore la morale et la politique; et s'il s'exprimait avec difficulté, avec une lenteur que mon impatience avait peine à supporter, du moins il partageait avec la plupart de ses compatriotes cette solidité de raison, qui fait pardonner l'absence des agrémens. C'est de lui que j'eus Buffon et beaucoup d'autres ouvrages; je cite celui-là pour rappeler ce que j'ai dit plus haut[1] de la discrétion avec laquelle je le lus : la philosopie, en développant la force de mon âme, et me donnant de la hardiesse dans l'esprit, n'ôtait rien aux scrupules du sentiment et à la susceptibilité de mon imagination, de laquelle j'avais tant à me défendre. La physique d'abord, puis les mathématiques exercèrent pendant quelque temps mon activité; Nollet, Réaumur, Bonnet, qui rêvent quand les autres décrivent, m'amusèrent à leur tour, ainsi que Maupertuis qui fait des jérémiades, même en décrivant les plaisirs des limaçons. Enfin Rivard m'inspira l'envie de devenir géomètre. Guéring, marbrier et arpenteur, homme sage et doux dans sa simplicité, venant un jour pour entretenir mon père, me

[1] Page 26.

trouva tellement collée sur l'in-4° de Rivard, que je ne m'étais pas aperçue de son arrivée. Il entra en conversation avec moi, et m'observa que les *Élémens* de Clairaux me conviendraient beaucoup mieux, pour les notions que je désirais prendre; le lendemain il m'apporta l'exemplaire qui était en son pouvoir. Je trouvai véritablement une réduction simple des premiers principes; et, combinant à la fois que cet ouvrage m'était utile, et qu'il ne me convenait point d'en priver le propriétaire aussi long-temps que j'aimerais à le conserver, je pris tout uniment le parti de le copier d'un bout à l'autre, y compris ses six planches. Je ris de cette opération, chaque fois que je me la rappelle. Tout autre que moi aurait désiré de faire acheter l'ouvrage; l'idée ne s'en présenta même pas; celle de le copier me vint aussi naturellement que celle de piquer un patron de dessin, et fut presque aussitôt réalisée; c'était un petit in-8°. Je dois avoir encore dans mes paperasses ce plaisant manuscrit. La géométrie m'amusa, tant qu'il ne fut pas besoin d'algèbre; la sécheresse de celle-ci me dégoûta dès que j'eus passé les équations du premier degré; j'envoyais par-delà les ponts la multiplicité des fractions, et je trouvai qu'il valait mieux lire de beaux vers, que de me dessécher sur des *radicaux*. En vain, quelques années après, M. Roland, me faisant la cour, tenta de me rappeler cet ancien goût; nous fîmes beaucoup de chiffres; mais la raison par *X* ne me parut jamais assez aimable pour me fixer long-temps.

5 Septembre. Je coupe le cahier pour joindre dans la petite boîte ce qui est écrit; car lorsque je vois décréter une armée révolutionnaire, former de nouveaux tribunaux de sang, la disette menacer, et les tyrans aux abois.

je me dis qu'ils vont faire de nouvelles victimes, et que personne n'est assuré de vivre vingt-quatre heures.

La correspondance de Sophie faisait toujours l'un de mes grands plaisirs; les liens de notre amitié s'étaient resserrés dans les voyages qu'elle avait faits plusieurs fois à Paris. Mon cœur sensible avait besoin, je ne dirai pas d'une chimère, mais d'un objet principal, et surtout de confiance et de communication; l'amitié me les présentait je la nourrissais avec délices. Ma façon d'être avec ma mère, si douce qu'elle fût, ne m'aurait pas tenu lieu de cette affection; elle conservait quelque chose de cette gravité qu'emportait le respect d'une part et l'autorité de l'autre. Ma mère pouvait tout savoir, je n'avais rien à lui cacher; mais je ne pouvais pas tout lui dire : une mère reçoit des aveux, on ne fait de confidence qu'à son égal.

Aussi sans me demander les lettres que j'écrivais à Sophie, ma mère était bien aise que je les lui laissasse voir; et notre arrangement à cet égard avait quelque chose de plaisant; nous nous étions entendues sans nous rien dire. Lorsqu'il m'arrivait des nouvelles de ma bonne amie, régulièrement toutes les semaines, je lisais quelques phrases de sa lettre, mais je ne la communiquais point. Lorsque je lui avais écrit, je laissais sur ma table, durant un jour, ma lettre pliée et suscrite sans être cachetée : ma mère ne manquait guère de saisir un instant pour y jeter les yeux, rarement en ma présence; ou s'il lui arrivait de le faire ainsi, j'avais aussitôt quelque raison de m'éloigner; qu'elle l'eût fait ou non, l'intervalle supposé nécessaire pour qu'elle le fît s'étant écoulé, je fermais ma lettre, non pas toujours sans y avoir ajouté un *post-scriptum*. Il ne lui est jamais arrivé de me parler de ce qu'elle avait ainsi lu; mais je ne manquais pas de faire connaître par-là tout ce

que je voulais qu'elle sût de mes dispositions, de mes goûts, de mes opinions : je les exposais avec une liberté que je n'aurais osé prendre avec elle. Ma franchise n'y perdait rien, car je sentais avoir droit de l'exercer, sans qu'on eût celui de ne pas la trouver bonne. J'ai souvent réfléchi depuis, que, si j'avais été à la place de ma mère, j'aurais voulu devenir entièrement l'amie de ma fille ; et si j'ai des regrets aujourd'hui, c'est que la mienne ne soit pas comme j'étais alors ; nous irions de pair à compagnon, et je serais heureuse. Mais ma mère, avec beaucoup de bonté, avait de la froideur ; elle était plus sage encore que sensible, plus mesurée qu'affectueuse. Peut-être aussi apercevait-elle chez moi un essor qui me conduirait plus loin qu'elle ; sa manière me laissait aller sans contrainte et sans familiarité. Elle n'était point caressante, quoique ses yeux respirassent la tendresse et fussent ordinairement fixés sur moi : je sentais son cœur, il pénétrait le mien ; mais la réserve de sa personne m'en inspirait une que je n'aurais point eue avec elle ; on eût dit qu'une plus grande distance se trouvait entre nous, depuis que j'étais sortie de l'enfance. Ma mère avait une dignité, touchante il est vrai, mais enfin c'était de la dignité ; les transports de mon âme brûlante en étaient réprimés, et je n'ai bien connu toute l'étendue de mon attachement pour elle, que par le désespoir et le délire où me jeta sa perte. Nos journées s'écoulaient dans un calme délicieux ; j'en passais la plus grande partie à mes études solitaires, toute transportée dans l'antiquité dont je suivais l'histoire et les arts, dont j'examinais les opinions et les préceptes. La messe le matin, quelques heures de lecture commune, les repas et les sorties étaient les seules époques de ma réunion avec ma mère. Les sorties étaient rares ; et lorsqu'il venait des visites que je ne goûtais pas, je savais fort bien rester dans mon

petit cabinet; et ma bonne mère n'aurait pas voulu me jouer le tour de me le faire quitter. Tous les dimanches et fêtes étaient consacrés à la promenade; souvent elle se faisait au loin; bientôt elle s'y dirigea plus constamment par la préférence que je témoignai pour la campagne sur les jardins parés de la capitale. Je n'étais point insensible au plaisir de paraître quelquefois dans les promenades publiques : elles offraient alors un spectacle très-brillant, dans lequel la jeunesse avait toujours un rôle agréable. Les grâces de la personne y recevaient constamment des hommages que la modestie ne peut se dissimuler, et dont le cœur d'une jeune fille est toujours très-avide. Mais ils ne suffisaient point au mien; j'éprouvais, après ces promenades, durant lesquelles mon amour-propre, fort éveillé, était aux aguets de tout ce qui pouvait me faire paraître avec avantage, et m'assurer que je n'avais pas perdu mon temps, un vide insupportable, une inquiétude et un dégoût qui me faisaient payer trop cher les plaisirs de la vanité. Habituée à réfléchir, à me demander compte de mes sensations, je recherchais péniblement les causes de ce malaise, et ma philosophie s'exerçait pleinement.

Est-ce donc pour briller aux yeux, comme les fleurs d'un parterre, et recevoir quelques vains éloges, que les personnes de mon sexe sont formées à la vertu, qu'elles acquièrent des talens? Que signifie ce désir extrême de plaisir dont je me sens dévorée, et qui ne me rend point heureuse lors même qu'il semblerait devoir être satisfait? Que m'importent les regards curieux, les complimens doucement murmurés, d'une foule que je ne connais point, et qui est peut-être composée de gens que je n'estimerais guère s'ils m'étaient connus? Suis-je donc au monde pour dépenser mon existence en soins frivoles, en sentimens tumultueux? Ah! sans doute, j'ai une meilleure destina-

tion; cette admiration qui m'enflamme pour tout ce qui est beau, sage, grand et généreux, m'apprend que je suis appelée à le pratiquer; les devoirs sublimes et ravissans d'épouse et de mère seront un jour les miens; c'est à me rendre capable de les remplir que doivent être employées mes jeunes années; il faut que j'étudie leur importance; que j'apprenne, en réglant mes propres inclinations, comment diriger un jour celles de mes enfans; il faut que, dans l'habitude de me commander le soin d'orner mon esprit, je m'assure les moyens de faire le bonheur de la plus douce des sociétés, d'abreuver de félicité le mortel qui méritera mon cœur, de faire rejaillir, sur tout ce qui nous environnera, celle dont je le comblerai, et qui devra être tout entière mon ouvrage. Mon sein s'agitait à ces pensées; mon cœur ému, gonflé, attendri, me faisait verser des larmes abondantes; il s'élevait alors à l'intelligence suprême, à cette cause première, cette providence, que sais-je, à ce principe du sentiment et de la pensée qu'il avait besoin de croire et de reconnaître. « O toi! qui m'as placée sur la terre, fais que j'y remplisse ma destination de la manière la plus conforme à ta volonté sainte, et la plus convenable au bien de mes frères! » Cette prière naïve, simple comme le cœur qui la dictait, est devenue ma seule prière; jamais la philosophie dissertante, ni aucune espèce d'égarement, n'a pu en dessécher la source. Du milieu du monde, et du fond d'une prison, je l'ai faite avec le même abandon : je la prononçai avec transport dans les circonstances brillantes de ma vie; je la répète dans les fers avec résignation; jalouse, dans les premières de me défendre de toute affection qui n'eût point été à la hauteur de ma destinée; soigneuse dans les autres, de conserver la force nécessaire pour soutenir les épreuves auxquelles je suis exposée; persuadée qu'il est dans le

cours des choses, des événemens que la sagesse humaine ne saurait prévenir; convaincue que les plus malheureux ne peuvent accabler une âme sainte; qu'enfin la paix avec soi-même, la soumission à la nécessité, sont les élémens du bonheur, et constituent la véritable indépendance du sage et du héros. La campagne me présentait des objets bien plus analogues à mes habitudes méditatives, à cette disposition recueillie, tendre et mélancolique, fortifiée par la réflexion et les développemens d'un cœur sensible. Nous allions souvent à Meudon, c'était ma promenade favorite; je préférais ses bois sauvages, ses étangs solitaires, ses allées de sapins, ses hautes futaies, aux routes fréquentées, aux taillis uniformes du bois de Boulogne, aux décorations de Belle-Vue, aux allées peignées de Saint-Cloud. « Où irons-nous demain, s'il fait beau? » disait mon père, le soir des samedis d'été; puis il me regardait en souriant : « A Saint-Cloud; les eaux doivent jouer, il y aura du monde. — Ah! papa, si vous vouliez aller à Meudon, je serais bien plus contente. » A cinq heures du matin, le dimanche chacun était debout; un habit léger, frais, très-simple, quelques fleurs, un voile de gaze, annonçaient les projets du jour. Les odes de Rousseau, un volume de Corneille ou autre, faisaient tout mon bagage. Nous partions tous les trois; on allait s'embarquer au Pont-Royal que je voyais de mes fenêtres, sur un petit batelet qui, dans le silence d'une navigation douce et rapide, nous conduisait aux rivages de Belle-Vue, non loin de la verrerie dont on aperçoit d'une grande distance, l'épaisse et noire fumée. Là, par des sentiers escarpés, nous gagnions l'avenue de Meudon, vers les deux tiers de laquelle, sur la droite, nous remarquâmes une petite maisonnette qui devint l'une de nos stations. C'était le logis d'une laitière, femme veuve, qui vivait là

avec deux vaches et quelques poules. Comme il était pressant de profiter du jour pour la promenade, nous arrêtâmes qu'il nous servirait de pause au retour, et que la ménagère nous y donnerait une jatte de lait fraîchement trait. Cet arrangement fut établi de telle façon que toutes les fois que nous montions l'avenue, nous entrions chez la laitière pour la prévenir que le soir ou le lendemain elle nous verrait, et qu'elle n'oubliât point la jatte de lait. Cette bonne vieille nous accueillait fort bien; le goûter, assaisonné d'un peu de pain bis et de fort bonne humeur, se passait toujours comme une petite fête qui laissait chaque fois quelques souvenirs dans la poche de la laitière. Le dîner se faisait chez l'un des suisses du parc; mais l'envie que j'avais de m'éloigner des lieux fréquentés nous fit découvrir une retraite bien conforme à mes goûts. Un jour, après avoir long-temps marché dans une partie inconnue du bois, nous parvînmes dans un espace solitaire, fort dégagé, auquel aboutissait une allée de grands arbres, sous lesquels on voyait rarement des promeneurs; quelques autres arbres épars sur une pelouse charmante, voilaient, pour ainsi dire, une petite maison à deux étages, fort proprement bâtie. « Qu'est-ce que cela? » Deux jolis enfans jouaient devant la porte ouverte; ils n'avaient ni l'air des villes, ni ces enseignes de la misère, si communes dans les campagnes : nous approchons; nous apercevons sur la gauche un jardin potager où travaillait un vieillard. Entrer, converser avec lui, fut bientôt fait; nous apprîmes que ce local s'appelait Ville-Bonne; que celui qui l'habitait était fontainier du Moulin-Rouge, chargé de veiller à l'entretien des canaux qui conduisaient les eaux dans quelques parties du parc; que les faibles appointemens de cette place soutenaient en partie un jeune ménage dont nous voyions les petits enfans, et dont lui, vieillard, était le

grand-père; que les soins de la famille occupaient la femme, tandis qu'il cultivait ce jardin dont son fils allait vendre les produits à la ville, dans ses momens de loisir. Le jardin était un carré long, divisé en quatre portions, autour desquelles était ménagée une allée assez large; un bassin occupait le centre et fournissait des moyens d'arrosement; au fond, une niche d'ifs, sous laquelle était un grand banc de pierre, offrait le repos et l'abri. Des fleurs mêlées aux légumes rendaient l'aspect du jardin riant et gracieux : le vieillard, robuste et content, me rappelait celui des bords du Galèze, que Virgile a chanté; il causait avec plaisir et bon sens, et s'il ne fallait que des goûts simples pour apprécier une telle rencontre, mon imagination ne manquait pas d'y joindre tout ce qui pouvait lui prêter des charmes. Nous nous informons si l'on n'est pas dans l'usage de recevoir des étrangers? « Il n'en vient guère, nous dit le vieillard, ce lieu est peu connu; mais quand il s'en présente, nous ne refusons pas de leur servir ce que renferment la basse-cour et le jardin. » Nous demandons à dîner; on nous donne des œufs frais, des légumes, de la salade, sous un joli berceau de chèvre-feuille derrière la maison. Je n'ai jamais fait de repas plus agréable; mon cœur se dilatait dans l'innocence et la joie d'une situation charmante. Je caressai beaucoup les petits enfans, je témoignai de la vénération au vieillard; la jeune femme parut bien-aise de nous avoir reçus : on parla de deux chambres de leur maison dont ils pouvaient disposer pour les personnes qui voudraient les louer durant trois mois, et nous fîmes le projet de les occuper. Ce doux projet n'a point été réalisé; jamais je ne suis retournée à Ville-Bonne, car nous visitions Meudon depuis long-temps lorsque nous fîmes cette découverte, et nous avions adopté une auberge du village pour y coucher lorsque deux fêtes de suite nous permet-

taient de prolonger notre absence. C'est dans cette auberge, qu'on appelait, je crois, *la Reine de France*, qu'il nous arriva une chose plaisante. Nous occupions une chambre à deux lits, dans le plus grand desquels je couchais avec ma mère; l'autre dans un coin de la chambre, servait à mon père seul : il venait de se coucher certain soir, lorsque l'envie d'avoir ses rideaux très-exactement fermés, les lui fit tirer si ferme, que le ciel du lit tomba et lui fit une couverture complète; après un petit moment de frayeur, nous nous prîmes tous à rire de l'aventure, tant le ciel avait tombé juste pour envelopper mon père sans le blesser. Nous appelons de l'aide pour le débarrasser : la maîtresse du logis arrive; étonnée à la vue de son lit décoiffé, elle s'écrie avec l'air de la plus grande ingénuité : « Ah! mon dieu! comment cela est-il possible! il y a dix-sept ans qu'il est posé; il n'avait jamais bougé! » Ce raisonnement me fit plus rire encore que la chute du ciel de lit; j'ai trouvé souvent à l'appliquer, ou plutôt à lui comparer les argumens que j'entendais faire en société; et je disais tout bas à ma mère : « Cela vaut les dix-sept ans du lit pour prouver son inébranlabilité. »

Aimable Meudon! combien de fois j'ai respiré sous tes ombrages, en bénissant l'auteur de mon existence, en désirant ce qui pourrait la compléter un jour; mais avec ce charme d'un désir sans impatience, qui ne fait que colorer les nuages de l'avenir des rayons de l'espoir! Combien de fois j'ai cueilli dans tes fraîches retraites, des palmes de la fougère marquetée, des fleurs de brillans orchis! Comme j'aimais à me reposer sous ces grands arbres, non loin des clairières où je voyais quelquefois passer la biche timide et légère! Je me rappelle ces lieux plus sombres où nous passions les momens de la chaleur; là, tandis que mon père couché sur l'herbe, et ma mère doucement appuyée

sur un amas de feuilles que j'avais préparé, se livraient au sommeil de l'après-dîner, je contemplais la majesté de tes bois silencieux, j'admirais la nature, j'adorais la Providence dont je sentais les bienfaits ; le feu du sentiment colorait mes joues humides, et les charmes du Paradis terrestre existaient pour mon cœur dans tes asiles champêtres ! Le récit de mes promenades et du bonheur qu'elles me faisaient goûter avait sa place dans ma correspondance avec Sophie ; quelquefois ma prose était coupée de vers, enfans irréguliers, mais faciles et parfois heureux, d'une âme pour qui tout était vie, tableau, félicité.

Sophie, comme je l'ai déjà observé, se trouvait jetée dans un monde où elle n'avait point les agrémens dont elle me voyait jouir dans ma solitude ; je connus quelques personnes de sa famille, et j'appris, dans leur société, à goûter plus encore le prix de ma retraite.

Elle descendait à Paris, dans ses voyages avec sa mère, chez des cousines qu'on appelait les demoiselles de Lamotte ; c'étaient deux vieilles filles : l'une, dévote atrabilaire, ne quittait point sa chambre ou elle disait des *oremus*, grondait les domestiques, tricotait des bas, et raisonnait assez pertinemment de ses affaires d'intérêt ; l'autre bonne personne, se tenait au salon, faisait les honneurs du logis, lisait des pseaumes et jouait sa partie : toutes deux mettaient beaucoup d'importance à l'avantage d'être nées *demoiselles*, concevaient difficilement qu'on pût faire sa société de personnes dont le père n'eût pas été du moins anobli ; et, sans oser s'en servir gardaient le *sac* que leur mère s'était fait porter à l'église, comme un titre de famille. Elles avaient pris auprès d'elles une jeune personne, leur parente, dont elles se proposaient d'augmenter la petite fortune, pourvu qu'elle trouvât à épouser un gentilhomme. Mademoiselle d'Hangard, c'était cette

jeune personne, était une grosse brune, très-fraîche, d'une santé robuste et presque effrayante, dont la tournure provinciale ne cachait point du tout un caractère un peu brusque et un esprit fort commun. La pièce la plus curieuse de la maison était l'avocat Perdu, homme veuf, qui avait mangé son bien à ne rien faire, que sa sœur (la mère de ma Sophie) avait mis en prison chez les cousines, pour qu'il passât décemment les dernières années de sa vie inutile. M. Perdu, gras et pouponné par merveilles, consacrait la plus grande partie de la matinée à soigner sa personne, mangeait longuement en médisant des mets, passait, à disserter au Luxembourg, plusieurs heures de chaque journée, qu'il terminait par un piquet. Il attachait à la *gentilhommerie* plus d'importance encore que ses vieilles cousines; et se piquait d'en avoir les airs, d'en dicter les préceptes. Je ne l'appelais jamais que le *commandeur*, quand je parlais à Sophie de son oncle, tant il me paraissait ressembler au commandeur du *Père de Famille*. Le *commandeur* donc avait toujours avec ses nièces ce ton de supériorité qu'il prétendait assaisonner de tous les égards de la politesse; mais ses procédés étaient bizarres avec mademoiselle d'Hangard dont la fraîcheur et la vue habituelle, réveillant son imagination, lui inspiraient je ne sais quoi qu'il n'aurait osé avouer, et qui lui donnait quelquefois de l'humeur contre son neveu.

Ce neveu, qu'on appelait Sélincourt, était un grand jeune homme, de figure et de voix douces, ressemblant un peu à sa sœur Sophie, causant avec esprit, ayant des manières agréables qu'une sorte de timidité ne déparait point; du moins elle me semblait ainsi, lors même que je m'apercevais qu'elle était plus marquée avec moi. Les vraisemblances et les vœux de la famille paraissaient en faire le prétendant de mademoiselle d'Hangard.

Quant à la société des demoiselles de Lamotte, elle était formée d'un comte d'Essales, devenu chevalier de Saint-Louis au Canada, où il avait épousé la fille du gouverneur, se tenant toujours à cent lieues du canon, ignorant, avantageux, bavard; il venait faire sa partie avec une marquise de Caillavelle, espèce de douairière, près de laquelle il avait plus d'un jeu que ne distinguaient point les bonne vieilles. Madame Bernier, grande janséniste, femme de bon sens d'ailleurs, dont le mari avait quitté le parlement de Bretagne lors de l'affaire de La Chalotais, paraissait, mais plus rarement, dans cette maison avec ses deux filles, la savante et la dévote. Le cœur tendre de celle-ci m'aurait attirée; mais son cou penché portait difficilement une tête si fort absorbée, qu'il n'y avait plus de place pour aucune espèce de raisonnement; la savante, avec un peu trop de babil, avait du jugement et du goût, assez pour racheter une figure repoussante. M. de Vouglans [1] brochait sur le tout; il n'est pas nécessaire de tracer son portrait pour quiconque a lu *les motifs de ma foi en Jésus-Christ, par un magistrat*, et le recueil des *lois criminelles* compilation laborieuse, où le fanatisme et l'atrocité le disputent au travail [2]. Je n'ai jamais rencon-

[1] Pierre-François Muyart de Vouglans, avocat au parlement de Paris, puis conseiller au grand conseil, né en 1713 à Moirans, près Saint-Claude, mort à Paris, le 15 mars 1791. Il avait épousé l'une des deux amies de madame Roland : Marie. Henriette Cannet. R.

[2] Camus, qui cite cet ouvrage dans sa *Bibliothèque de droit*, en fait suivre le titre des réflexions suivantes : « Muyart de Vouglans fut avocat au parlement et il s'attacha particulièrement aux matières criminelles. En 1771, il fut membre du prétendu parlement, et par suite conseiller au grand conseil. Il ne renonça point dans ce nouvel état à écrire sur les matières criminelles, et toujours d'après les les vieux principes d'inquisitions, de rigueurs, de tortures dans lesquels il avait été élevé.... Faites attention au parti que Muyart avait embrassé en 1771, et voyez que les amis du despotisme comme ceux de la terreur, veulent toujours que l'on tue avec le moins de formalité possible. » R.

tré d'homme dont la sanguinaire intolérance m'ait plus révoltée; il se plaisait beaucoup dans l'entretien du père Romain Joly, petit vieux capucin, confesseur de mesdemoiselles de Lamotte, qui faisait contre Voltaire des vers où il le comparait à Satan, et citait perpétuellement en chaire les *Capitulaires de Charlemagne* et les *Ordonnances de nos rois* : j'ai eu l'avantage de dîner avec lui chez les cousines, de l'entendre à ma paroisse, et de lire son *Phaéton*[1]; il m'offrirait de quoi faire une bonne caricature si j'avais le courage de secouer de sa robe la sottise et la cafarderie, jointes au savoir le plus puéril. La bonne amie de Sophie figurait plaisamment dans cette société, où l'on gémissait derrière elle de ce qu'une jeune personne si bien élevée n'était pas née demoiselle. Je ne doute même pas que le *commandeur* n'eût délibéré dans sa sagesse s'il convenait à sa nièce de cultiver semblable liaison. Mais la jeune personne avait un très-bon ton, une décence dont les vieilles cousines faisaient grand cas; et, à l'exception de quelques tournures de phrases qui *sentaient l'esprit*, et que le commandeur faisait épiloguer à sa nièce, il ne pouvait se défendre de lui donner quelques éloges. Il lui arrivait même de se charger quelquefois des épîtres de sa nièce dans son absence, et de les apporter lui-même à ma mère; cela serait arrivé bien plus souvent à Sélincourt, si sa sœur avait consenti à le charger de cette commission.

L'insignifiance, les travers de ces personnages, auxquels ressemblaient sans doute beaucoup de gens du monde, me faisaient réfléchir sur le vide des sociétés et l'avantage de n'être point tenue à les fréquenter. Sophie

[1] *Le Phaéton moderne*, poème. Paris, 1772, in 12. C'est une satire contre Voltaire. R.

me faisait l'énumération des personnes qu'elle voyait à Amiens; me traçait à peu prés leur caractère; me donnait à juger du peu de ressources de la plupart d'entre elles; et, tout compte fait, il se trouvait qu'au bout de l'année j'avais vu dans ma solitude plus de gens de mérite, qu'elle n'en avait aperçu dans son tourbillon. Cela n'est pas difficile à concevoir, si l'on se rappelle que mon père n'avait de relations qu'avec des artistes, dont aucun ne venait chez lui habituellement, mais dont plusieurs s'y trouvaient parfois. Ceux qui habitent la capitale, lors même qu'ils ne seraient pas de la première volée, ont une somme de connaissances et un genre de politesse qu'on ne trouvait assurément point ni dans les gentillâtres de province, ni dans les commerçans pressés de faire fortune pour acheter un anoblissement. La conversation du bon Jollain, peintre de l'Académie; de l'honnête Lépine, élève de Pigal; de Desmarteau, confrère de mon père; du fils de Falconet, de d'Hauterne, que ses talens eussent porté de plein vol à l'Académie, si sa qualité de protestant ne l'en eût exclu; des Genévois horlogers, Ballexserd et Moré, dont le premier a écrit sur l'éducation physique [1], valait assurément beaucoup mieux que celle du millionnaire Cannet, qui, voyant les succès de la tragédie de son parent Du Belloy, et calculant le profit qu'il devait en tirer, disait fort sérieusement et avec humeur : « Pourquoi mon père ne m'a-t-il pas appris à composer des tragédies? j'en aurais fait le dimanche! » Et cependant ces hommes *riches*, ces pitoyables *anoblis*, ces

[1] *Dissertation sur l'éducation physique des enfans, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de puberté.* Ouvrage qui a remporté le prix, le 21 mai 1762, à la société hollandaise des sciences. Par M. Ballexserd, citoyen de Genève. Paris, Vallat-la-Chapelle, 1762; in-8°. Jacques Ballexserd, né à Genève en 1726, est mort en 1774. R.

impertinens *militaires*, comme d'Essales, ces pauvres *magistrats* comme Vouglans, se croyaient les soutiens de la société civile, et jouissaient véritablement des priviléges refusés au mérite! Je rapprochais ces sottises de l'orgueil humain des tableaux de Pope, retraçant ses effets dans la satisfaction de l'artisan qui étale son tablier comme le roi porte sa couronne; je tâchais de trouver avec lui que *tout est bien*; mais ma fierté concluait que tout était mieux dans une république.

Il n'est pas douteux que notre situation influe beaucoup sur notre caractère et nos opinions; mais on dirait que, dans l'éducation que j'ai reçue, que dans les idées que j'ai acquises par l'étude, ou avec le secours du monde, tout avait été combiné pour m'inspirer l'enthousiasme républicain, en me faisant juger le ridicule ou sentir l'injustice d'une foule de prééminences et de distinctions. Ainsi, dans mes lectures, je me passionnais pour les réformateurs de l'inégalité; j'étais Agis et Cléomènes à Sparte; j'étais les Gracques à Rome; et, comme Cornélie, j'aurais reproché à mes fils qu'on ne m'appelait que la belle-mère de Scipion. Je m'étais retirée avec le peuple sur le mont Aventin, et j'avais voté pour les tribuns. Aujourd'hui que l'expérience m'a appris à tout peser avec impartialité, je vois dans l'entreprise des Gracques et dans la conduite des tribuns, des torts et des maux dont je n'étais point assez frappée.

Lorsque je me trouvais témoin de cette sorte de spectacle que présentait souvent la capitale dans les *entrées* de la reine ou des princes, les *actions de grâces* après une couche, etc., je rapprochais avec douleur ce luxe asiatique, cette pompe insolente, de la misère et de l'abjection du peuple abruti, qui se précipitait sur le passage des idoles de ses mains, en applaudissant sottement au

brillant appareil dont il payait les frais de son propre nécessaire. La dissolution de la cour dans les dernières années du règne de Louis XV; ce mépris pour les mœurs qui gagnait toutes les classes; ces excès qui faisaient le sujet de toutes les conversations particulières, m'inspiraient de l'indignation et de l'étonnement. Ne voyant point encore les germes d'une révolution, je me demandais comment les choses pouvaient subsister dans cet état. Je voyais, dans l'histoire, s'agiter et tomber tous les empires parvenus à ce degré de corruption, et j'entendais les Français rire et chanter de leurs propres maux : je trouvais que leurs voisins, les Anglais, avaient raison de les regarder comme des enfans. Je m'attachais à ces voisins; l'ouvrage de Delolme m'avait familiarisée avec leur constitution; je cherchais à connaître leurs écrivains, et j'étudiais leur littérature, mais seulement alors dans les traductions.

Les raisonnemens de Ballexserd n'ayant pu vaincre, dans mon enfance, la répugnance de mes parens à me faire inoculer, je tombai malade de la petite-vérole à dix-huit ans. Cette époque m'a laissé de profonds souvenirs, non par les craintes que m'ait données la maladie, j'avais déjà trop de philosophie pour ne pas subir cette épreuve avec constance; mais par l'incroyable et touchante sollicitude de ma mère. Quelle douleur et quelle activité! comme l'inquiétude la tenait agitée! comme la tendresse se peignait dans tous ses soins! Dans la nuit même, lorsque je croyais recevoir quelque chose de ma garde, je trouvais la main, j'entendais la voix de ma mère : à chaque instant hors de son lit pour s'approcher de mon chevet, ses yeux avides dévoraient les gestes, et, pour ainsi dire, les paroles du médecin; des larmes furtives s'échappaient malgré elle quand ils se fixaient sur moi, qui cherchais en

vain à la calmer par mon sourire. Elle n'avait jamais eu la petite-vérole, non plus que mon père; l'un et l'autre n'auraient pas laissé passer un jour sans baiser mon visage malade, que je voulais leur dérober, dans la crainte que ces approches ne leur devinssent funestes. Mon Agathe, désolée d'être retenue par la clôture, m'envoya l'une de ses parentes, mère aimable de quatre enfans, à qui elle avait inspiré une partie de son attachement pour moi, et qui sobstina à me voir et m'embrasser, sans considération pour elle-même. Il fallut cacher à Sophie, alors à Paris, l'état de sa bonne amie; on me supposa partie subitement pour la compagne, afin de laisser écouler le temps du danger sans communication : mais Sélincourt venait s'informer chaque jour, pour sa mère de mon état : j'entendis de ma chambre son exclamation douloureuse, lorsqu'on lui apprit que l'on craignait complication de fièvre putride et de petite-vérole. J'eus la fièvre milliaire, et l'éruption qui lui est particulière contrariant l'autre, je n'eus de la petite-vérole que des boutons extrêmement gros et rares, qui s'aplatirent insensiblement sans suppuration, et ne laissèrent qu'une peau sèche qui tomba facilement. C'est, me dit le docteur Missa, la petite-vérole que les Italiens appellent *ravaglioni*, boutons de fausse suppuration; elle ne laisse point de traces; et véritablement, le poli de la peau ne fut pas même altéré chez moi par cette maladie, mais les ravages de l'humeur me jetèrent, après les dangers, dans une langueur dont je ne sortis qu'au bout de quatre ou cinq mois. Recueillie dans l'état de santé, trop tendre pour être gaie, mais patiente dans la douleur, je ne songe plus en maladie qu'à me distraire de mes propres souffrances, et à rendre agréables les soins pénibles que ceux qui m'environnent sont obligés de me donner : j'abandonne alors les rênes de mon imagination; je dis des

folies, et c'est moi qui fais rire les autres. Le docteur Missa, homme d'esprit, me plaisait beaucoup; il était assez avancé en âge, pour que je ne souffrisse point avec lui l'espèce de contrainte où me tenaient les individus de son sexe : nous causions agréablement dans ses visites qu'il prolongeait volontiers, et nous nous liâmes d'amitié. « L'un ou l'autre de nous, me dit-il un jour, a de grands torts; je suis venu trop tôt, ou vous êtes venue trop tard.» Quoique Missa m'intéressât par son esprit, son âge m'avait dispensée de m'apercevoir que j'eusse eu tort d'être venue plus tard que lui; je ne lui répondis que par un sourire. Il élevait des nièces, avec lesquelles il voulut me faire faire connaissance : nous nous vîmes quelquefois; mais comme elles ne marchaient pas plus sans leur gouvernante que je ne marchais sans ma mère; et que l'état de l'oncle ne lui laissait guère la liberté de soutenir cette liaison, elle ne se forma point, à raison de la difficulté des distances, et de nos habitudes réciproques et sédentaires. Missa me gronda beaucoup un jour qu'il trouva sur mon lit, la *Recherche de la vérité*, du père Mallebranche. « Eh! mon dieu! lui dis-je, si tous vos malades s'amusaient à pareille chose, au lieu de s'impatienter contre leurs maux et vous-même, vous n'auriez pas tant à faire.» Quelques personnes se trouvaient dans ma chambre; on s'entretint de je ne sais quel emprunt, dont l'édit de création ne faisait que de paraître, et auquel tout Paris courait déjà. « Les Français, dit Missa, donnent tout à la *confiance*.— Dites à la *vraisemblance*, lui observai-je. — Oui, répliqua Missa; le mot est juste et profond. — Ne me grondez donc point d'étudier Mallebranche, interrompis-je avec vivacité; vous voyez bien que je ne perds pas mon temps.»

Missa était alors suivi, dans ses visites, par un jeune

médecin nouvellement reçu docteur; il lui arrivait quelquefois de me l'envoyer à l'avance, attendre son arrivée. Celui-là, pour me servir de son expression, n'aurait pas eu le tort d'être venu trop tôt; mais quoiqu'il fût assez bien de figure, il avait quelque chose d'important qui me déplaisait. J'ai une aversion naturelle si décidée pour l'affectation et les airs avantageux, que je les prends constamment pour l'enseigne de la médiocrité, même de la sottise, quoiqu'il fût vrai, dans l'ancien régime, qu'ils n'étaient quelquefois qu'un travers de la jeunesse. Bref, loin de me séduire, ils m'indisposent, et je juge toujours en mal les personnes qui les manifestent. C'est tout le souvenir qui m'est resté du jeune docteur, que je n'ai pas revu depuis cette époque, et que je ne verrai probablement jamais.

La campagne étant nécessaire à mon parfait rétablissement, nous allâmes respirer son air bienfaisant auprès de M. et de madame Besnard, déjà, depuis deux ans, nous passions chez eux, ma mère et moi, presque tout septembre. Leur situation avait encore quelque chose de très-propre à nourrir ma philosophie, et à fixer mes méditations et les vices de l'organisation sociale.

Madame Besnard, dans l'infortune qui lui avait été commune avec ses sœurs, était entrée chez un fermier-général dont elle régissait la maison; c'était celle du vieil Haudry : là elle avait épousé un intendant, M. Besnard, avec lequel, retirée depuis long-temps, elle vivait modestement dans la paix et le bonheur.

La fierté, assez déplacée, de madame Phlipon, rappelait quelquefois en ma présence, et dans le secret de la famille, combien ce mariage lui avait déplu; assurément elle avait tort, autant que j'en ai pu juger. M. Besnard avait de l'honnêteté, des mœurs; l'un et l'autre devaient

le rendre d'autant plus recommandable, qu'elles étaient plus rares dans son état; aussi les procédés les plus délicats ont caractérisé sa conduite à l'égard de sa femme : il est impossible de porter plus loin la vénération, la tendresse, le dévouement; c'est dans la douceur d'une union parfaite que tous deux prolongent une carrière, où, nouveaux Philémon et Baucis, ils s'attirent le respect de quiconque peut être témoin de leur simplicité, de leurs vertus : je m'honore de leur appartenir, et je le ferais également, lors même qu'avec leur caractère et leur conduite, M. Besnard eût été laquais.

Le vieil Haudry, artisan de sa fortune, était mort; il avait laissé de grands biens à un fils, qui, né dans l'opulence, devait les dissiper. Ce fils, déjà veuf d'une femme charmante, faisait beaucoup de dépenses, et passait, suivant l'usage des riches, quelques momens au château de Soucy, où se transportait avec lui la manière de vivre de la ville, bien plus qu'il n'y prenait celle qui convient à la campagne. Ses possessions comprenaient plusieurs terres réunies : la plus voisine de Soucy (Fontenay) avait un château antique, dans lequel il aimait à mettre des habitans; il y avait logé un notaire, un régisseur, et il engagea M. et madame Besnard à y prendre un appartement, où ils passassent une partie de la belle saison. C'était, bien entendu, pour la conservation des lieux, et il y gagnait encore un air de magnificence dont il était jaloux. M. et madame Besnard, bien logés, jouissaient de la promenade d'un parc, dont le négligé faisait un aimable contraste avec les jardins de Soucy, et me plaisait encore plus que le luxe qui distinguait le séjour du fermier-général. Lorsque nous étions arrivées chez madame Besnard, elle désirait que nous allassions faire une visite à Soucy, où la belle-mère et la belle-sœur d'Haudry se tenaient avec lui, et fai-

saient les honneurs de sa maison. Cette visite se rendait modestement avant dîner; j'entrais, sans nul plaisir, dans le salon où madame Pénault et sa fille nous recevaient avec une grande politesse, il est vrai, mais qui sentait un peu la supériorité. Le ton de ma mère, le caractère même que je portais, sous l'air d'une timidité qui naît du sentiment de ce que l'on vaut, et du doute d'être appréciée, ne permettaient guère de l'exercer; je recevais des complimens qui me flattaient peu, et que je relevais avec quelque finesse, lorsque certains parasites à croix de Saint-Louis, toujours errans chez l'opulence, comme les ombres sur les bords de l'Achéron, se mêlaient de les renforcer.

Peu de jours après, ces dames ne manquaient pas de nous rendre notre visite; elles étaient suivies de la compagnie qui se trouvait au château, on faisait un but de promenade de la visite à Fontenay : j'étais alors plus aimable, et je savais mettre, dans ma part de réception, la dose de politesse modeste et digne qui rétablissait l'équilibre. Il arriva une fois, à madame Pénault, de nous inviter à dîner; je ne fus jamais plus étonnée que d'apprendre que c'était non pas avec elle, mais à l'*office*. Je sentais bien que M. Besnard y ayant fait autrefois son rôle, je ne devais pas, par égard pour lui, paraître mécontente de m'y trouver; mais je jugeais aussi que madame Pénault devait arranger les choses différemment, et nous épargner cette politesse malhonnête. Ma grand'tante le voyait du même œil; mais pour éviter tout petit choc, nous nous rendîmes à l'invitation. Ce fut un spectacle nouveau pour moi, que celui de ces déités du second ordre; je ne me doutais pas de ce qu'étaient des femmes de chambre, jouant la grandeur. Elles s'étaient préparées pour nous recevoir, et faisaient véritablement bien doublure. Toilette, maintien, petits airs, rien n'était oublié. Les dépouilles encore fraîches de

que l'élégant Calonne a fait disposer dans l'hôtel du Contrôle-général, occupé depuis par le ministre de l'intérieur, je trouve sur mon passage, dans la seconde antichambre, un grand homme, à cheveux blancs, d'un air décent, qui m'aborde avec respect. « Madame j'espérais parler au ministre lorsqu'il sortirait de table; j'avais à l'entretenir. — Monsieur, vous allez le voir dans l'instant; il a été arrêté dans la pièce précédente, mais il va passer. » Je salue, et je continue mon chemin pour rentrer dans mon appartement. Quelque temps après, Roland y paraît; je lui demande s'il a vu une personne que je lui dépeins, qui paraissait craindre de ne pas le rencontrer? « Oui, c'est M. Haudry. — Quoi! ce ci-devant fermier-général, qui a mangé tant de bien? — Lui-même. — Et qu'a-t-il à faire avec le ministre de l'intérieur? — Il a des rapports, à cause de la manufacture de Sèvres, à la tête de laquelle il est placé. » Quel jeu de la fortune! nouveau texte à méditation; j'en avais déjà trouvé un bien grand, lorsque j'entrai, pour la première fois, dans ces appartemens qu'habitait madame Necker aux jours de sa gloire; je les occupe pour la seconde fois, et ils ne m'attestent que mieux l'instabilité des choses humaines; mais du moins les revers ne me prendront jamais à l'improviste. J'étais alors au mois d'octobre; Danton me donnait de la célébrité, en cherchant à diminuer le mérite de mon mari, et il préparait sourdement les calomnies par lesquelles il voulait nous attaquer tous deux. J'ignorais sa marche, mais j'avais vu celle des choses dans les révolutions; je n'ambitionnais que de conserver mon âme pure, et de voir la gloire de mon mari intacte; je savais bien que ce genre d'ambition mène rarement à d'autres succès. Mon vœu est rempli: Roland, persécuté, proscrit, ne mourra point dans la postérité: je suis prisonnière, et je périrai probablement victime; ma

conscience me tient lieu de tout. Il m'arrivera comme à Salomon, qui ne demandait que la sagesse, et qui eut encore d'autres biens ; je ne voulais que la paix des justes : et *moi aussi* j'aurai quelque existence dans la génération future. Mais, en attendant, retournons à Fontenay. La petite bibliothèque de mes parens m'y fournissait encore quelques ressources ; j'y trouvai tout Puffendorf, probablement ennuyeux dans son *Histoire universelle*, et plus attachant pour moi dans ses *Devoirs de l'homme et du citoyen; la Maison rustique* et divers ouvrages d'agriculture ou d'économie, que j'étudiais faute d'autres, parce qu'il fallait toujours que j'apprisse quelque chose ; les jolies bagatelles qu'a rimées Bernis, lorsqu'il n'était pas affublé de la pourpre romaine ; une *Vie de Cromwel* et mille autres bigarrures. J'ai bien envie de faire remarquer que dans cette foule d'ouvrages que le hasard ou les circonstances avait déjà fait passer dans mes mains, et dont j'indique vaguement ceux que les lieux ou les personnes me rappellent les premiers, il n'y a point encore du Rousseau : c'est qu'effectivement je l'ai lu très-tard, et bien m'en a pris, il m'eût rendue folle ; je n'aurais voulu lire que lui ; peut-être encore n'a-t-il que trop fortifié mon faible, si je puis ainsi parler.

J'ai lieu de présumer que ma mère avait pris quelque soin pour l'écarter ; mais son nom ne m'étant pas inconnu, j'avais cherché ses ouvrages, et je n'en connaissais que ses *Lettres de la Montagne*, et celle à Christophe de Beaumont, lorsque je perdis ma mère, ayant lu alors tout Voltaire et Boulanger, et le marquis d'Argens, et Helvétius et beaucoup d'autres philosophes et critiques. Probablement mon excellente mère, qui voyait bien qu'il fallait laisser exercer ma tête, ne trouvait pas grand inconvénient que j'étudiasse sérieusement la philosophie, au ris-

que même d'un peu d'incrédulité; mais elle jugeait sans doute qu'il ne fallait pas entraîner mon cœur sensible trop prêt à se passionner. Ah, mon dieu! que de soins inutiles pour échapper à sa destinée! Le même esprit l'avait dirigée lorsqu'elle avait empêché que je ne m'adonnasse à la peinture; il la fit encore s'opposer à ce que j'étudiasse le clavecin, malgré la plus belle occasion du monde pour cela. Le voisinage nous avait donné la connaissance d'un abbé Jeauket, grand musicien, laid comme le péché, bon homme, ami de la table : il était né aux environs de Prague, avait passé plusieurs années à Vienne, attaché à des grands de la cour, et avait donné quelques leçons à Marie-Antoinette. Conduit à Lisbonne par circonstances, il avait enfin choisi Paris, pour y manger, dans l'indépendance, les pensions qui faisaient sa petite fortune. Il désirait extrêmement que ma mère lui permît de m'enseigner le clavecin; il prétendait que mes doigts et ma tête auraient bientôt fait un grand chemin, et que je ne manquerais pas de m'adonner à la composition : « Quel dommage, disait-il, de fredonner sur une guitare avec des moyens d'inventer et d'exécuter de belles choses sur le premier des instrumens! » Cet enthousiasme et des instances réitérées jusqu'à la supplication, ne purent vaincre ma mère; quant à moi, toujours prête à profiter de ce qu'il me serait permis d'apprendre, mais habituée à respecter les décisions de ma mère, comme à chérir sa personne, je ne demandais jamais rien : d'ailleurs, l'étude, en général, m'avait offert un champ si vaste que je ne connaissais point les peines de l'oisiveté. Je me disais souvent : « Lorsque je serai mère à mon tour, ce sera le cas de faire usage de ce que j'aurai acquis, je ne pourrai plus étudier; » et je me dépêchais d'employer mon temps, avec crainte d'en perdre une minute. L'abbé Jeauket

voyait de loin en loin des personnes de bon genre; et lorsqu'il les réunissait, il s'empressait de nous y joindre. J'ai aperçu de cette manière, parmi quelques individus qui ne valent pas la peine d'être rappelés, le savant Roussier, l'honnête d'Odimont; mais je n'ai point oublié l'impertinent Paradelle et madame de Puisieux : ce Paradelle était un grand diable, vêtu en abbé, fat et hableur plus qu'aucun sot que j'aie jamais rencontré, qui disait avoir roulé carrosse sur le pavé de Lyon pendant vingt ans, et qui, pour ne pas mourir de faim à Paris, faisait des cours de langue italienne, qu'il ne savait guère. Madame de Puisieux [1], passant pour l'auteur des *Caractères*, qui portent son nom, conservait à soixante ans, avec un dos voûté, une bouche dégarnie, les petits airs et les prétentions dont l'affectation ne se pardonne guère, même à la jeunesse. Je m'étais figurée qu'une femme auteur devait être un personnage fort respectable, surtout lorsqu'elle avait écrit de la morale : les ridicules de madame de Puisieux me donnèrent à rêver; sa conversation n'annonçait pas plus d'esprit que ses travers ne montraient de jugement; je compris qu'il était possible de faire de la raison pour en montrer, sans en user beaucoup soi-même, et que les hommes qui se moquaient des femmes auteurs, n'avaient peut-être d'autre tort que de leur appliquer exclusivement ce qu'ils partageaient eux-mêmes. C'est ainsi que dans une vie très-concentrée je trouvais cependant à fournir mon magasin d'observations; j'étais placée dans la solitude, mais sur les confins du monde, et de manière à distinguer beaucoup d'objets sans être obsédée par aucuns. Les concerts de madame Lépine me présentèrent

[1] Madeleine d'Arsant, dame de Puisieux, née à Paris en 1720, morte vers 1795. On attribue à Diderot, son amant plusieurs ouvrages de cette dame. B.

un nouveau point de vue. J'ai déjà dit que Lépine était un élève de Pigal, auquel il servait de bras droit; il avait épousé à Rome une femme qui, à ce que je présume, avait été cantatrice, que sa famille ici n'avait pas vue d'abord d'un très-bon œil, mais qui prouvait, par sa bonne conduite, que ce dédain était mal fondé. Elle avait formé chez elle un concert d'amateurs, composé d'habiles gens, et dans lequel elle n'admettait que ce qu'elle appelait bonne compagnie : il avait lieu tous les jeudis; ma mère m'y conduisait assez souvent. C'est là que j'ai entendu Jarnowick [1], Saint-George [2], Duport, Guérin et beaucoup d'autres; c'est là que j'ai aperçu de beaux esprits des deux sexes, mademoiselle de Morville [3], madame Benoît [4], Sylvain Maréchal, etc., et d'insolentes baronnes, et de jolis abbés; de vieux chevaliers et de jeunes plumets. Quelle plaisante lanterne magique! L'appartement de madame Lépine, rue Neuve-Saint-Eustache, n'était pas fort beau; la salle du concert était un peu resserrée, mais elle s'ouvrait sur une autre pièce dont les grandes portes demeuraient ouvertes; là, rangé en cercle, on avait le double avantage d'entendre la musique, de voir les acteurs, et de pouvoir causer dans les

[1] Giornovichi, plus connu sous le nom de Jarnowick, naquit à Paris de parens italiens, et mourut à Pétersbourg en 1804. Il fut l'un des plus célèbres virtuoses de son temps sur le violon. R.

[2] Le chevalier de Saint-George, mulâtre, également célèbre par son talent sur le violon et son adresse dans l'art de l'escrime, naquit à la Guadeloupe, le 25 décembre 1745, et mourut à Paris le 12 juin 1799. Il était fils naturel de M. de Boulogne, fermier-général. R.

[3] Mademoiselle Marné de Morville, depuis madame de Rome, née vers 1750, s'est fait connaître par quelques traductions de romans allemands et anglais R.

[4] Françoise, Albine Pusin, de La Martinière, dame Benoît, née à Lyon en 1724, morte dans les premières années du XIX[me] siècle, est auteur de plusieurs ouvrages parmi lesquels on distingue les *Lettres du colonel Talbert*, roman en quatre volumes, publié en 1766. R.

intervalles. Toujours près de ma mère, dans le silence que l'usage prescrit aux demoiselles, j'étais tout yeux, tout oreilles; mais lorsqu'il nous arrivait de nous trouver dans le particulier avec madame Lépine, je faisais quelques questions dont les réponses éclairaient mes observations.

Cette dame proposa un jour à ma mère d'aller dans une assemblée *charmante* qui se tenait chez un homme d'esprit que nous avions vu quelquefois chez elle : il s'y réunissait des personnes éclairées, des femmes de goût; on y faisait des lectures agréables; c'est vraiment *délicieux!* La proposition fut réitérée avant d'être acceptée : « Voyons cela, disais-je à maman; je commence à juger assez le monde, pour présumer que ce doit être, ou fort aimable ou très-ridicule; et dans la dernière supposition, il y a toujours de quoi s'amuser une fois. » La partie est arrêtée. Le mercredi était le jour des assemblées littéraires de M. Vâse[1]; nous nous rendons chez lui, à la barrière du Temple, avec madame Lépine. Nous montons au troisième étage, nous parvenons dans un appartement assez vaste, meublé suivant l'ordonnance : des chaises de paille, serrées sur plusieurs rangs, attendaient les spectateurs et commençaient à être occupées; des flambeaux de cuivre, fort sales, éclairaient avec des chandelles ce réduit dont la grotesque simplicité ne démentait point la rigueur philosophique et la pauvreté d'un bel esprit. Des femmes élégantes, de jeunes filles, quelques douairières, force petits poëtes, des curieux ou des intrigans formaient la société.

Le maître du logis, placé devant une table qui faisait

[1] Guillaume Vasse, né à Paris le 14 mars 1721, mort en cette ville le 9 octobre 1777. Outre quelques opuscules facilement écrits, on a de lui bon nombre de vers épars dans les journaux littéraires du temps. R.

bureau, ouvrit la séance par la lecture d'une pièce de vers de sa façon; elle avait pour sujet un joli petit sapajou, que la vieille marquise de Préville portait toujours dans son manchon, et qu'elle fit voir à toute la compagnie; car elle était présente, et crut devoir exposer aux regards empressés de chacun, le héros de la pièce. Les *bravo* et les applaudissemens rendirent hommage à la verve de M. Vâse, qui, fort content de lui-même, voulait céder sa place à M. Delpêches, je crois, qui composait, pour le théâtre d'Audinot, de petits drames comiques, sur lesquels il avait coutume de prendre les avis de la société, c'est-à-dire l'encouragement de ses éloges; mais il fut empêché ce jour-là, je ne sais si ce fut par un mal de gorge, ou le manque de quelques vers dans plusieurs scènes. Imbert prit donc le fauteuil; Imbert, l'auteur du *Jugement de Pâris*, lut une bagatelle agréable, aussitôt portée aux nues. La récompense était là : mademoiselle de La Cossonière[1] vint, après lui, lire des *Adieux à Colin*; ils étaient, sinon fort ingénieux, du moins assez tendres. On sut d'abord qu'ils s'adressaient à Imbert prêt à partir pour un voyage; les complimens tombèrent à foison: Imbert acquitta sa muse et lui-même, en embrassant toutes les femmes de la société. Cette cérémonie, leste et gaie, pourtant avec décence, ne plut point du tout à ma mère, et me sembla si étrange, que j'en eus l'air embarrassée. Après je ne sais quelle épigramme ou quatrain peu remarquable, un homme à grande déclamation lut des vers à la louange de madame Benoit. Elle était là; il faut

[1] Il s'agit probablement de Charlotte Catherine Cosson de *La Cressonnière*, née à Mézières le 4 juin 1740, morte à Paris en octobre 1813. On a de cette muse une grande quantité de vers médiocres et la jolie chanson (attribuée parfois au duc de Nivernois et au chevalier de Boufflers) qui commence par ces mots :

Gentille boulangère... R.

bien dire un mot d'elle pour ceux qui n'ont pas lu ses romans, déjà morts long-temps avant la révolution, et sur lesquels reposeront des monceaux de cendres, quand on trouvera mes Mémoires.

Albine était née à Lyon, suivant ce que j'ai lû dans l'Histoire des femmes illustres françaises, par une société de gens de lettres ; histoire où j'ai été tout étonnée de voir des femmes que je voyais par le monde, comme celle-ci, comme madame de Puisieux, madame Champion et autres, dont quelques-unes vivent peut-être encore à l'heure où j'écris, ou n'ont quitté cette demeure terrestre que depuis peu d'années.

Mariée au dessinateur Benoit, elle avait été avec lui à Rome, et y avait mérité l'association à l'académie des Arcades ; veuve nouvellement, encore en deuil de son mari, elle était fixée à Paris ; elle y faisait des vers et des *romans*, quelquefois sans les écrire ; donnait à jouer, et voyait des femmes de qualité qui payaient, en présens d'argent ou de chiffons, le plaisir d'avoir à leur table une femme bel-esprit.

Madame Benoît avait été belle ; les soins de la toilette et le désir de plaire, prolongés au-delà de l'âge qui assure d'y réussir, lui valaient encore quelques succès. Ses yeux les sollicitaient avec tant d'ardeur, son sein toujours découvert palpitait si vivement pour les obtenir, qu'il fallait bien accorder à la franchise du désir et à la facilité de le satisfaire, ce que les hommes accordent d'ailleurs si aisément, dès qu'ils ne sont pas tenus à la constance. L'air ouvertement voluptueux de madame Benoît était tout nouveau pour moi ; j'avais vu, dans les promenades, ces prêtresses du plaisir dont l'indécence annonce la profession d'une manière choquante : il y avait ici une autre nuance ; je ne fus pas moins frappée de l'encens poétique qui lui était

prodigué, et des expressions de *sage Benoît, chaste Benoît*, plusieurs fois répétées dans ces vers, qui lui faisaient porter de temps en temps devant ses yeux un modeste éventail, tandis que quelques hommes applaudissaient avec transport à des éloges qu'ils trouvaient sans doute bien appliqués. Je me rappelai ce que mes lectures m'avaient mise à portée de juger de la galanterie ; ce que les mœurs du siècle et les désordres de la cour devaient y ajouter de corruption du cœur, de fausseté de l'esprit : je voyais des hommes efféminés prodiguer leur admiration à des vers légers, à des talens futiles ; à la passion de les séduire tous, sans les aimer sans doute ; car quiconque se dévoue au bonheur d'un objet préféré, ne se prodigue point aux regards de la foule. Je sentais les atteintes du dégoût et de la misanthropie au milieu d'objets qui éveillaient mon imagination, et je rentrais dans ma solitude avec une douce mélancolie. Nous ne retournâmes point chez M. Vâse ; j'en avais assez d'une fois, et l'embrassade d'Imbert, l'éloge de madame Benoît, auraient guéri ma mère de l'envie de m'y conduire davantage. Le concert du baron de Back, très-plaisant, mais parfois aussi très-ennuyeux par les prétentions de ce mélomane, ne nous vit guère non plus, malgré les billets, les liaisons que la politesse de madame Lépine nous faisait souvent offrir. La réserve fut la même à l'égard de celui, très-nombreux, connu sous le nom *des amateurs*. Nous y fûmes une fois, accompagnées d'un M. Boyard de Creusy, qui s'était amusé à faire une méthode de guitare dont il avait prié ma mère de permettre qu'il m'offrît un exemplaire ; il avait les manières extrêmement honnêtes : je le cite, parce qu'il a eu le bon esprit de penser que dans une situation que le vulgaire regardait encore comme élevée, je verrais avec plaisir les personnes à qui je n'avais pas été inconnue dans ma jeunesse. Il s'est

présenté chez moi lorsque j'étais au ministère, et mon accueil a dû lui prouver que j'attachais du prix et de l'agrément au souvenir d'un temps dont je puis m'honorer, comme de toutes les autres époques de ma vie.

Quant aux spectacles, c'était bien pis; ma mère n'y allait jamais : je fus conduite, une seule fois, de son vivant, à l'Opéra et aux Français; j'avais alors seize ou dix-sept ans. *L'Union de l'Amour et des Arts*, par Floquet ne me présenta rien, ni dans la musique, ni bien moins encore dans le drame[1], qui fût capable de me faire illusion, et de soutenir l'idée que je m'étais formée d'un spectacle enchanteur : la froideur du sujet, le décousu des scènes, le peu d'à-propos des ballets me déplurent; le costume des danseurs me choqua davantage; ils portaient encore des paniers; je n'ai jamais rien vu de si ridicule : aussi la critique de Piron, des merveilles de l'Opéra, me paraissait-elle bien supérieure à ce spectacle. Je vis, aux Français, *l'Écossaise*; ce n'était pas non plus très-propre à m'enthousiasmer; le jeu de la Dumesnil seul me ravit. Il prit quelquefois fantaisie à mon père de me faire entrer à certains spectacles de foire; leur médiocrité me dégoutait. Je me trouvais donc prémunie contre le ridicule du bel esprit, précisément comme les enfans de Lacédémone étaient prémunis contre l'ivresse, par le spectacle de ses excès; et mon imagination ne reçut pas les grands ébranlemens que la séduction des spectales aurait pu produire, si j'avais assisté à leurs plus belles représentations : ce que j'en avais vu me faisait me contenter de lire, dans le cabinet, les chefs-d'œuvre des grands maîtres, et d'en savourer à loisir toutes les beautés.

Un jeune homme, fort assidu aux concerts de madame Lépine, avait imaginé de venir de sa part chez ma mère,

[1] Les paroles de ce ballet héroïque sont de P. R. Lemonnier. R.

s'informer de nos santés, lorsqu'une absence un peu longue pouvait faire supposer qu'elles étaient peut-être altérées. Un ton honnête, une vivacité agréable, de l'esprit, et surtout la rareté des visites, faisaient pardonner cette petite tournure assez adroitement prise pour avoir entrée dans la maison; et enfin La Blancherie[1] hasarda sa déclaration. Mais puisque me voici arrivée à l'histoire des prétendans, il faut les faire défiler *en masse,* expression mignonne qui pourra servir de date à mon écrit, et rappeler les jours fameux où l'on ordonne tout *en masse,* en dépit de la plus grande subdivision possible des goûts et des volontés. On n'a point oublié le colosse espagnol, aux mains d'Ésaü, ce M. Mignard[2] si poli, dont le nom contrastait plaisamment avec la figure. Après avoir confessé de lui-même qu'il ne pouvait plus rien m'apprendre sur la guitare, il avait demandé la permission de venir quelquefois m'entendre, et il se présentait à des intervalles fort éloignés, sans parvenir toujours à nous rencontrer. Flatté du talent de sa jeune écolière, le regardant comme son ouvrage, et partant de ce principe pour s'attribuer une sorte de droit ou d'excuse, s'étant annoncé comme un noble de Malaga, que les malheurs avaient obligé de faire ressource de son savoir en musique, il commença par perdre la tête, et finit par déraisonner pour se justifier à lui même ses prétentions; d'après quoi, il s'arrêta à la résolution de me faire demander en mariage, n'ayant pour-

[1] Mammès, Claude, Catherine Pahin-Champlain de La Blancherie, né à Langres le 29 décembre 1752, mort à Londres en 1811, qui prenait le titre ambitieux d'agent-général de la littérature, et publia un *Extrait du journal de mes voyages, Histoire d'un jeune homme, pour servir d'école aux pères et mères* (Paris, 1776, 2 vol. in-12), dont il sera parlé dans la suite de ces *Mémoires,* ainsi que de la suffisance de l'auteur.

[2] Voy. page 12.

tant pas le courage de s'exprimer en personne. Les représentations de celui qu'il avait chargé de cette commission n'ayant pu le faire changer de dessein, elle fut remplie; il s'ensuivit la recommandation de ne plus remettre les pieds à la maison, accompagnée de la politesse que l'on doit aux malheureux. Les plaisanteries de mon père m'apprirent ce qui s'était passé; il aimait à m'entretenir des prières qui lui étaient adressées à mon sujet, et comme il était un peu glorieux, il n'épargnait point les personnages qui prêtaient au ridicule. Le pauvre Mazon était devenu veuf, il s'était fait extirper sa petite loupe, ornement de sa joue gauche, il songeait à prendre cabriolet : j'avais quinze ans; il se trouvait rappelé pour me perfectionner. Son imagination s'échauffa; la bonne opinion de son art ne lui manquait pas; il aurait estimé Marcel[1] fort raisonnable : artiste pour artiste, pourquoi ne se serait-il pas mis sur les rangs? il fit exposer ses vœux, et fut congédié comme Mignard.

Du moment où une jeune fille atteint l'âge qui annonce son développement, l'essaim des prétendans s'attache à ses pas, comme celui des abeilles bourdonne autour de la fleur qui vient d'éclore.

Élevée d'une manière austère et vivant très-retirée, je ne pouvais inspirer qu'un seul projet; et le caractère respectable de ma mère, l'apparence de quelque fortune, la qualité de fille unique, pouvaient le rendre très-séduisant pour bien des gens.

Ils se présentèrent en foule; et, dans la difficulté d'avoir une entrée, la plupart prenaient le parti d'écrire à mes parens. Mon père m'apportait toujours les lettres de cette

[1] Célèbre maître de danse au XVIIIme siècle, auquel une admiration excessive pour son art, inspira cette exclamation si comique et devenue proverbiale : *Que de choses dans un menuet!*

nature. Fort indépendamment de l'énoncé de l'état et de la fortune, la manière dont elles étaient tournées influençait d'abord mon opinion : je me chargeais de tracer le brouillon de la réponse que mon père copiait très-fidèlement; je lui faisais congédier les demandeurs avec dignité, sans espoir et sans offense. La jeunesse de mon quartier passa ainsi en revue; je n'eus pas de peine à faire goûter mes refus pour le plus grand nombre. Mon père n'avait guère égard qu'à la richesse, il y avait des prétentions pour moi; ainsi, quiconque était trop nouvellement établi, et dont l'avoir actuel ou les espérances très-prochaines n'assuraient pas une grande alliance, n'obtenait point son suffrage : mais aussi lorsque ces données étaient favorables, il voyait avec peine que je ne voulusse pas me déterminer. Ici commencèrent à se développer des différences qui n'ont plus fait que s'accroître entre mon père et moi. Il aimait, il estimait le commerce, parce qu'il le regardait comme la source de la richesse; je le détestais, parce qu'il était à mes yeux celle de l'avarice et de la friponnerie.

Mon père sentait bien que je ne pouvais agréer ce qui tient à des métiers proprement dits, et son amour-propre ne lui eût pas non plus permis d'y songer; mais il ne concevait pas que l'élégant joaillier qui ne touche que de belles choses sur lesquelles il fait de gros gains, ne pût me convenir, lorsqu'il se présentait avec une maison déjà bien fondée, qui devait devenir brillante. Cependant l'esprit du bijoutier, comme celui du petit mercier, au-dessus duquel il se croit, et du riche marchand de draps qui s'estime plus qu'eux tous, me semblait tout entier dans la convoitise de l'or, le calcul d'en amasser, la ruse d'en multiplier les moyens; il est étranger aux idées relevées, aux sentimens délicats par lesquels j'appréciais l'existence.

Occupée dès mon enfance à considérer les rapports de l'homme en société; nourrie de la plus pure morale, familiarisée avec les grands exemples, n'aurai-je vécu avec Plutarque et tous les philosophes, que pour m'unir à un marchand qui ne jugerait ni ne sentirait rien comme moi?

On a vu que ma sage maman voulait que je ne fusse pas plus embarrassée à la cuisine qu'au salon, et au marché qu'à la promenade; je l'accompagnais encore, après mon retour du couvent, dans les acquisitions de ménage, qu'elle faisait souvent elle-même; et définitivement elle me chargeait quelquefois de les faire, en m'envoyant avec une bonne. Le boucher qui avait sa pratique perdit une seconde femme, et se trouva, jeune encore, avec une fortune de cinquante mille écus, qu'il se proposait d'augmenter. J'ignorais parfaitement ces particularités, je n'apercevais que l'avantage d'être bien servie, avec force honnêtetés; et je m'étonnais beaucoup de voir ce personnage se présenter fréquemment le dimanche à la promenade où nous étions, en bel habit noir et fine dentelle, devant ma mère à qui il faisait une profonde révérence sans l'aborder. Ce manége dura tout un été. Je fus indisposée; chaque matin le boucher envoyait s'informer de ce qu'on pouvait désirer, et faisait offrir les objets de sa compétence : ce soin très-direct commença à faire sourire mon père qui, voulant s'amuser, fit passer près de moi une demoiselle Michon, personne grave et dévote, le jour qu'elle vint cérémonieusement faire la demande au nom du boucher. « Vous savez, ma fille, me dit-il gravement, que j'ai pour principe de ne point gêner votre inclination : voici les propositions qui me sont faites à votre sujet; » et il répète ce que mademoiselle Michon lui avait exprimé. Je me pinçai les lèvres, un peu piquée de ce que la bonne humeur de mon père

me donnait la charge d'une réponse qu'il aurait dû faire pour moi. « Vous n'ignorez pas, mon papa, lui répliquai-je en le parodiant, que je m'estime fort heureuse dans ma situation présente, et que j'ai la ferme résolution de ne point la quitter de quelques années ; vous pouvez établir sur cette disposition tout ce que vous croirez convenable ;» et je me retirai. «Mais vraiment, me dit ensuite mon père dans le particulier, voilà une fort bonne façon d'éloigner tout le monde, que cette raison que tu as été chercher. — J'ai payé votre petite malice, mon papa, par une généralité très-convenable dans la bouche d'une jeune fille, et je vous ai laissé la charge d'un refus en règle que je ne dois pas prendre sur moi. — C'est fort bien se tirer d'affaire ; mais dis-moi donc ce qui te conviendra ? — Ce pour quoi vous m'avez élevée en m'apprenant à réfléchir, et me laissant contracter des habitudes studieuses : je ne sais quel est l'homme à qui je me donnerai ; mais ce ne sera jamais que celui avec lequel je pourrai communiquer et partager mes sentimens comme mes pensées.— On trouve, dans le commerce, des hommes qui ont de la politesse et de l'instruction. — Oui, mais non pas de celles à mon usage : leur politesse consiste en quelques phrases et révérences ; leur savoir se rapporte toujours au coffre-fort, et ne m'aiderait guère pour l'éducation de mes enfans. — Tu les élèverais toi-même. Cette tâche me paraîtrait rude si elle n'était partagée par celui qui leur aurait donné le jour. — Crois-tu que la femme de Lempereur ne soit pas heureuse ? Ils viennent de quitter le commerce ; ils achètent de grandes charges ; ils ont un bel état de maison et voient chez eux bonne société. — Je ne suis pas juge du bonheur d'autrui, et je n'attache point le mien à l'opulence ; je ne conçois de félicité dans le mariage que par la plus intime union du cœur ; je ne puis me lier qu'à qui me res-

semble, et encore faut-il que mon mari vaille mieux que moi; car la nature et les lois lui donnant de la supériorité, j'en aurais honte s'il ne la méritait véritablement. — Il te faudra quelque avocat? Les femmes ne sont pas trop heureuses avec ces gens de cabinet; ils ont de la morgue et fort peu d'argent! — Mais, mon dieu! mon papa, je n'apprécie qui que ce soit par sa robe; je ne vous dis point que je veux telle ou telle profession, mais un homme que je puisse aimer. — Mais, à t'entendre, cet homme-là ne peut point se trouver dans le commerce? — Ah!..... j'avoue que cela me paraît bien difficile; je n'y ai aperçu personne de mon goût, et l'état en soi me répugne. — C'est pourtant chose fort douce que d'être tranquille dans son appartement, tandis que le mari fait de bonnes affaires. Vois madame d'Argens; elle connaît les diamans aussi bien que son mari; elle traite avec les courtiers dans son absence; elle conclut aussi des marchés avec les particuliers; elle continuerait le commerce lors même qu'elle deviendrait veuve: leur fortune est déjà considérable; ils sont de cette compagnie qui vient d'acheter Bagnolet. Tu as de l'intelligence; tu connais même cette partie depuis que tu as lu le traité que j'ai sur les pierres précieuses: tu inspirerais de la confiance; tu ferais ce que tu voudrais: tu aurais une vie agréable, si tu avais voulu de Delorme, Dubreuil, ou Lobligeois. — Tenez, papa, j'ai trop bien vu qu'on ne réussissait dans le commerce qu'en vendant cher ce qu'on avait acheté grand marché; qu'en surfaisant beaucoup et rançonnant le pauvre ouvrier; je ne saurai jamais me prêter à rien de semblable, ni respecter celui qui s'en occupe du matin au soir: or je veux être honnête femme; et comment serais-je fidèle à l'homme dont je ne tiendrais nul compte, en admettant que j'eusse pu l'épouser? Vendre des diamans ou des petits pâtés me sem-

ble à peu près la même chose, si ce n'est que ceux-ci ont leur prix fait, qu'on y trompe peut-être moins, mais qu'on se salit davantage ; je ne me soucie pas plus de l'un que de l'autre. — Crois-tu donc qu'il n'y ait point d'honnêtes gens dans le commerce ? — Je ne veux pas décider cela ; mais je suis persuadée qu'il n'y en a guère, et encore ces honnêtes gens là n'ont point tout ce qu'il me faut dans un mari. — Tu t'es rendue bien difficile ; et si tu ne trouves pas ta chimère....— Je mourrai fille. — Cela serait peut-être plus dur que tu ne penses ; au reste, tu as le temps d'y songer : mais l'ennui vient un jour ; la foule n'y est plus, et tu sais la fable ! — Oh ! je me vengerai à mériter le bonheur de l'injustice qui m'en tiendrait privée. — Te voilà dans les nues ; il y fait beau quand on peut y monter, mais il n'est pas aisé de s'y tenir : songe toujours que j'aimerais à avoir des petits-enfans avant d'être trop vieux. »

J'aimerais bien à vous en donner, pensais-je en moi-même, lorsque mon père mit fin au dialogue en se retirant ; mais en vérité je n'en aurai jamais que d'un mari qui me convienne. Je prenais alors un peu de mélancolie en considérant mon entourage, où je n'apercevais rien à la ronde capable de s'assortir à mes goûts : ce sentiment n'était pas durable ; je me sentais un bonheur actuel, et je couvrais l'avenir d'une espérance vague ; c'était la plénitude d'un bien-être qui reflue jusqu'au futur en délivrant de toute inquiétude. « Sera-ce pour cette fois, Mademoiselle ? » me dit un jour mon père, avec une gravité feinte, et l'air de satisfaction qu'il avait toujours quand il recevait quelque demande ; « lisez cette lettre. » Elle était fort bien écrite pour la peinture et pour le style, et me fit monter le rouge au visage. M. Morizot de Rozain exprimait d'assez belles choses ; mais il faisait remarquer que son

nom se trouvait dans le nobiliaire de sa province : il me parut fat ou maladroit de faire parade d'un avantage que je n'avais point ; et qu'on ne devait pas présumer que je cherchasse. « Il n'y a point encore là sujet d'examen, dis-je en secouant la tête : cependant il faut faire causer le personnage ; encore une ou deux lettres, et j'aurai vu le fond du sac ; je vais préparer une réponse en conséquence. » Toutes les fois qu'il s'agissait d'écrire, mon père était d'une docilité charmante, et me copiait sans difficulté. Je m'amusais à faire le papa ; je traitais mes propres intérêts avec tout le sérieux que la chose méritait, et enfin, comme pour moi-même, dans le style et la sagesse de la paternité. Il y eut jusqu'à trois lettres explicatives de M. de Rozain : je les ai gardées long-temps, parce qu'elles étaient fort bien faites ; elles m'ont prouvé qu'il ne suffisait pas encor de l'esprit pour me convenir, s'il n'y avait supériorité de jugement, et cette âme que rien ne supplée ni ne dépeint, mais dont l'accent se fait d'abord sentir. D'ailleurs, Rozain n'avait rien que le titre d'avocat ; ma fortune présente ne pouvait suffire à deux, et il n'offrait point la réunion de qualités qui pût faire désirer de surmonter cet obstacle.

En annonçant la *levée en masse* de mes prétendans, je n'ai pas promis de les nommer tous, et l'on m'en tiendra quitte aisément ; je n'ai voulu faire connaître que la singularité de cette situation qui me faisait rechercher de beaucoup de gens dont je ne connaissais pas toujours même la figure, et dans laquelle j'avais la liberté de discuter moi-même les apparences et les raisons. Je remarquais bien quelquefois à l'église ou à la promenade, de nouveaux visages dont j'étais observée ou suivie, et je me disais en moi-même : « J'aurai bientôt quelque réponse à faire pour

mon papa ! » Mais je n'ai jamais vu d'extérieur qui m'ait séduite ou frappée.

J'ai dit que La Blancherie avait eu l'esprit de s'introduire à la maison, et de sentir apparemment qu'avant de se déclarer, il fallait chercher à se faire goûter. Fort jeune encore, La Blancherie avait déjà voyagé, beaucoup lu, et même imprimé : son ouvrage ne valait pas grand'-chose ; mais il y avait force morale, et de saines idées ; il l'avait intitulé : *Extrait de mes voyages pour servir d'école aux pères et mères.* Ce n'était pas trop modeste, comme on voit, et l'on était tenté de le lui pardonner, car il s'appuyait d'autorités bien respectables en philosophie, les citait assez heureusement, et s'indignait avec la chaleur d'une âme honnête de la froideur ou de la négligence des parens, causes trop communes des désordres qui font la perte de la jeunesse. La Blancherie, petit, brun et assez laid, ne disait rien du tout à mon imagination ; mais son esprit ne me déplaisait point, et je croyais m'apercevoir que ma personne lui plaisait beaucoup. Un soir, revenant avec ma mère de visiter nos grands parens, nous trouvâmes mon père un peu rêveur : « J'ai du nouveau, nous dit-il en souriant ; La Blancherie sort d'ici, où il a passé plus de deux heures ; il m'a fait ses confidences, et comme elles vous regardent, Mademoiselle, il faut bien vous en faire part. (La conséquence n'était pas trop rigoureuse, mais enfin mon père avait coutume de la tirer.) Il t'aime, et s'est offert pour mon gendre ; mais il n'a rien, et ce serait une folie que je lui ai fait sentir. Il suit le barreau ; il aurait le projet d'acheter quelque charge de magistrature : sa légitime ne serait pas suffisante pour cela ; il s'est imaginé que s'il pouvait nous convenir, la dot de sa femme suppléerait à ce qui lui manque, et que ma fille étant seule, le jeune ménage

pourrait demeurer avec nous dans les premières années. Il m'a dit sur tout cela de fort belles choses qui s'arrangent très-bien dans de jeunes cervelles ; mais il faut du plus solide à des parens prudens. Qu'il commence un cabinet, ou achète une charge : qu'il se fasse un état enfin, nous verrons après ; il sera temps pour le mariage ensuite ; ce serait une extravagance que de se marier préliminairement. D'ailleurs, resterait à examiner la personne ; mais de bonnes informations seraient bientôt prises. J'aimerais mieux qu'il ne fût pas gentilhomme, et qu'il eût une quarantaine de mille écus. Il est assez bon enfant : nous avons causé longuement ; mes raisons l'ont un peu affligé, mais il les a entendues ; il a fini par me prier de ne point lui fermer ma porte, et il l'a sollicité de si bonne grâce, que j'y ai consenti, pourvu qu'il ne vînt pas plus souvent que de coutume. Je lui ai dit que je ne te parlerais de rien ; mais comme tu es raisonnable, j'aime à ne te rien cacher.» Quelques questions de ma mère, et de sages réflexions sur tout ce qu'il fallait envisager avant de se prévenir pour personne, me dispensèrent de rien dire, mais non de rêver.

Les calculs de mon père étaient justes ; les propositions du jeune homme n'étaient pourtant pas déraisonnables ; je me sentais disposée à le voir et l'étudier avec plus d'intérêt et de curiosité. Les occasions n'en furent pas fréquentes. Plusieurs mois s'écoulèrent ; La Blancherie partit pour Orléans, et je ne le revis que deux ans après. Dans cet intervalle, je fus sur le point d'épouser le médecin Gardanne ; une de nos parentes avait pressé ce mariage. Madame Desportes, née provençale, avait été mariée à Paris dans le commerce ; demeurée veuve très-jeune, avec une fille unique, elle avait continué de faire ce commerce de bijoux que mon père trouvait si agréable. De l'esprit, de l'honnêteté, beaucoup d'adresse et un excellent ton

la faisaient généralement considérer; on eût dit qu'elle ne se chargeait d'affaires que pour obliger les personnes qui s'adressaient à elle : sans sortir de son appartement, fort bien tenu, et où elle recevait une société décente, dont faisaient quelquefois partie les individus mêmes qui cherchaient des acquisitions pour satisfaire leur luxe ou l'usuge, elle maintenait sa petite fortune et son aisance sans perte et sans accroissement. Très-avancée en âge, elle était secondée par sa fille, dont le tendre attachement lui avait fait rejeter tout établissement, pour demeurer avec sa mère dans l'union la plus intime.

Gardanne était du pays de madame Desportes : l'esprit naturel, la vivacité méridionale, de bonnes études et l'extrême envie de réussir promettaient que ce jeune docteur pousserait assez loin un chemin déjà bien commencé. Madame Desportes, qui l'accueillait avec cette bonté protectrice qui seyait à son caractère, à son âge, et qu'elle avait l'art de rendre aimable, imagina d'en faire le mari de sa petite cousine : elle mourut avec ce projet, que sa fille résolut d'exécuter.

Gardanne souhaitait et craignait de se lier; dans le calcul des avantages et des inconvéniens de la grande confrérie, il ne s'était point, comme ma tête romantique, attaché à l'unique idée des convenances personnelles; il comptait tout. J'avais seulement vingt mille livres en mariage; mais les espérances rachetaient la modicité de la dot. Les conditions pécuniaires furent faites avant que je susse rien; le *marché* était conclu lorsqu'on me parla d'un médecin à épouser. L'état me convenait, il promettait un homme éclairé; mais il fallait connaître sa personne. On arrangea une promenade au Luxembourg; la pluie devait prendre en chemin et survint, ou bien on la craignit : on se réfugia chez une amie de madame Desportes, made-

moiselle de La Barre, grande janséniste, qui fut ravie de la circonstance, et nous offrit une collation, durant laquelle son médecin et son compatriote vint tout juste lui faire une visite.

On s'examine beaucoup de part et d'autre, sans avoir, pour mon compte, l'air d'y regarder, mais sans laisser rien échapper néanmoins. Ma cousine était triomphante, comme si elle eût dit : « Je ne l'avais point annoncée jolie; mais que vous en semble? » Ma bonne mère avait l'air tendre et rêveur; mademoiselle de La Barre faisait de l'esprit, et merveilleusement les honneurs de ses confitures et de mille bonbons; le médecin babillait assez, croquait des sucreries, disant, moitié par une galanterie qui sentait un peu les bancs de l'école, qu'il aimait beaucoup la douceur; à quoi la jeune fille observa d'une voix timide, avec quelque rougeur et un léger sourire, qu'on accusait les hommes de l'aimer beaucoup, parce qu'ils avaient grand besoin qu'on en usât toujours avec eux. Le fin docteur parut émoustillé de l'épigramme. Mon père aurait volontiers déjà donné sa bénédiction; il était si poli que j'en enrageais. Le médecin se retira le premier, pour faire ses visites du soir; nous retournâmes comme nous étions arrivés, et voilà ce qu'on appelait *une entrevue*. Mademoiselle Desportes, grande observatrice des formes, avait ainsi tout arrangé, parce que dans une maison qui n'est point ouverte, et où se trouve une jeune fille, un homme qui a des vues de mariage ne doit mettre le pied que quand il est accepté; mais aussi cela fait, le contrat doit se dresser d'abord, et la célébration suivre immédiatement : c'était la loi et les prophètes. Un médecin dans son costume n'est jamais séduisant pour une jeune personne; je n'ai su, dans aucun temps de ma vie, me représenter l'amour en perruque. Gardanne avec ses trois marteaux,

son air doctoral, son accent du midi, ses sourcils noirs très-rapprochés, avait l'air beaucoup plus propre à conjurer la fièvre qu'à la donner. Mais je sentais cela ; sans faire alors cette réflexion ; j'avais, du mariage, des idées si austères, que je ne voyais pas dans sa proposition le plus petit mot pour rire. « Eh bien! me demanda doucement ma bonne mère, comment trouves-tu cette personne; te conviendra-t-elle? — Maman, je ne puis savoir cela si vite. — Mais tu peux bien dire si elle t'inspire de la répugnance? — Ni répugnance ni goût; l'une ou l'autre pourrait naître. — Comment! il faut pourtant savoir que répondre si l'on vient faire la demande en règle. — Et cette réponse engagera-t-elle? — Mais quand on a donné sa parole à un honnête homme, assurément il faut la tenir. — Et s'il déplaît? — Une fille raisonnable, qui ne se détermine point par caprice, dès qu'elle a pesé les motifs d'une aussi grande résolution, ne revient point après l'avoir prise. — Il s'agit donc de décider sur cette entrevue? — Ce n'est pas cela précisément : les relations de M. de Gardanne avec la famille permettent de juger son existence, ses mœurs; quelques informations pourront aider à estimer son caractère; ainsi voilà les bases principales pour établir une détermination; la vue de la personne n'est plus que pour de légères convenances — Ah! maman, je ne suis pas pressée de me marier. — Je le crois, mon enfant, mais tu es destinée à t'établir, et tu es à l'âge le plus convenable pour cela : tu as refusé beaucoup de partis dans le commerce, et ce sont ceux que ta situation peut t'offrir en plus grand nombre; tu parais décidée à ne point vouloir d'un mari qui soit dans cet état : le parti qui se présente aujourd'hui te convient par tous les rapports extérieurs; prend garde à ne point le rejeter légèrement. — Il me semble que j'ai le

temps d'y songer ; M. Gardanne lui-même n'est peut-être pas décidé ; car enfin il ne m'avait jamais vue. — J'en conviens ; mais si tu n'as que cette excuse, elle pourrait n'être pas de longue durée : au reste, je n'exige pas une réponse à cet instant ; tu feras tes réflexions, et tu me les communiqueras dans deux jours. » En me disant ces mots, ma mère me baisa le front et me laissa rêver.

La raison et la nature se réunissent si bien pour convaincre une jeune fille sage et modeste qu'elle doit se marier, que la délibération à cet égard ne peut jamais s'établir que sur le choix du sujet. Or, sur ce choix même, les argumens de ma mère ne manquaient pas de justesse. Je réfléchis d'ailleurs que mon acceptation provisoire, quoi qu'on en pût dire, ne saurait m'engager absolument ; qu'il était absurde de me supposer liée, parce que j'aurais consenti à voir chez mon père l'homme qui se présenterait pour m'épouser ; et je sentais fort bien que, s'il me déplaisait, aucune considération ne me déciderait à terminer. J'arrêtai donc en moi-même de ne pas dire non, et de me réserver l'examen.

Nous étions sur le point de partir pour la campagne, où nous devions passer quinze jours ; je trouvais qu'il n'aurait pas été digne de remettre le voyage dans l'attente d'un épouseur ; ma mère était de mon avis : mais avant notre départ, mademoiselle de La Barre arrive un beau jour dans le grand costume ; faire ce qu'on appelle la demande au nom du docteur. Mes parens répondirent les généralités d'usage quand on accepte, avec le sous-entendu de la réflexion : on réclama la permission pour le demandeur de présenter ses devoirs en personne ; elle fut accordée. Mademoiselle Desportes, toujours mesurée, conclut qu'elle devait l'amener, et une collation de famille, où

mademoiselle de La Barre et une de mes parentes se trouvèrent aussi, signala l'entrée cérémonieuse du personnage dans la maison paternelle. Nous partîmes le lendemain pour la campagne, afin d'y passer précisément le temps de ce qu'on appelle les informations. Cette seconde entrevue ne me toucha guère plus que la première; mais je vis dans Gardanne un homme d'esprit avec lequel une femme qui pense pouvait vivre; et, dans mon inexpérience, je calculais que, dès qu'il était possible de raisonner et de s'entendre, il y avait fonds pour le bonheur en mariage. Ma mère craignait d'apercevoir chez lui les indices d'un caractère impérieux; cette idée ne me frappait point : habituée à m'étudier moi-même, à régler mes affections, à commander mon imagination; pénétrée de la rigueur et de la sublimité des devoirs d'épouse, je ne voyais pas du tout ce qu'un caractère un peu plus ou un peu moins doux aurait à faire avec moi, et pourrait exiger de plus que moi-même. Je raisonnais en philosophe qui calcule, et en solitaire qui ne connaît ni les hommes ni les passions. Je prenais mon cœur paisible et affectueux, généreux et franc, pour la mesure commune de la moralité de mon espèce. J'ai commis cette faute pendant longtemps : elle a été la source unique de mes erreurs. Je me hâte de le faire observer; c'est donner à l'avance la clef de mon secrétaire. Je portai à la campagne une sorte d'inquiétude; ce n'était pas cette douce agitation que son ravissant spectacle avait coutume de m'inspirer, et par laquelle je savourais plus voluptueusement encore ses charmes touchans. Je me sentais à la veille d'une situation nouvelle; j'allais quitter peut-être mon excellente mère, mes études chéries, mon aimable retraite, une sorte d'indépendance enfin, pour un état que je ne définissais pas bien, qui m'imposerait de grandes obligations : j'estimais

qu'il était glorieux d'avoir à les remplir, et que j'étais faite pour m'en charger; mais enfin, je ne voyais pas tout, j'éprouvais le désir et la crainte de l'incertitude. Mademoiselle Desportes m'avait fait promettre de lui donner de mes nouvelles; j'acquittai ma parole : mais sur la fin de la quinzaine, j'appris qu'elle avait un grand chagrin. Mon père, qui prenait les choses à la lettre, n'aurait pas cru bien marier sa fille et remplir les devoirs de la paternité, s'il n'eût pris, en toute règle, ce qu'il appelait des informations. Gardanne était présenté par une de nos parentes qui le connaissait d'origine et d'habitude; tous les renseignemens possibles avaient été donnés; n'importe, mon père avait écrit, dès le commencement de l'affaire, en Provence, à trois ou quatre personnes, pour s'informer des plus petites particularités concernant la famille et la personne du docteur : sa vigilance ne se borna pas là dans notre absence; il employa de petits moyens pour juger, par ses domestiques ou ses fournisseurs, de l'humeur et de la façon de vivre de son gendre futur : ce n'est pas tout, il alla lui rendre visite; et, avec une adresse égale à celle qu'il employait dans ses informations, laissant voir à tout le monde pourquoi il les prenait, il voulut lui paraître bien instruit; il lui cita fort gauchement, comme un homme qu'il devait considérer, un compatriote avec lequel il était brouillé; il joignit à ses remarques des conseils prématurés, avec l'accent paternel. Gardanne reçut à la fois, et des lettres de son pays où on le plaisantait des recherches auxquelles il donnait lieu, et des avis de l'examen scrupuleux qui se faisait autour de lui, et enfin l'exhortation pédagogue de son beau-père prétendu. Désolé, piqué, aigri, il va chez mademoiselle Desportes, se plaint, avec la vivacité méridionale, des procédés étranges d'un homme dont la fille très-désirable a le tort d'avoir un père

si singulier; mademoiselle Desportes, aussi vive et très-fière, ne trouve pas bon que l'on soit assez peu épris de sa cousine pour se plaindre de ces petits désagrémens, et le reçoit assez mal. Du moment où ces détails parvinrent à ma connaissance, je saisis avec empressement l'occasion de sortir de mon incertitude, et j'écrivis que j'espérais à mon retour ne plus revoir la personne. Ainsi se dénoua un mariage que l'on se proposait tellement de précipiter, que Gardanne avait compté terminer dans la huitaine qui aurait suivi mon retour : je m'applaudis d'échapper à un lien qu'on aurait voulu serrer si brusquement; ma mère, effrayée de la vivacité du docteur, respira comme délivrée de craintes, en s'affligeant un peu d'autre part; mon père tâcha de dissimuler quelque honte et dépit sous le voile d'une grande dignité; ma cousine conserva toute la sienne en éloignant le docteur de sa maison; et cinq ans après, mademoiselle de La Barre lui disait encore que cette union était écrite dans le ciel; que son ami n'en contractait point d'autre; que le doigt de la Providence ménageait des rapprochemens que nous ne pouvions pas juger.

La bonne prophétie! elle valait autant que le billet à La Châtre!

La santé de ma mère vint insensiblement à s'altérer; elle avait eu une attaque de paralysie qu'on avait adoucie à mes yeux du nom de rhumatisme, d'accord avec elle, qui ne s'abusait point, et qui voulait que je ne prisse pas d'inquiétude. Sérieuse et taciturne, elle perdait chaque jour de sa vivacité; elle aimait à se concentrer, et m'obligeait à sortir quelquefois avec ma bonne, sans vouloir quitter son appartement. Elle me parlait souvent de mon établissement, et regrettait que je ne pusse me décider pour les partis qui se présentaient. Un jour entre autres elle me pressait avec mélancolie pour accepter un honnête

commerçant de bijoux qui m'avait demandée : « Il a pour lui, me disait-elle, la réputation d'une grande probité, des mœurs réglées et douces, une fortune agréable, qui peut devenir brillante ; et cet accessoire fait partie du mérite d'un homme médiocre. Il sait que tu n'as pas une façon de penser commune ; il professe pour toi une haute estime, s'honorera de suivre tes conseils, et dit déjà qu'il ne s'opposerait point à ce que sa femme nourrît ses enfans; tu le conduirais. — Eh ! maman, je ne veux point du tout d'un homme que je conduise ; ce serait un trop grand enfant. — Mais sais-tu qu'on pourrait te trouver bien singulière ; car enfin tu ne voudrais pas non plus d'un maître ? — Entendons-nous, chère maman ; je ne veux point d'un homme qui me commande, il ne m'apprendrait qu'à résister ; mais je ne veux pas non plus avoir besoin de gouverner un mari. Ou je me suis trompée, ou ces individus qui ont cinq pieds de haut, avec de la barbe au menton, ne manquent guère de faire sentir qu'ils sont les plus forts ; le bon homme à qui la fantaisie prendrait de me rappeler cette force m'impatienterait alors, et je serais honteuse de ma domination quand il se laisserait conduire. — J'entends ; tu voudrais subjuguer quelqu'un qui se crût bien le maître en faisant ta volonté. — Ce n'est pas cela non plus : je hais la servitude, mais je ne me crois pas faite pour la domination, elle m'embarrasserait : ma raison a bien assez à faire de moi-même. Je veux inspirer quelqu'un digne de mon estime, tel que je puisse m'honorer de mes complaisances, et qu'il trouve son bonheur à faire le mien, suivant ce que sa sagesse et son affection lui montreront de convenable. — Le bonheur, mon enfant, ne se compose pas toujours de cette perfection de rapports que tu imagines ; s'il n'existait point sans elle, il serait nul dans presque tous les mariages. — Je n'en connais pas non plus

que j'envie. — Soit ; mais, dans ces mariages que tu n'envies point, il peut cependant y en avoir de préférables à demeurer toujours fille. Je puis mourir plus tôt que tu n'imagines ; tu resterais seule avec ton père ; il est encore jeune, et tu ne te représentes point tous les chagrins que ma tendresse pour toi redoute : combien je serais tranquille, si je te laissais unie à un honnête homme avant de quitter ce monde ! » Ces dernières idées m'accablèrent de douleur : ma mère semblait lever un voile redoutable sur un avenir sombre et effrayant que je n'avais pas même soupçonné : je n'avais jamais songé que je dusse la perdre ; le seul aperçu de cette perte, dont elle me parlait comme si elle eût été prochaine, me pénétra de terreur ; un frisson terrible se promenait à la surface de mon corps ; je fixai sur elle des yeux égarés, dont son sourire fit couler des pleurs. « Eh quoi ! tu t'alarmes, comme s'il ne fallait pas, dans les résolutions à prendre, calculer les possibles ! Je ne suis point malade, quoique dans un temps critique dont les révolutions deviennent quelquefois funestes ; mais c'est dans l'état de santé qu'il faut s'occuper du contraire ; l'occasion présente m'y engage particulièrement. Un bon et digne homme t'offre sa main ; tu as passé vingt ans ; tu ne verras plus autant de prétendans qu'il s'en est présenté dans les cinq années qui viennent de s'écouler : je puis m'échapper.... ne refuse pas un mari.... qui n'a point, il est vrai, cette délicatesse à laquelle tu mets tant de prix (délicatesse toujours bien rare, même dans ceux chez qui l'on croit la trouver), mais qui te chérira et avec qui tu seras heureuse. — Oui, maman, m'écriai-je avec un profond soupir, d'un bonheur comme le vôtre ! » Ma mère se troubla, ne me répondit rien, et ne m'ouvrit plus la bouche de ce mariage ni d'aucun autre, du moins pour me presser. Le mot m'avait échappé comme s'échappe l'expression d'un

sentiment vif que l'on n'a point réfléchi ; l'effet qu'il produisit m'avertit de sa trop grande justesse.

Les étrangers devaient juger, à la première vue, l'extrême différence qui se trouvait entre ma mère et mon père : eh ! qui pouvait mieux que moi sentir toute l'excellence de la première ! Mais je n'avais pas proprement calculé ce qu'elle devait souffrir ; habituée, dès mon enfance, à voir régner dans la maison la paix la plus profonde, je ne pouvais juger s'il était pénible de la maintenir. Mon père aimait sa femme et me chérissait tendrement ; jamais, je ne dirai point le reproche, mais l'air du mécontentement n'avait approché de ma mère : quand elle n'était point de l'avis de son mari, et qu'elle n'avait pu le modifier, on eût dit qu'elle passait condamnation sur le sien propre, sans aucune difficulté. Seulement, dans les dernières années, éprouvant du malaise des raisonnemens de mon père, je m'étais permis d'entrer parfois dans la discussion ; j'y avais une certaine influence ; bientôt j'en usai avec une sorte de liberté. Soit nouveauté, soit faiblesse, mon père me cédait plutôt qu'à sa femme : je m'en prévalus pour elle ; j'étais devenue pour ainsi dire, le chien de garde de ma mère ; il n'était pas permis de la tracasser en ma présence, et soit en jappant par agacerie, tirant l'habit par la basque, soit en me fâchant tout de bon, j'étais sûre de faire quitter prise. Ce qu'il y avait d'extraordinaire, c'est qu'aussi réservée que ma mère sur le compte de son mari, jamais je ne lui disais rien en particulier, et loin de mon père, que n'eût autorisé le respect filial. J'usais, pour la défendre, de la force, je dirai même de l'autorité de la raison, lorsque l'adresse ingénieuse ne suffisait pas ; mais en tête-à-tête, je n'aurais pas ouvert la bouche pour un seul mot de relatif à ce qui s'était passé. Pour elle, je pouvais combattre, même son mari ; mais ce mari absent n'était plus

que mon père, dont chacune se taisait quand il n'y avait pas d'actions de grâces à lui rendre. Je m'apercevais cependant que mon père avait perdu, par degré, ses habitudes laborieuses; les affaires de sa communauté, l'ayant d'abord distrait, lui donnèrent ensuite le besoin de quitter plus souvent son logis; insensiblement la dissipation l'entraîna : tout ce qui faisait au-dehors spectacle ou événement l'attirait; le goût du jeu s'en mêla; des liaisons faites au café, le conduisirent ailleurs; l'appât de la loterie le séduisit. L'envie de faire fortune lui ayant fait tenter des entreprises de commerce, étrangères à son art, et qui n'avaient pas été toujours heureuses, cette envie, lorsqu'il perdit l'habitude de l'occupation, lui fit faire des sacrifices au hasard. A mesure qu'il exerçait moins son talent, il en perdait une partie; ses facultés diminuèrent, et, dans une vie moins réglée, sa vue baissa, sa main perdit de sa fermeté. Ses jeunes gens, moins surveillés par leur maître, le remplaçaient toujours plus mal; bientôt il fallut diminuer leur nombre, parce que la vogue dut se porter ailleurs. Ces changemens s'opérèrent par degrés imperceptibles, et leur effet devint très-sensible avant qu'on eût calculé toute sa portée. Ma mère, très-rêveuse, commençait à me dire quelquefois, à moitié, ses inquiétudes; je craignais de les exciter, en lui parlant de ce qu'elle et moi ne pouvions changer. Je mettais mes soins à lui faire goûter toute la douceur qui dépendait de moi; elle était devenue très-paresseuse à marcher; je faisais le sacrifice de la quitter pour sortir avec mon père, que je priais de me conduire à la promenade : il ne me cherchait plus, comme autrefois, pour m'avoir avec lui; mais il avait encore du plaisir à m'accompagner, et je le ramenais avec une sorte de triomphe à cette bonne maman, dont je voyais tout l'attendrissement quand nous étions réunis. Nous n'y ga-

gagnions pas toujours ; car, pour ne point refuser sa fille, et ne pas manquer à ses autres plaisirs, lorsque mon père, m'avait déposée au logis, il sortait de nouveau, pour un instant, disait-il ; mais, au lieu de revenir souper, il oubliait l'heure et rentrait à minuit. Nous avions pleuré en silence ; et s'il m'arrivait, à son retour, de lui présenter notre chagrin, il prenait les choses légèrement, en écartant mes douces plaintes par des plaisanteries, ou il se retirait avec le silence du mécontentement. Le bonheur domestique s'ensevelissait sous ces nuages ; mais la paix n'était point altérée, et des yeux indifférens n'auraient point aperçu les changemens qui se faisaient chaque jour.

Ma mère souffrait beaucoup, depuis plus d'un an, d'une sorte d'enchifrenement, qui ressemblait à un rhume de cerveau, et dont les médecins n'avaient pu deviner la cause. Après divers remèdes, ils conseillèrent surtout l'exercice qu'elle n'aimait plus guère, et le bon air de la campagne. Nous étions à la veille des fêtes de Pentecôte de l'année 1775 ; il fut décidé que nous irions passer ces fêtes à Meudon. Je ne m'éveillai point, le matin du dimanche, comme j'avais coutume de faire lorsqu'il s'agissait de ces parties champêtres ; j'étais accablée d'un sommeil pénible et interrompu de rêves sinistres : il me semblait que nous revenions à Paris par eau, battus de l'orage, et qu'au sortir de la galiote où nous étions, un cadavre que l'on en tirait s'opposait à notre passage : ce spectacle me glaçait d'effroi ; je cherchais ce qu'était ce triste cadavre. Au même instant, ma mère me touchant légèrement les jambes sur mon lit, et m'appelant de sa voix douce, fit évanouir mon songe ; je fus ravie de la voir, comme si elle m'eût tirée du dernier péril ; je tendis mes bras vers elle, et je l'embrassai avec attendrissement, en lui disant qu'elle me

faisait grand bien de m'éveiller. Je saute à bas du lit, nous faisons nos dispositions, nous sommes partis. Le temps était beau, l'air calme; un petit batelet nous eut bientôt conduits à notre destination, et les délices de la campagne me rendirent ma sérénité. Ma mère se trouvait bien du voyage; elle reprit quelque activité, ce fut le second jour que nous découvrîmes Ville-Bonne et le fontainier du Moulin-Rouge. J'avais promis à mon Agathe d'aller la voir le lendemain des fêtes; nous étions de retour du mardi soir: ma mère s'était proposé de m'accompagner au couvent; mais l'exercice des jours précédens l'ayant un peu fatiguée, elle changea de dessein au moment du départ, et me fit accompagner par ma bonne. Je voulus rester alors; elle insista pour que j'acquittasse ma parole, ajoutant que je savais bien qu'elle restait volontiers seule, et que si je voulais faire un tour au Jardin du Roi, je pourrais en prendre le plaisir.

Je vis Agathe; je la quittai promptement. « Pourquoi partir si vite, me disait-elle; tu es donc attendue? — Non; mais je me sens pressée de retourner près de maman. — Tu m'as dit qu'elle se portait bien? — C'est vrai; elle ne m'attend pas non plus, et je ne sais quoi me tourmente; j'ai besoin de la revoir. » En disant ces mots, mon cœur se gonflait malgré moi.

On imaginera peut-être que ces circonstances sont ajoutées par l'effet d'un sentiment qui se réfléchit, et qui prête sa teinte aux objets qui l'ont précédé; je ne suis qu'historien fidèle, et je rapporte des faits que l'événement seul m'a rappelés ensuite.

Assurément, on a pu juger, par l'exposé de mes opinions, et surtout par le développement successif des idées que j'avais acquises, que je ne partageais pas plus alors certains préjugés, que je n'ai aujourd'hui de superstition.

Aussi, en méditant ce qui pouvait donner lieu à ce qu'on appelle des pressentimens, j'ai cru qu'ils se réduisaient à cet aperçu rapide de gens qui ont l'esprit vif et le sentiment exquis, d'une foule de choses imperceptibles qu'on ne saurait même désigner, qui sont plutôt senties que jugées, et dont il résulte une affection qu'on ne peut motiver, mais que les effets viennent éclairer et justifier.

Plus est vif l'intérêt que nous inspire un objet, plus nous sommes clairvoyans sur son compte, ou susceptibles à son sujet; plus nous avons de ces aperçus physiques, si je puis ainsi dire, qui s'appellent ensuite des pressentimens, et que les anciens regardaient comme des augures ou des avis des dieux.

Ma mère était pour moi l'objet le plus chéri; elle approchait de sa fin, sans qu'aucun signe extérieur l'annonçât à des yeux vulgaires : mon attention n'avait rien distingué qui me fît juger ce coup affreux; mais il y avait sans doute en elle des altérations légères qui m'agitaient à mon propre insu. Je ne pouvais pas dire que je fusse inquiète, je n'aurais su de quoi; mais je me sentais troublée; mon cœur se serrait parfois lorsque je la fixais, et j'éprouvais loin d'elle un malaise qui ne me permettait pas d'y rester. Je quittai Agathe d'un air si singulier, qu'elle me pria de lui donner de mes nouvelles. Je revins précipitamment, malgré les observations de ma bonne, qui trouvait que l'heure aurait été bien agréable pour une promenade au Jardin du Roi : j'approche de la maison, je trouve à la porte une jeune fille du voisinage, qui s'écrie en me voyant : « Ah! mam'selle, votre maman s'est trouvée bien mal; elle est venue chercher ma mère, qui a monté dans son appartement avec elle. » Frappée de terreur, je jette quelques sons inarticulés; je vole, me précipite; je trouve ma mère dans un fauteuil, la tête

abandonnée, les bras tombans, l'œil égaré, la bouche entr'ouverte : à ma vue, son visage se ranime, elle veut parler; sa langue enchaînée profère difficilement des mots imparfaits : elle veut dire qu'elle m'attend avec impatience; elle fait effort pour soulever ses bras; un seul obéit à l'impulsion de sa volonté : elle porte sa main sur mon visage, essuie, de ses doigts, les larmes qui le couvrent, les passe doucement sur mes joues, comme pour me calmer; l'intention du sourire se dessine dans sa physionomie; elle essaie de parler...... inutiles tentatives! la paralysie épaissit sa langue, accable sa tête, anéantit la moitié de son corps. L'eau de mélisse, le sel dans la bouche, les frictions ne produisaient aucun effet; en un instant, j'avais expédié du monde pour chercher le médecin et mon père; j'avais, avec la rapidité de l'éclair, été prendre moi-même deux grains d'émétique chez l'apothicaire le plus voisin : le médecin était arrivé, ma mère était au lit; les remèdes s'administraient, et les progrès du mal se faisaient avec une effroyable rapidité; les yeux étaient fermés, la tête, penchée sur la poitrine, ne pouvait plus se lever; une respiration forte et précipitée annonçait l'accablement universel : cependant, elle entendait ce qu'on lui disait; et, lorsqu'on lui demandait si elle souffrait, elle portait la main gauche sur son front, comme pour indiquer le siége de la douleur. J'étais dans une activité inexprimable; j'ordonnais tout, et je l'avais toujours fait avant qu'on l'eut exécuté; je paraissais ne pas quitter le chevet du lit, et je préparais ce qui était nécessaire. A dix heures du soir, je vois que le médecin prend à part quelques femmes et mon père; je veux savoir ce qu'il propose; on me dit qu'on est allé chercher l'extrême-onction : je crois rêver; un prêtre arrive, il prie, et fait je ne sais quoi : je tiens machinalement un flambeau; droite au pied du

lit, sans répondre et sans céder à ceux qui veulent me déplacer, les yeux fixés sur ma mère mourante et adorée : absorbée dans un sentiment unique, qui suspend enfin toutes mes facultés, le flambeau s'échappe de ma main; je tombe sans connaissance : on m'enlève, je me retrouve, après quelque temps, dans le salon voisin de sa chambre, environnée de personnes de ma famille. Je tourne les yeux vers la porte; je me lève, on me retient; je fais des gestes supplians pour obtenir la permission de retourner.... Un silence triste, une opposition morne et constante me contrarient continuellement. Je retrouve des forces; je prie, j'éclate, on est impitoyable; j'entre dans une espèce de rage..... A l'instant, mon père paraît; il est blême et silencieux : on a l'air de lui faire une demande tacite; il répond par un mouvement des yeux, qui fait jeter des *hélas!* gémissans. Je me dérobe à la surveillance de mes gardiens frappés : je sors impétueusement : Ma mère!..... elle n'était plus! Je soulève ses bras; je ne puis le croire; j'ouvre et referme alternativement ces yeux qui ne me verront plus, et qui se fixaient sur moi avec tant de tendresse : je l'appelle; je me jette sur son lit avec transport; je pose mes lèvres sur les siennes; je les entr'ouvre, je cherche à aspirer la mort; j'espère la gagner avec mon souffle, et pouvoir expirer sur l'heure. Je ne sais pas bien ce qui suivit; je me souviens que, sur le matin, je me vis chez un voisin, où parut M. Besnard, qui me fit porter dans une voiture et emmener chez lui. J'arrive; ma grand'tante m'embrasse en silence, me met devant une petite table, et me sert quelque chose à boire, en me priant beaucoup de le prendre : je veux la satisfaire, et je m'évanouis. On me met au lit; j'y ai passé quinze jours entre la vie et la mort, dans des convulsions effrayantes. La souffrance physique que je me rappelle,

est celle d'un étouffement continuel; ma respiration n'était qu'une sorte de hurlement, qu'on entendait de la rue, à ce qui m'a été dit depuis : j'avais éprouvé une révolution, que ma situation avait rendue plus critique, et dont je n'ai pu revenir que par la force de ma constitution et l'excès des soins qui m'ont été prodigués. Mes respectables parens s'étaient retirés dans de petits cabinets, pour me loger commodément; ils semblaient avoir pris une vigueur nouvelle pour me rappeler à la vie; et ils ne permettaient pas qu'une main mercenaire me présentât rien; ils voulurent me servir eux-mêmes, et ne souffrirent d'être secondés, dans les soins immédiats, que par madame Trude, née Robineau, jeune femme, ma cousine, qui venait tous les soirs pour demeurer la nuit près de moi, couchée dans mon lit, et toute occupée de prévoir et d'adoucir les accès convulsifs dans lesquels je tombais souvent.

Huit jours s'étaient écoulés; je n'avais pas trouvé de larmes; les grandes douleurs n'en ont point. (J'en verse en ce moment qui sont amères et brûlantes, car je crains un mal encore plus grand que celui que je souffre : j'avais réuni tous mes vœux pour le salut de ce que j'aime; il est plus incertain que jamais! Les calamités s'étendent comme un nuage obscur et terrible près d'envelopper tout ce qui me fut cher, et je travaille avec peine à distraire mon attention du présent, en m'obligeant de retracer le passé.)

Une lettre de Sophie vint rouvrir la source des pleurs; la voix de l'amitié, ses tendres expressions rappelèrent mes esprits, amollirent mon cœur; elles produisirent un effet que les bains et l'art des médecins avaient inutilement sollicité; ce fut une révolution nouvelle; je pleurai; je fut sauvée. L'étouffement diminua, tous les accidens s'affaiblirent, et les convulsions devinrent plus rares,

mais toute impression pénible me rendait leur accès.

Mon père se présenta devant moi dans le triste costume qui attestait notre perte commune, mais inégalement sentie. Il entreprit de me consoler, en me réprésentant que la Providence disposait encore des choses pour le mieux jusque dans le malheur ; que ma mère avait achevé son ouvrage dans ce monde, l'éducation de sa fille, et que s'il avait fallu perdre l'un des auteurs de mes jours, il était bon que le ciel m'eût laissé celui qui pouvait être plus utile à ma fortune. Assurément ma perte était irréparable, même à cet égard, ainsi que les événemens l'ont prouvé ; mais je ne me fis point cette réflexion ; je ne sentis que la sécheresse de la prétendue consolation si mal appropriée à ma façon d'être : je mesurai, pour la première fois peut-être, tout ce qui se trouvait entre mon père et moi ; il me sembla qu'il déchirait le voile respectueux sous lequel je le considérais. Je me trouvai tout-à-fait orpheline, puisque ma mère n'était plus, et que mon père ne m'entendrait jamais ; un nouveau genre de douleur oppressa mon cœur déchiré, je retombai dans l'état du plus violent désespoir. Les pleurs de ma cousine, la tristesse de mes bons parens, m'offraient encore des sujets d'attendrissement ; ils eurent leur influence, et je fus arrachée aux dangers qui menaçaient mes jours. Hélas! s'ils se fussent terminés alors ! c'était mon premier chagrin ; de combien d'épreuves n'a-t-il pas été suivi !

Ici finit l'époque douce et brillante de ces années tranquilles, passées dans la paix et le charme d'affections heureuses et d'études chéries ; semblables à ces belles matinées du printemps, où la sérénité du ciel, la pureté de l'air, la vivacité du feuillage, le parfum des plantes, enchantent tout ce qui respire, développent l'existence, et donnent le bonheur en le promettant.

TROISIÈME PARTIE.

10 septembre 1793.

Ma mère n'avait pas plus de cinquante ans, lorsqu'elle me fut si cruellement ravie; un abcès dans la tête, formé sans qu'on sût comment, et qu'on ne reconnut que par l'écoulement qui se fit, à sa mort, par le néz et par les oreilles, expliqua l'enchifrenement étrange dont elle avait été si long-temps incommodée; la seconde attaque de paralysie n'eût probablement pas été mortelle sans cet incident. Sa physionomie douce et fraîche n'avait point annoncé sa fin prématurée; les indispositions paraissaient être celles d'un âge que les femmes passent rarement sans altération; la mélancolie, même l'abattement que je lui trouvais depuis quelque temps, s'expliquaient à mes yeux par des causes morales qui ne m'étaient que trop sensibles.

Nos dernières promenades à la campagne avaient paru la ranimer; le jour même qu'elle me fut enlevée, je l'avais laissée bien portante à trois heures après midi; je revins à cinq heures et demie, elle était frappée; à minuit, je ne l'avais plus. Faibles jouets que nous sommes de l'impitoyable destin! pourquoi des sentimens si vifs et des projets si grands sont-ils liés à une si fragile existence? Ainsi fut arrachée du monde l'une des meilleures et des plus aimables femmes qui l'aient jamais habité. Rien de brillant ne la faisait remarquer; mais tout la rendait chère quand on l'avait connue. Raisonnable et bonne par essence, la vertu ne paraissait rien lui coûter; elle savait la rendre douce et facile comme elle. Sage et calme, tendre sans passion, son âme pure et tranquille respirait,

comme s'écoule le fleuve docile qui baigne avec une égale complaisance le pied du rocher qui le tient captif et le vallon qu'il embellit. Sa perte subite m'a fait connaître les déchiremens de la douleur et les transports les plus violens. « Il est beau d'avoir de l'âme ; il est malheureux d'en avoir autant, » disait tristement à mes côtés l'abbé Legrand, qui vint me voir chez mes grands parens. On s'empressa, lorsque mon état fut amélioré, de faire venir, ou de recevoir successivement les différentes personnes de ma connaissance, pour me familiariser avec les objets extérieurs. Je paraissais ne pas exister dans le monde où l'on me voyait ; concentrée dans ma douleur, je ne m'apercevais guère de ce qui se passait autour de moi ; je ne parlais point ; ou bien, répondant à mes pensées au lieu de saisir celles des autres, j'avais l'air d'avoir l'esprit aliéné ; puis, l'image chérie que j'avais toujours présente ranimant parfois l'affreux sentiment de sa perte, des cris s'échappaient tout-à-coup, mes bras étendus se raidissaient, et je perdais connaissance. Incapable d'aucune application, j'avais pourtant de bons intervalles où je sentais la tristesse de mes parens, leurs bontés, les tendres soins de ma cousine, et où je cherchais à diminuer leur sollicitude. L'abbé Legrand eut l'esprit de juger qu'il fallait beaucoup me parler de ma mère pour me rendre capable de songer à autre chose ; il m'entretint d'elle, et m'amena insensiblement à des idées qui, sans lui être étrangères, éloignaient la considération habituelle de sa perte. Dès qu'il me crut en état de jeter les yeux sur un livre, il imagina de m'apporter l'*Héloïse* de Jean-Jacques, et sa lecture fut véritablement ma première distraction. J'avais vingt-un ans ; j'avais beaucoup lu ; je connaissais un assez grand nombre d'écrivains, historiens, littérateurs, et philosophes ; mais Rousseau me fit alors une impression comparable à celle

que m'avait faite Plutarque à huit ans ; il sembla que c'était l'aliment qui me fût propre, et l'interprète de sentimens que j'avais avant lui, mais que lui seul savait m'expliquer.

Plutarque m'avait disposée pour devenir républicaine; il avait éveillé cette force et cette fierté qui en font le caractère; il m'avait inspiré le véritable enthousiasme des vertus publiques et de la liberté : Rousseau me montra le bonheur domestique auquel je pouvais prétendre, et les ineffables délices que j'étais capable de goûter. Ah! s'il acheva de me garantir de ce qu'on appelle des faiblesses, pouvait-il me prémunir contre une passion? Dans le siècle corrompu où je devais vivre, et la révolution que j'étais loin de prévoir, j'apportai de longue main tout ce qui devait me rendre capable de grands sacrifices et m'exposer à de grands malheurs. La mort ne sera plus pour moi que le terme des uns et des autres. Je l'attends, et je n'aurais point songé à remplir le court intervalle qui nous sépare de ma propre histoire, si la calomnie ne m'avait traduite sur la scène, pour attaquer plus grièvement ceux qu'elle voulait perdre. J'aime à publier des vérités qui ne m'intéressent pas seule, et je n'en veux taire aucune, pour que leur enchaînement serve à leur démonstration.

Je ne rentrai pas chez mon père sans éprouver tout ce que fait ressentir la présence des lieux qu'on habitait avec un objet qui n'est plus; on avait pris la précaution maladroite de soustraire le portrait de ma mère, comme si ce vide ne devait pas me rappeler plus douloureusement que son image la perte que j'avais faite; je le demandai sur-le-champ, il me fut rendu. Les soins domestiques me regardant seule, je m'en occupai; mais ils n'étaient pas nombreux dans un ménage de trois personnes. Je n'ai jamais compris qu'ils pussent absorber une

femme qui a de l'ordre et de l'activité, quelque considérable que fût sa maison ; car dès-lors il y a plus de monde pour les partager ; il ne s'agit que d'une sage répartition et d'un peu de vigilance. Je me suis trouvée, à cet égard, dans plusieurs situations différentes : rien ne se faisait chez moi que je ne l'eusse ordonné, et lorsque ces soins m'occupaient davantage, ils ne me prenaient guère plus de deux heures par jour. On a toujours du loisir quand on sait s'occuper ; ce sont les gens qui ne font rien, qui manquent de temps pour tout. Au reste, il n'est pas surprenant que les femmes qui rendent ou reçoivent des visites inutiles, et qui se croiraient mal parées si elles n'avaient consacré beaucoup de temps à leur miroir, trouvent les journées longues par l'ennui, et trop courtes pour leurs devoirs : mais j'ai vu ce qu'on appelle de bonnes femmes de ménage, insupportables au monde, et même à leurs maris, par une précaution fatigante de leurs petites affaires : je ne connais rien de si dégoûtant que ce ridicule, et de si propre à rendre un homme épris de toute autre que de sa femme ; elle doit lui paraître fort bonne pour sa gouvernante, mais non lui ôter l'envie de chercher ailleurs des agrémens. Je veux qu'une femme tienne ou fasse tenir en bon état le linge et les hardes, nourrisse ses enfans, ordonne ou même fasse sa cuisine, sans en parler, et avec une liberté d'esprit, une distribution de ses momens qui lui laissent la faculté de causer d'autre chose, et de plaire enfin par son humeur, comme par les grâces de son sexe. J'ai eu occasion de remarquer qu'il en était à peu près de même dans le gouvernement des États, comme dans celui des familles : ces fameuses ménagères, toujours citant leurs travaux, en laissent beaucoup en arrière, ou les rendent pénibles pour chacun : ces hommes publics si bavards et tant affairés, ne font bruit des diffi-

cultés, que par leur maladresse à les vaincre, ou leur ignorance pour gouverner.

Mes études me devinrent plus chères que jamais; elles faisaient ma consolation : livrée plus encore à moi-même et souvent mélancolique, je sentis le besoin d'écrire. J'aimais à me rendre compte de mes idées; l'intervention de ma plume m'aidait à les éclaicir : lorsque je ne l'employais pas, je rêvais plus encore que je ne méditais; avec elle, je contenais mon imagination, et je suivais des raisonnemens. J'avais déjà commencé quelques recueils : je les augmentai sous le titre d'*OEuvres de loisirs et réflexions diverses*[1]. Je n'avais d'autre projet que de fixer ainsi mes opinions et d'avoir des témoins de mes sentimens, que je pourrais comparer un jour les uns aux autres, de manière que leurs gradations ou leurs changemens me servissent à moi-même d'instruction et de tableau. J'ai un assez gros paquet de ces *œuvres* de jeune fille, entassé dans le coin poudreux de ma bibliothèque, ou peut-être dans un grenier. Jamais je n'eus la plus légère tentation de devenir auteur un jour; je vis de très-bonne heure qu'une femme qui gagnait ce titre, perdait beaucoup plus qu'elle n'avait acquis. Les hommes ne l'aiment point, et son sexe la critique : si ses ouvrages sont mauvais, on se moque d'elle, et l'on fait bien; s'ils sont bons, on les lui ôte. Si l'on est forcé de reconnaître qu'elle en a produit la meilleure partie, on épluche tellement son caractère, ses mœurs, sa conduite et ses talens, que l'on balance la réputation de son esprit par l'éclat que l'on donne à ses défauts.

D'ailleurs, ma grande affaire, c'était mon bonheur, et

[1] Elles ont été publiées dans le troisième volume des *OEuvres de J.-M. Ph. Roland*. R.

je n'ai jamais vu que le public se mêlât de celle-là, pour quelqu'un, sans la gâter. Je ne trouve rien de si doux que d'être apprécié sa valeur par les gens avec lesquels on vit; et rien de si vide que l'admiration de quelques personnages qu'on ne doit point rencontrer.

Ah, mon dieu! qu'ils m'ont rendu un mauvais service ceux qui se sont avisés de lever le voile sous lequel j'aimais à demeurer! Durant douze années de ma vie, j'ai travaillé avec mon mari, comme j'y mangeais, parce que l'un m'était aussi naturel que l'autre. Si l'on citait un morceau de ses ouvrages, où l'on trouvât plus de grâces de style; si l'on accueillait une bagatelle académique dont il se plaisait à envoyer le tribut aux société savantes dont il était membre, je jouissais de sa satisfaction, sans remarquer plus particulièrement si c'était ce que j'avais fait; et il finissait souvent par se persuader que véritablement il avait été dans une bonne veine, lorsqu'il avait écrit tel passage qui sortait de ma plume. Au ministère, s'il s'agissait d'exprimer des vérités grandes ou fortes, j'y mettais toute mon âme; il était tout simple que son expression valût mieux que les efforts d'esprit d'un secrétaire. J'aimais mon pays; j'étais enthousiaste de la liberté : je ne connaissais point d'intérêt ni de passions qui pussent entrer en balance avec eux; mon langage devait être pur et pathétique, c'était celui du cœur et de la vérité. L'importance du sujet me pénétrait si bien, que je ne faisais aucun retour sur moi-même. Une fois seulement je m'amusai de la singularité des rapprochemens. C'était en écrivant au pape pour réclamer les artistes français emprisonnés à Rome. Une lettre au pape, au nom du Conseil exécutif de France, tracée secrètement par une femme, dans l'austère cabinet qu'il plaisait à Marat d'appeler un boudoir, me parut chose si plaisante, que je ris beaucoup

après l'avoir faite[1]. Le plaisir de ces contrastes se trouvait dans le secret même : mais il fut nécessairement moins parfait dans une situation qui n'était plus celle d'un

[1] Voici la lettre faite par la citoyenne Roland : elle partit sans qu'il y fût fait aucun changement. A peine fut-elle dans la main du Saint-Père que les artistes furent mis en liberté.

24 novembre.

Le Conseil exécutif provisoire de la République Française.

AU PRINCE ÉVÊQUE DE ROME.

« Des Français libres, des enfans des arts, dont le séjour à Rome y soutient et développe des goûts et des talens dont elle s'honore, subissent, par votre ordre, une injuste persécution. Enlevés à leurs travaux, d'une manière arbitraire, fermés dans une prison rigoureuse, indiqués au public et traités comme des coupables, sans qu'aucun tribunal ait annoncé leur crime, ou plutôt, lorsqu'on ne peut leur en reprocher d'autres que d'avoir laissé connaître leur respect pour les droits de l'humanité, leur amour pour une patrie qui les reconnaît, ils sont désignés comme des victimes que doivent bientôt immoler le despotisme et la superstition réunies. Déjà le ministre des affaires étrangères de la *République* a demandé l'élargissement de ces Français arbitrairement détenus à Rome : aujourd'hui son Conseil exécutif les réclame au nom de la justice qu'ils n'ont point offensée, au nom des arts que vous avez intérêt d'accueillir et de protéger, au nom de la raison qui s'indigne de cette persécution étrange, au nom d'une nation libre, fière et généreuse, qui dédaigne les conquêtes, il est vrai, mais qui veut faire respecter ses droits, qui est prête à se venger de quiconque ose les méconnaître, et qui n'a pas su les conquérir sur ses prêtres et ses rois pour les laisser outrager par qui que ce soit sur la terre.

» Pontife de l'Église romaine, Prince encore d'un État prêt à vous échapper, vous ne pouvez plus conserver et l'État et l'Église que par la profession désintéressée de ces principes évangéliques qui respirent la plus tendre humanité, l'égalité la plus parfaite, et dont les successeurs du Christ n'avaient su se couvrir que pour accroître une domination qui tombe aujourd'hui de vétusté. Les siècles de l'ignorance sont passés; les hommes ne peuvent plus être soumis que par la conviction, conduits que par la vérité, attachés que par leur propre bonheur : l'art de la politique et le secret du gouvernement sont réduits à la reconnaissance de leur droits, et au soin de leur en faciliter l'exercice pour le plus grand bien de tous, avec le moins de dommages possible pour chacun.

» Telles sont aujourd'hui les maximes de la République française, trop sage pour avoir rien à taire, même en diplomatie; trop puissante pour avoir besoin de menacer; mais trop fière pour dissimuler un outrage, et prête à le punir, si des réclamations paisibles demeuraient sans effet. » L.-A. C.

particulier, et où l'œil d'un commis signale les écritures dont il fait des copies. Il n'y a pourtant de singulier dans tout cela que la rareté; pourquoi une femme ne servirait-elle pas de secrétaire à son mari, sans qu'il en eût moins de mérite? On sait bien que les ministres ne peuvent pas tout faire par eux-mêmes; et certes! si les femmes de de ceux de l'ancien régime, ou même de tous ceux du nouveau, eussent été capables de faire des projets de lettres, de circulaires ou d'affiches, elles eussent mieux fait d'y employer leur temps, que de solliciter ou d'intriguer pour le tiers et le quart : l'un exclut l'autre par la nature même des choses. Si ceux qui m'ont pénétrée eussent jugés les faits ce qu'ils étaient, ils m'auraient épargné une sorte de célébrité que je n'ai point enviée au lieu de passer aujourd'hui mon temps à détruire le mensonge, je lirais un chapitre de Montaigne, je dessinerais une fleur, ou jouerais une ariette, et j'adoucirais la solitude de ma prison, sans m'appliquer à faire ma confession. Mais j'anticipe sur un temps auquel je n'étais pas encore arrivée; je le remarque sans gêne, comme je l'ai fait sans scrupule; puisque c'est moi qu'il s'agit de peindre, il faut qu'on me voie avec mes irrégularités. Je ne commande pas ma plume, elle m'entraîne où il lui plaît, et je la laisse aller.

Mon père chercha de bonne foi, dans les premiers jours de son veuvage, à garder plus assidument son logis; mais il s'y ennuyait : et dès que le goût de son art ne prévenait point cette maladie, tous mes efforts ne pouvaient la guérir. Je voulais causer avec lui; nous avions peu d'idées communes, et probablement il inclinait alors pour un genre dans lequel il n'aurait pas voulu que j'eusse versé. Je faisais souvent son piquet; il était peu réveillant pour lui de le faire avec sa fille : d'ailleurs, il n'igno-

rait pas que je détestais les cartes, et quelque envie que j'eusse de lui persuader que j'y trouvais du plaisir, quelque soin que je prisse pour goûter effectivement celui de l'amuser, il ne doutait pas que ce ne fût de ma part une complaisance.

J'aurais voulu lui rendre sa maison agréable ; je n'avais pas de moyens pour cela ; je n'avais de liaisons qu'avec de grands parens qu'on allait voir, et qui ne se déplaçaient point. Il aurait fallu qu'il se formât lui-même une société chez lui ; mais il en avait une ailleurs, et il sentait bien qu'il n'eût pas été convenable de me donner celle-là. Serait-il vrai que ma mère aurait eu tort de se concentrer, et de ne pas rendre sa maison assez vivante pour captiver son mari ? Ce serait la blâmer trop légèrement, et il y aurait aussi de l'injustice à trouver mon père si répréhensible pour quelques erreurs dont il devint lui-même victime.

Il est tel enchaînement de maux qui résulte si nécessairement d'une première cause, qu'il faut toujours remonter à celle-là pour tout expliquer.

Nos législateurs du siècle cherchent à former un bien général duquel ressorte le bonheur de chaque particulier; je crains fort qu'ils ne mettent la charrue devant les bœufs. Il serait plus conforme à la nature, et peut être à la raison, de bien étudier ce qui fait le bonheur domestique, et de l'assurer aux individus de manière que la félicité commune se composât de celle de chacun, et que tous fussent intéressés à maintenir l'ordre des choses qui la leur aurait procurée. Quelque beau que soient les principes écrits d'une constitution, si je vois dans la douleur et les larmes une portion de ceux qui l'ont adoptée, je croirai qu'elle n'est qu'un monstre politique; si ceux qui ne pleurent point se réjouissent des souffrances des autres,

je dirai qu'elle est atroce, et que ses auteurs sont des imbéciles ou des scélérats.

Dans un mariage dont les parties n'ont pas été bien assorties, la vertu de l'un des deux peut maintenir l'ordre et la paix; mais le défaut de bonheur s'y fait sentir tôt ou tard, et entraîne des inconvéniens plus ou moins graves. L'échafaudage de ces unions ressemble au système de nos politiques, il manque par les bases; il doit faiblir un jour en dépit de l'art employé dans sa construction.

Ma mère ne pouvait attirer chez elle que des gens qui lui ressemblassent; et ceux-là n'eussent point été à la mesure de mon père; d'autre part, ceux qu'il aurait goûtés pour une société journalière eussent été à charge à ma mère et incompatibles avec la manière dont elle voulait m'élever. Elle dut donc s'en tenir à la famille, et à ces liaisons superficielles qui donnent des connaissances sans former d'habitudes.

Tout alla bien tant que mon père, avec un état agréable et une femme jeune, trouva dans sa maison le travail et les jouissances qui lui étaient nécessaires. Mais il avait une année de moins que sa femme; elle éprouva de bonne heures des infirmités; quelques circonstances ralentirent son ardeur pour l'occupation; le désir de devenir riche le jeta dans quelques entreprises hasardeuses : dès-lors tout fut perdu. L'amour du travail est la vertu de l'homme en société; elle est essentiellement celle de l'homme qui n'a point l'esprit cultivé; dès que cet amour languit, les dangers sont là; s'il s'éteint, l'homme est livré à l'égarement des passions toujours plus funestes quand il a y moins d'acquis, parce qu'il y a aussi moins de frein. Devenu veuf à l'instant où il aurait eu besoin de nouvelles chaînes dans sa maison, mon pauvre père eut une maîtresse, pour ne pas donner une belle-mère à sa file; il joua pour réparer

son défaut de gain ou ses dépenses ; et, sans cesser d'être honnête homme, craignant de faire tort à qui que ce fût, il se ruinait à petit bruit. Mes parens, bonnes personnes, sans finesse dans les affaires, très-confians d'ailleurs dans l'attachement de mon père pour moi, ne lui avaient point demandé d'inventaire après la mort de sa femme ; mes intérêts leur paraissaient trop bien placés dans ses mains ; ils auraient cru lui faire injure. Je pouvais pressentir le contraire, mais j'aurais trouvé indécent de le révéler, : je me tus et me résignai. Me voilà donc seule au logis, partagée entre les petits ouvrages des mains et l'étude, dont je me détournais quelquefois pour répondre à ceux qui se fâchaient de trouver trop rarement mon père : il n'avait plus que deux élèves qui suffisaient à son travail ; un seul mangeait avec lui. Ma bonne était une petite femme de cinquante-cinq ans, maigre et alerte, vive et gaie, qui m'aimait beaucoup parce que je lui rendais la vie douce : elle m'accompagnait toutes les fois que je sortais sans mon père ; et mes courses se bornaient à la demeure de mes grands parens et à l'église. Je n'étais pas redevenue dévote ; mais ce que je ne devais plus à la tranquillité de ma mère, je continuais de le devoir au bon ordre de la société et à l'édification de mon prochain : dans ce principe, je portais à l'église, si non la tendre piété d'autrefois, du moins autant de décence et de recueillement. Je n'y suivais plus l'*ordinaire de la messe* ; j'y lisais quelque ouvrage chrétien ; j'avais beaucoup de goût pour saint Augustin ; et certes, il est des pères de l'Église et autres qu'on peut même relire sans être dévot ; on y trouve de la pâture pour le cœur et l'esprit. Je voulus faire mon cours de prédicateurs, vivans et morts ; l'éloquence de la chaire était un genre où le talent pouvait s'exercer avec éclat. J'avais déjà lu Bossuet et Fléchier ; j'étais bien aise de les

revoir d'un œil plus exercé, et je fis connaissance avec Bourdaloue et Massillon; il n'y avait rien de si plaisant que de les voir rangés sur mes petites tablettes avec de Paw, Raynal et *le Système de la nature*; mais ce qui le fut davantage, c'est qu'à force de lire des sermons, l'envie me prit d'en faire un. J'étais fâchée de ce que les prédicateurs revenaient toujours aux mystères; il me semblait qu'on aurait dû faire des discours de morale, où le diable et l'incarnation ne fussent jamais pour rien : je pris la plume pour savoir comment je pourrais m'en tirer, et je fis un sermon sur *l'amour du prochain*. J'en amusai le petit oncle Bimont, devenu chanoine à Vincennes : il me dit qu'il était dommage que je ne me fusse pas avisée plus tôt de ce travail, lorsqu'il était obligé de faire des prônes, qu'il aurait prêché les miens. J'avais beaucoup ouï vanter la dialectique de Bourdaloue; j'osai n'être pas en tout de l'avis de ses admirateurs, et je fis la critique d'un de ses sermons les plus estimés, mais je ne la fis voir à personne : j'aimais à me rendre compte de mon opinion; je ne voulais pas faire l'entendue aux yeux de qui que ce fût. Massillon, moins fier que lui, et beaucoup plus touchant, obtint mon hommage. Je ne connaissais point alors les orateurs protestans, parmi lesquels Blair, surtout, a cultivé, avec autant de simplicité que d'élégance, ce genre dont je concevais l'existence et que j'aurais voulu qu'on adoptât.

Quant aux prédicateurs du temps, j'avais entendu l'abbé Lenfant dans ses derniers beaux jours; de la politesse et de la raison m'avaient paru le caractériser. Le père Élizée était déjà passé de mode, malgré son excellente logique et la pureté de sa diction; il avait trop de métaphysique dans l'esprit et de simplicité dans son débit pour captiver long-temps le vulgaire. C'était une singulière chose que

Paris dans ce temps-là ; ce rendez-vous de toutes les impuretés du royaume était aussi le foyer des lumières et du goût ; prédicateur ou comédien, professeur ou charlatan, quiconque avait du talent était suivi à son tour : mais le premier talent du monde n'aurait pas fixé long-temps l'attention publique à laquelle il fallait toujours du nouveau, et qu'on attirait par le bruit tout comme par le mérite. Certain homme sorti de l'ordre fameux des jésuites, devenu missionnaire, et prétendant se montrer à la cour, réussissait, par ce moyen, à se faire suivre avec beaucoup d'éclat. Je fus entendre aussi l'abbé de Beauregard[1]; C'était un petit hommme, d'une voix puissante, déclamant avec une impudence rare et une violence extraordaire. Il débitait des choses communes du ton d'un inspiré ; il les appuyait de gestes si terribles, qu'il persuadait à beaucoup de gens qu'elles étaient belles. Je ne savaispas encore, aussi bien que je l'ai appris depuis, que les hommes réunis en nombre ont plutôt de grandes oreilles qu'un grand sens ; que les étonner, c'est les séduire ; et que qui veut bien prendre l'autorité de les commander, les dispose à obéir : je ne pouvais m'étonner assez des succès de ce personnage, grand fanatique ou grand fripon, et peut-être l'un et l'autre. Je n'avais pas bien analysé le récit des circontances qui accompagnaient les harangues des tribunes des anciennes républiques ; j'aurais mieux jugé des moyens de frapper le peuple. Mais je n'oublierai jamais un homme du commun, planté droit en face de la chaire où s'agitait Beauregard, les yeux fixés sur l'orateur, la bouche beante, laissant échapper involontairement l'expression de son admiration stupide dans ces trois mots que j'ai bien recueillis : *comme il sue !* Voilà donc

[1] Le P. Beauregard, jésuite, né à Pont-à-Mousson, est mort en Allemagne vers 1804. On a publié en 1825 (Lyon et Paris, Rusand, in-12) une *Analyse* de ses sermons. R.

le moyen d'en imposer aux sots! Que Phocion, étonné de se voir applaudir dans une assemblée du peuple, avait raison de demander à ses amis s'il n'avait point dit quelque sottise!

C'eût été un fier clubiste que ce M. de Beauregard; et combien de frères des sociétés populaires, dans leur enthousiasme pour d'effrontés bavards, m'ont rappelé l'expression de mon homme : *comme il sue!*

Les dangers que j'avais courus avaient fait un certain bruit : apparemment qu'on trouvait rare ou beau qu'une jeune fille fût au péril de perdre la vie de regret de la mort de sa mère. Je reçus des témoignages d'intérêt qui me furent doux. M. de Boismorel fut un des premiers qui m'en donna; je ne l'avais pas vu depuis ses visites chez ma bonne maman. Je m'aperçus de l'impression que lui firent les changemens qui s'étaient opérés dans ma personne depuis ce temps-là. Il revint en mon absence; il entretint longuement mon père, qui lui parla sans doute de mes goûts, montra la petite retraite où je passais mes jours : on jeta les yeux sur mes livres; mes *œuvres* étaient sur ma table, elle excitèrent sa curiosité : mon père le mit à même de la satisfaire en livrant mes cahiers.

Grand déplaisir et grandes plaintes de ma part, lorsqu'à mon retour je trouvai qu'on avait violé mon asile : mon père prétendait qu'il n'eût rien fait de pareil à l'égard de toute autre personnes moins grave et moins digne de considération que M. de Boismorel. Sa raison ne me fit point goûter son entreprise : elle attentait à la liberté, à la propriété; elle disposait, sans mon aveu, de ce dont la confiance seule devait avoir l'usage; mais enfin c'était fait. Je reçu, dès le lendemain, une belle lettre de M. de Boismorel, trop bien tournée pour qu'elle ne lui valût pas le pardon d'avoir profité de l'indiscrétion de mon père;

remarquer un superbe cèdre du Liban ; je parcourus l'autre avec intérêt, et j'y désignai les ouvrages, même les collections que je désirais qu'il me prêtât, comme *Bayle*, entre autres, et les *Mémoires* des Académies. Les dames nous invitèrent à dîner pour un jour fixé ; nous y fûmes, et je jugeai bien, par deux ou trois hommes d'affaires qui faisaient avec nous les convives, que les dames avaient assorti mon père sans me compter. Mais M. de Boismorel eut recours, comme l'autre fois, à la bibliothèque et au jardin où nous causions agréablement : il avait mis son fils de la partie ; c'était un jeune homme de dix-sept ans, assez laid, et plus singulier qu'aimable. La grande société qui arriva dans la soirée, et sur laquelle je jetai mon coup-d'œil observateur, ne me parut pas fort attachante, malgré ses titres ; les filles d'un marquis, des conseillers, un prieur et quelques vieilles baronnes causèrent avec plus d'importance, et tout aussi platement que des dames de charité, des marguilliers et des bourgeois. Ces points de vue du monde, que je saisissais à la dérobée, me dégoûtaient de lui, m'attachaient toujours plus à ma façon d'être. M. de Boismorel ne perdait point une occasion d'entretenir une liaison sur laquelle, peut-être, il établissait quelque projet ; il avait soin de disposer les choses de manière que nous nous trouvassions en partie carrée, les deux pères et les deux enfans. Ce fut ainsi qu'il me fit assister à la séance publique de l'Académie française de la Saint-Louis suivante. Ces séances étaient alors le rendez-vous de la belle compagnie, et elles présentaient tous les contrastes que nos mœurs et nos folies ne pouvaient manquer de produire. Le matin du jour de Saint-Louis (1775), on célébrait, dans la chapelle de l'Académie, une messe que chantaient les acteurs de l'Opéra, à la

suite de laquelle un orateur du beau monde prononçait le panégyrique du saint roi. L'abbé de Besplas remplit cette fonction; je l'écoutai avec grand plaisir, malgré la trivialité d'un sujet aussi rebattu : il avait semé son discours de traits hardis de philosophie, et de satires indirectes du gouvernement, qu'il fut obligé de retrancher, quand il livra le discours à l'impression[1].

M. de Boismorel, qui avait des relations avec lui, espéra vainement d'obtenir une copie fidèle dont il m'aurait fait part; l'abbé de Besplas, attaché à la cour comme aumonier de MONSIEUR[2], fut trop heureux d'acheter le pardon de sa hardiesse, par le sacrifice absolu des traits qu'elle lui avait dictés. Le soir, la séance de l'Académie ouvrait la carrière aux beaux-esprits les premiers en titre du royaume, aux grands seigneurs qui aimaient à mettre leurs noms sur leur liste, à se montrer dans le fauteuil aux yeux du public; enfin, aux amateurs qui venaient écouter les uns, voir les autres, se montrer à tous; et aux jolies femmes, qui étaient sûres de s'en faire remarquer.

J'observai d'Alembert, dont le nom, les *Mélanges* et les discours encyclopédiques excitaient ma curiosité; sa petite figure et sa voix grêle me firent penser que les écrits d'un philosophe étaient meilleurs à connaître que son masque. L'abbé Delille confirma la remarque pour les gens de lettres; il lut d'une voix maussade[3] des vers charmans. L'*Éloge de Catinat*, par La

[1] Joseph, Marie-Anne Gros de Besplas, né à Castelnaudary le 13 octobre 1734, est mort à Paris le 26 août 1783. Les *Mémoires secrets* de Bachaumont, contiennent, à la date du 5 septembre 1775, quelques détails sur la sensation que causa le discours de l'abbé de Besplas sur les auditeurs, et les vives réclamations qu'il excita parmi les membres du clergé. L'auteur ne l'a point livré à l'impression. R.

[2] Depuis Louis XVIII. R.

[3] Il est difficile de s'expliquer comment le débit de l'abbé Delille, qui a laissé la

Harpe, était l'objet du prix, et méritait bien de le remporter.

Aussi simple à l'Académie qu'à l'église, et que je le suis demeurée depuis au spectacle, je ne me mêlais point aux bruyans applaudissemens donnés avec transport aux belles choses, et souvent avec vanité à celles que chacun veut avoir le mérite d'avoir remarquées : j'étais extrêmement attentive ; j'écoutais sans m'occuper des regardans ; et, lorsque j'étais touchée, je pleurais sans savoir si cela même paraîtrait singulier à quelqu'un. J'eus lieu de m'apercevoir que c'était une nouveauté, car, au sortir de la séance, M. de Boismorel me donnant la main, je vis des hommes qui me montraient les uns aux autres avec un sourire que je n'étais point assez vaine pour croire admiratif, mais qui n'était pas désobligeant, et j'entendis parler de ma sensibilité. J'éprouvai je ne sais quel mélange de surprise et d'une douce confusion : je fus bien aise d'échapper enfin à la foule et à leurs regards.

L'*Éloge de Catinat* inspira à M. de Boismorel l'idée d'un pélerinage intéressant ; il me proposa d'aller visiter Saint-Gratien, où ce grand homme a fini ses jours dans la retraite, loin de la cour et des honneurs : c'était une promenade philosophique entièrement de mon goût. M. de Boismorel vint, avec son fils, un jour de Saint-Michel, prendre mon père et moi ; nous nous rendîmes dans la vallée de Montmorency, sur les bords de l'étang qui l'embellit ; nous gagnâmes Saint-Gratien, et nous reposâmes

réputatation de l'un des plus agréables lecteurs que l'on pût entendre, produisit sur madame Roland un effet si peu habituel. Laharpe, il est vrai, confirme cette observation par le passage suivant de la *Correspondance littéraire* : « Il ne m'a rien manqué le jour de la Saint-Louis, écrivait-il au comte de Schowelow, que de vous avoir pour témoin de mon bonheur. L'*Éloge de Catinat* a été applaudi avec transport...... Les vers ont été moins applaudis. C'est l'abbé Delile qui lisait *et qui lisait aussi mal qu'il lisait bien les siens.* » R.

à l'ombre des arbres que Catinat avait plantés de sa main. Après un dîner frugal, nous passâmes le reste du jour dans le parc délicieux de Montmorency; nous vîmes la petite maison qu'avait habitée Jean-Jacques, et nous jouîmes de tout l'agrément d'une belle campagne, quand on est plusieurs à la contempler du même œil. Dans l'un de ces momens de repos où l'on considère en silence la majesté de la nature, M. de Boismorel tira de sa poche un manuscrit de sa main; il nous lut un morceau qu'il avait extrait, et qui était alors peu connu : c'est ce trait de Montesquieu, trouvé à Marseille par le jeune homme dont il avait délivré le père, et se dérobant aux actions de grâces de ceux qu'il avait obligés.

Pénétrée de la générosité de Montesquieu, je n'admirai pas exclusivement son obstination à nier qu'il fût le libérateur chéri de cette famille transportée : l'homme généreux ne cherche jamais la reconnaissance; mais s'il est beau de se dérober à ses témoignages, il est grand d'en recevoir l'expression : je crois même que c'est un nouveau service à rendre aux gens très-sensibles que l'on a obligés, car c'est pour eux une manière de s'acquitter.

Il ne faut pourtant pas croire que je fusse parfaitement à l'aise de la réunion de mon père et de M. de Boismorel; il n'y avait point entre eux de parité personnelle, et cela me faisait souffrir : son fils me regardait beaucoup, et ne me plaisait point; je lui trouvais l'air de la curiosité plutôt que celui de l'intérêt; d'ailleurs, trois ou quatre années de moins que moi le mettaient à une distance considérable. Son père le reconnut bien, et j'appris dans la suite qu'il avait dit une fois au mien, en lui serrant la main : « Ah ! si mon enfant était digne du vôtre! je pourrais paraître singulier; mais je m'estimerais trop heureux. » Je ne me doutais de rien de semblable; je ne calculais même point

les différences ; je les sentais, et elles m'empêchaient de rien imaginer. Je trouvais dans les procédés de M. de Boismorel ceux d'un homme sage et sensible, qui honorait mon sexe, estimait ma personne et protégeait mon goût, pour ainsi dire. Sa correspondance lui ressemblait ; elle avait le caractère d'une gravité douce ; elle portait le cachet d'un esprit au-dessus des préjugés, et d'une amitié respectueuse. Je devins, par lui, au courant de ce qu'on appelait les nouveautés dans le monde savant et littéraire. Je le voyais rarement ; mais j'avais de ses nouvelles toutes les semaines ; et, pour éviter les fréquens messages de ses domestiques près de moi, comme les courses d'un commissionnaire que j'aurais envoyé à Bercy, il faisait déposer les livres qui m'étaient destinés, chez le portier de sa sœur, madame de Favières, où je les envoyais prendre. M. de Boismorel, qui aimait beaucoup les lettres, et qui, par effet de prévention, s'imaginait que je devais être employée dans leur empire, ou peut-être aussi pour m'éprouver, m'invitait à choisir un genre et à travailler : je regardai cela d'abord comme un compliment ; mais en revenant à la charge, il me donna lieu de lui développer mes principes à ce sujet, mon éloignement très-raisonné de me mettre jamais en scène d'aucune manière, et mon amour très-désintéressé pour l'étude que je voulais faire servir à mon bonheur, sans l'intervention d'aucune espèce de gloire qui ne me paraissait propre qu'à le troubler. Après lui avoir sérieusement exposé ma doctrine, je mêlai à mes raisonnemens des vers qui venaient au bout de ma plume, et dont les idées étaient meilleures que l'expression ; je me souviens qu'en parlant des dieux et de la dispensation qu'ils faisaient des biens et des devoirs, je disais :

Aux hommes ouvrant la carrière
Des grands et des nobles talens,
Ils n'ont mis aucune barrière
A leurs plus sublimes élans.
De mon sexe faible et sensible,
Ils ne veulent que des vertus;
Nous pouvons imiter Titus,
Mais dans un sentier moins pénible.
Jouissez du bien d'être admis
A toutes ces sortes de gloire;
Pour nous le temple de mémoire
Est dans le cœur de nos amis.

M. de Boismorel me répondait quelquefois dans la même langue; ses vers ne valaient guère mieux que les miens, mais nous n'y mettions pas plus d'importance l'un que l'autre. Un jour il vint me confier qu'il désirait employer à l'égard de son fils, dont l'application se ralentissait beaucoup, un moyen de le ranimer.

Ce jeune homme était lié tout naturellement avec son contemporain et son cousin-germain de Favières[1], conseiller au parlement à vingt-un an, étourdi comme on l'est à cet âge, avec toute la confiance d'un magistrat qui s'estime par sa robe, sans connaître ses obligations; avec la liberté, peut-être même les travers naissans d'un riche et unique héritier.

La Comédie italienne ou l'Opéra, occupaient les deux cousins, bien plus que Cujas et Bartole pour l'un, et les mathématiques qu'avait commencées l'autre. « Il faut, me dit M. de Boismorel, que vous fassiez à mon fils une mercuriale sage et pénétrante, comme vous saurez la puiser dans votre âme, qui excite son amour-propre et réveille de généreuses résolutions. — Moi, Monsieur! moi? (je

[1] Edme-Guillaume-François De Favières, né à Paris, le 8 novembre 1755, mort le 1837. On lui doit quelques opéras-comiques qui ont mérité et obtenu du succès. R.

ne pouvais en croire mes oreilles) et de quel air, je vous prie, pourrais-je, moi, prêcher M. votre fils? — Vous prendrez la tournure qu'il vous plaira; vous ne paraîtrez point; nous ferons venir cela comme une lettre de quelqu'un qui le voit de près, qui connaît ses déportemens, qui s'intéresse à lui, et qui l'avertit du danger : je saurai faire remettre la lettre dans un moment où elle puisse avoir tout son effet; il faut seulement qu'il ne m'y reconnaisse pas : je lui ferai savoir à quel médecin il aura obligation quand il en sera temps. — Oh! il ne faudrait jamais me nommer! mais vous avez des amis qui feraient cela mieux que moi. — Je crois tout le contraire, et je vous demande cette grâce. — Eh bien! je renonce à l'amour-propre, pour vous prouver le désir de vous obliger; je ferai un projet dont vous me direz votre avis, et que vous corrigerez. »

Le soir même, je fis une lettre assez piquante, un peu ironique, telle que je la jugeais convenable pour chatouiller l'amour-propre, encourager la raison d'un jeune homme qu'il faut entretenir dans son bonheur, quand on veut le rappeler à des habitudes sérieuses. M. de Boismorel fut enchanté, et me pria de la faire parvenir sans y rien changer. Je l'envoyai à Sophie, pour qu'elle la mît à la poste à Amiens, et j'attendis avec assez de curiosité, de savoir ce qu'aurait fait ma prédication.

M. de Boismorel m'écrivit bientôt, pour me donner des détails qui m'intéressèrent infiniment; il avait réuni beaucoup de circonstances qui rendirent la chose plus frappante : le jeune homme fut touché; il imagina que le célèbre Duclos était l'auteur de la remontrance, et il alla pour le remercier : trompé dans sa conjecture, il s'adressa à un autre ami de son père, et il ne devina pas mieux; mais enfin l'étude reprit quelque empire.

Il n'y avait pas très-long temps que ceci s'était passé, lorsque M. de Boismorel allant avec son fils, par un jour de chaleur, de Bercy à Vincennes, où il me savait chez mon oncle, et m'apportait *les Géorgiques* traduites par l'abbé Delille, reçut un coup de soleil. Il le traita légèrement; les maux de tête se firent sentir, la fièvre survint, puis le coma : il mourut dans la force de l'âge, après quelques jours de maladie. Il n'y avait guère plus de dix-huit mois que nous étions en correspondance; je l'ai pleuré plus amèrement, je crois, que n'a fait son fils même; et je ne me le rappelle jamais, sans éprouver ce douloureux regret, ce sentiment de vénération et de tendresse, qui accompagne la mémoire d'un homme juste.

Lorsque mon chagrin fut un peu adouci, je le célébrai dans une romance que personne n'a jamais vue, que je chantai sur ma guitare, et que j'ai depuis oubliée et perdue. Je n'ai plus entendu parler de sa famille; seulement mon père étant allé faire une visite de circonstance, le jeune de Boismorel, qu'on appelait Roberge, lui dit d'un ton fort dégagé qu'il avait trouvé et jeté dans un coin, pour les lui rendre, s'il le souhaitait, mes lettres à son père, parmi lesquelles il avait reconnu l'original d'une certaine épître qui lui était parvenue. Mon père savait fort bien ce qui s'était passé; il répondit peu de choses, trouva que le jeune homme paraissait piqué : d'où je conclus qu'il était un sot, et ne m'en embarrassai guère; je ne sais si j'ai bien deviné.

A quelque temps de là, madame de Favières vint chez mon père, pour le charger de quelque acquisition de bijoux, où d'objets de son art; j'étais dans ma petite cellule, je l'entendis dans la pièce voisine : « Vous avez, M. Phlipon, une fille charmante; mon frère m'a dit que c'était une des femmes d'esprit qu'il connût qui en eût

davantage ; prenez bien garde au moins qu'elle ne donne dans le bel esprit, ce serait détestable. Ne prise-t-elle pas un peu le pédantisme ? C'est à craindre, je crois en avoir entendu dire quelque chose. Elle est bien de figure, fort bonne à voir. » Voilà, me dis-je dans mon coin, une impertinente madame, qui ressemble bien à sa mère : Dieu me garde de voir son visage et de lui montrer le mien !

Mon père, qui savait fort bien que je devais entendre, s'abstint de m'appeler, puisque je ne paraissais pas ; et je n'ai jamais entendu la voix de madame de Favières que ce jour-là.

Je n'ai encore dit qu'un mot de mon excellente cousine Trude. C'était une de ces âmes que le ciel forma, dans sa bonté, pour l'honneur de l'espèce humaine et la consolation des malheureux : généreuse par instinct, aimable sans culture, je ne lui ai connu de défauts que l'excès même de la délicatesse, et l'amour-propre de la vertu. Elle aurait cru manquer à ses devoirs, si elle eût agi de manière que quelqu'un pût douter qu'elle les eût remplis. C'était le moyen de demeurer complètement victime du plus extravagant mari. Trude était une espèce de rustre ; aussi fou dans ses idées, qu'emporté dans son caractère, et grossier dans ses procédés. Il faisait le commerce de la miroiterie, comme tous les Trude, de père en fils, depuis quelques générations ; et c'était lui que j'avais l'honneur d'avoir pour cousin du côté de ma mère. Actif par tempérament, laborieux par boutades, soutenu par les soins et l'intelligence d'une femme douce et sage, il faisait une assez bonne maison, et devait au mérite de son épouse d'être bien accueilli dans sa propre famille, qui l'aurait rejeté s'il eût été seul.

Ma mère aimait beaucoup sa petite cousine, qui la révérait singulièrement, et s'attacha vivement à moi.

Elle me le prouva, comme on a vu, à la mort de ma mère : occupée, dans le jour, de sa maison, de son mari, elle voulait être ma garde de nuit : elle venait de loin pour en faire les fonctions, et les remplit constamment tant que je fus en danger. Cette circonstance dut nous lier davantage, et nous nous vîmes souvent. Son mari prit la fantaisie de venir plus souvent encore, et sans sa femme : je le tolérai d'abord à cause d'elle, malgré mon ennui ; il me devint insupportable, et j'usai de tous les ménagemens nécessaires avec une mauvaise tête, pour lui faire sentir que le titre de parent et de mari de ma bonne amie ne suffisait point pour autoriser ses fréquentes visites, qui ne pouvaient plus être motivées par l'état de souffrance et de maladie, suite de mon chagrin.

Mon cher cousin vint un peu moins souvent ; mais il s'établissait en visite pour trois ou quatre heures, quoi que je pusse faire, même écrire, en lui disant que j'étais pressée : lorsque je l'invitais décidément à se retirer, comme il fallut le lui dire nettement, il était chez lui de si mauvaise humeur, et faisait un tel train à sa femme, qu'elle me pria d'avoir patience pour sa tranquillité. C'était surtout les dimanches et fêtes que j'avais à soutenir cette corvée : quand il faisait beau, j'échappais et donnais rendez-vous à sa femme chez mes vieux parens ; car la recevoir chez moi avec lui, pour un peu de temps, ce n'était pas la voir, mais être témoin des scènes que son bourru de mari ne manquait pas de lui faire. Dans l'hiver ; je pris un autre parti ; aussitôt après le dîner, je donnais la clef des champs à ma bonne, qui m'enfermait à double tour et à triple barrière ; je demeurais parfaitement seule et tranquille jusqu'à huit heures du soir. Trude était venu, n'avait trouvé personne qui lui répondît, était revenu, et s'était promené deux heures aux environs de la maison, à

la pluie ou à la neige, pour attendre le moment d'entrer. Me faire celer, lorsque j'y étais véritablement avec quelqu'un, était à peu près impossible ; refuser absolument m'a porte, en déterminant mon père à rompre avec le personnage (ce qui eût été difficile, parce qu'il n'avait point d'enfant, et que mon père trouvait bon de le ménager), c'était en revenir à l'extrémité que craignait sa femme, renoncer à notre liaison, et l'exposer à de nouvelles disgrâces.

Je ne connais rien de pire que d'avoir affaire à un fou; il n'est point de moyen avec lui, que de le lier; tout le reste est inutile. Ce maussade cousin était pour moi un vrai fléau; et la plus grande preuve de ce que vaut sa femme, c'est que j'aie pu m'empêcher de le jeter par les fenêtres; mais il serait revenu par le grenier. Cependant, il faut être juste; Trude n'était point sans une sorte d'honnêteté : plus fou que bête, on eût dit qu'il savait jusqu'à quel point il pouvait extravaguer impunément; jamais son grossier langage ne fut indécent; et s'il manquait éternellement aux procédés, à la raison, jamais il n'offensa la modestie ou la pudeur. Lorsque sa femme venait à la promenade avec moi, il nous épiait; et si nous étions abordées ou saluées d'un homme quelconque, il devenait inquiet et furieux jusqu'à ce qu'il se fût assuré de qui ce pouvait être. On croit peut-être qu'il était jaloux envers sa femme; c'était vrai jusqu'à certain point : mais il l'était à mon sujet bien davantage. Malgré les bizarreries de sa situation, la douceur de madame Trude était accompagnée de gaîté : elle pleurait un jour, et réunissait ses amis le lendemain; elle donnait à manger de loin en loin, et ces repas de famille étaient suivis de danses, une ou deux fois dans l'hiver. Sa cousine était toujours l'héroïne de la

fête [1], et son mari en était plus aimable durant quelques jours. Je fis connaissance, chez elle, de deux personnes que je veux citer : l'une était l'abbé Bexon [2], petit bossu plein d'esprit, grand ami de François de Neufchâteau et de Masson de Morvilliers, auteur d'une *Histoire de Lorraine*, qui n'a pas eu de grands succès, dont Buffon employait la plume, comme celle de quelques autres, pour préparer des matériaux et des esquisses, auxquels il mettait ensuite sa touche et son coloris. Bexon, appuyé par Buffon son protecteur, et quelques femmes de qualité dont il avait connu les parentes à Remiremont, lieu de son origine et d'un chapitre de nobles chanoinesses, devint grand-chantre de la Sainte-Chapelle de Paris. Il prit avec lui sa mère et sa sœur, qui fourniraient à un épisode, si j'avais le goût d'en faire qui ne tinssent pas nécessairement au sujet.

Le pauvre hère mourut trop tôt pour le bien de sa grande sœur aux yeux noirs quêtant des adorateurs, et

1 L'extrait suivant d'une lettre de madame Roland, achevra de faire connaître madame Trude.

4 janvier 1777, à 4 heures du matin.

« Je souris de me voir écrire si gravement, en songeant à la vie que j'ai faite aujourd'hui, c'est-à-dire hier. Je dînai en famille chez mademoiselle D. P. La gaieté fut excessive et folle, je m'y livrai franchement. Les plaisanteries de toute espèce, les jeux les plus folâtres nous occupèrent tour à tour. Madame Trude était de la fête et ne contribuait pas peu à l'animer : toilette élégante, propos légers, rire saillant, figure enjouée, elle avait tout ce qui peint le goût du plaisir et l'art de l'inspirer ; ce soir elle aura lu Nicole, demain elle entendra le prône de son curé.

» Également badine, mais un peu moins bruyante, d'un air plus simple, je faisais des repos, en changeant la nuance de sa joie ; le couplet trouva sa place. Enfin les deux cousines se renvoyaient la balle, et l'une avait aussi peu l'air d'écrire quelques idées métaphysiques avant de se coucher, que l'autre de chercher la dévotion. » R.

2 Charles-Gabriel-Léopold-Amé Bexon, né à Remiremont en mars 1748, mort à Paris le 15 février 1784.

aux belles épaules qu'elle aimait à montrer. Il vint me voir deux fois chez mon père, et fut si transporté de trouver sur ma table, *Xénophon* en *in-folio*, qu'il voulait m'embrasser dans son extatique ravissement. Comme il n'y avait pas de quoi, à mon avis, je le calmai si bien par ma froideur, qu'il ne fit que de l'esprit sans transports, et je ne le revis plus que chez ma cousine.

L'autre personne était l'honnête Gibert : grave dans ses mœurs, infiniment doux dans ses manières, marié jeune à une femme qui avait eu plus de figure que de douceur, il en avait un fils unique, dont l'éducation l'occupait chèrement. Employé dans l'administration des postes, il consacrait quelques instans de loisir à la musique et à la peinture.

Gibert avait tous les caractères d'un homme juste et vrai ; il ne les a jamais démentis. Ses torts sont ceux du jugement ; l'amitié, chez lui, est une sorte de fanatisme, et l'on est tenté de respecter ses erreurs en les plaignant. Gibert était lié, depuis l'enfance, avec un homme pour lequel il professait autant de vénération que d'attachement; il vantait son mérite dans l'occasion, et il était glorieux d'en être l'ami. Gibert désira faire ma connaissance ; sa femme et lui vinrent chez mon père : je leur rendis visite ; et comme ils n'allaient pas souvent ensemble, il revint seul de loin en loin. Je le reçus toujours avec plaisir et distinction, et nous contractâmes, avec le temps, une véritable liaison d'amitié. Gibert ne tarda pas beaucoup à me parler de son phénix; il semblait qu'il ne serait heureux que lorsque son ami et moi pourrions nous admirer réciproquement ; enfin, il nous réunit à dîner chez lui. Je vis un homme dont l'excessive simplicité allait jusqu'à la négligence ; parlant peu, ne fixant personne, il eût été difficile à juger sur une entrevue, pour quiconque n'aurait

jamais entendu faire mention de lui; et j'avoue que, malgré mon goût tout particulier pour le ton modeste, celui de cet homme était si humble, que je l'aurais volontiers pris au mot sur son propre compte. Cependant, comme il ne manquait ni de jugement ni de quelques connaissances, on lui savait plus de gré d'en montrer lorsqu'il venait à les faire entrevoir, et l'on finissait, comme Gibert, par lui en croire beaucoup plus qu'il n'en avait effectivement.

Sa femme, peu signifiante, mais sensible, rappelait toujours l'*intentique ora tenebant* de Virgile, quand elle regardait parler son mari. Ce n'est pourtant pas un être tout-à-fait ordinaire que celui qui sait en imposer ainsi, même à ceux qui le fréquentent, sur la mesure de son mérite effectif; il faut qu'il soit grand en quelque chose, du moins en dissimulation; et, si les circonstances l'intéressent à la pousser aussi loin qu'il soit possible dans les affaires importantes, il peut devenir, de faux sage qui usurpait l'estime, scélérat aux dépens de ses contemporains. L'histoire en fera juger par la suite. Je vis peu l'ami de Gibert; il abandonna une place lucrative, et la France même, pour aller s'établir en Suisse, où le portaient ses goûts champêtres, où l'appelait la liberté. Laissons-le partir; il ne reviendra que trop. C'est ainsi que j'ai connu Pache, car il faut bien le nommer; c'est de lui qu'il est question. On verra comment, plus de dix ans après, Gibert l'amena chez moi, le fit connaître à mon mari, qui le crut un homme probe par excellence; l'annonça comme tel dans un instant où son suffrage pouvait faire une réputation, et devint la cause de son entrée au ministère, où il ne fit que des sottises qui lui valurent de passer à la mairie, où il n'autorisa que des horreurs.

Madame Trude désira vivement de faire un voyage près d'une parente qui lui était chère ; il s'agissait d'une absence de quinze jours ou trois semaines. Son mari trouvait de l'inconvénient à ce que le *comptoir* fût aussi long-temps sans représentations ; au reste, la chose lui paraissait faisable, si je consentais à venir quelquefois, dans le milieu du jour, occuper cette place. Ma cousine souhaitait que j'eusse cette complaisance ; me l'exprimer, était assez me faire juger que je ne pouvais la refuser, et mon amitié pour elle s'y prêta sans hésiter. Je fus donc, sept à huit fois, de midi à six heures, prendre la place de madame Trude dans son comptoir : son mari, joyeux et fier, se conduisait fort bien, vaquait aux affaires du dehors, et parut sentir tout le mérite de mon procédé. Il était dit qu'il devait se trouver dans ma vie, qu'en dépit de mon aversion pour le commerce, j'aurais du moins vendu des lunettes et des verres de montre. La situation n'était pas plaisante ; Trude était logé rue Montmartre, près de la rue Tiquetonne, où doit être encore son successeur : je n'imagine rien d'infernal comme le bruit des voitures éternellement roulantes dans ce lieu-là, entendu d'une boutique toute ouverte ; j'y serais devenue sourde, comme l'est aujourd'hui ma pauvre cousine. Quittons son triste ménage, dont nous verrons le sort, et rappelons mon autre parente.

J'allais chez mademoiselle Desportes une ou deux fois toutes les semaines, le jour où elle réunissait constamment la société : j'aurais des tableaux à faire, si les originaux en valaient la peine ; mais quand j'aurais dépeint des conseillers au Châtelet, comme le petit Mopinot, prétendant à l'esprit avec des épigrammes ; le dévot de La Presle, bonhomme qui n'avait que le tort d'être bilieux et janséniste ; une douairière qui cachait le goût du

plaisir sous une dévotion facile, telle que madame de Blancfuné; un vieil et riche célibataire, trop dégoûtant pour être nommé; un brave homme, *raisonnant* et réglé comme une horloge, tel que l'employé Baudin; et une foule d'autres individus de différentes nuances, sans plus de valeur, j'aurais perdu mes couleurs et mon temps. J'aimais pourtant à rencontrer le père Rabbe, oratorien très-fin, respectable par son âge, aimable par la politesse de son esprit, et le docteur Coste, médecin provençal, qui s'amusait à imiter Perrault, sans élever un Louvre, et qui disait du mal du mariage, comme le diable grimace devant un bénitier.

Mademoiselle Desportes avait hérité de sa mère, de la délicatesse et de la fierté, l'art de faire valoir sa petite fortune dans le commerce, sans paraître s'en mêler, et de traiter, sur le ton de la confiance et de l'égalité, avec les particuliers riches ou titrés qui s'adressaient à elle. Mais comme ce genre est véritablement étranger au commerce qui se soutient par l'active cupidité, elle vit diminuer encore son héritage, et finit par renoncer au commerce, en retranchant beaucoup de sa dépense.

Son caractère, ses mœurs, le ton de décence qui régnait chez elle, l'attachement qu'elle me témoignait, avaient fait désirer à ma mère que je la cultivasse; c'était là qu'elle m'envoyait souvent. Un piquet à écrire faisait le fonds de la société, dont les autres membres causaient et travaillaient; mademoiselle Desportes me plaçait assez souvent au jeu, que je n'aimais point, pour exercer, je crois, ma complaisance; mais le secours d'un *partner* et la permission de rire de mes distractions, en rendaient l'exercice moins pénible.

Il faut bien que je fasse passer sur la scène, à son tour, un vieillard arrivé de Pondichéry, que je vis beaucoup,

et avec intérêt, durant près d'un an. Mon père avait connu, je ne sais comment, par affaires je crois, et puis avait reçu, à titre d'ami, un officier réformé, devenu commis sans place, qui s'appelait De Montchery : c'était un homme de trente-six ans, ayant les manières polies, le ton du cœur, ces grâces que donne l'usage du monde, et peut-être la fleur de la galanterie. De Montchery cultivait mon père, mais entrait rarement chez ma mère, qui n'aurait pas souffert d'assiduités. Il professait franchement pour moi, respect, estime, etc., et l'ambition de solliciter ma main, si la fortune cessait de lui être contraire. Elle l'envoya droit aux Grandes-Indes; il donna de ses nouvelles, et ne cachait point ses vœux pour des succès qui lui permissent de revenir avec avantage. Mais simple capitaine de Cipayes, et trop galant homme pour entendre rien acquérir, il n'était pas, je crois, fort avancé lorsqu'il revint, après sept ans d'absence, et qu'accourant chez mon père, il me vit marié depuis quinze jours : j'ignore ce qu'il est devenu, et ce qu'il m'eût inspiré si j'avais dû penser à lui. Durant son séjour à Pondichéry, il fit connaissance d'un M. de Sainte-Lette, l'un des membres du conseil, et le chargea de lettres pour mon père, lorsque le conseil députa Sainte-Lette à Paris, en 1776, pour quelque affaire importante.

Sainte-Lette avait plus de soixante ans; c'était un homme que la vivacité de l'esprit et l'emportement des passions avaient égaré dans sa jeunesse, où il dissipa sa fortune à Paris. Il était passé en Amérique; il y était demeuré à la Louisiane, directeur de la traite avec les Sauvages, durant treize ans; de-là, jeté en Asie, employé dans l'administration à Pondichéry, il cherchait à réunir les moyens de vivre un jour, ou de mourir en France avec son ami de jeunesse, M. de Sévelinges, dont je dirai

quelque chose. Une voix grave et solennelle, distinguée par l'accent que donnent l'expérience et le malheur, soutenue par l'expression facile d'un esprit exercé, me frappa dans Sainte-Lette à son abord. De Montchery lui avait parlé de moi; c'était probablement ce qui lui inspirait le désir de faire connaissance : mon père le reçut bien; je l'accueillis avec empressement, parce qu'il m'intéressa bientôt; sa société me fut très-agréable; il recherchait la mienne, et, pendant tout le temps que dura son voyage, il ne passait point quatre ou cinq jours sans me rendre visite.

Les gens qui ont beaucoup vu sont toujours bons à entendre, et ceux qui ont beaucoup senti ont toujours vu plus que d'autres, lors même qu'ils auraient moins voyagé que n'avait fait Sainte-Lette. Il avait ce genre d'acquis que donne l'expérience bien plus que celui des livres; moins savant que philosophe, il raisonnait d'après le cœur humain, et il avait conservé de sa jeunesse le goût de la poésie légère, dans laquelle il avait écrit de jolies choses. Il me donna plusieurs de ces morceaux; je lui communiquai quelques-unes de mes rêveries, et il me répéta plusieurs fois, d'un ton prophétique, c'est-à-dire persuadé : « Mademoiselle, vous avez beau vous en défendre, vous finirez par faire un ouvrage! — Ce sera donc sous le nom d'autrui? lui répliquai-je, car je me mangerais les doigts avant de me faire auteur. »

Sainte-Lette rencontra chez mon père une personne dont j'avais fait connaissance depuis quelques mois, et qui devait puissamment influer sur le sort de ma vie, quoique je ne le prévisse guère alors. J'ai déjà dit que Sophie, plus discrète que moi par les habitudes de la société, était loin d'y trouver de l'avantage; elle m'avait parlé quelquefois d'un homme de mérite, fixé à Amiens par sa

place, et qui allait souvent chez sa mère lorsqu'il demeurait à sa résidence; ce qui n'était pourtant pas très-commun, parce qu'il venait à Paris tous les hivers, et faisait souvent dans l'été de plus longs voyages. Elle me l'avait cité, parce que dans la foule insignifiante dont elle était environnée, elle distinguait avec plaisir un individu dont la conversation instructive lui paraissait toujours nouvelle, dont les manières austères, mais simples, inspiraient de la confiance, et qui, sans être aimé de tout le monde, parce que sa sévérité, parfois caustiqne, déplaisait à beaucoup de gens, était généralement considéré. Sophie lui avait aussi parlé de sa bonne amie; d'ailleurs, il n'était bruit dans sa famille que de l'intimité, de la constance d'une liaison de couvent, qui prenait avec les années certain caractère respectable; enfin, il avait vu mon portrait que madame Cannet avait mis chez elle en évidence. « Pourquoi donc, disait-il souvent, ne me faites vous pas connaître cette bonne amie? Je vais à Paris tous les ans; n'aurai-je point une lettre pour elle? » Il obtint cette commission désirée, au mois de décembre 1775; j'étais encore en deuil de ma mère, et dans cette douce mélancolie qui succède aux violens chagrins. Quiconque se présentait de la part de Sophie ne pouvait manquer d'être bien reçu. « Cette lettre te sera remise, m'écrivait ma bonne amie, par le philosophe dont je t'ai fait quelquefois mention, M. Roland de La Platière, homme éclairé, de mœurs pures, à qui l'on ne peut reprocher que sa grande admiration pour les anciens aux dépens des modernes qu'il méprise, et le faible de trop aimer à parler de lui. » Ce portrait est moins qu'une ébauche; mais le trait se trouvait juste et bien saisi. Je vis un homme de quarante et quelques années, haut de stature, négligé dans son attitude, avec cette espèce de raideur que donne l'habitude du ca-

binet; mais ses manières étaient simples et faciles, et, sans avoir le fleuri du monde, elles alliaient la politesse de l'homme bien né à la gravité du philosophe. De la maigreur, le teint accidentellement jaune, le front déjà peu garni de cheveux et très-découvert, n'altéraient point des traits réguliers; mais les rendaient plus respectables que séduisans. Au reste, un sourire extrêmement fin et une vive expression développaient sa physionomie, et la faisaient sortir comme une figure toute nouvelle, quand il s'animait dans le récit, ou à l'idée de quelque chose qui lui fût agréable. Sa voix était mâle, son parler bref, comme celui d'un homme qui n'aurait pas la respiration très-longue; son discours plein de choses, parce que sa tête était remplie d'idées, occupait l'esprit plus qu'il ne flattait l'oreille; sa diction était quelquefois piquante, mais revêche et sans harmonie. C'est un agrément rare et bien puissant, je crois, sur les sens, que le charme de la voix; il ne tient pas seulement à la qualité du son, il résulte encore de cette délicatesse de sentimens qui varie les expressions et modifie l'accent.

On m'interrompt pour m'apprendre que je suis comprise dans l'acte d'accusation de Brissot [1], avec tant d'autres députés qu'on vient d'arrêter nouvellement. Les tyrans sont aux abois; ils croient combler le précipice ouvert devant eux en y précipitant les honnêtes gens; mais ils tomberont après. Je ne crains point d'aller à l'échafaud en si bonne compagnie; il y a honte de vivre parmi les scélérats.

[1] Madame Roland n'avait point été comprise dans l'acte d'accusation, mais elle était citée comme témoin. Elle ne fut point entendue : le tribunal redouta sans doute l'effet qu'auraient pu produire sa présence d'esprit, son éloquence et son courage, et lui refusa, comme elle dit elle-même, tome II, *l'honneur d'avouer ses amis en leur présence.*

(*Notes de MM. Berville et Barrière.*)

Je vais expédier ce cahier, quitte à suivre sur un autre, si l'on m'en laisse la faculté.

Vendredi 4 octobre, anniversaire de ma fille qui a aujourd'hui douze ans.

Cette beauté de l'organe de la voix, très-différente de sa force, n'est pas plus commune dans les orateurs qui font profession de l'exercer, que dans la foule qui compose les sociétés. Je l'ai cherchée dans nos trois assemblées nationales; je ne l'ai trouvée parfaite chez personne: Mirabeau lui-même, avec la magie imposante d'un noble débit, n'avait pas un timbre flatteur, ni la prononciation la plus agréable. Les Clermont en approchaient davantage. « Où donc était votre modèle? » pourrait me demander quelqu'un. Je répondrais comme ce peintre à qui l'on demandait où il prenait cet air charmant qu'il donnait aux têtes créées par son pinceau? « Là-dedans, » disait-il en mettant le doigt sur son front; je porterais le mien à mes oreilles. J'ai peu fréquenté le spectacle; mais j'ai cru m'apercevoir que ce mérite y était également difficile à trouver. Larive, le seul peut-être à citer, laissait encore quelque chose à désirer. Lorsqu'à l'ouverture de mon adolescence j'éprouvais cette sorte d'agitation que donne le désir de plaire aux jeunes personnes du sexe, j'étais émue au son de ma propre voix; j'avais besoin de la modifier pour me plaire à moi-même. Je conçois que l'exquise sensibilité des Grecs leur fit attacher beaucoup de prix à toutes les parties de l'art de la parole; je comprends aussi que le *sansculottisme* fasse dédaigner ces grâces, et nous conduise à une grossièreté féroce, tout aussi éloignée de la précision des Spartiates dans leur langage plein de sens, que de l'éloquence des Athéniens aimables.

Mais nous avons laissé jadis La Blancherie à Orléans ou ailleurs; il faut couler à fonds ce personnage.

De retour peu après la mort de ma mère, il apprit cet événement en venant pour la voir, et il manifesta une surprise, une douleur qui me touchèrent et me plurent; il revint me faire des visites; je le voyais avec intérêt. Mon père qui, dans ces commencemens, s'imposait la loi de rester près de moi lorsqu'il y venait quelqu'un, trouva que l'emploi de duègne n'était pas amusant, et qu'il serait plus commode pour lui d'interdire tout abord à quiconque n'aurait pas la gravité d'âge nécessaire à ses yeux pour dispenser de sa présence, et me laisser à ma bonne, à moi-même. Il m'annonça qu'il comptait prier La Blancherie de ne plus revenir; je ne répliquai pas le plus petit mot, quoique j'en ressentisse quelque chagrin; je m'occupais de celui que je supposais qu'il éprouverait à cette défense : je pris la résolution de la lui adoucir, en lui faisant moi-même cette injonction, car la tournure de mon père me faisait craindre qu'il ne la rendît désobligeante. Il faut être vraie; La Blancherie m'intéressait, et j'imaginais que je pourrais bien l'aimer; la tête seule travaillait, je crois, mais elle était en chemin. J'écrivis donc une belle lettre qui donnait à La Blancherie son congé, qui lui ôtait tout espoir de me répondre; mais qui ne devait pas détruire celui d'avoir plu, s'il en était flatté.

Cette glace rompue donna cours à des idées mélancoliques et douces, dont mon bonheur n'était pas autrement troublé. Sophie vint à Paris; elle y fit quelque séjour avec sa mère et sa sœur Henriette, qui, se trouvant alors à notre niveau par les années que nous avions gagnées, et le calme qu'elle avait acquis, devint aussi une bonne amie. Les agrémens de sa vive imagination jetaient partout des étincelles, et animaient les liaisons dont elle faisait partie.

J'allais souvent au Luxembourg, avec les amies et mademoiselle d'Hangard; j'y rencontrai La Blancherie : il me

saluait respectueusement, et je rendais le salut avec quelque émotion. «Tu connais donc ce Monsieur? me dit un jour mademoiselle d'Hangard, qui avait d'abord pris son salut pour elle. — Oui; et toi-même? — Oh! certainement; mais je ne lui ai jamais parlé. Je vois mesdemoiselles Bordenave[1], dont il a demandé la cadette en mariage. — Y a-t-il long-temps? — Un an, six mois, dix-huit peut-être; il avait trouvé moyen de s'introduire dans la maison; il y allait de temps en temps; définitivement il a fait sa déclaration : ces demoiselles sont riches, la cadette est jolie; lui n'a pas le sou, et il cherche une héritière; car il a fait semblable demande d'une autre personne de leur connaissance, à ce qu'elles ont appris : on l'a éconduit; nous l'appelons l'amoureux des onze mille vierges. D'où le connais-tu? — De l'avoir vu au concert de madame Lépine.» Et je me mordis les lèvres, en gardant le reste, bien piquée d'avoir cru que j'étais aimée d'un homme qui, sans doute, n'avait demandé ma main que parce que j'étais fille unique; piquée bien plus encore de lui avoir fait une belle lettre qu'il ne méritait point. Matière à méditation pour exercer ma prudence une autre fois.

Quelques mois s'étaient écoulés, lorsqu'un jour un petit savoyard vint dire à ma bonne que quelqu'un demandait à lui parler, je ne sais où : elle sort, rentre, et me dit que M. La Blancherie l'avait chargée de me supplier de le recevoir. C'était un dimanche; j'attendais de mes parens : « Oui, répliquai-je, qu'il vienne, mais à l'instant; puisqu'il vous attend près de la maison, allez le trouver, et le faites entrer. » La Blancherie arrive; j'étais au coin de mon feu. « Je n'osais, Mademoiselle, me présenter chez vous, depuis la défense que vous m'en aviez faite; je désirais extrêmement de vous entretenir, et je ne puis vous

[1] Leur père était un chirurgien très-connu, membre de l'Académie des Sciences.

exprimer ce que m'a fait éprouver la lettre chère et cruelle que vous m'adressâtes alors. Ma situation a varié depuis cette époque; j'ai maintenant des projets auxquels vous pourriez n'être pas étrangère. » Il me développa aussitôt l'idée d'un ouvrage de critique et de morale par *lettres*, dans le genre du *Spectateur*, m'invitant à traiter ainsi quelque sujet. Je le laissai parler sans l'interrompre; j'attendais même encore, après qu'il eut fait une petite pause, pour qu'il achevât de défiler son chapelet. Quand il eut tout dit, je m'exprimai à mon tour, et je lui observai, avec calme et politesse, que j'avais pris le soin de l'avertir moi-même de discontinuer ses visites, parce que les sentimens qu'il avait déclarés à mon père à mon sujet, me faisant supposer qu'il mettait de l'intérêt à les continuer, j'avais voulu lui marquer ma reconnaissance pour cette attention; qu'à mon âge la vivacité de l'imagination se mêlait de presque toutes les affaires, et en changeait quelquefois la face; mais que l'erreur n'était pas un crime, et que j'étais revenue de la mienne de trop bonne grâce pour qu'elle dût l'occuper; que j'admirais ses projets littéraires, sans vouloir y prendre part d'aucune manière, non plus qu'à ceux de personne; que je me bornais à des vœux pour les succès de tous les auteurs du monde, ainsi que pour les siens dans tous les genres; que c'était pour le lui dire que j'avais consenti à le recevoir, afin qu'il se dispensât de toute tentative semblable par la suite; d'après quoi, je le priais de terminer là sa visite. La surprise, la douleur, l'agitation, tout ce qui convient en pareil cas allait être déployé; je l'arrêtai, en disant à La Blancherie que j'ignorais si mesdemoiselles Bordenave et d'autres, auxquelles il s'était adressé à peu près dans le même temps, s'étaient exprimées à son égard avec une égale franchise; mais que la mienne était sans

bornes, et que les résolutions qu'elle peignait n'admettaient point d'explication. Je me levai au même instant; je fis la révérence, et ce geste de la main qui indique la porte à ceux qu'on veut voir partir. Le cousin Trude arrivait: jamais je ne vis son rude visage avec plus de plaisir. La Blancherie fila sa retraite en silence; je ne l'ai plus revu: mais qui n'a pas entendu parler, depuis ce temps-là, de l'*Agent général de la correspondance pour les sciences et les arts?*

Celui-ci hors de scène, retournons à Sainte-Lette et Roland.

Nous étions arrivés à la fin de l'été 1776; j'avais vu plusieurs fois, depuis huit ou neuf mois, M. Roland; ses visites n'étaient pas fréquentes; mais il les faisait longues, comme les gens qui, n'allant pas pour se montrer à tel lieu, mais parce qu'ils se plaisent à y être, s'y arrêtent autant qu'ils le peuvent. Sa conversation, instructive et franche, ne m'ennuyait jamais, et il aimait à se voir écouter avec intérêt; chose que je sais fort bien faire, même avec ceux qui sont moins instruits que lui, et qui m'a valu peut-être encore plus d'amis que l'avantage de m'énoncer moi-même avec quelque facilité. Je l'avais connu à son retour d'Allemagne; maintenant il se disposait à faire le voyage d'Italie; et dans les dispositions d'ordre dont ne manquent guère de s'occuper les gens sensés à la veille d'une longue absence, il m'avait choisie pour la dépositaire de ses manuscrits, desquels je demeurais maîtresse s'il lui arrivait malheur. Je fus sincèrement touchée de cette marque d'estime toute particulière, et je la reçus avec action de grâces. Le jour de son départ, il dîna chez mon père avec Sainte-Lette: en me quittant il me demanda la permission de m'embrasser; et, je ne sais comment, mais cette politesse ne s'accorde jamais sans rougeur pour une jeune

personne, lors même que son imagination est calme. « Vous êtes heureux de partir, lui dit Sainte-Lette de sa voix grave et solennelle; mais dépêchez-vous de revenir, pour en demander autant. »

Durant le séjour de Sainte-Lette en France, son ami Sévelinges devint veuf; il alla le trouver à Soissons, sa résidence, pour partager sa douleur, et l'amena à Paris pour l'en distraire. Ils vinrent me voir ensemble. Sévelinges était un homme de cinquante-deux ans, gentilhomme peu fortuné; il remplissait en province une place de finance, et cultivait les lettres en philosophe qui connaît leurs douceurs. Ayant fait ainsi sa connaissance, je demeurai en relation avec lui au départ de Sainte-Lette, qui trouvait, disait-il, quelque plaisir, en quittant la France, à penser que son ami n'y perdrait pas l'avantage de correspondre avec moi; il me demanda même la permission de lui transmettre, pour m'être rendus un peu plus tard, quelques manuscrits que j'ai dit que je lui avais communiqués. Cet intéressant vieillard s'embarqua peut-être pour la cinq ou sixième fois de sa vie. Un ulcère à la tête, dont il s'était déjà ressenti, s'ouvrit lorsqu'il était en mer : il arriva malade à Pondichéry, où il mourut six semaines après son retour. Nous apprîmes sa mort par De Montchery. Sévelinges le regretta vivement; il m'écrivait de temps en temps; et ses lettres, aussi bien peintes qu'agréablement dictées, me faisaient grand plaisir; elles portaient un caractère de philosophie douce et d'une sensibilité mélancolique pour lesquelles j'ai eu beaucoup de penchant. J'ai remarqué, à ce sujet, que Diderot avait dit, avec assez de justesse, qu'un grand goût suppose un grand sens, des organes délicats et un tempérament un peu mélancolique.

Mon père, dont les dispositions heureuses s'altéraient

insensiblement, trouva qu'il était assez inutile de faire de l'esprit qui coûtait des ports de lettres : je contai mon chagrin au petit oncle qui m'autorisa à lui faire adresser les lettres de Sévelinges, qu'il avait vu à la maison. Mes manuscrits me revinrent, avec quelques observations critiques dont je fus très-glorieuse ; car je n'imaginais pas que mes *œuvres* valussent l'examen ; c'étaient, à mes propres yeux, des rêveries assez sages, mais communes, sur des choses qu'il me semblait que chacun devait savoir ; je ne pensais pas qu'elles eussent d'autre mérite que l'originalité d'avoir été faites par une jeune fille. J'ai conservé longtemps la plus entière bonhomie sur mon propre compte ; il a fallu le train de la révolution, le mouvement des affaires, la variété de mes situations, la fréquence des comparaisons dans une grande foule et parmi les gens estimés par leur mérite, pour me faire apercevoir que le gradin où je me trouvais n'était pas fort surchargé de monde. Au reste, je me dépêche de l'observer, cela m'a prouvé bien plus la pauvreté de l'espèce dans mon pays, qu'inspiré une haute idée de moi-même. Ce n'est pas l'esprit qui manque, il court les rues ; c'est la justesse du jugement et la force du caractère. Sans ces deux qualités, cependant, je ne reconnais point ce qu'on peut appeler un homme. En vérité, Diogène avait bien raison de prendre une lanterne ! Mais une révolution peut en tenir lieu ; je ne connais pas de toise plus exacte ou de meilleure pierre de touche.

L'académie de Besançon avait proposé pour sujet de prix, la question de savoir *comment l'éducation des femmes pouvait contribuer à rendre les hommes meilleurs.* Mon imagination se mit en campagne ; je pris la plume, et je fis un *Discours* que j'envoyai *incognito*, et qui, comme on peut le croire, ne fut pas jugé digne du

prix. Il ne s'en trouva point qui remportât cet honneur. Le sujet fut proposé de nouveau; je n'ai pas su ce qui en était résulté l'année suivante. Mais je me rappelle qu'en voulant traiter cette matière, j'avais senti qu'il était absurde de déterminer un mode d'éducation qui ne tînt pas aux mœurs générales, lesquelles dépendaient du gouvernement, et qu'il ne fallait pas prétendre réformer un sexe par l'autre, mais améliorer l'espèce par de bonnes lois. Ainsi, je disais bien comment il me semblait que les femmes devaient être; mais j'ajoutais qu'on ne pouvait les rendre telles que dans un autre ordre de choses. Cette idée, certainement juste et philosophique, n'allait pas au but de l'académie; je raisonnais sur le problème, au lieu de le résoudre.

Je fis passer ce discours à M. Sévelinges; mais après l'avoir expédié à Besançon, Sévelinges me fit des remarques uniquement sur le style : ma tête s'était refroidie; je trouvai mon ouvrage excessivement défectueux par le fonds, et je m'amusai à en faire une critique, comme s'il eût été d'un autre dont j'eusse voulu me bien moquer. On peut appeler cela se chatouiller pour se faire rire, ou se donner des soufflets pour s'échauffer les joues; mais assurément on ne rit pas tout seul de meilleur cœur et plus innocemment. En revanche, Sévelinges me donna communication d'un discours académique de sa façon, sur *la faculté de parler*, qu'il avait adressé à l'Académie française, et sur lequel d'Alembert lui avait fait une belle lettre. Il y avait, s'il m'en souvient, beaucoup de métaphysique dans cet ouvrage, et un peu de précieux. Six mois, un an et plus s'écoulèrent dans cette correspondance d'esprit, au milieu de laquelle cependant diverses idées prenaient place. Sévelinges paraissait s'inquiéter de ma situation, et s'ennuyer d'être seul; il faisait beau-

coup de réflexions sur les charmes d'une société *pensante*. Je les trouvais d'un très-grand prix; nous raisonnâmes longuement sur ce sujet : je ne sais pas bien ce qui s'ensuivit dans sa tête, mais il fit un voyage à Paris, et se présenta chez mon père *incognito*, comme pour affaire. Ce qu'il y eut de très-plaisant, c'est que je ne le reconnus pas, quoique ce fût moi qui le reçus. Mais l'air excessivement mortifié dont il me quitta, m'ayant frappée, réveilla dans mon souvenir l'idée de ses traits; je trouvai, après qu'il fut parti, que cet inconnu lui ressemblait beaucoup, et je m'assurai bientôt, par ses lettres, que c'était effectivement lui. Cette singularité me fit une impression fort peu agréable, et que je ne saurais définir; notre correspondance se ralentit; elle cessa dans la suite, comme je le dirai.

J'allais quelquefois à Vincennes : le réduit canonial de mon oncle était fort joli, la promenade charmante, sa société douce; mais quoiqu'il eût l'agrément d'avoir sa maison bien tenue par mademoiselle d'Hannaches, il commençait à éprouver qu'il fallait le payer de toutes les tracasseries de l'humeur et de la sottise d'une vieille fille à prétention. Le château de Vincennes était habité par nombre de personnes que la cour y gratifiait d'un logement : là, c'était un vieux censeur royal, Moreau de La Garve : ici, un esprit, madame de Puisieux précisément; plus loin, est une comtesse de Laurencier; plus bas, une veuve d'officier, et ainsi du reste; sans compter le lieutenant de roi Rougemont[1], que Mirabeau a fait connaître, et dont la face bourgeonnée et la bêtise insolente fai-

[1] Celui qui disait, en parlant de lui-même, avec une vanité ridicule... : « *On est l'homme du roi!* — Oui, le geôlier du roi, s'écrie Mirabeau; le bourreau est aussi l'homme du roi, mais il fait du mal par devoir, et M. de Rougemont en fait par plaisir. » Voyez les *Lettres de Cachet*. (*Note de MM. Berville et Barrière.*)

saient le composé le plus dégoûtant. Une compagnie d'invalides, des officiers de laquelle les femmes faisaient partie de la société, formaient, avec tout ce monde et le chapitre, sans compter les prisonniers du donjon, six cents habitans dans la seule enceinte du château. Mon oncle était reçu partout, ne se présentait souvent nulle part, et ne voyait chez lui qu'un petit nombre de personnes. Mais au retour de la promenade, on s'arrêtait ordinairement le soir au pavillon du pont sur le parc, où se réunissaient les femmes. C'est là que je trouverais encore des tableaux à peindre, si j'avais le temps d'en faire; mais les heures me talonnent, le chemin qui me reste à parcourir est bien long; je saute donc à pieds joints sur beaucoup de choses. Il y en aurait pourtant de jolies à dire sur les bals de l'allée des Voleurs; sur les courses de d'Artois; sur les folies de Séguin, caissier du duc d'Orléans, dont on célébrait la fête (de Séguin) par des illuminations, et qui fit bauqueroute peu après; et les agréables promenades du bois, et la belle vue du haut parc sur la Marne, pour laquelle nous franchissions une brèche du mur, et ces ermites du bois placés d'une manière si pittoresque, dans l'église desquels était un tableau précieux pour l'art, curieux pour le sujet, où l'on voyait des milliers de diables tourmenter les damnés d'autant de façons; et mes lectures avec mon oncle, surtout celle des tragédies de Voltaire dont nous déclamions un jour, chacun à notre tour, quelques rôles, lorsqu'à l'instant du plus grand pathétique, mademoiselle d'Hannaches, qui filait en silence, se mit à crier de sa voix grêle, contre les poules avec lesquelles nous eûmes envie de l'envoyer; et ces concerts boiteux d'après souper, où, sur la table qu'on venait de desservir, des étuis de manchons servaient de pupitre au bon chanoine

Bareux, en lunettes, faisant ronfler sa basse tandis que j'égratignais un violon, et tandis que mon oncle détonnait sur la flûte, Ah! je reviendrai sur ces douces scènes, si l'on me laisse vivre; mais il faut rentrer au logis, toutefois après avoir parlé d'un certain hâbleur qui eut quelque nom.

. . . .

APERÇU

De ce qui me restait à traiter pour servir de dernier supplément aux Mémoires sur ma vie privée [1].

Les manuscrits que m'avait laissés M. Roland me le firent mieux connaître durant les dix-huit mois qu'il passa en Italie, que n'eussent pu faire de fréquentes visites. C'étaient des voyages, des réflexions, des projets d'ouvrages, des anecdotes qui lui étaient personnelles ; une âme forte, une probité austère, des principes rigoureux, du savoir et du goût s'y montraient à découvert.

Né dans l'opulence, d'une famille ancienne, distinguée dans la robe par son intégrité, il avait vu, jeune encore, la fortune s'évanouir par le défaut d'ordre d'une part, et de l'autre les excès de la dépense. Le dernier de cinq frères à qui l'on fit prendre parti dans l'église, il avait, seul et sans secours, quitté la maison paternelle à l'âge de dix-neuf ans, pour ne point s'engager dans les ordres, ni dans le commerce auquel il répugnait également. Arrivé à Nantes de son premier vol, il s'y était placé chez un armateur pour s'instruire de différentes choses, avec le projet de passer aux Indes. Les arrangemens étaient pris ; un crachement de sang survint et lui fit défendre la mer s'il n'y voulait périr : il se rendit à Rouen, où M. Godinot, son parént inspecteur des ma-

[1] J'ai laissé mon dernier cahier à Vincennes ; j'allais parler de Caraccioli, que j'y ai vu chez le chanoine, et dont les *Lettres*, sous le nom de *Ganganelli*, avaient fait quelque fortune, quoiqu'elles fussent souvent une répétition de lui-même dans ses nombreux petits ouvrages. Mais à suivre ainsi les choses pied à pied, j'aurais à faire un long travail, pour lequel je n'ai plus assez à vivre ; je me borne à un aperçu,

nufactures, lui proposa d'entrer dans cette partie d'administration : il s'y détermina, s'y distingua bientôt par son activité, son travail, et s'y trouva enfin utilement placé. Les voyages et l'étude partageaient son temps et remplissaient sa vie. Avant de partir pour l'Italie, il avait amené chez mon père son frère le plus chéri, bénédictin, alors prieur au collége de Clugny à Paris; c'était un homme d'esprit, de mœurs douces et d'un caractère aimable. Il venait me voir quelquefois et me communiquer les notes que son frère lui faisait passer; car, à mesure qu'il voyageait; il couchait ses observations par écrit; ce sont ces notes qu'à son tour il coupa en lettres[1] et fit publier, en confiant leur impression à des amis qu'il avait à Dieppe, et dont l'un d'eux, fou de l'italien, renchérit sur les passages de cette langue en les multipliant. Cet ouvrage, plein de choses, ne manque que d'une meilleure rédaction pour être le premier en rang dans les voyages de l'Italie. Le refondre a été l'un de nos projets depuis que nous sommes unis; mais je voulais voir aussi l'Italie; le temps et les événemens nous ont entraînés d'un autre côté.

Au retour de M. Roland, je me trouvai un ami; sa gravité, ses mœurs, ses habitudes, toutes consacrées au travail, me le faisaient considérer, pour ainsi dire, sans sexe, ou comme un philosophe qui n'existait que par la raison. Une sorte de confiance s'établit; et par le plaisir qu'il trouva près de moi, il contracta par degrés le besoin d'y venir toujours plus souvent. Il y avait près de cinq ans que j'avais fait sa connaissance, lorsqu'il me déclara des sentimens tendres; je n'y fus pas insensible, parce que

[1] *Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile et de Malte*, par M. ***, à mademoiselle ***, à Paris, en 1776, 1777 et 1778. Amsterdam et Paris, 1782, 6 vol. in-12. R.

j'estimais sa personne plus qu'aucune que j'eusse connue jusqu'alors ; mais j'avais remarqué qu'il ne l'était pas lui-même, ou par sa famille, à toutes les choses extérieures. Je lui dis franchement que sa recherche m'honorait, et que j'y répondrais avec plaisir ; mais que je ne me croyais pas un bon parti pour lui : je lui développai alors, sans réserve, l'état de la maison, elle était ruinée. J'avais échappé, par des comptes que je pris enfin sur moi de demander à mon père, au risque d'éprouver sa disgrâce, cinq cents livres de rente qui faisaient, avec ma garde-robe, tout le reste de cette apparente fortune dans laquelle j'avais été élevée.

Mon père était jeune ; ses erreurs pouvaient l'entraîner à contracter des dettes que son impuissance à les remplir rendrait déshonorantes : il pouvait faire un mauvais mariage, et ajouter à ces maux des enfans qui porteraient mon nom dans la misère, etc., etc., etc. J'étais trop fière pour vouloir m'exposer à la malveillance d'une famille qui ne s'honorerait point de mon alliance, ou à la générosité d'un époux qui n'y trouverait que des chagrins : je conseillai M. Roland, comme aurait pu faire un tiers étranger, pour le dissuader de penser à moi. Il persista ; je fus touchée, et je consentis à ce qu'il fît auprès de mon père les démarches nécessaires ; mais, préférant de s'exprimer par écrit, il fut résolu qu'il ne s'ouvrirait que par lettre lorsqu'il serait retourné à sa résidence ; et nous passâmes le reste du temps de son voyage d'alors à Paris à nous voir tous les jours ; je le considérai comme l'être auquel je devais unir ma destinée, et je m'attachai à lui. Dès qu'il fut retourné à Amiens, il écrivit à mon père pour lui exposer ses vœux et ses desseins. Mon père trouva la lettre sèche ; il n'aimait pas la raideur de M. Roland, ne se souciait guère d'avoir pour gendre un homme austère dont les re-

gards lui paraissaient ceux d'un censeur; il lui répondit avec dureté, impertinence, et me montra le tout quand il eût fait partir sa réponse. Je pris sur-le-champ ma résolution. J'écrivis à M. Roland que l'événement n'avait que trop justifié mes craintes à l'égard de mon père; que je ne voulais pas lui causer d'autres disgrâces, que je le priais d'abandonner son projet. Je déclarai à mon père ce que sa conduite m'avait mise dans le cas de faire; j'ajoutai qu'après cela il ne serait point étonné que je prisse une situation nouvelle, et que je me retirais dans un couvent. Mais comme je lui savais quelques dettes pressantes, je lui laissai la portion d'argenterie qui m'appartenait, pour y satisfaire; je louai un petit appartement à la Congrégation, et j'y établis ma retraite, bien décidée à réduire mes besoins sur mes revenus : je le fis. J'aurais à donner des détails très-piquans sur cet état ou je commençai d'user des ressources d'une âme forte. Je calculai sévèrement ma dépense, en mettant de côté pour des cadeaux à faire aux gens de service de la maison. Des pommes de terre, du riz, des haricots cuits dans un pot avec quelques grains de sel et un peu de beurre, variaient mes alimens et faisaient ma cuisine sans me prendre beaucoup de temps. Je sortais deux fois par semaine : l'une pour visiter mes grands parens, l'autre pour me rendre chez mon père, donner un coup-d'œil à son linge, emporter ce qu'il était nécessaire de lui raccommoder. Le reste du temps, fermée sous mon toit de neige, comme je l'appelais, car je logeais près du ciel, et c'était dans l'hiver, sans vouloir faire de société habituelle avec les dames pensionnaires, je me livrais à l'étude, je fortifiais mon cœur contre l'adversité, je me vengeais à mériter le bonheur, du sort qui ne me l'accordait pas. Tous les soirs, la sensible Agathe venait passer demi-heure près de moi; les douces larmes

de l'amitié accompagnaient les effusions de son cœur. Un tour de jardin, aux heures où chacun était retiré, faisait ma promenade solitaire : la résignation d'un esprit sage, la paix d'une bonne conscience, l'élévation d'un caractère qui défie l'infortune, ces habitudes laborieuses qui font couler si rapidement les heures, ce goût délicat d'une âme saine qui trouve dans le sentiment de l'existence et celui de sa propre valeur des dédommagemens inconnus au vulgaire, tels étaient mes trésors. Je n'étais pas toujours sans mélancolie, mais elle avait ses charmes; et si je n'étais point heureuse, j'avais en moi tout ce qu'il fallait pour l'être; je pouvais m'énorgueillir de savoir me passer de ce qui me manquait d'ailleurs.

M. Roland, étonné, affligé, continua de m'écrire en homme qui ne cessait point de m'aimer, mais que la conduite de mon père avait blessé : il vint au bout de cinq ou six mois, et s'enflamma en me revoyant à la grille où je conservais cependant le visage de la prospérité. Il voulut me sortir de cette clôture, m'offrit de nouveau sa main, me fit presser de l'accepter par son frère le bénédictin. Je réfléchis profondément à ce que je devais faire. Je ne me dissimulai point qu'un homme qui aurait eu moins de quarante-cinq ans n'aurait pas attendu plusieurs mois pour me déterminer à changer de résolution; et j'avoue bien que cela même avait réduit mes sentimens à une mesure qui ne tenait rien de l'illusion : je considérai, d'autre part, que cette instance, aussi très-réfléchie, m'assurait que j'étais appréciée, et que s'il avait vaincu sa susceptibilité aux désagrémens extérieurs que pouvait offrir mon alliance, j'en étais d'autant plus assurée d'une estime que je n'aurais pas de peine à justifier. Enfin, si le mariage était, comme je le pensais, un lien sévère, une association où la femme se charge, pour l'ordinaire, du bonheur des deux individus,

ne valait-t-il pas mieux exercer mes facultés, mon courage, dans cette tâche honorable, que dans l'isolement où je vivais? J'aurais à développer ici des réflexions fort sages, je crois, qui me déterminèrent; et, cependant, je n'avais pas fait toutes celles que les circonstances auraient pu me suggérer, mais que l'expérience seule permet d'apercevoir. Je devins la femme d'un véritable homme de bien, qui m'aima toujours d'avantage à mesure qu'il me connut mieux. Mariée[1] dans tout le sérieux de la raison, je ne trouvai rien qui m'en tirât; je me dévouai avec une plénitude plus enthousiaste que calculée. A force de ne considérer que la facilité de mon *partner*, je m'aperçus qu'il manquait quelque chose à la mienne. Je n'ai pas cessé un seul instant de voir dans mon mari l'un des hommes les plus estimables qui existent; et auquel je pouvais m'honorer d'appartenir; mais j'ai senti souvent qu'il manquait entre nous de parité; que l'ascendant d'un caractère dominateur, joint à celui de vingt années plus que moi, rendait de trop l'une de ces deux supériorités. Si nous vivions dans la solitude, j'avais des heures quelquefois pénibles à passer; si nous allions dans le monde, j'y étais aimée de gens dont je m'apercevais que quelques-uns pourraient trop me toucher : je me plongeai dans le travail avec mon mari, autre excès qui eut son inconvénient; je l'habituai à ne savoir se passer de moi pour rien au monde, ni dans aucun instant.

La première année de mon mariage se passa tout entière à Paris, où Roland était appelé par les intendans du commerce qui voulaient faire de nouveaux règlemens de manufactures; règlemens que Roland combattit de toutes ses forces, par les principes de liberté qu'il portait par-

[1] Le 14 février 1780. R.

tout. Il faisait imprimer la description, qu'il avait faite pour l'Académie, de quelques arts, et il mettait au net ses manuscrits sur l'Italie ; il me fit son copiste et son correcteur d'épreuves ; j'en remplissais la tâche avec une humilité dont je ne puis m'empêcher de rire, lorsque je me le rappelle, et qui paraît presque inconciliable avec un esprit aussi exercé que je l'avais ; mais elle coulait de mon cœur : je respectais si franchement mon mari, que je supposais aisément qu'il voyait mieux que moi, et j'avais tant de crainte d'une ombre sur son visage, il tenait si bien à ses opinions, que je n'ai acquis qu'après assez long-temps la confiance de le contredire. Je suivis alors un cours d'histoire naturelle et un cours de botanique ; c'était l'unique et laborieuse récréation de mes occupations de secrétaire et de ménagère ; car, vivant en hôtel garni, puisque notre domicile n'était point à Paris, et m'étant aperçue que la délicate santé de mon mari ne s'accommodait pas de toutes les cuisines, je prenais le soin de lui préparer moi-même les plats qui lui convenaient. Nous passâmes quatre années à Amiens ; j'y fus mère et nourrice, sans cesser de partager le travail de mon mari, qui s'était chargé d'une partie considérable de la nouvelle Encyclopédie. Nous ne quittions le cabinet que pour des promenades hors de la ville ; je fis un herbier des plantes de la Picardie, et l'étude de la botanique aquatique donna lieu à l'*Art du tourbier*. Des maladies fréquentes me donnèrent des inquiétudes pour la conservation de Roland ; mes soins ne lui furent pas inutiles, ce fut un nouveau lien ; il me chérissait pour mon dévouement ; je m'attachais à lui par le bien que je lui faisais.

Il avait connu en Italie un jeune homme dont il estimait

[1] Neuchâtel, 1783, in-4°.

beaucoup l'âme douce et honnête, et qui, revenu avec lui en France, où il s'adonna à l'étude de la médecine, devint notre ami particulier. C'est Lanthenas, que j'aurais estimé davantage, si la révolution, cette pierre de touche des hommes, en le poussant dans les affaires, n'eût mis à découvert la faiblesse de son caractère et sa médiocrité. Il a des vertus privées, mais sans agrémens extérieurs; il convenait beaucoup à mon mari, il s'attacha beaucoup à nous deux; je l'aimai, le traitai comme un frère, je lui en donnai le nom : son attachement, son honnêteté ne se sont de long-temps démentis. Il voulu venir demeurer avec nous; Roland l'agréait; je m'y opposai, parce que je jugeai qu'un sacrifice aussi complet dans un homme de son âge et avec l'affection qu'il témoignait, entraînait secrètement l'idée d'un retour que nos principes défendaient, et que d'ailleurs il n'eût pas obtenu de moi. C'était un bon et tendre frère, mais il ne pouvait être autre pour mon cœur, et ce sentiment me rendait d'autant plus libre et franche dans l'intimité établie entre nous trois. Lanthenas fut, comme le vulgaire, content de ce qu'il a, lorsque d'autres n'obtiennent pas davantage. Sous le dernier ministère de mon mari, son âme, qui n'avait été mise à aucune épreuve, fut épouvantée des grands mouvemens que prenait la révolution. Il ne voulut être à aucune des extrémités : ses opinions prirent une nouvelle teinte; son cœur l'empêchait d'être féroce comme les Montagnards; mais il n'osa plus voir comme nous : il prétendit se mettre entre le côté droit dont il blâmait les *passions*, et le côté gauche dont il ne pouvait approuver les excès : il fut moins que rien et se fit mépriser des deux partis.

Sophie épousa, pendant mon séjour à Amiens, le chevalier de Gomicourt, qui vivait à six lieues de là, en fermier, dans sa terre. Henriette, qui avait aimé M. Roland,

et à qui sa famille aurait voulu la marier, approuva hautement la préférence qu'il m'avait donnée, avec cette touchante sincérité qui honore son caractère, et cette générosité d'âme qui la fait aimer. Elle se maria au vieux de Vouglans, devenu veuf, et à qui confesseur et médecin conseillèrent de reprendre femme, quoiqu'il eût soixante-quinze ans. Toutes deux sont veuves : Sophie est redevenue dévote, et sa poitrine attaquée la rend très-languissante et fait craindre pour ses jours, nécessaires à deux jolis enfans. Les différences de notre moral, quant au caractère et aux opinions, ont, avec l'éloignement et les affaires, relâché notre liaison sans la rompre. Henriette, libre, toujours vive et affectueuse, est venue me voir dans ma captivité, où elle aurait voulu prendre ma place pour assurer mon salut.

Roland avait désiré, au commencement de notre mariage, que je visse peu mes bonnes amies; je me pliai à ses vœux, et je ne repris la liberté de les fréquenter davantage que lorsque le temps eut inspiré à mon mari assez de confiance pour lui ôter toute inquiétude de concurrence d'affection. C'était mal vu : le mariage est grave et austère; si vous ôtez à une femme sensible les douceurs de l'amitié avec des personnes de son sexe, vous diminuez un aliment nécessaire, et vous l'exposez. Que de développemens à donner à cette vérité!...

Nous étions passés dans la généralité de Lyon, en 1784; nous nous fixâmes à Villefranche, dans la maison paternelle de M. Roland, où vivait encore sa mère, de l'âge du siècle, et son frère aîné, chanoine et conseiller. J'aurais de nombreux tableaux à faire des mœurs d'une petite ville et de leur influence; des chagrins domestiques d'une vie compliquée avec une femme respectable par son âge, terrible par son humeur, et entre deux

frères[1] dont le cadet avait la passion de l'indépendance, et l'aîné l'habitude et les préjugés de la domination.

Durant deux mois de l'hiver, nous demeurions à Lyon, que j'ai bien connu, et dont j'aurais beaucoup à dire : ville superbe par sa situation et son matériel, florissante par ses manufactures et son commerce, intéressante par ses antiquités et ses collections, brillante par sa richesse, dont l'empereur Joseph fut jaloux, et qui s'annonçait comme une magnifique capitale ; aujourd'hui vaste tombeau où s'agitent les victimes d'un gouvernement cent fois plus atroce que le despotisme même sur les ruines duquel il s'est élevé. Nous allions à la campagne dans l'automne ; et après la mort de madame La Platière, ma belle-mère, nous y passâmes la plus grande partie de l'année. La paroisse de Thézée, à deux lieues de Villefranche, où existe le Clos La Platière, est un pays aride par le sol, riche par ses vignes et ses bois ; c'est la dernière région du vignoble avant les hautes montagnes du Beaujolais. C'est là que mes goûts simples se sont exercés dans tous les détails de l'économie champêtre et vivifiante ; c'est-là que j'ai appliqué, pour le soulagement de mes voisins, quelques connaissances acquises : je devins le médecin du village, d'autant plus chéri qu'il donnait des secours au lieu de demander des rétributions, et que le plaisir d'être utile rendait ses soins aimables. Comme l'homme des champs donne aisément sa confiance à qui lui fait du bien ! On dit qu'il n'est point reconnaissant ; il est vrai que je ne prétendais pas que personne me fût obligé, mais on m'aimait, et lorsque je faisais des absences, j'étais pleurée. J'ai eu aussi

[1] Ces portraits de famille et ces peintures de mœurs, se retrouveront dans les Lettres que nous avons obtenu la faculté de joindre à cette publication des Mémoires. (*Note de MM. Berville et Barrière.*)

des scènes plaisantes, et de bonnes femmes sont quelquefois venues me chercher de trois ou quatre lieues, avec un cheval, pour m'prier d'aller sauver de la mort quelqu'un d'abandonné par le médecin. J'en arrachai mon mari, en 1789, dans une maladie affreuse, où les ordonnances des docteurs ne l'eussent point délivré sans ma surveillance. Je passa douze jours sans dormir, sans me déshabiller, six mois dans l'inquiétude et les agitations d'une convalescence périlleuse, et je ne fus pas même indisposée; tant le cœur donne de force et double l'activité! La révolution survint et nous enflamma; amis de l'humanité, adorateurs de la liberté, nous crûmes qu'elle venait régénérer l'espèce, détruire la misère flétrissante de cette classe malheureuse sur laquelle nous nous étions si souvent attendris; nous l'accueillîmes avec transport. Nos opinions indisposèrent à Lyon beaucoup de gens qui, habitués au calcul du commerce, ne concevaient pas que, par philosophie, l'on provoquât et applaudît des changemens qui n'étaient bons qu'aux autres; ils devinrent, par cela seul, ennemis de M. Roland; dès-lors, d'autres le prisèrent davantage. On le porta dans la municipalité de première formation; il s'y prononça par son inflexible droiture; on le craignit, et la calomnie, d'une part, se mit en campagne, tandis que, de l'autre, l'affection ou l'impartialité le défendait. Député, pour les intérêts de la ville, auprès de l'Assemblée constituante, il vint à Paris; nous y passâmes près d'un an : j'ai dit ailleurs que nous y connûmes plusieurs membres de cette Assemblée, et nous nous liâmes naturellement avec ceux qui, comme nous, n'aimaient pas la liberté pour eux, mais pour elle, et qui, avec nous, partagent aujourd'hui le sort commun à presque tous ses fondateurs, ainsi qu'aux vrais amis de l'humanité, tels

que Dion, Socrate, Phocion et tant d'autres de l'antiquité; Barnevelt et Sydney dans les temps modernes.

Mon mari m'avait fait faire le voyage d'Angleterre en 1784, celui de Suisse en 1787; j'ai connu des personnages intéressans dans ces deux pays : nous sommes demeurés en relation avec plusieurs; j'ai encore eu des nouvelles, il n'y a pas un an, de Lavater, ce célèbre pasteur de Zurich, connu par ses écrits, sa brillante imagination, son cœur affectueux et la pureté de ses mœurs[1] : l'honnête et savant Gosse[2], de Genève, gémit sûrement de la persécution que nous essuyons; je ne sais ce qu'est devenu l'habile De Zach, parcourant dernièrement l'Allemagne, autrefois professeur à Vienne, que j'ai vu très-souvent à Londres, où Roland féraillait avec lui chez Banks, le président de la Société royale, qui réunissait les savans de son pays et les étrangers passant à Londres. J'ai voyagé avec le plaisir et l'utilité que donne la compagnie d'un homme qui connait déjà les lieux et qui les a bien vus; j'ai observé et couché par écrit ce dont j'étais le plus frappée. J'ai visité également quelques parties de la France : la révolution a empêché nos courses dans celles du midi, et le voyage d'Italie dont j'avais le désir et l'espérance. Amoureux de la chose publique, elle s'est emparée de toutes nos idées, elle a subjugué tous nos projets; nous nous sommes livrés à la passion de la servir. On verra dans mes

[1] Il existe un dessin exécuté à la silhouette par le célèbre Lavater, et qui représente M Roland, sa femme et leur fille. Ce dessin, que rendent également précieux le souvenir de ceux qu'il retrace et le nom de celui qui l'a fait, est dans le cabinet de M. Bosc, membre de l'Institut, l'un des plus honorables amis de cette femme qui savait si bien discerner le mérite et placer sa confiance.

(*Note de MM. Berville et Barrière.*)

[2] H.-Albert Gosse, membre correspondant de l'Institut de France, né à Genève en 1754, est auteur de plusieurs savans mémoires, couronnés par l'Académie des sciences. R.

écrits comment Roland fut placé dans le gouvernement, pour ainsi dire à son insu; et sa conduite publique ne peut manquer de prouver à l'impartiale postérité son désintéressement, ses lumières et ses vertus.

Mon père, dont nous n'avions pas eu à nous louer, ne fit ni mariage, ni engagemens très-onéreux; nous payâmes quelques dettes qu'il avait contractées, et le décidâmes à se retirer des affaires qui ne pouvaient être pour lui que malheureuses, en lui assurant une pension. Quelque funestes qu'eussent été pour lui ses erreurs, dans lesquelles venait encore de s'écouler la petite succession de ma grand'maman, et quoiqu'il eut à s'applaudir de nos procédés, il avait le cœur trop haut, pour ne pas beaucoup souffrir de nous devoir; cet état d'irritation pour l'amour-propre l'empêcha parfois d'être juste, même envers ceux qui ambitionnaient de le satisfaire; il est mort, après soixante ans, dans le rude hiver de 1787 à 1788, d'un catarrhe dont il était incommodé depuis long-temps. Mon cher oncle mourut à Vincennes en 89; nous perdîmes, peu après, le frère bien aimé de mon mari; il avait fait avec nous le voyage de Suisse, était devenu prieur et curé de Longpont, fut nommé électeur de son canton où il prêchait la liberté, comme il y pratiquait les vertus évangéliques; avocat et médecin de ses paroissiens, trop sage pour un moine, il fut persécuté des ambitieux de son ordre, et souffrit beaucoup de tracasseries, dont le chagrin accéléra sa fin. Ainsi partout, dans tous les temps, les bons succombent: ils ont donc un autre monde où ils doivent revivre, ou ce ne serait pas la peine de naître en celui-ci.

Calomniateurs aveugles! suivez Roland à la piste, épluchez sa vie, observez la mienne; consultez les sociétés où nous avons vécu, les villes où nous sommes demeurés, la campagne où l'on ne dissimule pas; examinez......... Plus

vous nous verrez de près, plus vous aurez de dépit; voilà pourquoi vous voulez nous anéantir.

On a reproché à Roland d'avoir sollicité des lettres de noblesse; voici la vérité. Sa famille en avait les priviléges depuis plusieurs siècles, par charges, mais qui ne les transmettaient point, et par l'opulence qui en soutient toutes les marques, armoiries, chapelle, livrée, fief, etc. L'opulence disparut; elle fut suivie d'une médiocrité honnête, et Roland avait la perspective de finir ses jours dans un domaine, le seul qui restât à sa famille, et qui appartient encore à son aîné; il crut avoir droit, par son travail, à assurer à ses descendans un avantage dont ses auteurs avaient joui, et qu'il aurait dédaigné d'acheter. Il présente ses titres en conséquence, pour obtenir des lettres de reconnaissance de noblesse ou d'anoblissement. C'était au commencement de 1784; je ne sais quel est l'homme qui, à cette époque et dans sa situation, eût cru contraire à sa sagesse d'en faire autant. Je vins à Paris; je vis bientôt que les nouveaux intendans du commerce, jaloux de son ancienneté dans une partie d'administration où il en savait plus qu'eux, en contradiction avec ses opinions sur la liberté du commerce qu'il défendait avec vigueur, en lui donnant les attestations requises de ses grands travaux, qu'ils ne pouvaient refuser, n'y mettraient pas l'accent qui fait réussir. Je jugeai que c'était une idée à laisser dormir, et je ne poussai point les tentatives. Ce fut alors qu'apprenant les changemens dont j'ai parlé à l'article curieux de Lazowski, je demandai et j'obtins la translation de Roland à Lyon, dont la place le rapprochait de son pays, et le mettait dans sa famille, où je savais qu'il désirait se retirer par la suite. Patriotes du jour, qui avez eu besoin de la révolution pour devenir quelque chose, apportez vos œuvres, et osez comparer!

Treize années passées en divers lieux, dans un travail continuel, avec des relations très-variées, et dont les dernières tiennent si particulièrement à l'histoire du jour, fourniraient la quatrième et la plus intéressante section de mes *Mémoires*. Les morceaux détachés qu'on trouvera dans mes *Portraits* et *Anecdotes*, en tiendront lieu : je ne sais plus conduire ma plume au milieu des horreurs qui déchirent ma patrie : je ne puis vivre sur ses ruines, j'aime mieux m'y ensevelir. Nature, ouvre ton sein!

A trente-neuf ans.

NOTES DÉTACHÉES.

— S'il m'avait été donné de vivre, je n'aurais plus eu, je crois, qu'une tentation, c'eût été de faire les *Annales du siècle*, et d'être la Macaulay de mon pays[1]. J'ai pris, dans ma prison, une véritable passion pour Tacite; je ne puis dormir sans avoir lu quelques morceaux de lui : il me semble que nous voyons de même; et avec le temps, sur un sujet également riche, il n'aurait pas été impossible que je m'exprimasse à son imitation.

— Je suis bien fâchée d'avoir perdu, avec mes *Notices historiques*, certaine lettre que j'écrivais à Garat, le 6 juin. Chargé de mes réclamations contre ma détention, il m'avait fait une belle lettre de quatre pages, où il m'exprimait toute son estime, sa douleur, etc.; en même temps, il traitait de la chose publique, et cherchait à imputer aux *vingt-deux* leur propre perte, comme s'ils eussent agi, parlé dans l'Assemblée d'une manière mal conforme aux intérêts de la république. Je répondis à Garat de bonnes

[1] Catherine Macaulay Graham, morte en 1791, est auteur d'une *Histoire d'Angleterre*, dont la première partie seulement a été traduite en français par Giraudet, et publiée sous le nom de Mirabeau. Elle contient 5 vol in-8°. R.

raisons dont je regrette l'expression; je lui peignais sa conduite comme le produit de la *faiblesse* à laquelle j'attribuais nos maux, faiblesse partagée par une majorité craintive qui n'obéissait qu'à la peur; je lui démontrais que lui et Barrère n'étaient propres qu'à perdre tous les États du monde, et à se déshonorer eux-mêmes par leur allure oblique. Je n'ai jamais pu digérer les sottes déclamations d'un troupeau de buses contre ce qu'il appelait les *passions* du côté droit. Des hommes probes, fermes dans les principes, pénétrés d'une juste indignation contre le crime, s'élevaient avec force contre la perversité de quelques scélérats, et les mesures atroces qu'elle dictait; et ces eunuques en politique leur reprochaient de parler avec trop de chaleur!

— L'on a fait un tort infini à Roland d'avoir quitté le ministère, fort peu après avoir dit qu'il y braverait tous les orages. On n'a pas vu qu'il avait eu besoin de montrer sa résolution pour soutenir les faibles, et que c'était ainsi qu'il les encourageait le 6 de janvier; mais que le jugement de Louis XVI, prononcé le 18 ou environ, démontrant la minorité des sages et la chute de leur empire dans la Convention, il n'avait plus de soutien à espérer, et ne pouvait s'en aller trop tôt pour ne pas partager des sottises. Certes! Roland abhorrait la tyrannie et croyait Louis coupable; mais il voulait assurer la liberté, et il la crut perdue dès que les mauvaises têtes eurent pris l'ascendant. Il n'est que trop justifié avec ceux même que l'on conduit aujourd'hui à la mort! Au reste, il me semble avoir développé cela à l'endroit de mes écrits où j'ai parlé de son second ministère. Sa sortie a été le signal de la *déconfiture*; c'est ce qu'il prévoyait.

— Ma pauvre Agathe! elle est sortie de son cloître sans cesser d'être une colombe gémissante; elle pleure sur sa

fille; c'est ainsi qu'elle m'appelle. Ah! j'aurais eu bien des personnages dont les épisodes eussent accompagné mon histoire : cette bonne cousine Desportes qui mourut à cinquante ans, après mille chagrins; cette petite cousine Trude, retirée à la campagne; ma vieille bonne, appelée *Mignonne*, qui mourut chez mon père, expirant dans mes bras avec sérénité, en me disant : « Mademoiselle, je n'ai jamais demandé qu'une chose au ciel; c'est de mourir auprès de vous : je suis contente. » Et cette triste liaison de mon malheureux père avec un mauvais sujet, Leveilly, dont la fille m'intéresse, dont je fis un objet de bienfaits, que sa jeunesse, sa vivacité, quelques agrémens sollicitaient de la pitié, qui est tombée dans l'avilissement; et, ayant perdu toute honte, m'a obligée, dans ces derniers temps, à ne pas souffrir sa présence, tandis que j'ai accueilli et obligé ses frères!

FIN DES MÉMOIRES PARTICULIERS.

CORRESPONDANCE [1].

I.

Amiens, le 23 août 1782.

J'ai[2], notre ami, reçu une lettre de M. Gosse[3], qui, je crois, vous sera intéressante à lire. Je vous l'envoie. Vous y verrez la manière dont les généraux des troupes combinées de la France, de la Savoie et de Berne en ont agi lorsqu'ils ont pris possession de Genève.

Je ne sais si vous en jugerez comme moi; mais je trouve que ces pauvres Genevois se sont conduits on ne saurait plus mal : on dirait une troupe d'aveugles, livrée de son plein gré à quelques traîtres qui les ont vendus, et dont les manœuvres étaient assez évidentes. L'impatience m'en a pris je ne sais combien de fois en la lisant, et le sang me bout dans les veines. Je plains du plus profond de mon cœur ceux qui n'ont pas su distinguer le meilleur parti, malgré leurs excellentes intentions, ou plutôt qui n'avaient pas assez d'influence pour le faire prendre; mais il me paraît clair que Genève, en général, n'était plus di-

[1] Pour remplir la lacune que forme l'intervalle de plusieurs années existant entre l'époque à laquelle s'arrêtent les Mémoires particuliers, et le moment où madame Roland commença l'Histoire du premier ministère, MM. Berville et Barierre ont donné, sous le titre de Correspondance, une suite de lettres (dont quelques-unes étaient inédites) adressées à M. Bosc, le premier éditeur des Mémoires de madame-Roland. Nous avons cru ne pouvoir mieux faire que de suivre leur exemple. R.

[2] Cette première Lettre est relative aux troubles qu'avait occasionés, dans Genève, la lutte établie entre le parti démocratique et celui de l'aristocratie. On sait que la France, favorable à ce dernier, lui donna la victoire et termina les dissensions en faisant entrer des troupes dans la ville : Genève acheta sa tranquillité aux dépens de son indépendance. (Note de MM. Berville et Barrière.)

[3] Voyez ci-dessus, page 208, la note 2.

gne de la liberté : on ne voit pas la moitié de l'énergie qu'il aurait fallu pour défendre un bien si cher, ou mourir sur ses ruines. Je n'en ai que plus de haine pour les oppresseurs dont le voisinage avait corrompu cette république avant qu'ils vinssent la détruire.

Gosse me dit que l'ami que je lui ai connu à Paris est du parti aristocrate, et qu'il n'a pas voulu le voir depuis la perte de la liberté, crainte de quelques désagrémens dans les dispositions différentes où ils sont l'un et l'autre. J'aurais parié cela ; c'est un M. Coladon, que j'appelais Céladon, qui n'est qu'un joli garçon dont la tournure mielleuse sentait l'esclave de plus d'une lieue, et dont j'aurais donné cent pour un boiteux de la trempe de Gosse.

Vertu, liberté, n'ont plus d'asile que dans le cœur d'un petit nombre d'honnêtes gens; foin du reste et de tous les trônes du monde! Je le dirais à la barbe des souverains : on en rirait de la part d'une femme; mais, par ma foi, si j'eusse été à Genève, je serais morte avant de les en voir rire.

II.

A Sailly, près Corbie, 1783.

Je ne sais quel quantième de juin; tout ce que je puis vous dire, c'est que l'on compte ici trois heures d'après-midi d'un lendemain de fête. J'ai vu mon *bon ami* le dimanche; il m'a quittée hier au soir : j'ai passé une très-mauvaise nuit, et je me portais encore si mal ce matin, que je n'ai pu vous écrire quoique j'en eusse formé le projet. Je ne vous donne pas cette succession de choses comme cause et effets nécessaires, mais je vous la donne telle qu'elle est, tout bonnement. J'ai eu communication

des lettres que vous avez écrites, parce que leur réception est au nombre de nos plaisirs, et que nous ne savons goûter aucun de ceux-ci sans le partager entre nous. Je ne vous offrirai rien en échange de vos nouvelles; je ne me mêle pas des politiques, je ne suis plus au courant de celles d'un autre genre, et je ne suis en état de parler que des chiens qui m'éveillent, des oiseaux qui me consolent de ne pas dormir, des cerisiers qui sont devant mes fenêtres et des genisses qui paissent l'herbe de la cour.

J'habite sous le toit d'une femme[1] que le besoin d'aimer me fit distinguer, lorsqu'à l'âge de onze ans je me trouvais au couvent avec une quarantaine de jeunes personnes qui ne songeaient qu'à folâtrer pour dissiper l'ennui du cloître. J'étais dévote, comme madame Guyon du temps jadis; je m'attachai à une compagne qui était aussi mystique, et la bonne amitié s'est nourrie de la même sensibilité qui nous faisait aimer Dieu jusqu'à la folie. Cette compagne, retournée dans son pays, me fit connaître M. Roland en le chargeant de lettres pour moi; jugez si tout ce qui s'en est suivi doit me faire continuer de chérir l'occasion ou la cause accidentelle qui y a donné lieu?

Enfin cette amie est mariée depuis peu, et j'ai contribué en quelque chose à la déterminer; je viens la voir à la campagne dont je lui ai vanté le séjour comme le plus approprié au bonheur des âmes pures; je parcours son domaine, je compte ses poulets, nous cueillons les fruits du jardin, et nous disons que tout cela vaut bien la gravité avec laquelle on entoure le tapis vert où l'on fait promener des cartes, l'attirail d'une toilette dont il faut s'occuper pour aller s'ennuyer dans un cercle, le petit bavardage de ceux-ci, etc., etc. Au bout de tout cela, j'ai

[1] Sophie Cannet. R.

grande envie de retourner à Amiens, parce que je ne suis ici qu'à moitié; mon amie me le pardonne, parce que, son mari étant absent, elle juge mieux de ma privation par la sienne; et quòique nous trouvions fort doux de nous dolenter réciproquement, nous convenons qu'être éloignée du colombier, ou s'y trouver toute seule, est une chose assez triste. Cependant je passe encore ici la semaine tout entière; je ne sais si ma santé en retirera tout le profit que mon bon ami avait espéré. J'ai pourtant fait trève entière avec le travail depuis trois jours, mais je ne me sens pas encore merveilleusement : j'ai été assez contente du visage de l'ami; je crains son cabinet comme le feu, et la semaine à passer me paraît une éternité par le mal qu'il peut se faire dans cet intervalle.

Avouez que je suis bien confiante de vous envoyer ainsi un babillage de campagnarde? Je prétends bien pourtant, non que vous m'en soyez obligée, mais que vous le preniez comme un acte d'amitié bien sincère et bien dénué d'amour-propre. Je suis pesante, et malgré mon goût pour ce qui m'entoure, malgré cet attrait qui m'attache à tous les détails de la campagne, malgré cet attendrissement que réveille toujours le spectacle de la nature dans sa simplicité, je me sens endormir et *bêtifier*.

J'ai rapporté des plantes de toutes mes promenades; j'en ai reconnu plusieurs; les autres ont été sèches avant que Muray m'ait aidée à les juger, et le temps s'écoule sans me ranimer. Au reste, les femmes, dans leur physique; sont aussi mobiles que l'air qu'elles respirent; j'écris d'après l'impulsion du moment; et si j'avais remis cette lettre à demain matin, peut-être aurait-elle été vive et gaie.

Adieu, souvenez-vous de vos bons amis; je réunis le mien dans cette expression, parce que nous ne sommes

jamais séparés dans nos sentimens, et que vous êtes l'un des objets sur lesquels nous les fixons avec le plus de complaisance.

—

III.

Amiens, le 29 juillet 1783.

Il me suffit que vous posiez les armes; je ne demande pas qu'elles me soient rendues; je ne veux pas recevoir de loi, mais je ne prétends pas non plus en imposer à personne. Vous ne vous êtes pas trompé sur les prétentions de votre sexe, je dirai plus, sur ses droits, mais bien dans la manière de les défendre; vous ne les avez pas non plus compromis envers moi, qui ne veux en attaquer aucun; vous avez oublié le *mode*, et c'est tout. Que sont les déférences, les égards de votre sexe pour le mien, si ce n'est les ménagemens du puissant magnanime pour le faible qu'il honore et protége en même temps? Quand vous parlez en maître, vous faites penser aussitôt qu'on peut vous résister, et faire plus peut-être, tel fort que vous soyez. (L'invulnérable Achille ne l'était pas partout.) Rendez-vous des hommages? C'est Alexandre traitant en reines ses prisonnières, qui n'ignorent pas leur dépendance. Sur cet unique objet peut-être, notre civilisation ne nous a pas mis en contradiction avec la nature; les lois nous laissent sous une tutelle presque continuelle, et l'usage nous défère dans la société tous les petits honneurs; nous ne sommes rien pour agir, nous sommes tout pour représenter.

N'imaginez donc plus que je m'abuse sur ce que nous pouvons exiger, ou ce qu'il vous convient de prétendre. Je crois, je ne dirai pas mieux qu'aucune femme, mais

autant qu'aucun homme, à la supériorité de votre sexe à tous égards. Vous avez la force d'abord, et tout ce qui y tient ou qui en résulte, le courage, la persévérance, les grandes vues et les grands talens; c'est à vous de faire les lois en politique comme les découvertes dans les sciences; gouvernez le monde, changez la surface du globe, soyez fiers, terribles, habiles et savans; vous êtes tout cela sans nous, et par tout cela vous devez nous dominer. Mais sans nous, vous ne seriez ni vertueux, ni aimans, ni aimables, ni heureux; gardez donc la gloire et l'autorité dans tous les genres; nous n'avons, nous ne voulons d'empire que par les mœurs, et de trône que dans vos cœurs. Je ne réclamerais jamais rien au-delà; il me fâche souvent de voir des femmes vous disputer quelques priviléges qui leur sieyent si mal; il n'est pas jusqu'au titre d'auteur, sous quelque petit rapport que ce soit, qui ne me semble ridicule en elles. Tel vrai qu'on puisse dire de leur facilité à quelque égard, ce n'est jamais pour le public qu'elles doivent avoir des connaissances ou des talens.

Faire le bonheur d'un seul, et le lien de beaucoup par tous les charmes de l'amitié, de la décence, je n'imagine pas un sort plus beau que celui-là. Plus de regrets, plus de guerre, vivons en paix. Souvenez-vous seulement que pour garder votre fierté avec les femmes, il faut éviter de l'afficher à leurs yeux. La petite guerre que je vous ai faite pour nous amuser dans la liberté de la confiance, vous serait faite d'une autre manière par l'adroite coquetterie, et vous n'en sortiriez pas si dégagé. Protéger toujours pour n'être soumis qu'à volonté, voilà votre secret à vous autres. Mais que je suis bonne de vous dire cela, et le reste que vous savez mieux que moi? Vous avez voulu me faire jaser; eh bien! nous sommes quittes; adieu.

IV.

7 juin 1784.

Il y a bien long-temps, notre bon ami, que je n'ai eu le plaisir de m'entretenir avec vous ; mais j'ai tant à faire et tant à me reposer, que je fais toujours sans finir de rien. Les jours passés à Crespy ont été très-remplis par l'amitié d'abord, puis la représentation et les courses. Parmi ces dernières, celle d'Ermenonville n'a pas été la moins intéressante ; fort occupés de vous et des choses, nous avons joui de celles-ci, en vous souhaitant pour les partager. Le lieu en soi, la vallée qu'occupe Ermenonville, est la plus triste chose du monde : sables dans les hauteurs, marécages dans les fonds ; des eaux troubles et noirâtres ; point de vue, pas une seule échappée dans les champs, sur des campagnes riantes ; des bois où l'on est comme enseveli, des prairies basses, voilà la nature. Mais l'art a conduit, distribué, retenu les eaux, coupé, percé les bois ; il résulte de l'un et de l'autre un ensemble attachant et mélancolique, des détails gracieux et des parties pittoresques. L'île des peupliers, au milieu d'un superbe bassin couronné de bois, offre l'aspect le plus agréable et le plus intéressant de tout Ermenonville, même indépendamment de l'objet qui y appelle les hommes sensibles et les penseurs. L'entrée du bois, la manière dont se présente le château, et la distribution des eaux qui lui font face, forment le second aspect qui m'ait le plus frappée. J'ai trouvé avec plaisir quelques inscriptions gravées sur des pierres placées çà et là ; mais les ruines, les édifices, etc., élevés en différens endroits, ont généralement le défaut que je reproche à presque toutes ces imitations dans les jardins anglais, c'est d'être faits trop en petit, et de manquer ainsi la vraisemblance, ce qui touche au ridicule. Enfin,

Ermenonville ne présente pas ces beautés éclatantes qui étonnent le voyageur, mais je crois qu'il attache l'habitant qui le fréquente tous les jours ; cependant, si Jean-Jacques n'en eût pas fait la réputation, je doute qu'on se fût jamais détourné pour aller le visiter. Nous sommes entrés dans la chambre du maître ; elle n'est plus occupée par personne ; en vérité, Rousseau était là fort mal logé, bien enterré, sans air, sans vue : il est maintenant mieux placé qu'il ne fut jamais de son vivant ; il n'était pas fait pour ce monde indigne.

J'en aurais bien long à vous dire de tout ce que j'ai éprouvé depuis mon départ de Paris et à mon arrivée ici. La pauvre Eudora n'a pas reconnu sa triste mère qui s'y attendait, et qui pourtant en a pleuré comme un enfant ; je me suis dit : « Me voilà comme les femmes qui n'ont pas nourri leurs enfans; j'ai pourtant mieux mérité qu'elles, et je ne suis pas plus avancée ! La douce habitude de me voir, une fois suspendue, a rompu celle d'affection qui m'attachait ce petit être..... » Je n'y songe pas encore sans un terrible gonflement de cœur. Cependant mon enfant a repris ses manières accoutumées ; il me caresse comme autrefois : mais je n'ose plus croire au sentiment qui fait valoir ces caresses ; je voudrais qu'il eût encore besoin de lait, et en avoir à lui donner[1].

Vous, que nous comptons chèrement comme ami, vous souvenez-vous de ceux que vous ne voyez plus? Adieu ; il faut que je finisse ; nous vous embrassons tendrement.

[1] Non-seulement madame Roland nourrit sa fille, mais ayant été obligée, par suite d'une grave indisposition, de suspendre l'allaitement de l'enfant, elle voulut, malgré tous les avis, lui rendre le lait maternel, dès que la santé lui fut revenue. On ne lit pas sans admiration les pages que madame Roland écrivit à cette occasion, et qui se trouvent dans le second volume de ses *Œuvres complètes*. R.

V.

23 mars 1785.

J'avais bien envie de faire parler ma fille, mais j'ai trop à dire pour mon propre compte, et je me borne à vous envoyer une feuille où elle a gribouillé à sa façon. Vous m'avez fait pleurer avec tous vos contes, après m'avoir fait rire par la grave suscription de votre lettre. Eudora a été beaucoup réjouie d'apprendre que vous lui écriviez; enfin je lui ai lu cette lettre; quand elle entendait le nom de mère et la recommandation d'embrasser, elle riait en disant : « C'est pour moi çà? » En vérité, vous n'aviez pas besoin de pardon pour l'objet qui vous le fait demander; est-ce que j'ai besoin de protestation, d'assurance pour ces choses-là? Ce serait bien le cas d'appliquer les deux vers :

> Il suffit entre nous de ton devoir, du mien ;
> Voilà les vrais sermens, les autres ne sont rien.

Si j'avais jamais eu quelque chose à vous pardonner, ç'aurait été la malheureuse idée dont l'impression vous affecte encore : mais mon attachement n'a rien laissé à faire à la générosité; il m'a fait apprécier les égaremens du vôtre; je n'ai vu que sa force et sa vivacité dans ses erreurs, et je vous aime peut-être plus que si vous n'aviez point eu le tort de m'en supposer un dont je ne me sens pas coupable. A mesure que le temps rendra tout son éclat à la vérité, vous croirez avoir moins perdu à cet éloignement que vous regrettez, parce que vous verrez qu'il n'a rien changé aux dispositions de vos amis, et la douceur d'une correspondance amicale et confiante ne vous paraîtra pas altérée par quelques lieues de plus à franchir en idée..

Vous demandez ce que je fais, et vous ne me croyez pas les

mêmes occupations qu'à Amiens ; j'ai véritablement moins de loisir pour me livrer à ces dernières, ou les entremêler d'études agréables. Je suis maintenant femme de ménage avant tout, et je ne laisse pas que d'avoir des soins à prendre sous ce rapport. Mon beau-frère a voulu que je me chargeasse de la maison dont sa mère ne se mêlait plus depuis nombre d'années, et qu'il était las de conduire ou de laisser en partie aux domestiques. Voici comme mon temps s'emploie. En sortant de mon lit, je m'occupe de mon enfant et de mon mari ; je fais lire l'un, je donne à déjeuner à tous deux, puis je les laisse ensemble au cabinet, ou seulement la petite avec la bonne quand le papa est absent, et je vais examiner les affaires de ménage, de la cave au grenier ; les fruits, le vin, le linge et autres détails fournissent chaque jour à quelque sollicitude ; s'il me reste du temps avant le dîner (et notez qu'on dîne à midi, et qu'il faut être alors un peu débarbouillée, parce qu'on est exposée à avoir du monde que la maman aime à inviter), je le passe au cabinet, aux travaux que j'ai toujours partagés avec mon bon ami. Après dîner, nous demeurons quelque temps tous ensemble, et moi, assez constamment, avec ma belle-mère jusqu'à ce qu'elle ait compagnie ; je travaille de l'aiguille durant cet intervalle. Dès que je suis libre je remonte au cabinet commencer ou continuer d'écrire : mais quand le soir arrive, le bon frère nous rejoint ; on lit des journaux ou quelque chose de meilleur. Il vient parfois quelques hommes ; si ce n'est pas moi qui fasse la lecture, je couds modestement en l'écoutant, et j'ai soin que l'enfant ne l'interrompe pas, car il ne nous quitte jamais, si ce n'est lors de quelque repas de cérémonie : comme je ne veux point qu'il embarrasse personne, ni qu'il occupe de lui, il demeure à son appartement, ou il va promener avec sa bonne, et ne paraît qu'à la fin du dessert.

Je ne fais de visite que celles d'une absolue nécessité, je sors quelquefois, mais ça été rare jusqu'à présent, pour me promener un peu l'après-dîner avec mon ami et Eudora. A ces nuances près, chaque jour voit répéter la même marche, parcourir le même cercle. L'anglais, l'italien, la ravissante musique, tout cela demeure loin derrière; ce sont des goûts, des connaissances qui demeurent sous la cendre, où je les retrouverai pour les insinuer à mon Eudora, à mesure qu'elle se développera. L'ordre et la paix dans tout ce qui m'environne, dans les objets qui me sont confiés, parmi les personnes à qui je tiens; les intérêts de mon enfant, toujours envisagés dans mes différentes sollicitudes, voilà mes affaires et mes plaisirs. Ce genre de vie serait austère, si mon mari n'était pas un homme de beaucoup de mérite que j'aime infiniment; mais, avec cette donnée, c'est une vie délicieuse dont la tendre amitié, la douce confiance marquent tous les instans, où elles tiennent compte de tout, et donnent à tout un prix bien grand. C'est la vie la plus favorable à la pratique de la vertu, au soutien de tous les penchans, de tous les goûts qui assurent le bonheur social et le bonheur individuel dans cet état de société; je sens ce qu'elle vaut, je m'applaudis d'en jouir, et je mets tous mes soins à obtenir, je savoure l'espérance de recueillir toujours le témoignage d'avoir mérité ce que j'exprimais à M. d'Ornay :

> Heureuse la mère attendrie
> Qui peut dire avant d'expirer :
> J'ai fait plus que donner la vie,
> Mes soins ont appris à l'aimer.

Mon beau-frère, d'une trempe extrêmement douce et sensible, est aussi fort religieux; je lui laisse la satisfaction de penser que ses dogmes me paraissent aussi évidens qu'ils le lui semblent, et j'agis extérieurement comme il

convient en province à une mère de famille qui doit édifier tout le monde. Comme j'ai été fort dévote dans ma première adolescence, je sais mon Écriture et même mon office divin, aussi bien que mes philosophes, et je fais plus volontiers usage de ma première érudition qui l'édifie singulièrement. La vérité, le penchant de mon cœur, ma facilité à me plier à ce qui est bon aux autres, sans nuire ni offenser rien de ce qui est honnête, me fait être ce que je dois tout naturellement sans le moindre travail. Gardez *in petto* cette effusion de confiance, et ne me répondez là-dessus qu'aussi vaguement qu'il convient : je suis seule encore; mon bon ami est à Lyon, d'où il ne reviendra qu'après Pâques : il me mande que ses yeux vont mieux ; j'en ai eu une nouvelle assurance par son domestique qui est venu faire ici quelques commissions, et qui est retourné près de lui. Jugez par ce babillage d'amitié si je crois à la vôtre, à qui je laisse apprécier ce témoignage de la mienne.

Je voulais vous entretenir de l'Académie, de Beaumarchais, de cette attachante chimie qui vous occupe ; mais j'ai pris le temps de vous écrire sur celui qui précède le dîner, après mes affaires du matin ; je n'ai que dix minutes pour ma toilette, c'est précisément ce qu'il me faut pour l'ordinaire. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Causez-moi de ces nouvelles académiques, scientifiques, etc., et surtout de ce qui vous intéresse. Adieu encore.

VI.

Villefranche, 22 avril 1785.

Vous m'avez grondée par votre petite lettre que j'ai reçue hier : je conçois que vous ayez quelque raison ; mais

j'étais si occupée de mon enfant, si fatiguée de corps et d'âme, que pourtant je n'ai pas trop tort.

Eudora va mieux et ne me contente point; elle est si livide, si..... je ne sais comment dire, que je me sens en peine à son sujet, sans pouvoir bien raisonner mes craintes. Nous avons bel et bien la petite-vérole dans notre chienne de maison, où il faut avoir deux locataires, parce que nous ne pouvons la remplir à nous seuls, quoique notre ménage soit assez gros. On est bien ici à cent lieues de Paris pour la manière de bâtir et de s'arranger, du moins quant à l'entente et à l'agrément des distributions, et surtout à la propreté des petites choses de décoration; il semble qu'on soit tout aussi loin de Lyon, dont pourtant nous ne sommes distans que de cinq lieues. Il est vrai que des circonstances locales font que tous les bois et tout ce qui tient à la charpente, à la menuiserie, sont fort chers dans cette petite ville, où le grand luxe est celui de la table. La plus petite maison bourgeoise, un peu au-dessus du commun, donne ici des repas plus friands que les maisons les plus riches d'Amiens, et un bon nombre de celles très-aisées de Paris.

Vilain logis, table délicate, toilette élégante, jeu continuel et gros quelquefois, voilà le ton de la ville dont tous les toits sont plats, et les petites rues servent d'égoûts aux latrines. D'autre part, on n'y est point du tout sot : on y parle assez bien, sans accent, ni même de termes incorrects; le ton est honnête, agréable; mais on n'y est un peu, c'est-à-dire *très*-court en fait de connaissances. Nos conseillers sont des personnages regardés comme importans; nos avocats sont aussi fiers que ceux de Paris, et les procureurs aussi fripons que nulle part. Au reste, c'est ici au rebours d'Amiens; là les femmes sont généralement mieux que les hommes; à Villefranche c'est le contraire,

et ce sont elles qui ont plus sensiblement le vernis de province.

Je ne sais pourquoi ni comment je me suis embarquée à faire ainsi les honneurs de ma patrie adoptive; je la regarde comme mienne, et je la traite en conséquence, comme vous voyez.

La Blancherie est donc un peu revenu sur l'eau? J'ai vu, dans le *Journal de Paris*, l'annonce de l'ouverture de son salon. Et tous ces musées? par ma foi, ils ressemblent au phénix et renaissent chaque année de leurs cendres. Étiez-vous à la belle séance où l'on fit l'éloge de Gébelin? Adieu. Mes hommes sont toujours à la campagne dont ils se trouvent bien; l'un d'eux revient incessamment au colombier; je vous laisse à deviner lequel.

VII.

28 avril 1785.

Ce n'est que demain le courrier; je vous ai écrit hier : il n'est que neuf heures du matin, j'ai mille choses à faire; mais je reçois votre aimable causerie du 25, et me voilà aussi à jaser; il ne faut guère me provoquer pour me rapprocher ainsi de ceux que j'aime.

Je viens d'avoir des nouvelles de mes hommes par l'un des vignerons qui, tous les jeudis, apporte les petites provisions, le beurre, les œufs, les légumes, etc. : ne sont-ce pas là de jolies choses à mettre dans une lettre? Mais elles font bien au ménage, et elles rappellent l'attirail champêtre; elles sont riantes sous ce dernier aspect. Mon pauvre pigeon est tout transi du vent qu'il fait : je ne le verrai pourtant pas de sitôt, car le frère revient samedi pour confesser les nonnes, et il faut que l'autre demeure

à surveiller les travaux de la cave. Tous nos gens sont là-bas, ou là-haut pour mieux dire; nous ne sommes que des cornettes au logis, et, voyez ma simplicité, je n'ai pas seulement un étourneau pour m'amuser. Ce n'est pas qu'il en manque en ville; mais ils ne sont pas séduisans. Les jeunes gens, en général, ne sont pas bien ici; et cela n'est point étonnant, les femmes n'y entendent rien : il faut des voyages, des comparaisons pour les décrasser : aussi reviennent-ils hommes plus aimables, tandis que les femmes restent dans leur petite allure et avec leurs petites grimaces, qui n'en imposent à personne. Je crois que mon expérience serait d'un grand secours à votre savoir *lavatérique*, si j'éclairais vos observations sur les visages que vous étudiez, et dont les lèvres vous font de la peine. La nature l'a faite bonne et lui a donné, non de l'esprit, mais un sens droit; l'éducation n'a rien développé ni cultivé chez elle; il ne faut y chercher ni idées au-dessus de l'ordre commun, ni goût, ni délicatesse, ni cette fleur de sensibilité qui tient à une organisation exquise ou à un esprit cultivé. Joignez à cela, d'une part, l'aisance ordinaire que donne l'usage du monde; de l'autre, le goût et l'habitude de commander les hommes sans avoir le talent de les bien tenir à leur place, ou, si vous voulez, dans leur rang, et vous aurez la clef de tout. Il résulte de cet ensemble une société assez douce, où chacun est à son aise; une personne estimable, parce qu'elle est vraiment honnête, quoiqu'il lui manque un peu de dignité; et bonne à connaître, parce qu'elle n'est point trop exigeante et qu'elle fait justice à elle et aux autres.

Avec de pareilles données, étudiez et profitez. Si nous observions ensemble, j'ai la modestie de croire que ma science infuse aiderait votre savoir acquis; il est des choses que vous ne devez saisir qu'à force de travail, et

d'autres à l'occasion desquelles on pourrait dire de vous, et de presque tous les hommes, ce que Claire disait de Wolmar : « Il aurait mangé tout Platon et tout Aristote sans pouvoir deviner cela.

Eudora a pris avant-hier une potion de kermès avec une forte infusion de bourrache et de sirop violat; sa toux est absolument dissipée; mais on ne peut pas dire qu'elle soit rétablie. Elle est méchante comme un démon; j'ai le sourcil refrogné comme un cuistre de collége, et j'ai mal à la gorge de faire la grosse voix. Je viens d'être horrible-scandalisée d'un gros juron de cette morveuse; j'ai voulu savoir d'où on l'avait appris : « Eh, maman! Saint-Claude dit ça. » C'est un de nos domestiques, brave garçon, qui ne s'avise pas de jurer devant moi, mais à qui je crois bien que cela arrive souvent en arrière. Admirez la disposition; l'enfant n'est pas une heure en quinze jours avec les domestiques; je ne fais pas un pas sans lui.

—

VIII.

7 ou 8 mai 1785.

J'aurais bien envie de causer avec vous, quoique vos projets[1] m'aient rendue muette durant quelques jours. Je suis maintenant fort pressée; je ne puis que vous dire quelques mots et vous annoncer que l'inspecteur[2] vous écrira incessamment sur plusieurs points de votre lettre. Je n'ose rien vous exprimer sur vos desseins de voyage; il est impossible que mes observations soient désintéres-

[1] M. Bosc avait été nommé pour faire le voyage autour du monde, en qualité de naturaliste, sur les vaisseaux de La Peyrouse. (Note de MM. Berville et Barrière.)

[2] Roland. R.

sées; et avec la plus grande envie de raisonner comme indifférente, le regret de vous voir tant éloigner agirait, même à mon insu.

Si vous aviez une perspective d'avancement plus prochaine dans votre place, je vous combattrais victorieusement; vous avez assez d'activité pour le genre d'entreprise qui vous tente, mais vous n'avez pas ce tempérament de fer qui seconde l'énergie morale et suffit aux fatigues d'un voyage aussi laborieux. Je sais qu'on a le droit de choisir des hasards qui peuvent être heureux, même au risque de la vie; c'est une loterie où le sentiment met la balance et détermine la raison; mais des amis ont une autre boussole; leur esprit approuve et leur cœur répugne : il faut donc se taire; c'est où nous en sommes réduits en pleurant comme des enfans, lorsque nous parlons de vous. Pourquoi la félicité ne retient-elle pas dans un même lieu ceux que l'amitié lie si étroitement les uns aux autres? Eudora se porte mieux. L'ami Lanthenas me chargeait de vous dire mille choses pour lui; mais il vous aura écrit depuis qu'il m'avait donné cette commission.

Adieu; j'ai presque envie de vous bouder pour le chagrin que vous me donnez; mais cela n'est pas possible, et je vous embrasse aussi.

—

IX.

19 août 1785.

Tandis que vous dîniez avec vos savans, nous dînions ici avec la veuve d'un académicien, et des comtes et comtesses du voisinage, tant *sacrés que profanes*; car il y avait, dans tout cela, une chanoinesse et un comte de

Lyon ; jugez de la sainteté des personnages ! La veuve est celle du comte de Milly, fort aise, avec grande raison, de sa viduité : si vous ne savez pas son histoire, je vous en régalerai un autre jour. Nous n'avons point eu à visiter un herbier intéressant comme celui qui vous a rendu si heureux ; mais nous avions des officiers honnêtes et passablement instruits, chose trop rare dans les militaires pour n'être pas fort agréable, et nous avons terminé la journée par une promenade à une *vogue* ; c'est le nom qu'on donne ici aux fêtes pour lesquelles le peuple se rassemble à la campagne dans un pré, où chacun danse et boit à son bien aise : il y a des violons ici, des fifres un peu plus loin ; là une musette ; ceux qui n'ont pas d'instrument y suppléent par la voix ; d'autres avalent gaiement, sous des tentes, le vin dur et vert comme celui de Surenne ; et quelquefois les belles dames font aussi des contre-danses. Mais revenons à nos affaires ; vous êtes un franc hâbleur, un grand *prometteur* de rien ; vous annoncez toujours des gens qui ne viennent jamais : c'est bien la peine de faire ainsi venir l'eau à la bouche pour un *quiesbet !* déjà trois fois nous avons calculé, attendu l'époque où devait, suivant votre avis, nous arriver quelque personnage ; aucun ne s'est encore montré. Je me console pourtant de votre amoureux depuis que je sais qu'il n'a que quinze ans ; c'est à former, et je ne suis pas encore assez vieille pour faire l'éducatrice et chercher fortune parmi les écoliers : je ne crains point qu'ils s'y connaissent ; entendez-vous, Monsieur ? Eh ! mais vraiment, je voudrais vous voir en Angleterre ; vous y seriez amoureux de toutes les femmes ; je l'étais *quasi*, moi, femelle. Celles-là ne ressemblent point du tout aux nôtres, et ont généralement cette courbure de visage estimée de Lavater. Je ne suis pas étonnée qu'un homme

sensible, qui connaît les Anglaises, ait de la vocation pour la Pensylvanie. Allez, croyez que tout individu qui ne sentira point d'estime pour les Anglais, et un tendre intérêt mêlé d'admiration pour leurs femmes, est un lâche ou un étourdi, ou un sot ignorant qui parle sans savoir.

Vous, Monsieur, vous êtes un impertinent, et aussi un étourdi; car je n'ai eu un soupçon de *valériane*, que par le port, et ce sont les très-grandes différences spécifiques qui m'ont assuré que c'était une autre plante et fait vous demander son nom. Or donc, tirez la conséquence; si vous jugez, d'après ce babillage, que je sois fort gaie, vous vous tromperez grandement; j'enrage de tout mon cœur; et vous le croirez aisément quand j'aurai ajouté que je n'irai point du tout à la campagne cette année, que je ne verrai pas plus le Clos que vous ne le voyez vous-même : toute la différence, c'est que j'en mange quelques fruits; mais ils ont fait deux grandes lieues, ils ont perdu leur fleur, et enfin ce n'est pas moi qui les cueille.

Je finis par cette complainte, et vous souhaite joie et santé.

—

X.

27 août 1785.

Le courrier ne part qu'après-demain; mais j'ai quelques momens de loisir, et je veux me dépêcher de vous dire que vous n'avez pas le mérite de m'avoir le premier nommé La Blancherie. J'avais appris qu'il était à Lyon, et de ce moment je ne fis aucun doute que ce fût lui dont vous aviez voulu me parler. Je suis pourtant bien aise de

savoir que vous ne lui aviez pas annoncé mademoiselle Phlipon, sa négligence me paraît plus excusable. *Je suis modeste, moi!* mais ce que je vous apprendrai, c'est que La Blancherie étant allé voir à Lyon le directeur de l'Académie, M. de Villiers, pour le prier de le conduire à une séance, M. de Villiers lui demanda, d'un ton d'égard et d'honnêteté, s'il désirerait être associé à cette compagnie? *Non*, dit La Blancherie, *je ne dois être d'aucune.* — Et pourquoi? — *Parce qu'il me faudrait être de toutes les Académies de l'Europe.* M. de Villiers, homme grave, qui a du caractère et de l'énergie, se contenta de répondre : « Vous m'avez dit, Monsieur, que vous deviez dîner chez Monsieur tel, vous pourrez aussi le prier de vous conduire à l'Académie. » J'ai vu ici, à la séance de la nôtre, deux ou trois hommes de mérite, qui sont de Lyon, et qui se sont accordés à dire que La Blancherie était d'une fatuité insupportable. Entre nous, cela ne m'a pas trop étonnée, car il me semble qu'il avait quelque disposition de ce genre il y a dix ans : or un intervalle aussi grand, employé à intriguer dans le monde, a dû la développer merveilleusement.

Venons maintenant à notre séance académique qui a été bien remplie et très-agréable au jugement de tout le monde; je vous cite celui-là, parce que le mien pourrait vous être suspect à deux égards. Premièrement, mon bon ami a lu un discours, fort applaudi, sur l'influence de la culture des lettres dans les provinces, comparée à leur influence dans la capitale; il y avait beaucoup de choses sur les femmes, dont plusieurs se sont mouchées, et peut-être m'arracheraient les yeux si elles imaginaient que j'y eusse quelque part.

Le directeur nous entretint des découvertes du siècle; un étranger nous présenta fort agréablement l'opi-

nion que les plantes ne sont pas dénuées de sentiment; il l'étaya de faits intéressans. Cet auteur est un Suisse, fixé à Lyon, ministre protestant, arrivant d'Angleterre, où il a été reçu docteur à Oxford, et nouvellement marié à une petite femme de dix-huit ans qui est de Sedan, et qu'il nous a amenée. Nous les avons retenus le jour d'après la séance, et nous nous sommes liés de connaissance. Un grand vicaire de Lyon, que nous connaissions d'ailleurs, a lu des morceaux d'excellente critique, traduits d'un Allemand. Le secrétaire a débité une épître en jolis vers, adressée à notre ami, sur son retour dans sa patrie, accompagné d'une épouse dont le poète a parlé à la manière des poètes. Il est plus que douteux que cela m'ait mise en grande recommandation auprès des femmes; et n'osant en rien dire, elles voudraient bien pouvoir critiquer le discours d'un académicien dont la femme a reçu un éloge public. Malheureusement, en renfermant de grandes vérités sur leur compte, il est extrêmement poli et même élégant. Au reste, le secrétaire est un homme grave, distingué par l'agrément de son esprit, et doyen du chapitre.

Parlons maintenant de vos MM. Ducis et Thomas, qui sont à Lyon, et s'y prônent l'un l'autre comme les deux ânes de la fable. Le dernier s'est avisé de faire imprimer des vers à ce Jeannin que vous connaissez, et dont tout le monde se moque. L'académicien y loue le charlatan à toute outrance; et, pour rendre la chose plus touchante, il a inséré dans sa pièce de vers un épisode pour Ducis qui, mourant de frayeur dans un mauvais carrosse, en traversant les montagnes de Savoie, a fait une assez triste culbute. Thomas voit en son confrère le Sophocle de la France, traîné comme Hippolyte par ses chevaux indociles, qui font voler son char en éclats. Un provin-

cial, ennuyé de ce jargon, et suffoqué de l'encens, a répondu par les vers que je vous envoie, en regrettant bien sincèrement de n'être pas de votre avis sur mes bons compatriotes; mais si les juges de votre Parnasse font de telles balourdises, comment voulez-vous défendre la tourbe de nos badauds? Indépendamment du mauvais sujet que Thomas a choisi pour idole, ses vers ne sont pas même dignes de la réputation d'un faiseur d'éloges. Ce sont pourtant ces deux académiciens qui vont briller mardi à la séance publique de Lyon, où l'un d'eux lira un chant de sa *Pétréide*. La Blancherie vous en donnera des nouvelles, s'il repart bientôt; je n'imagine pas qu'il trouve à Lyon beaucoup de souscripteurs.

—

XI.

12 octobre 1785.

Eh! bonjour donc, notre ami. Il y a bien long-temps que je ne vous ai écrit; mais aussi je ne touche guère la plume depuis un mois, et je crois que je prends quelques-unes des inclinations de la bête dont le lait me restaure : j'*asine* à force et m'occupe de tous les petits soins de la vie *cochone* de la campagne. Je fais des poires tapées qui seront délicieuses; nous séchons des raisins et des prunes; on fait des lessives, on travaille au linge; on déjeune avec du vin blanc, on se couche sur l'herbe pour le cuver; on suit les vendangeurs; on se repose au bois ou dans les prés; on abat les noix; on a cueilli tous les fruits d'hiver, on les étend dans les greniers. Nous faisons travailler le docteur, dieu sait! Vous, vous le faites embrasser; par ma foi, vous êtes un drôle de corps.

Vous nous avez envoyé de charmantes relations qui nous

ont singulièrement intéressés; en vérité, vous devriez courir toujours pour le plus grand plaisir de vos amis, et surtout ne pas oublier de les visiter.

Adieu; il s'agit de déjeuner, et puis d'aller en corps cueillir des amandiers. Salut, santé, et amitié par-dessus tout.

XII.

Au Clos, 15 octobre 1785.

Vous me voyez encore ici, où j'étais venue pour huit jours, et où j'aurai demeuré probablement deux mois. Les arrangemens économiques avaient déterminé la première résolution; le bien-être moral et physique procure le changement d'avis. Notre mère, il est vrai, fait pendant notre absence autant de dépense que si nous y étions tous, des étrangers prennent notre place à table, mais que voulez-vous? Nous sommes ici dans l'asile de la paix et de la liberté; nous n'entendons plus gronder du matin au soir; nous ne voyons plus un visage revêche, où l'insouciance et la jalousie se peignent tour à tour, où le dépit et la colère, couverts de l'ironie, se montrent lorsque nous avons des succès quelconques, et que nous recevons des témoignages de considération. Nous respirons un bon air, nous nous livrons à l'amitié, à la confiance, sans craindre d'irriter par leurs témoignages une âme dure, qui ne les a jamais connus, et qui s'offense de les voir dans les autres. Enfin nous pouvons agir, nous occuper ou prendre de doux ébats, sans la triste assurance que tout ce que nous ferons, quel qu'il soit, sera blâmé, critiqué, mal interprété, etc.

De pareils avantages valent bien quelques sacrifices de

la bourse. Cependant il est impossible de faire ce marché toute l'année, à moins d'une scission absolue; ce n'aurait pas été la peine de se réunir. Eh bien! vous en dis-je assez cette fois? Croyez-vous que je vous aime encore? Croyez aussi qu'en vous aimant toujours autant, jamais je ne vous eusse parlé, à vous ni à personne, de la mère de mon mari, s'il ne vous en eût parlé le premier. Au reste, il faut convenir de tout; ces chagrins, qui m'ont été si vifs et si sensibles dans les premiers mois, me paraissent aujourd'hui plus supportables; je les apprécie mieux. Tant que j'ai pu conserver quelque espérance de trouver un cœur au milieu des bizarreries du caractère le plus étrange, je me suis tourmentée pour le captiver; je me désolais de n'y pas réussir. Maintenant que je vois, tel qu'il est, un être égoïste et fantasque, dont la contrariété fait l'essence, qui n'a jamais senti que le plaisir de molester les autres par ses caprices, qui triomphe de la mort de deux enfans qu'elle abreuva de chagrins, qui sourirait à celle de nous tous, et qui ne s'en cache guère, je me sens arrivée à l'indifférence et presque à la pitié, et je n'ai plus d'indignation ou de haine que par momens courts et rares. A tout combiner, il est encore sage d'être venu ici et de s'y tenir; le bien de notre enfant le demande plus instamment que nous ne l'imaginions avant d'arriver. Croyez encore, mon ami, qu'on ne peut avoir un grand bien sans l'acheter de quelques misères; le paradis, la félicité parfaite seraient ici-bas, si, avec le bonheur d'un mari tel que le mien et qui m'est aussi cher, je n'avais d'ailleurs que des sujets de satisfaction.

—

XIII.

Du Clos, 2 juin 1786.

En vérité, je m'y perds! vous n'avez donc pas reçu le sermon que je faisais à mon ami sur sa manière de voyager? Vous n'avez donc pas reçu ce que je répondais au gentil billet que vous terminiez en me disant : *A dieu ou au diable*.

Eh bien! sur cette dernière réponse, il faut que je revienne, pour vous dire que toutes les fois que je me promène dans le recueillement et la paix de mon âme, au milieu d'une campagne dont je savoure tous les charmes, je trouve qu'il est délicieux de devoir ses biens à une intelligence suprême; j'aime et je veux alors y croire. Ce n'est que dans la poussière du cabinet, en pâlissant sur les livres, ou dans le tourbillon du monde, en respirant la corruption des hommes, que le sentiment se dessèche, et qu'une triste raison s'élève avec les nuages du doute, ou les vapeurs destructives de l'incrédulité. Comme on aime Rousseau! comme on le trouve sage et vrai, quand on le met en tiers seulement avec la nature et soi!

Adieu donc, en attendant les observations que vous m'annoncez dans la première ligne, et que vous dites n'avoir pas le temps de faire dans la seconde.

—

XIV.

Villefranche, dimanche, 9 juillet 1786.

Je l'ai revu, ce bon ami; nous sommes réunis, et je ne veux plus qu'il fasse de voyages sans moi. Il m'était venu trouver à la campagne lorsque j'y reçus votre dernière

lettre, à laquelle je ne répondrai pas littéralement, parce qu'elle est demeurée au Clos. Je vous dirai seulement qu'elle m'a fait plaisir, malgré le plaisir plus grand devant lequel tout autre semble s'effacer, de ravoir mon tourtereau.

Vous êtes un plaisant Gascon avec vos histoires de ruches; votre perte et vos chagrins sont les premières choses dont j'ai demandé des nouvelles; d'abord on ne savait ce que je voulais dire; définitivement on m'a ri au nez. Venez maintenant me conter des doléances; je croirai toujours que vous vous moquez des gens.

Adieu; donnez-nous de vos nouvelles, et recevez l'assurance de l'antique et inviolable amitié.

—

XV.

18 août 1786.

Bien pis qu'étourdi, mais inconsidéré, impertinent..... que sais-je? comment voulez-vous que je vous pardonne jamais de m'avoir fait perdre du temps à copier les plus ennuyeuses choses du monde? Copier! copier! moi, copier! C'est une dégradation, une profanation, un sacrilége au tribunal du goût. Il vous sied bien, après cela, de mettre le nez au vent et d'arrondir vos épaules, vous intrus de la capitale, dont j'ai emporté bonne partie de ce qu'il y avait de bon. Ne savez-vous pas que j'ai aussi sur ma toilette des journaux et des plumes, et même des vers à Iris; que je puis parler de ma campagne et de mes gens, de l'ennui de la ville dans cette saison; que je puis porter mon jugement sur les nouveautés, me passionner pour un ouvrage sur la foi des auteurs de la feuille de Paris, faire des visites, dire des riens ou en écouter, etc.? N'est-ce pas là

le triomphe de l'esprit et de l'art des élégantes parmi votre beau monde ?

Allez, petit garçon, vous n'êtes pas encore assez adroit pour le persiflage, ni assez effronté pour le bon ton. Vous n'avez pas même assez de légèreté pour qu'une femme habile puisse, sans se compromettre, tenter votre éducation. Allez, ramassez des insectes, disputez avec vos savans sur la nature des cornes du limaçon, ou la couleur des ailes d'un scarabée; vous ne feriez à nos femmes que leur donner des vapeurs.

Je suis sensible au souvenir de l'aimable famille Audran; dites-le lui quand vous la verrez, ainsi que mille choses affectueuses de ma part.

—

XVI.

Au Clos le 3 octobre 1786.

Vos ferventes prières m'ont rappelée du séjour des ombres, et je puis converser avec les vivans. Je ne vous avais pas perdu de vue dans l'autre monde; mais je ne vous apercevais que dans le lointain, comme ces nuages fugaces qui paraissent à l'horizon et semblent se confondre avec lui. Vos oraisons, vos efforts pour vous faire distinguer m'ont ramenée parmi vous autres gens du siècle, avec une nouvelle expérience. Lorsque je n'avais encore habité qu'une planète, je croyais qu'on pouvait cultiver la société de ses habitans, sans nuire à des relations avec les hommes d'une autre : il n'en est pas ainsi, je le vois bien, et Proserpine avait raison de partager l'année alternativement entre Pluton et Cérès. Tant que je suis demeurée au cabinet, collée sur un bureau, vous avez eu souvent de mes nouvelles; vous et tous nos amis du dehors, vous avez jugé de ma vie, de mon

cœur peut-être, par ma correspondance ; et pendant que celle-ci était soutenue, animée, les gens de mon voisinage, de ma ville, me regardaient comme une ermite qui ne savait causer qu'avec les morts et dédaignait tout commerce avec ses semblables. J'ai déposé la plume, suspendu les grands travaux ; je suis sortie de mon Muséum ; je me suis prêtée à la société, je l'ai laissée m'approcher ; j'ai parlé, mangé, dansé, ri comme une autre avec ceux qui m'environnaient : on a reconnu que je n'étais ni ourse, ni constellation, ni femme en *us*, mais un être tolérable et tolérant ; et vous m'avez regardée comme morte. Bientôt je vais reprendre mes occupations, rentrer dans ma solitude, et la thèse changera encore une fois.

Qu'avez-vous fait depuis ce temps? Vous avez, sans doute, accru la somme de vos connaissances : mais avez-vous augmenté votre courage pour prendre les hommes tels qu'ils sont, le monde comme il va, et la fortune telle qu'elle se présente? Pour moi, j'en suis à ne plus faire cas de rien que de ce qui peut concourir à cette fin. Vous me direz que cela n'est pas difficile quand on a son pain cuit, avec un second qui vous aide à faire de la philosophie et le reste ; mais il y a encore bien des alentours et des choses qui ne sont pas cela, et qui ont de l'influence sur notre bonheur ; c'est cette influence que ma raison change en bien ou réduit à zéro.

Voyez comme je suis *gentille! Gentille!* ce n'est pas peu dire : car vous saurez qu'à Villefranche en Beaujolais, on entend par cette expression, appliquée à une femme, *idem masculinée* pour un homme, la pratique du bien, l'amour du travail, l'intelligence, l'activité, etc. Ainsi, vous êtes un homme *gentil*, si vous faites bien votre devoir de citoyen, de magistrat si vous l'êtes, ainsi du reste. (Notez que mon *idem* ci-dessus se rapporte à *expression*,

et non pas à la *femme*), et ne riez pas plus que moi, lorsque j'entends dire gravement d'un père de famille ou d'un bon avocat, il *est gentil*. On est mignard au moins dans ce pays! et dans celui que vous habitez, les importans, les gros dos, les Mondor et les grands parleurs sont-ils toujours bien respectés? Pour vous, que je vois d'ici parler vite, aller comme l'éclair, avec un air sensible et tantôt étourdi, mais jamais imposant quand vous faites le grave, parce qu'alors vous grimacez *lavatériquement*, et que l'activité va seule à votre figure; vous que nous aimons bien, et qui le méritez de même, dites-nous si le présent vous est supportable et l'avenir gracieux; car voilà ce qui constitue le bonheur de l'âge où se dissipent les illusions des belles années et où commencent les soucis de l'ambition.

XVII.

Le 20 octobre 1786.

Je me rappelle un certain billet de confession que vous m'avez expédié : il contient une absolution en bonne forme, et je me sens disposée aujourd'hui à répondre à la grâce; bonjour donc, la paix soit avec nous. Peut-être y aurais-je répondu plus tôt, si j'avais eu plus de loisir; affaires d'un côté, soucis de l'autre, compagnie au milieu de tout cela, c'est plus qu'il n'en faut pour remplir les jours et ôter l'envie ou la faculté des causeries d'amitié : d'ailleurs... mais n'y revenons pas.

Lorsque j'ai eu quelques momens à moi, je les ai employés à la rédaction de mon petit voyage de Suisse, à qui je fais, comme vous voyez, plus d'honneur qu'à celui d'An-

gleterre ; je n'ai point encore fini, et je ne sais quand ce le sera. Cependant, malgré les pluies, les orages, la grêle et le froid qui nous assiègent dans nos vendanges, et les retardent d'autant, je suis confinée ici pour une bonne partie de l'hiver. Vous autres gens de la capitale, devriez être bien édifiés de voir une de vos compatriotes se fixer au sein des bois, où l'hiver fait hurler les loups, et dont les montagnes voisines se revêtent déjà de neiges. Mais, suivant vous, qu'importe la retraite qu'on habite, dès qu'on est loin de Paris ? Lyon ou les bois d'Alix sont tout un à vos yeux. Que me direz-vous de bon ? çà, mandez-moi un peu comment vous gouvernez votre tête ? pour le cœur, il est bon diable au fond ; et, sans la première qui l'égare quelquefois, il irait assez droit son chemin. Et les sciences, et la solitude ? Avez-vous trouvé quelque moyen de concilier ces choses, ou si vous les courtisez tour à tour ? Parmi tant de révolutions qui menacent tant de gens, votre état vous promet-il de l'avancement ? Causez à votre tour, donnez-nous de vos nouvelles, et resserrons l'antique amitié.

XVIII.

Le 24 octobre 1786.

J'aime que vous partagiez ma colère contre ces éternelles mangeailles et cette maussaderie de logement ; si j'étais la maîtresse, ou seulement avec mon pigeon, je ne donnerais à manger de trois ans, et je me ferais de jolis appartemens en ville et un bijou au Clos ; mais j'ai bien l'air de ne pas aller en paradis si vite.

Il fait ce qu'on appelle ici *la bise ;* je me chauffe comme à Noël ; on voit à peine aux champs la petite véronique et l'anagallis ; les haies n'ont que des violettes et des pri-

mevères entr'ouvertes au mileu de leurs feuilles. J'ai trouvé une espèce d'insecte qui ressemble aux petits crabes des cabinets, et qui coure dans les papiers, mais beaucoup plus gros, qui s'était logé dans une coquille d'escargot, précisément comme *le Bernard-l'Ermite* dans celle qu'il a adoptée. J'avais le projet d'aller à Lyon le mois prochain; les affaires de ménage m'en empêchent; je le regrette, parce que je suis empressée de perfectionner ma connaissance avec madame de Villiers; c'est la seule femme que je voie me convenir dans ces parages : elle est honnête, aimable, douce, modeste comme sa fortune, peu répandue et fort instruite; tout entière à son mari beaucoup plus âgé qu'elle, et avec qui elle partage les travaux du cabinet; je ne sais si vous connaissez ce savant en *us*, excellent homme au fond, très-raide dans ses opinions et son mode, assez versé dans la chimie et diverses parties des sciences, mais très-particulièrement dans l'*insectologie*; il a un cabinet dans ce genre, fort intéressant, et qui est son ouvrage et celui de sa femme. C'est à peu près la seule liaison qui me tente à Lyon comme ici; cependant j'aurai à voir dans la première ville plusieurs personnes intéressantes à divers égards. Les affaires avant tout : partant, je vous laisse, et retourne vite pour la demi-heure que vous venez de me prendre.

—

XIX.

Villefranche, 10 novembre 1786.

Aussi du coin du feu, mais à onze heures du matin, après une nuit paisible, et les soins divers de la matinée, mon ami à son bureau, ma petite à tricoter, et moi cau-

sant avec l'un, veillant l'ouvrage de l'autre, savourant le bonheur d'être bien chaudement au sein de ma petite et chère famille, écrivant à un ami, tandis que la neige tombe sur tant de malheureux accablés de misère et de chagrins, je m'attendris sur leur sort; je me replie doucement sur le mien, et je compte en ce moment pour rien les contrariétés de relations ou de circonstances qui sembleraient quelquefois en altérer la félicité. Je me réjouis d'être rendue à mon genre de vie accoutumé. J'ai eu à la maison, durant deux mois, une femme charmante dont le beau profil et le nez pointu vous rendraient fou à la première vue. A son occasion, j'ai été dans le monde et j'ai attiré compagnie; elle a été fêtée; nous avons entremêlé cette vie extérieure de jours tranquilles passés à la campagne, et surtout d'agréables soirées employées à lire et causer sur ces lectures faites en commun. Mais enfin il faut reprendre sa façon d'être accoutumée. Nous sommes entre nous, et je me retrouve avec délices dans mon petit cercle le plus près du centre. Aussi, malgré les sollicitations pressantes et presque l'engagement de passer à Lyon une partie de l'hiver, j'ai pris la résolution de ne pas quitter le colombier; mon bon ami ne peut cependant se dispenser d'un voyage et d'un séjour assez long dans ce chef-lieu de son département; mais je l'y laisserai seul, cultiver nos relations, suivre ses affaires d'administration et s'amuser d'académies; je me renferme dans ma solitude pour tout l'hiver, et je n'en sortirai qu'aux premiers beaux jours pour étendre mes plumes au soleil du printemps. J'ai souri à vos conclusions de ce qu'il devait être pensé de moi et de ce qu'on pouvait attendre pour le jeu et les cercles, et je me suis dit. «Voilà comme raisonnent tous nos savans, physiciens, chimistes et autres. Ils partent de quelques données dont

ils ne connaissent ni la cause ni les liaisons; ils suppléent à ce défaut par leurs conjectures; ils vernissent le tout par le jargon des grands mots, et donnent gravement les résultats les plus faux du monde pour des vérités palpables.

De ce qu'à l'occasion d'une étrangère je me suis répandue dans les sociétés où l'on a pu voir que je figurais comme une autre, et juger qu'il fallait que j'aimasse beaucoup mon chez moi pour m'y tenir seule, tandis que je savais y recevoir et représenter au besoin, voilà mon philosophe qui détermine que j'ai pris le parti de vivre à la provinciale, toujours hors de moi et maniant les cartes.

De ce que je m'étonne de ce que l'enfant d'un homme sensible et d'une femme douce ait une raideur qu'on ne peut vaincre que par une grande vigueur; de ce que je regrette d'être obligée à me rendre sévère pour le forcer de plier de bonne heure sous le joug de la nécessité, voilà mon raisonneur qui juge que la contagion m'a gagnée, et que bientôt ma fille aura des colliers de fer et des échasses. Pauvre garçon! si vous ne faites pas mieux dans vos études, je vous plains de perdre autant de temps à travailler. En vérité, si vous aviez été près de moi depuis trois mois, vous auriez appris peut-être plus de vérités que vous n'en découvrirez de long-temps. D'abord vous auriez connu tout le peuple distingué d'une petite ville; je vous aurais aidé à juger du caractère, des goûts, des talens ou des prétentions de chaque individu, les rapports de chacun avec l'ensemble et des uns aux autres; les plans, les devoirs, les passions; le jeu public et secret de ces dernières; leur influence sur les grandes démarches et les petites actions; le résultat de toutes ces choses pour les mœurs générales et celles des familles parti-

culières, etc. Vous eussiez fait un cours de philosophie, de morale et même de politique, plus complet que ne pourra l'être de long-temps la réunion de vos observations décousues et encore éparses. De là je vous aurais mené à la campagne, en société d'une Italienne remplie de feu, d'esprit, de grâces et de talens, sachant unir à tout cela du jugement, quelques connaissances, beaucoup d'âme et d'honnêteté; en société d'une Allemande douce par sa trempe, austère dans ses mœurs et par une éducation républicaine, simple dans ses manières, joignant une grande bonté à une instruction peu commune; en société d'un homme froid, spirituel, lettré, doux et poli : vous connaissez les autres personnages. Voilà le fondement de notre ménage de campagne durant ces vacances; joignez à cela quelques personnes du voisinage, quelques originaux brochant sur le tout; d'ailleurs pleine liberté, table saine, excellente eau, vin passable, grandes promenades, longues causeries, lectures amusantes, etc.; et jugez si votre cours de philosophie ne serait pas heureusement terminé.

Maintenant sachez qu'Eudora lit bien; commence à ne plus connaître d'autres joujoux que l'aiguille; s'amuse à faire des figures de géométrie; ne sait pas ce que c'est qu'entraves de toilette d'aucun genre; ne se doute pas du prix qu'on peut mettre à des chiffons pour la parure; se croit belle quand on lui dit qu'elle est sage et qu'elle a une robe bien blanche, remarquable par sa propreté; qu'elle trouve sa suprême récompense dans un bonbon donné avec des caresses; que ses caprices deviennent plus rares et moins longs; qu'elle marche dans l'ombre comme au grand jour, n'a peur de rien, et n'imagine pas qu'il vaille la peine de mentir sur quoi que ce soit; ajoutez qu'elle a cinq ans et six semaines; que je ne lui connais pas d'idées fausses

sur aucun objet, important du moins; et convenez que si sa raideur m'a fatiguée, si ses fantaisies m'ont inquiétée, si son insouciance a rendu notre influence plus difficile, nous n'avons pas entièrement perdu nos soins.

Au bout du compte, j'ai trouvé, dans votre lettre, que tous les raisonnemens dont vous étiez l'objet direct étaient fort justes, que vous entendiez bien ce qui convenait à votre plus grand bonheur présent et futur; qu'ainsi, vous étiez encore meilleur philosophe que les trois quarts et demi du genre humain. Avec cela, continuez d'être un bon ami, et vous vaudrez toujours beaucoup pour vous et pour les honnêtes gens. Adieu; midi approche, on va m'appeler pour dîner; je n'ai plus que le temps de vous embrasser pour tout le petit ménage, y compris Eudora qui se rappelle encore de vous ou de votre nom.

XX.

6 avril 1788.

En vérité, mon cher, peu s'en faut que je ne m'adresse à un tiers pour demander de vos nouvelles; il y a si longtemps que vous ne nous en avez donné avec quelques détails, avec ce ton de confiance qui nourrit celle de ses amis, que je douterais presque d'être bien venue à continuer sur le même pied.

N'aurions-nous point une nouvelle connaissance à faire? Et *vous*, qui me mandiez autrefois que vous changiez chaque année, ressemblez-vous encore à *vous* d'il y a trois ans? Il est bien besoin que vous me mettiez au fait, car telle longue qu'on suppose la lunette, la mienne ne me fait pas voir à cent lieues; je ne juge que par approximation. Par exemple, je me rappelle de vous avoir connu une âme ex-

cellente, un cœur aimant; et comme ces choses ne se dénaturent pas aisément, je vous les crois toujours, et je vous aime en conséquence. Mais il me semble aussi que vous êtes parfois, dans l'expression ou le style, le contraire de doux, ou à peu près; puis, que vous n'endurez pas volontiers qu'on vous le dise; puis, je me souviens de vous avoir rendu votre revanche quand ce contraire m'impatientait, et je me demande : « Où en est-il maintenant? La teinte s'est-elle renforcée ou adoucie? » Je suis pour la dernière partie de l'alternative, lorsque je me représente les effets de l'étude, de la méditation, des affections heureuses; je suis pour la première, quand j'apprécie l'influence du monde, la connaissance des sots, le sentiment de l'injustice, la haine du préjugé et de la tyrannie. Ainsi je flotterai dans cette incertitude jusqu'à ce que vous m'en ayez tirée. Mais afin que vous n'en ayez pas sur mon compte, je vais vous donner mon baromètre calculé sur les lieux que j'habite. A la *campagne*, je pardonne tout : lorsque vous me saurez là, il vous sera permis de vous montrer tout ce que vous vous trouverez être au moment où vous m'écrirez : original, sermoneur, bourru, s'il le faut; j'y suis en fonds d'indulgence, mon amitié sait y tolérer toutes les apparences et s'accommoder de tous les tons. A *Lyon*, je me moque de tout; la société m'y met en gaieté, mon imagination s'y avive, et, si vous venez l'exciter, il faut s'attendre à ses incartades; elle ne nous laisserait point échapper une plaisanterie sans vous la renvoyer après l'avoir affilée. A *Villefranche*, je pèse tout, et j'y sermone quelquefois à mon tour. Grave et occupée, les choses font sur moi une impression propre, et je la laisse voir sans déguisement; je m'y mêle de raisonner, en sentant aussi vivement qu'ailleurs.

Convenez maintenant que je vous fais de grands avanta-

ges dans notre partie ; vous avez toutes mes données avant que je connaisse les vôtres.

Dans tout cela, j'entrevois vos dissertations qui ne sont pas en ma faveur ; elles vous prennent beaucoup de temps, gourmandent votre imagination et ne fournissent pas le plus petit mot pour l'amitié. Je ne sais plus si vous faites des argumens en *baroco* ou en *felipton*[1] ; et moi qui ai oublié les catégories d'Aristote, qui ne connais d'insecte que la bête-à-dieu, et ne sais plus de Linnée qu'une vingtaine de phrases pour le service de la cuisine ou des lavemens, j'ai grand'peur que notre vieille amitié ne trouve plus de rapports. Mais, pour la réveiller, je vous parlerai de ma fille que vous aimez parce qu'elle me fait enrager. D'abord, elle mérite toujours votre attachement à ce titre, quoiqu'elle me donne beaucoup plus d'espérance qu'il n'en sera pas toujours ainsi ; elle commence à craindre la honte du blâme à peu près autant que le pain sec ; elle est sensible à l'approbation d'avoir bien fait, peut-être plus qu'au plaisir de manger un morceau de sucre, et elle aime encore mieux recevoir des caresses que de jouer avec sa poupée. « Voilà déjà bien de la dégénération, » direz-vous ; voyez le chemin que nous avons fait ! Elle aime beaucoup à écrire et à danser, attendu que ce sont des exercices qui ne fatiguent pas sa tête, et elle réussira bien dans ces deux genres. La lecture l'amuse quand elle ne sait mieux faire, ce qui n'est pas très-fréquent, et elle ne supporte que les histoires qui ne demandent pas plus d'une demi-heure pour en voir la fin ; elle est encore à cent lieues de *Robinson*. Le clavecin la fait bâiller quelquefois ; il faut que la tête y travaille, et ce n'est pas son fort ; cependant il y a des sons qui lui plaisent ; et quand elle a écorché des

[1] Mots qui servaient, dans l'ancienne logique, à désigner certaines formes du raisonnement. (Note de MM. Berville et Barrière.)

deux mains un petit air des *Trois Fermiers*, elle ne laisse pas que d'être contente de sa personne et de répéter cinq à six fois trois ou quatre notes qui lui font plaisir. Elle aime une robe bien blanche, parce qu'elle en est plus jolie, et que cela doit la faire paraître plus agréable; elle ne se doute point qu'il y ait des habits riches qui fassent croire plus considérable la personne qui les porte, et elle aime mieux un soulier de cuir bordé de rubans roses qu'une chaussure de soie en couleur sombre. Mais elle préférerait encore courir et sauter dans la campagne à se voir bien blanche et bien droite en compagnie. Elle a une forte tendance à dire et faire tout le contraire de ce qu'on lui dit, parce qu'elle trouve plaisant d'agir à sa mode, et cela se pousse quelquefois très-loin. Mais comme il arrive qu'on le lui rend toujours avec usure, elle commence à juger que ce n'est pas le mieux, et elle s'applaudit d'une obéissance, comme nous ferions d'un effort sublime. Ses cheveux blonds prennent chaque jour une teinte plus foncée châtain; elle est un peu pâle quand elle n'est point fortement en action. Elle rougit quelquefois d'embarras, et n'a rien de plus pressé que de me confier une sottise quand elle l'a faite. Elle est très-forte, et son tempérament a de l'analogie avec celui de son père; elle a six ans, six mois et deux jours; elle révère son père, quoiqu'elle joue beaucoup avec lui, jusqu'à me demander, comme la grande grâce, de lui cacher ses sottises; elle me craint moins et me parle quelquefois légèrement; mais je suis sa confidente en toutes choses, et elle est fort embarrassée de sa petite personne lorsque nous sommes brouillées, car elle ne sait plus à qui demander ses plaisirs et raconter ses folies. Nous sommes à nous décider pour la faire inoculer ou non, c'est une véritable affaire qui me préoccupe et m'affecte. Je me déciderais aisément pour des indifférens,

car il y a beaucoup de probabilités en faveur ; mais je me reprocherais toute ma vie d'avoir exposé mon enfant aux exceptions à ce bien, s'il arrivait qu'il fût la victime, et j'aimerais mieux que la nature l'eût tué que s'il venait à l'être par moi. D'ailleurs je crains les vices d'un sang étranger qui peuvent se communiquer par l'inoculation, et je n'ai pas encore entendu de réponse satisfaisante à cette objection.

Trouvez-moi donc, si vous le pouvez, de bonnes raisons pour me déterminer.

Adieu ; je vais reprendre mon travail : apprenez-moi si j'ai bien fait d'interrompre le vôtre. Je vous souhaite la paix du cœur et tout ce qui peut l'assaisonner pour votre entière satisfaction, et, si vous êtes toujours notre bon ami, comme je l'espère, je vous embrasse de tout mon cœur.

XXI.

2 juin 1788.

Vous, habitant de la capitale et au courant de ce qu'on y pense, dites-nous ce que c'est que M. Carra, l'auteur de la brochure intitulée, *M. de Calonne tout entier*, etc.[1], l'auteur du *Petit mot*[2], de plusieurs ouvrages de littérature que je ne connais pas, et qui se dit employé à la Bibliothèque du Roi? Quelle espèce d'homme est-ce? Que sont ses talens? De quelle réputation jouit-il? Quelle sensation a produite son écrit sur le Calonne, et qu'est-ce qu'on en dit? J'ai besoin de savoir toutes ces choses.

[1] Bruxelles, 1788, in-8°. R.

[2] Un petit mot de réponse à M. de Calonne sur sa Requête au roi, 1787, in-8°. R.

Tout ce que je connais de lui est ce *Calonne tout entier*, écrit d'un style ferme, dur et méchant, d'une tournure si déclamatoire, qu'en voulant m'amuser à le lire haut, avec l'accent qui paraît convenir aux expressions, je me trouvais fort ressemblante à une énergumène ; il y a de quoi faire enfler la poitrine de Stentor et faire sauter tous les plafonds.

Mais ce qui nous a paru le plus plaisant est une histoire sur laquelle roule l'indignation de l'auteur contre l'ex-ministre, un établissement de mécanique, prétendue nouvelle, et dont nous connaissons mieux l'origine et la marche que M. Carra qui se mêle d'en parler, et de se donner pour avoir concouru à leur acquisition. Vous saurez mieux un jour ce qu'est cette histoire ; instruisez-nous, en attendant, de ce qu'est Carra ; au reste, son compte est fait, et le coup de pate est lâché, d'après la connaissance et le sentiment de la vérité sur cet article : cependant il faut connaître son homme.

Je monte à cheval cette après-midi pour mieux courir après mes forces. Donnez-nous des nouvelles de nos frères La Platière et Lanthenas, et faites-leur nos amitiés. Vous avez tort de dire que je n'ai pas voulu vous envoyer le *Voyage de Suisse* ; c'était dans le temps du remuement des postes que j'avais achevé de le mettre au net, et que je vous demandai s'il n'y avait aucun risque à vous envoyer un paquet assez gros ; vous ne me répondîtes jamais à cette question trois fois répétée ; je ne vous ai point fait passer mon manuscrit, et il est survenu mille épisodes. Patience, il faut maintenant des notes, et je ne suis pas prête.

Adieu, nous sommes toujours de bonnes gens, et nous vous aimons bien.

Nota au Carra d'observer si c'est un personnage en

quelque crédit, comme il paraîtrait n'être pas fâché qu'on le crût, quoiqu'il n'ose le dire. Il semblerait à ses façons vouloir passer pour un champion du principal ministre, comme si celui-ci en avait besoin.

XXII.

1er octobre 1788.

Pends-toi, friand Crillon; nous faisons des confitures, du raisinet et du vin cuit, des poires tapées et du bonbon, et tu n'es pas ici pour les goûter! Voilà, M. l'élégant, mes occupations présentes; du reste, on vendange à force, et bientôt ce ne sera plus que dans les armoires de la ménagère, ou dans les caves du maître, qu'on retrouvera du raisin et de son jus délicieux. Celui de cette année sera très-bon; mais nous en avons peu, à cause de la petite visite que la grêle nous a faite; honneur dont on conserve toujours un cher et long souvenir.

Pourquoi donc ne m'écrivez-vous plus, vous qui n'avez pas de vendanges à faire? Est-ce qu'il y a au monde d'autres occupations que celle-là?

Mais vous politiquez à perte de vue, et vous vous épuisez en dissertations sur le bien à faire, qui ne s'exécutera jamais, Que devient M. Necker! On dit qu'il a un terrible parti contre lui. Et le grand diable d'archevêque? On le disait parti pour Rome; maintenant on débite qu'il est gardé à vue.

Dieu fasse paix aux bons et anéantisse les méchans! Ressouvenez-vous encore un peu de vos amis du bout du monde, qui ne vous oublient pas, et qui vous embrassent sans façon, excepté Eudora qui pourrait déjà s'en défendre.

Que font les sciences au milieu des convulsions politiques et dans l'agonie de nos finances? et les savans, et les babillards? et les collections, et les cours d'instruction? et La Blancherie et son entreprise, et les musées et les *musards*, etc.?

On dit ici que la réponse de Necker est toute prête; mais que pour la publier il faudrait qu'il quittât le royaume? Qu'en dit-on dans votre monde? Nous autres qui, malgré son *caractère*, le croyons passablement *charlatan*, nous doutons fort de l'existence de cette réponse, et de sa bonté si elle est vraie.

Carra a tout le ton de ce que vous dites qu'il est, et je serai bien aise de le savoir plus en détail.

Dites à notre frère ce que je n'ai pu lui écrire, que l'intendant est venu ici faire faire l'enregistrement, après lequel notre baillage, fort aise de notre petite violence, a pourtant voulu ne pas paraître se presser d'agir en conséquence. Est arrivée une lettre de l'intendant à son subdélégué, pour savoir si le siége était entré en fonction, annonçant que, s'il y avait des difficultés, il faudrait en instruire la cour, etc. La cloche du palais sonne, et nos magistrats s'assemblent probablement comme *présidial*.

Le grand baillage de Lyon a tenu vendredi sa première séance, sur menace de transférer le grand baillage à Mâcon, s'il y avait des difficultés.

Mais Mâcon refuse de ressortir de Lyon.

Néanmoins, et en total, tous les petits tribunaux sont contens de la révolution.

Il n'y a que nous autres plébéïens à qui l'on mettra la main dans la poche, sans qu'il y ait personne pour dire *gare*, qui ne trouvions pas bonne cette histoire d'enregistrement et cette formation d'une Cour plénière vendue au roi.

Puis, les attributions des siéges inférieurs nous semblent trop fortes. Dans les petits endroits où le commérage et les préventions ont tant d'influence, la fortune de presque tous les particuliers se trouve à la discrétion des juges très-faciles à s'abuser et se tromper.

Attendons et voyons : bénissons l'Amérique, et pleurons sur les rives du fleuve de Babylone.

Adieu; nous vous aimons toujours.

XXIII.

Au Clos la Platière, le 8 octobre 1788.

Vous ne nous dites plus rien, mon cher, et cependant les parlemens se montrent et agissent d'une manière bien étonnante. Faudrait-il donc que les amis de l'ordre et de la liberté qui désiraient leur rétablissement fussent réduits à le regretter? Quelle sensation lèur arrêté a-t-il produit dans la capitale? Ce rappel des États de 1614, ces prétentions, ce ton et ce langage sont bien singuliers.

Nous en sommes donc à savoir seulement s'il faudra végéter tristement sous la verge d'un seul despote, ou gémir sous le joug de fer de plusieurs despotes réunis. L'alternative est terrible et ne laisse pas de choix, car on n'en saurait faire entre deux mauvais partis. Si l'avilissement de la nation est moins général dans une aristocratie que sous le despotisme d'un monarque sans frein, la conduite du peuple y est quelquefois plus dure, et elle le serait parmi nous, où les privilégiés sont tout, et où la plus nombreuse classe est presque comptée comme zéro.

On dit que la haute finance est liguée contre M. Necker. Que fait ce ministre? Est-il encore à s'affermir en place?

XXIV.

Le 4 septembre 1789.

Votre bonne lettre nous donne de bien mauvaises nouvelles ; nous avons *rugi* en les apprenant et en lisant les papiers publics : on va nous *plâtrer* une mauvaise constitution comme on a *gâché* notre déclaration incomplète et fautive. Ne verrai-je donc point une adresse de réclamation pour la révision du tout ? Tous les jours on en voit d'adhésion et autres de ce genre qui annoncent notre enfance et marquent nos flétrissures ; c'est à vous, Parisiens, à donner en tout l'exemple ; qu'une adresse sage et vigoureuse montre à l'Assemblée que vous connaissez vos droits, que vous voulez les conserver, que vous êtes prêts à les défendre, et que vous exigez qu'elle les avoue ! Sans cette démarche d'éclat, tout est pis que jamais. Ce n'est pas le Palais-Royal qui la doit faire, ce sont vos districts réunis ; cependant, s'ils ne s'y portent pas, qu'elle se fasse toujours, par qui que ce soit, pourvu que ce soit en nombre capable d'en imposer, et d'entraîner par son exemple.

Je prêche tout ce que je puis. Un chirurgien et un curé de village se sont abonnés pour le journal de Brissot, que nous leur avons fait goûter ; mais nos petites cités sont trop corrompues, et nos campagnards sont trop ignorans. Villefranche regorge d'*aristocrates*, gens sortis de la poussière qu'ils s'imaginent secouer en affectant les préjugés d'un autre ordre.

Jugez de mes beaux jours en vous représentant mon beau-frère plus prêtre, plus despote, plus fanatique et plus entêté qu'aucun des prêtres que vous ayez entendus : aussi nous voyons-nous peu, nous tracasse-t-il beaucoup,

et je suis bien persuadée qu'en haine de nos principes il nous fera peut-être le plus grand mal qu'il pourra.

Je ne sais si vous êtes amoureux, mais je sais bien que dans les circonstances où nous sommes, si un honnête homme peut suivre le flambeau de l'amour, ce n'est qu'après l'avoir allumé au feu sacré de celui de la patrie. Votre rencontre était assez intéressante pour mériter d'en faire mention ; je vous sais bon gré de nous en avoir fait part ; je ne vous pardonne guère d'ignorer le nom d'un être si estimable.

J'apprends, dans l'instant, la démarche du roi, de ses frères et de la reine auprès de l'Assemblée. Ils ont eu diablement peur ! voilà tout ce que prouve cette démarche ; mais pour qu'on pût croire à la sincérité de la promesse de s'en rapporter à ce que ferait l'Assemblée, il faudrait n'avoir pas l'expérience de tout ce qui a précédé. Il faudrait que le roi eût commencé par renvoyer toutes les troupes étrangères.

Nous sommes plus près que jamais du plus affreux esclavage, si l'on se laisse aveugler par une fausse confiance....

XXV.

N'a-t-on pas à craindre de geler, même dans le souvenir de ses amis, par un temps si rigoureux ? Recevez donc ce billet comme un petit fagot pour l'entretien du feu sacré, et veillez fidèlement pour qu'il ne s'éteigne pas.

Quant à nous, bons campagnards, qui n'avons que la douce et chère amitié pour nous distraire des rigoureux frimas dont la nature est affligée autour ne nous, il n'y a pas à craindre que nous négligions son culte. Joignez-vous d'intention à nos saintes prières, et honorons ensemble

cette aimable divinité au renouvellement d'une année qui recule la date de notre liaison. Est-ce que vous ne causerez plus avec nous, comme vous fîtes quelquefois naguère? Et le latin de Linnée ne laisse-t-il plus d'intervalle aux communications de la bonhomie et de l'amitié? Adieu; si cet *oremus* vous fait répondre un *amen*, nous pourrons recommencer; en attendant, recevez les embrassemens du petit ménage.

Eudora est grande, avec de beaux cheveux *blonds*, qui tombent en boucles naturelles sur ses épaules; des cils bien *bruns* entourent ses yeux *gris*, et son petit nez, un peu relevé, sent déjà l'agacerie.

—

XXVI.

Lyon, le 22 janvier 1790.

Comment! et vous aussi, vous voudriez vous distraire pour vous consoler! Est-ce le rôle d'un patriote! il faut enflammer votre courage et celui de tous les bons citoyens, il faut réclamer, tonner, effrayer.

Qu'est donc devenue la force de cette opinion publique qui a fait la *Déclaration des droits* et prévenu tant de choses? Rendez-lui toute son influence; portez toutes les sociétés des amis de la constitution, et Paris tout entier à demander à l'Assemblée *qu'elle ne fasse que la constitution*, qu'elle la fasse actuellement, qu'elle indique la nouvelle législature et qu'elle renonce à tout objet secondaire.

Adieu; si vous vous désolez, je dirai que vous faites un rôle de femme que je ne voudrais pas prendre pour moi. Il faut *veiller et prêcher* jusqu'au dernier souffle, ou ne pas se mêler de révolution. Je vous embrasse dans l'espé-

rance que l'expression de votre chagrin ne doit pas être prise pour celle de votre résolution.

—

XXVII.

Au Clos, le 17 mai 1790.

Trève, pour un moment, à la politique; retournons à l'histoire naturelle, la campagne rappelle à son étude : mais nos idées sur elle ont été tellement brouillées, que nous avons peine à nous retrouver, même avec Erxleben.

Par exemple, je crois avoir bien conçu les divisions de Linnée, dont les *classes* sont les premières; chez qui les *ordres* sont des subdivisions des classes; les *genres*, des subdivisions des ordres; les *espèces*, des subdivisions des genres, et les *variétés* des subdivisions des espèces. Il me paraît qu'Erxleben range ses divisions de la même manière; cependant, quand je veux en trouver des exemples, il me semble apercevoir des contradictions. Son *Mammalia* n'est qu'une classe dans laquelle il a fait 51 *ordres*. Le premier de ces ordres, *homo*, n'a que des variétés; mais dans le quatrième ordre, *Cercopithecus*, je regarde comme des genres l'*hamadrias*, le *veter*, le *senex*, le *vetulus*, le *silenus*, le *faunus*, etc.; d'où vient donc est-il dit après la synonymie du *faunus*, *barbatus*, *cauda apice floccosa* Species *obscura*, *adeoque dubia*?

Ce mot *espèce* vient déranger toutes mes idées, et je n'entends plus rien à la marche de l'auteur.

Je voudrais trouver, dans son *Mammalia*, un exemple qui justifiât l'énoncé des subdivisions; je voudrais, dans l'un des 51 ordres, trouver un genre qui eût des espèces et des variétés, ou apprendre pourquoi la dénomination *species* se trouve appliquée à une division que j'avais lieu de regarder comme un genre.

Donnez-moi le fil de ce labyrinthe où je suis perdue à ne plus savoir comment en sortir.

Il fait un temps délicieux; la campagne est changée à ne pas la reconnaître depuis six jours seulement; les vignes et les noyers étaient noirs comme dans l'hiver; un coup de baguette magique ne change pas plus vite l'aspect des choses, que ne l'a fait la chaleur de quelques belles journées; tout verdit et se feuille; on trouve un doux ombrage là où il n'existait que l'œil triste et mort de l'engourdissement et de l'inaction.

J'oublierais bien ici les affaires publiques et les disputes des hommes; contente de ranger le manoir, de voir couver mes poules et de soigner nos lapins, je ne songerais plus aux révolutions des empires. Mais, dès que je suis en ville, la misère du peuple, l'insolence des riches, réveillent ma haine de l'injustice et de l'oppression; je n'ai plus de vœu et d'âme que pour le triomphe des grandes vérités et le succès de notre génération.

Nos campagnes sont très-mécontentes du décret sur les droits féodaux; on trouve le taux du rachat des rentes et lods infiniment onéreux; on ne rachètera ni ne paiera : il faudra une réforme, ou il y aura encore des châteaux brûlés. Le mal ne serait peut-être pas si grand, s'il n'était à craindre que les ennemis de la révolution profitassent de ces mécontentemens pour diminuer la confiance du peuple dans l'Assemblée nationale, et exciter quelques désordres qu'ils ambitionnent comme un triomphe et comme un moyen de revenir sur l'eau.

On fait à Lyon les préparatifs du camp; envoyez-nous donc de braves gens qui fassent trembler l'aristocratie dans sa tannière. On avait mis en question si l'on permettrait aux femmes l'approche du camp; apparemment que ceux qui avaient levé ce doute préméditaient quelque

trahison; mais l'idée était trop choquante, elle n'a pas pris.

Adieu; causez une fois avec nous.

XXVIII.

15 août 1790.

Je croyais si bien recevoir des nouvelles par le courrier d'hier, que j'ai renvoyé à la ville une seconde fois, imaginant qu'on avait négligé de bien s'informer à la poste; mais il est très-vrai que personne du triumvirat ne nous a écrit. Que faites-vous, mes amis? Oh! je n'en doute pas, vous vous occupez de vos devoirs de citoyens, et les circonstances critiques les multiplient.

J'ai vu, avec peine, que l'esprit public paraît s'affaiblir même dans la capitale; j'en juge par tout ce qui se passe à l'assemblée, qui serait plus conséquente avec elle-même, plus ferme avec les ministres, si l'opinion générale était ferme et puissante, comme elle l'est toujours quand la justice et l'universalité la caractérisent. J'en juge par l'indifférence, la négligence qui se manifestent dans vos élections; comment Paris n'a fourni que six mille votans pour la nomination du procureur de la commune? Tant qu'on n'attachera pas plus d'intérêt, qu'on ne mettra pas plus de vigilance aux choix des hommes en place, quelles que soient ces places, la chose publique ne saurait bien aller. La paix de l'empereur avec la Porte, son alliance avec l'Angleterre, la Hollande et la Prusse; l'admission de ces trois dernières puissances en qualité de médiatrices entre lui, empereur, et les États belgiques, me paraissent présager l'asservissement de ceux-ci et, par la suite, les maux qu'on nous prépare. L'arrangement fait entre l'An-

gleterre et l'Espagne pourrait bien n'être encore qu'un effet de la coalition de tous ces potentats pour se réunir à notre ministère contre la nation. On fait toujours défiler des troupes vers Lyon; elles ne se rendent point encore dans cette ville pour y rétablir la perception des droits, comme il semblerait instant de le faire; mais on les fait doucement promener et cantonner dans les environs. Je crois qu'on nous environne de piéges, et qu'il faudrait des insurrections dans les États voisins pour assurer le succès de notre révolution.

On avait débité que les sections de Paris avaient nommé des commissaires pour rédiger un manifeste à toutes les puissances de l'Europe, par lequel on leur annoncerait les intentions pacifiques des Français, qui ne veulent travailler qu'à se régénérer; mais leur résolution généreuse de tout sacrifier à leur défense contre quiconque voudrait entreprendre de les troubler, et, en conséquence, la contribution de chaque section de la capitale pour entretenir quatre cents hommes prêts à se porter partout où il serait nécessaire pour repousser les ennemis. Cette idée n'est-elle qu'un beau rêve, ou si vous travaillez réellement à la mettre à exécution? Elle m'a singulièrement touchée, et je regarderais son effet comme infiniment nécessaire dans l'état où nous nous trouvons.

Je ne sais si celle d'un camp d'observation à faire en Dauphiné est demeurée en projet? Bon dieu! que nous sommes faibles pour la liberté, et que peu de gens me paraissent sentir son prix!

Nos voyageurs songent-ils à leur départ? Sont-ils enfin partis, ou ont-ils pris jour pour se mettre enfin en route? Vous, le centre de la correspondance amicale et le point de ralliement des relations dont vous êtes un des objets chéris, ne nous laissez pas entièrement jeûner de

vos nouvelles à tous ; recevez, partagez les tendres affections qui nous rapprochent et nous transportent au milieu de vous.

XXIX.

Au Clos, lundi 27 septembre 1790.

Nous n'avons reçu que par le courrier de samedi votre lettre du 20, parce qu'elle est arrivée à Lyon après notre départ de cette ville. Nous jeûnions de vos nouvelles depuis assez long-temps, et nous les avons accueillies avec empressement ; mais vos observations sur la chose publique nous affligent d'autant plus, qu'elles s'accordent parfaitement avec tout ce que nous apprenons d'ailleurs. Ce n'est pas cependant par les papiers publics que vous pensez devoir nous instruire ; aucun ne donne l'idée du mauvais état des affaires, et cela même y met le comble. C'est le moment où les écrivains patriotes devraient dénoncer nommément les membres corrompus qui, par leur hypocrisie, leurs manœuvres, trahissent le vœu, compromettent les intérêts de leurs commettans ; ils devraient publier hautement ce que vous nous dites du général ; que fait-on de la liberté de la presse, si l'on n'emploie les remèdes qu'elle offre contre les maux qui nous menacent ? Brissot paraît dormir ; Loustalot est mort [1], et nous avons pleuré sa perte avec amertume ; Desmoulins aurait sujet de reprendre sa charge de procureur-général de la lanterne. Mais où est donc l'énergie du peuple ? Necker est parti sans éclairer l'abîme des finances, et l'on ne se hâte pas de parcourir le dédale qu'il vient d'abandonner ? Pourquoi ne réclamez-vous pas contre la

1 Élisée Loustalot, mort le 19 septembre 1790, âgé de 28 ans. R.

lâcheté de ce comité vendu qui ose défendre les dettes de d'Artois?... L'orage gronde, les fripons se décèlent, le mauvais parti triomphe, et l'on oublie que l'insurrection est le plus sacré des devoirs lorsque le salut de la patrie est en danger? O Parisiens! que vous ressemblez encore à ce peuple volage qui n'eut que de l'effervescence, qu'on appelait faussement l'*enthousiasme!* Lyon est asservi; les Allemands et les Suisses y règnent par leurs baïonnettes au service d'une municipalité traîtresse, qui s'entend avec les ministres et les mauvais citoyens. Bientôt il n'y aura plus qu'à pleurer sur la liberté, si l'on ne meurt point pour elle. On n'ose plus parler, dites-vous, c'est *tonner* qu'il faut faire. Réunissez-vous avec ce qui peut exister d'honnêtes gens, plaignez-vous, raisonnez, criez; tirez le peuple de sa léthargie, découvrez les dangers qui vont l'accabler, et rendez le courage à ce petit nombre de sages députés qui reprendraient bientôt l'ascendant, si la voix publique s'élevait pour les soutenir.

Je ne saurais vous entretenir de notre vie et de nos courses champêtres; la république n'est point heureuse ni assurée, notre félicité en est troublée; nos amis apostolisent avec un zèle qui serait suivi de succès s'ils pouvaient l'exercer dans le même lieu durant quelque temps.

—

XXX.

Le 8 octobre 1790.

Nous avons reçu la pacotille anglaise pour notre docteur, plus docteur que jamais dans ce pays, dont il guérit tous les malades, prêchant et appliquant les mains, à la manière du Christ, mais s'embarrassant moins que lui de faire payer le tribut à César.

Effectivement, nos représentans prennent assez le soin d'assurer ou d'augmenter l'impôt, beaucoup plus que de nous éclairer sur l'emploi des fonds. Aussi, toute Parisienne que je sois, je dirai que vous n'êtes que des mirmidons tant que vous ne vous ferez pas mieux instruire de la partie des finances et de leur sage administration. Voyez les ménagères connaissant le faible et le fort des maisons, comme des empires ; et dès qu'on ne veille pas à la marmite, toute la philosophie du monde ne saurait empêcher une déconfiture.

Ci-joint des dépêches auxquelles vous voudrez bien faire suivre leur destination. J'imagine que vous avez reçu la nôtre pour Londres, dont on n'entend pas parler souvent.

Notre ami est encore pris par la jambe ; mais je pense que sous huit jours nous irons à Lyon, où les officiers municipaux sont très-bien choisis ; je n'entends plus parler de la suite des élections pour le maire, etc., etc.; nous irons voir ce que cela signifie. Quant à ma santé, je n'en parle que lorsqu'elle est *à quià*; autrement, c'est l'affaire de mon courage, et n'en dis mot.

Adieu; soyez toujours notre bon ami.

XXXI.

20 décembre.

Faites donc décréter le mode de responsabilité des ministres; faites donc brider votre pouvoir exécutif; faites donc organiser les gardes nationales : cent mille Autrichiens s'assemblent sur vos frontières; les Belges sont vaincus; notre argent s'en va, sans qu'on regarde comment ; on paie les princes et les fugitifs qui font, avec nos

deniers, fabriquer des armes pour nous subjuguer...... Tudieu ! tous Parisiens que vous êtes, vous n'y voyez pas plus loin que votre nez, ou vous manquez de vigueur pour faire marcher votre Assemblée ! Ce ne sont pas nos representans qui ont fait la révolution ; à part une quinzaine, le reste est au-dessous d'elle ; c'est *l'opinion publique*, c'est le *peuple* qui va toujours bien quand cette opinion le dirige avec justice ; c'est à Paris qu'est le siége de cette opinion : achevez donc votre ouvrage, ou attendez-vous de l'arroser de votre sang.

Adieu ; citoyenne et amie, à la vie à la mort.

XXXII.

29 janvier 1791.

Je pleure le sang versé ; on ne saurait être trop avare de celui des humains ! Mais je suis bien aise qu'il y ait des dangers. Je ne vois que cela pour vous fouetter et vous faire aller. La fermentation règne dans toute la France ; ses degrés sont combinés avec les mesures extérieures ; la force publique n'est pont organisée ; et Paris n'a point encore assez influencé l'Assemblée pour l'obliger de faire tout ce qu'elle doit !

J'attends de vos sections des arrêtés vigoureux ; s'ils trompent mon attente, je croirai qu'il me faut gémir sur les ruines de Carthage, et tout en continuant de prêcher pour la liberté, je désespérerai de la voir affermie dans mon pays malheureux. Laissez-moi de côté l'histoire naturelle et toutes les sciences, autres que celle de devenir homme et de propager l'esprit public.

J'ai ouï dire à Lanthenas que des députés allaient étudier au jardin des Plantes : bon dieu ! Et vous ne leur avez pas fait honte !..... Et ces honnêtes citoyens qui

voient avec douleur la corruption les environner, ne s'élèvent pas avec énergie contre ses progrès!..... n'en relèvent pas toutes les traces!.... n'appellent pas l'opinion publique pour s'opposer à ce torrent! Où donc est le courage, où donc est le devoir?

Osez les y rappeler. Si j'apercevais la plus petite intrigue dirigée contre le bien de la patrie, je me dépêcherais de la dénoncer à l'univers.

Le sage ferme les yeux sur les torts ou les faiblesses de l'homme privé, mais le citoyen ne doit pas faire grâce, même à son père, quand il s'agit du bien public.

On voit bien que ces hommes tranquilles n'avaient pas admiré Brutus avant que la révolution l'eût mis à la mode.

Ranimez-vous, et que nous puissions apprendre à la fois et vos efforts et vos succès.

XXXIII.

Lyon, 7 février 1791.

On dit que vous faites le rodomont, que vous écrivez de belles choses pour nous vanter les Parisiens avec vous, mais que les effets ne suivent pas. Il est vrai que les armemens que vous faites décréter sont bien ridicules, tandis que nos gardes nationales demeurent partout sans organisation, sans exercice et sans armes. Il fait beau compter vingt-cinq millions d'hommes, parmi lesquels il n'y en a pas trois cent mille en état de défense! et cependant les frontières ennemies se hérissent; les grands despotes et les petits souverains, les fugitifs et les mécontens de l'intérieur se liguent pour nous préparer des scènes sanglantes! Lisez l'Adresse imprimée, que vous trouverez ci-jointe, et apprenez que nous n'avons pas le temps de nous vanter, mais qu'on peut voir nos œuvres.

Vous avez beau dire, tant que je verrai vos comités, tyranniques et ignares ou corrompus, proposer de minces décrets, s'amuser à autre chose qu'à la Constitution, ou ne dresser que des épouvantails de moineaux, j'affirmerai que les Parisiens ne sont plus si braves qu'ils ont paru l'être, ou qu'ils ont perdu leur habileté. Tirez-vous de-là, sinon je vous répéterai les mêmes choses en face. Adieu; je vous écrirai demain sur notre logement à arrêter; aujourd'hui, en attendant, nous vous embrassons pour vos propos, et je vous quitte pour faire nos paquets; avant huit jours nous serons près de vous.

FIN DE LA CORRESPONDANCE.

NOTICES HISTORIQUES
SUR LA RÉVOLUTION.

I.

PREMIER MINISTÈRE DE ROLAND.

Comment Roland, philosophe austère, savant laborieux, chérissant la retraite à ce double titre, a-t-il été appelé au ministère par Louis XVI? C'est une question que doivent se faire bien des gens; je me la ferais moi-même à toute autre place que celle où je suis : je vais y répondre par les faits.

Roland exerçait les fonctions d'inspecteur du commerce et des manufactures dans la généralité de Lyon, avec ces connaissances et ces vues administratives qui auraient dû distinguer le corps des inspecteurs, si le gouvernement eût su maintenir l'esprit de leur institution, mais dont Roland donnait presque seul l'exemple. Au-dessus de sa place à tous les égards, passionné pour le travail et sensible à la gloire, il assemblait dans le silence du cabinet les matériaux que son expérience et son activité lui avaient fait recueillir, et il continuait le Dictionnaire des manufactures pour la nouvelle Encyclopédie. Quelques ouvrages de Brissot lui furent adressés de la part de l'auteur, comme un témoignage de l'estime que lui avaient inspirée les principes de justice et de liberté qu'il avait remarqués dans les écrits de Roland. Ce témoignage fut reçu avec la sensibilité naturelle aux auteurs, et celle d'un homme de bien qui se trouve loué par ses pareils; il donna lieu à une correspondance, d'abord fort rare,

puis soutenue par celle d'un de nos amis qui fit à Paris la connaissance de Brissot, et nous entretint de son personnel d'une manière avantageuse, comme offrant en pratique l'application de la théorie philosophique et morale renfermée dans ses écrits; enfin elle s'alimenta par la révolution de 89; car les événemens, chaque jour multipliés, exerçaient vivement l'esprit et l'âme des philosophes préparés pour la liberté; ils donnaient lieu à des communications intéressantes entre ceux qu'avaient enflammés l'amour de leurs semblables et l'espoir de voir arriver pour tous le règne de la justice et de la félicité. Brissot ayant commencé à cette époque une feuille périodique, que l'excellence du raisonnement fera souvent consulter, nous lui faisions passer tout ce dont les circonstances nous présentaient la publicité comme utile: bientôt la connaissance fut perfectionnée, nous devînmes confians et intimes, sans nous être encore vus.

Au milieu des crises inévitables dans ces temps de révolution, où les principes, les préjugés, les passions élèvent des barrières insurmontables entre les personnes qui, jusque-là, avaient paru se convenir, Roland fut porté à la municipalité de Lyon. Son existence, sa famille et ses relations paraissaient devoir l'attacher à l'aristocratie; son caractère, sa réputation le rendaient intéressant pour le parti populaire auquel devaient le consacrer sa philosophie et son austérité. Dès qu'il fut prononcé, il eut des ennemis d'autant plus ardens, que son imperturbable équité dénonça sans ménagement tous les abus qui s'étaient multipliés dans l'administration des finances de la ville. Elle offrait l'abrégé des dilapidations de celles de l'État, et Lyon se trouvait endetté de quarante millions. Il fallait solliciter des secours, car les fabriques avaient souffert dans la première année de la révolution; vingt

mille ouvriers avaient été sans pain pendant l'hiver : il fut résolu de députer extraordinairement auprès de l'Assemblée constituante, pour lui faire part de cette situation; et Roland fut envoyé. Nous arrivâmes à Paris le 20 février 1791. Je n'avais pas revu mon pays depuis cinq ans; j'avais suivi la marche de la révolution, les travaux de l'Assemblée, étudié le caractère et les talens de ses membres les plus considérables, avec un intérêt difficile à imaginer, et qu'on ne peut guère apprécier qu'avec la connaissance de ma trempe et de mon activité. Je courus aux séances; je vis le puissant Mirabeau [1], l'étonnant Cazalès, l'audacieux Maury, les astucieux Lameth, le froid Barnave; je remarquai avec dépit, du côté des noirs, ce genre de supériorité que donnent, dans les assemblées, l'habitude de la représentation, la pureté du langage, les manières distinguées : mais la force de la raison, le courage de la probité, les lumières de la philosophie, le savoir du cabinet et la facilité du barreau devaient assurer le triomphe aux patriotes du côté gauche, s'ils étaient tous purs et pouvaient rester unis.

Brissot nous vint visiter. Je ne connais rien de si plaisant que la première entrevue de personnes qui se sont liées par correspondance sans connaître réciproquement leurs masques : on se regarde avec curiosité pour voir si les traits du visage répondent à la physionomie de l'âme, et si l'extérieur de la personne confirme l'opinion qu'on

[1] Le seul homme dans la révolution dont le génie pût diriger des hommes et en imposer à une assemblée : grand par ses facultés, petit par ses vices, mais toujours supérieur au vulgaire, et immanquablement son maître dès qu'il voulait prendre la peine de le commander. Il mourut bientôt après : je crus que c'était à propos pour sa gloire et pour la liberté, mais les événemens m'ont appris à le regretter davantage. Il fallait le contrepoids d'un homme de cette force pour s'opposer à l'action d'une foule de roquets, et nous préserver de la domination des bandits.

s'est formée d'elle. Les manières simples de Brissot, sa franchise, sa négligence naturelle, me parurent en parfaite harmonie avec l'austérité de ses principes; mais je lui trouvais une sorte de légèreté d'esprit et de caractère qui ne convenait pas également bien à la gravité de la philosophie; elle m'a toujours fait peine, et ses ennemis en ont toujours tiré parti. A mesure que je l'ai connu davantage, je l'ai plus estimé; il est impossible d'unir un plus entier désintéressement à un plus grand zèle pour la chose publique, et de s'adonner au bien avec plus d'oubli de soi-même; mais ses écrits sont plus propres que sa personne à l'opérer, parce qu'ils ont toute l'autorité que donnent à des ouvrages, la raison, la justice et les lumières, tandis que sa personne n'en peut prendre aucune, faute de dignité. C'est le meilleur des humains, bon époux, tendre père, fidèle ami, vertueux citoyen; sa société est aussi douce que son caractère est facile; confiant jusqu'à l'imprudence, gai, naïf, ingénu comme on l'est à quinze ans, il était fait pour vivre avec des sages et pour être la dupe des méchans. Savant publiciste, livré dès sa jeunesse à l'étude des rapports sociaux et des moyens de bonheur pour l'espèce humaine, il juge bien l'homme, et ne connaît pas du tout les hommes. Il sait qu'il existe des vices; mais il ne peut croire vicieux celui qui lui parle avec un bon visage; et quand il a reconnu des gens pour tels, il les traite comme des fous qu'on plaint, sans se défier d'eux. Il ne peut pas haïr : on dirait que son âme, toute sensible qu'elle soit, n'a pas de consistance pour un sentiment aussi vigoureux. Avec beaucoup de connaissances, il a le travail extrêmement facile, et il compose un traité comme un autre copie une chanson : aussi, l'œil exercé discerne-t-il dans ses ouvrages, avec un fonds excellent, la touche hâtive d'un esprit rapide et souvent léger. Son ac-

tivité, sa bonhomie, ne se refusant à rien de ce qu'il croit être utile, lui ont donné l'air de se mêler de tout, et l'ont fait accuser d'intrigue par ceux qui avaient besoin de l'accuser de quelque chose. Le plaisant intrigant que l'homme qui ne pense jamais à lui ni aux siens, qui a autant d'incapacité que de répugnance pour s'occuper de ses intérêts, et qui n'a pas plus de honte de la pauvreté que de crainte de la mort, regardant l'une et l'autre comme le salaire accoutumé des vertus publiques! Je l'ai vu consacrant tout son temps à la révolution, sans autre but que de faire triompher la vérité et de concourir au bien général, rédigeant assidument son journal dont il aurait pu faire aisément un objet de spéculation, se contenter de la modeste rétribution que lui donnait son associé. Sa femme, modeste comme lui, avec un très-bon sens et quelque force d'âme, jugeait plus sévèrement les choses. Elle avait, depuis leur mariage, toujours tourné les yeux vers les États-Unis d'Amérique, comme le lieu dont le séjour convenait à leurs goûts, à leurs mœurs, et dans lequel il était aisé de s'établir avec de très-faibles moyens de fortune. Brissot avait fait un voyage en conséquence, et ils étaient sur le point d'y passer, lorsque la révolution l'enchaîna. Né à Chartres, et camarade de Pétion, qui est de la même ville, Brissot se lia encore plus étroitement avec lui dans l'Assemblée constituante, où ses lumières et son travail aidèrent plusieurs fois son ami. Il nous le fit connaître, ainsi que plusieurs députés, que d'anciennes relations ou la seule conformité des principes et le zèle de la chose publique réunissaient fréquemment pour conférer sur elle. Il fut même arrangé que l'on viendrait chez moi quatre fois la semaine, dans la soirée, parce que j'étais sédentaire, bien logée, et que mon appartement se trouvait placé de manière à

n'être fort éloigné d'aucun de ceux qui composaient ces petits comités.

Cette disposition me convenait parfaitement; elle me tenait au courant des choses auxquelles je prenais un vif intérêt; elle favorisait mon goût pour suivre les événemens politiques et étudier les hommes. Je savais quel rôle convenait à mon sexe, et je ne le quittai jamais. Les conférences se tenaient en ma présence sans que j'y prisse aucune part; placée hors du cercle et près d'une table, je travaillais des mains, ou faisais des lettres, tandis que l'on délibérait : eussai-je à expédier dix missives, ce qui avait lieu quelquefois, je ne perdais pas un mot de ce qui se débitait, et il m'arrivait de me mordre les lèvres pour ne pas dire le mien.

Ce qui me frappa davantage et me fit une peine singulière, c'est cette espèce de parlage et de légèreté au moyen desquels des hommes de bon sens passent trois ou quatre heures sans rien résumer. Prenez les choses en détail, vous avez entendu soutenir d'excellens principes, donner de bonnes idées, ouvrir quelques vues; mais en masse il n'y a point de marche tracée, de résultat fixe, et de point déterminé vers lequel il soit convenu que chacun parviendra de telle manière.

J'aurais quelquefois souffleté d'impatience ces sages que j'apprenais chaque jour à estimer pour l'honnêteté de leur âme, la pureté de leurs intentions; excellens raisonneurs, tous philosophes, savans politiques en discussion; mais n'entendant rien à mener les hommes, et par conséquent à influer dans une assemblée, ils faisaient, ordinairement en pure perte, de la science et de l'esprit.

Cependant j'ai vu projeter quelques bons décrets qui ont passé; bientôt la coalition de la minorité de la noblesse

acheva d'affaiblir le côté gauche, et opéra les maux de la révision ; il n'y avait plus qu'un petit nombre d'hommes inébranlables qui osaient combattre pour les principes; et, sur la fin, il se réduisit presque à Buzot, Pétion et Robespierre. Celui-ci me paraissait alors un honnête homme ; je lui pardonnais, en faveur des principes, son mauvais langage et son ennuyeux débit. J'avais cependant remarqué qu'il était toujours concentré dans ces comités ; il écoutait tous les avis, donnait rarement le sien, ou ne prenait pas la peine de le motiver ; et j'ai ouï dire que le lendemain, le premier à la tribune, il faisait valoir les raisons qu'il avait entendu exposer la veille par ses amis. Cette conduite lui fut quelquefois reprochée avec douceur ; il se tirait d'affaire par des gambades, et on lui passait sa ruse comme celle d'un amour-propre dévorant dont il était vraiment tourmenté. Cependant cela nuisait un peu à la confiance ; car s'il s'agissait de proposer quelque chose et de convenir des faits, ou de se distribuer les rôles en conséquence, on n'était jamais sûr que Robespierre ne viendrait pas, comme par boutade, se jeter à la traverse ou prévenir inconsidérément les tentatives, par l'envie de s'en attribuer l'honneur, et faire ainsi tout manquer. Persuadée alors que Robespierre aimait passionnément la liberté, j'étais disposée à attribuer ses torts à l'excès d'un zèle emporté : cette sorte de réserve, qui semble annoncer ou la crainte de se laisser pénétrer parce qu'on n'est pas bon à connaître, ou la défiance d'un homme qui ne trouve pas en soi-même de quoi ajouter foi à la vertu d'autrui, et qui caractérise Robespierre, me faisait de la peine ; mais je la prenais pour de la timidité. C'est ainsi qu'avec un heureux préjugé en faveur de quelqu'un, on transforme les plus fâcheux indices en signes des meilleures qualités. Jamais le sourire de la confiance ne s'est reposé sur les lèvres

de Robespierre, tandis qu'elles sont presque toujours contractées par le rire amer de l'envie qui veut paraître dédaigner. Son talent, comme orateur, était au-dessous du médiocre ; sa voix triviale, ses mauvaises expressions, sa manière vicieuse de prononcer, rendaient son débit fort ennuyeux. Mais il défendait ses principes avec chaleur et opiniâtreté ; il y avait du courage à continuer de le faire au temps où le nombre des défenseurs du peuple s'était prodigieusement réduit. La cour les haïssait et les faisait calomnier, les patriotes devaient donc les soutenir et les encourager. J'estimais Robespierre sous ce rapport, je le lui témoignais ; et lors même qu'il était peu assidu au petit comité, il venait de temps en temps me demander à dîner. J'avais été frappée de la terreur dont il parut pénétré le jour de la fuite du roi à Varennes ; je le trouvai l'après-midi chez Pétion, où il disait avec inquiétude que la famille royale n'avait pas pris ce parti sans avoir dans Paris une coalition qui ordonnerait la Saint-Barthélemy des patriotes, et qu'il s'attendait à ne pas vivre dans les vingt-quatre heures. Pétion et Brissot disaient, au contraire, que cette fuite du roi était sa perte, et qu'il fallait en profiter ; que les dispositions du peuple étaient excellentes ; qu'il serait mieux éclairé sur la perfidie de la cour par cette démarche, que n'auraient pu faire les plus sages écrits ; qu'il était évident pour chacun, par ce seul fait, que le roi ne voulait pas de la constitution qu'il avait jurée ; que c'était le moment de s'en assurer une plus homogène, et qu'il fallait préparer les esprits à la république. Robespierre, ricanant à son ordinaire et se mordant les ongles, demandait ce que c'était qu'une république ! Le projet du journal intitulé *le Républicain* (dont il n'y a eu que deux numéros) fut alors imaginé. Dumont le Genevois, homme d'esprit, y travaillait ; Du-

châtelet, militaire, y prêtait son nom; et Condorcet, Brissot, etc., se préparaient à y concourir.

L'arrestation de Louis XVI fit grand plaisir à Robespierre; il voyait par-là tous les malheurs prévenus, et cessait de craindre pour lui : les autres s'en affligèrent; ils trouvaient que c'était la rentrée de la peste dans le gouvernement; que les intrigues allaient recommencer, et que l'effervescence du peuple apaisé par le plaisir de voir retenir le coupable, ne servirait plus à seconder les efforts des amis de la liberté. Ils jugeaient bien, et d'autant plus sûrement, que la réconciliation de La Fayette avec les Lameth leur démontrait une coalition nouvelle qui ne pouvait avoir pour base l'intérêt public. Il n'était possible de la contre-balancer que par la force de l'opinion, manifestée d'une manière imposante; les patriotes n'ont jamais eu pour cela que leur plume et leur voix; mais, lorsque quelque mouvement populaire venait les aider, ils l'accueillaient avec plaisir, sans regarder ni s'inquiéter assez comment il était produit. Il y avait, derrière la toile, un intéressé que les aristocrates accusaient trop vivement, pour que les patriotes ne fussent pas tentés de lui pardonner, tant qu'ils n'apercevraient que des choses qu'on pouvait tourner au profit commun; d'ailleurs ils ne pouvaient se persuader que sa personne fût redoutable.

Il est fort difficile de ne point se passionner en révolution; il est même sans exemple d'en faire aucune sans cela : on a de grands obstacles à vaincre; on ne peut y parvenir qu'avec une activité, un dévouement, qui tiennent de l'exaltation, ou qui la produisent. Dès-lors on saisit avidement ce qui peut servir, et l'on perd la faculté de prévoir ce qui pourra nuire. De-là cette confiance et cet empressement à profiter d'un mouvement subit, sans re-

monter à son origine pour bien savoir comment on doit le diriger; de-là cette délicatesse, si je peux ainsi parler, dans la concurrence d'agens qu'on n'estime pas, mais qu'on laisse faire parce qu'ils semblent aller au même but. D'Orléans n'était sûrement pas à craindre isolément; mais son nom, ses alliances, sa richesse et son conseil lui prêtaient de grands moyens : il avait certainement une part secrète à toutes les agitations populaires : les hommes purs le soupçonnaient; mais cela leur paraissait un ferment nécessaire pour soulever une masse inerte : il leur suffisait de n'y pas avoir part, et ils se flattaient de rendre tout utile au public; d'ailleurs, ils croyaient plus au désir qu'avait d'Orléans de se venger d'une cour qui l'avait dédaigné et qu'il était bien aise d'humilier, qu'à des desseins d'élévation pour lui-même.

Les Jacobins proposèrent une pétition à l'Assemblée, pour lui demander le jugement du traître qui avait fui, ou l'inviter à recueillir le vœu du peuple sur le traitement qu'il pouvait mériter, et déclarer, en attendant, qu'il avait perdu la confiance de celui de Paris. Laclos, cet homme plein d'esprit, que la nature avait fait pour de grandes combinaisons, et dont les vices ont consacré toutes les facultés à l'intrigue; Laclos, dévoué à d'Orléans et puissant dans son conseil, fit cette proposition aux Jacobins, qui l'accueillirent, et près de qui elle fut appuyée par un détachement de quelques centaines de motionnaires et de coureuses, tombés du Palais-Royal dans le lieu de leur séance, à dix heures du soir. Je les y vis arriver. La société délibéra avec cette foule qui donna aussi son suffrage; elle arrêta les bases de la pétition, et nomma, pour la rédiger, des commissaires, au nombre desquels était Laclos et Brissot. Ils travaillèrent dans la nuit même, car il avait été arrêté qu'une députation de

la société porterait, dès le lendemain, cette pétition au Champ-de-Mars, pour être communiquée à ceux qui désireraient en prendre connaissance et voudraient y apposer leur signature.

Laclos prétexte un mal de tête, résultant du défaut de sommeil, qui ne lui permettait pas de tenir la plume; il pria Brissot de la prendre, et, en raisonnant avec lui de la rédaction, il proposait, comme dernier article, je ne sais plus quelle clause qui rappelait la royauté et ménageait une porte à d'Orléans : Brissot, étonné, la repoussa vivement, et l'autre, fort habile, l'abandonna avec l'air de n'en avoir pas pesé toute la conséquence : il sentait bien qu'il pourrait toujours l'y faire glisser, et véritablement elle s'est trouvée dans l'imprimé qu'on a répandu comme projet arrêté par les Jacobins. Mais lorsque la société, assemblée le lendemain matin pour examiner la rédaction et faire l'envoi de la pétition, apprit que l'Assemblée nationale avait fixé le sort du roi, elle expédia ses commissaires au Champ-de-Mars, pour annoncer au peuple que, le décret étant porté sur l'affaire du roi, il n'y avait plus lieu à la pétition proposée.

J'étais au Champ de la Fédération où la curiosité m'avait conduite; il n'y avait pas plus de deux ou trois cents personnes éparses aux environs de l'autel de la patrie, sur lequel des députés des Cordeliers, des sociétés fraternelles, portant des piques avec des écriteaux déclamatoires, haranguaient les assistans et alimentaient l'indignation contre Louis XVI. On annonça que, les Jacobins retirant leur pétition, il fallait que les citoyens zélés en fissent une autre, et se rassemblassent le lendemain à cet effet. Ce fut alors que les partisans de la cour, sentant la nécessité d'en imposer par la terreur, combinèrent les moyens de frapper un grand coup : les menées

furent préparées en conséquence; la proclamation inopinée et la brusque éxécution de la loi martiale opérèrent ce qu'on a justement appelé le *massacre du Champ-de-Mars*. Le peuple effrayé n'osa plus remuer; partie de la garde nationale, séduite ou trompée, secondant La Fayette par dévouement à la cour, ou par une aveugle confiance dans son prétendu patriotisme, servait elle-même de rempart contre ses concitoyens; le drapeau de la mort fut appendu à l'hôtel commun, et toute la révision s'y fit sous son influence.

L'érection des Feuillans avait été arrangée presque en même temps pour affaiblir les Jacobins; et certes, toute la marche de la coalition à cette époque prouva combien la cour et ses partisans étaient supérieurs à leurs adversaires en combinaisons d'intrigues.

Je ne connais pas d'effroi comparable à celui de Robespierre dans ces circonstances; on parlait effectivement de lui faire son procès, probablement pour l'intimider: on disait qu'il s'ourdissait une trame aux Feuillans contre lui et les commissaires à la rédaction de la pétition des Jacobins. Nous nous inquiétâmes véritablement sur son compte, Roland et moi: nous nous fîmes conduire chez lui au fond du Marais, à onze heures du soir, pour lui offrir un asile; mais il avait déjà quitté son domicile: nous nous rendîmes chez Buzot pour lui dire que, sans abandonner les Jacobins, il ferait peut-être bien d'entrer aux Feuillans pour juger de ce qui s'y passait, et s'y trouver prêt à défendre ceux qu'on voulait persécuter. Buzot hésite quelque temps: « Je ferais tout, dit-il, pour sauver ce malheureux jeune homme (en parlant de Robespierre), quoique je sois loin de partager l'opinion de certaines personnes sur son compte; il songe trop à lui pour tant aimer la liberté; mais il la sert, et cela me suffit. Néan-

moins le public doit passer avant lui ; je serais inconséquent à mes principes, et j'en donnerais une fausse idée, si je me rendais aux Feuillans ; j'ai de la répugnance à un rôle qui me donnerait deux visages. Grégoire y est allé, il nous instruira de ce qui s'y passe ; et enfin, on ne peut rien contre Robespierre sans faire agir l'Assemblée ; là, je serai toujours pour le défendre. Quant à moi, qui ne vais guère aux Jacobins, parce que l'espèce m'afflige et me paraît plus hideuse dans ces bruyantes assemblées ; je vais m'y rendre assidument tant que durera la persécution qui s'élève contre une société que je crois utile à la liberté. » Buzot se peignait dans ces paroles, et il agit comme il parle, avec rectitude et vérité ; c'est le caractère de la probité même revêtue des formes douces de la sensibilité. Je l'avais distingué, dans ce petit comité, par le grand sens de ses avis et cette manière bien prononcée qui appartient à l'homme juste. Il ne logeait pas fort loin de nous ; il avait une femme qui ne paraissait point à son niveau, mais qui était honnête, et nous nous vîmes fréquemment. Lorsque les succès de la mission de Roland, relatives aux dettes de la commune de Lyon, nous permirent de retourner en Beaujolais, nous restâmes en correspondance avec Buzot et Robespierre ; elle fut plus suivie avec le premier ; il régnait entre nous plus d'analogie, une plus grande base à l'amitié, et un fonds autrement riche pour l'entretenir. Elle est devenue intime, inaltérable ; je dirai ailleurs comment cette liaison s'est resserrée.

La mission de Roland le retint sept mois à Paris ; nous quittâmes cette cité à la mi-septembre, après que Roland eut obtenu pour Lyon tout ce que cette ville pouvait désirer, et nous passâmes l'automne à la campagne, occupés des vendanges.

L'un des derniers actes de l'Assemblée constituante fut la suppression des inspecteurs. Nous examinâmes si nous prendrions le parti de rester à la campagne, ou s'il ne serait pas mieux d'aller passer l'hiver à Paris, pour y faire valoir les droits de Roland à une retraite, après quarante années d'emploi, et suivre en même temps son travail encyclopédique, toujours plus facile à rédiger au sein des lumières, parmi les savans et les artistes, qu'au fond d'un désert.

Nous revînmes à Paris dans le courant de décembre. Les constituans étaient retournés chez eux; Pétion avait passé à la Mairie, et les sollicitudes de cette place l'occupaient tout entier; il n'y avait plus de point de ralliement, et nous vîmes beaucoup moins Brissot lui-même. Toute notre attention se concentrait dans l'intérieur; l'activité de Roland lui faisait projeter un journal des arts utiles, et nous cherchions, dans les douceurs de l'étude, une distraction aux affaires publiques dont l'état nous paraissait affligeant. Cependant plusieurs députés de l'Assemblée législative se rassémblaient quelquefois chez l'un d'eux, place Vendôme; et Roland, dont on estimait le patriotisme et les lumières, fut invité à s'y rendre; l'éloignement l'en dégoûtait; il y alla très-peu. L'un de nos amis, qui s'y trouvait fréquemment, nous apprit, vers la mi-mars, que la cour intimidée cherchait, dans son embarras, à faire quelque chose qui lui rendît de la popularité; qu'elle ne s'éloignerait pas de prendre des ministres jacobins, et que les patriotes s'occupaient à faire tomber son choix sur des hommes graves et capables; ce qui importait d'autant plus, que cela même pourrait être un piége de la part de la cour, qui ne serait pas fâchée qu'on lui poussât de mauvaises têtes dont elle eût droit de se plaindre ou de se moquer. Il ajouta que quelques personnes avaient songé

à Roland, dont l'existence dans le monde savant, les connaissances administratives et le caractère connu de justice et de fermeté offraient de la consistance. Cette idée me parut creuse et ne fit guère d'impression sur mon esprit.

Le 21 du même mois, Brissot vint me trouver un soir, me répéta les mêmes choses d'une manière plus positive, demandant si Roland consentirait à se charger de ce fardeau; je lui répliquai que m'en étant entretenue avec lui par conversation, lors de la première ouverture qui en avait été faite, il m'avait paru qu'en appréciant les difficultés, même les dangers, son zèle et son activité ne répugnaient point à cet aliment; que cependant il fallait y regarder de plus près. Le courage de Roland ne s'effraya pas; le sentiment de ses forces lui inspirait la confiance d'être utile à la liberté, à son pays; et cette réponse fut rendue à Brissot le lendemain.

Le vendredi 23, à onze heures du soir, je le vis entrer chez moi avec Dumouriez, qui, sortant du conseil, venait apprendre à Roland sa nomination au ministère de l'intérieur, et le saluer son collègue. Dumouriez, ministre depuis peu de temps, parla des sincères dispositions du roi à soutenir la constitution, et de l'espérance de voir la machine bien en jeu, dès que le conseil n'aurait qu'un même esprit; il témoigna à Roland sa satisfaction particulière de voir appeler au gouvernement un patriote vertueux et éclairé tel que lui. Brissot observa que le département de l'intérieur était le plus délicat et le plus chargé dans les circonstances, et que c'était un repos d'esprit pour les amis de la liberté, que de le voir confié à des mains fermes et pures. Ils restèrent un quart-d'heure; on donna le rendez-vous pour prêter serment le lendemain. « Voilà un homme, dis-je à mon mari après leur départ, en parlant de Dumouriez que je venais de voir pour la pre-

mière fois, qui a l'esprit délié, le regard faux, et dont peut-être il faudra plus se défier que personne au monde ; il a exprimé une grande satisfaction du choix patriotique dont il était chargé de faire l'annonce ; mais je ne serais pas étonnée qu'il te fît renvoyer un jour. » Effectivement, ce seul aperçu de Dumouriez me faisait trouver une si grande dissonance avec Roland, qu'il ne me semblait pas qu'ils pussent long-temps aller ensemble. Je voyais, d'un côté, la droiture et la franchise en personne, la sévère équité sans aucun des moyens des courtisans, ni des ménagemens de l'homme du monde ; de l'autre, je croyais reconnaître un roué très-spirituel, un hardi chevalier qui devait se moquer de tout, hormis de ses intérêts et de sa gloire. Il n'était pas difficile de conclure que de tels élémens devaient se repousser.

Roland, ministre, eut bientôt, avec son incroyable activité, sa facilité pour le travail et son grand esprit d'ordre, classé dans sa tête toutes les parties de son département. Mais les principes et les habitudes des chefs de bureaux rendaient le travail infiniment pénible ; il fallait être sur ses gardes et dans une extrême contention pour qu'il n'échappât rien de contradictoire ; il fallait lutter perpétuellement avec ses agens. Il sentait bien la nécessité de les changer ; mais il était trop sage pour le faire avant de s'être familiarisé avec les choses, et assuré des personnes qu'il pourrait substituer. Quant au conseil, ses séances ressemblaient davantage à des causeries de compagnie qu'à des délibérations d'hommes d'État. Chaque ministre y portait les ordonnances et proclamations à la signature, et celui de la justice présentait les décrets à la sanction. Le roi lisait la gazette, faisait à chacun des questions sur ce qui lui était personnel, témoignait ainsi avec assez d'adresse ce genre d'intérêt dont les grands sa-

vaient se faire un mérite; raisonnait en bon homme sur les affaires en général, et protestait à tous propos, avec l'accent de la franchise, de son désir de faire marcher la constitution. J'ai vu Roland et Clavière presque enchantés, durant trois semaines, des dispositions du roi, le croire sur sa parole, et se réjouir en braves gens de la tournure que devaient prendre les choses. « Bon dieu ! leur disais-je, lorsque je vous vois partir pour le conseil dans cette disposition confiante, il me semble toujours que vous êtes prêts à faire une sottise. » Je n'ai jamais pu croire à la vocation constitutionnelle d'un roi né sous le despotisme, élevé pour lui et habitué à l'exercer; il aurait fallu que Louis XVI fût un homme fort au-dessus du vulgaire par son esprit, pour vouloir sincèrement la constitution qui restreignait son pouvoir; et s'il avait été cet homme, il n'aurait pas laissé survenir les événemens qui ont amené la constitution.

La première fois que Roland parut à la cour, la simplicité de son costume, son chapeau rond et les rubans qui nouaient ses souliers, firent l'étonnement et le scandale de tous les valets, de ces êtres qui, n'ayant d'existence que par l'étiquette, croyaient le salut de l'empire attaché à sa conservation. Le maître des cérémonies s'approcha de Dumouriez d'un air inquiet, le sourcil froncé, la voix basse et contrainte, montrant Roland du coin de l'œil. « Eh! Monsieur, point de boucles à ses souliers! — Ah! Monsieur, tout est perdu! » répliqua Dumouriez avec un sang-froid à faire éclater de rire.

C'est ici le moment de dire ce qu'on pensait alors du roi et de la cour. Louis XVI n'était pas précisément tel qu'on s'était attaché à le peindre pour l'avilir : ce n'était ni l'imbécile abruti qu'on exposait au mépris du peuple, ni l'honnête homme bon et sensible que préconisaient ses

amis. La nature en avait fait un être commun, qui aurait été bien placé dans un état obscur, que dépravа l'éducation du trône, et que perdit sa médiocrité dans un temps difficile, où son salut ne pouvait être opéré qu'à l'aide du génie ou de la vertu. Un esprit ordinaire, élevé près du trône, enseigné dès l'enfance à dissimuler, acquiert beaucoup d'avantages pour traiter avec les hommes; l'art de montrer à chacun ce qu'il convient seulement de lui laisser voir n'est pour lui qu'une habitude dont l'exercice lui donne l'apparence de l'habileté : il faudrait être né idiot, pour paraître un sot en pareille situation. Louis XVI avait d'ailleurs une grande mémoire et beaucoup d'activité; il ne demeurait jamais sans rien faire, et lisait souvent. Il avait très-présens à l'esprit les divers traités faits par la France avec les puissances voisines; il savait bien son histoire, et il était le meilleur géographe de son royaume. La connaissance des noms, leur juste application aux visages des personnes de sa cour à qui ils appartenaient, celles des anecdotes qui leur étaient particulières avaient été étendues par lui à tous les individus qui s'étaient montrés de quelque manière dans la révolution; on ne pouvait lui présenter un sujet, pour quoi que ce fût, qu'il n'eût un avis sur son compte fondé sur quelques faits. Mais Louis XVI, sans élévation dans l'âme, sans hardiesse dans l'esprit, sans force dans le caractère, avait encore eu ses vues resserrées, ses sentimens faussés, si je puis ainsi dire, par les préjugés religieux et par les principes jésuitiques. Les grandes idées religieuses, la croyance d'un Dieu, l'espoir de l'immortalité, s'accordent fort bien avec la philosophie, et lui prêtent une plus grande base, en même temps qu'elles lui forment le plus beau couronnement : malheur aux législateurs qui méprisent ces puissans moyens d'inspirer les vertus poli-

tiques et de conserver les mœurs du peuple ! Si c'était des illusions à faire naître, il faudrait les créer et les entretenir pour la consolation du genre humain. Mais la religion de nos prêtres n'offrait que des objets de craintes puériles et de misérables pratiques, pour suppléer aux bonnes actions ; elle consacrait, d'ailleurs, toutes les maximes du despotisme dont s'appuie l'autorité de l'Église. Louis XVI avait peur de l'enfer et de l'excommunication ; il était impossible de n'être point avec cela un pauvre roi. S'il était né deux siècles plus tôt, et qu'il eût eu une femme raisonnable, il n'aurait pas fait plus de bruit dans le monde que tant d'autres princes de sa race qui ont passé sur la scène, sans y faire beaucoup de bien ni de mal. Parvenu au trône au milieu des débordemens de la cour de Louis XV et du désordre des finances, environné de gens corrompus, entraîné par une étourdie joignant à l'insolence autrichienne la présomption de la jeunesse et de la grandeur, l'ivresse des sens et l'insouciance de la légèreté, séduite elle-même par tous les vices d'une cour asiatique, auxquels l'avait trop bien préparée l'exemple de sa mère ; Louis XVI, trop faible pour tenir les rênes d'un gouvernement qui se précipitait vers sa ruine et tombait en dissolution, hâta leur ruine commune par des fautes sans nombre. Necker, qui faisait toujours du pathos en politique comme dans son style, homme médiocre dont on eut bonne opinion, parce qu'il en avait une très-grande de lui-même, et qui l'annonçait hautement, mais sans prévoyance des événemens ; espèce de financier renforcé, qui ne savait calculer que le contenu de la bourse, et parlait à tout propos de son caractère comme les femmes galantes parlent de leur chasteté ; Necker était un mauvais pilote dans la tourmente qui se préparait. La France était comme épuisée d'*hommes* ;

c'est une chose vraiment surprenante que leur disette dans cette révolution; il n'y a guère eu que des pygmées. Ce n'est pas qu'il manquât d'esprit, de lumières, de savoir, d'agrémens, de philosophie ; jamais ces ingrédiens n'avaient été si communs, c'était le nouvel éclat d'un flambeau près de s'éteindre : mais cette *force d'âme* que J.-J. Rousseau a si bien définie le premier attribut du héros, soutenue de la justesse d'esprit qui apprécie chaque chose, de cette *étendue de vues* qui pénètrent dans l'avenir, dont la réunion constitue le *caractère* et compose l'homme supérieur, on la cherche partout, on ne la trouve presque nulle part.

Louis XVI, toujours flottant entre la crainte d'irriter ses sujets, la volonté de les contenir, et dans l'incapacité de les gouverner, convoqua les états-généraux, au lieu de réformer les dépenses et de régler sa cour : après avoir développé lui-même le germe, et offert le moyen des innovations, il prétendit les étouffer par l'affectation d'une puissance à laquelle il avait fourni un corps à opposer, et il ne fit qu'instruire à la résistance. Il ne lui restait plus qu'à sacrifier de bonne grâce une portion de son autorité, pour se conserver, dans l'autre, la faculté de la reprendre tout entière; faute de savoir le faire, il ne se prêta qu'à de misérables *intrigailleries*, seul genre familier aux personnes qu'il sut choisir ou que sa femme protégeait : il avait cependant ménagé, dans la constitution, des moyens suffisans de pouvoir et de bonheur, s'il eût eu la sagesse de s'y borner; de façon qu'au défaut de l'esprit qui l'avait mis hors d'état d'empêcher son établissement, la bonne foi pouvait le sauver, s'il eût voulu sincèrement la faire exécuter après son acceptation. Mais toujours proclamant, d'une part, le maintien de ce qu'il faisait saper de l'autre, sa marche oblique et sa conduite fausse

excitèrent d'abord la défiance, et finirent par allumer l'indignation.

Les conseils se tenaient d'une manière qui pouvait passer pour décente, en comparaison de ce qu'ils sont devenus depuis; mais puérilement, eu égard aux grands intérêts dont on devait s'y occuper. Chacun des ministres qui avait à faire signer des *bons*, ou autres choses semblables, toutes déterminées par la loi, particulières à son département, et sur lesquelles il n'y avait point de délibérations à prendre, se rendait chez le roi, au jour fixé, avant l'heure du conseil, pour ce petit travail particulier. Tous se rendaient ensuite dans la salle du conseil; là, on sortait du porte-feuille les proclamations sur l'objet desquelles il fallait discuter; le ministre de la justice présentait les décrets à la sanction, et enfin la délibération s'établissait, ou devait s'établir sur la marche du gouvernement, l'ordre intérieur, les relations avec les puissances, la paix ou la guerre, etc. Quant aux proclamations de circonstance, il ne s'agissait que d'examiner le décret et l'occasion de l'appliquer : c'était toujours rapide; le roi laissait traiter ses ministres, lisait la gazette pendant ce temps-là, les journaux anglais, dans leur langue, ou faisait quelques lettres. La sanction des décrets obtenait son attention; il ne la donnait pas aisément, sans réfuser jamais; n'acceptait point à une première présentation, et remettait au conseil suivant; alors il venait avec son opinion faite, mais avait l'air de la laisser former par la discussion. Quant aux grands objets de politique, il en éludait souvent l'examen en détournant la conversation sur des sujets variés ou particuliers à chacun. A l'occasion de la guerre, il parlait de voyages; à propos d'intérêt diplomatique, il citait les mœurs, ou faisait des questions sur des localités du pays dont il s'agissait; si l'on examinait l'état de l'in-

térieur, il appuyait sur quelques détails d'agriculture ou d'industrie; il questionnait Roland sur ses ouvrages, Dumouriez sur des anecdotes, et ainsi du reste : le conseil n'était plus qu'un café où l'on s'amusait à des bavardises; il n'y avait point de registre de ses délibérations, ni de secrétaire pour les tenir; on sortait de-là au bout de trois ou quatre heures de séance, sans avoir rien fait que quelques signatures; et c'était ainsi trois fois par semaine. « Mais c'est pitoyable! m'écriais-je impatientée, lorsqu'au retour je demandais à Roland ce qui s'était passé. Vous êtes tous d'assez bonne humeur parce que vous n'éprouvez point de tracasseries, que vous recevez même des honnêtetés; vous avez l'air de faire chacun dans votre département à peu près ce que vous voulez; j'ai peur que vous ne soyez joués. — Mais cependant les affaires vont. — Oui, et le temps se perd; car dans le torrent de celles qui vous entraînent, j'aimerais mieux que vous employassiez trois heures à méditer solitairement sur les grandes combinaisons, que de les dépenser en causeries inutiles. »

Il y avait conseil quatre fois la semaine; les ministres convinrent de manger ensemble, chez l'un d'eux, le jour de ses séances; je les recevais tous les vendredis. De Grave était alors à la guerre; c'était un petit homme à tous égards : la nature l'avait fait doux et timide; ses préjugés lui commandaient la fierté, son cœur lui inspirait d'être aimable; et dans l'embarras de tout concilier, il n'était véritablement rien. Il me semble le voir marcher en courtisan, sur les talons, la tête haute sur son faible corps, montrant le blanc de ses yeux bleus, qu'il ne pouvait tenir ouverts après le repas, qu'à l'aide de deux ou trois tasses de café; parlant peu, comme par réserve, mais parce qu'il manquait d'idées; définitivement, perdant

si bien la tête au milieu des affaires de son département, qu'il demanda à se retirer. Lacoste, vrai commis de bureau de l'ancien régime, dont il avait l'encolure insignifiante et gauche, l'air froid et le ton dogmatique, ne manquait point de ces moyens que donne la triture des affaires; mais son extérieur concentré cachait une violence de caractère, dont les emportemens, dans la contradiction, allaient jusqu'au ridicule : il n'avait, d'ailleurs, ni l'étendue de vues, ni l'activité nécessaires à un administrateur. Duranthon qu'on avait fait venir de Bordeaux pour la justice, était honnête, dit-on, mais très-paresseux; il avait l'air vain, et ne m'a jamais paru qu'une vieille femme par son caractère peureux et son important radotage. Clavière, précédé au ministère par une réputation d'habileté dans la finance, a, je crois, dans ce genre, des connaissances dont je ne suis pas juge. Actif et travailleur, irascible par tempérament, opiniâtre, comme le sont ordinairement les hommes qui vivent dans la solitude du cabinet, pointilleux et difficile dans la discussion, il devait se heurter avec Roland, sec et tranchant dans la dispute, et non moins attaché à ses opinions : ces deux hommes sont faits pour s'estimer, sans s'aimer jamais, et ils n'ont pas manqué leur destination. Dumouriez avait plus qu'eux tout ce qu'on appelle de l'esprit, et moins qu'aucun de *moralité*. Diligent et brave, bon général, habile courtisan, écrivant bien, s'énonçant avec facilité, capable de grandes entreprises, il ne lui a manqué que plus de caractère pour son esprit, ou une tête plus froide pour suivre le plan qu'il avait conçu. Plaisant avec ses amis, et prêt à les tromper tous; galant auprès des femmes, mais nullement propre à réussir auprès de celles qu'un commerce tendre pourrait séduire, il était fait pour les intrigues ministérielles d'une cour corrompue. Ses

qualités brillantes et l'intérêt de sa gloire ont persuadé qu'il pouvait être utilement employé dans les armées de la république, et peut-être eût-il marché droit, si la Convention eût été sage; car il est trop habile pour ne pas agir comme un homme de bien, lorsque sa réputation et son intérêt l'y engagent.

De Grave était remplacé par Servan; honnête homme dans toute l'étendue du terme; d'une trempe ardente, de mœurs pures, avec toute l'austérité d'un philosophe, et la bonté d'une âme sensible; patriote éclairé, militaire courageux, ministre vigilant, il ne lui aurait fallu que plus de froideur dans l'esprit et plus de force dans le caractère.

Les troubles religieux, les dispositions des ennemis ayant nécessité des décrets décisifs, le refus de leur sanction acheva de dévoiler Louis XVI, dont la bonne foi était déjà devenue bien suspecte à ceux de ses ministres qui avaient été portés à la supposer réelle. D'abord le refus ne fut pas formel : le roi voulait réfléchir; il remit la sanction au conseil suivant, et trouvait toujours des raisons pour la remettre encore. Ces lenteurs donnèrent lieu aux ministres de se prononcer avec vigueur. Roland et Servan, particulièrement, insistèrent sans relâche, et dirent les vérités les plus frappantes avec une grande énergie, parce que chacun d'eux sentait l'importance et la nécessité de la loi pour le département dont il était chargé. L'intérêt général était évident pour tous, et les six ministres n'avaient qu'un avis à cet égard. Mais, sur ces entrefaites, Dumouriez, dont le roi fêtait les gaillardises et que ses mœurs rendaient moins étranger à la cour, fut appelé plusieurs fois chez la reine. Il avait à venger un petit déplaisir et à se débarrasser de ses collègues dont l'austérité ne convenait guerre à son al-

lure : il entra dans les arrangemens dont on ne tarda pas à voir l'effet.

Nous avions déjà gémi, Roland et moi, de la faiblesse de ses collègues. Les lenteurs du roi nous avaient fait imaginer qu'il serait d'un grand effet de lui adresser collectivement une lettre, qui exposât toutes les raisons déjà énoncées au conseil, mais dont l'expression écrite, signée de tous les ministres, avec la demande de leur démission, si Sa Majesté ne croyait pas devoir agréer leurs représentations, forcerait la main au roi, ou le mettrait à découvert aux yeux de la France. J'avais esquissé la lettre (*a*), après en avoir arrêté les bases avec Roland qui

(*a*) Voici cette lettre :

AU ROI.

Paris, le 19 mai 1792, l'an IV de la liberté.

« Sire,

» La première chose que vous doivent des ministres honorés de votre confiance, c'est la vérité. C'est elle qu'il importe le plus à Votre Majesté de connaître ; c'est elle qui parvient toujours plus difficilement auprès du trône, parce que beaucoup de passions ont intérêt de l'en écarter. L'obligation de vous la dire est chère à des hommes qui se glorifient d'avoir une patrie, et qui reconnaissent, dans votre personne, le roi constitutionnel d'un peuple libre. Nous devons ce témoignage à Votre Majesté, et nous le lui rendons avec effusion de cœur; tout dans son langage, soit au conseil, soit à chacun de nous en particulier, respire l'amour de la constitution, la volonté de la défendre. C'est cette expression, toujours répétée, qui nous a donné l'espoir de répondre à la confiance de Votre Majesté. Hommes du peuple et citoyens avant tout, nous ne pouvions être et demeurer ministres que du chef suprême du pouvoir exécutif des lois pour lesquelles nous devons vivre et mourir. Mais, Sire, ce langage digne de votre sagesse, et qui vous concilie notre amour avec nos respects, n'est point entendu de la foule immense des citoyens qui ne voient que les faits, ou n'approchent que vos entours. S'il est quelques faits dont les mécontens puissent se prévaloir, si l'on tient dans votre maison des propos répréhensibles, le peuple, qui ne voit que les faits, qui ne connaît que ces propos, s'inquiète, s'agite, et sa confiance s'altère. Il remarque avec peine que Votre Majesté se sert d'un aumonier qui n'a pas prêté le serment civique; que les insermentés s'en prévalent; qu'ils citent cette conduite pour leur justification et pour encourager leurs partisans. Le peuple ne sait que répondre à leurs argumens ; car, ayant vu Votre Majesté se rendre à sa paroisse, dans le

la proposa à ses collègues ; tous approuvaient l'idée, mais sur l'exécution la plupart différaient : Clavière ne voulait

temps pascal, il ne peut supposer que votre conscience se trouve intéressée à ne pas communiquer avec les prêtres assermentés ; il en conclut que les insermentés ont raison, quand ils disent que Votre Majesté choisit un d'entre eux, par prédilection pour leurs principes et leurs résistances.

» Votre Majesté nous répète tous les jours qu'elle veut qu'on exécute la constitution, et les raisons qu'elle énonce, et les sentimens qu'elle exprime nous attestent également cette volonté sincère ; mais le peuple est imbu qu'il se débite souvent autour d'elle des propositions très-inconstitutionnelles ; que ces propositions s'insinuent au prince royal, sur le ton de l'intérêt et de la plainte ; que des femmes égarées, dont les principes sont assez connus, et dont les parens sont émigrés, lui représentent l'Assemblée nationale et les patriotes comme ennemis de sa famille ; il croit voir ainsi semer l'erreur, la crainte et les haines injustes dans cette jeune âme, qui ne devrait s'ouvrir qu'aux grands principes de la justice éternelle. Il envisage l'héritier du trône, préparé, par son éducation, à une opposition formelle avec la majorité de la nation, qui pourrait être son appui, mais qui ne saurait jamais l'être que d'un prince nourri dans l'amour de la constitution. De-là les idées de conseils privés et secrets, de machinations perfides. D'une autre part, il considère la garde de Votre Majesté ; il prétend qu'elle se compose de sujets qui manifestent leur haine pour la constitution ; que ceux d'entre eux qui témoignent les sentimens de bons citoyens sont exposés aux insultes de leurs camarades, aux vexations de leurs officiers, et bientôt obligés de déserter un corps qu'on veut former d'ennemis de la chose publique. Il cite, en preuve récente, le repas de ces gardes où l'on but à la santé du général Beaulieu (général autrichien), en réjouissance de ses avantages sur les Français. Dès-lors, on voit, dans nos échecs, une telle correspondance avec les vœux de ceux qui environnent Votre Majesté, qu'il passe rapidement au soupçon que ces échecs furent préparés.

» Quant à nous, Sire, témoins et pénétrés des intentions, des désirs de Votre Majesté pour le bonheur de la France, nous ne pouvons nous dissimuler que des hommes pervers cherchent à la tromper par des récits faux ou exagérés, propres à la contrister et à détruire sa confiance dans une nation qu'on lui représente sous des couleurs hideuses. Plusieurs fois déjà nous avons été dans le cas de démentir ces récits infidèles, évidemment fabriqués pour troubler votre tranquillité, pour aigrir votre cœur sensible.

» Ainsi, d'un côté, la conduite de vos propres serviteurs, les discours qui se tiennent dans votre maison répandent la défiance et l'alarme, tandis que de l'autre on vous inspire les mêmes dispositions par d'adroits mensonges. Ainsi pourraient s'aliéner réciproquement une nation fière et généreuse, un roi juste et bon, qui devraient se chérir, et dont les intentions, les vœux, parfaitement d'accord, tendent également au bonheur de tous.

» En vain nous répétons à des hommes effrayés les expressions de dévouement

point de telle phrase ; Duranthon voulait temporiser ; Lacoste n'était pas pressé de mettre sa signature : comme

de Votre Majesté à la constitution. Ces expressions, s'écrie-t-on, ce langage, ne se trouvent-ils point dans la lettre qu'écrivit, au nom du roi, le ministre Montmorin, au mois d'avril 1791? Qu'est-il arrivé depuis? que doit-on attendre des mêmes expressions? C'est par les faits seuls qu'il est permis de juger; et tant que les entours du roi respireront la haine de la révolution, tant que sa volonté prononcée n'aura pas fait pâlir et s'éloigner de lui tout ennemi de la constitution, nous le croyons trompé, et nous doutons de sa volonté même.

» Cependant les rebelles s'agitent au dehors; les mécontens se rallient dans l'intérieur; au défaut de raisons, ils s'appuient de prétextes, et tout ce que nous venons de retracer ne leur en fournit que trop. Que doivent faire, dans cet état de choses, les hommes honorés de votre confiance? Vous représenter, avec autant de simplicité que de courage, l'inquiétude du peuple et les motifs de sa défiance, comme nous lui répèterons en toute circonstance les témoignages touchans que nous donne Votre Majesté de son amour pour la loi. Empressés de remplir cette double tâche, nous ne connaissons ni les calculs, ni la faiblesse qui empêchent de jamais rien répéter qui ne soit agréable. C'est pour vouloir toujours flatter les rois par de rians tableaux, qu'on leur a souvent aliéné les peuples. Entièrement à nos devoirs, nous dirons la *vérité* à Votre Majesté, en lui transmettant les inquiétudes, les réclamations du peuple, en lui retraçant le véritable état des choses.

» La France est parvenue à l'époque de sa révolution, qui doit en assurer le triomphe par de prompts succès, ou le préparer par de longs malheurs. Ce triomphe est immanquable; mais, ou la génération présente en sera le témoin, ou elle l'achètera, pour la suivante, d'une partie de son sang. Dans le premier cas, Votre Majesté partagera la jouissance de la victoire et de la paix; dans le second, elle n'évitera point les malheurs communs; eh! qui sait les victimes qu'ils pourraient faire! Le retour de l'ancien ordre de choses est impossible; dès qu'une fois les idées de justice, de liberté, d'égalité sont répandues dans la masse active du peuple, elles y germent et se développent toujours de plus en plus. En vain l'habitude des priviléges, des distinctions feraient tout tenter à certaine classe, pour les étouffer; ces inutiles efforts les font discuter avec plus de chaleur; le sentiment du *fait* s'unit à l'opinion du *droit*; il en résulte la passion la plus ardente, la plus fière et la plus puissante, celle de l'indépendance que rien ne saurait aliéner, et qui ne peut être réglée que par la *loi*. Le rétablissement de la noblesse, sous quelque forme qu'on l'envisage, n'est pas plus possible que celui des *états*.

» La volonté générale s'est prononcée contre elle; la *constitution* est faite, la nation s'ensevelirait sous ses ruines, s'il était quelque puissance capable de renverser cette constitution qu'elle veut maintenir.

» Vous-même, Sire, en acceptant cette constitution, vous avez lié votre sort au sien, d'une telle manière, que votre bonheur ne peut plus résulter que de sa parfaite observation : l'attaquer, c'est ébranler votre trône; offenser votre personne;

les mesures de ce genre doivent être l'effet d'un prompt aperçu et d'un sentiment vif, le peu de succès de la pre-

c'est supposer que vous avez pu jurer contre votre conscience, ou vouloir vous arracher à vos propres sermens, pour vous livrer (contre le vœu de l'empire) au soutien d'un parti qui n'est propre qu'à le troubler, et dont les desseins ambitieux ne sauraient avoir d'exécution que par les ravages et la mort.

» Nous dirons également la *vérité* à nos concitoyens, en protestant de la sagesse des discours de Votre Majesté, de sa manifestation soutenue des sentimens les plus purs et les plus constitutionnels. Nous la dirons à nous-mêmes en nous répétant qu'il importe peu à l'homme de bien d'occuper tel ou tel poste, pourvu qu'il y soit fidèle à son devoir et qu'il le remplisse jusqu'à la mort.

» Le ministre de l'Intérieur,

» *Signé* ROLAND. »

Nous croyons utile de faire connaître la pièce suivante, qui parut sans signature, en 1792, dans un recueil intitulé : Lettres et pièces intéressantes pour servir à l'histoire du ministère de Roland, Servan et Clavière. On sait aujourd'hui qu'elle fut écrite par le ministre de la justice, Duranthon.

A M. Roland, par un de ses collègues

26 mai 1792, l'an IV de la liberté.

« J'ai de nouveau médité, mon cher collègue, sur la lettre que vous vous proposez d'écrire au roi. Plus j'y réfléchis, moins je trouve de motifs suffisans en faveur de cette démarche. Le ministère n'échapperait pas au reproche de s'être ligué avec les dénonciateurs de M. Montmorin. Ce reproche, me direz-vous, serait sans fondement; mais à quoi bon y donner lieu? Pourquoi aigrir le roi contre nous ; dès que nous n'avons accepté nos places que pour faire aller la chose publique, dès que nous sommes moralement certains que, jusqu'au moment où la paix sera établie, nous ne pouvons être remplacés qu'au risque d'augmenter le malheur de ce pays déchiré de tant de manières?

» Laissons de côté les discours des aristocrates ; mais ceux des gens modérés et de bonne foi méritent des égards, ne fût-ce qu'à cause de la nuance insensible qui les confond avec les patriotes les plus prononcés. Or, je ne doute pas que ces modérés ne trouvassent cette démarche assez extraordinaire dans ce moment-ci pour suspecter nos intentions. On peut dire, qu'importe! Mais alors, on oublie que, s'il y a du déshonneur à être ministre lorsqu'on ne peut plus faire le bien, il y a du patriotisme à ne pas provoquer des orages sans une véritable utilité, et à se maintenir, autant que notre devoir nous le permet, dans des rapports personnels avec le roi, qui, prévenant toute aversion de sa part, laissent à sa confiance, pour des ministres honnêtes gens, le moyen de naître ou de se fortifier.

» Je pense, et je ne m'en cache pas, qu'il serait heureux, nécessaire même,

mière tentative nous avertit de ne pas la réitérer. Il fallait donc se réduire à une démarche isolée, et puisque le con-

autant pour la sûreté publique que pour le roi, qu'il ne s'entourât que de patriotes sûrs et zélés pour la constitution ; mais, si le changement qu'il aurait à faire, quelque heureux qu'il fût, ne vient pas naturellement, tant des propres réflexions du roi sur les événemens, que celles que nous faisons en sa présence, il ne fera que jouer un rôle, plus ou moins adroitement ; car pensez-vous que, d'après votre lettre, il veuille de bonne foi renoncer à toutes ses anciennes liaisons, s'isoler absolument dans son château, et passer ainsi une triste vie, au milieu de figures étrangères à ses habitudes comme à ses goûts? Ou le roi ne le fera pas d'après ses propres réflexions, et votre lettre ne pourrait certainement pas le déterminer sincèrement à ces privations ; ou s'il cède, il n'est que trop probable qu'il conservera au fond de l'âme beaucoup de ressentiment de la contrainte qu'on lui imposerait. Ainsi la démarche ou serait inutile, ou, quand elle ne le serait pas, elle pourrait être dangereuse dans ses effets ; et peut-être même serait-elle inutile et dangereuse tout à la fois.

» Je le répète, notre position nous l'interdit. Obligés à faire agréer au roi les résolutions que le bien public semble exiger, les préventions sourdes, les indispositions concentrées sont autant d'obstacles que nous ne devons pas provoquer, à moins que la certitude de détourner un grand péril, pour l'Etat ou sa personne, ne nous oblige à passer sur ces considérations.

» Je crois aussi, mon cher collègue, que cette démarche, qui deviendrait certainement publique, quand même ce ne serait pas par notre fait, aurait le grand inconvénient de donner de la notoriété à des choses qu'une grande partie du public ignore encore, et de la consistance à ces mêmes choses, dont une autre partie du public n'a qu'une idée vague ; ce qui, vu l'impossibilité de changer l'intérieur de la maison du roi, ne ferait que l'exposer aux mouvemens populaires que nous désirons prévenir. Enfin, le rôle des ministres du roi, dans lequel nous croyons reconnaître de bonnes intentions, n'est point de fortifier dans l'esprit du peuple des opinions contraires à la confiance que nous devons contribuer à rétablir entre lui et la nation.

» Voilà, mon cher collègue, ce que votre bon esprit sentira certainement. D'après cela, je souhaite que la lettre ne s'écrive pas. Mais si la majorité des ministres pense autrement, je m'y soumets ; car l'essentiel est que nous marchions ensemble, et que nous ne nous montrions jamais divisés pour des choses importantes. Vous pensiez à envoyer seul votre lettre, si nous refusions de nous joindre à vous, et moi, je me joins à tous, plutôt que de persister seul dans mon avis. Mais, au cas que l'envoi vînt à réunir en sa faveur la pluralité, je me réserverais toujours quelques remarques importantes sur plus d'une phrase de votre projet.

Je me résume dans ces deux mots : ne pas persuader le roi, et l'aigrir, ne conviennent nullement à des ministres dans la gestion desquels le public montre de la confiance.

seil n'avait point assez de caractère pour se prononcer avec ensemble, il convenait à l'homme qui se sentait au-dessus des événemens de prendre à lui seul le rôle que ce corps aurait dû remplir; il n'était plus question de donner de démission, mais de mériter d'être renvoyé; de dire : « Faites cela, ou nous nous retirons, » mais d'avertir que tout était perdu si telle conduite n'était pas adoptée.

Je fis la fameuse lettre. Je m'arrête ici un moment pour éclairer des doutes et fixer l'opinion de beaucoup de personnes, dont la plupart ne m'attribuent quelque mérite que pour l'ôter à mon mari, et dont plusieurs autres me supposent avoir eu dans les affaires un genre d'influence qui n'est pas le mien. L'habitude et le goût de la vie studieuse m'ont fait partager les travaux de mon mari tant qu'il a été simple particulier; j'écrivais avec lui, comme j'y mangeais, parce que l'un m'était presque aussi naturel que l'autre; et que, n'existant que pour son bonheur, je me consacrais à ce qui lui faisait le plus de plaisir. Il décrivait des arts, j'en décrivais aussi, quoiqu'ils m'ennuyassent; il aimait l'érudition, nous faisions des recherches; il se délassait à envoyer quelque morceau littéraire à une académie; nous le travaillions de concert, ou séparément, pour comparer ensuite et préférer le meilleur ou refondre les deux; il aurait fait des homélies, que j'en aurais composé. Il devint ministre; je ne me mêlai point de l'administration : mais s'agissait-il d'une circulaire, d'une instruction, d'un écrit public et important, nous en conférions suivant la confiance dont nous avions l'usage; et pénétrée de ses idées, nourrie des miennes, je prenais la plume que j'avais plus que lui le temps de conduire. Ayant tous deux les mêmes principes et un même esprit, nous finissions par nous accorder sur le mode, et mon mari n'avait

point de telle phrase ; Duranthon voulait temporiser ; Lacoste n'était pas pressé de mettre sa signature : comme

de Votre Majesté à la constitution. Ces expressions, s'écrie-t-on, ce langage, ne se trouvent-ils point dans la lettre qu'écrivit, au nom du roi, le ministre Montmorin, au mois d'avril 1791? Qu'est-il arrivé depuis? que doit-on attendre des mêmes expressions? C'est par les faits seuls qu'il est permis de juger; et tant que les entours du roi respireront la haine de la révolution, tant que sa volonté prononcée n'aura pas fait pâlir et s'éloigner de lui tout ennemi de la constitution, nous le croyons trompé, et nous doutons de sa volonté même.

» Cependant les rebelles s'agitent au dehors; les mécontens se rallient dans l'intérieur; au défaut de raisons, ils s'appuient de prétextes, et tout ce que nous venons de retracer ne leur en fournit que trop. Que doivent faire, dans cet état de choses, les hommes honorés de votre confiance? Vous représenter, avec autant de simplicité que de courage, l'inquiétude du peuple et les motifs de sa défiance, comme nous lui répèterons en toute circonstance les témoignages touchans que nous donne Votre Majesté de son amour pour la loi. Empressés de remplir cette double tâche, nous ne connaissons ni les calculs, ni la faiblesse qui empêchent de jamais rien répéter qui ne soit agréable. C'est pour vouloir toujours flatter les rois par de rians tableaux, qu'on leur a souvent aliéné les peuples. Entièrement à nos devoirs, nous dirons la *vérité* à Votre Majesté, en lui transmettant les inquiétudes, les réclamations du peuple, en lui retraçant le véritable état des choses.

» La France est parvenue à l'époque de sa révolution, qui doit en assurer le triomphe par de prompts succès, ou le préparer par de longs malheurs. Ce triomphe est immanquable; mais, ou la génération présente en sera le témoin, ou elle l'achètera, pour la suivante, d'une partie de son sang. Dans le premier cas, Votre Majesté partagera la jouissance de la victoire et de la paix; dans le second, elle n'évitera point les malheurs communs; eh! qui sait les victimes qu'ils pourraient faire! Le retour de l'ancien ordre de choses est impossible; dès qu'une fois les idées de justice, de liberté, d'égalité sont répandues dans la masse active du peuple, elles y germent et se développent toujours de plus en plus. En vain l'habitude des priviléges, des distinctions feraient tout tenter à certaine classe, pour les étouffer; ces inutiles efforts les font discuter avec plus de chaleur; le sentiment du *fait* s'unit à l'opinion du *droit*; il en résulte la passion la plus ardente, la plus fière et la plus puissante, celle de l'indépendance que rien ne saurait aliéner, et qui ne peut être réglée que par la *loi*. Le rétablissement de la noblesse, sous quelque forme qu'on l'envisage, n'est pas plus possible que celui des *états*.

» La volonté générale s'est prononcée contre elle; la *constitution* est faite, la nation s'ensevelirait sous ses ruines, s'il était quelque puissance capable de renverser cette constitution qu'elle veut maintenir.

» Vous-même, Sire, en acceptant cette constitution, vous avez lié votre sort au sien, d'une telle manière, que votre bonheur ne peut plus résulter que de sa parfaite observation : l'attaquer, c'est ébranler votre trône; offenser votre personne;

les mesures de ce genre doivent être l'effet d'un prompt aperçu et d'un sentiment vif, le peu de succès de la pre-

c'est supposer que vous avez pu jurer contre votre conscience, ou vouloir vous arracher à vos propres sermens, pour vous livrer (contre le vœu de l'empire) au soutien d'un parti qui n'est propre qu'à le troubler, et dont les desseins ambitieux ne sauraient avoir d'exécution que par les ravages et la mort.

» Nous dirons également la *vérité* à nos concitoyens, en protestant de la sagesse des discours de Votre Majesté, de sa manifestation soutenue des sentimens les plus purs et les plus constitutionnels. Nous la dirons à nous-mêmes en nous répétant qu'il importe peu à l'homme de bien d'occuper tel ou tel poste, pourvu qu'il y soit fidèle à son devoir et qu'il le remplisse jusqu'à la mort.

» Le ministre de l'Intérieur,

» *Signé* ROLAND. »

Nous croyons utile de faire connaître la pièce suivante, qui parut sans signature, en 1792, dans un recueil intitulé : Lettres et pièces intéressantes pour servir à l'histoire du ministère de Roland, Servan et Clavière. On sait aujourd'hui qu'elle fut écrite par le ministre de la justice, Duranthon.

A M. Roland, par un de ses collègues

26 mai 1792, l'an IV de la liberté.

« J'ai de nouveau médité, mon cher collègue, sur la lettre que vous vous proposez d'écrire au roi. Plus j'y réfléchis, moins je trouve de motifs suffisans en faveur de cette démarche. Le ministère n'échapperait pas au reproche de s'être ligué avec les dénonciateurs de M. Montmorin. Ce reproche, me direz-vous, serait sans fondement; mais à quoi bon y donner lieu? Pourquoi aigrir le roi contre nous; dès que nous n'avons accepté nos places que pour faire aller la chose publique, dès que nous sommes moralement certains que, jusqu'au moment où la paix sera établie, nous ne pouvons être remplacés qu'au risque d'augmenter le malheur de ce pays déchiré de tant de manières?

» Laissons de côté les discours des aristocrates; mais ceux des gens modérés et de bonne foi méritent des égards, ne fût-ce qu'à cause de la nuance insensible qui les confond avec les patriotes les plus prononcés. Or, je ne doute pas que ces modérés ne trouvassent cette démarche assez extraordinaire dans ce moment-ci pour suspecter nos intentions. On peut dire, qu'importe! Mais alors, on oublie que, s'il y a du déshonneur à être ministre lorsqu'on ne peut plus faire le bien, il y a du patriotisme à ne pas provoquer des orages sans une véritable utilité, et à se maintenir, autant que notre devoir nous le permet, dans des rapports personnels avec le roi, qui, prévenant toute aversion de sa part, laissent à sa confiance, pour des ministres honnêtes gens, le moyen de naître ou de se fortifier.

» Je pense, et je ne m'en cache pas, qu'il serait heureux, nécessaire même,

Le lendemain 12, à huit heures du soir, je vois arriver Servan d'un air joyeux : « Féilcitez-moi, me dit-il ; j'ai

premières habitudes, à ses affections particulières, ou de faire des sacrifices dictés par la philosophie, exigés par la nécessité : par conséquent, d'enhardir les rebelles, en inquiétant la nation, ou d'apaiser celle-ci, en vous unissant avec elle. Tout a son terme, et celui de l'incertitude est enfin arrivé.

» Votre Majesté peut-elle aujourd'hui s'allier ouvertement avec ceux qui prétendent réformer la constitution? ou doit-elle généreusement se dévouer, sans réserve, à la faire triompher? Telle est la véritable question, dont l'état actuel des choses rend la solution inévitable.

» Quant à celle très-métaphysique, de savoir si les Français sont mûrs pour la liberté, sa discussion ne fait rien ici ; car il ne s'agit point de juger ce que nous serons devenus dans un siècle, mais de voir ce dont est capable la génération présente.

» La déclaration des droits est devenue un évangile politique ; et la constitution française une religion pour laquelle le peuple est prêt à périr. Aussi, l'emportement a-t-il été déjà quelquefois jusqu'à suppléer à la loi ; et lorsque celle-ci n'était pas assez réprimante pour contenir les perturbateurs, les citoyens se sont permis de les punir eux-mêmes. C'est ainsi que des propriétés d'émigrés, ou de personnes reconnues pour être de leur parti, ont été exposées aux ravages qu'inspirait la vengeance ; c'est pourquoi tant de départemens ont été forcés de sévir contre les prêtres que l'opinion avait proscrits, et dont elle aurait fait des victimes.

» Dans ce choc des intérêts, tous les sentimens ont pris l'accent de la passion. La patrie n'est point un mot que l'imagination se soit complue d'embellir ; c'est un être auquel on a fait des sacrifices, à qui l'on s'attache chaque jour davantage, par les sollicitudes qu'il cause ; qu'on a créé par de grands efforts, qui s'élève au milieu des inquiétudes, et qu'on aime parce qu'il coûte, autant que parce qu'on en espère. Toutes les atteintes qu'on lui porte sont des moyens d'enflammer l'enthousiasme pour elle.

» A quel point cet enthousiasme va-t-il monter, à l'instant où les forces ennemies, réunies au dehors, se concertent avec les intrigues intérieures, pour porter les coups les plus funestes?

» La fermentation est extrême dans toutes les parties de l'empire : elle éclatera d'une manière terrible, à moins qu'une confiance raisonnée dans les intentions de Votre Majesté ne puisse enfin le calmer. Mais cette confiance ne s'établira pas sur des protestations ; elle ne saurait plus avoir pour bases que des faits.

» Il est évident pour la nation française que sa constitution peut marcher ; que le gouvernement aura toute la force qui lui est nécessaire, du moment où Votre Majesté, voulant absolument le triomphe de cette constitution, soutiendra le corps législatif de toute la puissance de l'exécution, ôtera tout prétexte aux inquiétudes du peuple, et tout espoir aux mécontens.

l'honneur d'être chassé. — Mon mari, lui répliquai-je, doit donc le partager sous peu, et je suis piquée que

» Par exemple, deux décrets importans ont été rendus; tous deux intéressent essentiellement la tranquillité publique et le salut de l'État. Le retard de leur sanction inspire des défiances : s'il est prolongé, il causera des mécontens ; et, je dois le dire, dans l'effervescence actuelle des esprits, les mécontentemens peuvent mener à tout.

» Il n'est plus temps de reculer, il n'y a même plus moyen de temporiser. La révolution est faite dans les esprits : elle s'achèvera au prix du sang et sera cimentée par lui, si la sagesse ne prévient pas des malheurs qu'il est encore possible d'éviter.

» Je sais qu'on peut imaginer tout opérer et tout contenir par des mesures extrêmes : mais, quand on aurait déployé la force, pour contraindre l'Assemblée ; quand on aurait répandu l'effroi dans Paris, la division et la stupeur dans ses environs, toute la France se lèverait avec indignation, et, se déchirant elle-même dans les horreurs d'une guerre civile, développerait cette sombre énergie, mère des vertus et des crimes, toujours funeste à ceux qui l'ont provoquée.

» Le salut de l'État et le bonheur de Votre Majesté sont intimement liés ; aucune puissance n'est capable de les séparer : de cruelles angoisses et des malheurs certains environnent votre trône, s'il n'est appuyé par vous-même sur les bases de la constitution, et affermi dans la paix que son maintien doit enfin nous procurer.

» Ainsi, la disposition des esprits, le cours des choses, les raisons de la politique, l'intérêt de Votre Majesté rendent indispensable l'obligation de s'unir au corps législatif et de répondre au vœu de la nation ; ils font une nécessité de ce que les principes présentent comme devoir ; mais la sensibilité, naturelle à ce peuple affectueux, est prête à y trouver un motif de reconnaissance. On vous a cruellement trompé, Sire, quand on vous a inspiré de l'éloignement ou de la méfiance de ce peuple facile à toucher ; c'est en vous inquiétant perpétuellement qu'on vous a porté à une conduite propre à l'alarmer lui-même. Qu'il voie que vous êtes résolu à faire marcher cette constitution à laquelle il a attaché sa félicité, et bientôt vous deviendrez le sujet de ses actions de grâce.

» La conduite des prêtres en beaucoup d'endroits, les prétextes que fournissait le fanatisme aux mécontens, ont fait porter une loi sage contre les perturbateurs : que Votre Majesté lui donne sa sanction ! la tranquillité publique la réclame, et le salut des prêtres la sollicite. Si cette loi n'est en vigueur, les départemens seront forcés de lui substituer, comme ils font de toutes parts, des mesures violentes ; et le peuple irrité y suppléera par des excès.

» Les tentatives de nos ennemis, les agitations qui se sont manifestées dans la capitale, l'extrême inquiétude qu'avait excitée la conduite de votre garde, et qu'entretiennent encore les témoignages de satisfaction qu'on lui a fait donner, par Votre Majesté, par une proclamation vraiment impolitique dans la circons-

vous soyez le premier. » Il me raconta que s'étant rendu le matin chez le roi pour quelques objets particuliers, il l'avait entretenu avec chaleur de la nécessité du camp des vingt mille hommes, s'il voulait véritablement s'opposer aux projets des ennemis; que le roi lui avait tourné le dos de fort mauvaise humeur, et que Dumouriez sortait à l'instant de l'hôtel de la guerre, où il était venu lui prendre le porte-feuille, en conséquence d'un ordre dont il était porteur. « Dumouriez! Il joue là un vilain rôle, mais qui

tance; la situation de Paris, sa proximité des frontières, ont fait sentir le besoin d'un camp dans son voisinage. Cette mesure, dont la sagesse et l'urgence ont frappé tous les bons esprits; n'attend encore que la sanction de Votre Majesté. Pourquoi faut-il que des retards lui donnent l'air du regret, lorsque la célérité lui gagnerait tous les cœurs! Déjà les tentatives de l'état-major de la garde nationale parisienne contre cette mesure ont fait soupçonner qu'il agissait par une inspiration supérieure; déjà les déclamations de quelques démagogistes outrés réveillent les soupçons de leurs rapports avec les intéressés au renversement de la constitution; déjà l'opinion compromet les intentions de Votre Majesté; encore quelque délai, et le peuple contristé verra dans son roi l'ami et le complice des conspirateurs!

» Juste ciel! auriez-vous frappé d'aveuglement les puissances de la terre! et n'auront-elles jamais que des conseils qui les entraînent à leur ruine!

» Je sais que le langage austère de la vérité est rarement accueilli près du trône; je sais aussi, que c'est parce qu'il ne s'y fait presque jamais entendre, que les révolutions deviennent nécessaires; je sais surtout, que je dois le tenir à Votre Majesté, non-seulement comme citoyen soumis aux lois, mais comme ministre, honoré de sa confiance, ou revêtu de fonctions qui la supposent; et je ne connais rien qui puisse m'empêcher de remplir un devoir dont j'ai la conscience.

» C'est dans le même esprit que je réitérerai mes représentations à Votre Majesté, sur l'obligation et l'utilité d'exécuter la *loi* qui prescrit d'avoir un secrétaire au Conseil. La seule existence de la *loi* parle si puissamment, que l'exécution semblerait devoir suivre sans retardement; mais il importe d'employer tous les moyens de conserver aux délibérations la gravité, la sagesse et la maturité nécessaires: et pour des ministres responsables, il faut un moyen de constater leurs opinions; si celui-là eût existé, je ne m'adresserais pas par écrit en ce moment à Votre Majesté.

» La vie n'est rien pour l'homme qui estime ses devoirs au-dessus de tout: mais après le bonheur de les avoir remplis, le bien auquel il soit encore sensible est celui de prouver qu'il l'a fait avec fidélité, et cela même est une obligation pour l'homme public.

» Le 10 novembre 1792, l'an IV de la liberté.

» ROLAND. »

ne me surprend pas. » Les trois jours précédens, il avait été souvent aux Tuileries en longue conférence avec la reine. Roland, averti que Servan était chez moi, quitte les personnes auxquelles il donnait audience, apprend la nouvelle, et fait inviter ses collègues (Dumouriez excepté) à le venir trouver.

Il lui paraissait qu'il ne fallait pas attendre le renvoi, et que, celui de Servan étant prononcé, il convenait à ceux qui professaient les mêmes principes d'offrir leur démission, à moins que le roi ne rappelât Servan, et ne renvoyât Dumouriez, avec lequel ils ne devaient plus s'asseoir au conseil. Je ne doute pas que si les quatre ministres se fussent ainsi comportés, la cour n'eût été un peu embarrassée pour les remplacer (*a*); que Lacoste et Duranthon

(*a*) On ne lira sans doute pas sans intérêt les détails suivans sur le changement du ministère auquel appartenait Roland. Nous les extrayons du Recueil cité dans l'avant-dernière note. Ils y sont attribués à « un témoin des faits. » On se convaincra en les lisant que s'ils ne sont pas dûs à l'un des ministres disgrâciés, ils émanent au moins d'une personne bien avant dans leur confidence.

« *Détails intéressans sur le changement du ministère, par un témoin des faits.*

» Le renvoi du ministre de la guerre, M. Servan, opéré le 12 juin, à huit heures du soir, annonçant que le roi rejetait absolument les mesures que le patriotisme de ce ministre lui avait fait proposer; ceux des autres ministres qui partageaient son opinion sur ces mesures, parce qu'ils étaient animés des mêmes principes, se rassemblèrent le soir même, vers dix heures, pour examiner ce que leur imposaient les circonstances.

L'examen des causes de cet événement devait les porter à celui de la conduite de M. Dumouriez, qui avait critiqué, dans le public et au Conseil, les mesures proposées par M. Servan, qui avait opéré son renvoi pour le remplacer, et dont ils avaient eu déjà plus d'une fois sujet de s'entretenir.

Lors de leur arrivée au ministère, ils avaient vu, dans M. Dumouriez, un homme dont la légèreté de caractère, le peu de moralité dans la conduite, et l'habitude de l'intrigue, pouvaient inspirer des inquiétudes. Mais la franchise avec laquelle il paraissait professer le plus vigoureux patriotisme, la manière décidée dont il s'était prononcé à cet égard, la liberté qui régnait dans ses expressions au Conseil, lorsqu'il s'agissait du maintien de la constitution en général, annonçaient

ne se fussent honorés, et que la chose eût été d'autant plus frappante pour le public; mais elle le devint d'une autre manière.

qu'il s'était dévoué à marcher dans le sens de la révolution, et que du moins ses intérêts et une sorte de gloire l'attachaient à la bonne cause.

Lorsqu'il avait été question de la guerre, M. Dumouriez avait manifesté le zèle, la chaleur et l'indignation qui animaient les bons Français : il avait répondu à toutes les objections faites dans le Conseil sur notre état et nos préparatifs, par les assurances réitérées de la meilleure disposition des choses, et de toutes les probabilités de succès. Le ministre de la guerre, M. de Grave, justifiait ces assurances par son témoignage; et les autres ministres, non juges dans cette partie, n'avaient plus eu à se déterminer que par les raisons de politique et de morale qui établissaient l'utilité, la nécessité de la déclaration de guerre.

Après que les échecs de Mons et de Tournay, les plaintes de l'armée, et diverses réclamations eurent éveillé la défiance, M. Dumouriez lui-même fut alors de l'avis d'un camp; il est vrai qu'il projetait de le former de troupes de ligne, et qu'il montrait le désir de le commander. Lorsque l'activité de M. Servan, parvenu au ministère, sa loyauté, son patriotisme et sa fermeté eurent fait prendre une nouvelle face aux bureaux de la guerre, et à l'état de l'armée, M. Dumouriez avait paru se lier plus particulièrement avec M. Lacoste; ils avaient souvent des conférences particulières, et tous deux se permettaient de parler fort mal de l'Assemblée nationale. Cependant le jour du licenciement de la garde de Sa Majesté, M. Dumouriez, qui avait été mandé chez le roi, et y avait passé une heure entière, tandis que ses collègues attendaient pour le Conseil dans la salle où il s'assemble, leur avait rendu le soir même un compte si singulier de ce qui s'était passé chez le roi, que ses discours semblaient être une nouvelle preuve qu'il n'avait nulle intelligence avec la cour. Il leur avait peint le courroux de la reine, qu'il avait trouvée près de son auguste époux, à qui elle reprochait de s'être laissé enlever sa garde, de tout perdre par la faiblesse de son caractère, et sa lenteur à prendre de grandes mesures. Il est impossible de rendre en même temps, avec plus de force, de légèreté et de ridicule que l'avait fait M. Dumouriez, les transports et les pleurs de la reine; il avait relevé ce qui lui était échappé, qu'*elle s'était aperçue que depuis trois jours on avait retourné la garde nationale*. Il avait appuyé sur l'embarras dans lequel il s'était trouvé, et répété à ses collègues ce qu'il avait cru devoir dire au roi et à la reine, sur la nécessité de faire marcher la constitution, et de la vouloir sincèrement.

La conduite de M. Dumouriez, à l'occasion de cette étrange scène, vint encore balancer les craintes qu'il inspirait quelquefois; on attribuait à sa légèreté ce qu'il offrait de répréhensible, et ce caractère même semblait exclure la dissimulation

Les ministres arrivèrent; on délibéra sans rien conclure, sinon que l'on se rassemblerait le lendemain à huit heures du matin, et que Roland leur préparerait une

qu'il fallait lui supposer, s'il ne travaillait pas réellement au maintien de la constitution.

D'un autre côté, et presque en même temps, M. Dumouriez avait fort mal reçu les avis qui lui avaient été donnés sur M. Bonne-Carrère (*), dont l'agence était loin d'honorer son ministère, et auquel on reprochait une affaire honteuse, dont effectivement il n'y avait pas de preuves juridiques, mais sur laquelle étaient rassemblées assez de preuves morales, pour obliger un ministre honnête à renvoyer un pareil agent. Au contraire, M. Dumouriez s'était éloigné des amis respectables qui lui avaient donné cet avis, il avait cherché à éloigner d'eux ses collègues.

Enfin, lors du décret sur la fédération, M. Dumouriez s'était élevé avec force contre sa sanction au Conseil, il avait soutenu, justifié l'opposition du roi, et ses déclamations contre l'Assemblée nationale étaient devenues plus indécentes que jamais. M. Lacoste, toujours d'accord avec lui dans les déclamations de ce genre, s'était contenté du silence le plus absolu sur la sanction du décret de la fédération. Le renvoi de M. Servan devait donc achever d'expliquer ces circonstances et de démasquer M. Dumouriez. Il était donc vrai qu'il n'y avait rien à attendre que contradictions, intrigues et bassesses d'un ministre qui gardait sans pudeur Bonne-Carrère pour son agent, qui avait chez lui la sœur d'un Rivarol, vivait publiquement avec elle, et par elle était environné de la fange de l'aristocratie, il était donc vrai que des patriotes ne pouvaient espérer de faire le bien avec un tel collègue, et ne devaient plus le regarder comme tel. Il fallait donc, ou donner sa démission, ou demander au roi le renvoi de M. Dumouriez? Ce dernier parti était le plus convenable, c'était un dernier effort pour le salut public. M. Roland se chargea de rédiger une lettre en conséquence; et voici celle qu'il proposa à MM. Clavière et Duranthon, qui s'ajournèrent au lendemain matin pour revenir chez lui avec quelques amis.

« Sire,

» Appelés par vous dans un poste honorable, mais périlleux, des hommes dévoués à la constitution ne pouvaient s'y rendre que dans l'espérance de concourir à son triomphe. Ils croyaient à la conformité des principes entre tous les membres de votre Conseil. Cette conformité n'était qu'apparente, et la suite des faits a prouvé qu'elle n'existe pas; le bien n'est donc plus possible pour les personnes qui, destinées à l'opérer ensemble, ne tendent pas au même but. Il faut

(*) Voyez plus loin, page 312.

lettre. Je n'aurais jamais cru, si les circonstances ne m'a-
vaient mise à portée d'en faire l'expérience, combien sont

donc des changemens dans le Conseil. C'est à Votre Majesté de choisir les objets de sa confiance. Quant à nous qui, déjà depuis quelque temps, avons senti les différences, nous devons lui déclarer qu'il ne nous est plus possible de nous asseoir au Conseil avec M Dumouriez. Les *principes* qu'il a manifestés dans ses discours et dans ses actions; sa *conduite politique*, dont l'inconsidération, la légèreté, la versatilité ont compromis les intérêts de la France; son *caractère d'intrigue, la protection qu'il accorde aux hommes corrompus*, nous interdisent toute communication avec lui.

» Le *salut public*, auquel nous devons être dévoués sans réserve, et la *vérité*, dont nous sommes religieux observateurs, nous obligent à cette déclaration.

» Après avoir ainsi satisfait au vœu de notre conscience, il ne nous reste plus qu'à attendre les ordres de Votre Majesté. »

MM. Clavière et Duranthon, d'accord sur les principes de la lettre, et à la vérité de ce qu'elle exposait, ne furent pas d'avis de son envoi. Le premier préférait de se rendre en personne chez le roi, et de lui dire de vive voix ce qu'on lui aurait écrit. M. Duranthon penchait pour attendre son renvoi, plutôt que de le demander d'aucune manière. M. Roland insistait sur la nécessité de se prononcer, *sans délai*, parce que la chose publique l'exigeait; *sans détour*, parce que la franchise la plus entière doit accompagner la profession des bons principes; *par écrit*, parce qu'il n'y avait pas de certitude d'être écoutés ou bien entendus autrement. La discussion fut longue, et son récit ne prouverait ici que ce que savent les personnes qui ont observé le monde, c'est que rien n'est plus rare que la force de caractère, en même temps que c'est la chose la plus indispensable pour la bonne conduite des grandes affaires.

Les conciliateurs, dont les petits moyens sont toujours démontrés mauvais, s'arrêtèrent à la démarche d'aller chez le roi, et de se rendre, en passant, chez M. Lacoste, pour l'inviter à s'y joindre. Celui-ci, bien plus encore que M. Duranthon, répugnait non-seulement à se prononcer avec vigueur, mais à provoquer le roi à quelque mesure que ce fût. Durant la discussion, M. Duranthon reçut l'ordre d'aller trouver le roi toute affaire cessante. Alors, MM. Roland et Clavière le chargèrent d'exprimer à Sa Majesté tout ce qu'ils se proposaient de lui dire, en le priant d'y mettre pour eux toute la fermeté qu'ils lui avaient montrée, et ils ajoutèrent qu'ils se rendaient à son hôtel pour y attendre le résultat de sa double mission. M. Duranthon revint chargé du congé de ses deux collègues, et bientôt contre-signe la lettre, par laquelle le roi notifie à l'Assemblée le renvoi de ses ministres.

Si je regrette quelque chose, ajoute l'auteur de ces détails, c'est de n'avoir pas

rares la justesse d'esprit et la *fermeté de caractère;* combien peu d'hommes, par conséquent, sont propres aux

profité de la facilité que j'aurais eue à me procurer copie de nombre de pièces dont la publication serait intéressante aujourd'hui, et achèverait de jeter le plus grand jour sur les différentes parties du ministère. Mais ce que présente ce recueil, suffira pour faire juger à l'Europe entière et à la postérité, des hommes également haïs et calomniés par la cour et ses partisans, par les prétendus modérés Feuillans, dont l'esprit de secte repousse quelquefois la justice même, quand elle se présente avec des noms de Jacobins, et par les démagogistes outrés, classe de patriotes égarés par leur propre zèle, et quelques ambitieux dont les ennemis de la liberté ont, partout et de tout temps, su faire les instrumens de leurs complots perfides, pour étouffer la liberté dans sa naissance. C'est le sort de la raison de n'être accueillie d'abord d'aucun parti, parce qu'elle n'appartient qu'à elle-même, et de finir par réunir tous les suffrages et tous les regrets.

La cour s'était flattée de discréditer les Jacobins, en prenant des ministres qui tinssent à leur société; l'*aristocratie* souriait à leur choix dans cette espérance. Mais, au lieu d'énergumènes ineptes, qu'elle attendait et qu'elle eût tant aimé de livrer au mépris, elle a reconnu, avec dépit, des hommes à caractère, dont les vues, la sagesse et l'intégrité soutiendraient efficacement la constitution qu'elle veut altérer ou renverser; elle n'a plus songé qu'à s'en défaire assez tôt pour qu'ils n'eussent pas le temps d'assurer cet état de choses constant, trop difficile à changer. Les Feuillans, qui prêchent la constitution sans aimer l'égalité, n'ont pu goûter des hommes austères qui en professaient la doctrine et sauraient en conserver les droits. Les démagogistes ou exagérés, dont la foule se porte impétueusement vers les changemens qu'il faut attendre du progrès des lumières et de la marche du temps, et dont quelques chefs paraissent tendre aux révolutions, pour y trouver des places qui leur conviennent, ne pouvaient mieux s'accommoder de la conduite sage de ministres qui allaient maintenir l'état des choses, faire exécuter, avec indépendance et l'exactitude la plus rigoureuse, les lois sous lesquelles l'usage paisible de la constitution pouvait seul amener les réformes dont l'expérience démontrerait la nécessité, et qui serait d'autant meilleures et plus sûres, que la nation entière aurait le temps de les juger, de les préparer, et de les faire de la manière la plus authentique et la plus légale.

Les principes répandus dans les circulaires des ministres patriotes, leur bon effet sur les sociétés et le bien de l'administration, ont fait sentir et redouter l'empire de la raison. On a vu tout ce dont deviendrait capable une nation dont les individus se réunissent et confèrent sur leurs intérêts, pour les défendre et les conserver avec la démonstration du droit, l'autorité des lumières, et la force d'une réunion fraternelle universelle. Dès-lors, tous les efforts de l'aristocratie

affaires, et moins encore à gouverner. Voulez-vous la réunion de ces qualités à un désintéressement parfait? voilà le phénix presque impossible à trouver. Je ne m'étonne plus que les hommes supérieurs au vulgaire, et placés à la tête des empires, aient ordinairement un assez grand mépris pour l'espèce : c'est le résultat presque nécessaire d'une grande connaissance du monde, et pour éviter les fautes où il peut entraîner ceux qui sont chargés du bonheur des nations, il faut un fonds de philosophie et de magnanimité bien extraordinaire.

Les ministres vinrent au rendez-vous; ils hésitèrent sur la lettre, et finirent par arrêter qu'il valait mieux se rendre en personne chez le roi et lui parler; cet expédient me parut une manière d'éluder : on ne parle jamais avec autant de force que l'on peut écrire à un individu auquel son rang et l'habitude font accorder de grands égards. Il fut convenu d'aller prendre Lacoste qui n'avait pas paru; ou du moins de lui proposer de s'unir aux autres. A peine ces messieurs étaient-ils réunis à l'hôtel de la marine, qu'un message du roi vint porter à Duranthon l'ordre de se rendre seul au château et à l'instant. Clavière et Roland lui dirent qu'ils allaient attendre son retour à la chancel-

ont dû tendre à discréditer, avilir et contrarier les sociétés *patriotiques*; elle n'a rien épargné, elle ne négligea rien pour les écraser par la force, ou les dissoudre par l'anarchie. C'est aux bons citoyens de les maintenir par *la justesse de leurs principes, la modération de leur conduite et la constance de leur courage*. Toujours la loi à la main et la DÉCLARATION DES DROITS devant les yeux, toujours *sages*, mais toujours *fermes*, qu'ils sachent qu'ils peuvent et doivent s'unir, s'éclairer et se soutenir mutuellement; ils finiront par déjouer tous les tyrans.

La réunion de tous les citoyens dans les sociétés patriotiques, si elle eût été fortifiée par ceux-là mêmes qui n'ont travaillé que pour lui nuire, serait actuellement perfectionnée; au lieu de quelques désordres que ceux-là mêmes qui les nourrissent et qui les excitent ont l'infamie de nous reprocher, ces sociétés offriraient le tableau journalier de l'exercice de toutes les vertus qui caractérisent un peuple libre, et qui ne peuvent naître et se nourrir que dans ses assemblées.

lerie. Ils n'y furent pas long-temps sans voir arriver Duranthon, la face allongée, silencieux; avec un air de douleur hypocrite, tirant lentement de chacune de ses poches un ordre du roi pour chacun des deux autres. « Donnez donc, lui dit Roland en riant; je vois seulement que nos lenteurs nous ont fait perdre l'initiative.» C'était effectivement leur congé. « Me voilà aussi chassé, m'annonça mon mari en revenant. — J'espère, lui répliquai-je, que c'est encore mieux mérité de votre part que de celle de personne; mais c'est bien le cas de ne pas attendre que le roi l'annonce à l'Assemblée; et puisqu'il n'a pas profité des leçons de votre lettre, il faut rendre ces leçons utiles au public en les lui faisant connaître; je ne vois rien de plus conséquent au courage de la lui avoir écrite, que la hardiesse d'en envoyer copie à l'Assemblée; en apprenant votre renvoi, elle en verra la cause. »

Cette idée devait plaire beaucoup à mon mari; elle fut saisie, et l'on sait comment l'Assemblée honora le renvoi des trois ministres en déclarant qu'ils emportaient les regrets de la nation, comme elle applaudit à la lettre en ordonnant qu'elle fût imprimée et envoyée aux départemens. Je suis convaincue, et je crois que l'événement a démontré que cette lettre a beaucoup servi à éclairer la France; elle offrait au roi avec tant de force et de sagesse ce que son propre intérêt devait le déterminer à faire, qu'on a pu juger qu'il ne refusait à s'y prêter que par une opposition déterminée au maintien de la constitution.

Lorsque je me rappelle que Pache était dans le cabinet de Roland lorsque nous lûmes la minute de cette lettre, qu'il trouvait cette démarche bien hardie; lorsque je songe combien de fois cet homme a été témoin de notre enthousiasme pour la liberté, de notre zèle à la servir, et que je le vois aujourd'hui à la tête de l'autorité arbitraire qui

nous opprime et nous poursuit comme des ennemis de la république, je me demande si je veille, et si le rêve ne doit pas finir par le supplice de cet infâme hypocrite?

J'ai dit que Dumouriez avait eu un petit déplaisir à venger, en se liguant avec la cour contre ses collègues : voici d'où il était résulté.

Dumouriez avait choisi pour son principal agent, et nommé directeur-général du département des affaires étrangères, Bonne-Carrère, décoré de la croix de Saint-Louis, que Dumouriez lui avait fait avoir; bel homme, ayant la réputation et les mœurs d'un intrigant. Je l'ai vu une seule fois, que Dumouriez l'amena dîner chez moi : son extérieur agréable ne me séduisit pas plus que celui de Hérault-de-Séchelles. « Tous ces beaux garçons, disais-je à un ami, me semblent de pauvres patriotes; ils ont l'air de trop s'aimer eux-mêmes, pour ne pas se préférer à la chose publique; et je n'échappe jamais à la tentation de rabattre leur suffisance, en ne paraissant pas voir le mérite dont ils tirent le plus de vanité. »

J'ai plus d'une fois entendu des hommes graves, des députés, de ces originaux qui alimentaient l'honnêteté, et qu'on déclare infâmes aujourd'hui à cause de cela; je les ai entendus gémir du choix qu'avait fait Dumouriez, trouver que les ministres patriotes ne sauraient mettre dans leurs choix trop de sévérité, pour assurer la liberté par la gestion la plus intacte dans toutes les parties de l'administration. Je sais qu'il y eut de douces remontrances faites à Dumouriez, qui s'excusa sur l'intelligence et les talens de Bonne-Carrère, dont on ne peut nier l'esprit, les ressources et la souplesse; mais le bruit se répandit d'une affaire ménagée par Bonne-Carrère, pour laquelle il y avait eu de déposées chez un notaire, cent mille livres, dont madame de Beauvert devait avoir sa part : c'était la maî-

tresse de Dumouriez, femme galante, sœur de Rivarol, entourée de la puante aristocratie des gens sans mœurs. J'ai oublié l'affaire et les personnes; mais les noms, les temps, les particularités furent connues, avérés. On arrêta de parler sérieusement à Dumouriez, pour l'engager à renvoyer Bonne Carrère, et à conserver ou revêtir une décence, faute de laquelle il ne pouvait rester dans le ministère, sans nuire à la bonne cause. Gensonné, qui connaissait parfaitement Dumouriez, et Brissot, à qui les tours de Bonne-Carrère avaient été dénoncés, arrêtèrent de lui parler chez Roland, en sa présence et celle de trois ou quatre autres personnes, ses collègues ou députés. Effectivement, après avoir dîné chez moi, retirés dans le cabinet que j'habitais ordinairement, on fit à Dumouriez l'exposé des griefs, et les observations en conséquence. Roland, avec la gravité de son âge et de son caractère, se permit d'insister sur la chose comme intéressant tout le ministère. Rien n'était moins à l'usage de Dumouriez, que cette exactitude et l'air de la remontrance : il voulut échapper par un ton léger; puis, se trouvant pressé par les raisons, il témoigna de l'humeur, et se retira mécontent. De cet instant, il cessa de voir les députés, et ne paraissait pas satisfait de les rencontrer chez moi. Il vint moins souvent. Réfléchissant sur cette conduite, je dis à Roland que, sans me connaître en intrigue, je croyais que, dans les règles du monde, l'heure devait être venue de perdre Dumouriez, si l'on voulait éviter d'être renversé par lui. « Je sais bien, ajoutai-je, que tu ne saurais t'abaisser à un pareil jeu; mais il est pourtant vrai que Dumouriez doit chercher à se défaire de ceux dont la censure l'a blessé. Quand on se mêle de prêcher et qu'on l'a fait inutilement, il faut punir ou s'attendre à être molesté. » Dumouriez, qui aimait Bonne-Carrère, le fit con-

fident de ce dont il était l'objet : celui-ci masqua l'affaire qu'on lui reprochait ; il avait, d'ailleurs, quelque accès chez la reine, par des femmes avec lesquelles il était lié. On intrigua : les fameux décrets survinrent ; et, quoique Dumouriez fût d'avis de la sanction, il sut se ménager à la cour, et servit au départ de ses collègues, soit en proposant des successeurs, soit en acceptant le ministère de la guerre qu'au reste il ne garda pas long-temps ; car la cour, qui avait été bien aise de le conserver d'abord, pour ne pas paraître renvoyer tous les ministres dits patriotes, s'en défit bientôt après ; mais il était trop habile pour ne pas éviter une entière disgrâce, et il obtint de l'emploi à l'armée, suivant son grade.

Ceci me conduit à anticiper sur les temps, et à couler à fond ce que j'ai à dire sur Dumouriez.

Après le 10 août, les patriotes imaginèrent qu'il fallait tirer parti de ses talens, et qu'on pouvait espérer qu'il en ferait un bon usage dans la carrière militaire. L'un des plus grands embarras du gouvernement, à cette époque, était le choix des sujets, notamment pour cette partie. L'ancien régime n'avait admis que des nobles pour officiers ; le savoir ou l'expérience étaient concentrés dans leur ordre ; le peuple les voyait, avec inquiétude, chargés de la direction des forces destinées à maintenir une constitution qui leur était contraire : frappé de ce contraste, il ne pouvait, avec les hommes éclairés, juger les raisons de confiance fondées sur le caractère de celui-ci, les passions de celui-là, les principes de tel autre, et ainsi du reste. Les flatteurs du peuple exagéraient ses craintes, excitaient sa défiance ; éternels dénonciateurs, ils se font les ennemis de tous les hommes en place, pour s'établir dans celle qui convient à leur ambition : c'est la marche de tous les agitateurs, depuis Hippon, le ha-

rangueur de Syracuse; jusqu'à Robespierre, le bavard de Paris.

Roland, rappelé au ministère, crut devoir à l'intérêt public et aux circonstances de faire disparaître l'opposition qui devait se trouver entre lui et Dumouriez, puisqu'ils avaient ensemble, chacun à leur manière, à servir la république. « Les chances politiques, lui écrivit-il, sont aussi variées que celles de la guerre; je me retrouve au Conseil, vous êtes à la tête des armées; vous avez à effacer les torts de votre ministère; et à parcourir le plus beau champ pour votre gloire! Vous fûtes entraîné dans une intrigue qui vous fit desservir vos collègues, et vous avez été, à votre tour, joué par la cour même à laquelle vous aviez voulu vous ménager. Mais vous ressemblez un peu à ces preux chevaliers, qui faisaient parfois de petites scélératesses dont ils étaient les premiers à rire, et qui ne savaient pas moins se battre en désespérés quand il s'agissait de l'honneur. Il faut convenir que si ce caractère ne s'accorde pas très-bien avec l'austérité républicaine, il est une suite des mœurs dont nous n'avons pu nous défaire encore, et qu'il faudra bien vous pardonner si vous remportez des victoires. Vous me trouverez, dans le Conseil, toujours prêt à seconder vos entreprises, tant qu'elles auront le bien public pour objet; je ne connais point d'affections particulières quand il est question de le servir, et je vous chérirai comme l'un des sauveurs de ma patrie, si vous vous dévouez sincèrement à sa défense. » Dumouriez répondit fort bien (*a*) et se battit de même. Il repoussa les Prussiens : je me souviens qu'à cette époque il y eut

(*a*) *Réponse du général Dumouriez au ministre Roland.*

Sainte-Menehould, le 5 octobre, l'an I[er] de la république.

Je reçois, dans le moment, votre lettre du 4, mon cher et ancien collègue; et

quelque espérance de le détacher de la ligue, et quelques pourparlers à ce sujet; mais ils n'eurent pas de suite. Il vint à Paris, après que les ennemis eurent évacué notre territoire, pour préparer les opérations de la Belgique : Roland le vit au Conseil, je le reçus à dîner chez moi, une seule fois, avec beaucoup d'autres personnes. Quand il entra dans mon appartement, il avait l'air un peu embarrassé, et vint m'offrir, assez gauchement pour un homme aussi dégagé, un charmant bouquet qu'il tenait à la main. Je souris, en lui disant que la fortune faisait de plaisans tours, et qu'il ne s'était pas attendu, sans doute, qu'il me mît dans le cas de le recevoir de nouveau dans ce

je suis fort aise de vous voir disposé à m'aimer, parce que l'attachement d'un honnête homme est la meilleure des récompenses que je puisse obtenir.

Je lève demain le camp célèbre de Sainte-Menehould, pour suivre les Prussiens, Hessois, Autrichiens et émigrés : je pense comme vous sur l'utilité qu'il y aurait à séparer les premiers, et j'y travaillerai en temps et lieu. Ce n'est pas encore le moment; il faut, avant tout, châtier l'orgueil du despote Bulgare, mais je vous assure que, d'après mes conférences avec son confident Manstein, cela n'est pas très-éloigné, et je profiterai des occasions qui s'en présenteront pour renouer avec dignité.

Les trois commissaires de la Convention nationale s'en retournent très-satisfaits, et je m'en rapporte à eux pour les comptes qu'ils ont à rendre.

J'ai ici le C. Valmont, commissaire du pouvoir exécutif, qui m'est entièrement utile, et que je désire garder avec moi pendant la campagne. Faites en sorte que sa mission soit continuée auprès de l'armée que je commande. Il a infiniment de zèle, de patriotisme, et de grands moyens pour servir la chose publique. Vous jugés, mon cher Roland, que je ne perds pas de vue les dangers du département du Nord, et le besoin qu'il a de secours : dès demain je ferai mes dispositions pour y porter un corps de troupes de trente mille hommes dont je prendrai le commandement moi-même, parce que je suis de cette province, et qu'on y a grande confiance en moi. J'arrangerai d'abord le plan de ce qui restera à faire dans ce pays-ci, et j'en chargerai le brave Kellermann dont je suis parfaitement content. Pendant la marche des troupes, j'irai passer trois jours à Paris, pour convenir de toutes les dispositions à prendre, et je serai fort aise de vous y embrasser.

même hôtel; mais que les fleurs ne sieyaient pas moins bien au vainqueur des Prussiens, et que je les recevais avec plaisir. Il se proposait d'aller, après dîner, à l'Opéra : c'était encore un reste de l'ancienne folie des généraux, d'aller se montrer au spectacle, et chercher des couronnes de théâtre, lorsqu'ils avaient remporté quelque avantage. Une personne me demanda si je ne comptais point y aller; j'évitai de répondre parce qu'il ne convenait ni à mon caractère, ni à mes mœurs, d'y paraître avec Dumouriez. Mais, après que la compagnie fut partie, je proposai à Vergniaux de m'y accompagner, dans ma loge, avec ma fille. Nous nous y rendîmes. L'ouvreuse de loges, étonnée, me dit que la loge du ministre était occupée. « Cela n'est pas possible, » lui dis-je : on n'y entrait que sur des billets signés de lui, et je n'en avais donné à personne. « Mais c'est le ministre qui a voulu entrer. — Non, ce n'est pas lui : ouvrez-moi, je verrai qui c'est. » Trois ou quatre sans-culottes, en forme de spadassins, étaient à la porte. « On n'ouvre pas, s'écrièrent-ils; le ministre est là. — Je ne puis me dispenser d'ouvrir, » répond la femme qui, dans l'instant, ouvre effectivement la porte. J'aperçois la grosse figure de Danton, celle de Fabre, et trois ou quatre femmes de mauvaise tournure. Le spectacle était commencé; ils fixaient le théâtre : Danton s'inclinait sur la loge voisine, pour causer avec Dumouriez, que je reconnus, le tout d'un clin-d'œil, sans que personne de la loge m'eût vue : je me retirai subitement, en poussant la porte. « Véritablement, dis-je à l'ouvreuse, c'est un ci-devant ministre de la justice, à qui j'aime mieux laisser le fruit d'une impertinence, que de me compromettre avec lui : je n'ai que faire ici; » et je me retirai, jugeant, au reste, que la sottise de Danton me sauvait de l'inconvénient que j'avais voulu éviter de paraître avec Du-

mouriez, puisqu'il se serait trouvé si près de moi. J'ai su que Danton et Fabre n'avaient cessé de l'accompagner à tous les autres spectacles où il avait eu la faiblesse de se montrer : quant à moi, je ne l'ai jamais revu. Voilà où se sont bornées nos relations avec un homme dont on a voulu nous supposer complices lors de sa trahison. Dumouriez est actif, vigilant, spirituel et brave, fait pour la guerre et l'intrigue. Habile officier, il était, au jugement même de ses jaloux collègues, le seul d'entre eux qui fût en état de bien conduire une armée; adroit courtisan, il convenait mieux, par son caractère et son immoralité, à l'ancienne cour qu'au nouveau régime. Avec des vues étendues, toute la hardiesse nécessaire pour les suivre, il est capable de concevoir de grands plans, et ne manque pas de moyens de les mettre à exécution; mais il n'a point assez de caractère pour son esprit; l'impatience et l'impétuosité le rendent indiscret ou précipité : il ourdit bien une trame; il ne sait pas long-temps cacher son but : il lui fallait une tête plus froide pour devenir chef de parti.

Je suis persuadée que Dumouriez n'était pas allé dans la Belgique avec l'intention de trahir; il aurait servi la république comme un roi, pourvu qu'il y eût trouvé sa gloire et son profit : mais les mauvais décrets rendus par la Convention, l'affreuse conduite de ses commissaires, les sottises du pouvoir exécutif, gâtant notre cause dans ce pays, et la tournure des affaires préparant un bouleversement général, il eut l'idée d'en changer le cours, et se perdit dans ses combinaisons, faute de prudence et de maturité. Dumouriez doit être fort aimable dans les orgies d'hommes, et pour les femmes qui ont peu de mœurs; il paraît avoir encore la pétulance de la jeunesse et toute la gaieté d'une imagination vive et libre : aussi sa politesse

a-t-elle quelque chose de contraint avec les femmes réservées. Il divertissait le roi au Conseil par les contes les plus extravagans, dont ses graves collègues ne pouvaient s'empêcher de rire; et il les entremêlait parfois de vérités hardies et bien appliquées. Quelle différence de cet hom-homme, tout vicieux qu'il est, avec Luckner qui fit quelque temps l'espoir de la France! Je n'ai jamais rien vu de si médiocre. C'est un vieux soldat demi-abruti, sans esprit, sans caractère, véritable fantôme que purent conduire les premiers marmousets; et qui, à la faveur d'un mauvais langage, du goût du vin, de quelques juremens et d'une certaine intrépidité, acquérait de la popularité dans les armées, parmi les machines stipendiées, toujours dupes de qui les frappe sur l'épaule, les tutoie, et les fait quelquefois punir. Je l'eus à dîner chez moi lors du premier ministère de Roland, et je l'entretins, ou fus présente à sa conversation, durant quatre ou cinq heures: « O mon pauvre pays! disais-je le lendemain à Guadet, qui me demandait comment j'avais trouvé Luckner; vous êtes donc perdu, puisqu'il faut aller chercher hors de votre sein un pareil être pour lui confier vos destinées! »

Je ne me connais nullement en tactique, et Luckner pouvait fort bien entendre celle de son métier; mais je sais d'autre part qu'on ne peut être un grand capitaine sans raisonnement et sans esprit.

La chose qui m'ait le plus surprise depuis que l'élévation de mon mari m'eut donné la faculté de connaître beaucoup de personnes, et particulièrement celles employées dans les grandes affaires, c'est l'universelle médiocrité; elle passe tout ce que l'imagination peut se représenter, et cela dans tous les degrés, depuis le commis qui n'a besoin que d'un esprit juste pour bien saisir une question, de méthode pour la traiter, d'un peu de style pour rédi-

ger des lettres, jusqu'au ministre chargé du gouvernement, au militaire qui doit commander les armées, et à l'ambassadeur fait pour négocier. Jamais, sans cette expérience, je n'aurais cru mon espèce si pauvre. Ce n'est aussi que de cette époque que j'ai pris de l'assurance ; jusque-là j'étais modeste comme une pensionnaire de couvent ; je supposais toujours que les gens plus décidés que moi étaient aussi plus habiles. Vraiment ! je ne m'étonne pas que l'on m'aimât beaucoup ; on sentait bien que je valais quelque chose, et cependant je faisais de bonne foi les honneurs de l'amour propre d'autrui.

Nous voilà donc rentrés dans la vie privée : on me demandera peut-être si je n'ai jamais eu plus de détails sur la manière dont Roland avait été appelé au ministère ? Je puis affirmer que non, et que même je n'ai pas eu la pensée de m'en informer ; cela m'a paru se faire comme tant de choses en ce monde : l'idée en vient à quelqu'un, plusieurs la goûtent, et elle se présente, ainsi appuyée, à quiconque peut agir en conséquence. J'ai vu que celle-là avait frappé des députés ; j'ignore celui qui l'a proposée le premier, et par qui elle a été transmise à la cour. Roland n'en a pas su davantage, et ne s'en est pas plus inquiété que moi. Quand il fut question de remplacer De Grave à la guerre, les ministres et les patriotes n'imaginaient point sur qui faire tomber le choix ; les militaires connus passaient presque tous pour les ennemis de la constitution. Roland songea à Servan qui était au service et y avait mérité la croix de Saint-Louis, dont les principes n'étaient pas douteux, puisqu'il les avait exposés, avant la révolution, dans un ouvrage estimé (*le Soldat citoyen*). Nous le connaissions personnellement pour l'avoir vu à Lyon où il avait la réputation méritée d'un homme sage et actif ; enfin il avait perdu en 1790 une charge à la cour,

où M. Guignard Saint-Priest[1] n'aimait pas son civisme ; les membres du Conseil se réunirent, d'après ces considérations, pour le proposer au roi qui l'accepta.

Lorsque mon mari fut au ministère, je m'imposai la loi de ne faire ni de recevoir de visites, et de n'inviter à manger aucune femme. Je n'avais pas de grands sacrifices à faire à cet égard ; car, n'étant pas de résidence habituelle à Paris, mon cercle n'y était pas fort étendu ; d'ailleurs, je ne m'étais livrée nulle part à la grande société, parce que j'aime l'étude autant que je hais le jeu, et que je m'ennuie des sots. Habituée à passer mes jours dans l'intérieur de mon domestique, je partageais les travaux de Roland, et je cultivais mes goûts particuliers. C'était donc à la fois conserver ma manière d'être, et prévenir les inconvéniens dont une foule intéressée environne les personnes qui tiennent aux grandes places, que d'établir cette sévérité dans mon hôtel. Je n'y ai jamais eu proprement de cercle de société ; je recevais à dîner, deux fois la semaine, des ministres, des députés, celles des personnes avec lesquelles mon mari avait besoin de s'entretenir ou de conserver des relations. On causait d'affaires devant moi, parce que je n'avais ni la manie de m'en mêler, ni d'entourage qui inspirât la défiance. De toutes les pièces d'un vaste appartement, j'avais choisi, pour l'habiter journellement, le plus petit salon, formant cabinet, où j'avais mes livres et un bureau. Il arrivait souvent que des amis ou des collègues ayant besoin de parler confidentiellement au ministre, au lieu d'aller chez lui, où ses commis et le public l'environnaient, se rendaient chez moi et me priaient de l'y faire appeler. Je me suis ainsi trouvée dans le courant des choses sans intrigue ni vaine

[1] Ministre de la maison du roi à cette époque.

curiosité : Roland y avait l'agrément de m'en entretenir ensuite, dans le particulier, avec cette confiance qui a toujours régné entre nous, et qui y a mis en communauté nos connaissances et nos opinions ; il arrivait aussi que les amis qui n'avaient qu'un avis à communiquer, un mot à dire, toujours certains de me trouver, s'adressaient à moi pour me charger de le lui rendre au premier instant.

On avait senti le besoin de balancer l'influence de la cour, de l'aristocratie, de la liste civile et de leurs papiers, par des instructions populaires d'une grande publicité. Un journal placardé en affiches parut propre à cette fin; il fallait trouver un homme sage et éclairé, capable de suivre les événemens et de les présenter sous leur vrai jour, pour en être le rédacteur. Louvet, déjà connu comme écrivain, homme de lettres et politique, fut indiqué, choisi, et accepta ce soin. Il fallait aussi des fonds; c'était une autre affaire : Pétion lui-même n'en avait point pour la police ; et, cependant, dans une ville comme Paris, et dans un tel état de choses où il importait d'avoir du monde pour être informé à temps de ce qui arrive ou de ce qui se prépare, c'était absolument nécessaire. Il eût été difficile de l'obtenir de l'Assemblée ; la demande n'eût pas manqué de donner l'éveil aux partisans de la cour, et de rencontrer des obstacles. On imagina que Dumouriez, qui avait, aux affaires étrangères, des fonds pour dépenses secrètes, pourrait remettre une somme par mois au maire de Paris pour la police, et que sur cette somme seraient prélevés les frais du journal en affiche que surveillerait le ministre de l'intérieur. L'expédient était simple, il fut arrêté, Telle a été l'origine de *la Sentinelle*.

C'est dans le courant de juillet que, voyant les affaires empirer par la perfidie de la cour, la marche des trou-

pes étrangères et la faiblesse de l'Assemblée, nous cherchions où pourrait se réfugier la liberté menacée. Nous causions souvent avec Barbaroux et Servan de l'excellent esprit du Midi, de l'énergie des départemens dans cette partie de la France, et des facilités que présenterait ce local pour y fonder une république, si la cour triomphante venait à subjuguer le Nord et Paris. Nous prenions des cartes géographiques; nous tracions la ligne de démarcation : Servan étudiait les positions militaires; on calculait les forces, on examinait la nature et les moyens de renversement des productions : chacun rappelait les lieux ou les personnes dont on pouvait espérer de l'appui, et répétait, qu'après une révolution qui avait donné de si grandes espérances, il ne fallait pas retomber dans l'esclavage, mais tout tenter pour rétablir quelque part un gouvernement libre. « Ce sera notre ressource, disait Barbaroux, si les Marseillais que j'ai accompagnés ici ne sont pas assez bien secondés par les Parisiens pour réduire la cour; j'espère cependant qu'ils en viendront à bout, et que nous aurons une Convention qui donnera la république pour toute la France. »

Nous jugeâmes bien, sans qu'il s'expliquât davantage, qu'il se préparait une insurrection; elle paraissait inévitable, puisque la cour faisait des préparatifs qui annonçaient le dessein de subjuguer. On dira que c'était pour se défendre; mais l'idée de l'attaque, ou ne serait venue à personne, ou n'aurait pas pris parmi le peuple, si elle eût fait sincèrement exécuter la constitution; car, en lui voyant tous ces défauts, les plus fermes républicains ne voulaient qu'elle pour l'instant, et auraient attendu des améliorations de l'expérience et du temps.

Il est vrai qu'à l'époque des révolutions, il se trouve toujours, particulièrement chez les peuples corrompus et

dans les grandes villes, une classe d'hommes privés des avantages de la fortune, avides de ses faveurs, et cherchant à les extorquer à tout prix, ou habitués à les suppléer par des moyens peu licites. Si la hardiesse de l'esprit, l'audace du caractère, quelques talens naturels distinguent l'un d'entre eux, il devient chef ou directeur d'une bande turbulente qui se recrute bientôt de tous les sujets qui, n'ayant rien à perdre, sont prêts à tout oser; de toutes les dupes qu'ils ont l'art de faire, et enfin des individus que sèment parmi eux les politiques ou les puissances intéressées à fomenter les divisions, pour affaiblir ceux qu'elles agitent, et pour les tourner ensuite à leur profit.

Les sociétés patriotiques, ces rassemblemens d'hommes réunis pour délibérer sur leurs droits et leurs intérêts, nous ont présenté, au raccourci, le tableau de ce qui se passe dans la grande société de l'État.

Ce sont d'abord quelques hommes ardens, vivement pénétrés des dangers publics, et cherchant de bonne foi à les prévenir; les philosophes se joignent à eux, parce que cette association leur paraît nécessaire pour le renversement de la tyrannie et la propagation des principes utiles à leurs semblables. Effectivement, de grandes vérités se développent et deviennent communes; des sentimens généreux s'animent et se répandent; l'impulsion est donnée aux cœurs et aux esprits. Alors s'avancent des individus qui, revêtant les principes et adoptant le langage propre à les faire accueillir, cherchent à capter la bienveillance publique pour acquérir des places et du crédit. Ils enchérissent sur la vérité pour se faire remarquer davantage; ils frappent les imaginations par des peintures exagérées; ils flattent les passions de la multitude toujours prompte à admirer le gigantesque; ils la portent à

des mesures dans lesquelles ils se rendent utiles afin de se faire croire toujours nécessaires; et ils finissent par travailler à rendre suspects les hommes sages ou éclairés dont le mérite les effraie et dont ils ne pourraient soutenir la concurrence. La calomnie, d'abord grossièrement employée par eux, apprend, dans les humiliations qu'elle reçoit, à s'ériger en système; elle devient un art profond, dans lequel eux seuls et leurs pareils peuvent réussir.

Sans doute beaucoup de gens de cette trempe s'étaient jetés dans le parti populaire contre la cour, prêts à servir celle-ci pour son argent, puis à la trahir si elle devenait plus faible. La cour affectait de croire tels tous ceux qui s'opposaient à ses vues, et se plaisait à les confondre sous le titre de factieux. Les vrais patriotes laissaient aller cette meute bruyante comme des chiens d'arrêt, et peut-être n'étaient pas fâchés de s'en servir comme d'enfans perdus qui se livrent à l'ennemi. Ils ne calculaient pas, dans leur haine du despotisme, que s'il est permis, en politique, de laisser faire de bonnes choses par de méchantes gens, ou de profiter de leurs excès pour une fin utile, il est infiniment dangereux de leur attribuer l'honneur des unes, ou de ne pas les punir des autres.

FIN DE LA NOTICE HISTORIQUE SUR LE PREMIER MINISTÈRE.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

MÉMOIRES PARTICULIERS.

PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.

APERÇU.

NOTICES HISTORIQUES SUR LA RÉVOLUTION.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

MÉMOIRES

DE

MME ROLAND,

TOME II.

MEULAN. — IMPRIMERIE DE A. HIARD.

MÉMOIRES

DE

MME ROLAND,

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE SUR LES TEXTES ORIGINAUX,

AVEC NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS;

PAR

J. RAVENEL,

Conservateur à la Bibliothèque du Roi,

ET PRÉCÉDÉE D'UNE NOTICE HISTORIQUE.

TOME II.

Paris.

CHEZ AUGUSTE DURAND, LIBRAIRE,

RUE DES GRÈS, 3.

1840.

NOTICES HISTORIQUES

SUR LA RÉVOLUTION.

II.

SECOND MINISTÈRE.

Tout le monde connaît la révolution du 10 août : je n'en sais pas plus que le public à cet égard ; car instruite de la grande marche des affaires tant que Roland a été homme public, et la suivant avec intérêt, même lorsqu'il n'était plus en place, je n'ai jamais été confidente de ce qu'on peut appeler les petites manœuvres, de même qu'il n'a jamais été agent de cette espèce.

Rappelé au ministère à cette époque [1], il y rentra avec de nouvelles espérances pour la liberté. Il est grand dommage, disions-nous, que le conseil soit gâté par ce

[1] Dans la séance du 10 août, après la prise du château, l'Assemblée législative forma un Conseil exécutif, composé des ministres. Servan, Clavière et Roland reprirent chacun les porte-feuilles qui leur avaient été confiés quelque temps auparavant. Ce fut Isnard qui proposa leur rappel en ces termes (*extrait du Moniteur*) : « Il est instant que l'Assemblée s'occupe de la nomination des ministres ; » puisque trois des anciens avaient remporté les regrets de la nation, nous devons » à l'opinion publique de les réintégrer sur-le-champ (*on applaudit*) ; et comme » je ne crois pas qu'il puisse se manifester aucune opposition dans l'Assemblée, je » demande que l'on mette sur-le-champ aux voix le rappel de ces trois minis- » tres. »

« L'Assemblée décide unanimement que MM. Roland, Clavière et Servan » reprendront leurs fonctions dans le ministère. » (Note de MM Berville et Barrière.)

Danton, qui a une réputation si mauvaise! Quelques amis, à qui je le répétais à l'oreille, me répondirent: « Que voulez-vous! il a été utile dans la révolution, et le peuple l'aime : on n'a pas besoin de faire des mécontens; il faut tirer parti de ce qu'il est. » C'était fort bien dit; mais il est plus aisé de ne point accorder à un homme des moyens d'influence que de l'empêcher d'en abuser. Là commencèrent les fautes des patriotes. Dès que la cour était abattue, il fallait former un excellent Conseil, dont tous les membres, irréprochables dans leur conduite, distingués par leurs lumières, imprimassent au gouvernement une marche respectable, et aux puissances étrangères de la considération. Placer Danton, c'était inoculer dans le gouvernement ces hommes que j'ai peints plus haut, qui le tourmentent quand ils ne sont pas employés par lui, qui le détériorent et l'avilissent dès qu'ils participent à son action. Mais qui donc aurait fait ces réflexions? qui eût osé les communiquer et les appuyer hautement? C'était l'Assemblée ou la commission des vingt-un qui déterminait les choix; il y avait là beaucoup d'hommes de mérite, et pas un chef; pas un de ces êtres à la Mirabeau, propres à commander au vulgaire, à rallier, en un faisceau, les volontés des sages, et à les présenter avec l'ascendant du génie qui se fait obéir dès qu'il se manifeste.

On ne savait qui mettre à la marine : Condorcet parla de Monge, parce qu'il l'avait vu résoudre des problèmes de géométrie à l'Académie des sciences, et Monge fut élu. C'est une espèce d'original, qui ferait bien des singeries à la manière des ours que j'ai vus jouer dans les fossés de la ville de Berne : on n'est pas plus lourdement pasquin et moins fait pour être plaisant. Autrefois tailleur de pierres à Mézières, où l'abbé Bossut l'encouragea et lui fit commencer l'étude des mathématiques, il s'est avancé à force

de travail, et avait cessé de voir son bienfaiteur dès qu'il avait espéré de devenir son égal. Bon homme, au demeurant, ou sachant en acquérir la réputation dans un petit cercle, dont les plus malins personnages ne se seraient pas amusés à faire voir qu'il n'était qu'épais et borné. Mais enfin il passait pour être honnête homme, ami de la révolution; et l'on était si las des traîtres, si embarrassé de trouver des gens capables, que l'on commençait par s'accommoder de ceux qui étaient sûrs. Je n'ai pas besoin de parler de son ministère; le triste état de notre marine ne prouve que trop aujourd'hui son ineptie et sa nullité.

Lebrun, employé dans les bureaux des affaires étrangères, passait pour un esprit sage, parce qu'il n'avait d'élans d'aucune espèce; et pour un habile homme, parce qu'il était assez bon commis. Il connaissait passablement sa carte diplomatique, et savait rédiger, avec bon sens, un rapport ou une lettre. Dans un temps ordinaire, il eût été fort bien placé au département qui est le moins chargé, et dont le travail est le plus agréable à faire; mais il n'avait rien de l'activité d'esprit et de caractère qu'il eût fallu développer à l'instant où il y fut appelé. Mal instruit de ce qui se passait chez nos voisins, envoyant dans les cours des hommes qui, sans être dénués de mérite, n'avaient aucune de ces choses qui leur servent de recommandation, et pouvaient à peine passer l'antichambre de quelques grands, il ne savait employer ni l'espèce d'intrigue, au moyen de laquelle on eût donné chez eux de l'occupation à ceux qui voulaient nous attaquer, ni l'espèce de grandeur dont un État puissant doit investir ses agens reconnus pour la faire respecter.

« Que faites-vous donc? lui demandait quelquefois Roland. A votre place, j'aurais déjà mis l'Europe en mou-

vement et préparé la paix de la France, sans le secours des armes; je voudrais savoir ce qui se passe dans tous les cabinets, et y exercer mon influence. » Lebrun ne se pressait jamais; et l'on vient, en août 1793, d'arrêter, à son passage en Suisse, pour aller à Constantinople, Sémonville, qui devait y être rendu depuis huit mois. Les derniers chocs de Lebrun achèvent de le peindre, et me dispensent d'ajouter aucun trait. Il a fait nommer ministre plénipotentiaire en Danemarck, Grouvelle[1], le secrétaire du Conseil, dont, à ce titre, j'avais déjà à parler.

Grouvelle, élève de Cérutti, dont il n'a appris qu'à faire de petites phrases, où il met toute sa philosophie, médiocre, froid et vain, dernier rédacteur de *la Feuille villageoise*, devenu flasque comme lui; Grouvelle avait été sur les rangs pour je ne sais quel ministère, et fut nommé secrétaire du Conseil au 10 août, en éxécution d'une loi constitutionnelle, contre l'inobservation de laquelle Roland avait si vivement réclamé, que le roi s'était enfin déterminé à la faire suivre. Roland avait espéré que la tenue régulière d'un registre où l'on inscrirait les délibérations, établirait, dans le Conseil, une marche plus sérieuse et mieux remplie; il y voyait l'avantage, pour les hommes fermes, de faire constater leurs opinions, et de laisser un témoignage quelquefois utile à l'histoire, et toujours à leur justification. Mais les meilleures institutions ne valent que pour les individus incapables de les

[1] Philippe-Antoine Grouvelle, né à Paris le 27 févier 1757, mort à Varennes (Seine-et-Oise) le 30 septembre 1806, est auteur, en société avec Cérutti, du spirituel pamphlet intitulé *La Satire universelle*. Il a composé seul plusieurs ouvrages estimés entre lesquels on distingue celui qui a pour titre : *De l'autorité de Montesquieu dans la révolution présente*, 1789, in-8°. Un procès politique récent a rappelé l'attention publique sur la vie et les opinions républicaines de Grouvelle. R.

pervertir. Grouvelle ne savait point dresser un procès-verbal, et les ministres ne se souciaient nullement, pour la plupart, qu'il restât des traces de leur avis. Jamais le secrétaire n'a pu faire qu'un énoncé des délibérations prises, sans déduction de motifs, ni mention des oppositions; jamais Roland n'a pu obtenir de faire consigner les raisons des siennes, quand il en élevait de formelles contre les résolutions. Grouvelle s'immisçait constamment dans la discussion, et sa manière pointilleuse ne contribuait pas peu à la rendre difficile. Roland, ennuyé, lui observa une fois qu'il oubliait son rôle : « Ne suis-je donc qu'une écritoire? » s'écria aigrement l'important secrétaire. « Vous ne devez pas être autre chose ici, répliqua le sévère Roland : chaque fois que vous vous mêlez de la délibération, vous oubliez votre fonction, qui est de la recueillir, et voilà pourquoi vous n'avez que le temps de faire, sur feuille volante, une petite nomenclature insignifiante, qui, portée sur le registre, ne présente aucun tableau des opérations du gouvernement, tandis que le registre du Conseil devrait servir d'archives au pouvoir exécutif. » Grouvelle, piqué, n'en fit pas mieux, et ne changea point sa méthode. On voit d'ici que les hommes que j'ai dépeints devaient la trouver bonne pour eux. Vingt mille livres d'appointemens étaient attribuées à sa place; il lui parut qu'il fallait y joindre un appartement au Louvre, assez considérable pour y loger avec lui ses commis; et il fit ses représentations en conséquence au ministre de l'intérieur. Il suffit d'un léger aperçu du caractère de Roland, pour se représenter le scandale qu'il trouva dans cette proposition, et la vigueur avec laquelle il la repoussa. « Des commis ! pour un travail que je ferais moi-même en quelques heures, et mieux que vous, si j'étais à votre place, disait-il à Grouvelle : je veux que

justesse, grâce et raison le caractérisent. Il joignait à son mérite l'avantage de s'exprimer facilement en anglais. Qu'un ignorant comme Robespierre, qu'un extravagant tel que Chabot, déclament contre un pareil homme en le traitant d'ami de Brissot; qu'ils déterminent par leurs clameurs le rappel de l'un et le procès de l'autre, ils ne font qu'ajouter aux preuves de leur propre scélératesse et de leur ineptie, sans pouvoir porter atteinte à la gloire de ceux mêmes qu'ils feraient périr.

Au second ministère de Roland, comme au premier, je m'étais imposé de ne recevoir aucune femme, et j'ai suivi scrupuleusement cette règle. Jamais mon cercle n'a été fort étendu, et jamais les femmes n'en ont composé la plus grande partie. Après mes plus proches parens, je ne voyais que les personnes dont les goûts et les travaux intéressaient mon mari. Je sentis qu'au ministère je serais exposée à un entourage fort incommode, qui même aurait ses dangers; je trouvai que madame Pétion avait pris à la Mairie un parti fort sage, et j'estimai qu'il était aussi louable d'imiter un bon exemple que de le donner. Je n'eus donc ni cercle, ni visite; c'était d'abord du temps de gagné, chose inappréciable quand on a quelque moyen de l'employer. Deux fois la semaine seulement je donnais à dîner : l'une aux collègues de mon mari avec lesquels se trouvaient quelques députés; l'autre à diverses personnes, soit députés, soit premiers commis des bureaux, soit enfin de telles autres, jetées dans les affaires, ou occupées de la chose publique. Le goût et la propreté régnaient sur ma table sans profusion, et le luxe des ornemens n'y parut jamais; on y était à l'aise, sans y consacrer beaucoup de temps, parce que je n'y faisais faire qu'un service, et que je n'abandonnais à personne le soin d'en faire les honneurs. Quinze couverts étaient le nombre

ordinaire des convives, qui ont été rarement dix-huit, et une seule fois vingt. Tels furent les repas que les orateurs populaires traduisirent à la tribune des Jacobins, en festins somptueux, où, nouvelle Circé, je corrompais tous ceux qui avaient le malheur de s'y asseoir. Après le dîner, on causait quelque temps au salon, et chacun retournait à ses affaires. On se mettait à table vers cinq heures, à neuf il n'y avait plus personne chez moi : voilà ce qu'était cette cour dont on me faisait la reine, ce foyer de conspiration à battans ouverts.

Les autres jours, fermés en famille, nous étions souvent mon mari et moi tête à tête; car, la marche des occupations portant fort loin l'heure du dîner, ma fille mangeait dans sa chambre avec sa gouvernante. Ceux qui m'ont vue alors me rendront témoignage un jour[1], lorsque la voix de la vérité pourra se faire entendre : je n'y serai peut-être plus; mais je sortirai de ce monde avec la confiance que la mémoire de mes calomniateurs se perdra dans les malédictions, tandis que mon souvenir sera quelquefois rappelé avec attendrissement.

Dans le nombre des personnes que je recevais, et dont j'ai déjà signalé les plus marquantes, Payne doit être cité. Déclaré citoyen français, comme l'un de ces étrangers célèbres que la nation devait s'empresser d'adopter, il était connu par des écrits qui avaient été utiles dans la révolution d'Amérique, et auraient pu concourir à en faire une en Angleterre. Je ne me permettrai pas de le juger absolu-

[1] Rien n'est plus vrai que ce que dit ici madame Roland de la frugalité de sa table, dans les jours ordinaires. Elle et ses amis conservaient une simplicité de mœurs qu'on aurait peine à concevoir aujourd'hui. Nous citerons à ce sujet une anecdote curieuse que nous tenons de M. Bosc : il invita un jour M. Roland et sa femme à dîner au bois de Boulogne ; les convives étaient au nombre de six, *dont trois ministres* : le dîner coûta quinze francs! (Note de MM. Berville et Barrière.)



ment, parce qu'il entendait le français sans le parler, que j'en étais à peu près de même à l'égard de l'anglais; que j'écoutais plutôt sa conversation avec de plus habiles que moi, que je n'étais en état d'en former une avec lui.

La hardiesse de ses pensées, l'originalité de son style, ces vérités fortes, jetées audacieusement au milieu de ceux qu'elles offensent, ont dû produire une grande sensation; mais je le croirais plus propre à semer, pour ainsi dire, ces étincelles d'embrasement, qu'à discuter les bases ou préparer la formation d'un gouvernement. Payne éclaire mieux une révolution qu'il ne peut concourir à une constitution. Il saisit, il établit ces grands principes dont l'exposé frappe tous les yeux, ravit un club et enthousiasme à la taverne : mais pour la froide discussion du comité, pour le travail suivi du législateur, je présume David Williams infiniment plus propre que lui. Williams, fait également citoyen français, n'avait pas été nommé à la Convention où il eût été plus utile; mais le gouvernement le fit inviter à se rendre à Paris, où il passa quelques mois et conféra souvent avec les députés travailleurs. Sage penseur, véritable ami des hommes, il m'a paru combiner leurs moyens de bonheur, aussi bien que Payne sent et décrit les abus qui font leur malheur. Je l'ai vu, dès les premières fois qu'il eut assisté aux séances de l'Assemblée, s'inquiéter du peu d'ordre des discussions, s'affliger de l'influence que s'attribuaient les tribunes, et douter qu'il fût possible que de tels hommes, en telle situation, décrétassent jamais une constitution raisonnable. Je pense que la connaissance qu'il acquit alors de ce que nous étions déjà, l'attacha davantage à son propre pays où il est retourné avec empressement. «Comment peuvent discuter, me disait-il, des hommes qui ne savent point écouter? Vous autres Français, nous ne prenez pas non plus la

peine de conserver cette décence extérieure qui a tant d'empire dans les assemblées ; l'étourderie, l'insouciance et la saleté ne rendent point un législateur recommandable ; rien n'est indifférent de ce qui frappe tous les yeux et se passe en public. » Que dirait-il, bon Dieu ! s'il voyait les députés, depuis le 31 mai, vêtus comme les gens du port, en pantalon, veste et bonnet, la chemise ouverte sur la poitrine, jurant et gesticulant en sans-culottes ivres ! Il trouverait tout simple que le peuple les traitât comme ses valets, et que, tous ensemble, après s'être souillés d'excès, finissent par tomber sous la verge d'un despote qui saura les assujettir. Williams remplirait également bien sa place au parlement ou au sénat, et porterait partout la véritable dignité.

Par quelle saillie d'imagination la mienne rappelle-t-elle ici Vandermonde ? Je n'ai jamais rencontré des yeux aussi faux, et qui accusassent plus juste la nature de l'esprit du personnage. On dirait que celui-ci a le sien coupé net en deux parts : avec l'une, on peut commencer tous les raisonnemens ; mais il est impossible d'en suivre aucun avec l'autre, et de tirer de l'ensemble un bon résultat. Comme la science figure mal dans une tête ainsi organisée ! Aussi Vandermonde, académicien d'ailleurs, ami de Pache et de Monge, se vantait de servir de conseil à ce dernier, et d'être appelé sa femme. Il me disait un jour, en parlant des Cordeliers (de la secte desquels il avouait être), par opposition aux personnes qui les traitaient d'enragés : « Nous voulons l'ordre par la raison, et vous êtes du parti de ceux qui le veulent par la force. » Après cette définition, je n'ai plus rien à dire des travers d'esprit d'un tel homme. Mais puisque j'ai parlé d'un académicien, il faut un petit mot sur Condorcet, dont l'esprit sera toujours au niveau des plus grandes vérités, mais dont le caractère

ne sera jamais qu'à celui de la peur. On peut dire de son intelligence, en rapport avec sa personne, que c'est une liqueur fine imbibée dans du coton. On ne lui attribuera pas le mot que, dans un faible corps, il montre un grand courage; il est aussi faible de cœur que de santé. La timidité qui le caractérise et qu'il porte même dans la société, sur le visage et dans son attitude, n'est pas seulement un vice de tempérament; elle semble inhérente à son âme, et ses lumières ne lui fournissent aucun moyen de la vaincre : aussi, après avoir bien déduit tel principe, démontré telle vérité, il opinait à l'Assemblée dans le sens contraire quand il s'agissait de se lever en présence des tribunes fulminantes, armées d'injures et prodigues de menaces. Il était à sa place au secrétariat de l'Académie. Il faut laisser écrire de tels hommes, et ne jamais les employer; heureux encore d'en tirer quelque utilité. On ne peut pas en dire autant de tous les hommes timides; la plus grande partie n'en est bonne à rien. Voyez tous ces poltrons de l'Assemblée, qui gémissaient dans le sénat; s'ils eussent eu l'assurance de se faire arrêter le 2 juin, en protestant contre l'injuste décret d'accusation des vingt-deux, ils assuraient le salut de tous; car on n'eût osé toucher un cheveu à nul de deux ou trois cents représentans du peuple, et la chose publique était également sauvée, les départemens ne se fussent point endormis : on s'apaisa sur la perte de vingt hommes, et l'on n'aurait pu regarder comme Convention, l'Assemblée dont la moitié se fût retirée.

Le premier soin de Roland, en arrivant à son second ministère, fut d'opérer dans ses bureaux le renouvellement dont il avait senti le besoin; il s'environna d'hommes laborieux, éclairés, attachés aux principes; et, n'eût-il fait que cela seul, il aurait produit un grand bien.

Il se hâta d'écrire à tous les départemens avec ce courage, cette force que donne la raison, cet empire qui appartient à la vérité, cette onction qui résulte du sentiment; il leur montrait, dans la révolution du 10 août, les nouvelles destinées de la France, la nécessité pour tous les partis de se réunir à la justice qui prévient tous les excès, à la liberté qui fait le bonheur de tous, au bon ordre seul qui peut l'assurer, et au Corps législatif comme chargé d'exprimer la volonté générale[1]. Les corps administratifs qui parurent hésiter furent suspendus ou cassés. Une grande expédition dans les affaires, la correspondance la plus active et la plus étendue répandirent de toutes parts un même esprit, ranimèrent la confiance et vivifièrent l'intérieur.

Danton ne laissait guère passer de jours sans venir chez moi : tantôt c'était pour le conseil ; il arrivait un peu avant l'heure, et passait dans mon appartement, ou s'y arrêtait un peu après, ordinairement avec Fabre-d'Églantine : tantôt il venait me demander la soupe, d'autres jours que ceux où j'avais coutume de recevoir, pour s'entretenir de quelque affaire avec Roland.

On ne saurait faire montre de plus de zèle, d'un plus grand amour de la liberté, d'un plus vif désir de s'entendre avec ses collègues pour la servir efficacement. Je regardais cette figure repoussante et atroce ; et quoique je me disse bien qu'il ne fallait juger personne sur parole, que je n'étais assurée de rien contre lui, que l'homme le plus honnête devait avoir deux réputations dans un temps de parti, qu'enfin il fallait se défier des apparences, je ne pouvais appliquer l'idée d'un homme de bien sur ce visage.

[1] Voyez cette circulaire parmi les pièces réunies en forme d'*Appendice* à la fin de ce volume, n° I.

Je n'ai jamais rien vu qui caractérisât si parfaitement l'emportement des passions brutales, et l'audace la plus étonnante, demi-voilée, par l'air d'une grande jovialité, l'affectation de la franchise et d'une sorte de bonhomie. Mon imagination, assez vive, se représente toutes les personnes qui me frappent, dans l'action que je crois devoir convenir à leur caractère; je ne vois pas, durant une demi-heure, une physionomie un peu hors du vulgaire, sans la revêtir du costume d'une profession, ou lui donner un rôle dont elle m'inspire ou me rappelle l'idée. Cette imagination m'a souvent figuré Danton un poignard à la main, excitant de la voix et du geste une troupe d'assassins plus timides ou moins féroces que lui; ou bien, content de ses forfaits, indiquant, par le geste qui caractérise Sardanapale, ses habitudes et ses penchans. Assurément je défie un peintre exercé de ne pas trouver dans la personne de Danton toutes les convenances désirables pour cette composition.

Si j'avais pu m'astreindre à une marche suivie; au lieu d'abandonner ma plume à l'allure vagabonde d'un esprit qui se promène sur les événemens, j'aurais pris Danton au commencement de 1789, misérable avocat, chargé de dettes plus que de causes, et dont la femme disait que, sans le secours d'un louis par semaine qu'elle recevait de son père, elle ne pourrait soutenir son ménage; je l'aurais montré naissant à la *section*, qu'on appelait alors un *district*, et s'y faisant remarquer par la force de ses poumons; grand sectateur des d'Orléans, acquérant une sorte d'aisance dans le cours de cette année, sans qu'on vît le travail qui dût la procurer, et une petite célébrité par des excès que La Fayette voulait punir, mais dont il sut se prévaloir avec art en se faisant protéger par la section qu'il avait rendue turbulente. Je l'observerais décla-

mant avec succès aux sociétés populaires, se faisant le défenseur des droits de tous, et annonçant qu'il ne prendrait de places appointées qu'après la révolution; passant néanmoins à celle de substitut de procureur de la commune, préparant son influence aux Jacobins sur les débris de celle des Lemeth; passant au 10 août avec ceux qui revenaient du château, et arrivant au ministère comme un tribun agréable au peuple, à qui il fallait donner la satisfaction de le mettre dans le gouvernement. De cette époque, sa marche fut aussi rapide que hardie : il s'attache par des libéralités, ou protège de son crédit ces hommes avides et misérables que stimulent le besoin et les vices; il désigne les gens redoutables dont il faudra opérer la perte; il gage les écrivains ou inspire les énergumènes qu'il destine à les poursuivre; il enchérit sur les inventions *révolutionnaires* des patriotes aveugles ou des adroits fripons; il combine, arrête et fait exécuter des plans capables de frapper de terreur, d'anéantir beaucoup d'obstacles, de recueillir beaucoup d'argent, et d'égarer l'opinion sur toutes ces choses. Il forme le corps électoral par ses intrigues, le domine ouvertement par ses agens, et nomme la députation de Paris à la Convention, dans laquelle il passe. Il va dans la Belgique augmenter ses richesses; il ose avouer une fortune de quatorze cent mille livres, afficher le luxe en prêchant le *sans-culotisme*, et dormir sur des monceaux de cadavres.

Quant à Fabre-d'Églantine, affublé d'un froc, armé d'un stylet, occupé d'ourdir une trame pour décrier l'innocence ou perdre le riche dont il convoite la fortune, il est si parfaitement dans son rôle, que quiconque voudrait peindre le plus scélérat tartufe, n'aurait qu'à faire son portrait ainsi costumé.

Ces deux hommes cherchaient beaucoup à me faire cau-

ser en me parlant de patriotisme : je n'avais rien à taire ou à dissimuler à cet égard ; je professe également mes principes devant ceux que je crois les partager, ou que je soupçonne n'en avoir pas d'aussi purs ; c'est confiance à l'égard des uns, fierté vis-à-vis des autres : je dédaigne de me cacher, même sous le prétexte ou l'espérance de pénétrer autrui. Je pressens les hommes par le tact, je les juge par leur conduite comparée dans ces différens temps avec leur langage : mais moi, je me montre tout entière et ne laisse jamais douter qui je suis.

Dès que l'Assemblée eut rendu, de son propre mouvement, un décret qui attribuait cent mille livres au ministre de l'intérieur pour impression d'écrits utiles, Danton et Fabre, surtout, me demandèrent, par forme de conversation, si Roland était en mesure à cet égard, s'il avait des écrivains prêts à employer, etc. Je répondis qu'il n'était point étranger à ceux qui s'étaient déjà fait connaître ; que les ouvrages périodiques rédigés dans un bon esprit indiquaient d'abord ceux qu'il convenait d'encourager ; qu'il s'agissait de les réunir quelquefois pour qu'ils s'instruisissent des faits dont il importerait de répandre la connaissance, et se conciliassent sur la manière d'amener plus efficacement les esprits à un même but ; que si, lui Fabre, lui Danton, en connaissaient particulièrement quelques uns, il fallait qu'ils les indiquassent, et qu'ils vinssent avec eux chez le ministre de l'intérieur, où l'on pourrait, une fois la semaine, par exemple, s'entretenir de ce qui devait ; dans les circonstances, occuper essentiellement les écrivains. « Nous avons le projet, répliqua Fabre, d'un journal en affiche, que l'on intitulera *Compte rendu au Peuple souverain*, et qui présentera le tableau de la dernière révolution ; Camille-Desmoulins, Robert, etc., y travailleront. — Eh bien ! il faut les ame-



ner à Roland. » Il s'en garda bien ; on ne parla plus du journal, qui commença cependant dès que l'Assemblée eut donné au Conseil deux millions pour *dépenses secrètes.* Danton dit à ses collègues qu'il fallait que chaque ministre pût en user dans son département ; mais que celui des affaires étrangères et celui de la guerre ayant déjà des fonds pareils, il convenait que ceux-ci restassent à la disposition des quatre autres, qui auraient ainsi chacun tant de cent mille livres. Roland s'éleva fortement contre cette proposition ; il prouva que l'intention de l'Assemblée avait été de donner au pouvoir exécutif, dans ces momens de crise, tous les moyens dont il pouvait avoir besoin pour agir avec célérité ; que c'était le Conseil collectivement qui devait déterminer l'emploi de ces fonds d'après la demande et tous les objets présentés par chacun ; que lui particulièrement il déclarait ne vouloir en faire aucun usage sans en justifier au conseil, à qui il appartenait d'en connaître, et à qui ils étaient confiés[1]. Danton répliqua, jura, comme il avait coutume de faire, parla de révolution, de grandes mesures, de secret, de liberté ; les autres, séduits peut-être par le plaisir de *tripoter* chacun à sa fantaisie, se rangèrent de son avis, contre toute justice, politique et délicatesse, malgré les réclamations de Roland, et sa vigoureuse insistance dont l'austérité déplut.

Danton s'empressa de toucher cent mille écus au Trésor public, et en fit ce que bon lui sembla ; ce qui ne l'empêcha pas d'obtenir de Servan soixante mille livres, de Lebrun davantage, sur les fonds secrets de leurs départemens, sous différens prétextes. Jamais il n'a fourni de

[1] Roland n'a jamais dépensé sur ces fonds que 1200 liv., dans une ordonnance au profit de Hell, ex-constituant, pour frais d'instruction populaire en allemand, dans les départemens du Rhin.

compte à l'Assemblée; il s'est contenté de lui attester qu'il l'avait rendu au Conseil; et à ce Conseil il s'est borné à dire, dans une séance où Roland n'était pas, pour cause d'indisposition, qu'il avait donné vingt mille livres à tel, dix à tel autre, ainsi du reste, pour la révolution, à cause de leur patriotisme, etc.

C'est ainsi que Servan me l'a répété. Le Conseil, interrogé par l'Assemblée, sur la question de savoir si Danton avait rendu des comptes, répondit simplement que *oui*. Mais Danton avait acquis tant de puissance, que ces hommes timides craignaient de l'offenser. C'est ainsi que l'armée fut *empoisonnée* de Cordeliers, agens de Danton, aussi lâches qu'avides, qui favorisèrent les pillages et les dilapidations; qui rendirent les soldats aussi féroces aux Français qu'aux ennemis, qui firent détester la révolution aux peuples voisins, par les excès de tous genres auxquels ils se livrèrent au nom de la république, et qui, prêchant partout l'insubordination, préparèrent les revers éprouvés depuis.

D'après cela, on ne sera point étonné que Danton, voulant envoyer, au mois de septembre 1792, en Bretagne, un homme à lui, sous prétexte de visiter les ports et d'examiner les inspecteurs, détermina le ministre de la marine à lui donner une commission; mais, comme ces sortes de commissions doivent être signées de tous les membres du Conseil, Roland s'y refusa. « De deux choses l'une, dit-il à Monge, ou vos employés à la marine font leur devoir, ou ils ne le font pas; et c'est ce que vous pouvez parfaitement juger : dans ce dernier cas, il faut les renvoyer sans miséricorde; dans le premier, pourquoi les décourager et les insulter, en leur envoyant un étranger qui ne tient point à cette partie, et qui leur prouverait votre défiance? Cette opération n'a rien qui convienne au caractère d'ad-

ministrateur; je ne signe pas cette commission. » La séance du Conseil se prolongea; les papiers pour les signatures se pressaient sur la fin : Roland s'aperçoit qu'il vient d'apposer la sienne, à la suite de tous ses collègues, sur cette commission rejetée qu'on venait de lui glisser; il la biffe et se récrie contre Monge, qui, d'un air effaré, lui réplique tout bas : « C'est Danton qui le veut; si je le refuse, il me dénoncera à la commune, aux Cordeliers, et me fera pendre. — Eh bien! moi, ministre, je périrai avant de céder à de semblables considérations. »

Le porteur de cette commission fut arrêté en Bretagne, par ordre d'une administration que sa conduite indisposa, et à qui la signature biffée de Roland avait paru un juste motif d'examiner de près le porteur : il y avait contre lui des plaintes graves; mais c'était à la fin de l'année, lorsque la Montagne prenait ouvertement la défense de tous les anarchistes, et elle fit décréter que Guermeur[1] serait mis en liberté.

Je me suis laissé entraîner par les circonstances; je reprends la liaison des faits.

Danton et Fabre cessèrent de venir me voir dans les derniers jours d'août; ils ne voulaient pas sans doute s'exposer à des yeux attentifs, lorsqu'ils chantaient les matines de septembre, et ils avaient assez jugé ce qu'étaient Roland et ses entours. Un caractère ferme, élevé et franc, des principes sévères manifestés sans ostentation, mais sans gêne, une conduite égale et soutenue se dessi-

[1] Une circonstance remarquable, mais qui se représente souvent dans les temps de discordes civiles, c'est que ce personnage, recommandé par Danton et protégé par la Montagne, était obligé de cacher son véritable nom de peur de décréditer son patriotisme ardent. Il était frère de l'abbé Royou, rédacteur de l'*Ami du Roi*, et célèbre par son attachement à la cause monarchique. (Note de MM. Berville et Barrière.)

nent d'abord à tous les yeux. Ils conclurent que Roland était un honnête homme, avec lequel il n'y avait rien à faire en entreprises de leur genre ; que sa femme n'offrait aucune prise par laquelle on peut influer sur lui ; que, tout aussi ferme dans ses principes, elle avait peut-être plus de cette sorte de pénétration propre à son sexe, dont les gens faux ont à se défier davantage ; peut-être aussi augurèrent-ils qu'elle pouvait quelquefois tenir la plume, et qu'en somme un tel couple, fort de raison, de caractère, avec quelques talens, pouvait nuire à leurs desseins et n'était bon qu'à perdre.

La suite des événemens, éclairés d'ailleurs par une foule de détails qu'il me serait difficile d'exposer aujourd'hui, mais dont il me reste un vif sentiment, donne à ces conjectures toute l'évidence de la démonstration.

On avait imaginé, comme l'une des premières mesures à prendre par le Conseil, l'envoi dans les départemens, de commissaires chargés d'éclairer sur les événemens du 10 août, et surtout d'exciter les esprits aux préparatifs de défense, à la levée rapide des recrues nécessaires à nos armées, contre les ennemis sur les frontières, etc. Dès qu'il fut question de leur choix, en même temps que de la proposition de leur envoi, Roland demanda jusqu'au lendemain pour réfléchir aux sujets qu'il pouvait indiquer. « Je me charge de tout, s'écria Danton ; la commune de Paris nous fournira d'excellens patriotes. » La majorité paresseuse du Conseil lui confia le soin de les indiquer, et le lendemain il arriva au Conseil avec les commissions toutes dressées ; il ne s'agit plus que de les remplir des noms qu'il présente et de signer. On examine peu, on ne discute point et on signe. Voilà donc un essaim d'hommes peu connus, intrigans de sections ou braillards de clubs, patriotes par exaltation et plus encore par intérêt, sans

autre existence, pour la plupart, que celle qu'ils prenaient ou espéraient acquérir dans les agitations publiques; mais très-dévoués à Danton, leur protecteur, et facilément épris de ses mœurs et de sa doctrine licencieuse : les voilà représentans du Conseil exécutif dans les départemens de la France.

Cette opération m'a toujours semblé l'un des plus grands coups de parti pour Danton, et la plus humiliante école pour le Conseil.

Il faut se représenter la préoccupation de chaque ministre au milieu des affaires de son département, dans ces temps d'orages, pour concevoir que des hommes honnêtes et capables se soient conduits avec cette légèreté. Le fait est qu'un travail excessif surchargeait les ministres de l'intérieur, de la guerre, et même de la marine, et que les détails absorbaient trop leurs facultés, pour laisser à chacun le temps de réfléchir sur la grande politique. Il faudrait que le Conseil fût composé d'hommes qui n'eussent qu'à délibérer et non pas à administrer. Danton se trouvait au département qui donne le moins à faire; d'ailleurs il s'embarrassait fort peu de remplir les devoirs de sa place, et ne s'en occupait guère; les commis tournaient la roue; il confiait sa griffe, et la manœuvre se suivait, telle qu'elle, sans qu'il s'en inquiétât. Tout son temps, toute son attention étaient consacrés aux combinaisons, aux intrigues utiles à ses vues d'agrandissement, de pouvoir et de fortune. Continuellement dans les bureaux de la guerre, il faisait placer aux armées les gens de son bord; il trouvait moyen de les intéresser dans les fournitures et les marchés; il ne négligeait aucune partie dans laquelle il pût avancer ces hommes, la lie d'une nation corrompue, dont ils deviennent l'écume dans les bouleversemens politiques, et sur laquelle ils dominent durant

quelques instans; il en augmentait son crédit et se formait une faction, bientôt devenue puissante, car elle règne aujourd'hui.

Les ennemis s'avançaient sur notre territoire; leurs progrès devenaient alarmans : les hommes qui veulent conduire le peuple, et qui ont étudié les moyens de l'influencer, savent fort bien que la terreur est un des plus puissans. Cette affection soumet absolument les individus qui l'éprouvent à ceux qui ne se laissent pas dominer par elle : combien plus grand est l'avantage de ceux qui l'inspirent à dessein, par des prétextes ou des faux bruits! Assurément, cette combinaison avait été faite par les instigateurs des journées de septembre; ils devaient avoir le double but de produire un mouvement, à la faveur duquel la violation des prisons, le massacre des détenus leur fournissaient l'occasion de satisfaire des haines particulières, d'exécuter un pillage dont le produit flattait leur cupidité, et de répandre cette sorte de stupeur, durant laquelle le petit nombre des hardis ambitieux jette les fondemens de leur puissance. Les agens inférieurs n'étaient pas difficiles à gagner par l'appât du profit; le prétexte d'immoler de prétendus traîtres, dont on aurait les conspirations à redouter, devait séduire quelques mauvaises têtes, tromper le peuple, et servir à justifier l'action, dont il résulterait, pour les directeurs, le dévouement de leurs satellites bien payés, l'attachement de tous ceux qui auraient part au gain avec les chefs, la soumission du peuple intimidé, surpris, ou persuadé de la force et de la justice d'une opération à laquelle on saurait l'enchaîner, en la présentant comme son ouvrage. Aussi, quiconque osa, par la suite, s'élever contre ces attentats fut proclamé *dénonciateur* de Paris, désigné comme tel à la fureur de certaine classe de ses habitans, appelé *fédéra-*

liste et *conspirateur*. Voilà le crime des *vingt-deux*, joint au tort irrémissible de leur supériorité.

Le bruit de la prise de Verdun se répandit, le premier de septembre, avec éclat, avec effroi ; les habitués des groupes disaient les ennemis en marche vers Châlons : il ne fallait plus, à les entendre, que trois journées pour arriver à Paris ; et le peuple, qui ne s'informe que de la distance, sans calculer tout ce qui est nécessaire à la marche d'une armée pour ses vivres, son bagage, son artillerie, tout ce qui rend enfin son allure si différente de celle d'un particulier, voyait déjà les troupes étrangères dans la capitale fumante et ravagée.

Rien ne fut négligé de tout ce qui était propre à enflammer l'imagination, grossir les objets, accroître les dangers ; il ne fut pas difficile d'obtenir de l'Assemblée quelques mesures propres à seconder de telles vues. Les visites, domiciliaires, sous le prétexte de rechercher les armes cachées, de découvrir les gens suspects ; ces visites, si fréquentes depuis le 10 août, furent arrêtées comme dispositions générales, et faites au milieu de la nuit. Elles donnèrent lieu à des arrestations nouvelles et nombreuses, à des vexations inouïes. La commune du 10, composée, en grande partie, de ces hommes qui, n'ayant rien à perdre, ont tout à gagner dans les révolutions ; cette commune, déjà coupable de mille excès, avait besoin d'en commettre de nouveaux, car c'est par l'accumulation des crimes que s'assure l'impunité. Les malheurs de la patrie sont solennellement annoncés ; le drapeau noir, signe de détresse, est élevé sur les tours de l'église métropolitaine ; le canon d'alarme est tiré ; la commune fait proclamer à son de trompe le rendez-vous général des citoyens, pour le dimanche 2, au Champ-de-Mars, afin de réunir, autour de l'autel de la patrie, les zélés défenseurs qui vou-

draient partir sur-le-champ pour sa défense. Cependant elle fait ordonner la clôture des barrières, et personne n'est frappé de ces dispositions contradictoires : on parle de conspiration tramée, dans les prisons, par les aristocrates (ou riches) qui y étaient renfermés en grand nombre, de l'inquiétude du peuple et de sa répugnance à abandonner ses foyers, en laissant derrière lui ces loups dévorans, qui, bientôt déchaînés, se jetteraient sur ce qu'ils auraient laissé de plus cher.

Aux premiers signes d'agitation, le ministre de l'intérieur qui a la surveillance générale de l'ordre, mais non l'exercice immédiat du pouvoir, ni l'emploi de la force, écrivit d'une manière pressante à la commune, dans la personne du maire, pour lui représenter tout ce qu'elle devait déployer de vigilance : il ne s'en tint pas à cette mesure ; il s'adressa au commandant-général [1], pour lui recommander de fortifier les postes et de veiller sur les

[1] Nous empruntons au Moniteur du 7 décembre 1792 la Lettre de Roland et la réponse du commandant-général.

I.

Lettre de M. Roland, ministre de l'Intérieur, à M. Santerre.

En date du 4 septembre, l'an IV de la Liberté.

Au nom de la nation, et par ordre de l'Assemblée nationale et du pouvoir exécutif, je vous enjoins, Monsieur, d'employer toutes les forces que la loi met dans vos mains, pour empêcher que la sûreté des personnes et des biens soit violée ; et je mets sur votre responsabilité tous attentats commis sur un citoyen quelconque, dans la ville de Paris. Je vous envoie un exemplaire de la loi qui vous ordonne la surveillance et la sûreté que je recommande, et j'informe l'Assemblée nationale et le maire de Paris des ordres que je vous soumets.

II.

Réponse de M. Santerre.

Monsieur le ministre, je reçois à l'instant votre lettre. Elle me somme, au nom de la loi, de veiller à la sûreté des citoyens : vous renouvelez les plaies dont mon cœur est ulcéré, en apprenant à chaque instant la violation de

prisons; il fit plus encore : en apprenant qu'elles étaient menacées, il requit formellement de les faire soigneusement garder, appelant sur sa tête la responsabilité des événemens; et pour donner plus d'effets à une réquisition à laquelle était bornée son autorité, il la fit imprimer et afficher à tous les coins de rue : c'était avertir les citoyens de veiller eux-mêmes, si le commandant oubliait son devoir.

Sur les cinq heures du soir du dimanche 2, moment à peu près où les prisons furent investies, ainsi que je l'ai appris depuis, environ deux cents hommes arrivent à l'hôtel de l'intérieur; ils demandent à grands cris le ministre et des armes. Du fond de mon appartement je crois entendre quelques clameurs : je sors, et, des pièces qui donnent sur la cour, j'aperçois le rassemblement; je vais à l'antichambre, je m'informe du sujet. Roland était sorti; mais ceux qui le demandaient ne se payaient pas de cette raison, ils voulaient absolument lui parler; les domestiques s'opposaient à ce que ces gens montassent, en leur répétant la vérité. J'ordonnai qu'on allât, de ma part, inviter dix d'entre eux à monter : ils entrent; je leur demandai paisiblement ce qu'ils voulaient; ils me dirent qu'ils étaient de braves citoyens, prêts à partir pour Verdun, mais qu'ils manquaient d'armes; qu'ils venaient en demander au ministre, et qu'ils voulaient le voir. Je leur observai

ces mêmes lois et les excès auxquels on s'est livré. J'ai l'honneur de vous représenter qu'aussitôt la nouvelle que le peuple était aux prisons, j'ai donné les ordres les plus précis aux commandans des bataillons, de former de nombreuses patrouilles, et aux commandans du Temple et autres, voisins de la demeure du roi et de l'hôtel de la Force, à qui j'ai recommandé cette prison, qui n'était pas encore attaquée.

Je vais redoubler d'efforts auprès de la garde nationale, et je vous jure que, si elle reste dans l'inertie, mon corps servira de bouclier au premier citoyen qu'on voudra insulter.

que jamais le ministre de l'intérieur n'avait eu d'armes à sa disposition ; que c'était au département de la guerre et chez le ministre de ce département qu'il fallait en demander. Ils répliquèrent qu'ils y avaient été ; qu'on leur avait dit qu'il n'y en avait pas ; que tous ces ministres étaient de f..... traîtres, et qu'ils demandaient Roland. « Je suis fâchée qu'il soit sorti, car il vous convaincrait par de bonnes raisons : venez visiter l'hôtel avec moi ; vous vous assurerez qu'il n'est pas chez lui ; qu'il n'y a d'armes nulle part, et vous réfléchirez qu'il ne doit pas non plus y en avoir : retournez à l'hôtel de la guerre, ou, si vous voulez que Roland vous parle, rendez-vous à l'hôtel de la marine ; tout le Conseil y est assemblé. » Ils se retirèrent. Je me plaçai au balcon sur la cour ; je vis un furieux, en chemise, les manches retroussées au-dessus du coude, le sabre à la main, déclamant contre les trahisons des ministres : mes dix députés se répandent parmi la foule, et déterminent enfin la retraite au son du tambour ; mais emmenant avec eux le valet de chambre comme un ôtage, ils le firent courir dans les rues durant une heure, puis le laissèrent aller.

Je montai sur-le-champ en voiture, pour me rendre à la marine, et prévenir mon mari de ce qui venait de se passer. Le Conseil n'était pas encore formé ; je trouvai un cercle nombreux, plusieurs députés : le ministre de la guerre, celui de la justice n'étant point arrivés, les autres étaient au salon, comme société, Je racontai l'anecdote ; chacun la commenta diversement ; elle fut prise, par la plupart, comme le résultat fortuit des circonstances et de l'effervescence des esprits.

Que faisait alors Danton ? je ne l'ai su que plusieurs jours après ; mais c'est bon à dire ici, pour rapprocher les faits. Il était à la Mairie, dans le comité dit de surveil-

lance, d'où sortait l'ordre des arrestations si multipliées depuis quelques jours : il venait d'y embrasser Marat, après la parade d'une feinte brouillerie de vingt-quatre heures. Il monte chez Pétion, le prend en particulier, lui dit, dans son langage toujours relevé d'expressions énergiques : « Savez-vous de quoi ils se sont avisés ? Est-ce qu'ils n'ont pas lancé un mandat d'arrêt contre Roland ? — Qui cela ? demande Pétion. — Eh ! cet enragé de Comité. J'ai pris le mandat ; tenez, le voilà ; nous ne pouvons laisser agir ainsi. Diable ! contre un membre du conseil ! » Pétion prend le mandat, le lit, le lui rend en souriant, et dit : « Laissez faire, ce sera d'un bon effet. — D'un bon effet, répliqua Danton, qui examinait curieusement le maire ; oh ! je ne souffrirai pas cela ; je vais les mettre à la raison ; » et le mandat ne fut pas mis à exécution. Mais qui est-ce qui ne se dit pas que les deux cents hommes devaient avoir été envoyés, chez le ministre de l'intérieur, par les auteurs du mandat ? Qui est-ce qui ne soupçonne point que l'inutilité de leur tentative, apportant du retard à l'exécution du projet, put faire balancer ceux qui l'avaient conçu ? Qui est-ce qui ne voit pas, dans la démarche de Danton auprès du maire, celle d'un conjuré qui veut pressentir l'effet du coup, ou se faire honneur de l'avoir paré, lorsqu'il se trouve manqué d'ailleurs, ou rendu douteux par d'involontaires délais ?

Les ministres sortirent du Conseil après onze heures : nous n'apprîmes que le lendemain matin les horreurs dont la nuit avait été le témoin, et qui continuaient de se commettre dans les prisons. Le cœur navré de ces abominables forfaits, de l'impuissance de les arrêter, de l'évidente complicité de la commune et du commandant général [1], nous convînmes qu'il ne restait à un ministre

[1] Grandpré, qui, par sa place, est tenu de rendre compte au ministre de

honnête homme que de les dénoncer avec le plus grand éclat, d'intéresser l'Assemblée à les arrêter, de soulever contre eux l'indignation des hommes honnêtes, de se laver ainsi du déshonneur d'y participer par le silence, et de s'exposer, s'il le fallait, aux poignards des assassins, pour éviter le crime et la honte d'être, en aucune façon, leur complice. « Il n'est pas moins vrai, dis-je à mon mari, que les résolutions du courage sont aussi convenables à la sûreté qu'à la justice; on ne réprime l'audace qu'avec fermeté; si la dénonciation de ces excès n'était pas un devoir, elle serait un acte de prudence : les gens qui les commettent doivent vous haïr, car vous avez fait vos efforts pour les entraver; il ne vous reste qu'à vous faire

l'intérieur de l'état des prisons, avait trouvé leurs tristes habitans dans le plus grand effroi, dans la matinée du 2 septembre; il avait fait beaucoup de démarches pour faciliter la sortie de plusieurs de ceux-ci, et avait réussi pour un assez bon nombre; mais les bruits qui s'étaient répandus rendaient ceux qui restaient dans la plus grande perplexité. Ce citoyen estimable, de retour à l'hôtel, attend le ministre à l'issue du Conseil : Danton paraît le premier; il l'approche, lui parle de ce qu'il a vu, retrace les démarches, les réquisitions faites à la force armée par le ministre de l'intérieur, le peu d'égard qu'on semble y avoir, les alarmes des détenus et les soins que lui, ministre de la justice, devait prendre pour eux. Danton, importuné de la représentation malencontreuse, s'écrie, avec sa voix beuglante et un geste approprié à l'expression : « Je me f... bien des prisonniers! » qu'ils deviennent ce qu'ils pourront! » Et il passe son chemin avec humeur. C'était dans la seconde antichambre, en présence de vingt personnes, qui frémirent d'entendre un si rude ministre de la justice. Danton jouit de ses crimes, après avoir successivement atteint les divers degrés d'influence, et persécuté, fait proscrire la probité qui lui déclarait la guerre, le mérite dont il redoutait l'ascendant; il règne. Sa voix donne à l'Assemblée une impulsion; son intrigue entretient le peuple en mouvement, et son génie gouverne le comité dit de *Salut public*, dans lequel réside toute la puissance du gouvernement. Aussi, la désorganisation est partout; les hommes sanguinaires dominent, la plus cruelle tyrannie accable les Parisiens; et la France déchirée, avilie sous un tel maître, ne peut plus changer que d'oppresseurs. Je sens sa main river les fers qui m'enchaînent, comme j'ai reconnu son inspiration dans la première sortie de Marat contre moi. Il a besoin de perdre ceux qui le connaissent et ne lui ressemblent pas.

craindre et à leur en imposer. » Roland écrivit à l'assemblée cette lettre du 3 septembre[1], qui devint aussi fameuse que celle qu'il avait adressée au roi. L'assemblée l'accueillit avec transport; elle en ordonna l'impression, l'envoi, l'affiche; elle y applaudit, comme louent et applaudissent les gens faibles, aux signes d'un courage qu'ils ne sauraient imiter, mais qui les touche, et réveille en eux quelque espoir.

Je me souviens d'avoir lu un petit ouvrage fort aristocrate, fait à Londres depuis cette époque, par Peltier, je crois : l'auteur s'étonnait beaucoup de ce que le même homme qui avait *manqué* si audacieusement à son roi, eût montré, par la suite, tant de justice et d'humanité. Il faut que l'esprit de parti rende bien inconséquent, ou que la vertu soit si rare que l'on ne veuille plus y croire. L'ami de ses semblables et de la liberté hait aussi puissamment, et dénonce avec une égale vigueur la tyrannie royale ou populaire, le despotisme du trône et l'astuce des cours, les désordres de l'anarchie et la férocité des brigands.

Ce même jour, le 3 septembre, un homme, autrefois confrère de Roland, et auquel j'avais cru devoir l'honnêteté de l'inviter à dîner, s'avisa de m'amener *l'orateur du genre humain*, sans m'avoir prévenue, ni demandé si je le trouverais bon : je vis dans son procédé le manque d'usage d'un bon homme que le bruit de l'orateur avait séduit. Je fis honnêteté à Clootz, dont je ne connaissais que les déclamations ampoulées, et sur lequel je n'avais d'ailleurs aucune note défavorable; mais un de mes amis, le voyant, me dit à l'oreille : « On introduit chez vous un insupportable parasite que je suis fâché d'y voir. » Les

[1] Voir l'Appendice, n° 11.

événemens du jour faisaient le sujet de la conversation; Clootz prétendit prouver que c'était une mesure indispensable et salutaire; il débita beaucoup de lieux communs sur les droits des peuples, la justice de leur vengeance et l'utilité dont elle était pour le bonheur de l'espèce; il parla long-temps et très-haut, mangea davantage et ennuya plus d'un auditeur. Bientôt nommé député, il revint quelquefois de lui-même, cherchant sans gêne la première place et le meilleur morceau; une politesse extrême et froide que j'accompagnai du soin de servir toujours plusieurs personnes avant lui, dut promptement lui apprendre qu'il était jugé; il le sentit, ne revint plus, et se vengea par des calomnies. Je n'aurais pas parlé de ce vil personnage sans le rôle distingué qu'il a joué parmi les détracteurs des gens de bien, et l'art avec lequel il a concouru pour faire du fédéralisme un épouvantail pour les sots, ou un titre de proscription pour les bons esprits qui n'adoptaient pas sa chimère de république universelle.

La dernière fois qu'il vint chez moi, il mit en jeu sa marotte, rebattit toutes ses extravagances sur la possibilité d'une Convention formée des députés de tous les coins du monde : les uns répliquèrent par des plaisanteries; Roland, ennuyé du pédantisme et du bruit avec lequel Clootz soutenait son opinion et prétendait la faire adopter, eut la bonté de lui pousser trois ou quatre syllogismes, après lesquels il lui tourna le dos : la conversation se tempérait et se divisa. Buzot, dont l'esprit judicieux ne s'amuse pas long-temps à combattre des moulins à vent, s'étonnait de ce qu'on traitait le fédéralisme comme une hérésie politique; il observait que la Grèce, si célèbre, si féconde en grands hommes et en hauts faits, était composée de petites républiques fédérées; que les

États-Unis, qui, de nos jours, offraient le tableau le plus intéressant d'une bonne organisation sociale, formaient un composé du même genre, et qu'il en était ainsi de la Suisse. Qu'à la vérité, dans le moment actuel et la situation de la France, l'unité était importante à conserver pour elle, parce qu'elle offrait aussi une masse imposante aux ennemis du dehors, et un ensemble d'actions précieux à conserver pour la confection des lois qui devaient lui assurer une constitution; mais qu'on ne pouvait se dissimuler qu'il y aurait du relâchement dans les liens politiques qui uniraient un Provençal avec un Flamand; qu'il était difficile de faire régner sur une si grande surface cet attachement qui fait la force des républiques, parce qu'enfin l'amour de la patrie n'est pas précisément celui de la terre qu'on habite, mais des citoyens avec lesquels on vit et des lois qui les régissent, sans quoi les Athéniens n'eussent pas transporté leur existence sur des vaisseaux en abandonnant leur ville; qu'on ne peut bien aimer que ceux qu'on connaît, et que jamais l'enthousiasme d'hommes séparés par deux cents lieues ne peut être commun, uniforme et vif, comme celui des habitans d'un petit territoire.

Ce sont ces réflexions sages, trouvées telles par la plupart de ceux qui les écoutaient, qui furent traduites et dénoncées par Clootz, comme une conjuration de fédérer la France et de détacher les départemens de Paris; il présenta Buzot comme le plus dangereux des conspirateurs, Roland comme leur chef, et les députés qui venaient le plus souvent chez moi, comme les fauteurs de ce projet liberticide. Je ne sais si un fou tel que Clootz peut avoir été de bonne foi dans ses craintes; je ne saurais me le persuader, et je crois seulement qu'il a trouvé dans la fabrication de son mensonge une occasion de

venger son amour-propre irrité de n'avoir pas été admiré; un sujet de déclamations dans son genre, très convenable à la bouffissure de son style et au désordre de son imagination; un moyen de nuire à des hommes dont la raison doit lui déplaire, et de faire cause commune avec ceux dont les vices lui sont agréables; en supposant même qu'il n'ait pas la mission secrète de brouiller la France, à l'aide des enragés, pour faire plus beau jeu aux Prussiens ses compatriotes.

Cependant les massacres continuèrent à l'Abbaye, du dimanche au soir au mardi matin; à la Force, davantage; à Bicêtre, quatre jours, etc. Je dois à mon séjour actuel dans la première de ces prisons, d'avoir appris des détails qui font frémir, et que je n'ai pas le courage de tracer. Mais une anecdote que je ne passerai point sous silence, parce qu'elle concourt à démontrer que c'était un projet bien lié, c'est qu'y ayant dans le faubourg Saint-Germain une maison de dépôt où l'on met les détenus que l'Abbaye ne peut recevoir quand elle renferme trop de monde, la police choisit, pour les transférer, le dimanche au soir, l'instant d'avant le massacre général : les assassins étaient prêts; ils se jetèrent sur les voitures; il y avait cinq ou six fiacres, et à coups de sabres et de piques, ils percèrent, ils tuèrent ceux qui les remplissaient, au milieu de la rue, au bruit terrible de leurs cris douloureux. Tout Paris fut témoin de ces horribles scènes, exécutées par un petit nombre de bourreaux (ils n'étaient pas quinze à l'Abbaye, à la porte de laquelle étaient, pour toute défense, malgré les réquisitions faites à la commune et au commandant deux gardes nationaux). Tout Paris laissa faire.... tout Paris fut maudit à mes yeux, et je n'espérai plus que la liberté s'établît parmi des lâches, insensibles aux derniers outrages qu'on puisse faire à la nature, à l'humanité;

froids spectateurs d'attentats que le courage de cinquante hommes armés aurait facilement empêchés.

La force publique était mal organisée, comme elle l'est encore ; car les brigands ont bien soin, quand ils veulent régner, de s'opposer à tout ordre qui pût les entraver : mais faut-il connaître son capitaine et marcher en compagnie réglée, quand il s'agit de voler au secours de victimes qu'on égorge? Le fait est que le bruit d'une prétendue conspiration dans les prisons, toute invraisemblable qu'il fût, l'annonce affectée de l'inquiétude et de la colère du peuple, retenait chacun dans la stupeur, et lui persuadait au fond de sa maison que c'était le peuple qui agissait, lorsque, de compte fait, il n'y avait pas deux cents brigands pour la totalité de cette infâme expédition. Aussi ce n'est pas la première nuit qui m'étonne : mais quatre jours!—et des curieux allaient voir ce spectacle! — Non, je ne connais rien, dans les annales des peuples les plus barbares, de comparable à ces atrocités. La santé de Roland en fut altérée; la contention du genre nerveux était telle que son estomac ne pouvait rien recevoir, et la bile arrêtée se répandit à la surface de la peau; il était jaune et faible, avec une égale activité, ne pouvant dormir ni manger, et ne cessant de travailler. Il ignorait encore avoir été l'objet d'un mandat d'arrêt; je l'avais appris et me serais bien gardée de le lui faire connaître : c'eût été fournir un aliment à une affection assez profonde; je ne sais qui s'avisa de lui en parler la semaine suivante. Il faut convenir qu'il lui est arrivé, par la suite, de citer quelquefois ce fait particulier, de manière que ses ennemis affectèrent de répandre qu'il ne s'était soulevé contre ces exécutions que par la crainte qu'il avait eue d'être compris parmi ceux qui en avaient été les victimes, tandis qu'il ne faisait que joindre à la juste horreur qu'elles

lui avaient inspirée, l'indignation d'avoir été compté au nombre de ceux qui devaient les subir.

Danton fut celui qui s'efforça le plus de présenter l'opposition de Roland à ces événemens comme le fruit d'une imagination ardente et de la terreur dont il était gratuitement frappé. Ce trait m'a toujours paru fort significatif.

L'histoire conservera sans doute l'*infâme circulaire*[1]

[1] *Circulaire de la commune de Paris, du 2 septembre* 1792.

Frères et amis, un affreux complot, tramé par la cour, pour égorger tous les patriotes de l'empire français, complot dans lequel un grand nombre de membres de l'Assemblée nationale sont compromis, ayant réduit, le 9 du mois dernier, la commune de Paris à la cruelle nécessité de se servir de la puissance du peuple pour sauver la nation, elle n'a rien négligé pour bien mériter de la patrie. Après les témoignages que l'Assemblée nationale venait de lui donner elle-même, eût-on pensé que dès-lors de nouveaux complots se tramaient dans le silence, et qu'ils éclataient dans le moment même où l'Assemblée nationale, oubliant qu'elle venait de déclarer que la commune de Paris avait sauvé la patrie, s'empressait de la destituer, pour prix de son brûlant civisme? A cette nouvelle, les clameurs publiques élevées de toutes parts, ont fait sentir à l'Assemblée nationale la nécessité urgente de s'unir au peuple, et de rendre à la commune, par le rapport du décret de destitution, les pouvoirs dont elle l'avait investie.

Fière de jouir de toute la plénitude de la confiance nationale, qu'elle s'efforcera de mériter de plus en plus; placée au foyer de toutes les conspirations, et déterminée à périr pour le salut public, elle ne se glorifiera d'avoir rempli pleinement son devoir, que lorsqu'elle aura obtenu votre approbation, qui est l'objet de tous ses vœux, et dont elle ne sera certaine qu'après que tous les départemens auront sanctionné ses mesures pour le salut public; et professant les principes de la plus parfaite égalité, n'ambitionnant d'autre privilége que celui de se présenter la première à la brèche, elle s'empressera de se soumettre au niveau de la commune la moins nombreuse de l'empire, dès qu'il n'y aura plus rien à redouter.

Prévenue que des hordes barbares s'avancent contre elle, la commune de Paris se hâte d'informer ses frères de tous les départemens, qu'une partie des conspirateurs féroces, détenus dans les prisons, a été mise à mort par le peuple; actes de justice qui lui ont paru indispensables pour retenir par la terreur les légions de traîtres renfermés dans ses murs, au moment où il allait marcher à l'ennemi; et sans doute la nation, après la longue suite de trahisons qui l'a conduite sur les bords de l'abîme, s'empressera d'adopter ce moyen si utile et si nécessaire, et

du comité de surveillance de la commune, renfermant l'apologie des journées de septembre, et l'invitation d'en célébrer de semblables par toute la France; circulaire expédiée avec profusion dans les bureaux et sous le contreseing du ministre de la justice.

Les circonstances faisant juger l'inconvénient d'amener à Paris les prisonniers d'Orléans, dont la translation avait été ordonnée, et qui déjà étaient en chemin, le ministre de l'intérieur donna des ordres, d'après l'avis du Conseil, pour les conduire à Versailles. On envoya une nombreuse escorte; des hommes qui jouaient l'horreur pour les assassinats de Paris obtinrent, sous ce manteau, d'en faire partie, et dirigèrent la boucherie qui s'exécuta dans les charrettes, à l'arrivée des prisonniers à Versailles[1].

tous les Français se diront, comme les Parisiens : Nous marchons à l'ennemi, et nous ne laissons pas derrière nous des brigands pour égorger nos femmes et nos enfans.

Signé, Duplain, Panis, Sergent, Lenfant, Marat, Lefort, Jourdeuil, *administrateurs du comité de salut public, constitué à la mairie.*

[1] L'idée d'amener à Paris les prisonniers d'Orléans avait été inspirée aux assommeurs des prisons par quelques scélérats, qui ne pouvaient accomplir leurs projets de rapines qu'au milieu des meurtres. L'Assemblée législative, qui craignait de ne pouvoir arrêter ce mouvement, voulut le régulariser. Elle rendit un décret en conséquence. Fournier se mit à la tête des milliers d'assassins qui prirent la route d'Orléans. Cet homme, à face livide et sinistre, avait réussi, avec ses moustaches et sa triple ceinture de pistolets, à inspirer l'épouvante à bien des gens. Il vint dans mon bureau m'apporter, dans cet appareil, le décret sur la translation des prisonniers; mais comme il s'y présenta en annonçant des prétentions à l'honneur et à des procédés humains et délicats, il perdit tout le prestige de ses moustaches et de ses pistolets. Je profitai de cet ascendant pour lui dire que si les prisonniers éprouvaient des violences, lui seul en serait coupable, parce qu'il avait tout empire sur sa troupe. Il promit de les amener sains et saufs à Paris. Il tint parole; mais il s'en crut dégagé à quatre lieues plus loin. Je ne pouvais me taire alors sur l'imprudence et la faiblesse des autorités à qui quelques effrontés scélérats donnaient la loi. Quand ma mémoire me ramène sur ces événemens, j'en frémis encore, et je déteste plus que jamais ces hommes tempori-

L'or, l'argent, les porte-feuilles, les bijoux et autres effets précieux, en grande quantité dans les prisons à cette époque, par la condition et la richesse de ceux qui les peuplaient, furent pillés comme on peut le croire.

Des dilapidations bien plus considérables avaient été faites par les membres de la commune, après le 10 août, soit au château des Tuileries, soit dans les maisons royales des environs où elle envoya des commissaires, soit chez les particuliers, dits suspects, où elle avait fait apposer les scellés.

Elle avait reçu de grands dépôts; elle avait fait enlever des trésors; nul compte ne paraissait, et le ministre de l'intérieur ne pouvait demander les renseignemens qu'il avait droit d'exiger sur ces objets. Il se plaignit à l'Assemblée; il le fit aussi de la négligence du commandant-général dont il réclamait inutilement de plus nombreux factionnaires pour le poste du Garde-Meuble : cependant des brigands se permirent tout; on avait, en plein jour, sur les boulevards et dans les marchés, arraché des montres, des boucles de souliers, des pendans d'oreilles. L'Assemblée, comme de coutume, trouva fort bon le zèle du ministre, le chargea de lui faire un rapport sur l'état de Paris, et ne prit point de mesures.

Le vol du Garde-Meuble s'effectua; des millions passèrent aux mains de gens qui devaient s'en servir pour perpétuer l'anarchie, source de leur domination.

Le jour qui s'ouvrit après ce vol important, d'Églantine vint chez moi à onze heures du matin; d'Églantine, qui avait cessé d'y paraître lors des matines de septembre; d'Églantine qui, la dernière fois qu'il y était venu,

seurs et timides, qui croient apaiser les méchans en pactisant avec eux. Les plus grands maux de la révolution sont dûs à cette faiblesse. (Note de M. Champagneux.)

m'avait dit, comme par un sentiment profond de l'état critique de la France : « Jamais les choses n'iront bien si l'on ne concentre les pouvoirs ; il faut que le Conseil exécutif ait la dictature, et que ce soit son président qui l'exerce. » D'Églantine ne me trouva pas ; je venais de sortir avec madame Pétion : il m'attend deux heures ; je le trouve dans la cour à mon arrivée ; il monte avec moi sans que je l'engage à le faire ; il reste une heure et demie sans que je l'invite à s'asseoir ; il se lamente, d'un ton hypocrite, sur le vol de cette nuit, qui prive la nation de véritables richesses : il demande si l'on n'a point quelques renseignemens sur les auteurs ; il s'étonne de ce qu'on n'ait rien pressenti à cet égard : il parle ensuite de Robespierre, de Marat, qui avaient commencé de déchirer Roland et moi, comme des têtes chaudes qu'il fallait laisser aller, comme d'hommes bien intentionnés, très-zélés, qui s'effarouchaient de tout, mais desquels il ne fallait pas s'inquiéter. Je le laissai dire, parlai fort peu, et ne m'ouvris sur rien : il se retira ; je ne l'ai plus revu. Je n'ai encore pu bien savoir quel était le but de cette singulière visite : c'est au temps à l'apprendre.

J'ai dit que Marat commençait à nous déchirer. Il faut savoir que, du moment où l'Assemblée avait mis des fonds à la disposition du ministre de l'intérieur pour impression d'écrits utiles, Marat qui, le lendemain du 10, avait fait enlever, par *son* peuple, quatre presses à l'imprimerie royale, pour s'indemniser de celles que la justice lui avait précédemment fait retirer ; Marat écrivit à Roland pour lui demander quinze mille livres, afin de le mettre en état de publier d'excellentes choses. Roland répondit que la somme était trop considérable pour la délivrer sans connaître l'objet auquel elle devait servir ; que si Marat voulait lui envoyer ses manuscrits, il ne s'attribuerait pas le

droit de les juger, mais les soumettrait au Conseil pour savoir s'il convenait de les publier aux frais de la nation. Marat répliqua assez mal, comme il sait faire, et envoya un fatras de manuscrits dont la seule vue faisait peur : il y avait un traité des *Chaînes de l'esclavage*; je ne sais quoi encore, marqué à son coin; c'est suffisant pour l'apprécier.

J'avais quelquefois douté que Marat fût un être subsistant; je fus persuadée alors qu'il n'était pas imaginaire : j'en parlai à Danton, je lui témoignai l'envie de le voir, et lui dis de me l'amener; car il faut connaître les monstres, et j'étais curieuse de savoir si c'était une tête désorganisée ou un mannequin bien soufflé. Danton s'en défendit comme d'une chose bien inutile, même désagréable, puisqu'elle ne m'offrirait qu'un original qui ne répondrait à rien; au ton de l'excuse, je jugeai qu'il n'aurait point égard à cette fantaisie, lors même que j'aurais insisté; je n'eus pas l'air d'y avoir sérieusement songé.

Le Conseil trouva que les manuscrits de Marat devaient être remis à Danton qui saurait bien s'arranger avec lui : c'était couper le nœud gordien au lieu de le dénouer. Le ministre de l'intérieur ne devait point employer les fonds publics à solder un extravagant; la prudence exigeait qu'il ne s'en fît pas un ennemi; le refus pur et simple du Conseil aurait tout concilié.

Commettre ce soin à Danton, c'était lui donner un nouveau moyen de s'attacher ce chien enragé, de le faire courir et mordre ceux contre lesquels il lui plairait de l'exciter. Trois semaines et plus s'étaient écoulées, les journées de septembre étaient passées; Marat avait eu l'impudence d'afficher la demande des quinze mille livres à d'Orléans, en se plaignant du ministre qui avait eu l'incivisme de ne pas les lui donner, lorsqu'il fit un placard

contre moi nommément. Je n'y fus pas trompée. « Voilà, dis-je à mon mari, du Danton tout pur; il veut vous attaquer, il commence par rôder autour de vous; puis, avec son esprit, il a la bêtise d'imaginer que je serai sensible à ses sottises, que je prendrai la plume pour y répondre, qu'il aura le plaisir de traduire une femme sur la scène, et de jeter ainsi du ridicule sur l'homme public à qui je suis attachée. Ces gens-là peuvent avoir quelque opinion de mes facultés, mais ils ne sauraient juger mon âme; ils n'ont qu'à me calomnier tant qu'il leur plaira, ils ne me feront pas bouger, ni me plaindre, ni m'en soucier.»

Roland fit son rapport sur l'état de Paris, le 22 septembre[1] : il fut exact et vigoureux; c'est dire qu'il peignait les désordres qui y avaient été commis, et les inconvéniens de laisser plus long-temps les autorités constituées dans l'insubordination la plus grande, dans l'exercice de l'arbitraire le plus dangereux[2].

[1] Voyez ce rapport dans l'Appendice, n° III.

[2] La lettre suivante donnera une idée du caractère de Roland et de son intrépide constance à désigner et à poursuivre les hommes qui excitaient des troubles et provoquaient les massacres dans Paris. Le comité de sûreté générale de la Convention écrivit à Roland, le 10 novembre 1792, sur la fermeture des barrières de Paris. On voulait s'opposer, par cette mesure, à la sortie d'un grand nombre de citoyens, qui paraissaient chercher à s'éloigner de la capitale. La lettre du comité arrive à deux heures du matin. Roland n'attend pas que les bureaux soient ouverts pour commander une réponse au comité; il prend la plume, et son indignation le fait s'exprimer ainsi :

« J'ai reçu, à deux heures après minuit, la lettre par laquelle vous m'annoncez que des personnes effrayées s'enfuient de Paris, et que ce fait, contraire à la tranquillité publique, doit être arrêté par la fermeture des barrières. Assurément, depuis un mois, beaucoup de personnes, indépendantes par leur état et leur fortune, abandonnent une ville où l'on ne parle chaque jour que de renouveler des proscriptions dont le souvenir fait horreur et dont l'attente est affreuse; assurément, depuis bien des jours, vous avez reçu et je vous ai communiqué moi-même de nombreux avis sur la fermentation qui règne, sur les projets de massacre et la prédication du meurtre; assurément la marche irrégulière de quel-

Il parla du zèle de la commune du 10, et de l'utilité dont elle avait été pour la révolution de ce jour; mais il fit voir que l'usage prolongé des moyens révolutionnaires produisait exactement le contraire de ce qu'on espérait obtenir par eux, puisqu'on ne détruisait la tyrannie que pour faire régner la justice et l'ordre, également incompatibles avec l'anarchie; et il démontrait la justice et la difficulté d'obtenir des comptes de cette commune à laquelle il en avait inutilement demandé. L'Assemblée,

ques autorités, les arrêtés incendiaires de plusieurs sections, la doctrine sanguinaire professée dans des clubs, enfin l'arrivée des canons qui étaient à Saint-Denis, et qu'on a fait venir hier pour les répartir dans les sections, et cela sur la demande particulière de celle des Gravilliers, dont on connaît les indécentes délibérations; assurément, dis-je, toutes ces choses doivent effrayer les individus paisibles qui n'ont point oublié la stupeur dans laquelle des milliers d'hommes ont laissé une poignée de brigands dévaster les prisons et déshonorer la France aux fameux jours de septembre.

» Qu'y a-t-il donc d'étonnant que l'on fuie? mais n'est-ce pas le comble de l'audace ou de l'aveuglement que de dénoncer cette fuite comme contraire à l'ordre public, et de proposer de fermer les barrières pour la tranquillité de Paris! Grand Dieu! les assassins en sont-ils donc au point d'oser se servir de l'effet même de leurs trames pour en assurer les derniers succès! je n'en doute plus et je ne vois de projets sinistres que dans ceux qui proposent cette mesure atroce. Fermer les barrières d'une ville agitée, d'où l'ordre et la sûreté sont bannis, pour mieux retenir et choisir les victimes qu'on se propose d'immoler!...... L'indignation m'enflamme à cette idée, quand j'y vois joindre l'impudeur d'offrir comme suspecte cette émigration si naturelle! Eh! laissez fuir ceux qui ont peur; mettez-vous entre les assassins pour arrêter leurs bras sanguinaires, et ces mêmes victimes dont le sang rejaillira sur vous-mêmes qui avez la puissance, si vous n'empêchez qu'on les immole. Je sais que la commune et Santerre assurent que Paris est tranquille; je sais qu'ils l'assuraient aussi au 2 septembre; je sais que je fis alors de vaines réquisitions : je n'ai pas plus de pouvoir aujourd'hui qu'alors; la même faction existe, les mêmes malheurs nous menacent; j'userai de toutes mes facultés pour les conjurer; mais je ne puis guère que donner un grand exemple en désignant et bravant jusqu'au dernier instant mes propres bourreaux. C'est à la Convention, c'est à vous, qu'elle a investis de grands pouvoirs, à faire davantage pour le salut public, et c'est vous qui serez déshonorés si vous ne l'opérez pas. » (Note de M. Champagneux.)

saine par l'esprit, mais incapable et faible par caractère, applaudit, fit imprimer, ordonna peu de chose et ne rectifia rien. Il n'est guère possible d'imaginer une situation plus pénible que celle d'un homme équitable et ferme, à la tête d'une grande administration dans laquelle il paraît avoir une puissance considérable, et se charge effectivement d'une grande responsabilité ; témoin journalier d'abus révoltans dont il n'a pourtant que la dénonciation, et sur lesquels l'autorité législative qu'il éclaire ne sait ou n'ose prendre un parti. Casser la commune, ordonner l'élection, dans les règles, d'une nouvelle municipalité, organiser la force publique et lui faire nommer un commandant par les sections, étaient véritablement les seules mesures propres à rétablir dans Paris l'ordre, sans lequel on y citerait vainement les lois, et faute duquel une Convention y serait nécessairement soumise à l'autorité municipale qui ne connaissait aucun frein. Dans cet état de choses, j'aurais mieux aimé que Roland consacrât ses talens à sa patrie comme député, qu'en qualité de membre d'un Conseil sans énergie, et de ministre d'un gouvernement sans action. Je ne dissimulai point cette façon de penser à quelques personnes faites pour l'apprécier ; car le vulgaire n'aurait rien compris à la préférence d'une existence modeste sur le traitement et l'entourage d'une place ministérielle, et, faute d'y voir clair, il aurait fait de sottes suppositions.

Le département de la Somme, que Roland avait longtemps habité, le nomma son représentant : cette nomination excita des regrets presque universels ; on trouvait absurde et fâcheux de voir ôter du gouvernail un homme intègre, éclairé, courageux, difficile à remplacer, pour le faire passer dans une Assemblée où tant d'autres pouvaient voter utilement sans une égale capacité. Roland

n'avait point à hésiter; il écrivit à l'Assemblée en conséquence, en la priant de nommer à sa place, et lui indiquant la personne qu'il croyait pouvoir lui succéder. L'agitation fut extrême à cette nouvelle, on se récria de toutes parts, et l'on opina pour qu'il fût invité à rester au ministère. La Convention s'était déjà formée du grand nombre de députés à l'Assemblée législative qui s'y trouvaient nommés, et de ceux des députés les premiers arrivés, ou ceux-ci prenaient place dans l'Assemblée législative; c'est ce que je ne me rappelle pas parfaitement à ce moment où je n'ai près de moi aucune espèce de renseignemens : mais Danton était présent[1]; il s'éleva avec beaucoup de chaleur contre cette invitation; son impétuosité trahit sa haine, lui fit dire beaucoup de choses ridicules, et entre autres, qu'il faudrait donc aussi m'adresser l'invitation, parce que je n'étais pas inutile au ministère de Roland. Les murmures de la désapprobation repoussèrent ces propos envieux; mais le décret ne fut pas rendu, quoique le désir général fût bien marqué; la démission ne fut pas non plus acceptée, et le ministre demeura dans la possibilité de choisir encore. La foule des députés se porta chez lui pour l'engager à ne pas quitter le ministère; on le pressa vivement comme pour un sacrifice qu'il devait à son pays; on lui représenta que la Convention une fois complète ferait prendre aux affaires une marche grande et décisive, dans laquelle son caractère et son activité seraient nécessaires, et par laquelle il serait soutenu. Deux jours s'étaient passés dans ces sollicitations, lorsqu'on vint lui apprendre que sa nomination était mau-

[1] Je me souviens que, pendant plus d'un mois, il continua d'agir au Conseil, en allant voter à l'Assemblée : cette cumulation de pouvoirs paraissait très-condamnable à Roland, qui, durant la dernière quinzaine de cette allure de Danton, s'abstint d'aller au Conseil influencé par un homme qui ne devait plus s'y trouver.

vaise, parce qu'elle avait été faite en remplacement d'une autre que l'on croyait nulle et qui ne l'était point; qu'ainsi il n'avait point de raison de quitter le ministère.

Il se détermina donc à rester; il l'écrivit à l'Assemblée avec l'accent d'un courage et d'une fierté qui fut couvert des applaudissemens de la majorité, et fit pâlir ses ennemis[1]. Il n'y eut plus de relâche dans le parti Danton contre lui : chaque jour c'étaient de nouvelles attaques; le journal de Marat, des pamphlets *ad hoc*, des dénonciations aux Jacobins, répétèrent sans cesse des accusations, des calomnies plus bêtes ou plus atroces les unes que les autres. Mais la persévérance et l'effronterie dans ce genre ont toujours des succès auprès du peuple naturellement défiant et léger. On alla même jusqu'à lui faire un crime de ce qui aurait dû lui mériter des éloges, et l'on eut l'art d'inspirer des craintes à d'honnêtes gens timides, par celle de ses sollicitudes qui concourait davantage au salut de la république; je veux parler du soin d'éclairer l'opinion. Il ne faut pas être profond politique pour savoir que l'opinion fait la force des gouvernemens; aussi toute la différence qui existe à cet égard entre une administration tyrannique et celle qui prend la justice pour base, c'est que la première n'est occupée que de resserrer les lumières, de contraindre la vérité, tandis que l'autre s'impose pour loi de les répandre.

L'Assemblée avait bien jugé que les événemens du 10 août produiraient des impressions diverses, suivant les préjugés ou les intérêts des individus, et la manière dont ils seraient présentés; elle fit dresser un récit des faits, décréta son impression, l'appuya par la publication de toutes les pièces qui justifiaient de leur exactitude, char-

1 Voir l'Appendice, n° IV.

gea le ministre de l'intérieur de les expédier par toute la France, et lui enjoignit en outre de faire publier des écrits propres à remplir le même but. Roland sentit que, dans cette circonstance, l'art de répandre avait besoin d'être perfectionné, et qu'il s'agissait de former un courant de lumières qui suppléât, en quelque sorte, à l'instruction publique toujours négligée. Il s'assura, dans les départemens, par les informations et les recherches, d'un petit nombre d'hommes sages et zélés qu'on pût regarder comme les fidèles distributeurs des écrits qui leur seraient envoyés; il se fit une règle de répondre à tout, d'entretenir correspondance avec les sociétés populaires, les curés et les particuliers qui s'adresseraient à lui; il envoya aux sociétés une circulaire, où il les rappelait à l'esprit de leur institution, au soin fraternel d'instruire et de s'éclairer, dont elles tendaient trop à s'écarter pour délibérer et gouverner : il choisit dans ses bureaux trois ou quatre personnes d'un bon esprit, qu'il fit diriger par celle d'entre elles qui avait le plus de sensibilité dans l'âme, d'austérité dans les principes, de douceur dans le style, pour suivre cette *correspondance patriotique*, et faire l'envoi des imprimés; il nourrit souvent cette correspondance de ses propres circulaires dictées par les circonstances, et respirant toujours cette moralité, ce charme d'affection qui gagne les cœurs. On ne peut se figurer l'excellent effet qui en est résulté : aussi les troubles de toute espèce s'apaisèrent; les corps administratifs opérèrent avec régularité; cinq à six cents sociétés, des curés, en assez grand nombre, se vouèrent avec un zèle touchant à répandre l'instruction, à intéresser et lier à la chose publique des hommes jusque-là livrés à leurs travaux, mais abandonnés à leur ignorance, et prêts à recevoir des fers, plus qu'à maintenir une liberté dont ils ne

connaissaient ni l'étendue, ni les limites, ni les droits, ni les devoirs.

Cette correspondance patriotique est un monument précieux qui atteste également la pureté des principes, la vigilance éclairée du ministre, la bonne volonté d'un grand nombre de sages citoyens, et les fruits admirables de la sagesse, du civisme et de la raison.

Les hommes soupçonneux et jaloux virent beaucoup moins, dans la chose et dans ses effets, le triomphe de la liberté, le maintien de la paix, l'affermissement de la république, que la gloire et le crédit qui pouvaient en résulter pour le premier coopérateur. Dès-lors Roland fut représenté comme un homme dangereux qui avait des bureaux d'esprit public; bientôt, comme un corrupteur de l'opinion, un ambitieux de la suprême puissance; enfin comme un conspirateur.

Il ne fallait que lire ses écrits, visiter sa correspondance : les départemens qui les recevaient lui répondaient par des actions de grâces; mais les brigands de Paris, calomniant toujours et ne prouvant jamais, élevèrent, à l'aide de mille mouvemens, une sorte de défiance et d'opinion populaire que les Jacobins soutenaient de tout leur pouvoir; car ils n'étaient plus régis que par Danton, Robespierre et Marat....

Qu'est-ce, par exemple, que ce fameux bureau d'esprit public dont ils ont fait un si grand crime à Roland? Je suis tentée de répéter aussi cette question à ceux-là mêmes qui la font; je ne conçois pas de chimère comparable à celle de ce nom.

Roland, redevenu ministre après le 10 août, n'imagina rien de plus pressant que de répandre un même esprit dans les administrations, afin de leur faire prendre une marche uniforme et d'assurer les succès de la révolution;

il adressa aux corps administratifs une circulaire tendante à ce but, et qui produisit un bon effet. L'Assemblée législative sentit le besoin de l'étendre, et à défaut de l'instruction publique, non encore organisée, elle voulut que cent mille livres fussent mises à la disposition du ministre de l'intérieur, pour répandre des écrits utiles dont elle lui abandonna le choix.

Roland, économe et sévère, s'occupa d'un emploi bien entendu de ces fonds; il profita des papiers publics alors en crédit, et les fit expédier gratis aux sociétés populaires, aux curés et aux particuliers zélés qui s'annonçaient pour désirer de concourir au bien de l'État. Quelques-unes de ces sociétés, plusieurs de ces particuliers, voyant le gouvernement s'intéresser à leur instruction, prirent confiance et s'adressèrent quelquefois au ministre pour lui faire des demandes de tels écrits ou pièces dont l'impression avait été ordonnée par la Convention, et qui ne leur étaient pas parvenus. Le ministre, empressé de les satisfaire, affecta à l'un de ses bureaux le soin de répondre à ces sortes de lettres, et de faire les expéditions en conséquence. Voilà à quoi se réduit tout ce terrible échafaudage dont on a fait tant de bruit, et qui n'est que la simple exécution des devoirs imposés par un décret. Roland a été si réservé, qu'au bout de six mois il n'avait dépensé, sur les cent mille francs mis à sa disposition, qu'environ trente-quatre mille livres; et il en a donné le compte rigoureux[1], avec l'énoncé des ouvrages répandus ou acquis. Mais comme Roland, par sa place et dans les circonstances où il se trouvait, faisait quelquefois lui-même des instructions qu'il répandait par cette voie; comme ses écrits respiraient, en général, une philoso-

[1] Voir l'Appendice, n° V.

phie douce et une véritable philanthropie, on craignit que la considération qui en résulterait pour sa personne ne le rendît trop puissant.

Il s'ensuivait seulement qu'il inspirait une grande confiance, laquelle facilitait beaucoup les opérations administratives et produisait un grand bien ; mais en supposant qu'il fallût empêcher qu'il n'acquît trop d'estime ou trop d'ascendant, il n'y avait d'autre chose à faire qu'à rapporter le décret, et à lui interdire tout envoi qui ne tiendrait pas nécessairement à la correspondance avec les corps administratifs. C'est que ce n'était pas l'amour de la chose, mais la jalousie contre l'individu, qui faisait fermenter les esprits ; aussi l'on commença de crier, de l'accuser, de le dénoncer vaguement, et sans montrer le but ; car s'il l'eût jugé, il eût été le premier à apporter remède au mal redouté. Il ne songea qu'à se défendre, d'abord en continuant de bien faire, ensuite en expliquant quelquefois sa conduite, en réfutant ses calomniateurs. Ses réponses victorieuses aigrirent encore l'envie, on ne parla plus de lui que comme d'un ennemi public : il s'établit une véritable lutte entre le fonctionnaire courageux qui restait au gouvernail malgré la tempête, et les jaloux trompeurs ou trompés qui soulevaient les flots pour l'engloutir. Il tint ferme tant qu'il espéra que ce serait utilement ; mais la faiblesse et l'insuffisance du parti des sages ayant été démontrées dans une grande circonstance, il se retira.

Ses comptes firent frémir ses ennemis ; ils empêchèrent, non qu'on les examinât, mais qu'on en fît le rapport à l'Assemblée ; les calomniateurs en campagne ne songèrent plus qu'à justifier leurs mensonges par la perte de celui qui en était l'objet : de-là leurs efforts redoublés, la persécution ouverte, dirigée jusque sur moi ; et au

défaut de raisons valables, l'accusation tant répétée de la corruption de l'esprit public, de la formation d'un bureau à cet effet; ma prétendue complicité à cet égard : le tout sans citer un fait, un écrit, une phrase répréhensible. — Et la gloire de Roland, dans la postérité, sera attachée, en partie, aux sages écrits sortis de sa plume!

NOTICES HISTORIQUES

SUR LA RÉVOLUTION.

III.

PREMIÈRE DÉTENTION.

Aujourd'hui sur le trône, et demain dans les fers :

C'est le sort de la vertu dans les temps de révolutions. Après les premiers mouvemens d'un peuple lassé des abus dont il était vexé, les hommes sages qui l'ont éclairé sur ses droits, ou qui l'ont aidé à les reconquérir, sont appelés dans les places : mais ils ne peuvent les occuper longtemps ; car les ambitieux, ardens à profiter des circonstances, parviennent bientôt, en flattant le peuple, à l'égarer et l'indisposer contre ses véritables défenseurs, afin de se rendre eux-mêmes puissans et considérés. Telle a dû être la marche des choses, notamment depuis le 10 août. Peut-être, un jour, les reprendrai-je de plus loin, pour tracer ce que ma situation m'a donné la faculté de connaître ; je n'ai pour objet, en ce moment, que de consigner sur le papier les circonstances de mon arrestation : c'est l'espèce d'amusement du solitaire, qui dépeint ce qui lui est propre et exprime ce qu'il sent.

La retraite de Roland n'avait point apaisé ses ennemis. Il avoit quitté le ministère[1] malgré ses résolutions d'y conjurer l'orage et braver tous les dangers, parce que

[1] Le 22 janvier 1793. R.

l'état du Conseil bien développé, parce que sa faiblesse, toujours croissante et singulièrement caractérisée vers le milieu de janvier, ne lui présentaient plus la perspective que de fautes et de sottises dont il faudrait partager la honte; il ne pouvait même obtenir de faire consigner, sur le registre des délibérations, son opinion ou ses motifs, lorsqu'ils étaient contraires aux décisions de la majorité.

Aussi, à dater du jour de ce pitoyable arrêté, relatif à la pièce de l'*Ami des Lois*, qu'il ne voulut point signer, parce que la seconde partie en était au moins ridicule, il ne signa plus aucune délibération du Conseil. C'était le 15 janvier. La Convention ne lui offrait rien d'encourageant; son nom seul y était devenu un sujet de trouble et de division; il n'était plus permis de l'y prononcer sans rumeur. Lorsqu'un membre voulait répondre aux inculpations odieuses, gratuitement faites au ministre, il était traité de factieux et condamné au silence. Cependant Pache accumulait, dans le département de la guerre, toutes les fautes que sa faiblesse et son dévouement aux Jacobins laissaient commettre à l'ineptie ou a la perfidie et à l'audace de ses agens: et la Convention ne pouvait congédier Pache; car dès qu'il s'élevait une voix contre lui, les aboyeurs rétorquaient de Roland. Ainsi la prolongation de sa lutte courageuse dans le ministère ne pouvait plus arrêter les fautes du Conseil, et elle ajoutait aux motifs de désordre dans la Convention. Il donna donc sa démission. La preuve qu'elle était nécessaire, c'est que la saine partie du corps législatif, toute pénétrée qu'elle fût des vertus et des talens du ministre calomnié, n'osa pas faire la moindre observation à cet égard. Ce fut, sans contredit, une faiblesse; elle avait besoin d'un homme juste et ferme au ministère de l'intérieur; c'était le meil-

leur appui qu'elle pût se conserver; et il fallait, en le perdant, qu'elle subît le joug des exagérés qui cherchaient à élever et soutenir une autorité rivale de la représentation nationale.

Roland contenait une commune usurpatrice; Roland imprimait à tous les corps administratifs un mouvement uniforme, harmonique et régulier : il veillait à l'approvisionnement de la grande famille; il avait su rétablir la paix dans tous les départemens; il y inspirait cet ordre qui naît de la justice, cette confiance qu'entretiennent une administration active, une correspondance affectueuse et la communication des lumières. Il aurait donc fallu soutenir Roland; mais, puisque la faiblesse en ôtait la faculté, lui qui connaissait bien cette faiblesse, n'avait plus qu'à se retirer.

Le timide Garat, aimable homme de société, homme de lettres médiocre et détestable administrateur; Garat, dont le choix pour le ministère de la justice prouvait la disette de sujets capables, disette dont on ne se fait pas une idée, et que connaîtront seuls ceux qui, occupant de grandes places, ont à chercher des coopérateurs; Garat n'eut même pas l'esprit de rester dans le département où il y a le moins à faire, où sa pauvre santé, sa paresse naturelle et ses difficultés pour le travail devaient être moins sensibles; il passe à l'intérieur sans aucune des connaissances qu'exige ce département, non-seulement dans la partie politique, mais relativement au commerce, aux arts, et à une foule de détails administratifs; il va remplacer, avec son ignorance et son allure paresseuse, l'homme le plus actif de la république et le plus versé dans les connaissances de ce genre[1]. Aussi bientôt le relâche-

[1] Ce fut moins Garat qui ambitionnait alors le ministère de l'intérieur que

ment de la machine produisit la dislocation de ses parties et prouva la faiblesse du régulateur ; les départemens s'agitèrent, la disette se fit sentir, la guerre civile s'alluma dans la Vendée ; les autorités de Paris anticipèrent ; les Jacobins prirent les rênes du gouvernement ; le mannequin Pache, renvoyé du ministère qu'il avait désorganisé, fut porté par la cabale à la mairie, où sa complaisance était nécessaire, et remplacé au Conseil par l'idiot Bouchotte, aussi complaisant et plus sot que lui.

Roland avait porté un coup terrible à ses adversaires, en publiant, lors de sa retraite, des comptes tels qu'aucun ministre n'en avait encore fourni. Les examiner et les sanctionner par un rapport était une justice qu'il devait solliciter vainement ; car c'eût été reconnaître la fausseté des calomnies répandues contre lui, l'infamie de ses détracteurs, et la faiblesse de la Convention qui n'avait osé le défendre.

Il fallait continuer de l'injurier sans en venir à la preuve, obscurcir, égarer l'opinion publique à son sujet, au point de pouvoir le perdre impunément, et se défaire aussi d'un incommode témoin de tant d'horreurs qu'il faut ensevelir ou justifier, pour conserver à leurs auteurs l'argent et l'autorité qu'elles leur ont acquis. Roland eut beau prier, publier, écrire sept fois en quatre mois à la Convention pour demander l'examen et le rapport de sa conduite administrative ; les Jacobins continuèrent de faire crier par leurs affidés qu'il était un traître ; Marat prouva

Gohier, qui fit tous ses efforts pour l'y pousser et se faire adjuger le ministère de la justice. Je peux même assurer que le porte-feuille de l'intérieur étant resté pendant un mois entre les mains de Garat, avant qu'il y eût été nommé définitivement, je l'ai souvent entendu gémir sur le fardeau qu'on voulait lui imposer ; mais Gohier ne lui permit pas de s'y soustraire, et Garat fut victime de l'ambition de son successeur au ministère de la justice. (Note de M. Champagneux.)

à son peuple qu'il fallait sa tête pour la tranquillité de la république : les conspirations échouées, reprises, avortées, toujours suivies, aboutirent enfin à l'insurrection du 31 mai, où le bon peuple de Paris, très-décidé à ne massacrer personne, fit d'ailleurs tout ce que voulurent bien lui dicter ses audacieux directeurs, son insolente commune et le comité révolutionnaire de messeigneurs les Jacobins devenus fous, enragés, ou stipendiés par les ennemis. Roland avait écrit pour la huitième fois à la Convention qui n'avait pas fait lire ses lettres. Je me préparais à faire viser à la municipalité des passe-ports au moyen desquels je devais me rendre, avec ma fille, à la campagne où m'appelaient mes affaires domestiques, ma santé et beaucoup d'autres bonnes raisons; je calculais, entre autres, combien il serait plus facile à Roland seul de se soustraire à la poursuite de ses ennemis, s'ils en venaient aux derniers excès, qu'il ne le serait à sa petite famille réunie : la sagesse voulait diminuer le nombre de points par lesquels il pouvait être accessible [1]. Mes passe-ports avaient été retardés à la section par les chicanes des zélés maratistes, aux yeux desquels j'étais suspecte ; ils ne faisaient que de m'être délivrés, lorsqu'une attaque de coli-

[1] Ce n'était pas ma plus forte raison ; car, ennuyée du train des choses, je ne craignais rien pour moi : innocente et courageuse, l'injustice pouvait m'atteindre sans me flétrir; la subir était une épreuve que j'avais quelque plaisir à défier; mais une autre raison, que j'écrirai peut-être un jour, et qui est toute personnelle, me décidait au départ.

[Je connais le motif dont veut parler la citoyenne Roland : elle me l'avait confié ; mais le temps de le publier n'est pas encore venu. La malveillance s'en emparerait : ce siècle est trop corrompu pour croire aux efforts de vertu dont la citoyenne Roland donna alors des preuves, d'autant plus faites pour être admirées, qu'elles n'eurent aucune publicité et qu'elles se concentrèrent absolument dans l'intérieur de sa maison.] (Note de M. Champagneux.)

que nerveuse, accompagnée d'horribles convulsions, seule indisposition que je connaisse et à laquelle m'exposent les vives affections d'une âme forte commandant à un corps robuste, m'obligea de garder le lit. Six jours s'écoulèrent; j'arrêtai de sortir le vendredi pour me rendre à la municipalité; le bruit du tocsin m'avertit que le moment n'était pas favorable. Tout annonçait depuis long-temps une crise nécessaire; il est vrai que l'ascendant des Jacobins ne la promettait pas heureuse aux vrais amis de la liberté; mais les caractères énergiques haïssent l'incertitude : l'avilissement de la Convention, ses actes journaliers de faiblesse et d'esclavage me paraissaient si affligeans, que je trouvais les derniers excès presque préférables, parce qu'ils doivent servir à éclairer et décider les départemens. Le canon d'alarme et les agitations du jour excitaient chez moi cet intérêt qu'inspirent de grands événemens, sans aucune émotion pénible. Deux ou trois personnes vinrent nous entretenir, et l'une, plus particulièrement, invita Roland à se montrer à sa section, où il était bien vu, et dont les sages dispositions étaient pour lui le meilleur gage de sûreté; il fut convenu cependant qu'il ne coucherait pas chez lui la nuit suivante : on ne parlait d'ailleurs que des bonnes intentions des citoyens qui se rangeaient sous les armes, avec le dessein de s'opposer à tout acte de violence; mais on n'ajoutait pas qu'ils laisseraient tout préparer.

Le sang me bout dans les veines, lorsque j'entends vanter la bonté des Parisiens qui ne veulent plus de 2 septembre. Eh, justes dieux! on n'a pas besoin de vous pour en exécuter un second; vous n'avez qu'à le laisser faire comme le premier : mais vous étiez nécessaires pour recueillir les victimes, et vous vous prêtez complaisamment à les arrêter; vous étiez nécessaires pour donner, à

l'action des *tribuns* qui vous gouvernent, l'air d'une insurrection légitime, et vous approuvez leurs entreprises, vous obéissez à leurs ordres, vous prêtez serment aux monstrueuses autorités qu'ils créent, vous environnez le corps législatif de vos baïonnettes, et vous lui laissez dicter les décrets qu'on veut lui faire rendre : ne venez donc plus vous glorifier de le défendre; c'est vous qui livrez à l'oppression ses membres les plus distingués par leurs vertus et leurs talens; c'est vous qui les verriez, avec une égale lâcheté, conduire à l'échafaud, par une procédure semblable à celle qui fit périr Sydney; c'est vous qui répondrez de tant de forfaits à la France indignée : c'est vous qui servez les ennemis; c'est vous qui préparez le fédéralisme. Croyez-vous que la fière Marseille et la sage Gironde supportent l'outrage fait à leurs représentans, et fraternisent jamais avec votre cité souillée de crimes? C'est vous qui la perdez, et qui bientôt gémirez inutilement, au milieu de ses ruines, sur votre infâme pusillanimité!

Il était cinq heures et demie du soir (31 mai), lorsque six hommes armés se présentèrent chez moi; l'un d'eux fit lecture à Roland d'un ordre du *comité révolutionnaire*, en vertu duquel ils venaient le mettre en arrestation. « Je ne connais point, dit Roland, de loi qui constitue l'autorité que vous me citez, et je n'obtempérerai point aux ordres qui émanent d'elle : si vous employez la violence, je ne pourrai que vous opposer la résistance d'un homme de mon âge; mais je protesterai contre elle jusqu'au dernier moment. » Je n'ai pas d'ordre d'employer la violence, répliqua le personnage, et je vais faire part de votre réponse au conseil de la commune; je laisse ici mes collègues. L'idée me vint aussitôt qu'il serait bon de dénoncer ce fait à la Convention avec quelque éclat, afin de

prévenir l'arrestation de Roland, ou de le faire promptement relâcher, si elle s'effectuait : en communiquer le projet à mon mari, faire une lettre au président et partir fut l'affaire de quelques minutes. Mon domestique était absent ; je laisse un ami, qui était à la maison, près de Roland ; je monte seule dans un fiacre, à qui je recommande la plus grande vitesse, et j'arrive au Carrousel. La cour des Tuileries était remplie d'hommes armés : je traverse et franchis l'espace au milieu d'eux, en sautant comme un oiseau : vêtue d'une robe du matin, j'avais pris un schall noir et je m'étais voilée : parvenue aux portes des premières salles, toutes fermées, je trouve des sentinelles qui ne permettent pas d'entrer, ou qui se renvoient alternativement d'une porte à l'autre : j'insiste inutilement ; enfin je m'avise de prendre le langage qu'aurait pu tenir quelque dévote de Robespierre : « Eh mais, citoyens ! dans ce jour de salut pour la patrie, au milieu des traîtres que nous avons à craindre, vous ne savez donc pas de quelle importance peuvent être des notes que j'ai à faire passer au président ? Faites-moi venir un huissier pour que je les lui confie. » La porte s'ouvre, et j'entre dans la salle des pétitionnaires ; je demande un huissier : « Attendez qu'il en sorte un, » me répondent les sentinelles de l'intérieur : un quart-d'heure s'écoule ; j'aperçois Rôse, le même qui était venu m'apporter le décret de la Convention, qui m'invitait à me rendre à sa barre, lors de la ridicule dénonciation de Viard, que je couvris de confusion[1] ; je sollicitais d'y paraître en ce moment, et

[1] Les Jacobins crurent avoir trouvé une occasion de perdre madame Roland. Un dénonciateur se présenta contre elle ; mais son habileté ne répondit point à son impudence. Chabot, avec qui il s'était concerté, l'introduisit devant la Convention, et prépara les esprits à la découverte du plus affreux complot. L'accusation était grave en effet ; il ne s'agissait de rien moins que d'une correspondance

j'annonçais les dangers de Roland liés à la chose publique; mais les données n'étaient plus les mêmes, quoique mes droits fussent égaux; autrefois *invitée*, aujourd'hui *suppliante*, comment obtenir de semblables succès? Rôse se charge de ma lettre, comprend le sujet de mon impatience; il part pour la remettre au bureau et en presser la lecture. Une heure se passe. Je me promenais à grands pas; je portais mes regards dans la salle, chaque fois qu'on en ouvrait la porte; mais elle était aussitôt refermée par la garde : un bruit affreux se faisait entendre par intervalles; Rôse reparaît. « Eh bien! — Rien encore; il règne dans l'Assemblée un tumulte impossible à peindre; des pétitionnaires, actuellement à la barre, demandent l'arrestation des *vingt-deux*; je viens d'aider Rabaud à sortir sans être vu; on ne veut pas qu'il fasse le rapport de la commission des *douze* : il a été menacé; plusieurs autres s'échappent; on ne sait qu'attendre. — Qui donc préside en ce moment? — Hérault-Séchelles. — Ah! ma lettre ne sera pas lue : faites-moi venir un député que je puisse entretenir. — Qui? — Eh! j'en connais beaucoup; mais je n'estime que les proscrits; dites à Vergniaux que je le demande. » Rôse va le chercher et le prévenir : il paraît après un fort long temps; nous causons durant un demi-quart d'heure; il retourne au bureau revient et me dit : « Dans l'état où est l'Assemblée, je ne puis vous flatter, et vous ne devez guère espérer; si vous

entretenue par madame Roland avec le ministère britannique. Elle fut mandée à la barre pour être confrontée avec son accusateur. Elle parut avec l'air le plus serein. Elle confondit le calomniateur par des questions imprévues; elle le fit se contredire, se troubler, et presque se rétracter. Les Jacobins s'efforçaient en vain de soutenir la contenance de leur stupide agent; tout ce qu'ils faisaient pour l'aider les associait à sa confusion. (Lacretelle, *Précis historique de la révolution française*.

êtes admise à la barre, vous pourrez, comme femme, obtenir un peu plus de faveur; mais la Convention ne peut plus rien de bien. — Elle pourrait tout, m'écriai-je, car la majorité de Paris ne demande qu'à savoir ce qu'elle doit faire; si je suis admise, j'oserai dire ce que vous-même ne pouvez exprimer sans qu'on vous accuse; je ne crains rien au monde, et si je ne sauve pas Roland, j'exprimerai avec force des vérités qui ne seront pas inutiles à la république : prévenez vos dignes collègues; un élan de courage peut faire un grand effet, et sera du moins d'un grand exemple. » J'étais effectivement dans cette disposition d'âme qui rend éloquent : pénétrée d'indignation, au-dessus de toute crainte, enflammée pour mon pays dont je voyais la ruine, tout ce que j'aime au monde exposé aux derniers dangers, sentant fortement, m'exprimant avec facilité, trop fière pour ne pas le faire avec noblesse, j'avais les plus grands intérêts à traiter, quelques moyens pour les défendre, et j'étais dans une situation unique pour le faire avec avantage. « — Mais, dans tous les cas, votre lettre ne peut être lue d'une heure et demie d'ici; on va discuter un projet de décret en six articles : des pétitionnaires, députés par des sections, attendent à la barre; voyez quelle attente! — Je vais donc chez moi savoir ce qui s'y est passé; je reviens ensuite; avertissez nos amis. — Ils sont absens pour la plupart; ils se montrent courageusement quand ils sont ici, mais ils manquent d'assiduité. — C'est malheureusement trop vrai! » Je quitte Vergniaux, je vole chez Louvet; j'écris un billet destiné à l'instruire de ce qui est et de ce que je prévois; je me jette dans un fiacre que je fais tourner vers mon logis; ses maudits cheveux n'avançaient point à mon gré : bientôt nous rencontrons des bataillons dont la marche nous arrête; je m'élance hors de la voiture,

je paie le cocher, je fends les rangs, je m'échappe; c'était vers le Louvre : j'accours dans ma maison, rue de La Harpe, vis-à-vis Saint-Côme. Le portier me dit tout bas que Roland est monté chez le propriétaire, au fond de la cour; je m'y rends; j'étais en nage; on m'apporte un un verre de vin, et l'on m'apprend que le porteur du mandat d'arrêt étant revenu, sans avoir pu se faire entendre au Conseil, Roland avait continué de protester contre ses ordres; que ces bonnes gens avaient demandé sa protestation écrite, et s'étaient retirés; d'après quoi Roland était sorti de la maison par les derrières. J'en fis autant pour aller le trouver, l'instruire de ce que j'ai tenté et de ce que je me propose de suivre. Je me rends dans une maison où il n'était pas; je vais dans une autre où je le trouve : à la solitude des rues, d'ailleurs illuminées, je présume qu'il est tard, et je ne me dispose pas moins à retourner à la Convention. J'aurais ignoré la retraite de Roland et parlé comme dans le premier cas; j'allais repartir à pied, sans m'apercevoir qu'il est plus de dix heures, que je suis sortie ce jour-là pour la première fois depuis mon indisposition qui voulait le repos et les bains; on m'amène un fiacre. En approchant du Carrousel, je ne vois plus de force armée; deux canons et quelques hommes étaient encore à la porte du Palais national; j'avance, la séance est levée!

Le jour d'une insurrection, lorsque le son du tocsin cesse à peine de frapper les airs, lorsque, deux heures auparavant, quarante mille hommes en armes environnaient la Convention, et que des pétitionnaires menaçaient ses membres à la barre, l'Assemblée n'est pas permanente! Elle est donc entièrement subjuguée? Elle a donc fait tout ce qu'on lui a ordonné? Le pouvoir révolutionnaire est donc si puissant qu'elle n'ose le balancer, et qu'il

n'a plus besoin d'elle? « Citoyens, dis-je à quelques sans-culottes groupés près d'un canon, cela s'est-il bien passé? — Oh! à merveille! ils se sont embrassés, et l'on a chanté l'hymne des Marseillais, là, à l'arbre de la liberté. — Est-ce que le côté droit s'est apaisé? — Parbleu! il fallait bien qu'il se rendît à la raison. — Et la commission des douze? — Elle est f..... dans le fossé. — Et ces vingt-deux? — Ah! la municipalité les fera arrêter. — Bon! est-ce qu'elle le peut? — Jarnigué! est-ce qu'elle n'est pas souveraine? il faut bien qu'elle le soit pour redresser les b...... de traîtres et soutenir la république. — Mais les départemens seront-ils bien aises de voir leurs représentans... — Qu'appelez-vous? les Parisiens ne font rien que d'accord avec les départemens; ils l'ont dit à la Convention. — Cela n'est pas trop sûr, car, pour savoir leur vœu, il aurait fallu des assemblées primaires. — Est-ce qu'il en a fallu au 10 août? et les départemens n'ont-ils pas approuvé Paris? ils feront de même; c'est Paris qui les sauve. — Ce pourrait bien être Paris qui se perd..... » J'avais traversé la cour et je gagnais mon fiacre en finissant ce dialogue avec un vieux sans-culotte, assurément bien payé pour endoctriner les dupes. Un joli chien se pressait dans mes jambes. « Est-ce à vous ce pauvre animal? » me dit mon cocher, avec un accent de sensibilité fort rare dans ses pareils, et qui me frappa singulièrement. « — Non, je ne le connais pas, lui répliquai-je gravement, comme s'il s'agissait d'une personne, et songeant déjà à toute autre chose : vous m'arrêterez aux galeries du Louvre. » Je voulais y voir un ami avec lequel je me proposais d'aviser au moyen de faire sortir Roland de Paris; nous n'avions fait que vingt pas, la voiture s'arrête. « Qu'est-ce donc? dis-je au cocher. — Eh! il m'a quitté comme un sot, tandis que je voulais le gar-

der pour mon petit garçon qui s'en amuserait bien : petit! petit! viens donc! » Je me souvins du chien : je trouvai doux et aimable d'avoir pour cocher, à cette heure, un bon homme, père et sensible : « Tâchez de l'attraper, lui criai-je, vous le mettrez dans la voiture, et je vous le garderai. » Le bon homme, tout joyeux, prend le chien, ouvre la portière et me donne compagnie. Cette pauvre bête paraissait sentir qu'elle trouvait protection et asile ; je fus bien caressée, et je me rappelai ce conte de Saadi, qui nous peint un vieillard, las des hommes, rebuté de leurs passions, retiré dans une forêt où il s'était fait une habitation dont il animait le séjour par quelques animaux qui payent ses soins des témoignages affectueux d'une reconnaissance à laquelle il s'était borné, faute d'en trouver autant chez ses semblables.

Pasquier venait de se coucher ; il se lève ; je lui propose mes moyens : nous convenons qu'il se rendra chez moi le lendemain après sept heures, et que je lui indiquerai où prendre son ami. Je rentre dans ma voiture ; elle est arrêtée par la sentinelle du poste de la Samaritaine. « Un peu de patience, me dit tout bas le bon cocher en se retournant sur son siége, c'est l'usage à cette heure. » Le sergent arrive, ouvre la portière. « Qui est là? — Une citoyenne. — D'où venez-vous? — De la Convention. — Ah! c'est bien vrai, glisse le cocher, comme s'il eût eu peur que l'on ne me crût pas. — Où allez-vous? — Chez moi. — N'avez-vous pas de paquets? — Je n'ai rien, voyez. — Mais la séance est levée. — Oui, dont bien me fâche, car j'avais à faire une pétition. — Une femme à cette heure, c'est inconcevable ; c'est bien imprudent! — Sans doute, cela n'est pas ordinaire et n'a rien pour moi d'agréable ; il fallait bien que j'eusse de grands motifs. — Mais, Madame, toute seule? — Comment, Monsieur,

seule ! Ne voyez-vous pas avec moi l'innocence et la vérité ; que faut-il de plus ? — Allons, je me rends à vos raisons. — Et vous faites bien, répliquai-je d'un ton plus doux, car elles sont bonnes. »

Les chevaux étaient si fatigués, qu'il fallut que le cocher les tirât par la bride pour leur faire monter ma rue. J'arrive, je le paie : j'avais déjà monté huit ou dix marches ; un homme qui s'était fourré, je ne sais comment, sous la porte cochère sans que le portier l'aperçût, est sur mes talons et me prie de le conduire au citoyen Roland. « Chez lui, j'y consens, si vous avez quelque chose d'utile à communiquer ; mais à lui, c'est impossible. — C'est qu'on veut absolument le mettre en arrestation. — Ils seront bien habiles, s'ils en viennent à bout ! — Vous me faites plaisir, car c'est un bon citoyen qui vous parle. — A la bonne heure ; » et je monte, sans trop savoir qu'en penser.

Pourquoi, dans ces circonstances, rentrâtes-vous dans votre maison ? pourrait-on me demander.

Cette question n'est point déplacée ; car la calomnie m'avait aussi attaquée, et la malveillance pouvait s'exercer sur moi ; mais pour y bien répondre, il faudrait, en développant entièrement l'état de mon âme, entrer dans des détails que je réserve pour un autre instant : je n'indiquerai donc que les résultats. J'ai naturellement de l'aversion pour tout ce qui n'est point conforme à la marche évidente, grande et hardie, convenable à l'innocence ; le soin de me soustraire à l'injustice me coûte plus que de la subir. Dans les deux derniers mois du ministère de Roland, nos amis nous pressèrent souvent de quitter l'hôtel, et parvinrent trois fois à nous faire coucher dehors : ce fut toujours malgré moi. C'était un assassinat que l'on craignait alors ; je trouvais qu'il était difficile de se porter

à violer l'asile d'un fonctionnaire public, et que si des scélérats pouvaient tenter ce crime, il n'était pas inutile qu'il se consommât; que, dans tous les cas, le ministre devait être à son poste, parce que là sa perte crierait vengeance et instruirait la république, tandis qu'il était possible de l'atteindre, dans ses allées et venues, avec autant de profit pour les auteurs de l'entreprise, moins d'effet pour la chose publique et de gloire pour la victime. Je sais que ce raisonnement est ridicule pour quiconque met sa vie avant tout; mais celui-là qui la compte pour quelque chose en révolution comptera pour rien vertu, honneur et patrie. Aussi je ne voulus plus quitter l'hôtel en janvier 1793; le lit de Roland était dans ma chambre pour que nous courussions le même sort, et j'avais un pistolet sous mon chevet, non pour tuer ceux qui viendraient nous assassiner, mais pour me soustraire à leurs indignités, s'ils voulaient mettre la main sur moi.

Sorti de place, l'obligation n'était plus la même, et je trouvais fort bon que Roland évitât la fureur populaire, ou les serres de ses ennemis. Quant à moi, leur intérêt de nuire ne pouvait être aussi grand : me faire tuer serait un odieux dont ils ne voudraient pas se couvrir; m'arrêter ne leur servirait guère, et ne serait pas pour moi un si grand malheur. S'ils avaient quelque honte et voulaient revêtir des formes, m'interroger, commencer cette affaire, je ne serais pas embarrassée de les confondre; cela même pourrait servir à éclairer plus tôt sur le compte de Roland ceux qui ne sont véritablement qu'abusés. S'ils en venaient à recommencer un 2 septembre, c'est que les députés honnêtes seraient aussi en leur puissance, et que tout serait perdu à Paris; dans ce cas, j'aime mieux mourir que d'être témoin de la ruine de mon pays : je m'honorerai d'être comprise parmi les glorieuses victimes immo-

lées à la rage du crime. La fureur assouvie sur moi serait moins violente contre Roland, qui, une fois sauvé de cette crise, pourrait encore rendre de grands services dans quelques parties de la France. Ainsi, de deux choses l'une : ou je ne risque que la prison et une procédure que je rendrai utile à mon pays, à mon mari; ou si je dois périr, ce ne sera que dans une extrémité où la vie me serait odieuse.

J'ai une jeune fille aimable; je l'ai nourrie, je l'ai élevée avec l'enthousiasme et la sollicitude de la maternité; je lui ai donné des exemples qu'on n'oublie plus à son âge, et elle sera une bonne femme avec quelques talens. Son éducation peut s'achever sans moi; son existence offrira à son père des consolations : mais elle ne connaîtra ni mes vives affections, ni mes peines, ni mes plaisirs; et cependant, si j'avais à renaître avec le choix des dispositions, je ne voudrais pas changer d'étoffe; je demanderais aux dieux de me rendre celle dont ils m'ont formée. Depuis la sortie du ministère, je m'étais tellement retirée du monde, que je ne voyais presque plus personne : les maîtres des maisons où j'aurais pu me céler étaient à la campagne; dans une autre, il y avait un malade qui rendait difficile l'admission d'un nouvel hôte; celle où Roland s'était caché ne pouvait me recevoir sans une gêne extrême, et il eût été trop marquant, peut-être impolitique, de se trouver dans le même lieu; enfin, j'aurais souffert de laisser mes gens à l'abandon : je rentrai donc chez moi, je calmai leurs inquiétudes, déjà très-vives; j'embrassai mon enfant, et je pris la plume pour faire un billet que je destinais à être porté de grand matin à mon mari.

J'étais assise à peine, que j'entends frapper chez moi; il était environ minuit : une nombreuse députation de la

commune se présente et me demande Roland. « Il n'est pas chez lui. — Mais, me dit le personnage qui portait le hausse-col d'officier, où peut-il être? quand reviendra-t-il? vous devez connaître ses habitudes et pouvoir juger de son retour. — J'ignore, lui répliquai-je, si vos ordres vous autorisent à me faire de semblables questions, mais je sais que rien ne peut m'obliger à y répondre. Roland a quitté la maison tandis que j'étais à la Convention, il n'a pu me faire ses confidences, et je n'ai rien de plus à dire. » La bande se retira fort mécontente; je m'aperçus qu'elle laissait sentinelle à ma porte, et garde à celle de ma maison; je présumai qu'il n'y avait plus qu'à prendre des forces pour soutenir ce qui pourrait arriver. J'étais accablée de fatigue : je me fis donner à souper; je finis mon billet, le confiai à ma fidèle bonne, et me couchai. Je dormais profondément depuis une heure, lorsque mon domestique entre dans ma chambre pour m'annoncer que des messieurs de la section me priaient de passer au cabinet : « J'entends ce que cela veut dire, répliquai-je; allez, mon enfant, je ne les ferai pas attendre. » Je saute en bas du lit, je m'habille; ma bonne arrive et s'étonne de ce que je prends la peine de mettre autre chose qu'un peignoir : « C'est qu'il faut être décemment vêtue pour sortir, » observai-je. La pauvre fille me fixe avec des yeux qui se remplissaient de pleurs : je passe dans l'appartement. « Nous venons, Citoyenne, vous mettre en arrestation et apposer les scellés. — Où sont vos pouvoirs? — Les voici, dit un homme, en tirant de sa poche un *mandat* du comité révolutionnaire[1], sans motif d'arrestation, pour me conduire à l'Abbaye. — Je puis, comme Roland, vous

[1] Madame Roland a voulu désigner le comité d'insurrection de la commune du 31 mai.

dire que je ne connais pas ce comité, que je n'obtempère pas à ses ordres, et que vous ne me sortirez d'ici que par la violence. — Voilà un autre ordre, » se hâta d'exprimer, d'un ton avantageux, un petit homme à face ingrate; et il m'en lut un de la commune, qui portait également, sans déduction de motifs, l'arrestation de Roland et son épouse. Je délibérai, durant sa lecture, si je pousserais la résistance aussi loin qu'il était possible, ou si je prendrais le parti de la résignation. Je pouvais me prévaloir de la loi qui défend les arrestations nocturnes; et, si l'on insistait sur la loi qui autorise la municipalité à saisir les personnes suspectes, rétorquer par l'illégalité de la municipalité même, cassée, recréée par un pouvoir arbitraire. Mais ce pouvoir, les citoyens de Paris le sanctionnent en quelque sorte; mais la loi n'est plus qu'un nom dont on se sert pour insulter aux droits les plus reconnus; mais la force règne, et, si j'oblige à la déployer, ces brutaux ne connaîtront plus de mesure : la résistance est inutile et pourrait m'exposer. « Comment comptez-vous procéder, Messieurs? — Nous avons envoyé chercher le juge de paix de la section, et vous voyez un détachement de sa force armée. » Le juge de paix arrive, on passe dans mon salon; on appose les scellés partout, sur les fenêtres, sur les armoires au linge; un homme voulait qu'on les mît sur un forté-piano; on lui observe que c'est un instrument : il tire un pied de sa poche, il en mesure les dimensions, comme s'il lui donnait quelque destination. Je demande à sortir les objets composant la garde-robe de ma fille, et je fais pour moi-même un petit paquet de nuit. Cependant, cinquante, cent personnes entrent et sortent continuellement, remplissent deux pièces, environnent tout, et peuvent cacher les malveillans qui se proposeraient de dérober ou de déposer quelque chose : l'air se charge d'é-

manations infectes, je suis obligée de passer près de la fenêtre de l'antichambre pour y respirer. L'officier n'ose point commander à cette foule de se retirer; il lui adresse parfois une petite prière qui n'en produit que le renouvellement. Assise à mon bureau, j'écris à un ami sur ma situation et pour lui recommander ma fille; comme je pliais la lettre : « Il faut, Madame, s'écrie M. Nicaud (c'était le porteur d'ordre de la commune), lire votre lettre, et nommer la personne à qui vous l'adressez. — Je consens à la lire, voyez si cela vous suffit. — Il vaudrait mieux dire à qui vous l'écrivez. — Je n'en ferai rien; le titre de mon ami n'est point tel en ce moment que je veuille vous nommer ceux à qui je le confie; » et je déchirai ma lettre. Comme je tournai le dos, ils en ramassèrent les morceaux pour les fermer sous les scellés : j'eus envie de rire de ce sot acharnement; il n'y avait point d'adresse.

Enfin, à sept heures du matin, je laissai ma fille et mes gens, après les avoir exhortés au calme et à la patience; je sentais leurs pleurs m'honorer plus que l'oppression ne pouvait me consterner. « Vous avez là des personnes qui vous aiment, dit un de ces commissaires. — Je n'en ai jamais eu d'autres près de moi, » répliquai-je, et je descendis. Je trouvai deux haies d'hommes armés, depuis le bas de l'escalier jusqu'au fiacre arrêté de l'autre côté de la rue, et une foule de curieux; j'avançai gravement à petits pas, considérant cette troupe lâche ou abusée. La force armée suivit la voiture sur deux files; ce malheureux peuple qu'on trompe et qu'on égorge dans la personne de ses vrais amis, attiré par le spectacle, s'arrêtait sur mon passage, et quelques femmes criaient *à la guillotine!* « Voulez-vous qu'on lève les portières? me disent obligeamment les commissaires. — Non, Messieurs, l'innocence, tout opprimée qu'elle soit, ne prend jamais l'atti-

tude des coupables ; je ne crains les regards de personne, et je ne veux me soustraire à ceux de qui que ce soit. — Vous avez plus de caractère que beaucoup d'hommes ; vous attendez paisiblement justice. — Justice ! si elle se faisait, je ne serais pas actuellement en votre pouvoir ; mais une procédure inique me conduirait à l'échafaud, que j'y monterais ferme et tranquille, comme je me rends à la prison. Je gémis pour mon pays ; je regrette les erreurs d'après lesquelles je l'ai cru propre à la liberté, au bonheur ; mais j'apprécie la vie, je n'ai jamais craint que le crime, je méprise l'injustice et la mort. » Ces pauvres commissaires ne comprirent pas grand'chose à ce langage, et le trouvèrent probablement fort aristocratique.

Nous arrivons à l'Abbaye, ce théâtre des scènes sanglantes dont les Jacobins, depuis quelque temps, prêchent le renouvellement avec tant de ferveur ; cinq à six lits de camp, occupés par autant d'hommes dans une chambre obscure, furent les premiers objets qui s'offrirent à ma vue : après avoir passé le guichet, on se lève, on s'agite, et mes guides me font monter un escalier étroit et sale. Nous parvenons chez le concierge, dans une espèce de petit salon assez propre, où il m'offre une bergère. « Où est ma châmbre ? demandai-je à sa femme, grosse personne d'une bonne figure. — Madame, je ne vous attendais pas, je n'ai rien de préparé ; mais vous resterez ici en attendant. » Les commissaires passent dans la pièce voisine, font inscrire leur mandat et donnent leurs ordres verbaux. J'appris dans la suite qu'ils étaient très-sévères, et qu'ils les firent renouveler plusieurs fois depuis, mais sans oser les donner par écrit. Le concierge savait trop bien son métier pour suivre à la lettre ce qui n'est point obligatoire ; c'est un homme honnête, actif, obligeant, qui met dans l'exercice de ses fonctions tout

ce que la justice et l'humanité peuvent faire désirer. « Que voulez-vous pour votre déjeuner? — Une bavaroise à l'eau. » Les commissaires se retirent en me disant que si Roland n'était point coupable, il n'aurait pas dû s'absenter. « Il est trop étrange qu'on puisse soupçonner tel homme qui a rendu de si grands services à la liberté; il est trop odieux de voir calomnier et persécuter avec acharnement le ministre dont la conduite est si franche, dont les comptes sont si clairs, pour qu'il n'ait pas dû se soustraire aux derniers excès de l'envie. Juste comme Aristide, sévère comme Caton, ce sont ces vertus qui lui ont donné des ennemis; la rage de ceux-ci ne connaît pas de mesure; qu'elle s'exerce sur moi, je la brave et me dévoue; lui, doit se conserver pour son pays, auquel il peut encore rendre de grands services. » Un salut de confusion fut la réponse de ces messieurs. Ils sont partis; je déjeune, tandis que l'on range à la hâte la chambre à coucher où l'on me fait passer. « Vous pourrez, Madame, demeurer ici tout le jour; et si je ne pouvais vous faire préparer un local ce soir, parce que j'ai beaucoup de monde, on dresserait un lit dans le salon. » La femme du concierge qui me parlait ainsi, ajoute quelques réflexions obligeantes sur les regrets qu'elle éprouve toutes les fois qu'elle voit arriver des personnes de son sexe: « Car, ajoute-t-elle, toutes n'ont pas l'air serein comme Madame. » Je la remercie en souriant; elle m'enferme. Me voilà donc en prison! me dis-je. Ici je m'assieds et me recueille profondément. Je ne donnerais pas les momens qui suivirent pour ceux que d'autres estimeraient les plus doux de ma vie; je ne perdrai jamais leur souvenir. Ils m'ont fait goûter, dans une situation critique, avec un avenir orageux, incertain, tout le prix de la force et de l'honnêteté dans la sincérité d'une bonne conscience et

d'un grand courage. Jusque-là, poussée par les événemens, mes actions, dans cette crise, avaient été le résultat d'un vif sentiment qui entraîne : quelle douceur que d'en justifier tous les effets par la raison ! Je rappelai le passé, je calculai les événemens futurs ; et si je trouvai, en écoutant ce cœur sensible, quelque affection trop puissante, je n'en découvris pas une qui dût me faire rougir, pas une qui ne servît d'aliment à mon courage, et qu'il ne sût encore dominer. Je me consacrai, pour ainsi dire, volontairement à ma destinée, quelle qu'elle pût être ; je défiai ses rigueurs, et m'établis dans cette disposition où l'on ne cherche plus que le bon emploi du présent, sans inquiétude ultérieure. Mais cette tranquillité pour ce qui m'était personnel, je ne tentai même pas de l'étendre au sort de mon pays et de mes amis ; j'attendais le journal du soir, et j'écoutais les cris des rues avec une avidité inexprimable. Cependant je pris des renseignemens sur ma nouvelle manière d'être et les facultés qui m'étaient laissées. Puis-je écrire, puis-je voir quelqu'un ? quelle est la dépense à faire ici ? ce furent mes premières questions. Lavaquerie (le concierge) me fit connaître les recommandations qui lui avaient été faites, et la liberté que lui laissaient des ordres de cette nature. J'écrivis à ma fidèle bonne de venir me voir ; il fut convenu qu'elle ne ferait part à personne de cette facilité.

La première visite que je reçus à l'Abbaye, le jour même de mon arrivée, fut celle de Grandpré. « Il faut, me dit-il, écrire à l'Assemblée : n'y avez-vous pas déjà songé ? — Non, et maintenant que vous m'y faites penser, je ne vois pas comment j'y ferai lire ma lettre. — Je m'y emploierai de mon mieux. — Eh bien ! je vais écrire. — Faites ; je serai de retour dans deux heures. » Il part et j'écris.

La citoyenne Roland à la Convention nationale.

De la prison de l'Abbaye, le 1er juin 1793.

« [Législateurs, je viens d'être arrachée à mon domicile, des bras de ma fille, âgée de douze ans, et je suis détenue à l'Abbaye en vertu d'ordres qui ne portent aucun motif de mon arrestation. Ils émanent d'un comité révolutionnaire ; et des commissaires de la commune, qui accompagnaient ceux du comité, m'en ont exhibé du conseil général, qui n'en contiennent également aucun.] Ainsi, je suis présumée coupable aux yeux du public ; j'ai été traduite dans les prisons avec éclat, au milieu d'une force armée imposante, d'un peuple abusé, dont quelques individus m'envoyaient hautement à l'échafaud, sans que l'on ait pu indiquer à personne, ni m'annoncer à moi-même d'après quoi j'étais présumée telle, et traitée en conséquence. Ce n'est pas tout ; le porteur des ordres de la commune ne s'en est prévalu qu'auprès de moi, et pour me faire signer son procès-verbal : en quittant mon appartement, j'ai été remise aux commissaires du comité révolutionnaire ; ce sont eux qui m'ont amenée à l'Abbaye ; ce n'est que sur leur *mandat* que j'y suis entrée. Je joins ici copie certifiée de ce *mandat*, signé d'un seul individu sans caractère. Les scellés ont été apposés partout chez moi ; durant leur apposition, qui a duré de trois à sept heures du matin, la foule des citoyens remplissait mon appartement ; et s'il s'était trouvé dans leur nombre quelque malveillant avec le dessein de placer furtivement de coupables indices dans une bibliothèque ouvertes de toutes parts, il en aurait eu la facilité.

» Déjà hier, le même comité avait voulu faire mettre en arrestation l'ex-ministre que les lois ne rendent comp-

table qu'à vous des faits de son administration, et qui ne cesse d'en solliciter de vous le jugement.

» Roland avait protesté contre l'ordre, et ceux qui l'avaient apporté s'étaient retirés : il est sorti lui-même de sa maison, pour éviter un crime à l'erreur, dans le temps où je m'étais rendue à la Convention pour l'instruire de ces tentatives; mais je fis inutilement remettre à son président une lettre qui n'a pas été lue. J'allais réclamer *justice* et *protection*; je viens les réclamer encore avec de nouveaux droits, puisque je suis opprimée. Je demande que la Convention se fasse rendre compte des motifs et du mode de mon arrestation; je demande qu'elle statue sur elle; et, si elle la confirme, j'invoque la loi qui ordonne l'énoncé du délit, de même que l'interrogatoire dans les premières vingt-quatre heures de la détention, Je demande enfin le rapport sur les comptes de l'homme irréprochable qui offre l'exemple d'une persécution inouie, et qu'on semble destiner à donner la leçon, terrible pour les nations, de la vertu proscrite par l'aveugle prévention.

» Si mon crime est d'avoir partagé la sévérité de ses principes, l'énergie de son courage et son ardent amour pour la liberté, je me confesse coupable; j'attends mon châtiment. Prononcez, législateurs; la France, la liberté, le sort de la république et le vôtre tiennent nécessairement aujourd'hui à la répartition de cette justice dont vous êtes les dispensateurs. »

L'agitation dans laquelle j'avais passé la nuit précédente me faisait ressentir une fatigue extrême; je désirais avoir ce soir même une chambre, je l'obtins et j'en pris possession à dix heures. Lorsque j'entrai entre quatre murs assez sales, au milieu desquels était un grabat sans rideaux; que j'aperçus une fenêtre à double grille, et que

je fus frappée de cette odeur qu'une personne accoutumée à un appartement très-propre trouve toujours dans ceux qui ne le sont pas, je jugeai que c'était bien une prison qu'il s'agissait d'habiter, et que ce n'était pas du local qu'il me fallait attendre quelque agrément. Cependant l'espace était assez grand; il y avait une cheminée, la couverture du lit était passable; on me donnait un oreiller; et, en appréciant les choses, sans faire de comparaison, j'estimai que je n'étais point mal. Je me couchai, bien résolue de demeurer au lit tant que je m'y trouverais bien. J'y étais encore à dix heures du lendemain, lorsque Grandpré arriva; il avait l'air non moins touché, mais plus inquiet que la veille; il promenait ses regards dans cette vilaine chambre, qui me paraissait déjà passable, car j'y avais dormi. « Comment avez-vous passé la nuit? me demanda-t-il avec des yeux humides. — J'ai été fréquemment réveillée par le bruit; je me rendormais chaque fois qu'il s'apaisait, même en dépit du tocsin que j'ai cru entendre ce matin : eh!... ne le sonne-t-on pas encore? — Mais je l'ai cru aussi; ce n'est rien. — Ce sera ce qu'il plaît aux dieux; si l'on me tue ce sera dans ce lit; je suis si lasse que j'y attendrai tout : n'y a-t-il rien de nouveau contre les députés? — Non. Je vous rapporte votre lettre; nous avons pensé avec Champagneux qu'il fallait en adoucir le commencement; voilà ce qu'on vous propose d'y substituer[1]; et puis il faudrait faire un mot au ministre de l'intérieur, pour qu'il adressât officiellement votre lettre; cela me donnerait un nouveau droit d'en solliciter la lecture. » Je prends la minute, je réfléchis et je lui dis : « Si je croyais que ma lettre fût lue telle qu'elle est, je

[1] Le passage substitué dans la lettre est celui qui est compris entre deux crochets. R.

la laisserais, dût-elle n'être suivie pour moi d'aucun succès, car on ne peut guère se flatter d'obtenir justice de l'Assemblée; les vérités qu'on lui adresse ne sont pas pour elle, qui ne saurait les mettre en pratique aujourd'hui; mais il faut les dire pour que les départemens les entendent. Je conçois que mon début puisse empêcher la lecture de la lettre; dès-lors c'est folie que le laisser. » Je substituai donc aux trois premiers *alinéa* ce qui m'était proposé. « Quant à l'intervention du ministre, je sens qu'elle rend la marche plus régulière; et quoique Garat ne mérite guère que je lui fasse l'honneur de lui écrire, je saurai le faire sans m'avilir. » Je traçai ces lignes :

Au ministre de l'Intérieur.

« Le ministère dont vous êtes chargé, Citoyen, vous donne la surveillance pour l'exécution des lois, et la dénonciation de leur violation par les autorités qui les méconnaissent. Je crois que votre justice s'honorera de faire passer à la Convention les réclamations que j'ai besoin de faire entendre contre l'oppression dont je suis la victime. »

Levée à midi, j'examinai comment je m'établirais dans mon nouveau logis; je couvris d'un linge blanc une petite vilaine table que je plaçai près de ma fenêtre et que je destinai à me servir de bureau, résolue de manger plutôt sur le coin de ma cheminée pour me conserver propre et rangée la table de travail. Deux grosses épingles de tête, fichées dans les planches, me servirent de porte-manteau. J'avais à ma poche le poëme de Thompson, ouvrage que je chéris à plus d'un titre; je fis une note de ce que j'au-

rais à me procurer : d'abord les *Vies des hommes illustres* de Plutarque, qu'à l'âge de huit ans je portais à l'église au lieu d'une semaine-sainte, et que je n'avais pas relues à fond depuis cette époque; l'Histoire anglaise de David Hume, avec le Dictionnaire de Shéridan, pour me fortifier dans cette langue : j'aurais préféré suivre Macaulay. Celui qui m'avait prêté les premiers volumes de cet auteur n'était sûrement pas dans sa maison, et je n'aurais su où demander cet ouvrage que déjà je n'avais pu trouver chez les libraires. Je souriais moi-même à mes préparatifs, car il y avait une grande agitation, le rappel battait à chaque instant, et j'ignorais ce que ce pouvait être. Ils ne m'empêcheront pas de vivre, jusqu'au dernier instant, me disais-je, plus heureuse de ma conscience qu'ils ne seront animés de leur fureur; s'ils viennent, je vais à eux, et je sors de la vie comme on entre dans le repos. La femme du concierge vint m'inviter à passer chez elle, où elle avait fait mettre mon couvert pour que je dînasse en meilleur air : je m'y rendis, j'y vis ma fidèle bonne. Lorsqu'elle se jeta dans mes bras, baignée de pleurs, oppressée de sanglots, l'attendrissement et la tristesse me saisirent; je me reprochai presque d'être paisible, en songeant à l'inquiétude de ceux qui m'étaient attachés, et, me représentant les angoisses de tel et tel, je sentis un serrement de cœur inexprimable. Pauvre fille! que de pleurs je lui ai fait verser et que ne rachète point un attachement semblable au sien! Elle me brusque quelquefois dans la vie ordinaire, mais c'est lorsqu'elle me croit trop négligente de ce qui peut servir à mon bonheur, à ma santé; lorsque je souffre, c'est elle qui gémit et moi qui la console. Il fallait bien suivre cette habitude. Je lui prouvai qu'en s'abandonnant à la douleur, elle se rendait moins capable de m'être utile; qu'elle m'é-

tait plus nécessaire au dehors que dans la prison, où elle me priait de permettre qu'elle restât; qu'à tout prendre, je n'étais pas aussi malheureuse qu'elle l'imaginait, et cela est vrai. J'ai éprouvé, toutes les fois que j'ai été malade, une sorte de calme tout particulier, et qui tient sans doute à une façon de voir, ainsi qu'à la loi que je me suis faite d'adoucir toujours la nécessité, loin de me révolter contre elle. Du moment où je me mets au lit, il me semble que tout devoir cesse, et qu'aucune sollicitude n'a de prise sur moi; je ne suis plus tenue qu'à être là, et à y demeurer avec résignation, ce que je fais de fort bonne grâce. Je donne carrière à mon imagination, j'appelle les impressions douces, les souvenirs agréables, les sentimens heureux; plus d'efforts, plus de calculs, plus de raison; toute à la nature et paisible comme elle, je souffre sans impatience, ou me repose et m'égaie. Je trouve que la prison produit sur moi à peu près le même effet que la maladie; je ne suis tenue aussi qu'à être là, et quest-ce que cela me coûte? ma compagnie n'est pas si mauvaise! J'appris bientôt qu'il me fallait déloger; les victimes abondaient; la chambre où l'on m'avait placée pouvait contenir plus d'un lit, et, pour me laisser seule, on était obligé de me resserrer dès ce soir dans un petit cabinet; déménagement en conséquence. La fenêtre de ce nouvel appartement donne, je crois, au-dessus de la sentinelle qui garde la porte de la prison; toute la nuit j'entendis crier d'une voix tonnante, *qui vive! — tue! — brigadier! — patrouille!* Les maisons étaient illuminées, et au nombre, à la fréquence des patrouilles, il était aisé de juger que l'on craignait des mouvemens, ou qu'il y en avait eu. Je me levai de bon matin, je m'occupai de mon ménage, c'est-à-dire de faire mon lit, de nettoyer mon réduit et d'établir la propreté chez moi comme sur ma personne. Je

voyais bien qu'en réclamant ces soins ils ne me seraient pas refusés; mais je jugeais parfaitement qu'en les payant beaucoup, il faudrait néanmoins beaucoup aussi les attendre, et qu'ils seraient toujours fort superficiels; il y avait donc tout à gagner en les prenant soi-même; je serais mieux, plus tôt servie, et les petits cadeaux que je ferais seraient d'autant plus sentis qu'ils seraient gratuits. J'attendais avec impatience de voir tirer les gros verroux de ma porte pour demander le journal. Je l'ai lu; le décret d'*arrestation* est rendu contre les vingt-deux; le papier me tombe des mains, et je m'écrie dans un transport de douleur : « Mon pays est perdu !.... »

Tant que je m'étais crue seule, ou à peu près, sous le joug de l'oppression, fière et tranquille, je formais des vœux et conservais quelqu'espoir pour les défenseurs de la liberté. L'erreur et le crime l'ont emporté; la représentation nationale est violée, son unité est rompue; tout ce qu'il y avait dans son sein de remarquable par la probité, unie au caractère et au talent, est proscrit; la commune de Paris commande au Corps législatif; Paris est perdu : les brandons de la guerre civile sont allumés; l'ennemi va profiter de nos divisions; il n'y aura plus de liberté pour le nord de la France, et la république entière est livrée à d'affreux déchiremens. Sublimes illusions, sacrifices généreux, espoir, bonheur, patrie, adieu! Dans les premiers élans de mon jeune cœur, je pleurais, à douze ans, de n'être pas née Spartiate ou Romaine : j'ai cru voir dans la révolution française l'application inespérée des principes dont je m'étais nourrie : la liberté, me disais-je, a deux sources, les bonnes mœurs qui font les sages lois, et les lumières qui nous ramènent aux unes et aux autres par la connaissance de nos droits; mon âme ne sera plus navrée du spectacle de l'humanité avilie, l'espèce

va s'améliorer, et la félicité de tous sera la base et le gage de celle de chacun. Brillantes chimères, séductions qui m'aviez charmée, l'effrayante corruption d'une immense cité vous fait évanouir! je dédaignais la vie, votre perte me la fait haïr, et je souhaite les derniers excès des forcenés. Qu'attendez-vous, anarchistes brigands? vous proscrivez la vertu, versez le sang de ceux qui la professent; répandu sur cette terre, il la rendra dévorante, et la fera s'ouvrir sous vos pas.

Le cours des choses avait dû me faire pressentir l'événement; mais j'avais peine encore à croire que le calcul des dangers n'arrêtât pas la masse de la Convention, et je n'ai pu éviter d'être frappée de cet acte décisif qui sonne l'heure de sa dissolution.

Une froide indignation couvre actuellement, pour ainsi dire, tous mes sentimens : indifférente autant que jamais sur ce qui me concerne, j'espère faiblement pour les autres; et j'attends les événemens avec plus de curiosité que de désir : je ne vis plus pour sentir, mais pour connaître. Je ne tardai pas d'apprendre que le mouvement commandé pour faire rendre le décret d'arrestation, avait donné des inquiétudes sur les prisons : c'était la cause de la garde sévère et bruyante de la nuit, aussi les citoyens de la section de l'Unité n'avaient pas voulu se rendre au rappel qui les envoyait autour de la Convention; tous restèrent chez eux pour veiller sur leurs propriétés et sur la prison située dans leur enceinte : je vis le motif de l'air inquiet et alarmé de Grandpré, qui me confessa ses craintes le lendemain. Il s'était rendu à l'Assemblée pour y faire lire ma lettre; et, durant huit heures consécutives, il avait, ainsi que plusieurs députés, inutilement réitéré ses instances auprès du bureau; il était évident que je n'obtiendrais pas cette lecture. Je remarquai sur

le *Moniteur* que ma section, celle de Beaurepaire, s'était prononcée en ma faveur, même depuis ma détention; j'imaginai de lui écrire, et je le fis en ces termes :

« Citoyens,

» J'apprends, par les papiers publics, que vous avez mis sous la sauvegarde de votre section Roland et son épouse; je l'ignorais lorsque j'ai été enlevée de chez moi, et le porteur des ordres de la commune m'a présenté, au contraire, la force armée dont il était accompagné, comme celle de la section qu'il avait requise : c'est ainsi qu'il l'a exprimé sur son procès-verbal. Du moment où j'ai été enfermée à l'Abbaye, j'ai écrit à la Convention, et je me suis adressée au ministre de l'intérieur pour qu'il fît passer mes réclamations : je sais qu'il a obtempéré à ma demande, et que ma lettre a été remise; mais elle n'a pas été lue. J'ai l'honneur de vous en adresser une copie certifiée. Si la section croit digne d'elle de servir d'interprète à l'innocence opprimée, elle pourrait députer à la barre de la Convention pour y faire entendre mes justes plaintes et ma demande. Je soumets cette question à sa sagesse; je n'y joins aucune prière; la vérité n'a qu'un langage, c'est l'exposé des faits : les citoyens qui veulent la justice n'aiment pas qu'on leur adresse des supplications, et l'innocence n'en sait point faire.

» *P. S.* Voici le quatrième jour de ma détention, et je n'ai pas été interrogée. J'observe que l'ordre d'arrestation ne portait aucun motif, mais qu'il exprimait que je serais interrogée le lendemain. »

Quelques jours se passèrent sans que j'entendisse parler de rien; je n'étais toujours point interrogée. J'avais

pourtant reçu beaucoup de visites d'administrateurs à plats visages et sales cordons, se disant appartenir, les uns à la police, les autres à je ne sais quoi; grands sans-culottes, à cheveux puans, zélés observateurs de l'ordre du jour, venant savoir si les prisonniers étaient satisfaits de leur traitement. Je m'étais exprimée, vis-à-vis de tous, avec l'énergie et la dignité convenables à l'innocence opprimée; j'avais aperçu deux ou trois hommes de bon sens, qui me comprenaient sans oser m'appuyer, et j'étais à dîner, lorsqu'on vint m'en annoncer cinq à six autres d'une seule fournée. La moitié s'avance; celui qui portait la parole me parut, avant d'avoir ouvert la bouche, un de ces bavards à tête vide, qui jugent de leur mérite par la volubilité de leur langue. « Bonjour, Citoyenne. — Bonjour, Monsieur. — Êtes-vous contente de cette maison? n'avez-vous pas de plaintes à faire sur votre traitement, ou de demandes à former sur quelque chose? — Je me plains d'être ici; je demande à en sortir. — Est-ce que votre santé est altérée? vous vous ennuyez un peu? — Je me porte bien, et je ne m'ennuie pas. L'ennui est la maladie de ceux qui ont l'âme vide et l'esprit sans ressource; mais j'ai un vif sentiment de l'injustice; je réclame contre celle qui m'a fait arrêter sans motif, et détenir sans être interrogée. — Ah! dans un temps de révolution, il y a tant à faire, qu'on ne peut suffire à tout. — Une femme, à qui le roi Philippe faisait à peu près cette réponse, lui répliqua : « Si tu n'as pas le » temps de me faire justice, tu n'as donc pas le temps d'être roi! » Prenez garde de forcer les citoyens opprimés à dire la même chose au peuple, ou plutôt aux autorités arbitraires qui l'égarent. — Adieu, Citoyenne. — Adieu. » Et mon bavard de s'en aller, faute de savoir répondre à des raisons. Ces gens m'ont eu l'air d'être venus

pour voir la figure que j'avais en cage; mais ils feraient bien du chemin avant d'y trouver aussi sots qu'eux.

J'ai dit que je m'étais informée de la manière de vivre dans ces lieux, non que je mette un grand prix à ce qu'on appelle les commodités de la vie; je sais user d'elles sans scrupule, quand il n'y a pas d'inconvenient à le faire, mais toujours avec modération, et je me passe de tout sans difficulté. C'est par un esprit d'ordre naturel que j'ai besoin de savoir ce qui constitue ma dépense, et de la régler suivant ma situation.

On m'apprit que Roland, au ministère, avait trouvé excessive la quotité de cinq livres allouées par tête de prisonnier, pour la dépense de chaque jour, et qu'il l'avait réduite à deux livres; mais l'extrême augmentation des denrées, triplées de valeur depuis quelques mois, rend ce traitement assez médiocre; car la nation ne donnant que les quatre murs et de la paille, on prélève d'abord vingt sous pour indemnité au concierge de ses frais de chambres, c'est-à-dire du lit et des meubles quelconques. Il faut, sur les vingt sous qui restent, s'éclairer, payer son feu, s'il est besoin d'en faire, et se nourrir : c'est insuffisant; mais on est libre, comme de raison, d'ajouter ce qu'on veut à sa dépense. Je n'aime point à en faire une grande pour ma personne, et j'ai quelque plaisir à exercer mes forces dans les privations. L'envie m'a pris de faire une expérience, et de voir jusqu'où la volonté humaine peut réduire les besoins; mais il faut procéder par gradations; c'est la seule manière d'aller loin. J'ai commencé, au bout de quatre jours, par retrancher les déjeuners, et substituer au café, au chocolat, du pain et de l'eau; j'ai établi qu'on ne me servirait qu'un plat de viande commune avec quelques herbages à mon dîner; le soir, un peu de légumes, point de dessert; j'ai

bu de la bière pour me déshabituer du vin, puis je l'ai quittée elle-même. Cependant, comme ce régime a un but moral, et que j'aurais autant d'aversion que de mépris pour une économie inutile, j'ai commencé par donner une somme pour les malheureux à la paille, afin d'avoir le plaisir, en mangeant le matin mon pain sec, de songer que de pauvres diables me devront de joindre quelque chose avec le leur pour leur dîner. Si je reste ici six mois, je veux en sortir grasse et fraîche, n'ayant plus besoin que de soupe et de pain, et ayant mérité quelques bénédictions *incognito*. J'ai fait aussi, mais dans un autre esprit, quelques présens aux gens de service de la prison. Quand on est, ou paraît sévèrement économe dans sa dépense, il faut être généreux à l'égard d'autrui pour se le faire pardonner, surtout dans une situation où ceux qui vous entourent comptent leur gain sur cette dépense. Je ne demande ni soins ni marchandises; je ne fais rien venir; je n'emploie personne; il est clair que je serai la plus maussade prisonnière pour les domestiques qui établissent leurs petits profits sur les commissions et les fournitures dont on les charge; il convient donc que j'achète l'indépendance où je me mets d'eux : c'est la rendre plus parfaite, et me faire aimer en sus.

J'ai reçu quelques visites de l'excellent Champagneux et de l'estimable Bosc. Le premier, père d'une nombreuse famille, attaché à la liberté par principes, en avait professé la sainte doctrine dès le commencement de la révolution, dans un journal destiné à l'instruction de ses concitoyens : un esprit judicieux, des mœurs douces, un grand amour du travail le caractérisent. Roland, au ministère, l'appela pour le mettre à la tête de la première division du département de l'intérieur; c'est l'un des meilleurs choix qu'il ait faits. Au reste, il n'a pas

moins bien réussi dans celui de plusieurs autres chefs, tels que l'actif et franc Le Camus, l'habile Faypoult, etc. Jamais bureaux ne furent mieux montés; c'est à leur parfaite organisation que Garat doit la faculté de supporter un fardeau qui passe ses forces; c'est à l'honnêteté, à la capacité de tels agens qu'il est redevable de la tranquillité dont on le laisse jouir. Il l'a senti, et il disait, avec raison, qu'il abandonnerait la partie s'il était obligé de faire des changemens dans ses bureaux. Il sera forcé de l'abandonner malgré cela; car tous les talens des seconds ne suppléent pas au manque de caractère d'un ministre : la faiblesse est le pire le tous les défauts dans ceux qui gouvernent, particulièrement au milieu des factions. Garrat et Barrère, simples particuliers, ne seraient jugés manquer d'esprit, ni d'honnêteté; mais l'un, chargé du pouvoir exécutif, et l'autre, législateur, perdraient tous les États du monde par leurs demi-mesures : leur manie, prétendue conciliatoire, leur fait toujours prendre la ligne oblique qui mène droit au précipice et à la confusion. La conciliation des hommes d'État doit être toute dans le mode, je veux dire dans la manière de traiter avec ceux qu'ils emploient; ils doivent se servir des passions mêmes et des défauts de ceux qu'ils dirigent ou avec qui ils traitent; mais rigoureux dans les principes, fermes et rapides dans l'action, jamais obstacles ni considérations ne doivent les faire plier au premier égard, ni dévier au second.

Si Roland pouvait joindre à l'étendue de ses vues, à la force de son âme, à sa prodigieuse activité, un peu plus d'art dans la manière, il gouvernerait aisément un empire; mais ses défauts ne nuisent qu'à lui-même, et ses qualités sont infiniment précieuses en administration.

Bosc, notre ancien ami, d'un caractère vrai, d'un es-

prit éclairé, allant chez moi le premier jour de ma détention, s'empressa de conduire ma fille chez madame Creuzé-la-Touche, qui l'accueillit, la compta au nombre de ses enfans, avec lesquels il fut établi qu'elle resterait sous ses yeux. Il faut connaître les personnes peur sentir tout ce que vaut ce trait. Il faut se représenter Bosc, sensible et franc, accourant chez ses amis, se saisissant de leur enfant, le confiant, de son propre mouvement, à la famille la plus respectable, comme un dépôt qu'il s'honore de leur faire, et qu'il sait devoir être reçu avec la reconnaissance qu'éprouvent les âmes délicates à qui on offre l'occasion de bien faire : il faut avoir connu les mœurs patriarchales, les vertus de Creuzé et de sa femme, la douceur et la bonté qui les distinguent, pour juger de leur accueil et en sentir le prix.

Qui donc est à plaindre dans tout ceci? Roland seul; Roland persécuté, proscrit; Roland, à qui l'on refuse l'examen de ses comptes; Roland obligé, pour se soustraire à l'aveugle fureur d'hommes abusés par ses ennemis, de se cacher comme un coupable, de trembler même pour la sûreté de ceux qui le reçoivent, de dévorer en silence la détention de son épouse, l'apposition des scellés sur tout ce qui lui appartient..., et d'attendre, dans l'incertitude, le règne d'une justice qui ne l'indemnisera jamais de ce que la perversité lui aura fait souffrir!

Ma section, pénétrée des meilleurs principes, avait pris, le 3, un arrêté qui les respire, et qui établit les droits des citoyens à réclamer contre les détentions arbitraires, s'opposer même à celles qui pouraient être tentées. Ma lettre y fut lue, écoutée avec intérêt; la discussion qui s'établit sur elle ayant été prolongée au lendemain, les Montagnards s'entendirent, l'éveil fut donné dans leur parti, il arriva force députations d'en-

ragés d'autres sections, pour entraver la marche des délibérations, et corrompre, s'il était possible, l'esprit de celle-ci, ou l'effrayer par des menaces, et porter la majorité des sections à la désarmer. Sur ces entrefaites, pressée par Grandpré de ne négliger aucun moyen d'abréger ma captivité, j'écrivis encore à Garat, et je m'adressai aussi à Gohier : ce dernier, que j'ai peu vu, d'une faiblesse égale à celle de Garat, m'a paru d'une médiocrité plus grande encore à tout autre égard. Je ne pouvais guère écrire à de tels hommes qu'en leur donnant des leçons; elles étaient sévères.... Grandpré les trouva mortifiantes, quoique justes; j'adoucis quelques expressions et me tins aux suivantes.

La citoyenne Roland au ministre de la Justice.

De la prison de l'Abbaye, le 8 juin 1793.

« Je suis opprimée; j'ai donc sujet de vous rappeler mes droits et vos devoirs.

» Un ordre arbitraire, sans motif d'arrestation, m'a plongée dans ces lieux préparés pour les coupables; je les habite depuis huit jours sans avoir été interrogée.

» Les décrets vous sont connus; l'on vous charge de visiter les prisons, d'en faire sortir ceux qui s'y trouvent détenus sans cause; dernièrement encore il en a été rendu un autre qui prescrit de vous faire représenter les mandats d'arrêt, d'examiner s'ils sont motivés, et de faire interroger les détenus.

» Je vous fais passer copie certifiée de celui en vertu duquel j'ai été enlevée de mon domicile et amenée ici.

» Je réclame l'exécution de la loi pour moi et pour vous-même. Innocente et courageuse, l'injustice m'atteint sans me flétrir, et je puis la subir avec fierté dans un

temps où l'on proscrit la vertu. Quant à vous, placé entre la loi et le déshonneur, votre volonté ne peut être douteuse, et il faudrait vous plaindre si vous n'aviez pas le courage d'agir en conséquence[1]. »

Au ministre de l'Intérieur.

8 juin, etc.

« Je sais que vous avez fait l'envoi de mes réclamations au Corps législatif; ma lettre n'a pas été lue : vos devoirs sont-ils remplis pour l'avoir adressée, à ma prière? — J'ai été arrêtée sans déduction de motifs, je suis détenue depuis huit jours, je n'ai pas été interrogée; c'est à vous, homme public, lorsque vous n'avez pu préserver l'innocence de l'oppression, à vous efforcer de l'en délivrer.

» Vous êtes plus intéressé que moi, peut-être, au soin que je vous invite à prendre; je ne suis pas la seule victime de la prévention ou de l'envie; et leurs poursuites actuelles contre tout ce qui présente la réunion du caractère au talent, à la vertu, rend honorable la persécution dont je suis l'objet; je la dois à mes liens avec l'homme vénérable que la postérité vengera. Mais vous, maintenant au gouvernail, vous n'échapperiez point au reproche de l'abandonner aux flots, si vous ne saviez le diriger d'une main ferme, et à la honte d'y être demeuré sans pouvoir le maintenir.

» Les factions passent, la justice seule demeure; et de tous les défauts de l'homme en place, la faiblesse est celui qu'on lui pardonne le moins, parce qu'elle est la

[1] Il y avait : « Mais vous, *placé entre la loi et le* déshonneur, *il faut quitter » votre place ou la remplir, ou avouer l'infamie dont la postérité couvrira la » faiblesse de vos pareils.* »

source des plus grands désordres, surtout dans les temps d'orage.

» Je n'ai pas besoin de rien ajouter à ces réflexions, si elles vous parviennent à temps pour vous et pour moi-même, ni d'en presser l'application à ce qui me concerne, car rien ne peut suppléer la volonté et le courage. »

Assurément, des ministres qui ont négligé, méprisé les décrets qui leur ordonnaient la recherche des auteurs des massacres de septembre et des conspirateurs du 10 mars; des hommes qui, par la mollesse et l'indignité de leur conduite dans ces circonstances, ont enhardi le crime, favorisé ses attentats, et assuré cette nouvelle insurrection du 31 mai, où l'aveuglement et l'audace, prescrivant des lois à la représentation nationale, appellent tous les malheurs de la guerre civile; de tels hommes ne se feront pas les dénonciateurs de l'oppression: je n'attends rien d'eux; et les vérités que je leur adresse sont bien plutôt destinées à marquer ce qu'ils doivent et à quoi ils manquent, qu'à me valoir une justice qu'ils sont incapables de me rendre, à moins qu'un peu de honte produise quelque miracle.

Ésope nous représente tous les animaux, tremblant ordinairement à l'aspect du lion, venant l'insulter, chacun à leur tour, lorsqu'il est malade; ainsi, la cohue des hommes médiocres, trompés ou jaloux, assaille avec fureur ceux que l'oppresion retient captifs, ou dont elle diminue les facultés, en altérant l'opinion sur leur compte. Le numéro 526 du *Thermomètre du jour*, du 9 juin, en fournit un exemple; on y trouve, sous le titre d'*Interrogatoire de L.-P. d'Orléans*, une série de questions, parmi lesquelles il faut distinguer l'inculpation suivante: « D'avoir assisté à des conciliabules secrets, qui se tenaient la nuit chez la femme Buzot, dans le faubourg

Saint-Germain, où s'est rendu Dumouriez, Roland et sa femme, Vergniaux, Brissot, Gensonné, Gorsas, Louvet, Pétion, Guadet, etc. »

Quelle profonde scélératesse et quel excès d'impudence! tous les députés ici dénommés sont précisément ceux qui ont voté pour l'exil des Bourbons; jamais ces fiers défenseurs de la liberté n'ont regardé d'Orléans comme un chef capable, mais il leur a toujours paru un mannequin dangereux; ils ont été les premiers à redouter ses vices, son argent, ses relations, sa popularité, sa faction; à dénoncer cette dernière, et à poursuivre ceux qui leur en ont paru les agens. Louvet les a signalés dans sa Catilinaire contre Robespierre; morceau précieux, comme tous ceux qui sont sortis de sa plume, et que l'histoire recueillera soigneusement, dans lequel il suit leur marche au corps électoral, d'où Philippe sortit député. Buzot, dont la constante énergie s'est attiré la haine des factions, saisit le premier instant qui lui parut favorable, pour demander le bannissement des Bourbons, mesure qu'il regarda comme indispensable, du moment où la Convention voulut se charger du jugement de Louis. Roland ni moi n'avons jamais vu d'Orléans; j'ai même évité de recevoir chez moi Sillery, qu'on me disait être un homme bon et aimable, parce que ses relations avec d'Orléans me le rendaient suspect. Je me souviens, à ce sujet, de deux lettres fort piquantes, l'une de madame Sillery[1] à Louvet, après qu'il eut appuyé la motion de Buzot. « Voici, me dit Louvet en me la communiquant, une preuve que nous ne sommes pas dans l'erreur, et que le parti d'Orléans n'est point une chimère. Madame Sillery ne m'écrirait point en de pareils termes, si ce n'était une

[1] Plus connue depuis sous le nom de Genlis. R.

chose convenue avec les intéressés ; et, s'ils craignent si fort le bannissement, il faut bien qu'ils y voient le renversement de quelques projets. » Effectivement, la lettre de madame Sillery, fort étudiée, avait pour but de dissuader Louvet de son opinion, de le persuader que les principes républicains, dans lesquels les enfans d'Orléans avaient été élevés, les en rendaient les partisans les plus zélés, et qu'il était impolitique et cruel de sacrifier des sujets certainement utiles, à d'absurdes préjugés. L'autre lettre était la réponse de Louvet; spirituelle et digne, elle exprimait avec force et politesse les motifs de son opinion; il y disait, entre autres, que les principes monarchiques, les préjugés nobiliaires et autres, exposés par madame Sillery elle-même dans ses ouvrages, étaient loin de le rassurer sur ceux de ses élèves; et il persistait, avec la fierté d'un homme libre, dans une opinion qui lui était inspirée par l'amour de son pays.

Quant aux prétendus conciliabules chez la femme de Buzot, rien au monde n'est si ridicule. Buzot, que j'avais beaucoup vu lors de l'Assemblée constituante, avec lequel j'étais demeurée en correspondance d'amitié; Buzot, dont les principes purs, le courage, la sensibilité, les mœurs douces m'inspiraient infiniment d'estime et d'attachement, venait fréquemment à l'hôtel de l'Intérieur : je ne suis allée qu'une seule fois chez sa femme, depuis leur arrivée à Paris pour la Convention, et ils n'avaient aucune espèce de relations avec Dumouriez. Indignée de ces sottises, je pris la plume, et j'écrivis à Dulaure, rédacteur du *Thermomètre du jour*, homme estimable, que j'ai vu jusqu'au moment où la Montagne le séduisit[1],

[1] J'ai appris depuis que les derniers excès de la Montagne l'avaient éclairé et ramené.

La citoyenne Roland au député Dulaure, auteur du Thermomètre du Jour.

De la prison de l'Abbaye, le 9 juin 1793.

« Si quelque chose pouvait étonner encore l'innocence, lorsqu'elle se trouve déjà sous le joug de l'oppression, je vous dirais, Citoyen, que je viens de lire avec la plus grande surprise les absurditées consignées dans votre numéro de ce jour, sous le titre d'*Interrogatoire de Philippe d'Orléans*, que le hasard m'a fait tomber dans les mains. Il serait fort étrange, si l'expérience n'avait prouvé que c'est seulement fort audacieux, que les personnes qui, les premières, ont craint, dénoncé, poursuivi une faction d'Orléans, fussent présentées comme l'ayant formée elle-mêmes ?

» Le temps éclairera sans doute ce mystère d'iniquité : mais en attendant sa justice, qui peut être lente au milieu d'une si effroyable corruption, la vôtre me paraît obligée à publier, en même temps que les questions d'un interrogatoire propre à semer des soupçons, les réponses qui doivent y avoir été faites, et pouvoir servir à les apprécier.

» Cette justice est d'autant plus rigoureuse, que la calomnie et la persécution s'attachent aux pas des personnes nommées dans ces questions; qu'elles sont, pour la plupart, dans les liens d'un décret arraché par l'audace et la prévention à la faiblesse et à l'erreur. Je suis moi-même détenue depuis huit jours, en vertu d'un mandat qui ne porte aucun motif d'arrestation; je n'ai pas été interrogée; je n'ai pu faire entendre mes plaintes à la Convention; et lorsqu'on est parvenu à lui annoncer qu'elles avaient été soustraites, on l'a fait passer à l'ordre du jour, sous prétexte que cela ne la regardait pas. Quoi

donc ! les autorités nouvelles agissent arbitrairement ; les autorités constituées se taisent devant elles, et les injustices qu'elles commettent ne doivent pas être représentées à la Convention ? Ce n'est point au Corps législatif qu'il faut adresser ses réclamations, lorsqu'il ne reste plus que lui à qui les faire ? Et l'on s'intéresse aux détenus par ordre du tribunal de Marseille ; et moi, détenue ici par un Comité révolutionnaire, je n'ai plus de droit !.... Et la commune fait répéter dans les journaux que les prisons de Paris ne renferment que des assassins, des voleurs et des contre-révolutionnaires !...... Citoyen ! je vous ai connu ; je vous crois honnête : combien vous gémirez un jour !.... Je vous fais passer quelques minutes dont je vous prie de prendre lecture : je vous invite à donner place dans votre journal à la lettre que je n'ai pu faire lire à la Convention ; vous me devez cette justice, toutes les circonstances le démontrent assez ; et si vous pouviez ne le pas sentir, il serait inutile d'insister.

» *P. S.* Ni Roland ni moi n'avons jamais vu Philippe d'Orléans : je dois ajouter que j'ai toujours entendu les députés nommés dans l'interrogatoire (cité au *Thermomètre* de ce jour) professer pour ce personnage un mépris semblable à celui qu'il m'inspire ; et qu'enfin si nous nous sommes entretenus à son sujet, ç'a été en raisonnant sur les craintes qu'il pouvait inspirer aux vrais amis de la liberté, et sur la nécessité de le faire bannir par cette raison. »

NOTICES HISTORIQUES
SUR LA RÉVOLUTION.

IV.

SECONDE DÉTENTION.

De Sainte-Pélagie, 20 août.

Le vingt-quatrième jour de ma détention à l'Abbaye commençait de s'écouler; l'espace de cette détention avait été rempli par l'étude et le travail; je l'avais principalement employé à écrire des notes, dont la rédaction devait se ressentir de l'excellente disposition d'esprit dans laquelle je me trouvais. L'insurrection du 31 mai, les attentats du 2 juin m'avaient pénétrée d'indignation; mais j'étais persuadée que les départemens ne les verraient pas d'un œil satisfait, et que leurs réclamations, soutenues des démarches nécessaires, feraient triompher la bonne cause. Peu m'importait, avec cet espoir, que dans l'instant d'une crise, ou par les excès de la tyrannie expirante, je tombasse victime de la haine particulière, ou de la rage de quelque forcené. Le succès de mes amis, le triomphe des vrais républicains me consolaient de tout à l'avance; j'aurais subi un jugement inique, ou succombé par quelque atrocité imprévue, avec le calme, la fierté, même la joie de l'innocence qui méprise la mort et sait que la sienne sera vengée. Je ne puis m'empêcher de répéter ici les regrets déjà exprimés de la perte de ces notes qui peignaient si bien et les faits que j'avais connus,

et les personnes dont j'avais été environnée, et les sentimens que j'éprouvais dans la succession des événemens d'alors. J'apprends qu'il en est échappé quelques-unes à la destruction; mais elles ne contiennent que les détails de ma première arrestation : un jour peut-être la réunion de ces lambeaux offrira à quelque main amie de quoi ajouter de nouveaux traits au tableau de la vérité.

La publication d'un grossier mensonge, l'annonce bruyamment faite sous ma fenêtre d'une de ces feuilles du *Père Duchesne*, sale écrit dont Hébert, substitut de la commune de Paris, empoisonne tous les matins le peuple ignorant qui boit comme l'eau la calomnie, m'avaient persuadée qu'il se projetait contre moi quelque horreur. Cette feuille disait que son auteur m'avait rendu visite à l'Abbaye, et qu'ayant obtenu ma confiance sous l'apparence d'un brigand de la Vendée, il avait eu mon aveu des liaisons de Roland et des Brissotins avec les rebelles de ce département et le gouvernement anglais. Ce conte ridicule était assaisonné de tout ce qui fait les ornemens du langage du *Père Duchesne*; les vraisemblances physiques n'étaient pas mieux ménagées que les autres; je n'étais pas seulement transformée en contre-révolutionnaire, mais en vieille édentée, et l'on finissait par m'exhorter à pleurer mes péchés, en attendant que je les expiasse à l'échafaud. Les colporteurs, bien instruits sans doute, ne quittèrent pas d'une minute les environs de ma résidence; ils accompagnaient l'annonce de la *Grande visite du Père Duchesne*, des provocations les plus sanguinaires au peuple du marché. Je pris la plume; j'écrivis quelques lignes au ministre Garat, qui se croit un sage parce qu'il n'a de passion que la peur, qui lui fait ménager le parti le plus fort, très indépendamment de la justice; je lui faisais honte de l'administration qui expose

l'innocence, déjà opprimée, aux derniers excès de la fureur d'un peuple aveuglé. Je ne prétendais assurément pas le convertir; mais je lui envoyais mes adieux comme un vautour pour ronger son cœur. Vers le même temps, une femme, dont on ne vantera pas les connaissances, mais qui unit aux grâces de son sexe la sensibilité d'âme qui en fait le premier mérite et le plus grand charme, trouva moyen de pénétrer dans ma prison. Combien je fus étonnée de voir son doux visage, de me sentir pressée dans ses bras et d'être baignée de ses pleurs! je la pris pour un ange : c'en était un aussi; car elle est bonne et jolie, et elle avait tout fait pour m'apporter des nouvelles de mes amis; elle me donnait encore des moyens de faire passer des miennes. Cet adoucissement à ma captivité contribuait à me la faire oublier, lorsqu'à midi, du 24 juin, la femme du concierge vint m'inviter à passer dans son appartement où me demandait un administrateur. J'étais souffrante et couchée; je me lève, je vais chez elle; j'entre dans la chambre où un homme se promenait et un autre écrivait, sans qu'aucun des deux parût s'apercevoir de mon arrivée. « Est-ce bien moi qu'on demande, Messieurs? — Vous êtes la citoyenne Roland? — Oui, je m'appelle ainsi. — Prenez la peine de vous reposer. » Et l'un continue d'écrire, l'autre de se promener. Je cherchais ce que signifiait cette comédie, quand l'écrivain, prenant la parole, me dit : « Je viens vous mettre en liberté. » Je ne sais pourquoi cette annonce me toucha très-faiblement. « Mais, répliquai-je, il est fort bien fait de me mettre hors d'ici; il s'agit en même temps de me faire entrer chez moi; les scellés sont sur mon appartement. — L'administration les fera lever dans le jour; j'écris pour un ordre, parce que je suis seul ici d'administrateur, et qu'il faut deux signatures pour la décharge

du concierge. » Il se lève, donne sa commission, et revient m'entretenir de cet air qui veut inspirer la confiance, puis me demande tout à coup, comme sans conséquence : « Vous savez où est M. Roland à présent ? » Je souris à la question, en observant qu'elle n'est point assez discrète pour mériter une réponse. La conversation devenait ennuyeuse ; je me retire dans ma chambre pour faire mes dispositions. J'eus d'abord l'idée de dîner paisiblement et de ne partir que vers le soir ; mais je réfléchis que c'était une folie que de rester en prison quand on avait la faculté d'en sortir ; d'ailleurs le concierge vint savoir si je prenais mes arrangemens ; je vis qu'il était empressé d'avoir mon logis. C'était un petit cabinet, fort maussade par la saleté des murs, l'épaisseur des grilles, et le voisinage d'un bûcher que tous les animaux du logis prennent pour leurs lieux d'aisance ; mais comme il ne peut tenir qu'un lit, on a l'avantage d'y être seul, et on en fait ordinairement les honneurs au nouvel arrivé, ou à l'individu qui désire cet agrément. Lavaquerie, qui ne l'avait jamais vu habiter par quelqu'un d'aussi bonne humeur que moi, et qui admirait la complaisance avec laquelle j'y ordonnais des livres et des fleurs, me disait qu'il l'appellerait désormais le pavillon de Flore. J'ignorais qu'il le destinât en ce même instant à Brissot, que je ne savais pas dans mon voisinage ; que bientôt après il serait habité par une héroïne digne d'un meilleur siècle, la célèbre Corday. Ma pauvre bonne, qui arrivait pour me voir, pleurait de joie en faisant mon paquet ; on me fait voir l'ordre de ma mise en liberté, fondé sur ce qu'il n'y a rien contre moi ; je fais mes comptes et mes petites générosités pour les pauvres et les valets de la prison ; je trouve sur mon passage l'un des ôtages, prince de Linange[1], qui me félicite obligeamment de ma

[1] Quatre personnes de la famille des princes de Linange, prisonniers de guerre

liberté : je lui réponds que je voudrais lui faire un compliment pareil, comme gage de celle de nos commissaires et de la paix de mon pays : j'envoie chercher un fiacre ; je descends, fort étonnée de voir encore l'administrateur qui n'avait pas quitté la prison, et qui vient jusque sur la porte me regarder monter en voiture. Je me fais conduire à mon domicile, dans le dessein d'y déposer quelques objets, et de me rendre bientôt après chez les dignes gens qui ont adopté ma fille ; je quitte le fiacre avec cette légèreté qui ne m'a jamais permis de sortir d'une voiture sans sauter ; je passe sous ma porte comme un oiseau, en disant gaiement au portier : « Bonjour, Lamarre. » Je n'avais pas franchi quatre marches de mon escalier, lorsque deux hommes, venus sur mes talons je ne sais comment, s'écrient : « Citoyenne Roland ! — Que voulez-vous ? demandai-je en me retournant. — De par la loi nous vous arrêtons. » Qui sait sentir, n'a même pas besoin de penser pour juger ce que je dus éprouver à cet instant. Je me fais lire l'ordre ; je prends mon parti sur-le-champ, je descends et traverse la cour avec rapidité. « Où donc allez-vous ? — Chez mon propriétaire où j'ai affaire ; suivez-moi. » La maîtresse du logis m'ouvre elle-même en riant. « Laissez-moi m'asseoir et respirer, lui dis-je ; mais ne vous réjouissez pas. On vient de me mettre en liberté, ce n'était qu'un leurre cruel ; je sors de l'Abbaye ; on m'arrête pour me conduire à Sainte-Pélagie : je connais les délibérations dernièrement prises par ma section, je veux me mettre sous sa sauve-

et détenus à Reims et à Landau, furent transférés à Paris par décret de la Convention nationale, pour servir d'ôtages à la liberté française jusqu'à ce que la liberté fût rendue aux quatre commissaires de la Convention et au ministre Beurnonville, arrêtés contre le droit des gens. Charles et Auguste de Linange réussirent à s'évader. Les deux autres étaient encore détenus et réclamaient leur liberté en pluviôse an IV. R.

garde ; je vous prie d'envoyer en conséquence. » Le fils de la maison s'empressa avec la chaleur et l'indignation d'un jeune homme honnête [1]. Deux commissaires de la section arrivent, se font représenter l'ordre, dressent leur procès-verbal d'opposition, mais ils me prient ensuite de les accompagner à la Mairie où ils vont le signifier et donner leurs raisons. je ne pouvais me refuser à cette démarche ; j'avais employé le temps à faire des billets à mes amis pour les prévenir de ma nouvelle destination. Je quitte une famille où cette scène venait de jeter la surprise et l'effroi ; nous arrivons à la Mairie ; je suis placée dans une petite antichambre avec les inspecteurs chargés de garder ma personne ; les commissaires entrent dans le bureau des administrateurs de police. La discussion s'élève, se prolonge et devient vive : j'étais mal à l'aise, je me trouvais déplacée ; je me demandais par quelle fatalité l'innocence devait jouer le rôle d'un criminel attendant son jugement, et jusque-là exposée aux regards curieux des gens qui venaient dans cette antichambre ; impatientée, je me lève, j'ouvre la porte du bureau : « Je puis, Messieurs, assister sans inconvénient à une discussion dont je suis l'objet. — Retirez-vous, » s'écrie un petit homme que je reconnus pour être Louvet, qui était venu si gauchement m'interroger à l'Abbaye [2]. « Mais je n'ai pas envie de faire de violence, je ne suis point en mesure pour cela ; je ne demande même pas la parole, je ne désire que d'être présente. — Retirez-vous, retirez-vous ; gendarmes, arrivez. » On eût dit que le bureau était assiégé, parce qu'une femme de bon sens voulait y entendre ce qu'on disait d'elle. Il fallut bien

[1] Ce mouvement généreux lui coûta la vie. Il fut condamné pour ce seul fait par le tribunal révolutionnaire. Son père en mourut de chagrin.

[2] Voyez l'Appendice, n° VI.

se retirer pour n'être pas emmenée. Peu après je vis des signes, des allées et des venues ; on donna l'ordre d'aller chercher une voiture, et enfin un inspecteur de police vient me prier de le suivre. Je retourne à la porte du bureau, que j'ouvre toute grande : « Commissaires de la section de Beaurepaire, je vous préviens que l'on m'emmène. — Nous ne pouvons l'empêcher ; mais la section ne vous oubliera pas ; elle veillera à ce que vous soyez interrogée. [1] » Il sera curieux de voir comment, ayant été mise en liberté à une heure, *parce qu'il n'y avait rien contre moi*, j'ai pu devenir *suspecte* dans le chemin de l'Abbaye à mon domicile, et fournir ainsi de nouveaux motifs de détention.

Joubert, autre administrateur, aussi violent, mais plus lourd et encore plus sot que Louvet, prit magistralement la parole pour justifier l'administrateur, en convenant que ma première arrestation était illégale, et qu'il avait fallu me mettre en liberté pour m'arrêter ensuite aux termes de la loi. Ceci me donne beau jeu ; j'allais en profiter ; mais les tyrans, à qui la vérité échappe, ne veulent pas même alors qu'on la leur dise ; le bruit et la colère ne laissent pas une seule place à la raison ; je quittai la compagnie, et fus amenée à Sainte-Pélagie.

Le nom de cette maison, qui, sous l'ancien régime, était habitée par des religieuses gardiennes des victimes des lettres-de-cachet, et qu'on supposait de mauvaises mœurs, son isolement dans un quartier éloigné, rempli de ce qu'il faut bien appeler peuple, et trop connu par l'esprit féroce qui y fit égorger tant de prêtres au mois de septembre, ne me présentaient pas ce nouvel asile sous un jour consolant.

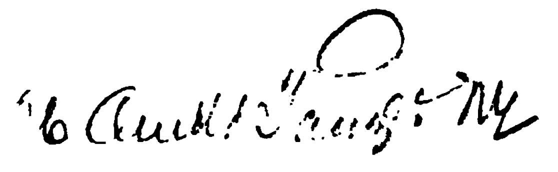
[1] Nous avons joint aux pièces dont se compose l'Appendice une lettre que madame Roland adressa à la section de Beaurepaire plusieurs jours après sa seconde incarcération ; le président n'osa pas en donner lecture à l'assemblée. R.

Pendant qu'on enregistrait mon entrée, un homme de sinistre figure ouvre mon paquet, le fouille curieusement; je m'en aperçois à l'instant où il remet sur le bureau du concierge des imprimés qui y étaient (c'étaient des journaux) : surprise et offensée d'un procédé qui ne doit avoir lieu que pour les personnes mises au secret, j'observe que du moins ce ne doit pas être à un homme d'examiner ainsi avec indécence le paquet de nuit d'une femme. On lui ordonne de le laisser ; mais c'est le porte-clefs du corridor où l'on me loge, et j'étais destinée à voir deux fois le jour son affreux visage. On me demande si je veux une chambre à un ou deux lits. « Je suis seule et ne veux point de compagne. — Mais la chambre sera trop petite. — Peu m'importe. » On cherche, il n'y en avait pas de libre ; j'entre dans une chambre à deux lits ; elle a six pieds de large sur douze de long, de manière qu'avec les deux chaises, il n'y reste guère d'espace. J'apprends qu'il faut payer d'avance le loyer du premier mois ; quinze livres pour un lit ; le double pour les deux : je ne voulais en occuper qu'un, et je l'aurais pris dans une chambre où il eût été seul ; je ne payai donc que quinze livres. « Mais il n'y a point de pot-à-l'eau ni d'autre vase ? — C'est qu'il faut les acheter, » me dit le certain homme, fort empressé d'offrir des services dont on voit le but intéressé. J'ajoute à ces acquisitions une écritoire, du papier, des plumes, et je m'établis. La maîtresse du logis vient me visiter ; je m'informe des usages et de mes droits ; j'apprends qu'ici l'État ne donne rien pour les prisonniers. « Comment donc vivent-ils ? — Il y a une portion de haricots seulement, et une livre et demie de pain par jour ; mais vous ne pourrez manger ni de l'un ni de l'autre. — Je crois bien que cela ne ressemble pas à ce dont j'ai l'habitude ; mais j'aime à connaître de chaque situation ce qui lui est propre, et à mettre mes forces au

niveau de celles où je me trouve ; je veux en essayer. » Je tentai effectivement; mais soit la disposition, qui n'était pas très-bonne alors, soit le défaut d'exercice, mon estomac fut rebelle pour l'ordinaire de la prison. Il fallut avoir recours à la cuisine de madame Bouchaud ; elle m'avait offert de me nourrir, je l'acceptai : j'y trouvais salubrité, économie, par comparaison à ce que j'aurais fait venir du traiteur, au bout du monde, et dans un quartier perdu. Une côtelette et quelques cuillerées de légumes à dîner, un peu d'herbages le soir, jamais de dessert, rien à déjeuner, que du pain et de l'eau : voilà ce que je commandai, et ce dont j'avais usé à l'Abbaye. Je le consigne ici, pour rapprocher cette manière d'être de la dénonciation qui fut faite bientôt après à la section de l'Observatoire, de mes dépenses à Sainte-Pélagie, où je corrompais le concierge en faisant bombance avec sa famille : d'où l'indignation des sans-culottes, et la proposition de quelques uns de me dépêcher du monde. Cela s'accorde assez avec les criailleries de ces femmes qui prétendent s'être insinuées chez moi, sous de beaux habits, dans les cercles de vieilles comtesses que je tenais à l'hôtel de l'Intérieur, et avec les articles du journal de la Montagne qui insère les lettres que m'écrivent des prêtres réfractaires.

O Danton ! c'est ainsi que tu aiguises les couteaux contre les victimes. Frappe ! une de plus augmentera peu tes crimes; mais leur multiplicité ne peut couvrir ta scélératesse, ni te sauver de l'infamie. Aussi cruel que Marius, plus affreux que Catilina, tu surpasses leurs forfaits sans avoir leurs grandes qualités ; et l'histoire vomira ton nom avec horreur, dans le récit des boucheries de septembre, et de la dissolution du corps social à la suite des événemens du 2 juin.

Mon courage n'était point au-dessous de la nouvelle dis-



grâce que je venais d'essuyer; mais le raffinement de cruauté avec lequel on m'avait donné l'avant-goût de la liberté, pour me charger de nouvelles chaînes; mais le soin barbare de se prévaloir d'un décret, en appliquant faussement une désignation, pour me retenir plus arbitrairement sous une apparence de légalité m'enflammaient d'indignation. Je me trouvais dans cette disposition où toutes les impressions sont plus vives et leurs effets plus alarmans pour la santé. Je me couchai sans pouvoir dormir; il fallait bien rêver. Jamais les états violens ne sont pour moi de longue durée; j'ai besoin de me posséder parce que j'ai l'habitude de me régir. Je me trouvai bien dupe d'accorder quelque chose à mes persécuteurs, en me laissant froisser par l'injustice; ils se chargeaient d'un nouvel odieux, et changeaient peu l'état que j'avais su déjà si bien supporter; ici, comme à l'Abbaye, n'avais-je pas des livres, du temps? n'étais-je plus moi-même? Véritablement, je m'indignai presque d'avoir été troublée; et je ne songeai plus qu'à user de la vie, à employer mes facultés avec cette indépendance qu'une âme forte conserve au milieu des fers, et qui trompe ses plus ardens ennemis. Mais je sentis qu'il fallait varier mes occupations; je fis acheter des crayons, et je repris le dessin que j'avais abandonné depuis si long-temps. La fermeté ne consiste pas seulement à s'élever au-dessus des circonstances par l'effort de sa volonté, mais à s'y maintenir par un régime et des soins convenables. La sagesse se compose de tous les actes utiles à sa conservation et à son exercice. Lorsque des événemens fâcheux ou irritans viennent me surprendre, je ne me borne pas à me rappeler les maximes de la philosophie pour soutenir mon courage; je ménage à mon esprit des distractions agréables, et je ne néglige point les préceptes de l'hygiène, pour me conserver dans un juste équi-

libre. Je distribuai donc mes journées avec une sorte de régularité. Le matin, j'étudiais l'anglais, dans l'excellent *Essai* de Shaftesbury *sur la vertu*, et j'expliquais des vers de Thompson ; la saine métaphysique de l'un, les descriptions enchantées de l'autre me transportaient tour à tour dans les régions intellectuelles et au milieu des scènes les plus touchantes de la nature. La raison de Shaftesbury fortifiait la mienne, ses pensées favorisaient la méditation; la sensibilité de Thompson, ses tableaux, rians ou sublimes, pénétraient mon cœur et charmaient mon imagination. Je dessinais ensuite jusqu'au dîner : j'avais cessé de conduire le crayon depuis si long-temps, que je ne pouvais guère me trouver habile ; mais on conserve toujours le pouvoir de répéter avec plaisir, ou de tenter avec facilité ce qu'on a fait avec succès dans sa jeunesse. Aussi l'étude des beaux-arts, considérée comme partie de l'éducation chez les femmes, doit, ce me semble, avoir moins pour objet de leur faire acquérir un talent distingné, que de leur inspirer le goût du travail, de leur faire contracter l'habitude de l'application, et de multiplier leurs moyens d'occupation ; car c'est ainsi qu'on échappe à l'ennui, la plus cruelle maladie de l'homme en société, c'est ainsi qu'on se préserve des écueils du vice, et même des séductions bien plus à craindre que lui.

Je ne ferai point de ma fille une virtuose ; je me souviendrai que ma mère avait peur que je devinsse grande musicienne, ou que je me consacrasse uniquement à la peinture, parce qu'elle voulait, par-dessus tout, que j'aimasse les devoirs de mon sexe, et que je fusse femme de ménage, comme mère de famille. Il faut que mon Eudora s'accompagne agréablement sur la harpe, ou se joue agréablement sur le forté-piano ; qu'elle sache le dessin ce qu'il en est besoin pour contempler avec plus

de plaisir les chefs-d'œuvre des grands maîtres, pour tracer ou imiter une fleur qui lui plaît, et mêler, à tout ce qui fait sa parure, le goût et l'élégance de la simplicité; je veux que ses talens ordinaires n'inspirent pas aux autres plus d'admiration qu'à elle de vanité; je veux qu'elle plaise par l'ensemble, sans étonner jamais au premier coup d'œil, et qu'elle sache mieux attacher par des qualités, que briller par des agrémens. Mais, bon Dieu! je suis prisonnière, et elle vit loin de moi! je n'ose même pas la faire venir pour recevoir mes embrassemens; la haine poursuit jusqu'aux enfans de ceux que la tyrannie persécute, et le mien paraît à peine dans les rues avec ses onze ans, sa figure virginale et ses beaux cheveux blonds, que ces êtres apostés pour le mensonge, ou séduits par lui, la font remarquer comme le rejeton d'un conspirateur. Les cruels! comme ils savent bien déchirer un cœur de mère!

L'aurais-je fait venir avec moi? Je n'ai point encore dit comment on est à Sainte-Pélagie.

Le corps de logis destiné pour les femmes est divisé en longs corridors fort étroits, de l'un des côtés desquels sont de petites cellules telles que j'ai décrit celle où je fus logée; c'est là que, sous le même toit, sur la même ligne, séparée par un plâtrage, j'habite avec des filles perdues et des assassins. A côté de moi, est une de ces créatures qui font métier de séduire la jeunesse et de vendre l'innocence; au-dessus, est une femme qui a fabriqué de faux assignats, et déchiré, sur une grande route, un individu de son sexe, avec les monstres dans la bande desquels elle est enrôlée; chaque cellule est fermée par un gros verrou à clef, qu'un homme vient ouvrir, tous les matins, en regardant effrontément si vous êtes debout ou couchée; alors leurs habitans se réunissent dans les corridors, sur les escaliers, dans une petite cour, ou dans une salle humide

et puante, digne réceptacle de cette écume du monde.

On juge bien que je gardai constamment ma cellule; mais les distances ne sont pas assez considérables pour sauver les oreilles des propos qu'on peut supposer à de telles femmes, sans qu'il soit possible de les imaginer pour quiconque ne les a jamais entendus.

Ce n'est pas tout; le corps de logis où sont placés les hommes a des fenêtres en face et tout près du bâtiment qu'habitent les femmes; la conversation s'établit entre les individus analogues; elle est d'autant plus débordée, que ceux qui la tiennent ne sont susceptibles d'aucune crainte; les gestes suppléent aux actions, et les fenêtres servent de théâtre aux scènes les plus honteuses d'un infâme libertinage.

Voilà donc le séjour qui était réservé à la digne épouse d'un homme de bien! Si c'est là le prix de la vertu sur la terre, qu'on ne s'étonne donc plus de mon mépris pour la vie, et de la résolution avec laquelle je saurais affronter la mort. Jamais elle ne m'avait paru redoutable; mais aujourd'hui je lui trouve des charmes : je l'aurais embrassée avec transport, si ma fille ne m'invitait à ne point l'abandonner encore; si ma disparition volontaire ne prêtait des armes à la calomnie contre un mari dont je soutiendrais la gloire, si l'on osait me traduire devant un tribunal.

Dans les derniers temps du ministère de Roland, les conjurations et les menaces s'étaient tellement multipliées, que souvent nos amis nous pressèrent d'abandonner l'hôtel durant la nuit[1]. Deux ou trois fois nous cédâmes à leurs instances; mais ce déplacement m'ennuya : j'observai qu'il y avait moins de danger à rester qu'à sortir, parce que l'audace se porterait difficilement à violer l'asile d'un

[1] Voyez ci-dessus, page 62. R.

fonctionnaire public, tandis qu'elle pouvait le guetter et l'immoler au dehors; et qu'enfin, si le malheur devait arriver, il valait mieux, pour l'utilité publique et pour sa gloire personnelle, que le ministre pérît à son poste.

En conséquence, nous ne découchâmes plus; je fis apporter le lit de mon mari dans ma chambre, pour que nous courussions les mêmes hasards; je gardai, sous mon chevet ou sur ma table de nuit, un pistolet dont je me proposais de me servir, non pour une vaine défense, mais pour me soustraire aux outrages des assassins, si je les voyais arriver. J'ai passé trois semaines dans cette situation : il est très-vrai que, deux fois, l'hôtel fut environné; qu'une autre fois, les Marseillais, informés de quelque projet, envoyèrent quatre-vingts des leurs pour nous garder; il est très-vrai que Jacobins, Cordeliers, ne cessaient de répéter, dans leur tribune, qu'il fallait faire un 10 août contre Roland, comme on avait fait contre Louis XVI; mais c'est parce qu'ils le disaient qu'on pouvait présumer qu'ils n'étaient point près de le faire. La mort, que je bravais gaiement alors, ne pouvait que me paraître désirable à Sainte-Pélagie, si des considérations puissantes ne m'eussent enchaînée sur la terre.

Mes gardiens ne tardèrent pas à souffrir plus que moi-même de ma situation, et à s'inquiéter pour l'adoucir; les excessives chaleurs du mois de juillet rendaient ma cellule inhabitable. Les papiers, dont j'environnais les grilles, n'empêchaient pas le soleil de frapper les murs blanchis et resserrés; et quoique les fenêtres demeurassent ouvertes dans la nuit, l'air brûlant et concentré du jour ne s'y rafraîchissait jamais. La femme du concierge m'invita à passer les journées dans son appartement, et j'acceptai ses offres pour l'après-midi; ce fut alors que j'imaginai de faire venir un forté-piano que je plaçai chez elle, et dont je

m'amusai quelquefois. Mais combien ma situation morale souffrit-elle de modifications dans cet intervalle ! Le mouvement de quelques départemens semblait annoncer la juste indignation dont ils étaient pénétrés pour l'outrage fait à leurs députés, et la résolution d'en tirer vengeance, par le rétablissement de la représentation nationale dans son intégrité.

Je savais Roland dans une retraite paisible et sûre ; recevant les consolations et les soins de l'amitié ; ma fille, accueillie par de vénérables patriarches, suivait, sous leurs yeux et avec leurs enfans, ses exercices et son éducation ; mes amis, les fugitifs, reçus à Caen, y étaient environnés d'une force respectable : je voyais le salut de la république se préparer dans les événemens ; résignée sur mon propre sort, j'étais encore heureuse. Le bonheur tient bien moins aux choses extérieures qu'à la disposition de l'esprit et aux affections de l'âme. J'employais mon temps d'une manière utile et agréable ; je voyais quelquefois les quatre personnes qui venaient me visiter à l'Abbaye : l'honnête Grandpré, que sa place autorisait à venir, et qui m'amenait une femme intéressante ; le fidèle Bosc, qui m'apportait des fleurs du Jardin des Plantes, dont les formes aimables, les couleurs brillantes et les parfums embellissaient mon austère réduit ; le sensible Champagneux, qui m'engageait si vivement à prendre la plume pour continuer les *Notices historiques* que j'avais commencées, ce que je fis à sa prière, abandonnant, pour quelque temps, mon Tacite et mon Plutarque, dont je nourrissais mes après-dîners.

Ce n'était point assez pour madame Bouchaud de m'avoir offert l'usage de son appartement ; elle sentait que j'en usais avec une grande discrétion ; elle imagina de me sortir de ma triste cellule, et de me loger dans une jolie

chambre à cheminée, située au rez-de-chaussée, au-dessous de sa propre chambre. Me voilà donc délivrée de l'affreux entourage qui faisait mon tourment, après trois semaines de résidence; je n'aurai plus à passer, deux fois le jour, au milieu des femmes de mon voisinage, pour m'éloigner d'elles durant quelque temps; je ne verrai plus le porte-clefs, à sinistre figure, ouvrir ma porte chaque matin, et tirer le gros verrou sur moi, comme sur une criminelle qu'il faut soigneusement garder. C'est la douce physionomie de madame Bouchaud qui se présente à moi; c'est elle dont je sens à chaque instant les soins délicats; il n'est pas jusqu'au jasmin apporté devant ma fenêtre, dont on garnit les grilles de ses branches flexibles, qui n'atteste le désir dont elle est pénétrée; je me regarde comme sa pensionnaire, et j'oublie ma captivité. Tous mes objets d'étude ou d'amusement sont réunis autour de moi; mon forté-piano est près de mon lit, des armoires me donnent la faculté d'ordonner mes petits effets de manière à faire régner dans mon asile la propreté qui me plaît.... Mais l'or, le mensonge, l'intrigue et les armes sont employés contre les départemens qui recevaient le jour de la vérité; des soldats, séduits ou payés, trahissent les braves Normands; Évreux est évacué; Caen abandonne les députés qu'il avait accueillis; les brigands dominateurs, dans ce qu'on ose appeler encore une Convention, les font déclarer traîtres à la patrie; on met leurs personnes hors de la loi; on confisque leurs biens; on se saisit de leurs femmes et de leurs enfans; on fait raser leurs maisons; on décrète d'accusation, sans pouvoir dire pourquoi, les députés qui ont bien voulu demeurer dans les liens de l'arrestation : c'est le triomphe audacieux du crime contre la vertu malheureuse. Cette lâcheté, qui fait le caractère de l'égoïsme et de la corruption chez un peuple avili, que

nous crûmes pouvoir régénérer par les lumières, et qui était trop abruti par ses vices, livre à la terreur des administrateurs perfides et une foule ignorante. Partout l'idée de la paix, le désir d'un repos, toujours illusoire quand il n'est point mérité, fait accepter une constitution monstrueuse par ses défauts, et qui, eût-elle été meilleure, ne devait pas être reçue des mains indignes qui osèrent la présenter; là, où quelque résistance pouvait s'élever, la corruption l'étouffe, les deniers de la nation sont prodigués pour assurer les succès de ses oppresseurs. Dans son imbécile stupeur, une majorité, sans logique, regarde le sacrifice de quelques individus comme un faible malheur; elle croit établir pour elle justice, paix et sûreté, en les laissant impunément violer à l'égard de ceux qui la représentent, et elle prend pour signe de salut le gage de son asservissement. Cependant un joug de fer s'apesantit sur les faibles Parisiens, témoins pusillanimes d'horreurs dont ils gémissent, sans oser même les faire connaître; la disette les menace, la misère les ronge, l'oppression les accable; le règne des proscriptions est ouvert, les dénonciations pleuvent de toutes parts, et les arrestations se multiplient. Partout un infâme salaire attend celui qui peut offrir une victime; les portiers des maisons, secrètement gagés, deviennent les premiers délateurs, et les domestiques ne sont plus que des espions.

Une femme étonnante, ne consultant que son courage, est venue donner la mort à l'apôtre du meurtre et du brigandage; elle mérite l'admiration de l'univers : mais, faute de bien connaître l'état des choses, elle a mal choisi son temps et sa victime. Il était un grand coupable que sa main aurait dû immoler de préférence; la mort de Marat n'a fait que servir ses abominables sectateurs; ils ont transformé en martyr celui qu'ils avaient pris pour un prophète; le fa-

natisme et la friponnerie, toujours d'accord, ont tiré de cet événement un avantage comparable à celui que leur avait déjà procuré l'assassinat de Lepelletier. Certes, il avait été trop funeste, pour que les députés fugitifs, très-étrangers à l'action de Paris, ne le fussent pas également à celle de Corday; mais leurs adversaires saisirent un nouveau moyen de les noircir dans l'esprit du peuple. Les plus francs républicains, les seuls hommes de l'Assemblée qui réunissent au courage de l'austère probité l'autorité du talent et des lumières, furent présentés comme des fauteurs du despotisme et de vils conspirateurs. Tantôt on les suppose d'accord avec les rebelles de la Vendée; on fait trouver sur les sabres des guerriers qui avaient voulu les servir, l'inscription : « Vive Louis XVII! » tantôt on les accuse de travailler à partager la France en petites républiques, et on les fait maudire comme fédéralistes; c'est avec la même justesse que l'on met Brissot à la solde de l'Angleterre, et que, dans un rapport envoyé à tous les départemens, on dépeint gravement sa femme retirée dans les appartemens de la reine, à Saint-Cloud, et tenant des conciliabules politiques.

Rien n'est si plaisant pour qui connaît la femme de Brissot, adonnée aux vertus domestiques, absorbée par les soins du ménage, repassant elle-même les chemises de son mari, et regardant à travers le trou de sa serrure pour savoir si elle doit ouvrir à ceux qui frappent; prenant à loyer une petite vilaine chambre à Saint-Cloud, pour avoir la facilité de promener au grand air l'enfant qu'elle vient de sevrer : mais bientôt elle est saisie, amenée à Paris et gardée à vue. La femme de Pétion, qui allait dans sa famille laisser passer le temps des orages, est arrêtée avec son fils. Miranda, qu'avait acquitté le tribunal révolutionnaire, est de nouveau traduit en prison comme suspect, sur

les dénonciations de son valet, espion de Pache; tous les généraux sont mis en arrestation; Custine, dont j'ai ouï dire aux princes de Linange qu'il était le plus redouté d'entre eux par les Autrichiens, est menacé de perdre la tête. La désorganisation s'étend sur toute la surface de la France, et la guerre civile s'allume çà et là. L'acceptation de la constitution ne peut valoir à Lyon l'oubli de la justice que cette ville a osé faire de deux ou trois brigands maratistes : on veut qu'elle livre les têtes de ses plus riches habitans et une somme considérable; on rappelle les troupes des fontières qu'on expose aux ravages de l'ennemi, pour exciter des frères les uns contre les autres, et faire répandre le sang français par des Français mêmes; la fière Marseille envoie des secours aux Lyonnais. Cependant l'ennemi s'avance au Nord : Valenciennes n'existe plus, Cambrai est bloqué; les voltigeurs autrichiens paraissent jusqu'aux environs de Péronne. Paris, comme une autre Babylone, voit son peuple abruti courir à des fêtes ridicules, ou se rassasier des supplices d'une foule de malheureux sacrifiés à sa féroce défiance, tandis que les égoïstes remplissent encore les théâtres; que le timide bourgeois se ferme tremblant chez lui, où il n'est pas assuré de se coucher, s'il plaît à son voisin d'aller dire qu'il a tenu des propos inciviques, blâmé la journée du 2 juin, pleuré sur les victimes d'Orléans, envoyées à mort sans preuves de la prétendue intention d'un assassinat qui n'a pas été commis, dans la personne de l'infâme Bourdon. O mon pays! dans quelles mains es-tu tombé! Chabot et ses pareils annoncent que Roland est à Lyon, attestent qu'il soulève cette ville, veulent le décréter d'accusation, ils font fouiller les caves de l'Observatoire, ils font investir la maison d'un de ses amis, où ils supposent qu'il peut être caché.

Tous mes amis sont proscrits, fugitifs ou arrêtés; mon

mari ne se dérobe à la fureur de ses adversaires que par une retraite comparable à la plus dure détention; il fallait encore que le petit nombre de ceux qui viennent me consoler subissent la persécution. Grandpré, dînant avec un homme qu'il ne savait pas être juge de paix, ni du tribunal d'arrondissement, gémit sur la négligence de ces officiers qui laissent dans les prisons tant de personnes en souffrance : le quidam se découvre alors, affecte le plus grand empressement de connaître les abus à la réparation desquels il peut concourir; demande à Grandpré son nom, son adresse, pour aller chez lui le prendre lorsqu'il ira visiter les prisons. C'était un prétexte : le juge de paix court au comité de sûreté générale, fabrique une atroce dénonciation contre Grandpré qu'il accuse de complicité de la mort de Marat. On croit être au temps de Tibère; c'est également le règne des délateurs. Grandpré est arrêté par quatre fusiliers et un officier public, qui se rendent chez lui à cinq heures du matin, fouillent ses papiers et apposent les scellés. Il était alors muni d'une lettre que j'adressais au malheureux Brissot; quel crime on peut faire, à moi, de l'avoir écrite; à lui, d'en être le porteur! Il la dérobe adroitement aux recherches; ce n'est qu'avec de pénibles discussions qu'il obtient d'être gardé à son bureau, sans aller coucher à l'Abbaye; et après plusieurs jours, que l'on parvient à démontrer la fausseté de la dénonciation dont il est l'objet.

Champagneux n'est pas encore aussi heureux : au crime d'avoir été placé par Roland, il joint celui d'occuper une place intéressante. Collot-d'Herbois s'était rendu ivre chez le ministre de l'intérieur, entre quatre et cinq heures, au moment où tous les gens de travail viennent de quitter leurs bureaux pour chercher à dîner; il allait demander des voitures dont ce ministre ne dispose pas; furieux de

ne point trouver Garat, il jure, fulmine, rompt des pieds de chaise et de table [1], va chez le premier commis Champagneux, l'injurie, fait ouvrir les paquets disposés pour être envoyés à la poste, trouve mauvais ce qu'ils renferment : c'était une espèce de Mémoire, en forme de questions, destiné à se procurer des lumières sur l'état des campagnes : il arrange, dans sa tête enflammée, une dénonciation qu'il fait le lendemain à l'Assemblée, et sur laquelle on décrète que Garat et Champagneux seront traduits à la barre de la Convention.

Garat vient à la barre, ne se plaint point de Collot, explique doucement sa conduite, flagorne l'auguste assistance, et est renvoyé à ses fonctions; Champagneux, d'abord effrayé, caché, vient pourtant se présenter; on le renvoie au comité, et le comité le fait conduire prisonnier à la Force [2]. Garat sollicité, intéressé pour lui-même à la li-

[1] Ces faits peuvent paraître exagérés; ils ne sont qu'exats, je les tiens d'un témoin non suspect.

[2] Le député Cloots eut beaucoup de part à mon arrestation, Porteur du décret qui me renvoyait au comité de sûreté générale, pour m'entendre et faire un rapport, je m'étais rendu dans le local où il tient ses séances; je ne pus être admis dans la salle d'assemblée. Pendant que j'étais à attendre, passe Cloots, que j'avais vu souvent chez le député Lamourette, où il dînait invariablement un jour de chaque semaine. Il me demande les motifs de ma visite au comité; je ne lui en fais pas mystère: il m'offre ses bons offices pour remettre le décret, et faire régler le moment où je serais entendu; j'accepte, et il me promet une prompte réponse. Elle tarda cependant trop pour ne pas m'inspirer quelques soupçons. Après une demi-heure, je vois sortir Cloots du comité : « Et mon affaire? — Dans un moment; » et il court sans me dire autre chose. Un demi-quart d'heure après, je suis entouré de gendarmes qui se disent porteurs d'un ordre du comité pour me transférer à la Force. Je ne mis plus de doute alors que Cloots fût le provocateur de cet ordre. Il se rappela le mépris qu'il avait inspiré chez Roland, et l'exclusion de la table de ce ministre, dont ce mépris avait été la suite : il trouva doux de s'en venger sur son ami; il plaida donc mon arrestation, l'obtint, et alla lui-même chercher des gendarmes pour la mettre à exécution. (Note de M. Champagneux.)

berté de Champagneux dont il ne peut se passer, se rend au comité pour l'obtenir, il explique inutilement que sans le travail de cet homme, versé dans les affaires, il lui est impossible de rester au ministère : ses amis, comme Barrère, si de telles gens sont amis, lui font d'abord espérer qu'en donnant une démission combinée, on lui rendra Champagneux pour le faire rester : mais les autres s'expliquent enfin plus clairement. Il faut nommer à la place de Champagneux ; sa liberté, sa vie, sont à ce prix ; il faut y nommer une créature du comité, jeune homme de vingt-six ans, qui n'a nulle expérience des affaires, aucune espèce de savoir, mais que le comité protège ; Garat, qui ne refusa jamais rien à ses maîtres, nomme et se retire ensuite, abandonnant enfin le ministère qu'il ne lui est pas possible de remplir [1]. Mais Champagneux n'est pas libre, et la quatrième semaine de sa détention s'est déjà écoulée. Au moment où il fut menacé de l'arrestation, car Collot la lui avait annoncée comme un acte qui allait suivre sa volonté, Champagneux avait chez lui presque toutes mes *Notices historiques*, dont il voulait avoir une copie, pour en assurer l'existence par un double exemplaire ; inquiet, agité, jugeant bien que les principes qui les ont dictées, que la liberté avec laquelle elles sont écrites, sont des titres à un supplice certain, il les brûle. Et voilà les régisseurs de l'empire ! Un Collot, comédien de profession, à côté duquel siége un juge des départemens méridionaux, qui naguère le condamna à un an de prison, pour une vilaine

[1] On nomma, à sa place, Paré, autrefois maître-clerc de Danton, qui l'avait fait nommer secrétaire du Conseil au départ de Grouvelle ; et l'ex-ministre Garat, content de pouvoir opérer un échange, qui, le délivrant d'une place de responsable, lui en offre encore une de vingt mille livres d'appointemens, devient secrétaire du Conseil. Il n'est pas hors de propos de remarquer que Desforgues, ministre des affaires étrangères, est aussi un ancien clerc de Danton.

action commise lorsqu'il courait les tréteaux, et pour laquelle plusieurs juges avaient opiné aux galères! — Une grande force de poumons, le jeu d'un farceur, l'intrigue d'un fripon, les écarts d'une mauvaise tête et l'effronterie de l'ignorance, tels furent ses moyens de succès dans les clubs, particulièrement aux Jacobins qui osèrent bien parler de lui lors de la formation du ministère patriote, sous le règne de Louis XVI.

Collot se crut frustré en voyant appeler Roland à l'intérieur où il avait porté ses vues; Roland lui parut un ennemi d'autant plus haïssable qu'il n'en était point remarqué: dès-lors, sa puissance clubiste fut dirigée contre lui, et cette disposition, jointe à ses autres qualités relatives, lui valut d'être porté à la Convention dans la députation de Paris.

Champagneux, détenu, regrette moins encore sa liberté que le plaisir d'adoucir quelquefois ma captivité, et je souffre de la sienne qu'il doit à ses rapports avec Roland et moi; j'invite Bosc, qui déjà a donné sa démission de la place d'administrateur des postes, de ne pas courir les risques de la détension, en me faisant des visites, et je le vois une fois la semaine, pour ainsi dire à la dérobée. Au milieu de ces douleurs, on se repose pourtant avec moi, dans la jolie chambre où la sensible madame Bouchaud m'a soustraite à toutes les apparences de la prison; j'y ai bien le petit désagrément d'un gendarme, dont le poste est précisément vis-à-vis de ma fenêtre, de laquelle il faut que je tienne toujours les rideaux fermés, et qui vient quelquefois auprès, pour écouter ce qui se dit lorsque je ne suis pas seule; j'y ai l'ennui de l'affreux aboiement de trois gros chiens dont la loge est à six pas; je suis aussi à côté d'une grande pièce, qui s'appelle fastueusement la *salle du Conseil*, et dans laquelle se tien-

nent les administrateurs de police quand ils viennent faire quelque interrogatoire. Je dois à ce voisinage la connaissance de scènes étranges dont je vais dire un mot. Deux hommes, dont j'ai su les noms, mais que j'ai oubliés ou que je ne cite pas, parce que ceux de tels gredins ne méritent point d'être consignés, avaient été faits prisonniers pour malversations dans l'administration de l'habillement des troupes, dans laquelle ils sont employés; ils avaient pour amis, ou complices, des gens de leur sorte qui venaient les visiter, et ces gens étaient précisément des administrateurs de police. Dans cette qualité, ceux-ci, chargés de maintenir l'ordre dans les prisons, de surveiller les concierges, etc., venaient à Sainte-Pélagie, une ou deux fois la semaine, avec d'autres amis comme eux, au nombre de dix à douze, quelquefois davantage, faisaient venir dans la salle du conseil les deux prisonniers chéris; et là, demandant au concierge, chapons, œufs, vin, liqueurs, café, etc., les mangeaient à ses dépens, et s'établissaient en orgies permanentes durant quatre ou cinq heures. On n'imaginera jamais, et certes, je n'entreprendrai pas de rendre la joie brutale, la grossièreté des propos, l'infamie de ces festins : le mot de *patriotisme*, appliqué bêtement et répété avec emphase, à l'occasion de l'échafaud où il convient d'envoyer les *gens suspects*, et cette dénomination appliquée à toute personne qui a reçu de l'éducation, ou possède une fortune non récemment volée; les baisers dégoûtans de ces bouches pleines de vin, s'appliquant avec bruit sur le visage des arrivans, et répétant ce concert au moment du départ; les sales plaisanteries d'hommes sans mœurs et sans honte, le fol orgueil d'imbéciles atroces, qui ne rêvent que dénonciations, et mettent toute leur science à incarcérer les gens de bien.

Platon avait raison de comparer la démocratie à un encan

de gouvernement, une sorte de foire où l'on trouve mêlées toutes les espèces de gouvernement possibles. Mais comment faut-il caractériser celui où des hommes, tels que ceux-ci, disposent de la liberté de leurs concitoyens? Lorsque l'aimable compagnie arrivait, Bouchaud ou sa femme avaient grand soin de retirer la clef de ma porte et de me prévenir. J'avais enfin pris mon parti : je fermais les oreilles au tapage ; je trouvais même plaisant de continuer alors mes *Notices*, et j'en avais écrit quelques tirades vigoureuses sous les yeux, pour ainsi dire, des misérables qui m'auraient massacrée s'ils en eussent entendu une phrase. Le 10 août arriva ; on craignait, pour les prisons, la répétition du 2 septembre ; les administrateurs vinrent à bout de faire sortir les coquins de leur connaissance, et il n'y eut plus de banquets civiques. Je donnerais, si je pouvais me résoudre à remuer ce fumier, des détails bien étonnans et bien tristes sur les abus qui règnent dans les prisons ; on verrait le crime des malheureux qu'on y renferme se ménager des complices dans presque tous les valets et les gens d'affaires qui y tiennent ; les filles de joie, coupables de quelque grand délit, obtenir leur liberté sans jugement, et par le soin de l'administrateur qui va coucher avec elles le jour de la sortie ; les assassins assez riches pour payer, du fruit de leurs vols, un défenseur officieux, l'intéresser de manière à ce qu'il anéantisse les pièces de conviction, procure l'impunité ; les voleurs de profession conserver leurs intrigues, communiquer entre eux et au-dehors, et dérober encore du fond de la prison, en partageant avec un serviteur du lieu, ou le gendarme qui paraît les garder. Tout se corrompt ou achève de se gâter dans ces lieux infects, sous une administration vicieuse, qui ne veut que détruire, ne s'inquiète pas de corriger, et n'agit que par passion. Sensible et généreux Howard,

qui parcourûtes l'Europe entière pour visiter ces sombres réduits, où la sagesse d'un gouvernement équitable ne doit jamais plonger l'innocence, et sait encore distinguer la faiblesse du crime; combien vous aurez gémi si vous avez entièrement connu le régime des prisons de ce peuple qui passait alors pour le plus doux de la terre! Point de distinction d'aucune espèce entre la jeunesse étourdie et le crime consommé : j'ai vu fermer dans une même chambre, un étudiant en botanique, qui avait dit du mal de Marat, avec des voleurs de grand chemin. Point de respect pour les mœurs : j'ai vu tenir dans la même cellule, une fille de quatorze ans que ses parens réclamaient, avec la femme qui venait de l'enlever, et qu'on avait arrêtée pour ce délit. Point de ménagement pour la décence, de soins pour la salubrité dans l'ordre des constructions ou l'usage du local. On bâtit actuellement à Sainte-Pélagie, sur un terrain immense : un architecte à petites vues, sans âme, fait des dispositions sans raisonnement; et personne, dans les administrations supérieures, n'a l'intelligence ou la volonté de rectifier ses plans.

Je dois rendre justice au concierge actuel; il fait ce qu'il peut dans les détails; mais rien ne saurait anéantir les résultats d'une mauvaise organisation. Il faut, ou des maisons distinctes, réservées, les unes pour les criminels, les autres pour les détenus suspects ou soupçonnés, ou des corps de logis très-séparés, et enfin nulle communication entre les deux sexes. Mais ce n'est pas ici le lieu d'un traité sur cette matière; je me borne à gémir sur la destinée d'un peuple à la liberté duquel il n'est pas permis de croire, quand on a entrevu la profondeur de sa corruption.

Lorsque j'étais arrivée à Sainte-Pélagie, on m'avait donné une femme prisonnière pour de petites choses, et dont les soins pouvaient être utiles à ma faiblesse, comme

je savais les rendre utiles à sa misère. Ce n'est pas que je susse fort bien me servir moi-même : *tout sied bien au généreux courage*, a-t-on dit à l'égard de Favonius rendant à Pompée malheureux les services que les valets ont coutume de rendre à leurs maîtres ; cela n'est pas moins vrai pour l'infortuné dénué de moyens, et suffisant à ses besoins, ou pour l'austère philosophie dédaignant toute superfluité. Quintius faisait cuire ses raves en recevant les ambassadeurs des Samnites ; j'aurais bien fait mon lit dans la cellule de Sainte-Pélagie ; mais il faut traverser de longs espaces, et aller se mêler avec leurs diverses habitantes, pour aller chercher de l'eau ou autre chose semblable, et je trouvai très-bon d'avoir une personne que je pusse obliger en lui donnant de telles commissions. Elle continuait de les faire dans la chambre où l'on m'avait logée, et elle y entrait un matin, à l'instant où un administrateur arrivait dans la salle du conseil : il demande qui loge là ; il veut visiter le local ; il entre, jette un coup-d'œil irrité, sort, et se plaint à la femme du concierge de l'espèce de douceur qu'elle m'a procurée. « Madame Roland était incommodée (c'était vrai); je l'ai mise plus à portée de recevoir des soins ; d'ailleurs, elle s'amuse quelquefois à un forté-piano, qui ne pourrait tenir dans une cellule. — Elle s'en passera: faites-la remonter dès aujourd'hui dans un corridor ; vous devez maintenir l'égalité. »

Bourreau ! et c'est pour cela que tu veux me confondre avec des femmes perdues ? Madame Bouchaud, plus triste qu'on ne saurait exprimer, vint bientôt me faire part de l'ordre qui lui était intimé ; je la consolai, en lui montrant beaucoup de calme et de résignation pour m'y conformer. Il fut convenu que je descendrais dans le courant de la journée pour changer et retrouver mes objets d'étude, que je laisserais au même lieu. Me voilà donc condamnée

à revoir les guichetiers, à entendre les verroux, à respirer l'air fétide d'un corridor tristement éclairé, le soir, par une lampe dont l'épaisse fumée noircit tous les murs et suffoque le voisinage. Voilà les actes humains, les signes de liberté de ces hommes qui font rappeler, sur les pierres de la Bastille, la dureté de ce gouverneur écrasant l'araignée de Lauzun, et qui donnent, au Champ-de-Mars, l'essor à des oiseaux porteurs de banderolles, pour annoncer aux habitans des sublimes régions la félicité de la terre! Insolens comédiens! votre rôle s'avance; l'ennemi est là; ce sont les départemens qui assurent le triomphe de la raison et de la vraie liberté, et préparent votre ruine.

La mienne ne peut manquer sans doute; j'ai mérité la haine de tous les tyrans; mais je ne regrette que celle de mon pays que votre châtiment consolera sans le sauver.

Au reste les suites de l'oppression ont meublé le corridor que j'habite de femmes près desquelles je puis me trouver sans honte et même avec plaisir. J'y trouve celle d'un juge de paix à qui sa voisine a prêté des propos dits inciviques; j'y rencontre celle du président du tribunal révolutionnaire; j'y vois madame Pétion. « Je ne croyais guère, lui dis-je en l'abordant, lorsque je fus à la Mairie, le 10 août 1792, partager vos inquiétudes, que nous ferions l'anniversaire à Sainte-Pélagie, et que la chûte du trône préparât notre disgrâce. »

FIN DES NOTICES HISTORIQUES.

PORTRAITS ET ANECDOTES [1].

PORTRAITS.

BUZOT.

D'un caractère élevé, d'un esprit fier et d'un bouillant courage, sensible, ardent, mélancolique et paresseux, il doit quelquefois se porter aux extrêmes. Passionné contemplateur de la natnre, nourrissant son imagination de tous les charmes qu'elle peut offrir, son âme des principes de la plus touchante philosophie, il paraît fait pour goûter et procurer le bonheur domestique; il oublierait l'univers dans la douceur des vertus privées, avec un cœur digne du sien; mais jeté dans la vie publique, il ne connaît que les règles de l'austère équité; il les défend à tout prix. Facile à s'indigner contre l'injustice, il la poursuit avec chaleur, et ne sait jamais composer avec le crime. Ami de l'humanité, susceptible des plus tendres affections, capable d'élans sublimes et des résolutions les plus généreuses, il chérit son espèce, et sait se dévouer en républicain; mais juge sévère des individus, difficile dans les objets de

[1] Sur l'enveloppe qui renfermait le manuscrit de cette partie des Mémoires, se trouvait la note suivante de la main de madame Roland :

Le 31 août, je ferme ce travail à la hâte, comme matériaux, sous le titre de *Portraits et Anecdotes*, commencé le 8 de ce mois, pour réparer ce qui fut perdu. Je ferme également les trois premiers cahiers de mes Mémoires commencés le 9, et je suis fort étonnée d'avoir écrit environ trois cents pages en vingt-deux jours, dans mes instans de liberté d'esprit, lorsque je consacrais encore tant de momens au repos, à la rêverie, au clavecin et à la société, à cause du séjour de madame Pétion, arrivée ici la nuit du 9 au 10; que ne fait-on point en allant toujours!

son estime, il ne l'accorde qu'à fort peu de gens : cette réserve, jointe à l'énergique liberté avec laquelle il s'exprime, l'a fait accuser de hauteur et lui a donné des ennemis. La médiocrité ne pardonne guère au mérite ; mais le vice hait et poursuit la vertu courageuse qui lui déclare la guerre. Buzot est l'homme le plus doux de la terre pour ses amis, et le plus rude adversaire des fripons. Jeune encore, la maturité de son jugement et l'honnêteté de ses mœurs lui valurent l'estime et la confiance de ses concitoyens. Il justifia l'un et l'autre par son dévouement à la vérité, par sa fermeté, sa persévérance à la dire. Le commun des hommes, qui déprécie ce qu'il ne peut atteindre, traite sa pénétration de rêverie ; sa chaleur, de passion ; ses pensées fortes, de diatribes ; son opposition à tous les genres d'excès, de révolte contre la majorité : on l'accusa de royalisme, parce qu'il prétendait que les mœurs étaient nécessaires dans une république, et qu'il ne faut rien négliger pour les soutenir et les rectifier ; de calomnier Paris, parce qu'il abhorrait les massacres de septembre, et ne les attribuait qu'à une poignée de bourreaux gagés par des brigands ; d'aristocratie, parce qu'il voulait appeler le peuple à l'exercice de sa souveraineté dans le jugement de Louis XVI ; de fédéralisme, parce qu'il réclamait le maintien de l'égalité entre tous les départemens, et s'élevait contre la tyrannie municipale d'une commune usurpatrice : voilà ses crimes. Il eut aussi des travers. Avec une figure noble et une taille élégante, il faisait régner dans son costume ce soin, cette propreté, cette décence, qui annoncent l'esprit d'ordre, le goût et le sentiment des convenances, le respect de l'homme honnête pour le public et pour soi-même.

Ainsi, lorsque la lie de la nation portait au timon des affaires des hommes qui faisaient consister le patriotisme

à flatter le peuple pour le conduire, à tout renverser et envahir pour s'accréditer et s'enrichir, à médire des lois pour gouverner, à protéger la licence pour s'assurer l'impunité, à égorger pour affermir leur pouvoir, à jurer, boire et se vêtir en portefaix pour fraterniser avec leurs pareils; Buzot professait la morale de Socrate et conservait la politesse de Scipion : le *scélérat!*.... Aussi l'*intègre* Lacroix, le *sage* Chabot, le *doux* Lindet, le *réservé* Thuriot, le *savant* Duroi, l'*humain* Danton et leurs fidèles imitateurs l'ont déclaré traître à la patrie; ils ont fait raser sa maison et confisquer ses biens, comme autrefois on bannit Aristide et condamna Phocion. Je m'étonne qu'ils n'aient point décrété qu'on oublierait son nom : c'eut été plus conséquent à leurs vues, que de prétendre le conserver avec des épithètes que désavoue l'évidence.

On ne peut point effacer de l'histoire la conduite de Buzot dans l'Assemblée constituante, ni supprimer ses sages motions, ses vigoureuses sorties dans la Convention. Quelle que soit l'altération des opinions dans des journaux peu fidèles, les principes qui les appuient se retrouvent toujours. Buzot improvisait fréquemment, travaillait peu d'ailleurs; mais ne manquait jamais de s'élever contre tout système pervers ou nuisible à la liberté. Son rapport sur la garde départementale, dont on a si fort décrié le projet, contient des raisons auxquelles on n'a pas répondu; celui sur la loi proposée contre les provocateurs au meurtre renferme la plus saine politique, et cette philosophie, vraie comme la nature, forte comme la raison sur lesquelles elle s'appuie; sa proposition du bannissement des Bourbons, développée avec précision, motivée avec justesse, est écrite avec grâce et chaleur; son opinion sur le jugement du roi, nourrie de choses et de raisons, n'a rien du pathos et des divagations auxquels ce sujet a

donné lieu à tant de harangueurs ; enfin ses lettres à ses commettans, des 6 et 22 janvier, peignent son âme avec une vérité qui les fera rechercher. Quelques lutteurs de sa force auraient pu donner à la Convention l'impulsion qui lui était nécessaire ; mais les autres hommes à talens, paraissant se ménager comme orateurs pour les grandes occasions, négligeaient trop le combat journalier, et ne se méfièrent point assez de la tactique de leurs médiocres adversaires.

PÉTION.

Véritable homme de bien et homme bon, il est incapable de faire la moindre chose qui blesse la probité, comme le plus léger tort ou le plus petit chagrin à personne ; il peut négliger beaucoup de choses pour lui, et ne saurait exprimer un refus d'obliger qui que ce soit au monde. La sérénité d'une bonne conscience, la douceur d'un caractère facile, la franchise et la gaieté distinguent sa physionomie. Il fut maire prudent, représentant fidèle ; mais il est trop confiant et trop paisible pour prévoir les orages et les conjurer. Un jugement sain, des intentions pures, ce qu'on appelle la justesse de l'esprit, caractérisent ses opinions, et ses écrits, marqués au coin du bon sens plus qu'à ceux du talent. Il est froid orateur, et lâche dans son style, comme écrivain. Administrateur équitable et bon citoyen, il était fait pour pratiquer les vertus dans une république, et non pour fonder un tel gouvernement chez un peuple corrompu qui le regarda, durant quelque temps, comme son idole, et se réjouit de sa proscription comme de celle d'un ennemi.

Lors de l'Assemblée constituante, au temps de la révision, j'étais un jour chez la femme de Buzot, lorsque son

mari revint de l'Assemblée fort tard, amenant Pétion pour dîner. C'était l'époque où la cour les faisait traiter de factieux, et peindre comme des intrigans tout occupés de soulever et d'agiter. Après le repas, Pétion, assis sur une large ottomane, se mit à jouer avec un jeune chien de chasse avec l'abandon d'un enfant; ils se lassèrent tous deux et s'endormirent ensemble, couchés l'un sur l'autre : la conversation de quatre personnes n'empêcha pas Pétion de ronfler. « Voyez donc ce factieux, disait Buzot en riant; nous avons été regardés de travers en quittant la salle, et ceux qui nous accusent, très-agités pour leur parti, s'imaginent que nous sommes à manœuvrer. »

Cette scène et ce discours se sont fréquemment retracés à ma mémoire depuis ces temps malheureux où l'on accuse et proscrit Pétion et Buzot comme royalistes, avec autant de raison que la cour les accusait alors d'intrigue. Toujours seuls avec leurs principes, ne communiquant avec les hommes qui en professaient de semblables, que pour s'entretenir des opinions relatives, ils ont cru qu'il devait suffire de réclamer opiniâtrément la justice, de dire constamment la vérité, de s'immoler ou s'exposer à tout, plutôt que de les trahir; et ils sont déclarés *traîtres à la patrie!*

Je veux consigner ici un fait assez marquant. On a vu ailleurs que, durant le premier ministère patriote, il avait été arrangé que le ministre des affaires étrangères prendrait sur les fonds attribués à son département, pour dépenses secrètes,, quelques sommes qu'il remettrait au maire de Paris, tant pour la police, qui se réduisait à zéro faute de moyens, que pour des écrits destinés à contrebalancer ceux de la cour. Dumouriez ayant quitté ce département, il fut question du même objet avec d'Abancourt, c'est-à-dire des fonds nécessaires à la police seulement.

D'Abancourt ne voulut rien faire de lui-même ; mais il prétendit que c'était une chose à faire goûter au roi, et dont il ne pouvait manquer de sentir la justice. Le roi ne goûta pas la proposition, et répondit, en propres termes, « qu'il ne donnerait pas des verges pour se fouetter ; » c'était de bon sens, puisqu'il n'était pas constitutionnel de bonne foi, et l'on pouvait s'attendre à cette réponse. Mais peu de jours après, Lacroix, ce collègue actuel de Danton, avec lui déprédateur de la Belgique, persécuteur des honnêtes gens et dominateur du jour ; Lacroix, qui siégeait alors à l'Assemblée législative, et qu'on savait aller au château, se rendit chez Pétion pour lui assurer la libre disposition de trois millions, s'il voulait en user de manière à soutenir Sa Majesté ; proposition que le maire, dans son caractère, devait trouver plus offensante que le roi n'avait pu trouver l'autre déplacée ; aussi fut-elle rejetée, malgré l'accueil très-particulier qu'il reçut du roi dans le même temps, car ayant été appelé au château, au lieu d'y trouver le roi environné comme à l'ordinaire, ne l'ayant jusque-là jamais vu seul, il fut introduit dans son cabinet où personne autre ne paraissait être, et Louis XVI lui prodigua les témoignages d'affabilité, d'intérêt, même ces petites cajoleries aimables qu'il savait fort bien distribuer à volonté. Le léger bruit d'un froissement d'étoffe de soie derrière la tenture persuada à Pétion que la reine était présente sans être visible, et les caresses du roi le convainquirent de sa fausseté : il resta ferme et honnête, sans céder au prince qui tentait de le corrompre, de même que, sans flatter le peuple, il voulut ensuite appeler à lui pour le jugement de ce même roi, tandis que Lacroix, qui l'avait servi, et s'en était probablement fait payer, ne trouvait pas qu'on pût l'envoyer trop tôt à la mort.

PACHE.

On a dit avec raison que le talent de connaître les hommes devait être le premier chez ceux qui gouvernent; leurs erreurs dans ce genre sont toujours les plus funestes. Mais l'exercice de ce talent, si difficile, le devient bien plus encore dans les temps de révolution; et enfin il est tel degré d'hypocrisie dont il n'y a plus de honte à être dupe, car il faudrait être pervers pour le soupçonner.

J'avais rencontré, dans ma jeunesse, chez une de mes parentes, Gibert, employé dans les postes, qui avait ce degré d'aménité, compagne ordinaire du goût des beaux-arts. Gibert, homme honnête et tendre père, s'amusait à la peinture, cultivait la musique, et se faisait estimer des personnes de sa connaissance par sa probité. Il était extrêmement attaché à un homme, son ami par excellence, dont il vantait le rare mérite avec l'enthousiasme du dévouement et la modestie d'un individu qui s'estime fort inférieur. Je vis quelquefois cet ami, dans lequel on ne pouvait remarquer, au premier coup-d'œil, qu'une simplicité extrême; mais je ne fus pas à portée de l'apprécier, car je le rencontrai peu, et je ne voyais pas souvent Gibert lui-même; j'appris seulement par lui que son ami, c'était Pache, amoureux de la vie champêtre, seule convenable à ses mœurs patriarchales, de la liberté, dont ses connaissances lui faisaient mesurer tous les avantages, abandonnait en France une place honnête dans l'administration, pour s'établir en Suisse avec sa famille. Je sus, par la suite, qu'ayant perdu sa femme, voyant ses enfans soupirer pour Paris, et la révolution préparer l'affranchissement national, il prenait le parti de revenir; enfin que, satisfait de l'aisance que lui procurait l'échange de ses propriétés et l'acquisition heureuse d'un domaine national, il

avait renvoyé à un ci-devant ministre les contrats d'une pension qu'il tenait de lui.

Il ne fallait pas se trouver fréquemment avec Gibert et connaître sa liaison avec Pache, pour être informé de tout ce qui pouvait être dit d'avantageux sur celui-ci. Dans le mois de janvier 1792, il nous l'amena, et je le vis de loin en loin. Pache, ainsi que je l'ai déjà observé, porte le masque de la plus grande modestie; elle est même telle, qu'on est tenté d'adopter l'opinion qu'il parait avoir de lui, et de ne pas le prendre pour une grande valeur. Mais on lui tient compte de cette modestie, quand on découvre qu'il raisonne avec justesse et qu'il n'est pas dénué de connaissances. Comme il a infiniment de réserve et ne se découvre jamais à nu, on ne tarde pas de soupçonner qu'il en sait plus qu'il n'en dit, et l'on finit par lui croire d'autant plus de mérite qu'on avait été près de commettre l'injustice de ne point lui en accorder. Un homme qui parle peu, qui écoute avec intelligence tout ce dont on peut traiter, et se permet quelques observations bien placées, passe aisément pour habile. Pache s'était lié avec Meunier et Monge, tous deux de l'Académie des sciences; ils avaient fondé une société populaire dans la section du Luxembourg, dont l'objet, disaient-ils, était l'instruction et le civisme. Pache était fort assidu dans cette société : il semblait consacrer à la patrie, comme citoyen, tout le temps qu'il ne donnait point à ses enfans, et qui séparait les leçons de cours public auxquelles il les conduisait.

J'ai dit ailleurs comment Roland fut appelé au ministère à la fin de mars de cette année-là; les bureaux étaient remplis d'agens de l'ancien régime, très-peu disposés à favoriser le nouveau; mais ils avaient la marche des affaires, et il ne fallait pas risquer de désorganiser toute une grande machine, dans ces temps de troubles, pour renou-

veler des agens : on devait donc se borner à les surveiller, et se préparer de loin à les remplacer. Mais dans la multiplicité des affaires, dont le courant journalier entraîne l'homme en place avec une inconcevable rapidité, on ne peut se dissimuler qu'il est facile de le compromettre, s'il n'apporte à tout une attention scupuleuse qui devient infiniment pénible quand elle est inspirée par la défiance. Dans cette situation, Roland désirait trouver un homme sûr, qu'il pût garder toujours près de lui dans son cabinet, à qui il ferait relire une lettre, un rapport, sur quelque objet pressant qu'un autre plus pressant encore ne permettait pas de revoir assez vite, non pour la redaction, mais pour s'assurer que les principes adversaires des commis n'auraient point influé sur la manière de poser les faits, ou de déduire les motifs; un homme qu'on pût charger d'aller choisir telle pièce dans tel bureau, ou porter tel ordre verbal sur quelque matière importante. L'idée de Pache se présenta. Pache avait été dans les bureaux de la Marine; il connaissait la triture des affaires; Pache avait un sens droit, du patriotisme, des mœurs qui font honorer le choix de l'homme public, et cette simplicité qui n'indispose jamais contre lui. L'idée parut excellente. On fait parler à Pache, qui manifeste aussitôt le plus grand empressement de servir Roland, en étant utile à la chose publique, mais sous la condition qu'il conservera son indépendance, sans prendre aucune espèce de titre ni d'appointemens. C'était un noble début. On imagina que, lors d'une nouvelle organisation des bureaux, il serait aisé de voir à quoi il conviendrait plus particulièrement; et Pache se rendit chez Roland, dans le cabinet duquel il arrivait tous les matins à sept heures, avec son morceau de pain à la poche, et demeurait jusqu'à trois, sans qu'il fût possible de lui faire jamais rien accepter; attentif, prudent,

zélé, remplissant bien sa destination, faisant une observation, plaçant un mot qui ramenait la question à son but, adoucissant Roland quelquefois irrité des contradictions aristocratiques de ses commis.

Roland, excessivement ardent, fort sensible, mettait un prix infini à la douceur, à la complaisance de Pache, le traitait en ami précieux; et moi, touchée de l'utilité dont je le croyais être à mon mari, je lui prodiguais les témoignages d'estime et les démonstrations d'attachement. Pache n'avait point de style : il ne fallait pas lui donner une lettre à faire, c'était sec et plat; mais on n'avait pas besoin de lui sous ce rapport; et il était utile sous celui pour lequel la surveillance d'un homme fidèle avait été imaginée. Servan, notre ami, appelé à la guerre, effrayé de la complication et du bouleversement de certaines parties, nous envia Pache. « Laissez venir près de moi cet honnête homme, disait-il à Roland; vous n'avez plus besoin de lui; vous êtes cent fois au-dessus de votre travail, et le chaos des premiers instans une fois débrouillé, cette surveillance d'autrui ne vous est pas nécessaire; tandis que je me trouve, avec une surcharge d'affaires, dans la plus grande pénurie de sujets à qui je puisse me confier. » Ces ministres-là croyaient encore qu'il fallait de la capacité pour occuper des places, et qu'on ne pouvait en revêtir personne, sans quelque motif raisonné de lui supposer des moyens de la remplir. Roland consentit; Pache, consulté, se prêta d'aussi bonne grâce aux mêmes conditions qu'il avait faites à Roland. Jeté de ce côté nous ne le vîmes plus guère; mais Servan s'en louait beaucoup. Le ministère fut changé; Roland se tint dans sa retraite, et Pache retourna à sa section. Le 10 août survint, et l'Assemblée législative rappela les ministres patriotes; Roland organisa ses bureaux : Pache avait confirmé qu'il ne voulait pas s'engager,

et Roland plaça Faypoult que Pache lui avait donné : homme intelligent, laborieux, exact, qui remplit fort bien la partie de la comptabilité ; homme adroit, qui ne se met en opposition avec personne, et trouve fort bon le parti du plus fort.

Nommé à la Convention, dégoûté par les horreurs de septembre, Roland voulut donner sa démission du ministère ; et comme il savait l'extrême embarras dans lequel allaient se trouver les hommes sages pour lui donner un successeur, il crut servir la chose publique en indiquant Pache[1] ; il le fit avec la franchise de son caractère et l'abandon d'une âme sensible qui s'honore de reconnaître le mérite où elle croit le voir résider.

Pache, qu'il n'avait pas prévenu de son intention, et qui avait refusé, peu avant, l'intendance du garde-meuble pour laquelle il offrit Restout que Roland nomma sur son témoignage, Pache parut fort content de rester libre ; et cependant il accepta de Monge une mission pour Toulon, où il se rendit, et fit des sottises, à ce que j'ai su depuis.

La santé de Servan l'obligeant à quitter la Guerre, l'homme qui avait été présenté par Roland fut porté à ce

[1] Roland, peu de temps après son entrée au second ministère, fut nommé à la Convention par le département de la Somme, et se proposait de répondre à ce choix ; mais désirant voir au ministère le successeur qu'il croyait le plus digne, il jeta les yeux sur Pache : son idée est transmise à sa femme ; elle se charge de la lettre qu'il fallait écrire à la Convention. J'étais dans le cabinet de Roland, quand elle vint en lire le projet : lorsqu'elle en fut à l'énumération des talens et des vertus que Pache apporterait au ministère, Roland, tout ému, embrasse sa femme, des larmes mouillent ses yeux, et il prononce ces mots que ma mémoire a toujours conservés : « Ah ! comme tu as bien rendu les sentimens que j'ai pour notre respectable ami ! »

Qui pourrait croire qu'à quelques mois de là, et sans qu'il y ait eu, de la part de Roland et de sa femme, d'autres procédés à l'égard de Pache, cet homme devint le plus implacable, le plus cruel de leurs ennemis? (Note de M. Champagneux.)

département, comme celui dont on pouvait être le plus sûr pour les principes, et qui ne devait pas être sans moyens quant aux talens. Nous écrivîmes à Pache sa nomination, en le pressant d'accepter; mais cela n'était probablement pas nécessaire; car cet homme, si jaloux de son indépendance, ne parut pas avoir la plus légère inquiétude sur le fardeau dont on le chargeait, et il le prit sans hésiter. De retour à Paris, il vint nous voir; nous l'entretînmes avec confiance de la disposition des esprits, du parti que formait la députation parisienne, des excès de la commune, des dangers que semblait courir la liberté de la Convention, et surtout de ceux que pouvait faire courir la domination d'hommes vicieux et coupables qui ne cherchaient à l'acquérir que pour éviter le châtiment ou satisfaire leurs passions; de l'ordre à établir dans son département, et de la joie de le voir au Conseil où sa présence entretiendrait l'unité de volonté, comme d'action. Pache reçut les épanchemens de la confiance avec le silence d'un homme qui se déguise, s'opposa, au Conseil, à tous les avis de Roland, et ne vint plus le revoir.

Nous imaginâmes d'abord qu'un mouvement de l'amour-propre, une sorte de crainte de paraître la créature de Roland, était la cause de cette conduite. Mais j'appris que cet homme, qui n'acceptait jamais les invitations de son collègue, sous le prétexte de la retraite dans laquelle l'obligeait de vivre la multiplicité de ses travaux, recevait à sa table Fabre, Chabot et autres montagnards; s'environnait de leurs amis, plaçait leurs créatures, tous valets de comédie, ou des ignorans, des intrigans leurs pareils; et que les honnêtes gens commençaient à murmurer et à gémir. Je crus qu'il fallait tenter un dernier moyen pour l'éclairer, s'il n'était que séduit, et avérer ses torts, s'il était de mauvaise foi. Je lui écrivis, le 11 de novembre,

avec le ton de l'amitié, pour lui faire part des murmures qui s'élevaient contre lui, des raisons qui les faisaient naître, et de ce que son intérêt semblait dicter. Je lui rappelais ce dont la confiance l'avait prévenu à son arrivée au ministère; je disais un mot des sentimens non équivoques que nous lui avions témoignés, de l'ensemble qu'ils donnaient lieu d'espérer, de l'état de choses si contraire à ce qu'ils auraient fait présumer.

Pache ne fit pas la moindre réponse; et nous sûmes bientôt que ses premiers commis, Hassenfratz, Vincent, etc. (petits êtres que je ne nommerais point si leurs excès n'avaient déjà consigné leurs noms dans l'histoire des agitations populaires de ces derniers temps), déclamaient aux Jacobins et ailleurs contre Roland et l'annonçaient comme un ennemi du peuple. Il n'y eut donc plus lieu de douter que Pache cherchait à le renverser. La bassesse, l'atrocité de cette conduite me pénétrèrent d'indignation et de mépris; je précédai, dans ces sentimens, plusieurs personnes qui avaient connu Pache d'après nous, qui furent alors portées à m'accuser de légèreté, et qui m'ont bien passée depuis dans l'aversion qu'il leur a inspirée. Ses malversations, ou du moins les dilapidations dans l'administration de la guerre furent horribles sous son ministère; la désorganisation s'effectua partout, à raison du mauvais choix des sujets; il fut prouvé qu'on payait comme au complet des régimens réduits à un petit nombre d'hommes; la comptabilité fut impossible, non-seulement à établir, mais à figurer, pour plus de cent trente millions : dans les vingt-quatre heures qui suivirent sa démission, forcée par tant de maux, il nomma à soixante places tout ce qui restait à sa connaissance de sujets assez vils pour lui faire la cour, depuis son gendre[1], de vicaire

[1] François-Xavier Audoin, né à Limoges le 18 avril 1765, était, au commen-

devenu ordonnateur à dix-neuf mille livres d'appointemens, jusqu'à son perruquier, polisson de dix-neuf ans, fait commissaire des guerres. Voilà les exploits que le peuple de Paris a récompensés en l'appelant à la Mairie, où, soutenu par les Chaumette, Hébert et autres gredins, il a favorisé l'oppression du Corps législatif, la violation de la représentation nationale, la proscription de tout ce qu'il y a d'hommes vertueux, et assuré la perte de son pays.

Et c'est là l'homme qui cherchait un pays libre, qui remettait des pensions et refusait des places! — Mais Pache allait en Suisse, d'où il était originaire, en vertu de quoi son père gardait à Paris la porte d'un grand seigneur[1], et où il espérait une existence plus agréable que celle des lieux qui lui rappelaient sa naissance; Pache reçut de Castries une pension qui attestait la dépendance dans laquelle il avait été chez lui, et qui pouvait être un sujet de suspicion, lorsque les nobles et les ministres de l'ancien régime étaient poursuivis; voilà le côté que je ne connaissais pas, et qui n'est plus en opposition avec Pache, revenant en France après la prise de la Bastille, captant

cement de la révolution, prêtre et vicaire de la paroisse de Saint-Maurice de cette ville. Nommé électeur en 1792, il vint, en cette qualité à Paris, où, par suite de ses liaisons avec les principaux chefs du parti révolutionnaire, il devint membre de la Municipalité de la capitale, fut quelque temps après envoyé dans la Vendée comme commissaire du gouvernement, et, à son retour, nommé secrétaire du ministère de la guerre. Membre du club des Jacobins, Audouin demanda et obtint que les jurés du tribunal révolutionnaire eussent le droit de terminer les débats dès qu'ils se considéreraient comme suffisamment instruits. C'est à cette odieuse mesure qu'il faut attribuer la mort de tant d'innocentes victimes, livrées ainsi sans défense à leurs bourreaux. Audouin est mort à Paris le 23 juillet 1837. R.

[1] Le père de Pache, décédé en 1774, est qualifié, dans son acte mortuaire, « suisse de l'hôtel de Lamarck » R.

les suffrages dans une petite société populaire habilement organisée pour acquérir de l'influence, refusant avec obstination des places secondaires, et n'hésitant pas une minute pour entrer au Conseil, en se chargeant du département du ministère le plus important dans les circonstances. C'est en politique le tartufe de Molière.

A l'instant où j'écris, Biron est détenu dans la prison que j'habite. Biron, venu dans les derniers temps du ministère de Pache pour le dénoncer à l'Assemblée, muni en conséquence de pièces capables de prouver ses malversations; Biron le voit, et séduit par sa bonhomie, se persuade qu'il y a plus d'impéritie que de mauvaise foi; il sent qu'il serait cruel de faire conduire à l'échafaud un homme qui a pu être trompé; il abandonne son projet, et alors il le dit à Pache lui-même. Celui-ci s'explique, parvient à tirer les renseignemens et les pièces concernant les plaintes dont il est l'objet, et fait envoyer Biron à l'armée d'Italie, où on le laisse manquer de tout; il remporte quelques avantages, on les tait; il fait des réclamations, on n'y a pas d'égard; le temps s'écoule, le mal s'accroît; il insiste, on lui donne l'ordre de se rendre à Paris, il y arrive, on le saisit et l'enferme à Sainte-Pélagie. Lui-même reconnaît à ce coup la main de Pache et le tyran qui l'opprime.

GUADET ET GENSONNÉ

S'aiment, peut-être, parce qu'ils ne se ressemblent pas : le second est aussi froid que le premier est impétueux; mais les éclats de sa bouillante vivacité ne sont jamais suivis d'aigreur, et l'intention d'offenser n'approche pas de son âme. La nature a fait Guadet orateur; Gensonné s'est fait logicien; celui-ci perd souvent, à délibé-

rer, le temps qu'il faudrait employer à agir; l'autre dissipe en mouvemens heureux, mais passagers et courts, une chaleur qui devrait être quelquefois concentrée et toujours plus soutenue, pour produire un effet durable.

Guadet a eu des instans brillans dans les deux Assemblées législative et conventionnelle; ils étaient dûs à l'empire de l'honnêteté secondée par le talent; mais, trop sensible pour lutter long-temps sans fatigue, il a mérité la haine des méchans sans être pour eux fort à craindre, et jamais il n'a eu le degré d'influence que ses ennemis ne se plaisaient à supposer que pour exciter contre lui la défiance. Gensonné, utile dans la discussion qu'il a pourtant le défaut de trop étendre, a travaillé dans les comités et a rédigé une partie du plan de constitution proposé. Son discours dans l'affaire du roi, est relevé par des traits de ce sarcasme qu'aiguise une apparente froideur, et que les enfans de la Montagne ne lui pardonneront jamais.

Tous deux tendres époux, bons pères, excellens citoyens, hommes vertueux, sincères républicains, ils n'ont succombé sous l'accusation de conspirateurs que pour n'avoir pas su même se *coaliser* en faveur de la bonne cause, la seule pour laquelle ils ont combattu et méritaient d'exister.

VERGNIAUX.

Il fut, peut-être, l'orateur le plus éloquent de l'Assemblée; il n'improvise pas comme Guadet; mais ses discours préparés, forts de logique, brûlans de chaleur, pleins de choses, étincelans de beautés, soutenus par un très-noble débit, se faisaient lire encore avec un grand plaisir.

Cependant je n'aime point Vergniaux; je lui trouve

l'égoïsme de la philosophie; dédaignant les hommes, assurément parce qu'il les connaît bien, il ne se gêne pas pour eux : mais alors il faut rester particulier oisif, autrement la paresse est un crime, et Vergniaux est grandement coupable à cet égard. Quel dommage qu'un talent tel que le sien n'ait pas été employé avec l'ardeur d'une âme dévorée de l'amour du bien public et la ténacité d'un esprit laborieux.

GRANGENEUVE.

Grangeneuve est bien le meilleur humain qu'on puisse trouver sous une figure de la moindre apparence; il a l'esprit ordinaire, mais l'âme vraiment grande, et il fait de belles choses avec simplicité, sans soupçonner tout ce qu'elles coûteraient à d'autres que lui.

Dans le courant de juillet 1792, la conduite et les dispositions de la cour annonçant des vues hostiles, chacun raisonnait sur les moyens de les prévenir ou de les déjouer. Chabot disait à ce sujet, avec l'ardeur qui vient de l'exaltation et non de la force, qu'il serait à souhaiter que la cour fît attenter aux jours de quelques députés patriotes; que ce serait la cause infaillible d'une insurrection du peuple, le seul moyen de le mettre en mouvement et de produire une crise salutaire. Il s'échauffe sur ce texte et le commente assez long-temps. Grangeneuve, qui l'avait écouté sans mot dire, dans la petite société où s'était tenu ce discours, saisit le premier instant de parler à Chabot en secret : « J'ai été, lui dit-il, frappé de vos raisons, elles sont excellentes; mais la cour est trop habile pour nous fournir jamais un tel expédient; il faut y suppléer : trouvez des hommes qui puissent faire le coup, je me dévoue pour la victime. — Quoi! vous voulez?..... — Sans doute; qu'y a-t-il à cela de si difficile? ma vie

n'est pas fort utile, mon individu n'a rien d'important; je serai trop heureux d'en faire le sacrifice à mon pays. — Ah! mon ami, vous ne serez pas seul, s'écrie Chabot d'un air inspiré; je veux partager cette gloire avec vous. — Comme vous voudrez; *un* est assez, *deux* peuvent mieux faire encore : mais il n'y a pas de gloire à cela; il faut que personne n'en sache rien. Avisons donc aux moyens. »

Chabot se charge de les ménager; peu de jours après, il annonce à Grangeneuve qu'il a son monde, et que tout est prêt. « Eh bien! fixons l'instant; nous nous rendrons au comité demain au soir; j'en sortirai à dix heures et demie; il faudra passer dans telle rue, peu fréquentée, où il faut aposter les gens; mais qu'ils sachent s'y prendre, il s'agit de bien nous tirer, et non pas de nous estropier. » On arrête les heures; on convient des faits : Grangeneuve va faire son testament, ordonne quelques affaires domestiques sans affectation, et ne manque pas au rendez-vous donné. Chabot n'y paraissait point encore; l'heure arrivée, il n'était pas venu. Grangeneuve en conclut qu'il a abandonné l'idée du partage; mais croyant à l'exécution pour lui, il part; il prend le chemin convenu, le parcourt à petits pas, ne rencontre personne au monde, repasse une seconde fois crainte d'erreur sur l'instant, et il est obligé de rentrer chez lui sain et sauf, mécontent de l'inutilité de sa préparation. Chabot se sauva des reproches par de misérables défaites, et ne démentit point la poltronerie d'un prêtre, ni l'hypocrisie d'un capucin.

BARBAROUX.

Barbaroux, dont les peintres ne dédaigneraient pas de prendre les traits pour une tête d'Antinoüs, actif, laborieux, franc et brave, avec la vivacité d'un jeune Marseil-

lais, était destiné à devenir un homme de mérite et un citoyen aussi utile qu'éclairé. Amoureux de l'indépendance, fier de la révolution, déjà nourri de connaissances, capable d'une longue attention avec l'habitude de s'appliquer, sensible à la gloire, c'est un de ces sujets qu'un grand politique voudrait s'attacher, et qui devait fleurir avec éclat dans une république heureuse. Mais qui oserait prévoir jusqu'à quel point l'injustice prématurée, la proscription, le malheur peuvent comprimer une telle âme et flétrir ses belles qualités! Les succés modérés auraient soutenu Barbaroux dans la carrière parce qu'il aime la réputation et qu'il a toutes les facultés nécessaires pour s'en faire une très-honorable : mais l'amour du plaisir est à côté ; s'il prend une fois la place de la gloire, à la suite du dépit des obstacles ou du dégoût des revers, il affaissera une trempe excellente et lui fera trahir sa noble destination.

Lors du premier ministère de Roland, j'eus occasion de voir plusieurs lettres de Barbaroux, adressées plutôt à l'homme qu'au ministre, et qui avaient pour objet de lui faire juger la méthode qu'il convenait d'employer pour conserver dans la bonne voie des esprits ardens et faciles à s'irriter, comme ceux des Bouches-du-Rhône. Roland, strict observateur de la loi, et sévère comme elle, ne savait parler qu'un langage lorsqu'il était chargé de son exécution. Les administrateurs s'étaient un peu égarés; le ministre les avait tancés avec vigueur : ils s'étaient aigris ; ce fut alors que Barbaroux écrivit à Roland pour rendre hommage à la pureté d'intention de ses compatriotes, excuser leurs erreurs, et faire sentir à Roland qu'un mode plus doux les ramènerait plus tôt et plus sûrement à la subordination nécessaire. Ces lettres étaient dictées par le meilleur esprit et avec une prudence consommée; lorsque je vis leur auteur, je fut étonnée de sa jeunesse. Elles

eurent l'effet qui était immanquable sur un homme juste qui voulait le bien ; Roland relâcha de son autorité, prit un ton plus fraternel qu'administratif, ramena les Marseillais et estima Barbaroux. Nous le vîmes davantage après la sortie du ministère ; son caractère ouvert, son ardent patriotisme nous inspirèrent de la confiance ; ce fut alors que raisonnant du mauvais état des choses et de la crainte du despotisme pour le Nord, nous formions le projet conditionnel d'une république dans le Midi. « Ce sera notre pis-aller, disait en souriant Barbaroux ; mais les Marseillais qui sont ici nous dispenseront d'y recourir. » Nous jugions par ce discours et quelques autres semblables, qu'il se préparait une insurrection ; mais la confidence ne s'étendant pas plus loin, nous n'en demandions pas davantage. Dans les derniers jours de juillet, Barbaroux cessa presque ses visites, et nous dit, à la dernière, qu'il ne fallait pas juger de ses sentimens à notre égard par le premier aperçu de son absence, qu'elle avait pour objet de ne pas nous compromettre. Il repartit pour Marseille après le dix, et revint député à la Convention. Il y a fait son devoir en homme de courage ; plusieurs de ses discours écrits montrent une excellente logique et des connaissances dans la partie administrative du commerce ; celui sur les subsistances est, après l'ouvrage de Creuzé-La-Touche, ce qu'il y a de meilleur en ce genre ; mais il aurait à travailler pour devenir orateur.

Barbaroux, affectueux et vif, s'est attaché à Buzot, sensible et délicat ; je les appelais *Nysus* et *Euryale :* puissent-ils avoir un meilleur sort que ces deux amis ! Louvet, plus fin que le premier, plus gai que le second, aussi bon que l'un et l'autre, s'est lié avec tous deux, mais plus particulièrement avec Buzot, qui lui sert de nœud avec l'autre, dont sa gravité naturelle le rend un peu le mentor.

LOUVET.

Louvet, que j'ai connu durant le premier ministère de Roland, et dont je recherchais toujours l'agréable société, pourrait bien quelquefois, comme Philopœmen, payer l'intérêt de sa mauvaise mine : petit, fluet, la vue basse et l'habit négligé, il ne paraît rien au vulgaire qui ne remarque pas la noblesse de son front, et le feu dont s'animent ses yeux et son visage à l'expression d'une grande vérité, d'un beau sentiment, d'une saillie ingénieuse ou d'une fine plaisanterie. Les gens de lettres et les personnes de goût connaissent ses jolis romans, où les grâces de l'imagination s'allient à la légèreté du style, au ton de la philosophie, au sel de la critique. La politique lui doit des ouvrages plus graves, dont les principes et la manière déposent également en faveur de son âme et de ses talens. Il a prouvé que sa main habile pouvait alternativement secouer les grelots de la folie, tenir le burin de l'histoire et lancer les foudres de l'éloquence. Il est impossible de réunir plus d'esprit à moins de prétentions et plus de bonhomie ; courageux comme un lion, simple comme un enfant, homme sensible, bon citoyen, écrivain vigoureux, il peut faire trembler Catilina à la tribune, dîner chez les Grâces, et souper avec Bachaumont.

Sa Catilinaire ou *Robespierride* méritait d'être prononcée dans un sénat qui eût la force de faire justice ; sa *Conspiration du* 10 *mars* est un second morceau précieux pour l'histoire du temps ; sa *Sentinelle* est un modèle de ce genre d'affiche et d'instruction quotidiennes, destinées à un peuple qu'on veut éclairer sur les faits, sans jamais l'influencer que par la raison, ni l'émouvoir que pour le bien de tous, et le pénétrer par des affections heureuses

qui honorent l'humanité. C'est une belle opposition à faire avec ces feuilles atroces et dégoûtantes, dont le style grossier, les sales expressions répondent à la doctrine sanguinaire, aux mensonges impurs dont elles sont l'égoût; œuvres audacieuses de la calomnie, payées par l'intrigue à la mauvaise foi, pour achever de ruiner la morale publique, et à l'aide desquelles le peuple le plus doux de l'Europe a vu pervertir son instinct, au point que les tranquilles Parisiens, dont on citait la bonté, sont devenus comparables à ces féroces gardes prétoriennes qui vendaient leur voix, leur vie et l'empire au plus offrant et dernier enchérisseur. Écartons ces tristes images, et rappelons les esprits aux *Observations* sur le rapport de Saint-Just contre les députés détenus, par une société de Girondins, imprimées à Caen, le 13 juillet. J'y ai reconnu le style, la finesse et la gaieté de Louvet : c'est la raison en déshabillé, se jouant avec ridicule, sans perdre de sa force ni de sa dignité.

LAZOWSKI.

Lazowski, Polonais d'origine, venu en France on ne sait comment, sans fortune, mais protégé par le duc de Liancourt, soit qu'il fût parent de quelque personne à son service, ou qu'il lui appartînt de quelque autre manière; Lazowski avait été fait inspecteur des manufactures.

C'était une de ces places d'administration très secondaires, qui ne donnaient point d'autorité, dont les appointemens étaient modestes, pour les devoirs desquelles il suffisait d'avoir de l'honnêteté, du mérite, et qui dès-lors parurent convenir à tout le monde, ou pour lesquelles du moins chacun se croyait propre. Elles étaient à la nomination du Conseil du Roi, sur la présentation du ministre des finances, et subordonnées aux intendans du com-

merce, petits magistrats à grandes prétentions, qui se faisaient passablement valoir, et qu'on avait la bonté de croire, comme tant d'autres, sur leur parole; mais qui, véritablement, par le nombre des affaires qu'ils étaient dans le cas de traiter, avaient beaucoup de relations, et donnaient des audiences où de grands seigneurs prenaient quelquefois la peine d'aller.

Lazowski, vif, entreprenant, qui s'offrait lui-même comme un homme d'esprit, avait persuadé à son protecteur qu'il ne devait pas rester simple inspecteur des manufactures. Il est vrai que, pour l'employer, on avait créé une inspection à Soissons, où il n'y avait guère que des manufactures de prêtres, et d'objets à inspecter que des religieuses : c'était une ville de couvens sans industrie, sans autre commerce que celui des objets de première nécessité. M. de Liancourt, qui mettait à l'avancement de son protégé la vanité ordinaire chez les gens de la cour, y joignait de plus la loyauté de sa bonhomie; il pressait le ministre, et surtout les intendans du commerce, car les seconds agens sont toujours les vrais faiseurs. Calonne était contrôleur-général, il avait l'esprit inventif et facile à saisir les idées ingénieuses. On imagina de créer une inspection ambulante; ce n'était pas un effort de génie : ce genre de place avait déjà existé; l'inutilité en avait été reconnue; mais on conviendra que sa seconde création n'était pas sans motif; elle fournissait le moyen d'obliger un homme en crédit, et le nombre des places, porté à quatre, donnait à l'opération un air ministériel, sans compter l'avantage des trois places restantes pour la faveur et l'intrigue. Elles furent bientôt remplies. On leur attribua 8,000 livres d'appointemens; la résidence de Paris durant quatre mois de l'année; des voyages dans les provinces durant l'autre partie du temps; le droit de remplacer les inspecteurs-

généraux à leur décès, et la permission de solliciter des gratifications, en raison de la nature des déplacemens et de l'importance des services. Il est bien vrai qu'on sappait ainsi, par la base, une institution dont l'esprit était excellent; on ôtait aux inspecteurs des généralités l'espoir de parvenir à l'inspection générale, par rang d'ancienneté et de mérite; on les décourageait encore, en envoyant, dans leurs départemens respectifs, des hommes étrangers à la chose pour la plupart, et l'on s'ôtait la faculté d'être bien informé sur l'état des arts, des manufactures, du commerce, enfin de tous les objets d'industrie, desquels devaient pouvoir mieux rendre compte des hommes fixés dans chaque généralité à cet effet, que les oiseaux de passage chargés de les parcourir toutes. Mais l'ancien régime ne portait pas si loin ses vues; et l'on sait si, dans le nouveau, les individus en ont de plus étendues, et surtout de plus désintéressées.

Ceci se passait au printemps de 1784. Je me trouvais à Paris, pour des affaires de famille : j'entendis parler de changemens dans les inspections; j'appris que celle de Lyon, abandonnée par l'ambitieux Brisson pour l'ambulance, était donnée à un très-jeune homme. Je réfléchis que Roland rêvait toujours sa retraite, et se proposait de la demander, après avoir terminé son entreprise encyclopédique, pour aller dans son pays oublier Paris et les bassesses qu'il fallait y faire pour un avancement refusé au mérite; je trouvai qu'il serait meilleur d'aller chez soi avec une place qu'autrement : j'imaginai de demander l'échange de celle d'Amiens où nous étions, contre celle de Lyon, qui le mettrait chez lui; et qu'il ne devait pas être difficile d'accordér ce léger plaisir à un vieux serviteur, dont les intendans de commerce redoutaient assez le savoir, et surtout le caractère, pour goûter son éloigne-

ment. Les commissions étaient déjà expédiées; je fis valoir mes raisons avec l'avantage qu'une femme avait encore, dans ce temps-là, près des gens qui se piquaient de politesse; on me fit valoir les difficultés que j'appréciai librement ce qu'elles valaient, et j'obtins le changement presqu'en même temps que l'annonce faite à mon mari de la demande que j'avais imaginé d'en faire.

Je rencontrai dans les bureaux Lazowski, alors élégant, bien coiffé, mis avec soin, arrondissant un peu les épaules, marchant sur le talon, faisant jabot, se donnant enfin ce petit air d'importance que les sots d'alors prenaient pour des titres de considération, et dont se moquaient les gens de bon sens.

L'Assemblée constituante ayant renversé les nobles, supprimé les inspecteurs, ravit à Lazowski sa place et son patron; n'osant espérer une pension, qui devait se réduire à zéro, eu égard au peu de temps qu'il avait été employé, il se trouvait sans le sou, devint patriote, prit des cheveux gras, brailla dans une section, et se fit sans-culotte, puisqu'aussi bien il était menacé d'en manquer.

Vigoureux, jeune encore, criant bien et intrigant de même, il fut bientôt distingué et devint capitaine de quartier dans la garde nationale; il servit en cette qualité au 10 août, et se prévalut beaucoup des dangers de cette journée, à l'instar de tant de gens qui se mêlaient du mouvement pour y trouver quelque profit, et qui venaient fièrement ensuite se présenter comme les sauveurs de la patrie. Mais ses exploits datent du 2 septembre, et de l'activité qu'il sut entretenir dans le massacre des prêtres à Saint-Firmin, sur la section du Finistère, qui était la sienne; il fut également utile dans l'expédition des prisonniers d'Orléans.

Il eut sujet de venir, comme député de sa section, chez

le ministre de l'intérieur où je l'aperçus et pus juger de son étonnante transformation. Le joli monsieur à petites grimaces avait pris la tournure brutale d'un patriote enragé, la face enluminée d'un buveur et l'œil hagard d'un assassin.

Cher au Jacobins, qui savaient apprécier son mérite et lui préparaient de hautes destinées, directeur désigné pour la conspiration du 10 mars, il mourut tout à coup, à Vaugirard, d'une fièvre inflammatoire, fruit des débauches, des veilles et de l'eau-de-vie.

On connaît la douleur de toute la horde à cette perte inopinée, l'oraison funèbre prononcée par le grand-prêtre Robespierre, ses touchantes jérémiades et son pompeux éloge du *grand homme ignoré*; les funérailles éclatantes célébrées par la vénérable commune et les saintes sociétés; l'adoption de son enfant, embrassé, dans l'hôtel commun, par papa Pache; enfin, l'inhumation de Lazowski près de l'arbre de la liberté, place du Carrousel, où l'on voit encore sa modeste tombe ornée de gazon.

Que ceux qui s'étonneraient de son importance posthume, se rappellent qu'elle prit naissance au foyer des Jacobins, lorsqu'ils étaient devenus aussi redoutables qu'atroces pour les timides Parisiens; lorsque Marat était dans toute sa gloire, et Danton dans sa puissance.

Assurément, le peuple qui prenait l'un pour son prophète, et l'autre pour son seigneur, pouvait bien honorer Lazowski comme un *saint*, ou un *héros*, ce qui est tout *un* dans la religion des septembristes.

ROBERT.

Qu'avez-vous donc fait à Robert [1]? me demandait quel-

[1] Pierre-François-Joseph Robert, né à Gimnée (Aube) le 21 janvier 1763, mort à Bruxelles en 1826. R.

qu'un dernièrement ; sa femme et lui se déchaînent contre vous plus ardemment qu'aucun de vos ennemis. — Je les ai peu vus ; je leur ai rendu service, mais je n'ai pas concouru à flatter leur ambition. Voici comment :

Lorsque je partis de Lyon pour Paris, en 1791, Champagneux me demanda si je connaissais madame Robert, femme d'esprit, auteur et patriote. « Nullement; je sais que mademoiselle Kéralio, dont le père a écrit, s'est mariée depuis peu à M. Robert, et qu'ils font ensemble le *Mercure national* dont j'ai vu quelques numéros : je n'en sais pas davantage. — Voulez-vous la voir? je vous donnerai une lettre pour elle ; car nous sommes en relation en qualité de journalistes. — Mais, vraiment ! une femme d'esprit, auteur et républicaine ; c'est assez piquant ! Donnez-moi une lettre. »

Je vins à Paris; j'y étais depuis six semaines, lorsqu'un de nos amis, me parlant de madame Robert, qu'il avait eu l'occasion de voir, me fit souvenir que j'avais une lettre pour elle : je le dis ; il me proposa de m'accompagner chez elle ; nous nous y rendîmes.

Je vis une petite femme, spirituelle, adroite et fière, qui m'accueillit fort agréablement ; je trouvai son gros mari, à face de chanoine, large, brillante de santé et de contentement de soi-même, avec cette fraîcheur que n'altèrent jamais de profondes combinaisons. Ils me rendirent ma visite, et je ne poussai pas plus loin la connaissance. Le 17 juillet, sortant des Jacobins, où j'avais été témoin des agitations que causèrent les tristes événemens du Champ-de-Mars, je trouvai, en rentrant chez moi, à onze heures du soir, M. et madame Robert. « Nous venons, me dit la femme avec l'air de confiance d'une ancienne amie, vous demander un asile ; il ne faut pas vous avoir beaucoup vue, pour croire à la franchise de votre

caractère et de votre patriotisme. Mon mari rédigeait la pétition sur l'autel de la patrie ; j'étais à ses côtés ; nous échappons à la boucherie, sans oser nous retirer, ni chez nous ni chez des amis connus, où l'on pourrait nous venir chercher. — Je vous sais bon gré ; lui répliquai-je, d'avoir songé à moi dans une aussi triste circonstance, et je m'honore d'accueillir les persécutés ; mais vous serez mal cachés ici (j'étais à l'hôtel Britannique, rue Guénégaud) ; cette maison est fréquentée, et l'hôte est fort partisan de La Fayette. — Il n'est question que de cette nuit ; demain nous aviserons à notre retraite. » Je fis dire à la maîtresse de l'hôtel, qu'une femme de mes parentes, arrivant à Paris dans ce moment de tumulte, avait laissé ses bagages à la diligence, et passerait la nuit avec moi ; que je la priais de faire dresser deux lits de camp dans mon appartement. Ils furent disposés dans un salon où se tinrent les hommes, et madame Robert coucha dans le lit de mon mari, auprès du mien, dans ma chambre. Le lendemain au matin, levée d'assez bonne heure, je n'eus rien de plus pressé que de faire des lettres pour instruire mes amis éloignés de ce qui s'était passé la veille. M. et madame Robert, que je supposais devoir être bien actifs, et avoir des correspondances plus étendues, comme journalistes, s'habillèrent doucement, causèrent après le déjeuner que leur fis servir, et se mirent au balcon sur la rue ; ils allèrent même jusqu'à appeler par la fenêtre et faire monter près d'eux un passant de leur connaissance.

Je trouvais cette conduite bien inconséquente de la part de gens qui se cachaient. Le personnage qu'ils avaient fait monter les entretint, avec chaleur, des événemens de la veille, se vanta d'avoir passé son sabre au travers du corps d'un garde national ; il parlait très-haut, dans la pièce voisine d'une grande antichambre commune avec un autre

grand appartement que le mien. J'appelai madame Robert. « Je vous ai accueillie, Madame, avec l'intérêt de la justice et de l'humanité pour d'honnêtes gens en danger; mais je ne puis donner asile à toutes vos connaissances : vous vous exposez à entretenir, comme vous le faites dans une maison telle que celle-ci, quelqu'un d'aussi peu discret; je reçois habituellement des députés qui risqueraient d'être compromis, si on les voyait entrer ici au moment où s'y trouve une personne qui se glorifie d'avoir commis hier des voies de fait; je vous prie de l'inviter à se retirer. « Madame Robert appela son mari; je réitérai mes observations avec un accent plus élevé, parce que le personnage, plus épais, me semblait avoir besoin d'une impression forte; on congédia l'homme. J'appris qu'il s'appelait Vachard; qu'il était président d'une société dite des Indigens : on célébra beaucoup ses excellentes qualités et son ardent patriotisme. Je gémis en moi-même du prix qu'il fallait attacher au patriotisme d'un individu qui avait toute l'encolure de ce qu'on appelle une mauvaise tête, et que j'aurais pris pour un mauvais sujet. J'ai su depuis que c'était un colporteur de la feuille de Marat, qui ne savait pas lire, et qui est aujourd'hui administrateur du département de Paris, où il figure très-bien avec ses pareils.

Il était midi; M. et madame Robert parlèrent d'aller chez eux, où tout devait être en désordre : je leur dis que, par cette raison, s'ils voulaient accepter ma soupe avant de partir, je la leur ferais servir de bonne heure; ils me répliquèrent qu'ils aimaient mieux revenir, et s'engagèrent ainsi en sortant. Je les revis effectivement avant trois heures; ils avaient fait toilette : la femme avait de grandes plumes et beaucoup de rouge; le mari s'était revêtu d'un habit de soie, bleu céleste, sur lequel ses cheveux noirs, tombant en grosses boucles, tranchaient singulièrement.

Une longue épée à son côté ajoutait à son costume tout ce qui pouvait le faire remarquer. Mais, bon Dieu! ces gens sont-ils fous, me demandai-je à moi-même? et je les regardais parler, pour m'assurer qu'ils n'eussent point perdu l'esprit. Le gros Robert mangeait à merveille et sa femme jasait à plaisir. Ils me quittèrent enfin, et je ne les revis plus, ni ne parlai d'eux à personne.

De retour à Paris, l'hiver suivant, Robert rencontrant Roland aux Jacobins, lui fit d'honnêtes reproches, ou des plaintes de politesse de n'avoir plus eu aucune espèce de relation avec nous; sa femme vint me visiter plusieurs fois, m'inviter, de la manière la plus pressante, à aller chez elle deux jours de la semaine, où elle tenait assemblée, et où se trouvaient des hommes de mérite de la Législature : je m'y rendis une fois; je vis Antoine, dont je connaissais toute la médiocrité, petit homme, bon à mettre sur une toilette, faisant de jolis vers, écrivant agréablement des bagatelles, mais sans consistance et sans caractère. Je vis d'autres députés patriotes à la toise, décens comme Chabot; quelques femmes ardentes en civisme, et d'honorables membres de la Société Fraternelle achevaient la composition d'un cercle qui ne me convenait guère, et dans lequel je ne retournai pas. A quelques mois de là, Roland fut appelé au ministère; vingt-quatre heures étaient à peine écoulées, depuis sa nomination, que je vis arriver chez moi madame Robert. «Ah çà! voilà votre mari en place; les patriotes doivent se servir réciproquement; j'espère que vous n'oublierez pas le mien. — Je serais, Madame, enchantée de vous être utile; mais j'ignore ce que je pourrais pour cela, et certainement M. Roland ne négligera rien pour l'intérêt public par l'emploi des personnes capables.» Quatre jours se passent; madame Robert revient me faire une visite du matin; autre visite encore peu de

jours après, et toujours grande instance sur la nécessité de placer son mari, sur ses droits à l'obtenir par son patriotisme. J'appris à madame Robert que le ministre de l'intérieur n'avait aucune espèce de place à sa nomination, autres que celles de ses bureaux; qu'elles étaient toutes remplies; que, malgré l'utilité dont il pouvait être de changer quelques agens, il convenait à l'homme prudent d'étudier les choses et les personnes avant d'opérer des renouvellemens, pour ne pas entraver la marche des affaires; et qu'enfin, d'après ce qu'elle m'annonçait elle-même sans doute que son mari ne voulait pas d'une place de commis. « Veritablement, Robert est fait pour mieux que cela. — Dans ce cas, le ministre de l'intérieur ne peut vous servir de rien. — Mais il faut qu'il parle à celui des affaires étrangères, et qu'il fasse donner quelque mission à Robert. — Je crois qu'il est dans l'austérité de M. Roland de ne solliciter personne, et de ne se point mêler du département de ses collègues; mais comme vous n'entendez probablement qu'un témoignage à rendre du civisme de votre mari, je le dirai au mien. »

Madame Robert se mit aux trousses de Dumouriez, à celles de Brissot, et elle revint, après trois semaines, me dire qu'elle avait parole du premier, et qu'elle me priait de lui rappeler sa promesse quand je le verrais.

Il vint dîner chez moi dans la semaine; Brissot et d'autres y étaient. « N'avez-vous pas, dis-je au premier, promis à certaine dame, fort pressante, de placer incessamment son mari? Elle m'a priée de vous en faire souvenir; et son activité est si grande, que je suis bien aise de pouvoir la calmer à mon égard en lui disant que j'ai fait ce qu'elle désirait. — N'est-ce pas de Robert qu'il est question? demande aussitôt Brissot. — Justement. — Ah! reprit-il avec cette bonhomie qui le caractérise, vous devez (en s'adres-

sant à Dumouriez) placer cet homme-là : c'est un sincère ami de la révolution, un chaud patriote; il n'est point heureux; il faut que le règne de la liberté soit utile à ceux qui l'aiment. — Quoi! interrompit Dumouriez, avec autant de vivacité que de gaieté, vous me parlez de ce petit homme à tête noire, aussi large qu'il a de hauteur! mais, par ma foi, je n'ai pas envie de me déshonorer. Je n'enverrai nulle part une telle caboche. — Mais, répliqua Brissot, parmi les agens que vous êtes dans le cas d'employer, tous n'ont pas besoin d'une égale capacité. — Eh! connaissez-vous bien Robert? demanda Dumouriez. — Je connais beaucoup Kéralio, le père de sa femme, homme infiniment respectable : j'ai vu chez lui Robert; je sais qu'on lui reproche quelques travers; mais je le crois honnête, ayant un excellent cœur, pénétré d'un vrai civisme, et ayant besoin d'être employé. — Je n'emploie pas un fou semblable. — Mais vous avez promis à sa femme. — Sans doute; une place inférieure de mille écus d'appointement, dont il n'a pas voulu. Savez-vous ce qu'il me demande? l'ambassade de Constantinople! — L'ambassade de Constantinople! s'écria Brissot en riant; cela n'est pas possible. — Cela est ainsi. — Je n'ai plus rien à dire. — Ni moi, ajoute Dumouriez, sinon que je fais rouler ce tonneau jusqu'à la rue s'il se représente chez moi, et que j'interdis ma porte à sa femme. »

Madame Robert revint encore chez moi; je voulais m'en défaire absolument, mais sans éclat; et je ne pouvais employer qu'une manière conforme à ma franchise. Elle se plaignit beaucoup de Dumouriez, de ses lenteurs; je lui dis que je lui avais parlé, mais que je ne devais pas lui dissimuler qu'elle avait des ennemis; qui répandaient de mauvais bruits sur son compte, que je l'engageais à remonter à la source pour les détruire, afin qu'un homme public ne

s'exposât point aux reproches des malveillans, en employant une personne qu'environnaient des préjugés défavorables; qu'elle ne devait avoir besoin sur cela que d'explications que je l'invitais à donner. Madame Robert alla chez Brissot qui, dans son ingénuité, lui dit qu'elle avait fait une folie de demander une ambassade, et qu'avec de pareilles prétentions, l'on devait finir par ne rien obtenir. Nous ne la revîmes plus; mais son mari fit une brochure contre Brissot[1], pour le dénoncer comme un distributeur de places, et un faussaire qui lui avait promis l'ambassade de Constantinople, et s'était dédit. Il se jeta aux Cordeliers, se lia avec Danton, s'offrit d'être son commis lorsqu'au 10 août Danton fut ministre, fut poussé par lui au corps électoral, et dans la députation de Paris à la Convention; paya ses dettes, fit de la dépense, recevait chez lui, à manger, d'Orléans et mille autres; est riche aujourd'hui; calomnie Roland, et déchire sa femme[2] : tout cela se conçoit; il fait son métier, et gagne son argent.

CHAMFORT ET CARRA.

Chamfort, homme de lettre, répandus dans le monde, familier chez les grands de l'ancien régime, lié avec les hommes à talens qui ont figuré dans la révolution, a connu

[1] Cette brochure de Robert présentant sous un tout autre point de vue les faits dont il est question, nous la réimprimons, sous le n° VIII, dans l'Appendice placé à la fin de ce volume.

[2] Nous avons sous les yeux une violente diatribe de Robert contre Roland qui y est représenté comme aspirant à la dictature, et accusé d'avoir calomnié Paris à l'occasion des « événemens terribles et salutaires du 2 septembre. » Madame Roland n'est point épargnée dans le pamphlet, qui ne contient que des allégations vagues, des injures véhémentes et dont il n'y a rien à extraire pour l'histoire. Il a pour titre : *Discours sur l'état actuel de la république*, par F. Robert, député du département de Paris. R.

la cour et la ville, les intrigues et les caractères, la politique et son espèce mieux que son siècle même.

Chamfort a partagé l'extrême confiance que j'ai toujours réprochée aux philosophes acteurs dans le nouvel ordre de choses; il ne pouvait croire à l'ascendant de quelques mauvaises têtes et au bouleversement qu'elles seraient capables de produire. « Vous portez les choses à l'extrême, me disait-il quelquefois, parce que, placée au centre du mouvement, vous croyez à une grande étendue d'action; elle vous paraît vive, et vous la jugez redoutable; ces gens-là se perdent par leurs propres excès; ils ne feront point rétrograder les lumières de dix-huit siècles. Ces gens-là sont pourtant les maîtres, et Chamfort est aujourd'hui prisonnier, comme tous ceux qui n'adorent point leur empire. Beaucoup d'esprit, assez de moralité, les agrémens de l'usage du monde et les ressources du cabinet, la philosophie d'un esprit juste et cultivé, rendaient pour moi la conversation de Chamfort également solide et piquante. D'abord je le trouvais trop causeur; je lui reprochais le superflu de discours et l'espèce de prépondérance que s'attribuaient assez communément nos gens de lettres; je l'aimais mieux en comité de cinq à six personnes bien assorties que dans une société de quinze auxquelles je devais faire honneur; mais définitivement je lui pardonnais de parler plus qu'un autre, parce qu'il m'amusait davantage : il a souvent de ces boutades heureuses qui font, chose très-rare, rire et penser tout à la fois. « Est-ce que vous croyez Chamfort bien sincèrement patriote? me demandait un jour un homme sévère comme un Lacédémonien. — Entendons-nous, lui répliquai-je. Chamfort voit et juge bien; il a une tête saine et ne se méprend pas sur les principes; il reconnaît et révère ceux de la liberté publique et du bonheur des hommes, et il ne les trahirait

point. Mais sacrifierait-il à leur triomphe son repos, ses goûts et sa vie? C'est une autre question : alors je crois qu'il calculerait. — Vous voyez donc bien que ce n'est pas un homme vertueux. — Mais il est vertueux comme Nina était honnête; et dans la corruption qui nous ronge, vous seriez trop heureux d'avoir beaucoup de ces vertus-là. » Nos exagérés et nos hypocrites n'ont jamais voulu comprendre qu'il fallait employer les hommes en raison combinée de leurs talens et de leur civisme, de manière qu'ils fussent intéressés à faire valoir les uns au profit de l'autre. J'ai vu Servan furieux de ce qu'on repoussait d'excellens ingénieurs qu'il employait au camp près Paris, sous prétexte qu'ils n'étaient pas ardens républicains, et de ce qu'on voulait les remplacer par de fiers patriotes, grands ignorans qui ne savaient pas tirer une ligne. « Je ne les chargerais pas, disait-il fort bien, de donner leurs voix sur la forme du gouvernement; mais je suis sûr qu'ils serviront bien celui qui saurait les employer : il nous faut ici des redoutes et non des motions. » C'était trop raisonnable; c'était parler comme la *faction des hommes d'État;* et c'est ainsi que les sages se sont attiré le titre de conspirateurs.

Lorsque Roland fut rappelé au ministère, le 10 août, il fallut bien changer le chef de la bibliothèque nationale; c'était un d'Ormesson, dont le nom effarouchait le nouveau régime, et dont la médiocrité ne devait pas inspirer de regret. Le ministre de l'intérieur imagina de partager les fonctions de bibliothécaire entre deux personnes, d'en réduire les appointemens de douze à huit mille livres, et d'établir que la Bibliothèque serait ouverte tous les jours, de manière que le public eût à gagner pour l'instruction, la nation par l'économie, et le gouvernement par l'emploi de deux sujets utiles. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si l'esprit de réduction et d'austérité que Roland portait

dans ses opérations n'aurait pas eu besoin de quelque amendement; il est très-vrai qu'il lui a fait, dans les détails, beaucoup de petits ennemis très-actifs et très-bruyans. Quant au choix des personnes, il le fixa sur Chamfort, qui, comme homme de lettres et philosophe, était un de ceux de cette classe qui se fussent ouvertement déclarés pour la révolution; et sur Carra, employé déjà dans la Bibliothèque, et dont le zèle extrême, sinon les talens, semblait demander cette récompense. Il n'avait pas plus vu l'un que l'autre, et il ne se détermina que par ces considérations, dans lesquelles entrait encore la nécessité de faire goûter son choix du public. J'ai reçu ces deux hommes chez moi par suite de leur place et de leurs relations, en conséquence, avec le ministre de l'intérieur; et j'aurais continué de voir Chamfort avec plaisir, si les circonstances ne nous eussent éloignés. Carra, devenu député, m'a paru un fort bon homme à très mauvaise tête : on n'est pas plus enthousiaste de révolution, de république et de liberté; mais on ne juge pas plus mal des hommes et des choses. Tout entier à son imagination, calculant d'après elle plutôt que sur les faits, arrangeant dans sa tête les intérêts des puissances comme il convenait à nos succès, voyant tout couleur de rose, il rêvait le bonheur de son pays et l'affranchissement de l'Europe entière, avec une complaisance inexprimable. On ne peut pas se dissimuler qu'il n'ait beaucoup contribué à nos mouvemens politiques et aux soulèvemens qui eurent pour objet de renverser la tyrannie; ses Annales réussissaient merveilleusement dans le peuple par un certain ton prophétique, toujours imposant pour le vulgaire; et quand on voit cet homme-là traduit en jugement comme traître à la république, on est tenté de se demander si Robespierre travaille pour l'Autriche? Mais il est bien

clair que c'est pour lui-même ; et que, dans sa dévorante ambition de passer pour l'unique libérateur de la France, il veut anéantir tous ceux qui, de quelque manière, servirent leur pays avec une sorte d'éclat ou de bruit.

CHÉNIER.

Chénier, dont je ne connaissais que des vers assez durs et sa triste pièce de *Charles IX*, faible par les caractères qui pouvaient être si grands, mauvaise par le style, bonne par l'intention, dont on tient quelque compte dans les circonstances, mais qui ne suffit jamais pour soutenir un ouvrage; Chénier fut appelé à la Convention. Il y a loin, sans doute, du poète médiocre au législateur : mais quand il faut nommer près de huit cents de ceux-ci chez un peuple divisé en deux grandes classes d'hommes corrompus et d'hommes ignorans, le choix d'un individu qui raisonne ses opinions et paraît pénétré de bons principes, est encore un choix sage. Malheureusement les individus de cette espèce, fort bons pour applaudir à un avis raisonnable dans un temps paisible, ne sont nullement capables de défendre la vérité dans les orages. J'ai vu Chénier quelquefois, je me souviens que Roland le chargea de dresser le projet d'une proclamation du Conseil dont il lui donna l'idée. Chénier apporta et lut ce projet : c'était une véritable amplification de rhétorique, déclamée avec l'affectation d'un écolier à voix de Stentor. Elle me donna sa mesure. On peut faire des vers et porter dans un autre genre de travail la justesse d'un bon esprit; mais Chénier voulait encore être poète en écrivant de la prose et de la politique. « Voilà, me dis-je, un homme mal placé, qui ne serait bon dans la Convention qu'à donner quelque plan de fêtes nationales;

encore craindrais-je que les rapports n'en fussent pas profondément calculés pour l'effet à produire sur le caractère et les mœurs. » Chénier s'est éteint ou noyé dans *la Plaine* comme tant d'autres qui valent plus ou moins.

DUSAULX.

Dusaulx, bon traducteur de Juvénal, homme vénérable par son âge et ses mœurs, parlait comme Nestor, et qui pis est comme un littérateur, c'est-à-dire beaucoup trop, en société du moins. Mais on n'aurait eu droit de le trouver mauvais que dans un comité destiné à la discussion, car ses contes ou ses histoires portaient toujours l'empreinte de son excellent cœur et d'un esprit juste. Probe et sensible, ami chaud de la vérité, il ne lui aurait fallu que dix ou quinze années de moins pour être dans la Convention l'un de ses plus hardis défenseurs.

MERCIER.

Mercier, dont on a oublié le *Bonnet de nuit*, et dont on ne reconnaîtra plus le *Tableau de Paris*, mais dont on se rappelle encore *l'An 2440*, est une nouvelle preuve que le talent d'écrire n'est qu'un petit mérite pour un législateur. Il est aisé de moraliser les hommes par d'ingénieuses fictions; il est difficile de les modifier par de sages lois. Le bon Mercier, facile, aimable dans le commerce de la vie, plus que le commun des gens de lettres, n'est qu'un zéro dans la Convention. C'est qu'encore une fois c'est le *caractère* qui constitue ce qu'on peut appeler un homme; c'est le *caractère* qui dirige les révolutions, influence les assemblées et gouverne la foule. L'esprit est moins que rien en comparaison. Le despotisme, dans sa longue proscription, ne nous avait guère laissé que de l'esprit : voilà

pourquoi notre révolution va comme il plaît à Dieu, ou au diable.

DORAT-CUBIÈRES,

Dorat-Cubières est un nom que j'avais tant vu dans *l'Almanach des Muses*, et autres recueils de cette importance, que je n'ai pu m'empêcher de rire en le trouvant accolé du titre de secrétaire-greffier de la municipalité : cela ressemble à une incongruité; c'en est une véritablement. Cubières, fidèle à ce double caractère d'insolence et de bassesse qu'il porte au suprême degré sur sa répugnante figure, prêche le sans-culotisme comme il chantait les Grâces; fait des vers à Marat, comme il en faisait à Iris, et sanguinaire sans fureur, comme il fut apparemment amoureux sans tendresse, il se prosterne humblement devant l'idole du jour, fût-ce Tantale ou Vénus. Qu'importe? pourvu qu'il rampe et qu'il gagne du pain : c'était hier en écrivant un quatrain, c'est aujourd'hui en copiant un procès-verbal ou signant un ordre de police.

Venu chez moi, je ne sais comment, lorsque mon mari était au ministère, je ne le connaissais que comme bel-esprit, et j'eus occasion de lui faire une honnêteté; il mangea deux fois chez moi, me parut singulier à la première, insupportable à la seconde; plat courtisan, fade complimenteur, sottement avantageux et bassement poli, il étonne le bons sens, et déplaît à la raison plus qu'aucun être que j'aie jamais rencontré. Je sentis bientôt la nécessité de donner à mes manières franches cet air solennel qui annonce aux gens qu'on veut éloigner ce qu'ils ont à faire : Cubières l'entendit; cependant, après quelque temps, il m'écrivit pour me demander la permission de me présenter un prince qui désirait être admis dans ma

société ; il appuyait sur ce titre de prince avec une emphase tout-à-fait risible, et il y ajoutait les flatteries les plus dégoûtantes pour ma personne. Je répondis comme je sais faire quand je veux rappeler les gens à l'ordre sans les fâcher, et me moquer d'eux sans leur donner le droit de s'en plaindre. Quant au prince et à sa présentation, je me réduisis à observer que dans la vie austère que je menais, étrangère à tout ce qu'on appelle cercle, et m'interdisant les sociétés particulières, je ne recevais absolument que les personnes que les relations d'affaires ou d'anciennes liaisons d'amitié faisaient désirer à mon mari de trouver quelquefois à sa table. Cubières me répliqua de longues excuses aussi ennuyeuses que ses éloges, me demandant un seul instant pour s'expliquer à mes pieds : je ne lui répondis pas, et je n'ai plus songé à lui que le jour de mon arrestation, où j'ai vu sa signature sur l'ordre de la commune ; car il y en avait deux, l'un du comité d'insurrection dudit jour 31 mai, l'autre de la commune. Tous deux me furent montrés, dans la crainte que je récusasse celui du comité ; et pourtant ce fut de ce dernier seul dont se prévalurent mes gardes auprès du concierge de l'Abbaye où ils me conduisirent.

La demande de Cubières m'avait fait présumer quelque intérêt caché ; je divertis mon mari dans le temps, en lui racontant ce qui s'est passé : j'appris effectivement que le prince de Salm-Kirbourg, dont il était question, poursuivait alors les ministres pour obtenir du Conseil je ne sais quelle indemnité de possessions en Alsace ; je jugeai que j'avais bien deviné, et qu'on n'avait cherché à me voir que dans l'idée qu'il pouvait en être comme dans l'ancien régime, où l'on engageait les femmes à solliciter leurs maris. Je m'applaudis de ma méthode, et je trouvais dans cette anecdote un nouveau trait pour reconnaître

Cubières. Ce serait un bon tour à lui jouer que de publier ses lettres rampantes pour les mettre en opposition avec son affectation de franchise et de liberté. J'aurais de plaisantes pièces en ce genre, si j'en avais gardé le fatras. Que de parens et d'admirateurs, dont je n'avais jamais entendu parler, sont nés tout à coup, dès que je me trouvai la femme d'un ministre !

Comme je ne recevais point, ils m'écrivaient ; j'avais assez à faire de lire ces lettres ; je répondais brièvement, avec politesse, mais sincérité, pour détruire toute idée que je pusse ni voulusse me mêler de rien, et pour persuader de la parfaite inutilité de me faire des complimens ou de se dire de ma famille. Ce qu'il y a d'original, c'est que certaines gens s'en fâchaient, et me répliquaient des choses dures. Je me souviens d'un M. David, qui projetait je ne sais quel établissement auquel il voulait que je m'intéressasse. J'eus beau répondre qu'en se présentant directement au ministre, il remplirait son objet ; que mon intervention ne servirait de rien, et que je ne devais jamais la prêter, parce que ce serait me faire juge d'objets qui n'étaient point de ma compétence, il trouva mes principes détestables, et me l'écrivit avec humeur. Ainsi, dans le particulier, j'étais molestée pour ma constance à demeurer concentrée dans mes devoirs ; et dans le public, j'étais calomniée par l'envie, comme si j'eusse dirigé toutes les affaires. Et l'on croit bien doux et bien désirable d'occuper des places éminentes ! Ah ! sans doute, l'épouse d'un homme de bien qui se dévoue, qui s'honore de ses vertus et se sent capable de soutenir son courage, goûte quelque douceur et jouit de sa gloire ; mais ce n'est pas un don gratuit, et il appartient à peu de gens de soutenir tout ce qu'elle coûte sans en regretter le prix.

ANECDOTES.

Lorsque j'avais été à l'Abbaye, la famille Desilles y était encore; elle fut bientôt transférée à la Conciergerie, d'où plusieurs des compromis dans la conspiration de Bretagne furent conduits à l'échafaud. Angélique Desilles, femme de Roland de la Fouchais, dont la conformité du nom avec moi occasiona des *quiproquos* singuliers de la part d'un de mes amis qui projetait de m'enlever, fut une des victimes; ses sœurs furent acquittées, et devaient jouir en conséquence de leur liberté; mais, par mesure de sûreté générale, on les fit arrêter sur-le-champ et conduire à Sainte-Pélagie où je les trouvai. Nous nous entretînmes quelquefois; c'étaient deux jeunes femmes douces et honnêtes, dont l'aînée, veuve de vingt-sept ans, ne manque pas d'amabilité ni de caractère; la plus jeune était d'une santé fort languissante. D'abord accablées de douleur, elles paraissaient devoir y succomber, mais toutes deux mères de jeunes enfans, malheureux dans l'âge le plus tendre, elles avaient à se conserver pour eux, et se servirent de tout leur courage. Elles m'ont plusieurs fois parlé de l'indigne trahison de Cheftel, homme d'esprit, connu à Paris où il exerce la médecine, Breton d'origine, qui s'était insinué dans la plus intime confiance du père Desilles, et connaissait ses vœux, paraissait servir ses projets; mais lié en même temps avec Danton, il recevait par lui des commissions du pouvoir exécutif, se rendait en Bretagne courtiser son ami, loger à sa campagne, caresser ses desseins, et y prêter, par son aide, une activité nouvelle. Au mo-

ment qui lui parut le plus sûr, il le dénonce secrètement, et fait venir des personnes commises pour s'en emparer.

Le père Desilles échappe; toute sa famille est saisie; les scellés sont apposés; on fait des recherches sur les lieux où peut être cachée la correspondance, et que Cheftel avait indiqués. Les jeunes femmes, qui le croient toujours l'ami de la maison, demandent ses conseils, et suivent aveuglément ce qu'il leur dicte; embarrassées d'une bourse de deux cents louis destinés à leur père, elles la déposent entre ses mains, font préparer le meilleur cheval de leur écurie, et pressent Cheftel de partir, pour échapper lui-même : il a l'air de vouloir encourir leur sort; il les accompagne en effet, mais non comme prisonnier; et il engage toujours le commandant de la force armée, chargé de la conduite des détenus, de les faire arriver de jour dans les grandes villes. « Vous n'y pensez pas, répliquait celui-ci : je compromettrais leur sûreté. » On vient à Paris; le procès s'entame; le nom de Cheftel est rayé de la correspondance, parce qu'il a révélé le complot, et les pauvres victimes reconnaissent alors le serpent qu'elles avaient accueilli. Jugées, acquittées, encore détenues et sans argent, les deux jeunes femmes se rappellent la bourse de louis, elles confient cette particularité à un homme probe et ferme qui se rend chez Cheftel, et lui demande les deux cents louis. Cheftel, surpris, nie d'abord; s'étonne de la vigueur du requérant qui menace de le couvrir de mépris à la face de l'univers; il balbutie, confesse la moitié, et la rend en assignats, mais après plusieurs conférences. Cheftel, précédemment médecin de madame Élisabeth, visant à la fortune, avait également gagné la confiance d'un riche particulier, appelé, je crois, Paganel, ou à peu près ainsi, possédant, entre autres, des terres immenses en Limousin. Cet homme, désirant émigrer pour échapper

aux orages de la révolution, fait à Cheftel une vente simulée; il part, et compte sur les revenus que son fidèle ami doit lui faire passer; mais Cheftel les garde, et jouit avec Danton des plaisirs d'une opulence que tous deux ont acquise par des moyens pareils.

Enfin des sollicitations réitérées, et peut-être soutenues d'offres plus concluantes, valurent à mesdemoiselles Desilles leur liberté; je les ai vues sortir : je n'ai pas eu leur secret à cet égard; mais je viens de voir Castellane quitter cette même prison au prix de trente mille livres délivrées à Chabot. Dillon est sorti des Magdelonnettes de la même manière; tous deux étaient impliqués dans un projet de contre-révolution, A cet instant, 22 août, j'ai sous mes yeux une demoiselle Briant, demeurant cloître Saint-Benoît, n° 207, fille entretenue, dont l'ami est fabricateur de faux assignats. Dénoncé, on a paru le poursuivre, mais l'*or* a coulé dans les mains des administrateurs; celui qui met sur pied la force destinée à chercher sa personne et s'en emparer sait où il est caché; sa maîtresse est arrêtée pour la forme; les administrateurs, qui paraissent venir l'interroger, lui donnent des nouvelles de son ami; et bientôt ils auront ensemble la liberté, puisqu'ils ont de quoi la payer.

—

Fouquier-Tinville, accusateur public du tribunal révolutionnaire, connu par sa mauvaise vie, son impudence à dresser des actes d'accusation sans motifs, reçoit habituellement de l'argent des parties. Madame Rochechouart lui a payé quatre-vingt mille livres pour Mony l'émigré : Fouquier-Tinville a touché la somme; Mony a été exécuté, et madame Rochechouart a été prévenue que, si elle ou-

vrait la bouche, elle serait enfermée pour ne plus jamais voir le jour. Cela est-il possible! se demandait-on : eh bien ! écoutez encore. Il existe entre les mains du ci-devant président du département de l'Eure deux lettres de Lacroix, député, autrefois juge fiscal d'Anet : par l'une, il fait une soumission de cinq cent mille livres pour acquérir des domaines nationaux; par l'autre, il retire sa soumission, et donne son désistement, fondé sur le décret qui oblige les députés à justifier de l'accroissement de leur fortune depuis la révolution. Mais ce décret n'a plus d'exécution depuis que les incommodes *vingt-deux* sont expulsés : Lacroix possède comme Danton, après avoir pillé comme lui.

—

Dernièrement un Hollandais va chercher un passe-port à la commune de Paris pour retourner dans son pays; on le refuse : le Hollandais ne se plaint point; mais en homme qui juge le vent, il tire son porte-feuille, met sur le bureau un assignat de cent écus : il est entendu et reçoit son passe-port.

Ici j'entends citer Marat chez qui les papiers publics annoncent qu'on a trouvé à sa mort un seul assignat de vingt-cinq sous : quelle édifiante pauvreté! Voyons donc son logement, c'est une dame qui va le décrire. Son mari, membre du tribunal révolutionnaire, est détenu à la Force pour n'avoir pas été de l'avis des dominateurs; elle a été mise à Sainte-Pélagie par mesure de sûreté, est-il dit, mais probablement parce qu'on aura craint les sollicitations de cette petite femme du Midi. Née à Toulouse, elle a toute la vivacité du climat ardent sous lequel elle a vu le jour; et tendrement attachée à un cousin d'ai-

mable figure, elle fut désolée de son arrestation faite il y a quelques mois. Elle s'était donné beaucoup de peines inutiles, et ne savait plus à qui s'adresser, lorsqu'elle imagina d'aller trouver Marat. Elle se fait annoncer chez lui : on dit qu'il n'y est pas; mais il entend la voix d'une femme et se présente lui-même. Il avait aux jambes des bottes sans bas, portait une vieille culotte de peau, une veste de taffetas blanc; sa chemise crasseuse et ouverte laissait voir une poitrine jaunissante, des ongles longs et sales se dessinaient au bout de ses doigts; et son affreuse figure accompagnait parfaitement ce costume bizarre. Il prend la main de la dame, la conduit dans un salon très-frais, meublé en damas bleu et blanc, décoré de rideaux de soie élégamment relevés en draperies, d'un lustre brillant, et de superbes vases de porcelaine remplis de fleurs naturelles, alors rares et de haut prix : il s'assied à côté d'elle sur une ottomane voluptueuse, écoute le récit qu'elle veut lui faire, s'intéresse à elle, lui baise la main, serre un peu ses genoux, et lui promet la liberté de son cousin. « Je l'aurais tout laissé faire, dit plaisamment la petite femme, avec son accent toulousain, quitte à aller me baigner après, pourvu qu'il me rendît mon cousin. » Le soir même Marat fut au comité, et le cousin sortit de l'Abbaye le lendemain; mais, dans les vingt-quatre heures, l'ami du peuple écrivit au mari, en lui envoyant un sujet auquel il s'agissait de rendre un service qu'il fallait bien ne pas refuser.

Un M. *Dumas*, physicien de profession, ou savant de son métier, se présenta au fameux comité de salut public dans le courant du mois de juin, pour lui faire des propo-

sitions importantes. Il offrait de reconnaître l'armée des rebelles de la Vendée; de donner un état exact de leurs forces et de leur position; choses sur lesquelles on est demeuré dans la plus grande ignorance depuis le commencement de la guerre. M. Dumas prétend aviser le tout au plus juste, à vue d'oiseau, au moyen d'un ballon. « Mais vraiment, l'idée est ingénieuse, dirent quelques-uns des profonds politiques du comité. — Oui, reprend le citoyen Dumas, et l'exécution peut être rapide. Je connais un ballon qu'on doit trouver, avec toutes ses dépendances, dans l'hôtel d'un émigré; ainsi la *Nation* n'aura pas à faire les frais de l'acquisition. — Bravo! » Il donne les indications; elles sont reçues avec transport et officiellement envoyées au ministre de l'intérieur, pour qu'il ait à trouver le ballon dans le plus court délai. Le ministre met son monde en campagne; on marche, on se rend dans l'hôtel de l'émigré : c'était une auberge; et l'appartement qu'il avait occupé, une petite chambre où ne restait pas même un chiffon. Rapport en conséquence; désolation du comité, clameurs de M. Dumas, nouvelle injonction au ministre de rechercher plus exactement le ballon. Alors le ministre confère avec son premier commis; on prend les grandes mesures; on fait une lettre au département; celui-ci renvoie à la municipalité qui en défère à ses administrateurs de police. Ici la chose se perd pour les fonctionnaires publics; et j'ai beaucoup ri à l'Abbaye, avec Champagneux, qui avait fait la lettre ministérielle, de la charlatanerie de l'effronté Dumas, de la bêtise du comité, de la complaisance du ministre, et de toute cette kyrielle de *pauvretés*; mais j'ai retrouvé la queue de l'histoire à Sainte-Pélagie.

Parmi les administrateurs de police, le C. Jobert (l'un des signataires des ordres contradictoires de mes arresta-

tions et mise en liberté), gros homme à forte voix, vrai bavard de section, à figure repoussante et démarche embarrassée, découvrit une petite demoiselle Lallement, grande et jolie fille de quinze ans, entretenue par Sainte-Croix, officier émigré, qui était attaché, je crois, à Philippe d'Orléans : elle est arrêtée, envoyée à Sainte-Pélagie ; on trouve chez elle l'enveloppe d'un ballon, son filet et le reste : c'était précisément la capture indiquée par Dumas. Mais le comité avait oublié l'expédient, le physicien avait perdu l'espérance de se faire valoir, le ministre ne se souciait guère de savoir le résultat des ordres qu'il avait donnés, et les administrateurs trouvaient fort bon de se rendre maîtres d'un objet devenu de prix.

La petite Lallement paraissait gentille à Jobert, qui avait mis la main sur plusieurs de ses effets, s'était emparé du portrait de Sainte-Croix, et trouvait sot qu'elle prétendît lui être fidèle. Imaginant enfin que de bons procédés la rendraient plus traitable, il fait signer sa mise en liberté, vient la chercher en voiture, la conduit chez elle où il fait apporter à dîner, lui rend à grand'peine le portrait de Sainte-Croix dont il avait fait gâter les yeux, et prétend obtenir récompense. La jeune fille se moque de ses prétentions comme de son allure, le met à la porte de chez elle, et se rend au bureau de la Police pour lui reprocher publiquement ses entreprises, en réclamant d'autres effets qu'on lui avait enlevés. L'aventure fait bruit ; mais les collègues de Jobert ne sont pas faits pour la blâmer ; elle passe au milieu d'une foule d'autres plus dégoûtantes ou plus atroces, dont les législateurs du 2 juin donnent journellement l'exemple à toutes les autorités constituées.

DERNIERS ÉCRITS[1].

22 août 1793.

Aujourd'hui la mésintelligence éclate entre les tyrans; Hébert, mécontent de n'être pas ministre, dirige son *Père Duchesne* contre les faiseurs, attaque les patriotes enrichis, nomme Lacroix, et s'achemine contre Danton. Celui-ci, plus scélérat qu'aucun, mais mieux avisé, cherchant à mettre quelque mesure dans la marche des affaires, est déjà traité de *modéré*. Le comité de salut public le rejette de son sein : Robespierre jaloux s'élève contre lui; les Cordeliers et les Jacobins sont prêts à se diviser. Grand spectacle qui se prépare pour nous autres victimes : les tigres vont s'entre-déchirer; ils nous oublieront peut-être, à moins que la fureur de leurs derniers instans ne les porte à tout exterminer avant leur propre défaite.

Chabot veut faire déporter tous les gens suspects; ainsi la femme Pétion et celle de Roland, arrêtées à ce titre, sont menacées d'aller à Cayenne : plaisante destination.

[1] On trouvera réunis sous ce titre divers morceaux écrits par madame Roland peu de temps avant sa mort, alors que l'affreux régime de la terreur s'établissait de jour en jour avec plus d'empire, et que la chute des Girondins lui faisait pressentir sa fin prochaine. Son âme, incapable de crainte, contemple sans effroi sa perte assurée, mais elle hésite quelque temps entre le projet de se donner la mort, désormais inévitable, ou la résolution plus conforme à son généreux courage de l'attendre et de la recevoir. Sa fermeté ne semble un moment ébranlée qu'au souvenir des êtres doux et chéris de qui son supplice va la séparer pour jamais : mais, plus forte que sa destinée, elle reprend bientôt toute son énergie pour tracer ces lignes dernières, empreintes d'une éloquente et vertueuse indignation, dans lesquelles elle se propose moins d'etablir sa defense que de flétrir ses bourreaux. R.

Au Commis du ministère de l'Intérieur, chargé de la surveillance des prisons.

Sainte-Pélagie, le 17 semptembre 1793.

J'ignore, Citoyen, si les personnes dont vous étiez accompagné ce matin exercent aussi quelque surveillance dans l'administration des prisons ; je n'ai rien pu juger du but de votre visite. Je présume qu'il doit m'être permis de m'en informer. Depuis tantôt quatre mois je suis rigoureusement détenue ; je n'ai fatigué personne de réclamations ni de plaintes ; j'attendais du temps la fin des préventions. Je sais que les amis de la liberté sont exposés à souffrir pour elle à la naissance des républiques. Au défaut de ma propre expérience, j'avais assez de celle que j'ai acquise par l'étude, pour ne m'étonner de rien, et supporter sans murmure les honneurs de la persécution. Dans l'enceinte d'une prison ou la retraite d'un cabinet, je puis mener une vie à peu près semblable ; et lorsqu'on y est avec une conscience pure et une âme forte, on mesure l'injustice sans être accablée de son poids. Mais je suis mère, ce titre m'impose des devoirs que je chéris et que je ne puis remplir. Je suis épouse, et je ne sais s'il me sera jamais donné d'adoucir les chagrins, de soigner la vieillesse de l'homme respectable auquel j'avais uni ma destinée. Je ne sais pas mieux le terme d'une captivité que je n'ai pu mériter que par mon amour pour la liberté, qui me confond avec ses ennemis, et qui m'est inposée par ceux qui prétendent établir son règne. Combien doit durer encore cette étrange contradiction ?

On n'a point de délits à me reprocher ; ceux qui disent le plus de mal de moi ne m'ont jamais vue, et je défie ceux qui m'ont abordée de ne pas m'accorder leur estime,

même Robespierre et Danton qui, probablement, savent pourquoi je suis prisonnière. Serais-je détenue à défaut de mon mari? Ce serait un échange ridicule et barbare qui ne mènerait à rien. Suis-je gardée comme otage? Je pourrais l'être chez moi, sous caution. On sait bien, d'ailleurs, que Roland n'est point à Lyon, et le faux bruit répandu à cet égard n'a jamais été qu'un vain prétexte. Suis-je suspecte? A quel titre? le doute autorise-t-il à courir les risques d'opprimer; et si l'on me croyait dangereuse, l'injonction de rester chez moi sous la surveillance de ma section ne serait-elle pas suffisante? Enfin, suis-je criminelle à mon insu? Qu'on m'apprenne de quoi, et que je sois légalement jugée. Quatre mois de détention ne me donnent que trop le droit de demander de quoi je suis punie. — Cependant ce long intervalle passé dans le rude exercice du courage, sans qu'il me soit permis de prendre aucun autre exercice pour ma santé, se prolonge encore en altérant celle-ci; privée d'un modeste revenu qui tient à la personne de mon mari, et qui, augmenté par notre travail commun, suffisait à notre existence, je n'ai pas même la faculté d'employer mes hardes pour mon usage, ni de les vendre pour en faire servir le prix à mes besoins. Elles sont sous les scellés, assurément fort inutiles, puisqu'ils ont été réapposés fort peu après que la Convention les avait fait lever en examinant nos papiers. De quel augure peut être pour la liberté de mon pays une telle conduite à l'égard de ceux qui l'adorent? Ce doute est plus triste que ma situation même. Dans l'isolement où je vis, je me suis persuadée, à l'arrivée de trois personnes, que la vigilance et l'équité de quelque autorité faisaient faire cette visite; mais nulle question ne m'avait fait apercevoir l'intérêt de s'instruire ou de consoler. — Je me demande si j'ai été l'objet d'une curiosité cruelle,

ou si je suis une victime qu'on soit venu reconnaître et compter.

Pardon, si je vous blesse, en m'adressant à vous pour le savoir, mais vous êtes le seul dont le nom me soit connu, et quoi que l'erreur ou la malveillance me préparent, j'aime mieux le prévoir que l'ignorer. Soyez assez franc pour m'en faire part, c'est ma première et mon unique question.

P. S. Le décret contre les gens *suspects* n'était pas encore rendu lorsque je fis cette lettre; dès qu'il parut, je vis qu'ayant été arrêtée la seconde fois sous cette dénomination de suspecte, je n'avais plus que du pis à attendre du temps.

—

De l'infirmerie de Sainte-Pélagie, 23 septembre 1793.

Entre ces murs solitaires, où depuis tantôt cinq mois l'innocence opprimée se résigne en silence, un étranger paraît. C'est un médecin que mes gardiens amènent pour leur tranquillité; car je ne sais et ne veux opposer aux maux de la nature, comme à l'injustice des hommes, qu'un tranquille courage. En apprenant mon nom, il se dit l'ami d'un homme que peut-être je n'aime point. « Qu'en savez-vous, et qui est-ce? — Robespierre. — Robespierre! je l'ai beaucoup connu, et beaucoup estimé; je l'ai cru un sincère et ardent ami de la liberté. — Eh! ne l'est-il plus? — Je crains qu'il n'aime aussi la domination, peut-être dans l'idée qu'il sait faire le bien ou le veut comme personne : je crains qu'il n'aime beaucoup la vengeance, et surtout à l'exercer contre ceux dont il croit n'être pas admiré; je pense qu'il est très-susceptible de préventions, facile à se passionner en conséquence, ju-

geant trop vite comme coupable quiconque ne partage pas en tout ses opinions. — Vous ne l'avez pas vu deux fois ! — Je l'ai vu bien davantage ! Demandez-lui ; qu'il mette la main sur sa conscience, et vous verrez s'il pourra vous dire du mal de moi. »

Le médecin parti, je projette la lettre suivante :

« Robespierre, si je me trompe, je vous mets à même de me le prouver ; c'est à vous que je répète ce que j'ai dit de votre personne, et je veux charger votre ami d'une lettre que la rigueur de mes gardiens laissera peut-être passer en faveur de celui à qui elle est adressée.

» Je ne vous écris pas pour vous prier, vous l'imaginez bien ; je n'ai jamais prié personne ; et certes, ce n'est pas d'une prison que je commencerais à le faire, à l'égard de quiconque me tient en son pouvoir. La prière est faite pour les coupables ou les esclaves ; l'innocence témoigne, et c'est bien assez ; ou elle se plaint, et elle en a le droit, dès qu'elle est vexée. Mais la plainte même ne me convient pas ; je sais souffrir et ne m'étonne de rien. Je sais d'ailleurs qu'à la naissance des républiques, des révolutions presque inévitables, qu'expliquent les passions humaines, exposent souvent ceux qui servirent le mieux leur pays, à demeurer victimes de leur zèle et de l'erreur de leurs contemporains : ils ont pour consolation leur conscience, et l'histoire pour vengeur.

» Mais par quelle singularité, moi, femme, qui ne puis faire que des vœux, suis-je exposée aux orages qui ne tombent ordinairement que sur les individus agissans ; et quel sort m'est donc réservé ? Voilà deux questions que je vous adresse.

» Je les regarde comme peu importantes en elles-mêmes

et par rapport à moi personnellement; qu'est-ce qu'une fourmi de plus ou de moins, écrasée par le pied de l'éléphant, considérée dans le système du monde? Mais elles sont infiniment intéressantes par leurs rapports avec la liberté présente et le bonheur futur de mon pays. Car si l'on confond indifféremment, avec ses ennemis déclarés, ses défenseurs et ses amis avoués; si l'on assimile au même traitement l'égoïste dangereux ou l'aristocrate perfide, avec le citoyen fidèle et le patriote généreux; si la femme honnête et sensible qui s'honore d'avoir une patrie, qui lui fit, dans sa modeste retraite ou dans différentes situations, les sacrifices dont elle est capable, se trouve punie avec la femme orgueilleuse ou légère qui maudit l'égalité; assurément la justice et la liberté ne régnent point encore, et le bonheur à venir est douteux!

» Je ne parlerai point ici de mon vénérable mari; il fallait rapporter ses comptes lorsqu'il les eut fournis, et ne pas lui refuser d'abord justice pour se réserver de l'accuser quand on l'aurait noirci dans le public. Robespierre, je vous défie de ne pas croire que Roland soit un honnête homme! Vous pouvez penser qu'il ne voyait pas bien sur telle et telle mesure, mais votre conscience rend secrètement hommage à sa probité comme à son civisme. Il faut peu le voir pour le connaître; son livre est toujours ouvert, et chacun peut y lire : il a la rudesse de la vertu, comme Caton en avait l'âpreté; ses formes lui ont fait autant d'ennemis que sa rigoureuse équité; mais ces inégalités de surface disparaissent à distance, et les grandes qualités de l'homme public demeureront pour toujours. On a répandu qu'il soufflait la guerre civile à Lyon; on a osé donner ce prétexte comme sujet de mon arrestation! Et la supposition n'était pas plus juste que la conséquence. Dégoûté des affaires, irrité de la persécution, ennuyé du

monde, fatigué de travaux et d'années, il ne pouvait que gémir dans une retraite ignorée, et s'y obscurcir en silence pour épargner un crime à son siècle.

» Il a corrompu l'esprit public, et je suis sa complice! Voilà le plus curieux des reproches et la plus absurde des imputations. Vous ne voulez pas, Robespierre, que je prenne ici le soin de les réfuter; c'est une gloire trop facile, et vous ne pouvez être du nombre des bonnes gens qui croient une chose parce qu'elle est écrite et qu'on la leur a répétée. Ma prétendue complicité serait plaisante, si le tout ne devenait atroce par le jour nébuleux sous lequel on l'a présenté au peuple, qui, n'y voyant rien, s'y fabrique un je ne sais quoi de monstrueux. Il fallait avoir un grande passion de me nuire pour m'enchaîner ainsi, d'une manière brutale et réfléchie, dans une accusation qui ressemble à celle, tant répétée sous Tibère, de lèze-majesté, pour perdre quiconque n'avait pas de crime, et qu'on voulait pourtant immoler! D'où vient donc cette animosité? C'est ce que je ne puis concevoir, moi qui n'ai jamais fait de mal à personne, et qui ne sais pas même en vouloir à ceux qui m'en font!

» Élevée dans la retraite, nourrie d'études sérieuses qui ont développé chez moi quelque caractère, livrée à des goûts simples qu'aucune circonstance n'a pu altérer; enthousiaste de la révolution, et m'abandonnant à l'énergie des sentimens généreux qu'elle inspire; étrangère aux affaires par principes comme par mon sexe, mais m'entretenant d'elles avec chaleur, parce que l'intérêt public devient le premier de tous dès qu'il existe, j'ai regardé comme de méprisables sottises les premières calomnies lancées contre moi; je les ai crues le tribut nécessaire, pris par l'envie, sur une situation que le vulgaire avait encore l'imbécilité de regarder comme élevée, et à laquelle je

préférais l'état paisible où j'avais passé tant d'heureuses journées !

» Cependant ces calomnies se sont accrues avec autant d'audace que j'avais de calme et de sécurité : je suis traînée en prison, j'y demeure depuis bientôt cinq mois, arrachée des bras de ma fille, qui ne peut plus se reposer sur le sein dont elle fut nourrie ; loin de tout ce qui m'est cher, privée de toute communication, en butte aux traits amers d'un peuple abusé, qui croit que ma tête sera utile à sa félicité. J'entends sous ma fenêtre grillée la garde qui me veille s'entretenir quelquefois de mon supplice ; je lis les dégoûtantes bordées que jettent sur moi des écrivains qui ne m'ont jamais vue, non plus que tous ceux qui me haïssent.

» Je n'ai fatigué personne de mes réclamations ; j'attendais du temps la justice, avec la fin des préventions : manquant de beaucoup de choses, je n'ai rien demandé ; je me suis accommodée de la mauvaise fortune, fière de me mesurer avec elle et de la tenir sous mes pieds. Le besoin devenant pressant, et craignant de compromettre ceux à qui je pourrais m'adresser, j'ai voulu vendre les bouteilles vides de ma cave où l'on n'a point mis les scellés, parce qu'elle ne contenait rien de meilleur : grand mouvement dans le quartier ! on entoure la maison ; le propriétaire est arrêté ; on double chez moi les gardiens, et j'ai à craindre, peut-être, pour la liberté d'une pauvre bonne qui n'a d'autre tort que de me servir avec affection depuis treize ans, parce que je lui rendais la vie douce : tant le peuple égaré sur mon compte, étourdi du nom de conspirateur, croit qu'il doit m'être appliqué !

» Robespierre, ce n'est pas pour exciter en vous une pitié au-dessus de laquelle je suis, et qui m'offenserait peut-être, que je vous présente ce tableau bien adouci ; c'est pour votre instruction,

» La fortune est légère, la faveur du peuple l'est également; voyez le sort de ceux qui l'agitèrent, lui plurent ou le gouvernèrent, depuis Viscellinus jusqu'à César, et depuis Hippon, harangueur de Syracuse, jusqu'à nos orateurs parisiens! La justice et la vérité seules demeurent et consolent de tout, même de la mort, tandis que rien ne soustrait à leurs atteintes. Marius et Sylla proscrivirent des milliers de chevaliers, un grand nombre de sénateurs, une foule de malheureux. Ont-ils étouffé l'histoire qui voue leur mémoire à l'exécration, et goûtèrent-ils le bonheur?

» Quoi qu'il me soit réservé, je saurai le subir d'une manière digne de moi, ou le prévenir s'il me convient. Après les honneurs de la persécution, dois-je avoir ceux du martyre? ou bien suis-je destinée à languir long-temps en captivité, exposée à la première catastrophe qu'on jugera bon d'exciter? ou serai-je déportée, soi-disant pour essayer, à quatre lieues en mer, cette petite inadvertance de capitaine, qui le débarrasse de sa cargaison humaine au profit des flots? Parlez; c'est quelque chose que de connaître son sort, et, avec une âme comme la mienne, on est capable de l'envisager.

» Si vous voulez être juste, et que vous me lisiez avec recueillement, ma lettre ne vous sera pas inutile, et dès-lors elle pourrait ne pas l'être à mon pays. Dans tous les cas, Robespierre, je le sais, et vous ne pouvez éviter de le sentir, quiconque m'a connue ne saurait me persécuter sans remords.

» ROLAND, née *Phlipon*. »

Nota. L'idée de cette lettre, le soin de l'écrire et le projet de l'envoyer, se sont soutenus durant vingt-quatre heures; mais que pourraient faire mes réflexions sur un homme qui sacrifie des collègues dont il connaît la pureté?

Dès que ma lettre ne serait pas utile, elle est déplacée; c'est me compromettre sans fruit avec un tyran qui peut m'immoler, mais qui ne saurait m'avilir. Je ne la ferai pas remettre.

—

23 septembre.

L'ai-je bien entendu?..... Quoi cette femme qui vivait ignorée au fond de sa province, arrivée à Paris seulement pour réclamer sa fille, elle est condamnée à mourir!...... Quelle profondeur d'iniquité dans cette condamnation!

Pétion, proscrit comme royaliste, offrait un phénomène de la dernière révolution. Sa femme, que jamais la calomnie n'avait atteinte, s'était retirée à Fécamp dans sa famille, pour attendre, dans le silence de la retraite, des jours plus tranquilles; elle allait faire prendre les bains de mer à son fils, joli enfant de dix ans, unique fruit de son mariage. Elle est arrêtée, constituée prisonnière avec cet enfant; tous deux sont amenés à Paris et renfermés à Sainte-Pélagie. Les exemples du jour apprennent aux femmes des proscrits à se voir persécuter; et celle de Pétion est assez raisonnable pour supporter ses maux sans murmurer : mais l'état de son fils l'afflige; l'éducation, la santé de cet enfant sont également souffrantes : elle veut faire des réclamations; comment les rendre intéressantes, et surtout les faire écouter? Elle s'adressa à sa mère qui vivait à Chartres, pour l'engager à faire des sollicitations que son titre autorise. Elle vient, paraît à la barre, y fait sa pétition avec larmes, est renvoyée au comité, va voir tous les députés qui le composent : quelques-uns paraissent donner de l'espérance, le plus grand nombre l'accueille mal; l'inutilité des sollicitations se manifeste : elle prend la résolution de s'en aller, se rend à sa section pour

y faire viser son passe-port, y est dénoncée, arrêtée. On la conduit à la Mairie. Un homme, habitant l'hôtel où elle était descendue, dépose qu'elle a dit qu'il fallait un roi; deux déserteurs liégeois, témoins à gages, le certifient : on la condamne à perdre la tête; elle marche à l'échafaud.

J'ai vu plusieurs fois cette malheureuse femme lorsqu'elle venait auprès de sa fille. Madame Lefèvre était dans sa cinquante-septième année; elle a été belle, et ses traits annonçaient encore que sa figure fut régulière; elle avait conservé une grande taille fort dégagée, et une chevelure superbe. Le soin de plaire a occupé la plus grande partie de sa vie, mais ne lui a rien fait acquérir; on ne trouvait plus chez cette femme que les restes de ses prétentions passées, et un fond d'égoïsme qui perçait en toute circonstance. Elle n'avait point d'opinions politiques; elle était incapable de s'en former une, et ne savait raisonner sur rien deux minutes de suite. Il est possible que dans une conversation suscitée par quelques malveillans, elle ait dit qu'il lui était indifférent qu'il vînt un roi, pourvu qu'on eût la paix, ou l'on aura saisi quelques propos de cette espèce pour lui faire son procès. Mais qui ne voit, dans cette fausse et atroce application de la loi, le dessein d'abuser le peuple, en lui faisant croire la famille de Pétion royaliste, et par conséquent très-juste la persécution qu'on lui fait souffrir!

Jours affreux du règne de Tibère, nous voyons renaître vos horreurs, mais plus multipliées encore, en proportion du nombre de nos tyrans et de leurs favoris! Il faut du sang à ce peuple infortuné, dont on a détruit la morale et corrompu l'instinct; on se sert de tout, excepté de la justice pour lui en donner. Je vois dans les prisons, depuis que je les habite, des malfaiteurs qu'on veut bien oublier; et l'on se hâte de faire mourir madame Lefèvre, qui n'est

point coupable, parce qu'elle a le tort d'avoir pour gendre l'honnête Pétion que les tyrans haïssent !

Je ne conçois rien de si ridicule que cette forfanterie avec laquelle on nous vante le bienfait d'une constitution décrétée avec autant de zèle que de rapidité. Mais ces gens mêmes qui l'ont faite, n'ont-ils pas fait décréter peu après que la France était et demeurait en état de révolution ; et la constitution n'est-elle pas comme non-avenue, puisqu'on n'en observe rien ? A quoi donc nous sert-il de l'avoir ? C'est une pancarte qui n'atteste que l'impudence de ceux qui ont voulu s'en faire un mérite, sans s'embarrasser de nous en assurer le profit.

Ceux qui, dans la foule, ne l'ont acceptée, sans y regarder, que par faiblesse et lassitude, dans l'idée de voir la paix, qu'ils ne voulaient pas prendre la peine de mériter, sont bien payés de leur apathie ! Malheureusement il en va des peuples et de leurs affaires comme des particuliers et de leurs entreprises : la sottise et la peur du grand nombre font le triomphe de la scélératesse et la perte des gens de bien. La postérité rend à chacun sa place ; mais c'est au temple de mémoire : Thémistocle n'en meurt pas moins en exil, Socrate dans sa prison, et Sylla dans son lit.

—

26 septembre 1793.

Le décret qui ordonne de présenter le lendemain l'acte d'accusation de Brissot, est rendu dans la même séance où l'on propose d'abréger les formes des jugemens du tribunal révolutionnaire, et où l'on organise les quatre sections de ce tribunal ; de manière qu'on réunit la multiplication des moyens de juger, l'obligation d'accélérer le prononcé

des jugemens et la restriction des défenses des accusés, au même instant qu'on détermine de faire périr Brissot et les autres députés détenus, c'est-à-dire, les hommes à talens qui pourraient confondre leurs accusateurs.

Quatre mois se sont écoulés sans qu'on ait pu dresser cet acte d'accusation, dont on a vainement décrété plusieurs fois la confection ; il fallait un surcroît de pouvoir et le règne complet de la terreur, pour oser enfin immoler les fondateurs de la liberté ; mais après que l'on a déterminé, sous la dénomination de *suspects*, l'arrestation arbitraire du quart de la France ; après qu'on a fanatisé un peuple imbécile qui ruine Lyon, comme si la seconde ville de la république appartenait à l'empereur, et que ceux qu'il juge bon d'appeler des muscadins fussent des bêtes féroces ; après qu'un sceptre de fer étendu sur la France y fait régner le crime et la peur ; après qu'on établit en loi pour les accusés qu'ils répondront *oui* ou *non*, sans faire de discours de défense ; on peut envoyer à la mort les victimes pures dont on craignait encore l'éloquence : tant la voix de la vérité paraît redoutable à ceux mêmes qui sont assez puissans pour ne pas l'écouter !

Que de soins pour l'étouffer ; mais l'histoire est là ; elle tient ses burins, et prépare, dans le silence, la vengeance tardive des imitateurs de Barnevelt et de Sydney.

—

3 octobre 1793.

Je lis le journal, et je vois Robespierre accuser Roland et Brissot d'avoir dit du mal de d'Aubigny, qui vola au 10 août 100,000 liv. aux Tuileries ; qu'on voulut poursuivre, et dans l'absence duquel sa femme rapporta les cent mille francs à la commune ; je vois Robespierre

prétendre que Roland nomma Restout au Garde-Meuble pour en préparer le vol, et c'est Pache, qui ne voulut point de cette place à laquelle Roland l'avait nommé, qui lui présenta Restout pour l'occuper; et la Convention a rétenti des plaintes de Roland sur la négligence du commandant de la garde nationale pour faire garnir le poste du Garde-Meuble, malgré les injonctions réitérées du ministre de l'intérieur.

Ce Robespierre, qu'un temps je crus honnête homme, est un être bien atroce! comme il ment à sa conscience! comme il aime le sang!

—

Samedi, 1793.

Je ne puis vous dire, cher Jany[1], avec quel plaisir je reçois de vos nouvelles. Placée sur les confins du monde, les témoignages d'attachement d'un individu de mon espèce que je puisse estimer, me font trouver encore quelque douceur à vivre. J'ai souffert pour ma pauvre compagne, au-delà de toute expression. C'est moi qui me suis chargée du triste office de la préparer au coup qu'elle n'attendait guère, et de le lui annoncer; j'étais sûre d'y apporter les adoucissemens qu'un autre eût peut-être difficilement trouvés, parce qu'il n'y a guère que ma position qui pût me faire aussi bien partager sa douleur. Cette circonstance a fait qu'on l'envoie chez moi; nous mangeons ensemble, et elle aime à passer chez moi la plus grande partie des jours; j'en travaille bien moins, mais je suis utile, et ce sentiment me fait goûter une sorte de charme que les tyrans ne connaissent pas. Je sais que B. va être immolé; je

[1] Nom de convention qui désignait M. Champagneux.

trouve plus atroce que cela même la disposition qui interdit tout discours aux accusés. Tant qu'on pouvait parler, je me suis senti de la vocation pour la guillotine; maintenant il n'y a plus de choix, et massacrée ici, ou jugée là, c'est la même chose.

Je désirerais qu'il vous fût possible d'aller régulièrement, du moins une fois la semaine, chez madame G. Chap.; elle vous communiquerait ou vous remettrait ce qui nous intéresse, et vous lui donneriez de mes nouvelles. Vous trouverez chez elle à emprunter les deux volumes du Voyage en question, que je n'ai point ici en mon pouvoir. Je reçois avec actions de grâces les Lettres de lady B. — Je ne les connais point, je compte les faire servir à deux personnes, je ferai lire le petit Pon.; je n'avais que Thompson qu'il ne pouvait encore entendre.

Hélas! n'enviez pas le sort de celui à qui j'ai donné mon Voyage en Suisse : c'est un infortuné qui n'a que des malheurs pour prix de ses vertus; persécuté, proscrit, je ne sais s'il dérobera long-temps sa tête à la vengeance des fripons dont il était le rude adversaire.

Assurément, vous pouvez lire tout ce que je vous envoie. J'ai regret maintenant de ne vous avoir pas envoyé les quatre premiers cahiers; le reste ne sent rien quand on ne les a pas vus; ils peignent mes dix-huit premières années, c'est le temps le plus doux de ma vie; je n'imagine point d'époque, dans celle d'aucun individu, remplie d'occupations plus aimables, d'études plus chères, d'affections plus douces : je n'y eus point de passions, tout y fut prématuré, mais sage et calme, comme les matinées des jours les plus sereins du printemps.

Je continuerai, si je puis, au milieu des orages. Les années suivantes me firent connaître ceux de l'adversité et développèrent des forces dont le sentiment me rendait su-

périeure à la mauvaise fortune. Celles qui vinrent après furent laborieuses et marquées par le bonheur sévère de remplir des devoirs domestiques très-multipliés, dans une existence honorable mais austère ; enfin arrivèrent les jours de la révolution, et avec eux le développement de tout mon caractère, les occasions de l'exercer.

J'ai connu ces sentimens généreux et terribles qui ne s'enflamment jamais davantage que dans les bouleversemens politiques et la confusion de tous les rapports sociaux ; je n'ai point été infidèle à mes principes, et l'atteinte même des passions, j'ai le droit de le dire, n'a guère fait qu'éprouver mon courage. Somme totale, j'ai eu plus de vertus que de plaisirs ; je pourrais même être un exemple d'indigence de ces derniers, si les premières n'en avaient qui leur sont propres, et dont la sévérité a des charmes consolateurs.

Si j'échappe à la ruine universelle, j'aimerai à m'occuper de l'histoire du temps : ramassez, de votre côté, les matériaux que vous pourrez. J'ai pris pour Tacite une sorte de passion, je le relis pour la quatrième fois de ma vie avec un goût tout nouveau ; je le saurai par cœur : je ne puis me coucher sans en avoir savouré quelques pages.

Faites donc courir la lettre de B. — Je me déciderai donc aussi à vendre quelque peu d'argenterie ; je pourrai bien vous prier de me rendre ce service.

Je ne veux point voir Pk., et il ne faut pas qu'il demande de permission ; ne point prononcer mon nom auprès des autorités est le seul service qu'on puisse me rendre.

Adieu, cher Jany, adieu.

—

8 octobre 1793.

Lorsque vous ouvrirez cet écrit[1], cher Jany, je ne serai plus. Vous y verrez les raisons qui me déterminent, en trompant mes gardiens, à me laisser mourir de faim. Cependant, comme aucun transport ne m'inspire cette résolution que je veux soumettre à tous les calculs, soit pour ne manquer à aucun de mes devoirs, soit pour ne pas mériter le blâme de nos amis, je consens à attendre le jugement des députés, pour juger alors des conséquences et de l'instant d'exécuter mon projet.

S'il se passe quelques jours, je continuerai mes *Mémoires;* si je n'ai pas le temps de les conduire bien loin, je me consolerai : il existe assez de choses, en réunissant toutes celles que j'ai écrites et qui sont dans les trois dépôts, pour éclaircir beaucoup de faits et concourir à la justification de bien des personnes. Voilà le soin que je vous laisse, il vous exprime assez toute mon estime. Disposez de tous ces objets en maître absolu, ne précipitez rien pour ne rien perdre, et ne vous détachez de quoi que ce soit, que vous ne vous soyez procuré un double par copie.

Mes dernières pensées sont nécessaires aux père et mère adoptifs de ma fille; vous les leur communiquerez si l'exemplaire que je leur destine manquait de leur parvenir.

Adieu, Jany, je vous honore et vous aime; je m'éteins en paix, en songeant que vous ferez revivre de moi tout ce que j'ai pu en faire connaître; il ne manque que des détails, dont je ne tairais pas un seul si j'avais plus de temps, mais dont nul n'est en contradiction avec ce qui précède.

[1] L'écrit que madame Roland désigne, est, selon toute apparence, le manu-

Mes dernières pensées.

To be, or not to be: it is the question[1].
Elle sera bientôt résolue pour moi.

La vie est-elle un bien qui nous appartienne? Je crois à l'affirmative; mais ce bien nous est donné à des conditions sur lesquelles l'erreur seule peut tomber.

Nous sommes nés pour chercher le bonheur et pour être utiles à celui d'autrui; l'état social étend cette destination comme toutes nos facultés, sans rien créer de nouveau.

Tant qu'il existe devant nous une carrière où nous pouvons pratiquer le bien et donner un grand exemple, il convient de ne point la quitter; le courage consiste à la remplir en dépit du malheur. Mais si la malveillance y prescrit un terme, il est permis de le devancer, surtout si la force de subir son dernier effet ne doit rien produire d'avantageux à personne. Lorsque j'ai été mise en arrestation, je me suis flattée de servir la gloire de mon mari, et de concourir à éclairer le public, si l'on m'intentait un procès quelconque. Mais il aurait fallu commencer alors ce procès, et nos persécuteurs étaient trop habiles pour choisir si mal leur temps. Ils ont été circonspects tant qu'ils ont pu craindre quelques revers de la part de ceux mêmes qui, s'étant soustraits à leur violence, inspiraient le zèle de les défendre. Aujourd'hui que la terreur étend son sceptre de fer sur un monde abattu, le crime insolent triomphe; il aveugle, il écrase, et la multitude ébahie adore sa puissance. Une ville immense, nourrie de sang

scrit des *Dernières Pensées* qu'elle avait renfermé dans ce billet. (Note de MM. Berville et Barrière.)

[1] Être, ou n'être pas : voilà la question. SHAKESPEARE, *Hamlet*, acte III, scène 2.

et de mensonge, applaudit avec fureur à d'abominables proscriptions qu'elle croit affermir son salut.

J'ambitionnais, il y a deux mois, l'honneur d'aller à l'échafaud ; on pouvait parler encore, et l'énergie d'un grand courage aurait servi la vérité : maintenant tout est perdu. Cette génération, *férocisée* par d'infâmes prédicateurs du carnage, regarde comme des conspirateurs les amis de l'humanité ; elle prend au contraire pour ses défenseurs ces hommes de boue, qui couvrent d'un masque d'énergumène leurs passions viles et leur lâcheté. Vivre au milieu d'elle, c'est se soumettre avec bassesse à son affreux régime, ou lui donner lieu de commettre de nouvelles atrocités.

Je sais que le règne des méchans ne peut être de longue durée ; ils survivent ordinairement à leur pouvoir, et subissent presque toujours le châtiment qu'ils ont mérité.

Inconnue et ignorée, je pourrais, dans la retraite et le silence, me distraire des horreurs qui déchirent le sein de ma patrie, et attendre, dans la pratique des vertus privées, le terme de ses maux. Prisonnière et victime désignée, je ne prolongerais mon existence qu'en laissant à la tyrannie un moyen de plus de s'exercer.

Trompons-la du moins, puisque nous ne pouvons la renverser.

Pardonne-moi, homme respectable, de disposer d'une vie que je t'avais consacrée ; tes malheurs m'y eussent attachée, s'il m'eût été permis de les adoucir ; la faculté m'en est ravie pour toujours, et tu ne perds qu'une ombre, inutile objet d'inquiétudes déchirantes.

Pardonne-moi, cher enfant, jeune et tendre fille dont la douce image pénètre mon cœur maternel, étonne mes résolutions. Ah! sans doute je ne t'aurais jamais enlevé ton guide s'ils avaient pu te le laisser : les cruels ! ont-ils pitié

de l'innocence! Ils ont beau faire, mon exemple te restera; et je sens, je puis me dire aux portes même du tombeau, que c'est un riche héritage.

Vous tous que le ciel, dans sa bonté, me donna pour amis, tournez vos regards et vos soins sur mon orpheline; jeune plante, arrachée du sein natal qui l'a nourrie, elle languirait, souillée peut-être, ou barbarement froissée du passant; vous lui donnâtes un abri consolateur et bienfaisant; puisse-t-elle y fleurir et vous charmer de son éclat et de ses parfums! Ne gémissez point d'une résolution qui met fin à mes épreuves; je sais supporter le malheur; vous me connûtes, et vous ne croirez point que la faiblesse ou l'effroi m'ait dicté le parti que je prends. Si quelqu'un pouvait me répondre que devant le tribunal où l'on traduit tant de justes, j'aurais la liberté de signaler les tyrans, je voudrais y paraître à l'heure même; mais l'expérience nous a trop appris que cette vaine formule de jugement n'est qu'un insultant appareil dont on a soin de retrancher, pour les victimes, la faculté de s'exprimer[1]. Attendrais-je donc qu'il plût à mes bourreaux d'indiquer l'instant du supplice et d'augmenter leur triomphe des insolentes clameurs auxquelles je serais exposée? Certes! je pourrais les braver, si ma fermeté devait instruire le peuple imbécile; il n'est plus fait pour rien sentir que la joie cannibale de voir couler du sang qu'il ne court pas de risque à répandre.

Il est venu ce temps prédit, où, demandant du pain, on lui donnera des cadavres; mais sa nature dégradée se repaît du spectacle, et l'instinct satisfait de la cruauté lui rend la disette supportable, jusqu'à ce qu'elle devienne absolue.

Peut-être, dira-t-on, n'étendraient-ils pas jusque sur

[1] Voyez Gorsas condamné; il va mourir; il est dans leurs mains; ils lui interdisent de parler, et voilà le sort d'un des courageux apôtres de la liberté!

vous leur fureur, ces dominateurs du jour qui sacrifient tous ceux qu'ils craignent! Eh! ne voyez-vous pas qu'ils s'en réservent la facilité par le soin qu'ils ont eu de me comprendre dans l'acte absurde d'accusation contre les républicains qu'ils haïssent?

Je respirerais donc sous leur bon plaisir, jusqu'à ce qu'il leur prît fantaisie de me faire paraître à mon tour sur la scène, de décider enfin la disparition d'un redoutable témoin de leur scélératesse? Oui, redoutable, car mes yeux les ont dès long-temps pénétrés, mon âme les vomit, et mon courage les a défiés; ils le savent: donc ils doivent me perdre.

Mais les chances d'une révolution nouvelle, l'approche des étrangers!... Que m'importe pour mon salut? je n'aimerais pas mieux de le devoir aux Autrichiens, que de recevoir la mort des Français qui règnent aujourd'hui; ils sont également ennemis de mon pays, et je ne veux rien d'aucun d'eux que leur honorable haine.

Oh! s'ils avaient eu mon courage, ces êtres pusillanimes, ces hommes qui n'en méritent pas le nom, dont la faiblesse se couvrit du voile de prudence, et perdit les estimables vingt-deux, ils auraient racheté leurs premières fautes de conduite; ils auraient provoqué, le 2 juin, par une opposition solennelle, l'arrestation qu'ils viennent de souffrir. Alors leur résistance éclairait les départemens incertains ou craintifs, elle eût sauvé la république; et s'ils eussent dû périr, c'eût été avec autant de gloire pour eux, que d'utilité pour leur patrie.

Ils ont temporisé avec le crime, les lâches! ils devaient tomber à leur tour; mais ils succombent honteusement sans être plaints de personne, et sans autre perspective, dans la postérité, que son parfait mépris. Enfin, dans cette dernière circonstance, plutôt que d'obéir à leurs ty-

rans, de descendre à leur barre, de sortir de l'Assemblée comme un timide troupeau que le boucher vient de marquer, pourquoi ne se faisaient-ils pas justice en tombant sur les monstres pour les anéantir, plutôt que d'en recevoir leur arrêt[1]?

Divinité, Être suprême, âme du monde, principe de ce que je sens de grand, de bon et d'heureux, toi, dont je crois l'existence, parce qu'il faut que j'émane de quelque chose de meilleur que ce que je vois; je vais me réunir à ton essence! J'invoque le zèle de ceux à qui je fus chère, pour cette bonne dont la rare fidélité est le plus touchant modèle en ce genre! Excellente fille! combien, depuis treize ans, son attachement pour moi lui a fait verser de pleurs! combien de chagrins secrets, partagés en silence, et dont ses soins attendrissans m'apprenaient seuls qu'elle s'apercevait! Quelle activité dans mes maux! quel généreux dévouement dans mes malheurs! Si les chimères de la métempsycose avaient quelque réalité, si nos vœux influaient sur ses métamorphoses, je voudrais revenir sous une autre forme pour soigner à mon tour et consoler la vieillesse de cette sensible et digne créature! O mes amis! acquittez ma dette envers elle; c'est le plus doux tribut que vous puissiez payer à ma mémoire.

[1] Dans la séance du 3 octobre 1793, Amar, au nom du comité de sûreté générale, fit à la Convention son rapport sur les députés arrêtés depuis le 8 juin, dans lequel il conclut à décréter d'accusation quarante-six de ses collègues; mais avant de commencer la lecture du rapport, et voyant que quelques députés, instruits du sort qui les attend, se disposent à se retirer, il propose et fait décréter que les portes de la salle seront fermées et que personne ne pourra sortir. « Le décret d'accusation, dit Dulaure, fut prononcé contre tous les proscrits sans discussion, sans même que la majorité opinât. Quelques-uns de ces malheureux voulurent élever la voix, on refusa de les entendre. Je les vis ensuite tous alors, sans résistance, se parquer dans l'enceinte de la barre, comme des agneaux destinés à la boucherie. » R.

Quand à mes effets, je trouve, dans ma résolution, l'avantage de les assurer à qui il appartient; ils passent à ma fille, qui, lors même que l'on s'emparerait de la fortune de son père, aurait droit de réclamer tout ce qui m'est propre et qui se trouve sous les scellés; elle répéterait en outre douze mille livres que j'ai apportées en dot, ce dont fait foi le contrat de mariage, passé chez Durand, notaire à Paris, place Dauphine, en février 1780. Plus, une terre, un petit bois et un pré, achetés par moi, suivant la faculté que m'en donnait le droit écrit d'après lequel j'étais mariée, des fonds provenant de divers objets de mon chef, héritage et remboursement constatés comme il est dit au contrat passé chez Dufresnoy, notaire, rue Vivienne, en 1791, et par un acte qui est double dans mon appartement à Thésée et à Villefranche, le tout montant à treize ou quatorze mille livres.

J'ai d'ailleurs un millier d'écus en papier qui seront indiqués; je désire que sur cette somme on achète à ma fille la harpe dont elle se sert, et que je tiens à loyer de Koliker, luthier, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés : c'est un honnête homme avec qui l'on peut s'arranger, et qui diminuera peut-être quelque chose des cent écus, prix qu'il m'avait annoncé. Dans tous les cas, j'aime mieux qu'on les emploie ainsi que de les garder en nature. Les vertus sont les premiers trésors; mais les talens font partie de leur bon emploi. On ne sait pas combien, dans la solitude et le malheur, la musique procure d'adoucissemens, ni de combien de séductions elle peut sauver dans la prospérité. Que la maîtresse de harpe soit continuée encore quelques mois; alors, si l'on ne peut aller plus avant, la petite, en employant bien son temps, en saura assez pour s'amuser. Il y a sous les scellés un excellent piano, acheté de mes économies, et dont, en conséquence, la quittance est en

mon nom, comme on verra dans les papiers; il ne faudrait pas manquer de le réclamer. Quand au dessin, ce doit être l'objet essentiel vers lequel il faut tourner l'application, l'étude et les soins.

J'ai trouvé moyen de faire écrire à son oncle et parrain, et j'espère qu'il prendra des arrangemens, s'il est libre, pour assurer ce qui lui appartient à mon enfant. Dans ce cas, ma fille n'étant point au dépourvu, devra procurer un sort à sa bonne, et c'est ce que je prie ses conducteurs de veiller et de déterminer.

Mes vénérables parens, Besnard, rue et île Saint-Louis, ont confié à mon mari des fonds dont nous leur faisions la rente; il est possible qu'ils ignorent les formalités à remplir pour constater leur créance; il faudrait éclairer là-dessus ces respectables vieillards; il faudrait aussi qu'ils vissent quelquefois leur arrière-petite-nièce qui leur tient lieu d'enfant, et sur laquelle vont reposer toutes leurs espérances.

Je n'ai jamais eu de bijoux; mais je possède deux bagues de très-médiocre valeur, qui me viennent de mon père; je les destine, comme souvenir : l'émeraude, au père adoptif de ma fille; et l'autre, à mon ami Bosc.

Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dernièrement exprimé à la femme généreuse qui veut bien me remplacer auprès de mon enfant; le service qu'elle et son époux me rendent inspire un sentiment qui s'emporte au-delà du tombeau, et qui n'a point d'expression en ce monde.

Que ma dernière lettre à ma fille fixe son attention sur l'objet qui paraît devoir être son travail essentiel, et que le souvenir de sa mère l'attache à jamais aux vertus qui consolent de tout.

Adieu, mon enfant, mon époux, ma bonne, mes amis; adieu, soleil dont les rayons brillans portaient la sérénité

dans mon âme comme ils la rappelaient dans les cieux; adieu, campagnes solitaires dont le spectacle m'a si souvent émue; et vous, rustiques habitans de Thésée, qui bénissiez ma présence, dont j'essuyais les sueurs, adoucissais la misère et soignais les maladies, adieu; adieu, cabinets paisibles où j'ai nourri mon esprit de la vérité, captivé mon imagination par l'étude, et appris, dans le silence de la méditation, à commander mes sens et mépriser la vanité.

—

A ma fille.

18 octobre 1793.

Je ne sais, ma petite amie, s'il me sera donné de te voir ou de t'écrire encore. SOUVIENS-TOI DE TA MÈRE. Ce peu de mots renferment tout ce que je puis te dire de meilleur. Tu m'as vue heureuse par le soin de remplir mes devoirs et d'être utile à ceux qui souffrent. Il n'y a que cette manière de l'être

Tu m'as vue paisible dans l'infortune et la captivité, parce que je n'avais pas de remords, et que j'avais le souvenir et la joie que laissent après elles de bonnes actions. Il n'y a que ces moyens non plus de supporter les maux de la vie et les vicissitudes du sort.

Peut-être, et je l'espère, tu n'es pas réservée à des épreuves semblables aux miennes; mais il en est d'autres dont tu n'auras pas moins à te défendre. Uue vie sévère et occupée est le premier préservatif de tous les périls; et la nécessité, autant que la sagesse, t'impose la loi de travailler sérieusement.

Sois digne de tes parens; ils te laissent de grands exem-

ples ; et si tu sais en profiter, tu n'auras pas une inutile existence.

Adieu, enfant chéri, toi que j'ai nourrie de mon lait et que je voudrais pénétrer de tous mes sentimens. Un temps viendra où tu pourras juger de tout l'effort que je me fais en cet instant pour ne pas m'attendrir à ta douce image. Je te presse sur mon sein.

Adieu, mon Eudora.

A ma bonne Fleury.

Ma chère bonne, toi dont la fidélité, les services et l'attachement m'ont été chers depuis treize années, reçois mes embrassemens et mes adieux.

Conserve le souvenir de ce que je fus ; il te consolera de ce que j'éprouve : les gens de bien passent à la gloire quand ils descendent dans le tombeau. Mes douleurs vont finir ; calme les tiennes, et songe à la paix dont je vais jouir, sans que personne puisse désormais la troubler. Dis à mon Agathe que j'emporte avec moi la douceur d'être chérie par elle depuis mon enfance, et le regret de ne pouvoir lui témoigner mon attachement. J'aurais voulu t'être utile, du moins que je ne t'afflige pas.

Adieu, ma pauvre bonne, adieu.

---

23 octobre 1793 [1].

Votre lettre, mon cher Champagneux, m'est parvenue par Adam Lux, et c'est par cet excellent homme que vous

[1] Les Girondins furent appelés au tribunal révolutionnaire le 24 octobre : madame Roland y fut citée comme témoin. Cette circonstance suspendit ses résolutions. A cette époque, M. Champagneux, l'un des hommes qui lui montraient un attachement sincère, avait été arrêté. Il était à la Force. Adam Lux, député

recevrez ce billet : je vous l'écris dans un des antres de la mort, et avec une plume qui tracera peut-être bientôt l'ordre de m'égorger.

Je me félicitais d'avoir été appelée en témoignage dans l'affaire des députés ; mais il y a apparence que je ne serai pas entendue. Ces bourreaux redoutent les vérités que j'aurais à dire et l'énergie que je mettrais à les publier : il leur sera plus facile de nous égorger sans nous entendre : vous ne reverrez plus ni Vergniaux ni Valazé. Votre cœur a pu concevoir cette espérance ; mais comment tout ce qui se passe depuis quelque temps ne vous a-t-il pas ouvert les yeux ? Nous périrons tous, mon ami : sans cela, nos oppresseurs ne se croiraient pas en sûreté... Un de mes plus grands regrets est de vous voir exposé à partager notre sort. Nous vous avons arraché à votre retraite : vous y seriez peut-être encore sans nos sollicitations, et votre famille ne serait pas dispersée et malheureuse... Ce tableau me déchire plus que les maux qui me sont personnels ; mais dans les beaux jours de la révolution, il n'était pas possible de calculer ce cruel avenir. Nous avons tous été trompés, mon cher Champagneux ; ou pour mieux dire, nous périssons victimes de la faiblesse des honnêtes gens : ils ont cru qu'il suffisait, pour le triomphe de la vertu, de la mettre en parallèle avec le crime : il fallait étouffer celui-ci... Adieu : je vous envoie ce que vous me demandez[1]. Je vous écris à côté et presque sous les yeux de mes bourreaux : j'ai quelque orgueil à les braver.

mayençais, renfermé dans la même prison, fut, comme madame Roland, appelé en témoignage au tribunal. Professant les mêmes principes, attaché à la même cause, il était impatient de la connaître. M. Champagneux le chargea d'une lettre pour elle ; et le même jour, en rentrant à la Force, Adam Lux remit à M. Champagneux ce billet écrit par madame Roland dans la salle du greffe. (Note de MM. Berville et Barrière.)

[1] C'était une boucle de ses cheveux.

Vendredi, 24 octobre 1793.

Vous n'imaginerez jamais, cher Jany, tout ce que j'ai souffert de contrariété à ne pouvoir vous entretenir à l'aise, ni même vous lire à loisir : je sentais l'huissier sur mes talons; j'avais peur pour vous. Je me trouve comme si j'étais attaquée de la peste. Je n'ai plus rien à perdre; mais je suis en transe pour ceux qui m'abordent : c'est au point qu'hier, au Palais, j'ai hésité à rendre le salut à un homme que je reconnaissais, et que je trouvais bien imprudent d'être poli publiquement envers moi. J'ai entendu cet acte d'accusation, prodige de l'aveuglement, ou plutôt chef-d'œuvre de la perfidie. Lorsqu'il a été lu, le défenseur Chauveau a observé, avec beaucoup de ménagemens, que, contre toutes les formes, les pièces à l'appui n'avaient point été communiquées, et il a prié le tribunal de délibérer pour qu'elles lui fussent remises. Après un instant de chuchoterie, le président a répondu, en balbutiant, que ces pièces étaient encore, pour la plupart, sous les scellés, chez les accusés; que l'on ferait procéder à la levée de ceux-ci, et qu'en attendant les débats commenceraient. Mais, Jany, j'ai entendu cela bien distinctement de mes deux oreilles! — Je regardais si ce n'était point un songe; je me demandais si la postérité saurait cela, si elle pourrait le croire? — Eh bien! tout ce peuple n'a rien senti : il n'a pas vu l'atrocité d'une pareille conduite; le ridicule de produire un acte dont on ne connaît point les pièces justificatives; la bêtise de prétendre que ces pièces sont chez ceux mêmes contre lesquels l'acte est dressé, et des papiers desquels on n'a point encore fait l'inventaire; la sottise et l'impudence de l'avouer. Le président a dit encore quelques bredouilles sur l'immensité d'autres pièces et la difficulté de les communiquer; mais cela n'était ni

plus juste ni mieux raisonné. On a fait ensuite sortir tous les témoins, pour n'appeler qu'à mesure ceux qu'on veut faire déposer : mon tour n'est pas venu ; ce sera probablement pour demain. Je ne puis voir, dans cette marche, que l'intention de tirer avantage des vérités que mon courage doit dire, pour trouver moyen de me perdre : cela n'est pas difficile avec de tels scélérats et mon mépris pour la mort : ainsi, peut-être, ne nous reverrons nous plus. Mon amitié vous lègue le soin de ma mémoire. Si je connaissais quelque chose de plus convenable à la générosité de vos sentimens, trop tard connus, je vous en chargerais ; mais, mon Jany, pas trop tard : c'est une providence qui a tout conduit ; en vous appréciant plus tôt, mon affection vous eût enveloppé dans ma disgrâce. Vous disposerez du tout pour le mieux. On peut supposer la chute par une fenêtre, et l'on envoie y regarder ceux qui ne veulent pas y croire. Comme il y beaucoup d'ouvriers maçons et autres, il est facile d'imaginer qu'un d'eux, ou quelqu'un déguisé comme eux, se glissait à certaine heure sous ma fenêtre, dans la cour intérieure, et recevait le paquet. — Cette idée est même fort bonne ; elle a de la vraisemblance. Les *Portraits* et *Anecdotes*, et autres morceaux détachés, ne doivent être présentés que comme des matériaux dont je me fusse servie dans un meilleur temps. Le petit dépôt n'est point à négliger ; il doit aller avec la masse.

Être appelée en témoignage avant d'être judiciairement accusée, m'oblige à une autre marche que celle que j'avais arrêtée quand je vous donnai mon testament, et pour laquelle j'avais fait déjà mes essais ; je boirai donc, puisqu'il le faut, le calice jusqu'à la lie. Adieu, Jany, adieu.

—

Observations rapides sur l'acte d'accusation *contre les députés, par* Amar.

25 octobre 1793.

Qu'il ait existé une *conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la république, contre la liberté et la sûreté du peuple français*, il est évident qu'elle ne peut avoir été formée que par des fauteurs du despotisme, des ambitieux qui voulaient s'arroger le pouvoir ou acquérir des richesses; des ennemis de l'humanité.

On nomme pour tels, Brissot, Gensonné, Vergniaux, Guadet, Gorsas, Pétion, Buzot, etc. Ces gens-là doivent donc avoir montré, dans plus d'une circonstance, leur haine pour la liberté, leur avidité pour le gain, leur empressement pour obtenir des places, enfin les vices et la corruption qui sont propres à de tels êtres? En supposant même qu'ils se fussent revêtus d'un masque hypocrite, il n'est pas possible que leur but soit demeuré caché; leur conduite doit le désigner, et leur intérêt doit s'y montrer avec évidence. Examinons ce qu'ils étaient, voyons comment ils ont agi, et nous pourrons juger ce qu'on leur attribue; ce sera le cas ensuite d'en venir à la recherche de la *conspiration* même, qui pourrait bien ressembler à l'histoire de la *dent d'or*, ou se réduire aux efforts connus des aristocrates et royalistes, manifestés dès la naissance de la révolution, et dont la cause se lie aux entreprises des puissances étrangères. Prenons plusieurs de ces hommes dans leur vie privée avant 89, époque où ils parurent sur la scène qui s'ouvrit alors, et suivons les premiers pas qu'ils y firent. Avocats pour la plupart, les uns avaient suivi le barreau avec distinction; d'autres s'étaient fait connaître dans la république des lettres; plusieurs, honorés seulement par l'intégrité qu'ils montraient dans leurs profes-

sions, furent portés, par l'estime qu'elle s'attire, à la place de députés aux États-généraux ; quelques autres enfin se dévouèrent aux pénibles, mais honorables fonctious de journalistes, en luttant avec courage contre le despotisme attaqué.

Pétion, simple dans ses mœurs, modeste dans ses besoins, marié à une femme raisonnable, vivait à Chartres, estimé de ses concitoyens qui l'avaient vu naître, déjà connu par cette philosophie qui caractérise de bonne heure une âme saine : on crut le mettre à sa place en le députant aux États.

Buzot, distingué à Évreux par une probité sévère et une prudence prématurée, inspirait de la confiance et méritait de la considération à un âge où tant d'autres ne connaissent que le plaisir. Le goût de l'étude, les habitudes solitaires d'un esprit méditatif, remplissaient les momens qu'il ne donnait point au barreau, et des mœurs également douces et pures le rendaient cher à ses amis. La chaleur du sentiment, la facilité de l'élocution, l'austérité des principes, le firent juger digne de porter aux États les plaintes et les demandes de son pays.

Gorsas, père d'une famille nombreuse, entreprend, dès les premiers jours de la révolution, une feuille périodique où il combat la cour encore puissante, et se voue à la défense des droits du peuple, en cherchant à les établir, et ne négligeant jamais de les réclamer.

Brissot, écrivain dès son jeune âge, avait prêché la liberté sous le despotisme, l'humanité sous la tyrannie, appelé la révolution par ses vœux, et préparé ses mouvemens par des réclamations contre les abus du jour. Il avait essuyé la captivité pour punition de sa franchise ; et plus occupé des vérités morales et politiques, que du soin de sa propre fortune, il avait fait quelques entre-

prises malheureuses, d'où il était sorti intact et plus pauvre qu'il n'y était entré. La révolution fut le signal de sa vie politique; il s'élança dans la carrière, au milieu des orages, discutant les principes, n'épargnant pas les personnes qui lui paraissaient les blesser, et travaillant sans relâche pour la chose publique.

Je m'arrête, pour un instant, à ces quatre personnages : les deux premiers ont figuré dans l'Assemblée constituante; Brissot fut nommé à l'Assemblée législative; tous sont devenus membres de la Convention. Est-il une seule circonstance où ils se soient montrés contraires à eux-mêmes? se sont-ils arrogé quelque pouvoir? ont-ils fait quelque profit? visaient-ils à la suprême puissance pour eux et leurs amis?

Pétion et Buzot servirent la liberté, dans l'Assemblée constituante, avec un zèle et une constance qui leur valurent la haine de l'aristocratie et la faveur populaire; mais cette faveur est inconstante; la haine ne s'éteint jamais, et bientôt elle se renforce de l'aide de tous les jaloux, dont les tentatives suivent immédiatement un éclat quelconque. Buzot, à Évreux, placé au tribunal criminel, qui en préféra les devoirs dans son pays, aux mêmes fonctions à Paris, dont le séjour eût séduit un ambitieux, soutint son caractère sous les yeux de ses concitoyens et des ennemis que son civisme lui avait fait parmi eux; il mérita d'être député de nouveau à la Convention, après avoir formé dans sa ville une société populaire, le rempart indispensable contre les efforts du despotisme enchaîné, mais non abattu. On ne peut pas dire qu'il eût eu en vue, ni cette réélection, ni d'être employé d'aucune manière au sortir de l'Assemblée constituante, non plus que Pétion; car ce furent ces deux hommes qui firent rendre le décret qui interdisait toute place ou réélection

aux députés de cette assemblée, durant quatre ans. Ils avaient demandé un intervalle de six; et lors de la révision, ce décret fut rapporté, malgré leurs efforts pour le maintenir. Voilà donc Buzot revenu à la Convention, aussi pur qu'il était sorti de l'Assemblée constituante : laissons-le là; nous verrons, par la suite, comment il s'y est comporté; et si un homme qui bravait toutes les clameurs et tous les outrages pour soutenir ses opinions, en supposant même qu'il y eût erreur dans quelques-unes de celles-ci, pouvait être un hypocrite, un ambitieux et un conspirateur.

Pétion avait été porté à la mairie par la faveur populaire; il la conserva jusqu'après le 10 août, en même temps que la haine de la cour, qui se manifesta dans toutes les circonstances jusqu'à la dernière. Ce n'est que depuis peu qu'on a imaginé de dire qu'il était au château pour le défendre, tandis qu'on savait qu'il y était exposé; ce n'est que depuis peu qu'on a inventé la calomnie, qu'il avait donné ordre à Mandat de tirer sur le peuple. Je demande à quoi bon Pétion, détesté de la cour et chéri du peuple, aurait trahi celui-ci, et servi la première, quand elle était près de sa chute, lui qui l'avait combattue dans sa puissance, et qui avait acquis de la popularité; avait-il quelque raison de perdre cette dernière, lorsque le peuple avait plus beau jeu? Je laisse là le philosophe et le citoyen zélé, je ne prends que l'homme; et l'on voit que, sous le rapport même de l'ambition et de l'intérêt, la conduite attribuée à Pétion n'aurait pas le sens commun, et s'il n'eût été trop homme de bien, il n'était pas du moins assez sot pour la tenir. Il ne pouvait pas, par sa place, marcher à la tête de l'insurrection : il fallait qu'il fût consigné et qu'on lui liât les bras, afin qu'il n'agît point contre elle. Les étourdis de la commune oubliaient de le faire; et je

me souviens que Lanthenas alla deux fois de la Mairie à l'Hôtel-de-Ville, pour dire que l'on mît donc à son hôtel une force imposante. Le rapporteur n'a pas dit le plus petit mot des massacres du 2 septembre ; il a évité l'écueil d'adopter une version quelconque, car les contraires ont été soutenus par les Montagnards. Lorsque Roland dénonçait ces massacres, les Jacobins disaient qu'ils étaient l'ouvrage du peuple et de sa vengeance ; ils faisaient un crime de ne pas les applaudir ; et quand le côté droit, Pétion et les autres, obtinrent un décret pour en poursuivre les auteurs, on appela Pétion et le côté droit ennemis du peuple et de la liberté. Mais depuis que ce décret fut tombé en désuétude, depuis que les Jacobins triomphent et que les *vingt-deux* sont proscrits, les Jacobins eux-mêmes, Hébert tout le premier, dirent effrontément que ces massacres furent l'indigne ouvrage de Pétion !

Guadet, Vergniaux et Gensonné, recommandables par leurs talens, connus à Bordeaux par leur amour pour la révolution, vinrent à l'Assemblée législative ; ils y furent les premiers en talens, et ce genre d'aristocratie leur a fait plus d'ennemis, ou des ennemis plus dangereux que l'incivisme ne leur en eût donné. Ils tinrent le fauteuil le 10 août, lorsque les faibles eussent tremblé de représenter dans ce moment critique ; et il faut être bien fourbe pour tenter de leur faire un tort de la modération et de la mesure qu'ils mirent dans leur conduite, à cette époque intéressante. Cependant, Brissot se lia naturellement avec eux, parce qu'il y avait plus de parité qu'avec nul autre, comme dans l'Assemblée constituante, dont il n'était pas, il était lié par rapport de principes avec leurs défenseurs ; compatriote et ami de Pétion, il vit ceux de ses collègues qui soutenaient la même cause pour le triomphe de laquelle il écrivait son journal.

Il avait partagé l'erreur de beaucoup de gens sur le compte de La Fayette ; ou plutôt il paraît que La Fayette, d'abord entraîné par des principes que son esprit adoptait n'eut pas la force de caractère nécessaire pour les soutenir quand la lutte devint difficile ; ou que peut-être, effrayé des suites d'un trop grand ascendant du peuple, il jugea prudent d'établir une sorte de balance. Le fait est que professant même le républicanisme dans le particulier, Brissot fut long-temps encore à ne pas le croire coupable, lorsqu'il était devenu tel aux yeux des plus ardens. Mais il l'avait hautement blâmé, et déclaré publiquement sa rupture avec lui, dès avant l'affaire du Champ-de-Mars. Ici le rapporteur se pique si peu d'exactitude qu'il confond les époques ; il fait venir Brissot aux Jacobins, en mars 1791, pour préparer l'affaire du Champ-de-Mars, qui eut lieu en juillet, et qui ne fut occasionée que par la fuite et le retour du roi, qui s'étaient faits en juin. On sait bien, d'ailleurs, que Brissot n'allait pas aux Jacobins pour exciter à faire la pétition, mais qu'il y vint parce qu'il fut nommé commissaire pour la rédiger. Je me souviens de lui avoir entendu raconter le lendemain que Laclos, commissaire avec lui, s'était plaint d'un si grand mal de tête, qu'il ne pouvait prendre la plume, et qu'il pria Brissot de la tenir, que ce même Laclos proposait d'insérer un article, qu'il annonçait d'un air sans conséquence, mais qui eût été favorable à d'Orléans ; que Brissot le rejeta avec indignation, en mettant à la place celui qui invitait à la république pour laquelle ce moment était le véritable, et eût été bien précieux. On sait aussi que l'Assemblée ayant prononcé en faveur du roi, les Jacobins, au lieu d'envoyer la pétition au Champ-de-Mars, y firent dire, par des députés de leur société, qu'il n'y avait pas lieu à l'adresser, puisque la loi était portée. Ceci se passa le sa-

medi. J'ai vu venir ces députés au Champ-de-Mars, où j'étais à midi, avec trois ou quatre cents personnes, pas davantage, et où déclamaient, sur l'autel de la patrie, le cordelier, petit bossu, Verrières et d'autres. Ce fut le lendemain dimanche qu'il y eut, au matin, deux hommes pendus lorsqu'il n'y avait pas trente personnes de rassemblées, ce que j'ai entendu attribuer alors, avec vraisemblance, à la coalition des Lameth et autres, pour avoir une occasion de déployer la force et d'en imposer par la terreur. En effet, le dimanche fit assembler beaucoup de gens, que le bruit vague d'une pétition avait attirés, tandis que celui de la pendaison n'était point encore répandu. Robert se mit réellement en devoir d'en rédiger une; il l'avait finie, il la faisait signer, lorsque l'appareil de la force fut déployé, par suite de la dénonciation faite à l'Assemblée, et de la lettre violente écrite en conséquence par Charles Lameth, alors président, à la commune de Paris, sur la nécessité de réprimer d'affreux désordres, dont deux hommes avaient été victimes. Ainsi, l'assassinat matinal, fait, pour ainsi dire, à la dérobée, servit de prétexte pour fusiller le peuple réuni après le dîner; le drapeau rouge fut arboré à la maison commune; la frayeur et les arrestations s'établirent et préparèrent le triomphe des réviseurs qui voulaient fortifier la cour. Certes! il ne faut que lire *le Patriote* d'alors, pour juger s'il est possible que Brissot, qui dénonça l'affaire du Champ-de-Mars, soutint le peuple et fit la guerre aux réviseurs, fût en même temps leur complice. Cette accusation est révoltante! mais tout est ainsi, d'un bout à l'autre, dans cet ouvrage d'iniquité. Je ne traiterai pas ici la question de la guerre; elle fut l'époque de la grande division entre les patriotes : Robespierre, ardent, jaloux, avide de popularité, envieux des succès d'autrui, dominateur

par caractère et par prévention pour lui-même, se fit le chef du parti de l'opposition à la déclaration de guerre. Il faut voir les discours sur ce sujet; il m'a paru, en général, que la masse des gens éclairés était pour l'affirmative et de l'avis de Brissot; il est certain que la cour y répugnait beaucoup, et que le roi fut, en quelque sorte, violenté par son Conseil. Il avait tout à gagner d'attendre; les ennemis se préparaient à l'aise, et notre inaction nous eût livrés à eux sans défense. Robespierre ne pardonna pas ce triomphe à Brissot. La glace fut rompue dès-lors; il ne s'attacha plus qu'à tous les malheurs inévitables, ou autres qui survinrent, pour en faire des crimes aux partisans de la guerre; l'exagération de la passion devint, par degré, un système raffiné de calomnie, profondément calculé, opiniâtrément suivi. Il ne fut plus permis à Brissot de faire l'éloge d'un homme, que ce ne devînt une perfidie, si cet homme s'écartait ensuite du droit chemin. Brissot avait alors, dans le ministère, des personnes qu'il voyait, et dont il était estimé : autre sujet de défiance et de jalousie. Ces ministres, honorablement disgraciés par la cour, furent rappelés après sa chute; Brissot était du petit nombre des hommes à talens de l'Assemblée, dans cet instant, et qui avaient sur elle quelque ascendant : Brissot parut un personnage puissant à Robespierre, qui jura de le perdre, et qui put y travailler à loisir; car Brissot, confiant, n'a pas cessé de compter sur la pureté de ses intentions, comme si le public ne pouvait être abusé à cet égard, et il ne put se résoudre à aller batailler aux Jacobins contre un éternel harangueur qui l'ennuyait à périr. Il méprisa son adversaire, il en est renversé. Mais qui aurait pu croire à la faiblesse de la Convention et à la stupidité du peuple? ceux qui, ne se laissant pas entraîner par les événemens du jour, prennent le temps de relire souvent l'histoire, et

de méditer sur elle en faisant des rapprochemens. Je n'ai pas vu un homme en place, dans la révolution, qui fît ainsi; c'est que, véritablement, à peine a-t-on le temps de vivre et de suffire à tout ce que chaque jour impose, à moins d'une sévérité excessive, difficile et rare dans la distribution de ses heures.

La lettre de Gensonné et consorts à Louis XVI ne peut être traduite en trahison que par la malveillancc la plus insigne. Assurément, personne alors n'était sûr d'une heureuse révolution; les sages désiraient donc que le roi sentît la nécessité de faire marcher la constitution, et se décidât à reprendre, pour les conserver, des ministres qui voulaient sincèrement la faire exécuter. Ils avaient fait leurs preuves, et la demande de leur rappel n'était point une démarche d'intérêt particulier, mais l'expression du vœu général. Roland, pour sa part, a ignoré cette lettre des députés jusqu'à ces derniers temps, et n'en aurait probablement jamais entendu parler, s'il n'en eût été instruit avec le public. Mais arrêtons-nous sur les inculpations faites à Roland dans cet *acte d'accusation*, qui sera la honte du siècle et du peuple qui a pu ou l'applaudir, ou ne pas hautement l'improuver.

« Dès le lendemain du 10 août, y est-il dit, Gensonné et sa faction affichèrent des diatribes contre ceux qui avaient contribué à la chute du trône, contre les Jacobins. Le conseil-général de la commune, le peuple de Paris, la plume de Louvet et celles de Brissot, de Champagneux, furent mises en activité; on a vu chez Roland des paquets énormes de ces libelles; on a vu toute sa maison occupée à les distribuer. »

J'ai relu cette tirade deux fois; je ne pouvais comprendre comment on avait osé l'écrire. Gensonné n'a jamais, que je sache, rien fait afficher; Louvet rédigeait *la Sentinelle* :

cette collection existe ; elle a beaucoup servi la révolution ; elle est un démenti perpétuel de toutes ces assertions ; rien ne respire davantage la liberté, les grands et sages principes, la haine de toutes les tyrannies, l'amour de l'égalité. Roland a contribué, autant et plus que personne peut-être, à réunir tous les esprits à la révolution ; ses circulaires existent aussi ; qu'on les lise donc, et que l'on cite ce qui n'est pas même excellent. Champagneux n'expédiait que les pièces même imprimées par ordre de l'Assemblée, jamais la moindre altération n'y fut commise : la supposition contraire est aussi sotte qu'abominable. D'abord c'était impossible ; ce n'était pas Roland qui faisait imprimer, mais les auteurs, chez Baudouin, auquel le ministre faisait demander un nombre d'exemplaires ; en second lieu, c'était inutile ; car en supposant qu'il y mît du choix, il était libre d'expédier un moindre nombre de ce qui lui semblait moins bon ; enfin, s'il y avait eu la moindre infidélité, les intéressés n'auraient pas attendu plus d'un an à s'en plaindre et à le démontrer. Que signifie donc cette ridicule tirade ! Je l'ai pourtant deviné : ceci demande quelques développemens.

Dans les mouvemens révolutionnaires, les gens les plus actifs ne sont pas toujours les plus purs : combien d'êtres ne se mettent en avant que pour devenir quelque chose ! Il faut laisser faire ceux-là avec les autres ; mais l'objet du mouvement rempli, il faut se dépêcher d'établir l'ordre pour éviter la dissolution. La commune formée le 10 août avait servi la chute du tyran ; c'était bien fait ; mais plusieurs de ses membres avaient commis divers excès : il y avait eu, aux Tuileries et ailleurs, beaucoup de vols et de pillages ; il y avait eu, depuis, des fonds donnés à cette commune pour les subsistances : c'était au ministre de l'intérieur à demander des comptes, pour les transmettre au corps législatif. Roland pressa donc la commune de lui en

donner; la commune ne voulait guère, et pouvait moins encore en rendre : Roland dut le dire à l'Assemblée, pour faire justice et pour n'être pas inculpé. Si l'assemblée eût eu de la force, elle n'aurait pas même attendu cette époque, ou du moins elle l'eût saisie pour renouveler la commune; c'était une opération politique, équitable et nécessaire. Mais Danton, qui se servait de la commune, était ministre; il avait des partisans dans l'assemblée; il fit conserver son instrument. Roland demeura donc dans une position difficile : accusable s'il ne demandait pas des comptes, haï s'il continuait de les demander, son caractère probe ne pouvait hésiter; son rigorisme y mit peut-être encore plus de solennité, et lorsqu'il fut chargé de présenter à l'Assemblée l'état de Paris, il n'eut pas d'indulgence pour les erreurs, les sottises et les torts de la commune [1]. Ils étaient nombreux; elle devint son ennemie : le voilà donc avec la haine de gens actifs, qui avaient, auprès du peuple, la réputation de patriotes du 10 août, destructeurs de la tyrannie. Joignez-leur ceux que Danton, déprédateur, suscitait à un collègue dont l'austérité le gênait [2], qui, d'ailleurs avait dénoncé les attentats de septembre, autre ouvrage d'une partie de la commune, de Santerre, etc. : joignez-y encore ceux que le jaloux Robespierre préparait contre toutes les relations de Brissot, et vous trouverez une foule considérable, ou de gens coupables qui avaient besoin de renverser leur surveillant et leur dénonciateur, ou d'hommes exagérés qui se prévenaient pour les patriotes

[1] Voyez l'Appendice, n° III.

[2] Voyez parmi les pièces réunies dans l'Appendice, celle qui porte le numéro IX. Il est parlé dans cette réponse, à la fois noble et ferme, aux calomnies de Marat contre Roland, d'un « ambitieux adroit, d'un ennemi caché, qui nourrit, pour son profit, l'inquiétude d'un esprit atrabilaire et le dirige à son gré. » Ce passage semble évidemment désigner Danton. R.

du 10 août, sans voir le fond du sac, ou d'intéressés à les soutenir, ou d'ignorans gagnés par eux, et de quelques conducteurs envieux, habiles à saisir le moyen de renverser un homme en crédit. Voilà l'origine d'un parti qui s'est grossi de tous les débarquans à la Convention, trop étrangers à Paris, ou aux affaires, pour bien juger des choses, et de tous ceux dont l'amour-propre s'est irrité contre les députés marquans qui étaient naturellement liés avec Roland, parce que des hommes de la même étoffe devaient se voir avec plaisir. Avec plus de temps, je suivrais ce parti dans toutes ses ramifications, et je mettrais le doigt sur ses entreprises : mais c'en est assez pour conduire sur la voie de rechercher et de s'éclairer.

Maintenant il est clair que ce parti, aujourd'hui dominant, et dont Amar est l'organe, appelle *libelles* les écrits où Roland rendait compte de l'état de Paris, demandait des comptes à la commune, dénonçait à l'indignation publique les attentats de septembre, et prêchait l'ordre à établir pour gagner tous les cœurs à la révolution ; ce qui est plus difficile que de tuer les gens comme le font ces Messieurs. On n'indique pas ces prétendus libelles, car ce serait se brûler les doigts ; mais on déclame sur la distribution de libelles quelconques, et le public croit qu'il faut être fondé à pareille accusation pour la faire aussi hautement ; il applaudit à la force de la déclamation, et se croit vengé quand on assassine ses défenseurs.

L'intelligence avec les Prussiens est une extravagance qu'on ne sait comment caractériser, et Brunswick doit bien rire de voir accuser d'être ses amis des gens qui lui faisaient si bonne guerre. Il n'y a qu'à lire la lettre où l'on prétend que Roland avoue le projet de quitter Paris, et l'on verra ce qu'il faut en croire, surtout avec le but d'ouvrir un passage à Brunswick. Je sais que dans la supposi-

tion que les Prussiens s'approchassent beaucoup de Paris, on mit une fois en question ce qu'il conviendrait de faire, et s'il serait sage de faire quitter cette ville à la représentation nationale qui intéressait tout l'empire; mais la discussion fut légère, hypothétique, plus même qu'elle n'eût dû l'être; il n'y eut point de menaces faites par aucun des ministres à ses collègues; c'est Danton qui a imaginé, après l'événement, de bâtir cette dénonciation, tant pour s'en faire un mérite, que pour nuire à Roland. J'ai ces choses-là très-présentes pour en avoir entendu parler à mon mari en sortant du conseil qui se tenait alors chez lui. Quant à ce grand mouvement des citoyens de Paris, on sait qu'il servit de voile aux attentats de septembre, et que ce fut l'affaire de Kellermann, du 20 du même mois, qui sauva la république.

Il n'est pas moins ridicule de voir accuser le gouvernement d'alors d'affamer le peuple; jamais, sous le ministère de Roland, les subsistances ne furent rares et difficiles comme elles le sont devenues depuis : sa sollicitude à cet égard était extrême, et l'on peut voir ce qu'il a dit de la mauvaise administration particulière à la commune de Paris sur cet objet.

C'est une infâme et absurde calomnie que d'avancer que Roland ait employé à soudoyer des écrivains les fonds qui lui étaient donnés pour les subsistances. Premièrement, ces fonds-là ne venaient jamais dans ses mains; il ne pouvait les employer que par des mandats sur la trésorerie, en indiquant leur emploi; en second lieu, il a fourni les comptes de ces fonds; il les donnait chaque mois; il les a répétés à sa sortie, le tout appuyé de pièces justificatives; et il n'a cessé de demander qu'on en fit le rapport. Ils ont été examinés; mais il n'y avait que du bien à en dire, jamais la Montagne n'a voulu souffrir que le rapport fût fait. Il

n'y a qu'à le demander à Dupin, député, l'un des commissaires chargés de l'examen; il n'y a qu'à le demander à Saint-Aubin, commissaire à la comptabilité, dont les commissaires de la Convention s'étaient aidés dans ce travail, qui a duré deux mois, qui a été suivi avec minutie et désir de trouver des fautes, sans pouvoir y parvenir. Troisièmement enfin, il n'y eut de donné à Roland, pour des impressions et des écrits, que cent mille livres, sur lesquelles, en six mois, il a dépensé seulement trente-quatre mille livres, dont il a également fourni les comptes; le reste étant demeuré au trésor public, ainsi qu'il est prouvé par l'état de ce qui en est sorti.

Il faut une mauvaise foi, qu'on a peine à croire, pour débiter ces insignes mensonges! Roland n'avait point formé chez lui de nouveaux bureaux; il avait affecté à quelques commis le soin d'expédier les envois qu'il était chargé de faire, et jamais ne donna à rien le nom de *Formation d'esprit public* : ce sont ses ennemis qui ont commencé par inventer la chimère, et qui la baptisèrent ensuite à leur guise. Je défie de prouver que je me sois jamais mêlée de rien, et bien moins encore que j'aie rien dirigé. Roland n'avait rien de commun avec ses collègues ponr la partie des finances, de même que ses collègues ne se mêlaient de l'envoi d'aucun écrit; il est impossible d'en citer un, expédié par Roland, qui n'eût pour but d'attacher à la révolution du 10 août, loin de chercher à la flétrir. Roland n'avait point d'action sur l'administration des postes pour lui rien faire intercepter, et jamais les administrateurs n'eussent pu, sans se perdre, se prêter à une si odieuse manœuvre : s'ils l'avaient seulement tenté, comment ne les eût-on pas punis, eux tant persécutés, dont on a bien pris les places, mais dont on n'a pu compromettre les personnes?

Il est faux que Roland ait supprimé quoi que ce fût dont l'envoi était ordonné ; j'ai vu expédier les discours de Marat : il est également faux qu'aucun ait été tronqué, ni pu l'être ; je l'ai dit plus haut ; j'ai fait voir que c'était impossible comme invraisemblable, et qu'on n'aurait pas attendu jusqu'aujourd'hui à le dénoncer, si cela se fût pratiqué une seule fois ; qu'enfin, aujourd'hui même, qu'on a l'audace de l'avancer, on n'ose ni ne peut citer. Mais quelle excellente précaution que celle d'accuser Roland et le Moniteur d'avoir fait, par le déplacement d'un mot, *délirer* les Montagnards aux yeux de la république entière ! Ne pouvant anéantir l'histoire, ils voudraient empêcher de croire à ses matériaux ! Eh ! bon Dieu ! lors même qu'il ne resterait que leurs calomnies et leur conduite, l'atrocité du mensonge percerait toujours ! On peut, durant quelques années, réduire la vérité au silence, mais on ne saurait l'étouffer, et les efforts mêmes employés pour l'anéantir résistent et constatent son existence.

On a fait un crime à Roland de la découverte de l'armoire de fer, et l'on est bien aise de supposer qu'il en ait retiré quelque chose pour cacher ainsi le défaut de preuves qu'on ne saurait fournir contre la prétendue faction Brissot[1]. Mais Roland avait des témoins, et Roland ne s'est point contredit. Un serrurier, nommé Gamin, établi à Versailles, dénonça qu'il avait été employé par Louis XVI à construire une petite cache dans son appartement aux Tuileries ; il ignorait si cette cache contenait quelque

[1] « Roland, est-il dit dans le rapport d'Amar, avait osé disposer des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries, il les avait enlevés seul, sans témoins, sans inventaire, en fuyant les regards des députés qui étaient occupés dans le même lieu, par les ordres de la Convention, à des recherches semblables. Roland en a soustrait à loisir tous ceux qui pouvaient révéler les attentats de la faction. » R.

chose. Roland avait l'inspection des Tuileries ; elles étaient confiées à sa surveillance, ainsi que tout ce qu'elles renfermaient : il prend avec lui Gamin et Heurtier, l'architecte, homme respectable, se rend dans l'appartement du roi, où, dans un passage, entre deux portes, Gamin lève un panneau de boiserie, et découvre une petite porte de fer : Roland la lui fait ouvrir ; elle fermait un trou dans le mur où se trouvent des liasses de papier. Roland appelle un domestique, fait apporter une serviette, tire les liasses, sans les défaire, jette un coup-d'œil sur leurs titres qui annonçaient des correspondances avec les généraux et autres, les place dans la serviette, toujours en présence d'Heurtier et de Gamin, fait prendre le paquet à son domestique, et se rend à la Convention où il les dépose authentiquement. Comme il traversait les appartemens, il rencontra un député qui lui demande ce qu'il a là. « De bonnes choses, répliqua-t-il, que je vais remettre à la Convention[1]. » Il faut dire qu'en mettant le château et

[1] Roland, lorsqu'il remit ces papiers à l'Assemblée dans la séance du 22 novembre 1792, s'exprima en ces termes :

« Je viens apporter à la Convention nationale plusieurs cartons remplis de papiers, qui, par leur nature, et à cause du lieu où ils ont été trouvés, m'ont paru d'une très-grande importance. Je crois qu'ils sont propres à jeter un grand jour sur les événemens du 10 août, sur la révolution entière, et sur les personnes qui y ont joué le premier rôle Plusieurs membres de l'Assemblée constituante et de l'Assemblée législative paraissent y être compromis ; ils renferment des correspondances de M. Laporte et de plusieurs autres personnes attachées au roi ; il y a même des lettres du ci-devant roi, et une immensité de projets sur sa garde, sur sa maison, sur les armées, et des combinaisons de toute espèce, relatives à la révolution.

» Si ces pièces se fussent trouvées dans les appartemens des Tuileries, je les aurais remises à vos commissaires ; mais elles m'ont paru devoir être détachées des autres par leur importance : elles étaient dans un lieu si particulier, si secret, que si la seule personne de Paris qui en avait connaissance, ne l'eût indiqué, il eût été impossible de les découvrir. Elles étaient derrière un panneau de lam-

tout ce qu'il contenait sous la responsabilité du ministre de l'intérieur, elle avait en outre créé une commission de quelques-uns de ses membres pour examiner les pièces, écrites ou imprimées, qui s'y étaient trouvées lors de l'invasion, et qui avaient été réunies dans une partie. Les membres de cette commission furent fâchés que le ministre ne les eût point appelés à la découverte ; le ministre n'avait rien trouvé de plus simple, sur la dénonciation de Gamin, que de visiter les lieux, et y rencontrant des papiers, de les soumettre sur-le-champ à la Convention. Il se conduisit en homme probe et sans défiance ; il n'agit point en politique qui prévoit tout et ménage les amours-propres. Roland n'a point de tort réel dans cette affaire ; mais il y a une faute de conduite et de précaution. Ajoutez que parmi les membres de la commission au château, était un certain Calon, personnage que Roland méprisait, avec lequel il avait quelquefois des difficultés, parce que ces députés commissaires voulaient étendre leur pouvoir et bouleverser le château à leur gré, tandis que Roland, naturellement rigide, et fort de sa responsabilité, s'opposait souvent à leurs entreprises. On jugera ce Calon lorsque j'aurai dit qu'il était public et reconnu tel, qu'il s'était associé avec une femme, sa maîtresse, pour établir, à communauté de profits, un *café-buvette* auprès de l'Assemblée.

On voit maintenant l'origine de tout ce tapage sur l'armoire de fer ; on sent combien les divers ennemis de Roland se saisirent des apparences pour le faire soupçon-

bris, dans un trou pratiqué dans le mur, et fermé par une porte de fer ; c'est l'ouvrier qui l'avait posée qui m'en a fait la déclaration. J'ai fait ouvrir ce matin cette armoire, et j'ai parcouru rapidement ces papiers. Je crois qu'il est nécessaire que l'Assemblée nomme une commission expresse pour en prendre connaissance. » R.

ner, et combien de petites passions concourent à élever des nuages sur cette circonstance. De quel prix n'est-elle pas devenue pour ceux qui, voulant accuser de conspiration les députés amis de Roland, trouvent si commode de faire croire que l'armoire renfermait des pièces que le ministre aura soustraites! Mais rapprochez les temps, calculez les faits, et vous arrêtant à celui-là seul, voyez donc que, si Roland avait voulu faire une soustraction, il aurait commencé par une ouverture furtive, après laquelle il en aurait fait faire une bien authentique, à laquelle aucune forme n'eût manqué. Sa marche rapide et non précautionnée, en l'exposant aux inculpations, prouve son innocence, pour quiconque veut réfléchir. Heurtier existe; c'est un homme d'âge, et généralement estimé : Gamin existe aussi ; ils ont dressé leur petit procès-verbal de l'opération, et cette pièce, comme ces détails, ne seront pas perdus pour l'histoire. Je ne relèverai point l'accusation faite contre Roland de protéger les partisans de l'aristocratie, et de tendre les bras aux émigrés : Roland était, dans son administration, d'une justice impartiale et sévère; il ne tendait les bras qu'à la loi; il ne voyait qu'elle, et ne prononçait jamais que d'après elle. Assurément l'aristocratie doit trouver aussi étrange de se voir donner un tel patron, qu'il doit le paraître à Brunswick de l'entendre nommer son ami; ces sottises-là ne feront pas long-temps fortune. Il est très-vrai que la république une fois établie, Roland voulait attacher à elle jusqu'à ses ennemis par un régime équitable; il voulait de bonnes lois au lieu de sang : ces principes donnèrent une sorte de confiance aux gens mêmes qui, sans fanatisme pour la royauté, n'étaient pourtant pas républicains; ils se sentaient convertir; ils convenaient que ce ministre patriote paraissait cependant honnête homme. Les jaloux prirent

acte de ces aveux pour offrir Roland comme un partisan de l'aristocratie, c'est ainsi qu'ils ont fini par qualifier tous les sages amis de l'humanité.

Je voudrais bien que l'on me fît voir comment Roland qui, dans l'ancien régime, avait renoncé à son propre avancement pour soutenir la liberté du commerce, sur laquelle on lui faisait un crime de ses opinions ; qui avait professé ses principes dans des ouvrages publics, depuis quinze à vingt ans ; qui, fidèle à son caractère, lors de la révolution, s'était déclaré pour elle au point de devenir en butte à toute l'aristocratie de Lyon ; qui, placé au ministère, s'y était comporté avec un vrai courage ; qui avait osé publier une lettre au roi, que les partisans du trône ne lui pardonnent point encore ; qui, rappelé au ministère par l'insurrection du 10 août, avait son intérêt et sa gloire engagés à le soutenir : comment, dis-je, Roland pouvait-il chercher à le décrier, à favoriser les royalistes qui le haïssaient ou se seraient défiés de lui, à relever l'aristocratie dont il avait mérité le persécution, et qui, aujourd'hui même, sourit à celle dont il est victime ? Qu'aurait-il pu prétendre ? il était placé aussi haut qu'on pût l'être alors, et il jouissait d'une grande considération ; l'ambition ou l'intérêt n'avait à chercher que de le soutenir en place, et s'il les eût écoutés, il aurait ménagé les passions, flatté les partis ; il se serait bien gardé de heurter personne : le soin de ne pas se faire des ennemis est le premier caractère de l'homme ambitieux déjà parvenu dans une république. Voyez-le, au contraire, dénonçant rigoureusement les abus qu'il ne pouvait réprimer, ne flattant qui que ce soit au monde, et ne pliant jamais devant la force ou le préjugé du jour : c'est l'allure d'un homme sincère et courageux, et non celle d'un hypocrite. Ceci nous ramène aux députés auxquels on peut appliquer de semblables raisonnemens.

Le corps électoral de Paris avoit été évidemment soumis à Robespierre et à Danton ; ses nominations étaient leur ouvrage : on sait comment Robespierre pérora contre Priestley et pour Marat ; on sait qu'il produisit son frère ; on vit Danton s'échapper des fonctions du ministère pour y exercer son empire, et l'on n'a point oublié que ce sont ces meneurs du corps qui lui ont fait élire d'Orléans. (Je demande ici, par occasion, pourquoi on ne l'a pas attendu pour le procès des députés avec lesquels on a voulu le confondre dans le décret d'accusation, et à qui on le donne pour complice.) On vit, dans la députation de Paris, les membres de ce fameux comité de surveillance de la commune qui avaient dirigé les massacres de septembre, qui avaient exhorté les départemens à les imiter, dans une circulaire bien connue, que Danton faisait expédier sous son couvert ; on y vit des hommes accusés de vols, et qu'effectivement depuis le conseil général, un peu renouvelé, n'a pu se dispenser de dénoncer en conséquence, quoiqu'ils siégeassent dans la Convention, et qu'ils y soient demeurés sur le sommet de la Montagne (Sergent et Panis). Les constituans, arrivant pour la Convention, connaissant déjà Paris, les révolutions et les personnages, y vinrent inquiets de cette députation parisienne, indignés des événemens de septembre, disposés à se méfier de l'une, et à punir les auteurs des autres. Cette disposition n'eût point échappé aux intéressés, lors même que les constituans auraient cherché à la dissimuler ; ce qu'ils ne firent pas. Mais la Convention s'ouvrit avant d'être complète, et la députation parisienne se fit un parti qui se recruta de tous les ignorans ou les faibles, à mesure qu'ils survinrent ; elle en avait déjà bon nombre, lorsque la totalité fut rassemblée, et que tous les constituans s'y trouvèrent. On voit bien que j'appelle ainsi les députés qui l'avaient été à l'Assemblée

de 89, et qui se sont trouvés, en plus grande partie, dans ce qu'on a appelé le côté droit de la Convention.

L'agitation de Paris, la conduite de sa commune, la faiblesse du département, le ton de ses députés, la tyrannie des tribunes, inspirèrent, comme première mesure, l'idée d'une garde départementale, qui assurât la liberté de la représentation nationale, qui rappelât aux Parisiens qu'ils n'étaient pas ses maîtres, et qui ne laissât point oublier aux départemens la nécessité de la balance pour l'avantage commun. On peut voir, dans le rapport de Buzot sur cet objet, les principales raisons à l'appui de cette proposition. Ce fut le gant jeté comme signe de combat. La députation parisienne sentit que son ascendant allait être perdu; et comme elle renfermait des coupables qui ne pouvaient se sauver qu'à la faveur de cet ascendant soutenu, elle mit tout en œuvre pour éviter la mesure qui le lui aurait arraché : dès-lors la guerre fut à mort; c'est ainsi qu'elle la fit; mais ses adversaires ne le virent pas assez; ils ne surent point se coaliser, parce qu'ils n'imaginaient point qu'il fallût un parti à la vérité; ils négligèrent les Jacobins, parce qu'ils y étaient mal accueillis; ils n'intriguèrent pas, parce qu'ils n'avaient pour cela ni argent, ni astuce : une quarantaine d'entre eux se réunissaient pour causer chez Valazé, d'où il ne sortait jamais que beaucoup de courage pour soutenir les principes, pour braver les déclamateurs, pour se dévouer généreusement; mais point de mesures qu'en motions, dont on leur faisait des crimes. Ils voulaient travailler, tel quel, à la constitution, puisqu'il était inutile de batailler davantage pour se mettre en meilleure situation. Les meneurs de la députation parisienne voulurent que l'Assemblée s'embarrassât dans un jugement, pour entretenir le feu des esprits, se faire un mérite de la mort d'un homme renversé, qui ne pouvait

plus nuire, et retarder une constitution dont la confection ramènerait l'ordre, et bornerait leur pouvoir. Mais, dira-t-on, ce sont eux qui l'ont faite depuis le 2 juin : mais, vous répondrai-je, ce sont eux qui l'empêchaient auparavant : lisez les feuilles du temps; et la preuve qu'ils ne s'en soucient pas davantage aujourd'hui, c'est qu'après l'avoir fait accepter, ils l'ont suspendue, en déclarant que la France demeurait en révolution. De manière que les départemens, qui ne l'ont acceptée que par lassitude, ne s'en reposent pas mieux : jamais ils n'ont été tant travaillés de mouvement, de misère, et de tout ce qui s'ensuit. Pour quiconque a suivi les séances de la Convention, il est aisé de juger qui faisait naître les débats scandaleux : lorsque les députés du côté droit raisonnaient, on les accusait; ils se défendaient donc : aussitôt on criait à la personnalité; les tribunes les menaçaient, faisaient pleuvoir sur eux les injures, même les crachats : indignés, ils en appelaient à leurs commettans; on les traitait de conspirateurs, et on leur montrait des bâtons ou des pistolets : et l'on dit aujourd'hui, dans leur procès, qu'ils gouvernaient! Qu'ont-ils donc fait à leur guise? rien au monde; ils n'étaient donc ni meneurs, ni puissans. Leurs discours, dans l'affaire du roi, prouve assez leur raison, et le désir de fonder la république par la sagesse, plutôt que par le sang : je me dispense de les suivre; il faut les lire pour les juger : voilà ce que la postérité appréciera sans passion; elle verra qu'ils calculaient pour elle, en s'oubliant eux-mêmes : elle honorera leur mémoire en jetant des fleurs sur leur tombe; vain et tardif hommage, qui ne rappelle point à la vie ceux qui l'ont perdue, et dont pourtant l'espoir les console quand ils s'immolent à leur pays!

L'assassinat de Lepelletier est encore une sorte de mystère; mais je n'oublierai jamais deux faits que je veux con-

signer ici : le premier, c'est que j'ai vu tous les proscrits d'aujourd'hui désespérés de cet événement : j'ai vu Buzot et Louvet en soupirer et verser des pleurs de rage, persuadés que quelque hardi Montagnard avait préparé ce coup pour l'attribuer au côté droit, et s'en faire contre lui, sur le peuple, un moyen de fanatisme. Le second c'est que Gorsas, énonçant assez clairement cette opinion, ajoute que probablement on ne découvrirait point l'assassin, ou qu'on ne le produirait que mort. Il est très-vrai qu'un Parisien Montagnard, commis avec un autre à sa recherche, ne joignit Pâris qu'en Normandie, dans une auberge, où ils dirent qu'il s'était brûlé la cervelle. Il est très-vrai aussi que la Montagne fit une espèce de saint de Lepelletier, qui sûrement ne s'attendait guère à cet honneur ; homme faible et riche, qui s'était donné à elle par peur, comme Hérault de Séchelles et quelques autres ci-devant de cette trempe ; il ne lui devenait très-utile qu'en mourant de cette manière. L'effet de cette mort fut tel que l'avait prévu le côté droit : et c'est une raison de plus pour s'assurer que les fugitifs ne sont pas les auteurs de celle de Marat, quand il ne serait point absurde de supposer que l'on commande la résolution d'une Corday, sans compter encore que l'immolation de Marat de leur part, était une sottise dangereuse dans les circonstances, et avec leur projet de venir à Paris. Ajoutons maintenant que des hommes ennemis du sang, cherchant à réprimer les excès, le meurtre et le pillage, assez courageux pour défier leurs adversaires en face, ne prennent guère de tels moyens ; tandis qu'ils sont naturels à un Danton, qui faisait dresser chez lui les listes du massacre de septembre, qui en faisait distribuer ensuite l'éloge sous son contre-seing, de même qu'à ses coopérateurs, les membres du comité de surveillance, qui avaient dirigé l'opération.

Il faut étudier les séances des Jacobins dans toutes ces circonstances, voir comment avait été préparé le 10 mars, l'histoire de la conspiration, de ce jour, échouée, puis reprise, pour juger de la valeur des audacieuses inculpations qui attribuent nos maux aux sages qu'on va sacrifier.

Il est curieux de voir comment le rapporteur Amar confond les temps, les choses et les personnes : il fait de la Vendée l'ouvrage du côté droit, de la prétendue faction dont il met Roland. Or, les troubles de la Vendée ne se sont déclarés que deux mois au moins après sa sortie du ministère ; et certes, à cette époque, les Brissotins n'étaient pas les meneurs de la Convention ; ce n'est donc pas leur faute si l'Assemblée ne prit pas des mesures efficaces contre ces troubles. Je dirai plus, c'est qu'avec l'activité de Roland et sa correspondance vigilante, jamais ces troubles n'eussent eu le temps de s'accroître sous son ministère ; la mollesse de Garat les a laissés propager. Je sais de son premier commis que ce faible ministre avait mis beaucoup de lenteur dans les commencemens. Champagneux lui présenta des vues sur les moyens rapides à déployer ; Garat, toujours entre deux eaux, n'adopta point de plan, et laissa l'étincelle produire l'embrasement[1].

[1] Ceci n'est pas tout-à-fait exact ; voici le fait qui me concerne :

La première nouvelle de la rébellion de la Vendée arriva au ministère de l'Intérieur le 15 mars 1793, et me tomba dans les mains ; j'en fus épouvanté. Garat était au Conseil qui se tenait alors au palais des Tuileries : j'y cours, mes dépêches et une carte à la main ; je lui communique mon effroi et quelques vues pour étouffer cette insurrection à sa naissance : je voulais que dans le jour, à l'heure même, on eût déployé tous les moyens d'attaque et de défense. Garat rentre au Conseil, fait le rapport de ce que je viens de lui dire. Le ministre de la guerre se charge de la direction des forces à envoyer contre les insurgés : il commissionne le général Berruyer, qui ne partit cependant de Paris que le 25 de mars. La correspondance nous apprit que le courrier de Nantes à Paris avait été intercepté : j'al-

Amar prétend que les fugitifs tentèrent, depuis leur proscription, de se réunir à la Vendée ; quoi donc les en eût empêchés s'ils l'avaient voulu ? Ils seraient en sûreté, et ils errent à l'aventure. Ils sont à chaque minute au moment de perdre la vie qu'ils pourraient s'assurer en se donnant à l'Angleterre dont on avance qu'ils furent les agens ; qui donc les retient ?

Calomniateurs abominables, comparables à ces insensés qui condamnèrent Socrate, aux jaloux qui perdirent Phocion, aux intrigans qui bannirent Aristide, aux scélérats qui assassinèrent Dion, vous dites au peuple : « Voilà la liberté ; » et vous la violez dans ses représentans : vous prétendez lui avoir donné une constitution, et vous ne voulez pas qu'il en jouisse ; vous proscrivez, emprisonnez, faites juger deux cents membres de la Convention, et vous dites qu'ils vous dominaient, qu'ils faisaient une faction ; qu'êtes-vous donc ? vous qui méconnaissez tous les droits, qui vous élevez au-dessus de toutes les autorités, qui abusez de tous les pouvoirs, qui gouvernez par le fer, qui ne prêchez que la terreur, et qui faites gémir la France sous la tyrannie la plus exécrable ! — Ces hommes que vous accusez de tant de crimes, sans en prouver un seul, qu'ont-ils gagné dans cette lutte honorable, soutenue avec intrépidité contre la scélératesse ou l'aveuglement, au milieu de dégoûts sans nombre, de périls qu'ils sentaient, qu'ils annonçaient, que vous avez réunis sur leur tête, et dont vous les accablez ? — *Leurs opinions sur les colonies étaient un objet de trafic.* — Eh ! ce sont

lai à l'administration des Postes pour m'en éclaircir. Quand je sus que ce courrier avait manqué quatre jours de suite, et que les administrateurs n'en avaient averti ni la Convention, ni aucun des ministres, je ne pus modérer ma fureur sur une négligence aussi impardonnable, et ils eussent été destitués sur-le champ, si on m'eût écouté. (Note de M. Champagneux.)

les riches colons qui les haïssent ; ils ne les payaient donc pas? Où sont leurs billets? N'est-ce pas eux qui firent rendre un décret pour obliger tous les députés à présenter le compte et donner raison de l'augmentation de leur fortune depuis la révolution? vous ne poursuivîtes pas son exécution, et vous avez fait semblant de ne pas vous en souvenir en en rendant dernièrement un autre pareil qui n'aura pas plus d'effet. Vous faites juger Perrin ; pourquoi donc gardez-vous Sergent, et ne faites-vous pas regorger Danton? Cela viendra peut-être ; car vous devez finir par vous détruire les uns et les autres, et vous servir pour cela de vos propres mains. Mais pourquoi les femmes de vos riches proscrits languissent-elles dans la misère?

Celle de Guadet, nourrice d'un enfant qui vit le jour dans ces temps malheureux, gardée chez elle depuis le départ de son mari, par un gendarme qui se rit de ses pleurs ; sous la surveillance d'un portier barbare, président de sa section, qui ne permet pas la sortie d'un paquet, ne subsiste que du prix de quelques effets, montres, couverts, linge, qu'elle fait vendre en cachette. Celle de Gensonné, mourante de maladie et de douleur, ne suffit au soutien de ses deux jolis enfans que par les secours secrets de quelques amis. Celle de Brissot, gardée d'abord dans un hôtel, parce que les scellés étaient sur sa porte, traînée à la Force, y languirait encore comme elle a fait durant cinq jours, au pain et à l'eau, sur la paille, faute d'argent, si une main secourable n'était venue lui apporter quelque soulagement. La femme de Pétion, comme celle de Roland, également prisonnières à Sainte-Pélagie, ne paient qu'à l'aide d'emprunts la mince dépense à laquelle elles se réduisent. Et toi, Chabot, où pris-tu ces sommes que tu reconnais à ta nouvelle épouse? et toi.... mais une récrimination, toute juste qu'elle soit, n'est pas digne de

la cause des hommes célèbres que la tyrannie tient aujourd'hui sur la sellette d'un tribunal sanguinaire dont la composition ferait rire, si elle ne transportait d'horreur. Et ces hommes, non encore jugés, sont réunis dans un local de la prison, au nombre de vingt-neuf, avec un lit pour cinq! O France! tu laisses ainsi traiter, je ne dis pas tes enfans, mais tes pères à la liberté, tes défenseurs, et tu parles de république!

Je n'ai pas le courage de m'appesantir sur les détails révoltans de cet acte absurde d'accusation, après la lecture publique duquel on a entendu un défenseur observer que, contre toutes les formes, aucune des pièces ne lui avait été communiquée. A sa prière de faire délibérer le tribunal sur cette présentation et la demande en conséquence, le président chuchotte un instant à sa droite, et répond, en balbutiant, que l'immensité des pièces rend leur communication difficile; que d'ailleurs il y en a beaucoup sous les scellés chez les accusés; qu'on les fera prendre, mais qu'on va toujours procéder aux débats. — Ainsi, l'on a procédé à la confection de l'acte d'accusation, dans l'espérance qu'il doit être appuyé par des pièces qu'on n'a pas vues et qu'on suppose chez les accusés; ainsi, l'on procède à leur jugement sans communiquer les autres pièces qu'on prétend avoir sous prétexte de leur trop grand nombre. Et ce n'est pas là de l'imposture! — Juste ciel! jamais je n'aurais imaginé ces détails si je n'eusse été présente. Appelée comme témoin aux débats, j'ai assisté dans cette qualité à l'ouverture de l'affaire; jai présumé qu'on avait dessein de profiter, pour me perdre, des vérités que j'aurais le courage de dire : retirée, après la lecture de l'acte d'accusation, j'attendais mon tour d'être appelée; il n'est pas venu, on m'a ramenée dans ma prison : voici le troisième jour, on ne vient point encore.

J'ai passé les heures d'attente du premier jour dans le greffe du tribunal où j'ai parlé avec force et liberté à tous ceux qui s'y sont trouvés. Aurait-on réfléchi que cette force et cette liberté pourraient avoir quelqu'effet à l'audience ; qu'il vaut mieux l'éviter, dépêcher les députés sans moi, et m'appeler ensuite après eux pour finir de ma personne, sans me faire un accessoire intéressant à leur cause ? — J'en ai peur. Je désire mériter la mort en allant leur rendre témoignage tandis qu'ils vivent, et je crains de perdre cette occasion. Je suis sur les épines ; j'attends l'huissier, comme une âme en peine attend son libérateur ; je n'ai écrit ce qu'on vient de lire que pour tromper mon impatience.

—

26 octobre 1793.

Votre lettre, mon cher Bosc, m'a fait un bien extrême ; elle me montre votre âme entière et tout votre attachement : l'une et l'autre sont aussi rares à mes yeux que précieuses pour mon cœur. Nous ne différons pourtant pas autant que vous l'imaginez ; nous ne nous sommes pas bien entendus. Je n'avais pas le dessein de partir à ce moment, mais de me procurer le moyen de le faire à celui qui me serait devenu convenable. Je voulais rendre hommage à la vérité, comme je sais faire, puis m'en aller tout juste avant la dernière cérémonie ; je trouvais beau de tromper ainsi les tyrans. J'avais bien remâché ce projet, et je vous jure que ce n'était point la faiblesse qui me l'avait inspiré. Je me porte à merveille ; j'ai la tête aussi saine et le courage aussi vert que jamais. Il est très-vrai que le procès actuel m'abreuve d'amertume et m'enflamme d'indignation : j'ai cru que les fugitifs étaient aussi arrêtés. Il est impossible qu'une douleur profonde et l'exaltation de sen-

timens déjà terribles, aient mûri, dans le secret de mon cœur, une résolution que mon esprit a revêtue d'excellens motifs.

Appelée en témoignage dans l'affaire, j'ai trouvé que cela modifiait mon allure. J'étais fort décidée à profiter de cette occasion, pour arriver au but avec plus de célérité : je voulais tonner sans réserve, et finir ensuite; je trouvais que cela même m'autorisait à ne rien taire, et qu'il fallait l'avoir en poche en se rendant à l'audience : cependant je n'ai pas attendu d'en être pourvue pour soutenir mon caractère. Dans les heures d'attente que j'ai passées au greffe, au milieu de dix personnes, officiers, juges de l'autre section, etc., entendue d'Hébert et de Chabot, qui sont venus dans la pièce voisine, j'ai parlé avec autant de force que de liberté. Mon tour pour l'audience n'est pas arrivé : on devait me venir chercher le second jour; le troisième s'achève, et l'on n'a pas paru : j'ai peur que ces drôles n'aient aperçu que je pourrais faire un épisode intéressant, et qu'il vaut mieux me rejeter après coup.

J'attends avec impatience, et je crains maintenant d'être privée d'avouer mes amis en leur présence. Vous jugez, mon ami, que, dans tous ces cas, il faut attendre et non commander la catastrophe; c'est sur cela seul que nous ne sommes pas complétement d'accord : il me semblait qu'il y avait de la faiblesse à recevoir le coup de grâce, quand on pouvait se le donner, et à se prodiguer aux insolentes clameurs d'insensés, aussi indignes d'un tel exemple, qu'incapables d'en profiter. Nul doute qu'il fallût faire ainsi il y a trois mois; mais aujourd'hui c'est en pure perte pour la génération; et quant à la postérité, l'autre résolution, ménagée comme je vous l'exprime, n'est pas d'un moins bon effet.

Vous voyez que vous ne m'aviez pas bien comprise : examinez donc la chose sous le point de vue où elle m'a frappée : ce n'est pas du tout celui où vous l'envisagez : je consens à accepter votre détermination, quand vous l'aurez ainsi réfléchie. J'abrège, pour que vous ayez cette réponse par la même voie ; il me suffit d'indiquer ce que la méditation vous fera développer à loisir. Ma pauvre petite ! où donc est-elle ? Apprenez-le moi, je vous prie ; donnez-moi quelques détails ; que mon esprit puisse du moins la saisir dans sa situation nouvelle. Touchée de vos soins, vous jugez que je sens aussi l'amertume de toutes ces circonstances. J'apprends que mon beau-frère est en arrestation : sans doute le séquestre de ses biens n'est pas levé, et peut-être aura-t-il à craindre la déportation.

Considérez que votre amitié, trouvant très-pénible le soin que je réclamais d'elle, peut aisément vous faire illusion sur ce que vous pouvez ou devez à cet égard : tâchez de penser à la chose, comme si ce n'était ni vous, ni moi, mais deux individus, dans nos situations respectives, soumis à votre jugement impartial. Voyez ma fermeté, pesez les raisons, calculez froidement, et sentez le peu que vaut la canaille qui se nourrit du spectacle.

Je vous embrasse tendrement. Jany vous dira ce qu'il est possible de tenter un matin ; mais prenez garde à ne pas vous exposer.

A la personne chargée du soin de ma fille [1].

Vous devez au malheur, Citoyenne, et vous tenez de la confiance un dépôt qui m'est bien cher.

[1] On a vu que, sur les premiers bruits des poursuites dirigées contre Roland et de l'incarcération de sa femme, le respectable Bosc s'était emparé de leur fille

Je crois à l'excellence du choix de l'amitié, voilà le fondement de mes espérances sur l'objet des sollicitudes qui rendent pénible ma situation présente.

Le courage fait supporter aisément les maux qui nous sont propres; mais le cœur d'une mère est difficile à calmer sur le sort d'un enfant auquel elle se sent arracher.

Si l'infortune imprime un caractère sacré, qu'il préserve ma chère Eudora, je ne dirai pas des peines semblables à celles que j'éprouve, mais de dangers infiniment plus redoutables à mes yeux! qu'elle conserve son innocence, et qu'elle parvienne à remplir un jour, dans la paix et l'obscurité, le devoir touchant d'épouse et de mère. Elle a besoin de s'y préparer par une vie active et réglée, et de joindre, au goût des devoirs de son sexe, quelque talent dont l'exercice lui sera peut-être nécessaire : je sais qu'elle a chez vous des moyens pour cela. Vous avez un fils, et je n'ose pas vous dire que cette idée m'a troublée; mais vous avez une fille, et je me suis sentie rassurée. C'est assez dire à une âme sensible, à une mère et à une personne telle que je vous suppose. Mon état produit de fortes affections, il ne comporte pas de longues expressions. Recevez mes vœux et ma reconnaissance.

La mère d'Eudora.

—

et l'avait confiée aux soins de madame Creusé-la-Touche. Forcés bientôt, pour leur sûreté personnelle, de se séparer de cette jeune personne, Creusé-la-Touche et sa femme placèrent Eudora chez une maîtresse de pension, qui l'éleva sous un nom supposé. Il y avait alors quelque courage à se charger d'un tel dépôt : la citoyenne Godefroid (c'est le nom de cette estimable institutrice) n'hésita point à accomplir ce devoir de dévouement et d'humanité. R.

Notes sur mon Procès et l'interrogatoire qui l'a commencé.

Dans les premiers instans de mon arrestation, j'imaginai d'écrire à Duperret, pour le prier de faire entendre mes réclamations. Sans être liée avec lui, j'avais remarqué, dans son caractère, cette espèce de courage qui fait que l'on ne craint pas de se mettre en avant quand il est question d'obliger, et il m'inspirait la confiance que donne en révolution la conformité des mêmes principes. Je ne m'étais pas trompée : Duperret me répondit avec intérêt et chaleur; il ajouta, à l'expression de ses sentimens, quelques nouvelles sur l'état des choses et celui des députés fugitifs. Je le remerciai; je répliquai sur l'article de nos amis, en exprimant mes vœux pour leur salut et celui de ma patrie. Quelques jours après, ayant fait imprimer l'interrogatoire qu'un administrateur de police était venu me faire subir à l'Abbaye, j'en adressai un exemplaire à Duperret [1]; j'exprime, à cette occasion, mon mépris pour les sots mensonges qu'Hébert venait de débiter, à mon sujet, dans son *Père Duchêne*. Ces objets formant une correspondance de trois ou quatre petites lettres, y compris un billet, par lequel je prévenais Duperret, ainsi que je prévins, dans le temps, plusieurs personnes que je jugeais s'intéresser à moi, de ma prétendue mise en liberté de l'Abbaye, transformée subitement en une nouvelle arrestation pour Sainte-Pélagie. C'est cette correspondance sur laquelle on veut fonder une accusation contre moi, comme ayant, du moins indirectement, entretenu des relations avec les députés rebelles

[1] Voyez l'Appendice, n° X.

du Calvados. Le jour même de l'exécution de Brissot [1], je fus transférée à la Conciergerie, placée dans un lieu infect, couchée sans draps, sur un lit qu'un prisonnier voulut bien me prêter ; et le lendemain, je fus interrogée, au greffe du tribunal, par le juge David, accompagné de l'accusateur public, en présence d'un homme que je soupçonne être un juré. On me fait d'abord de longues questions sur ce qu'était Roland avant le 14 juillet 1789; qui était maire à Lyon, lorsque Roland fut municipal? etc. Je satisfais à ces questions par l'exact exposé des faits ; mais je remarquai, dès là même, qu'en me demandant beaucoup de choses, on n'aimait pas que je répondisse avec détails. Après quoi, sans transition, l'on me demande si, dans le le temps de la Convention, je ne voyais pas souvent tels députés, et l'on dénomma les proscrits et les condamnés ; si je n'ai pas entendu, dans leurs conférences, traiter de la force départementale et des moyens de l'obtenir. J'avais à expliquer que je voyais quelques-uns de ces députés comme des amis avec lesquels, Roland et moi, nous étions liés du temps de l'Assemblée constituante : quelques autres par occasion, comme connaissances, et amenés par leurs collègues, et que je n'avais jamais vu plusieurs d'entre eux ; que, d'ailleurs, il n'y avait jamais eu chez Roland de comités ni de conférences ; mais qu'on y parlait seulement, en conversations publiques, de ce dont s'occupait l'Assemblée, et de ce qui intéressait tout le monde. La discussion fut longue et difficile, avant que je pusse faire inscrire mes réponses, on voulait que je les fisse par oui et par non ; on m'accusa de bavardage ; on dit que nous n'étions pas là au ministère de l'intérieur pour y faire de l'esprit : l'accusateur public et le juge, le premier surtout,

[1] 31 octobre 1793 (10 brumaire an II).

se comportèrent avec la prévention et l'aigreur de gens persuadés qu'ils tiennent un grand coupable, et impatiens de le convaincre. Lorsque le juge avait fait une question, et que l'accusateur public ne la trouvait pas de son goût, il la posait d'une autre manière, l'étendait et la rendait complexe ou captieuse; interrompait mes réponses, exigeait qu'elles fussent abrégées : c'était une vexation réelle. J'ai été retenue environ deux heures, ou un peu plus, après lesquelles on a suspendu l'interrogatoire pour le reprendre le soir, disait-on. J'attends. La volonté de me perdre me semble évidente; je n'assurerai point mes jours par une lâcheté; mais je ne veux point prêter le flanc à la malveillance, et faciliter, par des bêtises, le travail de l'accusateur public, qui semble désirer que je lui prépare, dans mes réponses, l'acte d'accusation que son zèle médite contre moi.

Deux jours après, j'ai été appelée de nouveau, pour la suite de l'interrogatoire. La première question a porté sur la prétendue contradiction que l'on supposait exister entre mes lettres à Duperret, et ce que j'avais dit que je n'étais pas liée particulièrement avec lui, d'où il résultait que je déguisais la vérité sur mes relations politiques avec les rebelles. J'ai répondu que je n'avais pas vu Duperret plus de dix fois, et jamais en particulier; qu'il était aisé de le voir par la première lettre que je lui adressai, en lui envoyant copie de celle pour la Convention; que les lettres subséquentes étaient le résultat de l'intérêt et de la franchise avec lesquels il m'avait répondu, etc.; qu'à l'époque où avait commencé cette petite correspondance, il n'y avait point de ce qu'on appelait révolte et rébellion; que j'avais alors peu de choix à faire dans l'Assemblée, pour m'adresser à une personne à laquelle je ne fusse pas tout-à-fait étrangère, et qui voulût se charger de mes intérêts. De-

mandé quels étaient avec lui nos amis communs : *R*. Particulièrement Barbaroux.

D. Si je n'avais pas connaissance que Roland, avant son ministère, eût été du comité de correspondance des Jacobins ? — *R*. Oui.

D Si ce n'était pas moi qui me chargeais de la rédaction des lettres qu'il avait à faire pour le comité.

R. Que je n'avais jamais prêté mes pensées à mon mari ; mais qu'il pouvait avoir quelquefois employé ma main.

D. Si je ne connaissais point le bureau de formation d'esprit public, établi par Roland, pour corrompre les départemens, appeler une force départementale, déchirer la république, suivant les projets d'une faction liberticide, etc., et si ce n'était pas moi qui dirigeais ce bureau ?

R. Que Roland n'avait point établi de bureau sous cette dénomination, et que je n'en dirigeais aucun. Qu'après le décret de la fin d'août, qui lui ordonnait de répandre des écrits utiles, il avait affecté à quelque commis le soin de les expédier ; qu'il mettait du zéle à l'exécution d'une loi dont l'observation devait répandre la connaissance et l'amour de la révolution ; qu'il appelait cela la correspondance patriotique, et que ses propres écrits, loin d'exciter à la division, respiraient tous le désir de concourir au maintien de l'ordre et de la paix.

D. Observé que je déguiserais en vain la vérité, comme il paraissait évidemment, par toutes mes réponses, que je voulais faire ; que sur la porte de ce bureau même, il y avait une ridicule dénomination, et que je n'étais pas assez étrangère aux opérations de mon mari pour l'avoir ignorée ; qu'inutilement je voudrais justifier Roland, et qu'une fatale expérience n'avait que trop appris le mal qu'avait fait ce perfide ministre, en répandant des calomnies contre les

plus fidèles mandataires du peuple, et soulevant les départemens contre Paris.

R. Que loin de déguiser la vérité, je m'honorais de lui rendre hommage, même au péril de ma vie; que je n'avais jamais vu l'inscription dont on me parlait; que j'avais remarqué, au contraire, dans le temps que cette dénomination se répandait dans le public, qu'elle n'était pas employée dans les états imprimés des bureaux du département de l'intérieur. Quant aux attributions injurieuses faites à Roland, je n'opposais que deux faits : le *premier*, ses *écrits*, qui tous renfermaient les meilleurs principes de la morale et de la politique; le *deuxième*, l'envoi qu'il faisait de tous ceux imprimés par ordre de la Convention nationale, et son exactitude à faire expédier ceux des membres de cette Assemblée qui passaient pour être le plus en opposition.

D. Si je savais à quelle époque Roland avait quitté Paris, et où il pouvait être?

R. Que je le sache ou non, je ne dois ni ne veux vous le dire.

D. Observé que cette obstination à déguiser toujours la vérité montrait que je croyais Roland coupable; que je me mettais en opposition avec la loi; que j'oubliais les devoirs d'accusée, qui doit, surtout, la vérité à la justice, etc. — L'accusateur public qui posait cette question, eut soin de la charger, comme toutes celles qu'il se mêlait de faire, d'épithètes outrageantes, et d'expressions qui sentaient la colère. Je voulus répondre; il requiert de m'interdire les détails; et lui et le juge, cherchant à se prévaloir de l'espèce d'autorité que leur donnaient leurs fonctions, employèrent tous les moyens pour me réduire au silence, ou me faire parler à leur gré. Je m'indignai; je dis que je me plaindrais en plein tribunal de cette ma-

nière vexatoire et inouie d'interroger ; que je ne m'en laissais pas imposer par l'autorité ; que je reconnaissais, avant tout ce que les hommes avaient institué, la raison et la nature ; et me tournant du côté du greffier, prenez la plume, lui dis-je, et écrivez :

R. Un accusé ne doit compte que de ses faits, et non de ceux d'autrui. Si, durant plus de quatre mois, on n'eût pas refusé à Roland la justice qu'il sollicitait si vivement, en demandant l'apurement de ses comptes, il n'aurait pas été dans le cas de s'absenter, et je ne serais pas dans le cas de taire sa résidence, en supposant qu'elle me fût connue. Que je ne connaissais point de loi au nom de laquelle on pût engager à trahir les sentimens les plus chers de la nature.

Ici l'accusateur public, furieux, s'écria qu'avec une telle bavarde on en finirait jamais ; et il fit clore l'interrogatoire.

« Que je vous plains ! lui dis-je avec sérénité. Je vous pardonne même ce que vous me dites de désobligeant : vous croyez tenir un grand coupable, vous êtes impatient de le convaincre ; mais qu'on est malheureux avec de telles préventions ! Vous pouvez m'envoyer à l'échafaud ; vous ne sauriez m'ôter la joie que donne une bonne conscience, et la persuasion que la postérité vengera Roland et moi, en vouant à l'infamie ses persécuteurs. » On me dit de choisir un défenseur ; j'indiquai Chauveau, et je me retirai, en leur disant, d'un air riant : « Je vous souhaite, pour le mal que vous me voulez, une paix égale à celle que je conserve, quel que soit le prix qui puisse y être attaché. »

Cet interrogatoire s'est fait dans une salle dite du conseil, où était une table autour de laquelle étaient rangées plusieurs personnes, qui paraissaient être là pour écrire,

et qui ne faisaient que m'écouter. Il y eut beaucoup d'allans et de venans, et rien ne fut moins secret que cet interrogatoire.

—

Projet de défense au tribunal[1].

L'accusation portée contre moi repose entièrement sur ma prétendue complicité avec des hommes appelés conspirateurs. Mes liaisons d'amitié avec un petit nombre d'entre eux sont très antérieures aux circonstances politiques qui les font considérer aujourd'hui comme coupables. Les rapports que j'ai conservés avec eux, par une voie intermédiaire, à l'époque de leur départ de Paris, sont absolument étrangers aux affaires. Je n'ai point eu proprement de correspondance politique, et, à cet égard, je pourrais m'en tenir à une dénégation absolue; car je ne saurais être interpellée de rendre compte de mes affections particulières; mais je puis m'honorer d'elles comme de ma conduite, et je n'ai rien à taire au public. Je dirai donc que j'ai reçu des expressions de regret sur ma détention, et l'avis que Duperret avait pour moi deux lettres, soit qu'elles eussent été écrites avant ou après avoir quitté Paris, soit qu'elles fussent d'un seul ou de deux de mes amis, je l'ignore. Duperret les avait remises en d'autres mains, et je ne les ai jamais vues. J'ai reçu, une autre fois, la pressante invitation de rompre mes fers, des offres de service pour m'aider à y réussir suivant les

[1] Cette pièce devait être lue comme Mémoire justificatif; elle fut écrite par madame Roland, à la Conciergerie, dans la nuit qui suivit son interrogatoire.

(Note de M. Champagneux.)

moyens que je jugerais convenables, et pour me rendre où je trouverais bon. Je n'ai voulu me prêter à rien de semblable, par devoir et par honneur : par devoir, pour ne point exposer ceux à la garde de qui j'étais confiée ; par honneur, parce que, dans tous les cas, je préférais courir les risques d'un procès injuste, à me couvrir d'une apparence coupable, par une fuite indigne de moi. J'avais bien voulu être arrêtée au 31 mai ; ce n'était pas pour m'échapper plus tard. Voilà à quoi se sont bornées mes relations avec mes amis fugitifs. Sans doute, si les communications n'eussent pas été interrompues, ou que je n'eusse pas été contrainte par ma captivité, j'aurais cherché à me procurer de leurs nouvelles ; car je ne connais pas de loi qui me l'interdît. Eh ! dans quel temps, chez quel peuple du monde vit-on jamais traduire en crime la fidélité aux sentimens d'estime et de fraternité qui lient les hommes entre eux ? Je ne juge point les mesures que prirent ceux qu'on a proscrits, elles ne m'ont pas été connues ; mais je ne crois point à des intentions perverses chez ceux dont la probité, le civisme et le généreux dévouement à leur pays m'étaient démontrés. S'ils ont erré, ce fut de bonne foi, ils succombent sans être avilis ; ils sont, à mes yeux, malheureux sans être coupables. Si je le suis moi-même, en faisant des vœux pour leur salut, je me déclare telle à la face de l'univers. Je n'ai pas d'inquiétude pour leur gloire, et je consens volontiers à partager celle d'être opprimée par leurs ennemis. J'ai vu ces hommes accusés d'avoir conspiré contre leur pays, républicains déclarés, mais humains, persuadés qu'il fallait, par de bonnes lois, faire chérir la république de ceux qui doutaient qu'elle pût se soutenir ; ce qui effectivement est plus difficile que de les tuer. L'histoire de tous les siècles a prouvé qu'il fallait beaucoup de talens pour amener les hommes à la vertu

par de bonnes lois, tandis qu'il suffit de la force pour les opprimer par la terreur ou les anéantir par la mort. Je les ai vus prétendre que l'abondance, comme le bonheur, ne pouvait résulter que d'un régime équitable, protecteur et bienfaisant; que la toute-puissance des baïonnettes produisait bien la peur, mais non pas du pain. Je les ai vus, animés du plus vif enthousiasme pour le bien du peuple, dédaigner de le flatter, résolus à périr victimes de son aveuglement plutôt que de le tromper. J'avoue que ces principes et cette conduite m'ont paru totalement différer de ceux des tyrans ou des ambitieux qui cherchent à plaire au peuple pour le subjuguer. Elle m'a inspiré la plus profonde estime pour ces hommes généreux : cette erreur, si c'en est une, m'accompagnera dans le tombeau, et je m'honorerai de suivre ceux que je n'ai pu accompagner.

Ma défense, j'ose le dire, est plus nécessaire à ceux qui veulent s'éclairer de bonne foi qu'elle ne l'est à moi-même. Tranquille et satisfaite dans le sentiment d'avoir rempli mes devoirs, j'envisage l'avenir avec sérénité. Mes goûts sérieux, mes habitudes studieuses, m'ont tenue également éloignée des folies de la dissipation et du tracas de l'intrigue. Amie de la liberté, dont la réflexion m'avait fait juger tout le prix, j'ai vu la révolution avec transport, persuadée que c'était l'époque du renversement de l'arbitraire que je hais, de la réforme d'abus dont j'avais souvent gémi, en m'attendrissant sur le sort de la classe malheureuse. J'ai suivi les progrès de la révolution avec intérêt, je m'entretenais de la chose publique avec chaleur; mais je n'ai point dépassé les bornes qui m'étaient imposées par mon sexe. Quelques talens peut-être, assez de philosophie, un courage plus rare, et qui me permettait de ne point affaiblir, dans les dangers, celui de mon

mari : voilà probablement ce qu'auront indiscrètement vanté ceux qui me connaissent, et ce qui m'a fait des ennemis parmi ceux qui ne me connaissent pas. Roland a pu m'employer quelquefois comme un secrétaire, et la fameuse lettre au roi, par exemple, est copiée tout entière de ma main; ce serait une bonne pièce à joindre à mon procès, si c'était les Autrichiens qui me le fissent et qu'ils s'avisassent d'étendre la responsabilité d'un ministre jusque sur sa femme. Mais Roland avait depuis long-temps fait connaître ses lumières et son amour des grands principes; les preuves en existent dans de nombreux ouvrages imprimés depuis quinze ans. Son savoir et sa probité sont bien à lui, et il n'avait pas besoin d'une femme pour être un sage ministre. Jamais il ne s'est tenu chez lui de conférences ni de conciliabules : ses collègues, quels qu'ils fussent, quelques amis et ses connaissances se réunissaient chez lui, à table, une fois la semaine; là, dans des conversations très-publiques, on s'entretenait ouvertement de ce qui intéressait tout le monde. Du reste, les écrits de ce ministre respirent partout l'amour de l'ordre et de la paix, exposent d'une manière touchante les meilleurs principes de la morale et de la politique, attesteront à jamais sa sagesse, de même que ses comptes prouveront sa pureté. Je reviens au délit qui m'est imputé; j'observe que je n'avais point de liaison avec Duperret : je l'avais vu quelquefois durant le ministère de mon mari; il n'était pas venu chez moi depuis six mois que Roland n'était plus en place. Je puis faire la même remarque pour les autres députés mes amis; ce qui sûrement ne s'accorde point avec la supposition d'intelligence et de conspiration qu'on nous prête. Il est évident, par ma première lettre à Duperret, que je n'écrivis à ce député que par la difficulté de m'adresser à tout autre, et dans l'idée qu'il

se prêterait volontiers à m'obliger. Ainsi ma correspondance avec lui n'était pas projetée; elle n'était la suite d'aucune liaison précédente, et elle n'avait d'ailleurs qu'un objet particulier. Elle devint une occasion d'avoir des nouvelles de ceux qui venaient de s'absenter, et avec lesquels j'étais liée d'amitié fort indépendamment de toutes les considérations politiques. Celles-ci n'entrèrent pour rien dans l'espèce de relation que je conservai durant les premiers instans de leur absence. Aucun monument ne dépose contre moi à cet égard; ceux que l'on cite feraient seulement penser que je partageais les opinions et les sentimens de ce qu'on appelle conspirateurs. Cette induction est fondée; je l'avoue hautement, et je me glorifie de cette conformité; mais je ne leur donnai point de manifestation dont on puisse me faire un crime, et qui tendît à rien troubler. Or, pour établir une complicité dans un projet quelconque, il faut, ou avoir donné des conseils, ou avoir fourni des moyens; je n'ai fait ni l'un ni l'autre : je ne suis donc pas répréhensible aux yeux de la loi; il n'y en a point qui me condamne, il n'existe de fait pour l'application d'aucune.

Je sais qu'en révolution, la loi, comme la justice, est souvent oubliée; et la preuve, c'est que je suis ici. Je ne dois mon procès qu'aux préventions, aux haines violentes qui se développent dans les grandes agitations, et s'exercent, pour l'ordinaire, contre ceux qui ont été en évidence, ou auxquels on connaît quelque caractère. Il eût été facile à mon courage de me soustraire au jugement que je prévoyais; j'ai cru qu'il était plus convenable de le subir; j'ai cru devoir cet exemple à mon pays; j'ai cru que, si je devais être condamnée, il fallait laisser à la tyrannie l'odieux d'immoler une femme qui n'eut d'autre crime que quelques talens dont elle ne se prévalut jamais,

un grand zèle pour le bien de l'humanité, le courage d'avouer ses amis malheureux et de rendre hommage à la vertu au péril de sa vie. Les âmes qui ont quelque grandeur savent s'oublier elles-mêmes; elles sentent qu'elles se doivent à l'espèce entière, et elles ne s'envisagent que dans la postérité. J'appartiens à Roland vertueux et persécuté; je fus liée avec des hommes que l'aveuglement et la haine de la jalouse médiocrité ont fait proscrire et immoler. Il est nécessaire que je périsse à mon tour, parce qu'il est dans les principes de la tyrannie de sacrifier ceux qu'elle a violemment opprimés, et d'anéantir jusqu'aux témoins de ses excès. A ce double titre, vous me devez la mort, et je l'attends. Quand l'innocence marche au supplice où la condamnent l'erreur et la perversité, c'est à la gloire qu'elle arrive. Puissé-je être la dernière victime immolée aux fureurs de l'esprit de parti! Je quitterai avec joie cette terre infortunée qui dévore les gens de bien et s'abreuve du sang des justes.

Vérité! patrie! amitié! objets sacrés, sentimens chers à mon cœur, recevez mon dernier sacrifice. Ma vie vous fut consacrée, vous rendrez ma mort également douce et glorieuse.

Juste ciel! éclaire ce peuple malheureux pour lequel je désirai la liberté!... La liberté! Elle est pour les âmes fières qui méprisent la mort, et savent à propos se la donner. Elles n'est pas pour ces hommes faibles qui temporisent avec le crime, en couvrant du nom de prudence leur égoïsme et leur lâcheté. Elle n'est pas pour des hommes corrompus qui sortent du lit de la débauche ou de la fange de la misère pour s'abreuver dans le sang qui ruisselle des échafauds. Elle est pour le peuple sage qui chérit l'humanité, pratique la justice, méprise ses flatteurs, connaît ses vrais amis et respecte la vérité. Tant que vous ne serez

pas un tel peuple, ô mes concitoyens! vous parlerez vainement de liberté; vous n'aurez qu'une licence dont vous tomberez victimes chacun à votre tour; vous demanderez du pain, on vous donnera des cadavres, et vous finirez par être asservis.

Je n'ai point dissimulé mes sentimens et mes opinions. Je sais qu'une dame romaine fut envoyée au supplice, sous Tibère, pour avoir pleuré son fils; je sais que, dans un temps d'aveuglement et de fureur d'esprit de parti, quiconque ose s'avouer l'ami de condamnés ou de proscrits s'expose à partager leur fortune. Mais je méprise la mort; je n'ai jamais craint que le crime, et je n'assurerais pas mes jours au prix d'une lâcheté. Malheur au temps, malheur au peuple où la force de rendre hommage à la vérité méconnue peut exposer à des périls; et trop heureux alors qui se sent capable de les braver!

C'est à vous de juger maintenant s'il convient à vos intérêts de me condamner, à défaut de preuves, sur de simples opinions et sans l'appui d'aucune loi.

FIN DES MÉMOIRES.

APPENDICE.

I.

Aux Corps administratifs.

Paris, le 13 août 1792.

Dans un temps de révolution, Messieurs, chaque jour amène des événemens nouveaux et frappans, qui ne semblent pas tenir à ceux de la veille. La scène varie; les individus changent de place; les esprits s'étonnent, et chacun éprouve des sentimens profonds, analogues aux principes qu'il a adoptés, ou aux passions qui le dominent. L'admiration et l'effroi se répandent en même temps; l'homme même, qui s'oublie entièrement dans les grands intérêts de la patrie, n'est point inaccessible à ces affections naturellement produites par de grands mouvemens; mais tout se tient dans le monde moral et politique, comme dans la chaîne des êtres physiques; et, malgré les transitions brusques ou imperceptibles de certaines choses, leur majeure partie peut être prévue et calculée par l'homme réfléchi, qui rapproche avec impartialité l'expérience des siècles passés, de la situation du moment. Cette prévoyance, il faut l'avouer, demande trop de philosophie et de désintéressement pour avoir jamais été l'attribut des cours, séjour malheureux de l'erreur et des passions aveugles. L'habitude du pouvoir entraîne presque toujours l'audace de tout prétendre, et la présomption du succès : plaignons les infortunés que cette habitude aveugla dès l'enfance; elle prépara leur ruine dans un siècle de lumières. Soyons assez sages pour prémunir contre elle tout homme isolé; redoutons-la pour nous jusqu'au scrupule, et sachons nous appliquer avec sévérité les importantes leçons que nous donne notre propre histoire.

Fatiguée d'une longue oppression, et enfin portée au comble de l'indignation par les excès de la perversité, la nation, éclairée sur ses droits, les reprit en 1789. La Bastille fut renversée, et l'édifice bizarre d'une monarchie despotisée fit place à la constitution

que nous donnent les représentans. Établie sur des bases inébranlables et sacrées, il fallait qu'elle se soutînt comme elles, si leur correspondance était exacte, ou qu'on en sentît bientôt les vices.

Il en existait sans doute : trois ans d'agitation et de trouble les ont développés; mais il eût été possible de rester long-temps sans les apercevoir, si le premier de tous n'eût été dans les grands moyens de corruption laissés à la cour.

Menacé extérieurement par de puissans ennemis, travaillé dans l'intérieur par des malveillans, le peuple, lassé des lenteurs et des trahisons d'agens perfides, s'est levé une seconde fois; il a voulu dissiper ces artisans de mensonges qui environnent le trône comme des insectes avides.

Sa justice, aussi terrible que sa patience est longue, s'est indignée d'une résistance rendue cruelle par les apparences de conciliation dont on l'avait fait précéder. Jetons un voile sur des détails toujours affligeans, puisque le sang des hommes a coulé. Combien les despotes sont coupables de causer, pour l'élévation de quelques mortels prétendus privilégiés, la ruine de tant d'individus!

Le despotisme fut détruit en 1789; mais 1792 sera l'époque du règne de l'égalité. Un peuple fier et brave a démontré qu'il voulait l'établir, et qu'il saurait la conserver. Son courage annonce à l'univers qu'il n'a rien à redouter, et qu'on est sûr de tout vaincre quand on est résolu à se sacrifier.

Rappelé de ma retraite au département de l'intérieur, je rentre dans la lice, sans me dissimuler les dangers du combat. J'avais été porté la première fois au ministère sans l'avoir ambitionné; je m'étais efforcé, sans terreur, d'en remplir les devoirs, et je m'en étais vu décharger sans regret. J'accepte de nouveau cette grande tâche : tout citoyen doit envisager du même œil et embrasser avec le même calme, et les grands travaux, et la gloire et la mort, sans les rechercher ni les craindre. Mon premier soin, dans cette carrière, est de m'adresser à ceux à l'aide de qui je dois la parcourir. Je viens vous entretenir, Messieurs, avec cet abandon cher à l'homme sensible et loyal, avec cette franchise, seule digne de la liberté, qui ne connaît point les détours de ce qu'on appelait autrefois petitement la politique, parce que, n'ayant pour but que le bonheur commun, elle n'a rien à taire ni à cacher.

Nous avons tous à remplir des devoirs, sinon également éten-

dus, du moins également respectables et touchans. Appelés par la confiance du peuple au soin glorieux de faire exécuter les lois pour sa félicité, pénétrons-nous de cette auguste destination. Eh quoi! l'espérance d'un bonheur particulier dans un avenir lointain peut faire des fanatiques; et la confiance d'assurer celui de vingt millions d'hommes ne trouverait pas des enthousiastes!

Malheur au froid égoïste dont le cœur ne s'émeut pas à cette douce idée! Il ne méritait point de voir une patrie lui sourire, et il ne connaîtra jamais le charme de se dévouer pour elle.

Messieurs, nous ne devons pas nous le dissimuler, les derniers et sanglans efforts du peuple irrité n'auraient pas été nécessaires, si tous ceux qu'il avait investis de sa confiance l'eussent justifiée; si tous ses mandataires s'étaient souvenus qu'ils devaient leur existence, comme tels, à la constitution, et ne pouvaient avoir d'action par elle que pour son maintien.

Cette vérité était facile à saisir; pourquoi a-t-elle été méconnue? C'est qu'on a manqué de bonne foi; c'est que beaucoup de gens se sont dits attachés à la constitution, pour obtenir des moyens de la détruire ou de la tourner à leur profit; c'est qu'on n'aimait pas sincèrement la liberté, et qu'on ne voulait d'elle que l'avantage de n'avoir personne au-dessus de soi, sans vouloir souffrir qu'il n'y en eût plus au-dessous; c'est que nous étions généralement très-corrompus, et que la révolution, faite par les lumières, avait à combattre les mœurs. De-là, ces propos si chaudement avancés, si avidement répandus, et hautement répétés, de l'absurdité du nouveau régime, de l'impossibilité de le maintenir, des crimes attribués à ceux qui cherchaient à le défendre, et de la faction prétendue de quiconque s'en montrait sincèrement ami : tandis qu'il n'y avait d'absurde que la volonté de garder notre ancienne manière d'être dans le nouvel état de choses; d'impossible, que l'alliance monstrueuse des sottises de la vanité avec les principes de la justice éternelle; de crimes, que ceux de toutes les passions conjurées contre l'égalité; de factieux, que ceux qui se couvraient toujours du manteau de la loi pour en combattre l'esprit.

De-là encore, ce fol espoir, nourri par de continuelles tentatives, de ramener de l'ancien régime ce qui pouvait consoler l'orgueil d'une caste dont l'existence a prouvé partout les dangers; de-là, cette conjuration contre les sociétés populaires, attribut et soutien de la liberté. Leur existence découle si nécessairement de la consti-

tution, elle est une application si simple et si juste des droits reconnus, que, ne pouvant en contredire la légitimité, on était réduit à leur prêter des inconvéniens.

Ils étaient grands en effet : car les hommes sont toujours funestes à la tyrannie; et dès qu'ils confèrent ensemble à l'abri de la loi, on ne saurait les opprimer long-temps. On affecta donc certains mots pour faire croire à des partis; il ne s'agit, en effet, que de créer un être factice, pour lui supposer ensuite des modifications, au moyen desquelles on séduit les faibles et l'on fait peur aux sots. Des citoyens réunis dans tels lieux, avaient pris de cela seul le nom de Jacobins : c'était le rendez-vous des députés de l'Assemblée constituante, ce fut celui des patriotes ardens de la capitale. Ceux des autres villes qui se réunirent à leur exemple, communiquèrent avec eux; dès-lors on vit s'établir une circulation de lumières et de sentimens dont la rapidité, l'accroissement successif, frappèrent de terreur les soupirans du despotisme. On fit des Jacobins une puissance, on leur supposa des projets atroces; on leur attribua tous les malheurs, afin de les rendre suspects, odieux, de proscrire en leur nom tout ce qu'il y avait d'hommes attachés aux principes de l'égalité. Ce système, très-bien lié, fut suivi avec une intelligence et une ardeur dont les développemens et les effets occuperont une place importante dans l'histoire de la révolution et celle des tyrans. Qui pourrait s'abuser encore aujourd'hui! L'énergie et la justice du peuple doivent attérer ses calomniateurs.

A entendre les lâches écrivains qui se faisaient payer pour l'insulter, on eût cru que Paris et la France étaient divisés en deux partis égaux. Les habitans de la capitale ont prouvé le contraire dans la journée du 10, et il n'y a plus de doute sur l'objet de nos efforts et de nos combats : c'est le triomphe de l'égalité.

La révolution vient de s'achever, hâtons-nous d'assurer ses bienfaisans effets. Nos représentans ont juré la liberté, l'égalité; elles ne doivent plus être séparées désormais : c'est par elles que vous devez faire aimer les lois; c'est pour elles que vous devez les faire exécuter. Plus d'excuses, plus d'hésitations, plus d'espérances criminelles : que celui d'entre vous, Messieurs, qui ne jurerait pas dans son cœur l'adhésion à ces principes sacrés, quitte à l'instant le caractère de fonctionnaire public, dont il serait aussi incapable qu'indigne de remplir les devoirs. Je n'ai cessé de vous les rappeler dans le temps de ma première administration : j'ajoute aujourd'hui

que la nation déclare hautement qu'elle en ordonne la plus exacte observation, et que je me dévoue tout entier à les maintenir.

Les dangers de la patrie ne sont pas encore anéantis; tant qu'ils existent, tout homme est responsable et de ce qu'il doit faire de bien, et de ce qu'il peut empêcher de mal. Aucun citoyen n'est indifférent sans être coupable: tous doivent agir et surveiller. En paix, la confiance règne et se justifie: elle est un prix glorieux accordé par les commettans à leurs administrateurs. En guerre, celle surtout à laquelle donne lieu une révolution intérieure, la défiance est presque une vertu: mise en action, elle est un titre à la reconnaissance si elle découvre une trahison.

Vous ne tarderez donc pas à appliquer à vos séances la loi de la publicité: elle est portée; honorez-vous de sa prompte et entière exécution. C'est par la publicité qu'on s'assure de l'opinion; c'est par elle qu'on obtient la confiance, qu'on rend hommage à la souveraineté du peuple, et qu'on mérite ses éloges. Elle justifie l'intention des bons; elle sauve de l'erreur les faibles; elle prouve enfin qu'il n'est d'hommes dignes d'être vus, que ceux qui ne craignent pas de se montrer.

Je dois vous prévenir, Messieurs, de l'extrême sensation qu'ont faite à l'Assemblée les plaintes amères contre les directoires, lents ou inexacts dans la publication des lois et des adresses, ou autres écrits civiques, envoyés par l'Assemblée nationale. On a rapproché ces lenteurs affectées pour la publication des lois ou des instructions qui frappaient plus vigoureusement sur les opinions ou les erreurs de ces directoires, de leur célérité à recueillir ou répandre tout ce qui peut affaiblir l'esprit public. Cette opposition a été faite d'une manière qui doit les rendre bien empressés d'en effacer le souvenir.

Les circonstances, Messieurs, nécessitant la plus grande exactitude dans toutes les mesures, je vous prie de me faire passer sur-le-champ les noms, surnoms, avec l'indication du ci-devant état ou grade des émigrés de votre département, de leurs femmes et de leurs enfans, du lieu qu'habitent ces personnes; enfin une notice de la nature, étendue et localité de leurs biens.

Je vous prie également de m'écrire le plus souvent qu'il vous sera possible, pour me faire connaître l'état de l'esprit public, les mouvemens qui pourraient survenir, les personnes qui les auraient suscités, et les faits qu'ils auraient produits.

Je vous invite, Messieurs, à vous livrer sans partage au bonheur

de seconder une révolution qui s'achèverait, sans vous, dans les déchiremens, et que vous pouvez et devez promptement affermir avec gloire.

Mandataires du peuple, continuez de faire aimer et connaître sa souveraineté; montrez-la dans sa majesté aux amis de l'égalité; manifestez sa force aux téméraires qui oseraient en douter, et surtout aux rebelles qui tenteraient de la méconnaître.

Le ministre de l'Intérieur,
Signé ROLAND.

II.

Lettre de M. Roland, ministre de l'Intérieur, à l'Assemblée nationale.

Paris, le 3 septembre 1792, l'an IV de la liberté.

Monsieur le Président,

Je viens remplir un devoir sacré, dont l'accomplissement peut me coûter; mais je n'ai jamais capitulé avec ma conscience, et je serai docile à sa voix, quoi qu'il puisse en arriver.

Je ne rappellerai point ici quelles circonstances m'ont porté la première fois dans le ministère, que je n'avais ni désiré, ni attendu, je n'y ai vu que l'occasion de développer des principes dont l'amour de l'humanité fait la base. J'ai dit hautement la vérité à un roi que je voyais compromettre le salut de l'empire, en se perdant lui-même. Aucune considération n'a influé sur mon courage; j'aime trop mon pays pour songer même à la gloire; et quand il s'agit de l'intérêt de tous, je ne vois plus rien qui me soit personnel. La confiance nationale m'a imposé de nouveau le fardeau du ministère, dans un temps plus orageux encore : je l'ai reçu sans hésiter, parce que cette confiance m'en faisait une loi; je le soutiens sans faiblesse, et j'y sacrifierai ma vie, tant que je pourrai le porter utilement; mais je devrai le déposer du moment où je ne serais plus qu'un fantôme représentatif, sans action et sans influence.

Quel est cependant l'état des choses dans lequel nous existons? Quelles suites doit-il avoir? Quelle obligation impose-t-il?

Je sais que les révolutions ne se calculent point par les règles or-

dinaires; mais je sais aussi que le pouvoir qui les fait, doit bientôt se ranger sous l'abri des lois, si l'on ne veut qu'il opère une entière dissolution. La colère du peuple et le mouvement de l'insurrection sont comparables à l'action d'un torrent qui renverse des obstacles qu'aucune autre puissance n'aurait anéantis, mais dont le débordement va porter au loin le ravage et la dévastation s'il ne rentre bientôt dans son lit. Sans la journée du 10, il est évident que nous étions perdus; la cour, préparée depuis long-temps, attendait l'heure de combler toutes ses trahisons, de déployer sur Paris l'étendard de la mort, et d'y régner par la terreur. Le sentiment du peuple, toujours juste et prompt, quand l'opinion n'est pas corrompue, a prévenu l'époque marquée pour sa perte, et l'a rendue fatale aux conspirateurs.

Il est dans la nature des choses et dans celle du cœur humain, que la victoire entraîne quelques excès : la mer, agitée par un violent orage, mugit encore long-temps après la tempête; mais tout a ses bornes, ou doit enfin les voir déterminées.

Si la désorganisation devient une habitude; si des hommes zélés, mais sans connaissance et sans mesures, prétendent se mêler journellement de l'administration et entraver sa marche; si, à l'appui de quelque faveur populaire, obtenue par une grande ardeur, et soutenue par un plus grand parlage, ils répandent la défiance, sèment les dénonciations, excitent la fureur, dictent les proscriptions, le gouvernement n'est plus qu'une ombre, il n'est rien; et l'homme de bien, commis au timon des affaires, doit se retirer dès qu'il ne peut plus le diriger; car il n'est point placé pour faire image, mais pour agir. La commune provisoire a rendu de grands services; elle n'a pas besoin de mon témoignage à cet égard, mais je le lui rends avec effusion de cœur; la commune provisoire s'abuse actuellement par l'exercice continué d'un pouvoir révolutionnaire, qui ne doit jamais être que momentané pour n'être pas destructeur; et elle nous prépare de grands maux, si elle tarde encore à se renfermer dans ses justes limites : voilà un autre témoignage que je rends aussi hardiment que le premier, car on doit la vérité aux peuples comme aux rois; et je ne la tairai pas plus aux uns qu'aux autres.

L'Assemblée a rendu de sages décrets, qui conservent en conseil général les commissaires auxquels les sections continuent d'accorder leur confiance; mais ce conseil, ainsi que le nom l'indique,

n'est que pour les délibérations; l'action doit être concentrée dans le corps municipal pour être plus une et plus vive : c'est lui qui est chargé de l'exécution ; c'est par lui qu'elle doit être faite. Le maire doit jouir de l'influence qui lui est attribuée par la loi. Cependant les limites respectives continuent d'être oubliées ou méconnues ; les ordres se croisent ; on ignore souvent de qui ils émanent, et la responsabilité du ministre et du maire devient illusoire ou cruelle, puisqu'elle tombe sur des faits dont ils n'ont point connaissance, ou qu'ils ne peuvent empêcher. Jamais l'unité d'action ne fut plus nécessaire. Des ennemis aguerris et nombreux sont établis sur notre territoire; ils s'emparent de quelques villes, ils menacent la capitale; c'est vers elle que se dirigent leur rage et leur désespoir : c'est là qu'ils ont à exercer des vengeances; c'est là qu'ils espèrent dissoudre le gouvernement, et profiter de leurs avantages. Sans doute l'énergie du peuple, bien dirigée, leur opposera des barrières insurmontables, mais c'est précisément pour cette direction qu'il faut de l'ensemble et de l'activité; l'une et l'autre sont impossibles, lorsque tout le monde commande. J'ai vu le ministre de la guerre gémir des lenteurs qu'apportait à la formation du camp l'intervention d'une commission ardente et zélée, mais étrangère aux dispositions de cette nature.

Le peuple doit être là en personne ou par ses commissaires, pour voir ce que fait le pouvoir exécutif : soit; mais il doit le laisser agir, sous peine de périr au milieu de ses propres débats. Car, de deux choses l'une : les personnes chargées de ce pouvoir jouissent de sa confiance, ou ne l'ont pas ; dans cette dernière supposition, il faut qu'elles se retirent; dans la première, elles doivent user, dans toute son énergie, du pouvoir qui leur est confié. Une jalouse inquiétude fermente et aigrit encore contre ce pouvoir, comme s'il rendait essentiellement vicieux les hommes auxquels il est réparti; comme si l'identité des noms faisait celle des choses, et que des ministres responsables pussent avoir rien de commun avec ce qu'était un roi inviolable.

Hier, au sein même de la maison commune, on dénonçait les ministres, vaguement, quand au fond, parce qu'on manquait de sujets de reproches; mais avec cette chaleur et cette force d'assertion qui frappe l'imagination, la séduit un moment, qui égare et détruit la confiance, sans laquelle nul homme en place ne doit y rester, dans un gouvernement libre.

Hier encore, dans une assemblée des présidens de toutes les sections, convoquée par les ministres chez M. le maire, dans l'intention de concilier les esprits, de s'éclairer mutuellement, j'ai reconnu cette méfiance qui suspecte, interroge, entretient le trouble et entrave les opérations.

Hier, fut un jour sur les événemens duquel il faut peut-être laisser un voile; je sais que le peuple, terrible dans sa vengeance, y porte encore une sorte de justice; il ne prend pas pour victime tout ce qui se présente à sa fureur : il la dirige sur ceux qu'il croit avoir été trop long-temps épargnés par le glaive de la loi, et que le péril des circonstances lui persuade devoir être immolés sans délai. Mais je sais qu'il est facile à des scélérats, à des traîtres, d'abuser de cette effervescence, et qu'il faut l'arrêter; je sais que nous devons à la France entière la déclaration, que le pouvoir exécutif n'a pu prévoir ni empêcher ces excès; je sais qu'il est du devoir des autorités constituées d'y mettre un terme, ou de se regarder comme anéanties. Je sais encore que cette déclaration m'expose à la rage de quelques agitateurs. Eh bien! qu'ils prennent ma vie, je ne veux la conserver que pour la liberté, l'égalité; si elles étaient violées, détruites, soit par le règne des despotes étrangers, ou l'égarement d'un peuple abusé, j'aurais assez vécu : mais jusqu'à mon dernier soupir, j'aurai fait mon devoir : c'est le seul bien que j'ambitionne, et que nulle puissance sur la terre ne saurait m'enlever.

Le salut de Paris exige que tous les pouvoirs rentrent à l'instant dans leurs bornes respectives : l'approche des ennemis, les grandes mesures à prendre contre eux, nécessitent, je le répète, une unité d'action, un ensemble, qui ne peuvent se trouver dans le conflit des autorités. C'est à l'Assemblée nationale à se prononcer à cet égard avec l'élévation et la vigueur que réclament d'aussi grands intérêts. J'ai dû lui peindre cet état de choses, afin que sa sagesse prît aussitôt les déterminations convenables; et que, dans la supposition affligeante, mais gratuite, que ces déterminations n'eussent point l'effet désiré, la perte de la capitale n'entraînât point celle de l'empire.

Mais le peuple, docile à la voix de ses législateurs, dès qu'ils sont au niveau des circonstances, éclairé par eux sur ses intérêts, rappelé par eux à la marche régulière qu'il doit tenir, sentira bientôt qu'il doit honorer son propre ouvrage, et obéir à ses représen-

tans jusqu'à l'époque qui va les renouveler avec de plus grands pouvoirs; il apercevra que le sort de la capitale tient à son union avec les divers départemens; il sait que le Midi, plein de feu, d'énergie et de courage, était prêt à se séparer pour assurer son indépendance, lorsque la révolution du 10 août nous a valu une Convention qui doit tout rallier; il aperçoit que les sages et les timides se réuniraient aisément pour établir cette Convention ailleurs, si Paris n'offrait pas la réunion de la liberté la plus grande aux lumières qui soutiennent l'opinion; il jugera, dès le premier moment de calme et de réflexion, que les secours et l'appui qu'il attend de tous les départemens, ne peuvent être que le fruit de l'union, de la confiance qu'établissent et justifient le maintien de l'ordre et l'observation des lois; il reconnaîtra enfin que ses ennemis cachés peuvent se servir de sa propre agitation pour nuire à ses meilleurs amis, à ses plus redoutables défenseurs : déjà l'exemple commence; qu'il frémisse et s'arrête! une juste colère, l'indignation portée à son comble commencent les proscriptions qui ne tombent d'abord que sur les coupables, mais dans lesquelles l'erreur ou les passions particulières enveloppent bientôt l'homme juste.

Il est temps encore, mais il n'est plus un moment à perdre; que les législateurs parlent, que le peuple écoute, et que le règne de la loi s'établisse.

Quant à moi, qui brave également l'erreur et la malveillance, parce que je ne veux que le bien de tous, et que je dois le faciliter par tous les moyens qui sont en mon pouvoir, j'ai consacré ma vie à la justice, à la vérité : je leur serai fidèle.

Je reste à mon poste jusqu'à la mort, si j'y suis utile et qu'on me juge tel; je demande ma démission, et je la donne, si quelqu'un est reconnu pouvoir mieux l'occuper, ou que le silence des lois m'interdise toute action.

Le ministre de l'Intérieur.
ROLAND.

—

III.

Rapport du ministre de l'Intérieur, à la Convention nationale, sur l'état de Paris.

Du 29 octobre 1792, l'an Ier de la République.

La Convention nationale m'a chargé, par son décret du 26, de lui rendre compte, sous trois jours, de l'état où se trouvent les autorités publiques à Paris depuis le 10 août, des obstacles que l'exécution des lois éprouve en cette ville, et des moyens d'y remédier.

Elle a senti que le tableau de ce qui est, se compose nécessairement des faits ou de l'inaction du jour, et des faits précédens dont ils sont la suite ou le résultat nécessaire. Elle m'oblige de jeter un coup d'œil sur le passé : je le ferai rapidement; je serai réservé dans les jugemens, mais précis et sévère dans l'exposé des faits : car je cherche la vérité pour la connaître, je la présente pour qu'elle soit utile, sans autre passion que de me rendre tel moi-même, en remplissant mes devoirs.

La révolution du 10 août, à jamais glorieuse et célèbre, cette belle époque à laquelle nous devons la république, et qui ne doit être confondue avec aucun autre événement, n'a pu arriver et s'effectuer que par un grand mouvement, dont l'effet se propage et se fait sentir long-temps encore après que la cause dont il est le produit a perdu son action. Un nouvel ordre de choses a dû naître : nous en avons le principal résultat dans la Convention, qui doit assurer les destinées de la France. Une organisation provisoire des pouvoirs communaux de la ville de Paris s'est faite à cette époque : elle était nécessaire; elle a été utile; mais eût-elle été la cause d'une grande révolution dont elle n'était réellement que l'effet, il ne faudrait pas moins en relever les inconvéniens, s'il en existe, et qu'il soit pressant de les détruire. A Dieu ne plaise que je veuille considérer les personnes, juger les intentions, confondre le zèle aveugle avec la malveillance, ou l'inexpérience en administration avec la volonté d'usurper une autorité illégale ! je n'ai point, sur cet objet, d'opinions à établir, mais des faits à présenter. Pour satisfaire pleinement à la loi, je suivrai dans leur marche le département et la commune, ensemble ou séparément, suivant la na-

ture des faits ou la concurrence des événemens. J'examinerai l'effet de leurs opérations et de leur conduite, par rapport aux propriétés et à la sûreté individuelle, ces deux grands objets de toute association, dont la conservation, l'intégrité, sont le but et la preuve d'un bon gouvernement, d'une sage administration.

Il serait absurde de prétendre, injuste d'exiger que le bouleversement d'une révolution n'entraîne pas quelques malheurs particuliers, quelques opérations irrégulières : c'est la chute ou la perte d'arbres et de plantes dans le voisinage d'un fleuve débordé dont le cours rapide occasione des dégâts en surmontant de grands obstacles. Mais il faut soigneusement distinguer ce qui appartient à la nature des choses, de ce qui peut résulter des passions ou des desseins prémédités de quelques individus ; car on doit endurer avec courage, tolérer avec patience, adoucir ou effacer, à force de sagesse et de vigilance, ce qui vient de la nécessité, tandis qu'il faut surveiller avec attention, contenir avec force, réprimer avec sévérité ce qui résulterait de l'extravagance de l'ambition, ou des entreprises de la scélératesse. Ainsi, l'examen scrupuleux des faits en masse, le froid calcul de leur cause et de leur influence, doivent précéder tout jugement et toute mesure.

La cour avait vu tourner contre elle les précautions mêmes qu'elle avait prises pour anéantir la liberté. Louis XVI, enfermé au Temple avec sa famille, n'offrait plus qu'un grand exemple des vicissitudes humaines, de la stupidité des rois, et du sort qui les attend lorsqu'ils veulent être injustes dans un siècle éclairé. Le peuple de Paris, triomphant sur les bords du précipice qui lui avait été préparé, entraîné par l'accélération d'un mouvement qui lui avait été salutaire, ayant rompu l'organisation des pouvoirs par le besoin de les changer, en permanence dans ses sections, agissant par lui-même, se trouvait, pour ainsi dire, à une nouvelle naissance. Il devait avoir cette activité, cette assurance, cette présomption qui accompagnent une existence et une liberté avec lesquelles on n'est point encore familiarisé, et dont on est près d'abuser par le plaisir de les sentir et de les exercer. Le département, méprisé ou haï, n'avait que des membres épars, dont les ombres disparurent bientôt devant une commission nouvelle. Le temps nécessaire à sa formation ; son action, d'abord lente et peu sensible, parce qu'elle était nulle pour tout ce qui intéresse la sûreté générale ; le décret du 13 août ayant conféré cette partie aux munici-

palités, et parce qu'elle était subordonnée dans le fait à celle d'une commune toute-puissante, retinrent cette administration dans une sorte d'obscurité. J'aurai bientôt à lui rendre d'honorables témoignages. L'Assemblée législative terminait sa carrière, et couronnait le vœu public par l'appel d'une Convention.

Le pouvoir exécutif, chargé de grandes opérations et d'immenses détails, créait des armées, approvisionnait l'empire, faisait venir, des points les plus éloignés, des munitions nécessaires, répandait l'instruction sur les derniers événemens, appelait de toutes parts les citoyens au secours de la patrie, et préparait les moyens de défense.

Les armées ennemies s'avançaient avec audace sur le territoire français; la trahison et la lâcheté avaient favorisé leur invasion. L'indignation, la crainte même, se manifestaient à Paris; la défiance, naturelle au peuple qui a été opprimé, la défiance, qu'accroît toujours le danger, comme la peur s'augmente par les ténèbres, agitait les esprits; elle entretenait cette fermentation, avant-coureur des orages, qu'excitent encore les hommes sans mesure qui ont besoin de mouvemens, les désœuvrés auxquels il faut des changemens, et les malveillans qui veulent du trouble. La commune régnait seule dans Paris. Enfantée par la révolution, agissant au milieu d'elle, objet de la confiance du peuple, dont elle était l'ouvrage, elle faisait taire ou parler les lois, suivant ce que lui paraissait exiger le salut public, dont elle était devenue le juge suprême. Mais la commune a oublié, comme il est aisé de le faire dans l'ivresse de la victoire, que tout pouvoir révolutionnaire doit être momentané; que la subordination des autorités constituées les unes à l'égard des autres, et la marche régulière des lois, doivent être promptement rétablies, pour le maintien même des révolutions qui les ont un instant suspendues; et que Paris, eût-il été seul à combattre la cour et vaincre les tyrans, devait se hâter de restreindre sa propre influence, s'empresser à donner l'exemple de l'obéissance aux lois, dont le respect est nécessaire à sa conservation. L'oubli de ces vérités a entraîné de grands désordres. La philosophie et l'histoire les envisageront peut-être comme des résultats nécessaires; mais les contemporains les sentent comme des malheurs; par conséquent, les hommes publics doivent les combattre ou les réparer. Obligé, par ma place, de correspondre souvent avec la commune de Paris, soit pour lui communiquer les

ordres, ou lui faire passer les lois de l'exécution desquelles elle est chargée, soit pour avoir les renseignemens et les connaissances que je ne puis obtenir que par son moyen sur ce qui intéresse l'ordre public, j'ai été fort exact dans mes envois, fort pressant dans mes demandes; mais la commune n'a pas mis la même exactitude dans ses réponses, et souvent même elle ne m'en a fait aucune. Dès-lors, j'ai été mal instruit, ou je suis demeuré sans influence. Je ne parlerai pas des entreprises extérieures de la commune, de ses commissaires envoyés dans les départemens, de leurs procédés et des plaintes qui les ont suivis; je ne rappellerai point la circulaire imprimée, envoyée partout et prêchant des mesures répréhensibles: ces divers objets vous ont été dénoncés, quelquefois par moi-même; et la nécessité de remplir cette obligation a indisposé la commune; elle a donné lieu aux personnes susceptibles ou mal instruites, de supposer une partialité qui n'existait pas; elle a aigri. C'est ainsi que des faits très-simples, mais dont l'enchaînement est inévitable, concourent quelquefois à troubler les opérations publiques; il faut s'en servir pour apprécier les choses avec plus d'exactitude et juger les personnes avec plus d'indulgence.

Dans les premiers momens de la révolution, la commune a exercé son activité et porté ses recherches sur les propriétés nationales. Cette vigilance, louable dans le principe, est devenue abusive dans ses effets. Par exemple, le 13 septembre, deux commissaires du comité de surveillance de la commune de Paris sont allés à Senlis; ils y ont requis le maire et un officier municipal de les accompagner dans une visite dont ils se disaient chargés. Ils se sont rendus à l'hôpital, se sont emparés de l'argenterie de cette maison, et de celle de la supérieure; ont mis le scellé sur un cabinet, emmené à Paris deux des administrateurs desquels ils ont pris l'argent monnayé, les billets, l'argenterie. Arrivés à Paris, on a renvoyé ces administrateurs, sans lecture du procès-verbal, avec un certificat de civisme. On ne dit pas si leurs effets leur ont été rendus; mais les démarches de la commune de Senlis n'ont pu lui faire restituer l'argenterie de l'hôpital et de la supérieure, et les scellés sont demeurés sur le cabinet.

Sans doute que la commune de Paris aura fait passer cette argenterie à la Monnaie; mais ce n'était pas à elle de s'en emparer, et elle devait du moins m'instruire de ce qu'elle avait fait: je n'ai pu l'obtenir.

Des commissaires envoyés par elle à Chantilly, en ont enlevé une grande quantité d'habits, d'effets de chasse et autres hardes d'équipement, dont plusieurs avec garnitures, ou galons et monture en or et en argent; aucun compte ne m'en a été rendu.

Long-temps après le décret du 15 septembre, deux commissaires de la commune ont continué d'opérer à l'hôtel de Coigny et dans ses dépendances, appartenans à la nation. Des matelas, en très-grande quantité, en avaient disparu; on y en retrouva une partie, après la menace faite d'une dénonciation par des commissaires que j'y envoyai; mais ces commissaires n'ont pu obtenir communication du travail des autres; aucun compte n'a été rendu, même depuis que des injonctions réitérées sont parvenues à faire retirer les agens de la commune.

J'ai écrit à la Convention, le 5 de ce mois, pour la prévenir que le citoyen Fournier, chargé de conduire une force armée de 1,000 hommes à Orléans, avait ramené, avec les prisonniers, tous leurs effets, dont plusieurs très-précieux, de l'or et de l'argent monnayé; que le tout avait été remis à la commune de Paris, ainsi qu'un paquet confié en secret par M. Lessart, contenant des lettres de change et autres papiers importans : je n'en ai pas eu de compte. Je ne préjuge rien, je le répète, sur la disposition des objets; mais je devais la connaître : elle m'a été célée.

J'avais été informé qu'il y avait au Temple une très-grande quantité d'argenterie sous les scellés, dont ne parlaient plus ceux qui les avaient apposés. J'écrivis à ce sujet au comité de surveillance de la commune le 12 octobre : je n'ai pas eu de réponse.

Je sais que le 27 août, lors de l'apposition des scellés chez M. Septeuil, trésorier de la liste civile, le citoyen Tisset, en remettant le procès-verbal au comité de surveillance de la commune, lui remit aussi un carton qu'il déclara contenir, tant en assignats qu'en or, la somme de 340,000 livres, ainsi que des registres, une montre, et deux grands porte-feuilles contenant des papiers signés du roi et de la reine. Le 30, le même citoyen a remis au même comité un carton de bijoux et d'effets précieux, trouvé à Saint-Firmin, près Chantilly, chez le sieur la Haye, qui avait déclaré tenir ces effets de M. Septeuil.

Vers le 24 ou le 25 d'octobre, ce citoyen a vu, en présence de Morillon, secrétaire de Septeuil, les objets contenus dans le carton qu'il avait remis le 30 août. Les scellés avaient été levés sans

lui, quoique son cachet y eût été apposé; ils l'avaient été également sur le carton des 340 mille livres, sans sa participation et malgré l'apposition de son cachet, de manière qu'il ignore si ces effets intéressans ont été conservés dans leur intégrité. Je n'ai pas eu plus de compte sur cet objet que sur aucun autre.

Un membre de la commune, chargé de faire faire des cartouches pour l'armée, s'est établi à l'hôtel des Invalides, où l'on a fait le dépôt de beaucoup de matières, plombs, cuivres, etc. J'avais donné la consigne de ne rien laisser sortir de l'hôtel qu'à la connaissance de l'administration et sur des récépissés. La consigne a été violée, en maltraitant de paroles mes préposés; le membre de la commune a fait sortir ce qu'il a jugé bon, et il a disposé des plombs sans donner de reçu.

Le 4 de ce mois, j'ai écrit à la municipalité pour qu'elle donnât, à ses différens commissaires, l'ordre de rendre compte et de rétablir au garde-meuble national tous les objets qui auraient pu en être distraits depuis le 10 août; je n'ai eu d'autre satisfaction sur cet objet qu'une réponse de M. Boucher-Réné, officier municipal, agissant pour le maire, portant qu'il communiquerait ma lettre au conseil-général; mais rien n'est rentré au garde-meuble par cette voie.

Les sections s'étant permis, dans les premiers momens de la révolution, d'enlever des effets qu'elles voulaient conserver à la nation, ou d'apposer les scellés sur ceux dont on craignait la disparition, elles ont eu soin de dresser des procès-verbaux, appuyés de pièces justificatives, de ces opérations, et de remettre le tout à la commune : celle-ci, plusieurs fois pressée d'en rendre compte, ne m'a rien fait passer encore qui y soit relatif.

Je m'étais adressé, le 8 octobre, à la commune, à l'effet de savoir comment Louis XVI était gardé et traité au Temple; quels étaient les changemens que l'on disait avoir été apportés dans sa situation depuis quelques jours, et quel compte je pourrais en rendre à la Convention nationale. A ces questions pressantes je n'ai reçu aucune réponse instructive; j'ajoutais, dans ma même lettre, qu'un décret venant de m'ordonner de présenter incessamment le compte des dépenses faites jusqu'à ce jour, et un aperçu de celles à faire, tant pour la sûreté et la disposition du local, que pour la subsistance et l'entretien de Louis XVI, je recommandais au conseil-général de s'occuper sans délai d'arrêter les mémoires des

fournisseurs, afin que j'en ordonnasse le paiement; comme aussi de me rendre un compte exact et circonstancié des dispositions déjà effectuées, ou seulement projetées, pour la conservation du dépôt dont la commune de Paris répond à toute la république. A ceci je n'ai pas eu plus de réponse qu'à ce qui précède. Trois ou quatre fournisseurs sont venus avec des mémoires, que j'ai fait payer. Deux de ces mémoires concernaient des fournitures faites à à la table de l'officier municipal et des officiers militaires de Louis XVI. Un autre mémoire, subdivisé en trois parties, avait rapport à des enlèvemens de terre et de gravats aux travaux du Temple. Comme ce paiement intéressait une multitude d'ouvriers pauvres, je l'ai fait acquitter sur les cinq cent mille livres, pour ne pas laisser ces ouvriers sans pain. J'avais droit d'attendre, non des mémoires isolés, mais un compte en masse des dépenses déjà faites, et un exposé approximatif des dépenses à faire : c'est ce que j'ai demandé par ma lettre du 8; et c'est ce que je ne puis obtenir.

J'ai été informé dernièrement qu'il s'était fait, dans la maison d'un émigré, située sur la section de la Croix-Rouge, un enlèvement d'argenterie, qui a été porté, par un officier municipal, au comité de surveillance de la commune : j'ai écrit hier au département de Paris, pour avoir des informations certaines de ce fait et pour lui enjoindre, s'il est vrai, de le dénoncer à l'accusateur public, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire porter l'argenterie à la Monnaie.

Les administrateurs qui composent actuellement le département de Paris paraissent animés des meilleures intentions; et si l'exercice, par la commune, de tout ce qui intéresse la sûreté, joint à l'activité de cette commune pour étendre ses pouvoirs, leur ont laissé peu d'action, du moins tous les objets sur lesquels ils ont pu déployer leur zèle ont été traités avec intelligence et rapidité. L'organisation de l'hôtel des Invalides devait être, conformément à la loi de mars dernier, complétée dans deux mois; et cependant elle n'avait pas été commencée au 10 août par l'ancien département : je n'ai eu besoin que d'indiquer cet important travail à celui d'aujourd'hui, et bientôt il touche à sa fin. Déjà les braves vétérans qui étaient entassés comme des victimes dans l'orgueilleux monument de Louis XIV, respirent à leur aise, grâce à la

retraite des administrateurs qui occupaient plus de la moitië de l'hôtel (l'architecte ayant, lui seul, 44 croisées de face.)

Le département a eu à gémir sur la conduite criminelle de deux de ses membres, coupables d'avoir détourné, à leur profit, quelques articles du mobilier d'émigrés dont ils faisaient l'inventaire. Aussitôt que le conseil-général en a été instruit, il me les a déférés : j'ai provoqué la suspension des prévenus, au Conseil exécutif, le 23 de ce mois, et leur dénonciation à l'accusateur public.

La promulgation des lois s'est faite par le département, pour tout ce qui le concerne, avec exactitude et célérité; je joins ici, pour preuve, un extrait de ses registres : je pourrais observer que cette preuve m'intéresse autant que lui, mais j'aurai bientôt à faire une observation plus étendue sur l'expédition des lois dans le ministère de l'intérieur.

Le département de Paris a déjà beaucoup fait pour assurer à la nation les biens des émigrés; mais il éprouve souvent des retards dans l'exécution des lois, de la part de la commune, faisant les fonctions de district. C'est elle qui, d'après la loi du 23 août, a dû recevoir, dans la huitaine, les déclarations des officiers publics ou dépositaires des objets appartenans aux émigrés; c'est elle qui doit remettre l'extrait de ces déclarations au département, pour former de nouvelles listes. Ces extraits n'ayant pas encore été fournis, le département a écrit le 23 octobre à la commune : il n'a pas reçu de réponse. Il lui avait écrit le 10 octobre, pour lui recommander de s'occuper sans délai de la proclamation ordonnée par la loi du 2 septembre, portant confiscation du bien des émigrés, afin d'ouvrir le délai des deux mois, déterminé avant de procéder à la vente; il a écrit de nouveau le 18, pour demander si les proclamations étaient faites : les districts ruraux ont répondu qu'oui; la commune n'a pas fait de réponse.

Le décret du 24 de ce mois, qui me charge de faire procéder à la vente du mobilier des émigrés, a été expédié le 25 au département, qui, le même jour, l'a envoyé aux districts et à la commune. Dès le 22, j'avais écrit au département, pour lui témoigner ma surprise de ce qu'on procédait à la vente du mobilier de l'hôtel d'Egmont; le même jour le directoire avait envoyé copie de ma lettre à la commune en lui demandant les motifs pour lesquels cette vente se faisait sans que le ministre en fût informé : la commune

n'a pas fait de réponse. Le 26, on est venu prévenir le procureur-syndic que la vente se continuait : il a écrit à l'agence des biens nationaux pour lui recommander de la faire suspendre.

La commune s'est occupée de l'administration des hôpitaux, quoique les lois l'aient attribuée au directoire du département. La commission des hôpitaux, nommée par le directoire, est maintenant présidée par des officiers municipaux, qui ne veulent pas correspondre avec le directoire : un de ces officiers municipaux a nommé individuellement aux places vacantes dans les hôpitaux, sans la confirmation du département. La commune a plus fait : elle s'est immiscée dans l'administration de la maison de Bicêtre, qui n'est pas dans son arrondissement. Quant aux prisons, elle les administre également, et elle a cessé toute correspondance à cet égard.

Pour l'administration et la vente des domaines nationaux, ainsi que pour les affaires ecclésiastiques, le directoire correspond à la commune avec une commission particulière, nommée hors des seize administrateurs de cette commune. Depuis le 10 août, cette commission, partageant l'erreur de la commune, ne croyait plus devoir reconnaître d'administration supérieure; en conséquence, elle n'envoyait plus ses délibérations à l'examen du directoire. Depuis le décret qui a ordonné au département de Paris de quitter le titre de commission administrative, la correspondance a repris; mais, soit que les affaires se trouvent moins multipliées, soit par quelqu'autre cause inconnue au directoire, les relations sont beaucoup moins fréquentes que par le passé. Entre plusieurs objets sur lesquels cette commission est en retard vis-à-vis du directoire, on peut citer.

1o. L'état général des domaines nationaux qui, d'après la loi du 3 août, devait être fourni dans la première quinzaine du mois d'octobre : il ne l'est pas encore; mais le grand nombre des domaines que les lois des 18 et 19 août ont déclarés nationaux, peut être cause de ce retard;

2o. Des états de frais de la vente des sel et tabac, demandés depuis le 12 mai, en exécution d'une loi du 25 mars;

3o. Des propositions sur l'emploi du produit de ses cloches, et le remplacement de 100,000 liv. que le directoire lui a avancées;

4o. Le compte des ci-devant Augustins de la place des Victoires, qui, faute de son apurement, ne touchent que leur demi-pension;

5o. Enfin l'état de la population des paroisses, nécessaire pour la répartition des biens de fabrique.

Le département, conformément à la loi du 9 septembre, a pressé la *compagnie des Eaux de Paris*, de remettre au directoire l'état de sa situation. Il n'y a pas encore de réponse.

Quant à la *Caisse de Secours*, j'ai déjà, depuis quelque temps, rendu compte à la Convention de l'emploi des trois millions qui lui avaient été accordés. J'ai exposé que les recouvremens n'étaient pas encore faits, malgré la célérité employée à lever les scellés, et à faire la description des effets. L'évasion de Guillaume regardait particulièrement la commune, en conséquence du décret du 15 septembre; cependant le procureur-syndic a fait faire, sur-le-champ, un procès-verbal de cette évasion; il a été envoyé, ainsi que le signalement de Guillaume et celui des officiers qui le gardaient, à toutes les municipalités du département et aux quarante-huit sections.

Si je passe actuellement à la partie des travaux publics pour le département de Paris, je remarque deux objets qui peuvent occasioner à quelques citoyens de l'inquiétude et du mécontentement.

Le premier, c'est ce qui se trouve dû aux entrepreneurs, fournisseurs et ouvriers, pour les travaux faits au compte du département, depuis le commencement de l'année 1791. Le directoire actuel ne peut pourvoir à ces paiemens, parce qu'il manque absolument de fonds, attendu le retard qu'a éprouvé le recouvrement des contributions publiques, et, par suite, celui des sous additionnels pour l'acquit des dépenses locales. Le directoire a fait, depuis un mois, plusieurs demandes tendantes à obtenir, à titre d'avance, les fonds nécessaires pour payer les créanciers, et il est important que sa demande soit promptement accueillie. Le second objet est la distribution de la somme de 120,000 liv., faisant partie du secours de 150,000 liv., accordé au département de Paris, par la loi du 6 avril dernier.

Dès le 5 mai, la municipalité de Paris avait été invitée à proposer au directoire le mode de distribution, et l'emploi des 120,000 liv. qui lui ont été destinées; et cette opération n'est point encore faite.

Il résulte de l'ensemble des faits que je viens d'exposer, que le département actuel se conduit bien; et que s'il a peu fait, c'est

qu'il a été entravé dans sa marche. Il résulte que la commune, précipitée par le mouvement de la révolution, entraînée par son zèle, égarée dans ses prétentions, s'est emparée de tous les pouvoirs, et ne les a pas toujours justement exercés; elle a laissé en arrière beaucoup d'opérations administratives et intéressantes, et elle a fait un grand nombre d'actes irréguliers et répréhensibles. Elle a confondu sa propre organisation; le conseil-général, qui n'est fait que pour délibérer, a voulu administrer, tandis que les lois renferment l'action, pour la rendre plus vive et plus prompte, non-seulement dans le corps, mais dans le *bureau municipal* qui en est comme le directoire.

L'exemple des anticipations de la commune a entretenu, dans Paris, le dédain et l'oubli des autorités constituées. L'idée de la *souveraineté du peuple*, rappelée avec affectation par les hommes qui ont intérêt à persuader au peuple qu'il peut tout, pour lui faire faire ce qu'ils veulent; cette idée, mal appliquée, détachée de la suite des principes dont elle fait partie a familiarisé avec l'insurrection, et en a inspiré l'habitude, comme si l'usage devait en être journalier. On a perdu de vue qu'elle est un devoir sacré contre l'oppression, mais une révolte condamnable dans l'état de liberté; que le parti de *l'opposition*, si nécessaire contre le despotisme d'un seul, ou l'aristocratie de plusieurs, devient funeste au régime de l'égalité; car, dans le premier cas, il balance ou il surveille un pouvoir dangereux, tandis que, dans le second, il contrarie la volonté générale, et paralyse l'action du gouvernement. Cet esprit, entretenu par les propos des mécontens, par les calomnies et les soins perfides de la malveillance, par les déclamations de ces hommes ardens, dont l'imagination fantastique ou les passions violentes n'enfantent que des excès, s'est répandu de toutes parts; il a pénétré dans les sections; il y a introduit ce genre de tyrannie qui étonne ou contraint le bon sens par l'audace, et la raison par le bruit; le citoyen faible ou timide s'est tenu à l'écart. Dès-lors, pour ceux qui restaient, la force a paru le droit, et l'emportement l'énergie; l'indépendance de la nature a été substituée à l'empire de la volonté générale, qui fait la liberté sociale, et une férocité sauvage a paru, dans quelques instans, prendre la place des mœurs d'un peuple civilisé.

Les relations entre la *commune*, le *département* et les *sections*, une fois confondues, celles-ci n'ont plus connu leurs limites et se

sont portées quelquefois aux démarches les plus irrégulières : invasion chez les particuliers, violation d'asile, saisies d'effets, ventes de propriétés nationales, toutes ces mesures extrêmes, dont la commune donnait l'exemple, dont plusieurs furent peut-être inévitables dans les premiers momens, mais qui toutes devaient être promptement suspendues, ont été imitées.

C'est ainsi que la section de l'Observatoire a, pour son propre compte, levé les scellés et procédé à la vente du mobilier du couvent de la Visitation. Pressée par moi de suspendre et de rendre compte, elle a allégué le besoin où elle était de payer ses ouvriers. C'est ainsi que des imbéciles ou des pervers ayant répandu le faux bruit que des armes étaient cachées dans les fondations du dôme des Invalides, deux sections adjacentes ordonnent qu'on fouillera sous le dôme à la profondeur de 25 pieds. Je suis averti : je vois les atteintes qui peuvent être portées à la solidité d'un édifice intéressant ; je fais des défenses, on les brave ; je les réitère, elles sont inutiles ; je veux opposer la force, on menace d'une insurrection ; et la fouille s'est faite à la profondeur indiquée, sans que les sections aient trouvé autre chose que la honte d'avoir désobéi. Je pourrais multiplier les exemples, ils sont affligeans ; j'ai des lettres de particuliers malheureux, victimes de soupçons inconsidérés, ou de vengeances secrètes, persécutés au nom de la patrie dont ils n'avaient pas démérité. J'ai fait part à la Convention, le 17 de ce mois, des renseignemens que je me suis procurés relativement au mode d'élection du maire de cette ville, et dont il résulte, 1° que des quarante-huit sections, vingt-cinq seulement ont répondu ; 2° que de ces vingt-cinq, douze ont émis leur vœu pour le scrutin secret ; 3° que les treize autres ont procédé au scrutin à voix haute. Le citoyen Boucher-René avait promis, par sa lettre du 15, d'envoyer les nouveaux renseignemens qui lui parviendraient ; mais rien ne m'a été communiqué depuis cette époque, J'ai écrit avant-hier à la commune et à la section du Panthéon Français, pour m'informer de l'étrange arrêté publié dans le Moniteur, et attribué à cette section, par lequel il est dit que, sans égard à la loi, elle procèdera de telle manière, et que si la Convention ne l'approuve pas, les citoyens de la section se rendront en armes à la barre : je n'ai pas reçu de réponse.

La *confusion des pouvoirs* à Paris est évidente ; les *atteintes* portées à la *propriété*, à la fortune publique, sont trop réelles ;

la *sûreté individuelle* a-t-elle été respectée?... Ici je m'arrête, et je ne reporte qu'avec effort mes regards douloureux sur ces jours de désastre que la mauvaise foi veut en vain confondre avec la grande journée du 10 août, mais dont l'histoire fera justice, dont les hommes de bien ont horreur, et qu'ils dénonceront, comme je l'ai fait moi-même, pour laver la révolution d'une tache honteuse qu'on voudrait lui imprimer, pour la venger de l'indécente attribution d'attentats qui ne sont point son ouvrage, qui n'appartiennent qu'à un petit nombre d'agens séduits ou égarés, et de scélérats instigateurs. J'ai bravé leurs sinistres projets; je le fais encore à la face de l'Europe, quoique je sache très-bien qu'ils en méditent le renouvellement et qu'ils en espèrent le succès. Leur rage n'est point assouvie parce qu'ils n'ont point atteint leur but. Il leur faut du pouvoir et de l'argent; et, dans un État devenu libre, dans un gouvernement qui n'est plus corrompu, les méchans n'obtiennent l'un et l'autre que par le renversement des choses et l'anéantissement des hommes vertueux. Mais le sort de la république ne resterait pas dans leurs mains; les victimes qu'ils pourraient faire accéléreraient leur propre chute : c'est tout ce qu'il importe de sentir à l'homme public qui s'est dévoué. Je continuerai donc de citer les faits avec courage.

J'avais dénoncé les meurtres prolongés des premiers jours de septembre, et l'inutilité de mes réquisitions pour en arrêter le cours. Il n'est pas douteux cependant qu'un grand nombre de bons citoyens auraient contribué avec zèle à la répression de ces excès : pourquoi donc se sont-ils commis sans obstacles? c'est ce que peuvent seuls expliquer la désorganisation de la force publique, le défaut de volonté de ceux qui devaient l'employer, la terreur imprimée par l'audace du petit nombre, et l'inaction des autorités. Eh bien! cette terreur n'est plus, sans doute : l'organisation de la garde nationale doit être faite; mais le défaut de volonté de ceux qui peuvent la requérir ou la commander, n'existe-t-il pas encore? car le service public se fait mal, malgré mes plaintes éternelles et mes réquisitions répétées. Il se commet des vols : la maison de Montfermeil, émigré, Chaussée-d'Antin, a été vidée, la nuit du 25 au 26, et ce n'est pas le seul événement récent de ce genre; il y a même eu quelques meurtres nocturnes. Lors du vol du garde-meuble, l'inspecteur qui a la surveillance de ce dépôt, faisait, depuis quinze jours, des réquisitions au commandant-général,

à celui de la section, toujours inutilement. J'en ai fait moi-même de très-fréquentes au commandant-général, par écrit et de vive voix, soit au Conseil, en présence de mes collègues, soit à la commission du camp sous Paris, devant les membres qui la composent. Je n'ai jamais obtenu que des promesses. Les postes ont été dégarnis en très-grande partie, presque toujours la nuit et aux heures des repas, notamment au garde-meuble, où souvent la garde est demeurée quarante-huit heures, et même soixante heures, sans être relevée, n'ayant plus par conséquent le mot d'ordre. Le poste du Carrousel, pour la garde des effets nationaux au château des Tuileries, s'est trouvé quelquefois tellement dégarni que j'y ai vainement requis, en personne, une force armée pour arrêter les dilapidations qui se passaient sous mes yeux. L'administration des approvisionnemens de Paris m'a demandé des postes pour les magasins; mes réquisitions sont inutiles pour cet objet comme pour les autres.

Enfin, samedi dernier, à six heures du soir, les commissaires que j'ai préposés à la conservation des effets nationaux aux Tuileries, m'ont prévenu que le poste majeur n'était composé que de treize hommes, au lieu de soixante; qu'une seule section y faisait le service; qu'elle avait envoyé vingt-sept hommes sans commandant ni sergent, avec un seul caporal pris de vin; que la sentinelle, rebutée de faire sept à huit heures de service, menaçait de quitter le poste.

Assurément, je suis loin d'inculper la garde nationale parisienne; je reconnais son zèle, son activité, son service; cette garde, ce sont nos concitoyens, c'est nous-mêmes; mais il y a défaut d'ordre dans le service, et ce défaut-là compromet en même temps qu'il expose la chose publique. Mille inconvéniens naissent de cette source, et s'aggravent réciproquement : le premier de tous est le dégoût même du citoyen qui peut quitter pour quelques instans ses foyers, sa famille, ses affaires, pour le maintien de l'ordre et de la paix, dont il sent le prix, mais qui ne saurait le faire avec empressement qu'autant qu'il aperçoit le terme de ses sollicitudes, et qu'elles sont également partagées entre tous. Après vingt-quatre heures de garde, tout homme a droit de retourner dans ses foyers; et si, aux besoins du cœur, à la loi de l'intérêt, à l'attrait du plaisir dans une ville de corruption comme Paris, l'inertie de la chose publique, dans les personnes qui commandent,

fait joindre encore le dégoût, en ne relevant pas exactement les postes, ne les visitant jamais, n'y établissant aucun ordre, il est évident que le zèle doit s'éteindre et le service s'annuler entièrement.

Lorsque je rapproche de cet état de choses, les actes arbitraires qui ont fait remplir les prisons sitôt après les terribles exécutions qui les avaient vidées; actes dont j'ai fourni la preuve à l'Assemblée nationale, en déposant sur son bureau cinq à six cents mandats d'arrêt, dont quelques-uns sont signés d'une seule personne sans caractère, la plupart de deux ou trois membres seulement du comité de surveillance de la commune, beaucoup sans aucun motif énoncé, et les autres avec la seule allégation du soupçon d'incivisme, lorsque j'observe que les fédérés qui arrivent à Paris, et dont jusqu'à présent la loi avait confié le soin à la commune, sont mal logés, mal traités, souvent envoyés chez moi pour avoir des emplacemens, des lits, comme si j'eusse été chargé de ces objets; tandis qu'ils étaient à la disposition de la commune, laquelle semblait avoir dessein de les laisser souffrir, et de leur persuader que ces souffrances, qu'il doit tenir à elle de faire cesser, étaient l'ouvrage du ministère; lorsque fournissant des matelas ou des lits dans les casernes, je n'obtiens aucun compte de ces objets, et j'apprends qu'ils disparaissent; lorsque je reçois ces nombreuses députations des sections, qui viennent m'*interroger* sur l'état des subsistances de la ville, que la commune devrait connaître; lorsque j'entends traiter d'émigrés trente-trois étrangers pleins de confiance, amenés *militairement* à Paris, et sur lesquels la commune me demande des renseignemens après qu'elle les a interrogés et qu'elle a dû se mettre en état de m'en donner à moi-même; lorsque j'apprends en même temps les fausses inculpations répandues contre les hommes publics qui réunissent au caractère quelques talens, et se sont fait connaître par leur intégrité; lorsque je vois affecter la supposition de partis ou de factions qui n'ont jamais existé, mais à l'aide de laquelle on cherche à rendre odieux ou suspects les plus sages et les plus intrépides défenseurs de la liberté; lorsqu'enfin les principes de la révolte et du carnage sont hautement professés, applaudis dans les assemblées, et que des clameurs s'élèvent contre la Convention elle-même... je ne puis plus douter que des partisans de l'ancien régime ou de faux amis du peuple, cachant leur extravagance ou leur scélératesse sous un masque de patriotisme, n'aient conçu le plan d'un renversement

dans lequel ils espèrent s'élever sur des ruines et des cadavres, goûter le sang, l'or et l'atrocité.

Département sage, mais peu puissant; *commune active et despote, peuple excellent*, mais dont une partie saine est intimidée ou contrainte, tandis que l'autre est travaillée par les flatteurs et enflammée par la calomnie; *confusion des pouvoirs, abus et mépris des autorités, force publique*, faible ou nulle par un mauvais commandement : voilà Paris.

Je sens qu'en offrant un pareil tableau, j'élève des murmures et me couvre de défaveur; je déplais aux faibles, qui craignent une lumière dont ils se sentent incommodés; aux pervers, qui s'irritent de celle qui les fait connaître; aux ignorans, toujours prêts à se fâcher de la preuve de ce qu'ils n'avaient pu soupçonner : les bons eux-mêmes s'inquiètent un moment; ils voudraient douter du mal qui les afflige et qu'ils n'ont pas su prévoir : mais entre la vérité qui blesse et qui sert, la flatterie qui tue ou le silence qui trahit, je n'hésiterai jamais un instant, ma vie même y fût-elle intéressée. En vous énonçant les faits, j'ai indiqué les causes; ils se tiennent immédiatement. Suites nécessaires d'un grand mouvement et d'une terrible révolution qui a entraîné la désorganisation, et où se sont développées de nobles affections et des passions atroces; succession rapide de grands périls et de sentimens opposés; faiblesse du Corps législatif qui vous a précédés; délai, peut-être trop prolongé, de la part de la Convention, à prendre des mesures vigoureuses : voilà les causes principales et les plus saillantes. Leurs effets se perpétueraient par l'impunité des provocations au meurtre; par la défiance qu'inspirent les dispensateurs des deniers publics, et l'exemple dangereux qu'ils donnent lorsqu'ils négligent d'en rendre le compte le plus rigoureux; par les délibérations illégales, supposées du peuple, tandis qu'elles sont l'ouvrage de quelques hommes turbulens, et qu'une indiscrète tolérance laisserait subsister; par l'indifférence avec laquelle on admet dans la garde nationalé des personnes inconnues et non domiciliées; par le retard de l'instruction publique et des institutions qui doivent la favoriser.

L'exposé des maux et de leurs causes présentent naturellement la connaissance des moyens de les détruire; je dois en laisser la discussion à votre sagesse : ils sont dans vos mains. Représentans de la nation, chargés de vouloir *provisoiremevt* pour elle, vous

sauverez la république et vous lui donnerez une sage constitution, en méprisant tout danger, repoussant toute influence, réprimant les factieux et donnant force à la loi.

Ferme à mon poste, fidèle à remplir mes devoirs, je serai toujours prêt à rendre compte des affaires commises à mes soins; mais j'observerai que leur multiplicité, leur importance, jointes aux difficultés résultantes de l'état de contraction où nous sommes encore, mériteraient peut-être qu'on se livrât moins aisément à la légèreté des inculpations. J'ai été accusé dans cette assemblée, il y a trois jours, de mettre de la négligence dans l'envoi des décrets; c'était d'un législateur, moins que de tout autre, que j'aurais dû attendre cette accusation : car il eût pu savoir que tous les matins j'envoie à la Convention, comme je faisais à la législature, le *Bulletin* des décrets que j'ai expédiés la veille, de manière que je suis à jour et de l'expédition, et du compte de l'expédition.

Je joins à mon rapport quelques pièces[1] qui viennent à l'appui des faits qu'il contient. Parmi ces pièces, se trouve la copie certifiée d'une lettre adressée au ministre de la justice, et qui indique le dessein de renouveler quelques massacres dans lesquels on me ferait l'honneur de me comprendre avec plusieurs membres de la Convention. Quelque peu civique que soit ce projet, je crois qu'il mérite moins d'attention que l'état général de la capitale, auquel d'ailleurs il pourrait tenir, et dont la continuité aurait une toute autre influence; car les individus ne sont rien devant l'espèce. Nous passerons vite, nous pouvons périr; mais il faut que les lois demeurent, parce que ce sont elles qui assurent le bonheur des générations. Il faut donc aussi les faire bonnes, et pour cela, que la ville où vous les discuterez soit maintenue dans l'ordre et dans la paix.

Signé Roland.

[1] Il a semblé inutile de reproduire les pièces qui sont au nombre de six. Le plus importante est celle qui dénonce le projet de renouveler les massacres de septembre. L'Américain Fournier y est désigné comme l'auteur de ces provocations au meurtre. R.

IV.

Extrait du compte rendu le 23 septembre 1792, par M. Roland, ministre de l'Intérieur.

RÉGIME ADMINISTRATIF.

Le moment où j'ai été rappelé au ministère était celui où la France éprouvait une commotion générale. Il ne reste plus aucun doute que les mouvemens de nos ennemis extérieurs ne fussent combinés avec les ennemis du dedans ; et, si tous les projets de ceux-ci n'ont pas eu leur exécution, c'est que l'éveil des patriotes a été plus prompt qu'on ne l'attendait ; il a rompu beaucoup de mesures avant que les traîtres aient pu les mettre en usage.

Au même instant où la conspiration contre la capitale éclata, les fanatiques et les nobles excitaient des soulèvemens dans plusieurs parties de la France. C'est dans le département des Deux-Sèvres surtout, dans celui de l'Ardèche, dans le département de la Drôme, que ces mouvemens se sont manifestés d'une manière plus redoutable. Il a fallu qu'une force imposante, recueillie dans les Deux-Sèvres et dans les départemens voisins, poursuivît, les armes à la main, les rebelles rassemblés dans le district de Châtillon, et dont le nombre grossissait d'une manière effrayante. De semblables moyens ont été employés dans l'Ardèche ; et la conspiration Saillant y est à peu près expirée. Dans la Drôme, il fallut faire le siége d'un château où il se formait un rassemblement menaçant. Dans d'autres départemens, les perturbateurs, plus cachés, y ont excité des insurrections plus ou moins fatales à la sûreté et à la tranquillité publique. Dans quelques endroits, la religion a servi de prétexte à ces mouvemens ; ailleurs ce sont les subsistances. Jamais, peut-être, la France n'eut plus de grains que dans ce moment, mais les inquiétudes ont été semées de tous côtés : on a enlevé les denrées dans les marchés, comme si l'on craignait une famine ; de-là le surhaussement des prix ; de-là les méfiances, les soupçons sur tous ceux qui se mêlent du commerce des grains ; de-là les violences ; de-là les entraves à la circulation, et tous les maux qui accompagnent la crainte du peuple de manquer de subsistances.

Les départemens ont encore reçu des secousses de l'interprétation arbitraire des lois, ou de leur silence dans la plupart des endroits.

L'insurrection presque générale du peuple français, d'abord nécessaire pour étouffer la tyrannie, avait ensuite porté dans les esprits une propension désorganisatrice qui tendait à rompre tous les liens sociaux. Les pouvoirs constitués se sont heurtés. Les citoyens ont fait entendre des plaintes de toutes parts; et dès les premiers momens de mon ministère, j'ai fait prononcer par le conseil exécutif la suspension de plusieurs directoires de département et de district. Les reproches portaient particulièrement sur leur incivisme, sur sur leur négligence à promulguer les lois et surtout à donner de la publicité aux instructions de l'Assemblée nationale, qui avaient pour objet de réveiller le patriotisme et le courage des citoyens français.

Toutes les administrations qui ont excité des réclamations n'ont pas été suspendues : les reproches dont elles étaient l'objet n'étaient pas assez graves pour motiver cette mesure : j'ai écrit à toutes avec la force et la vérité que j'ai cru propres à leur inspirer l'amour de leurs devoirs; mais les plaintes s'étant renouvelées dans les assemblées électorales, quelques-unes ont ordonné la réélection des corps administratifs et des tribunaux; et je me suis trouvé entre la nécessité de rappeler à ces assemblées qu'elles s'écartaient de l'objet de leur convocation, et la conviction de l'utilité de ces renouvellemens, lorsque la Convention, par l'un des premiers actes de sa sagesse, a terminé la difficulté, en ordonnant la réélection de tous les corps administratifs et judiciaires.

Ce décret était d'autant plus nécessaire, qu'il n'y a presque pas une administration, un tribunal où il ne manque beaucoup de membres, soit par mort, démission, ou nomination à la Convention nationale, soit par l'effet des suspensions prononcées par le pouvoir exécutif, ou les destitutions décrétées par l'Assemblée législative.

Le peuple attendait avec impatience cette régénération. Dans beaucoup de villes, les insurrections n'ont eu pour prétexte que le peu de confiance qu'inspiraient les administrateurs à leurs administrés.

Je ne vous nommerai pas, Messieurs, ces villes : ce détail, dans les circonstances, ne vous offrirait aucune connaissance importante pour vos travaux; d'ailleurs, la régénération de l'empire, dont vous vous occupez, semble exiger que votre œil planant également, et avec la même sollicitude, sur tous les départemens, il ne soit fatigué par aucune des irrégularités qui ont pu les défigurer un moment.

Les hommes qui ont su appeler à la Convention les Payne, les Priestley, connaissent les citoyens propres aux fonctions qu'ils auront à leur confier dans chaque département et commune; et l'on doit s'attendre à voir dans les administrations renouvelées, les amis de tous, qui sauront redonner aux lois leur autorité, et retenir tous les individus dans cette heureuse tranquillité sans laquelle les empires ne peuvent se soutenir.

Mais, Messieurs, un point sur lequel l'expérience m'a éclairé, c'est la lutte qui existait entre les municipalités et les autres corps administratifs; c'est la diversité d'opinions et de sentimens qui se faisait remarquer dans les actes et démarches de leur part.

En général les municipalités, vrais amies de la constitution et de la liberté, manifestaient ces sentimens dans toutes les occasions. C'est à elles que l'on doit le triomphe de l'égalité qui fait aujourd'hui la base de notre gouvernement.

Les administrations de district et de département ne voyaient, pour la plupart, que l'usage de l'autorité dont leurs fonctions les entouraient; il n'y avait pas entre elles et les municipalités cette relation de fraternité si recommandée par la constitution : quelques administrations supérieures commençaient à croire qu'elles n'avaient pas la même origine que les municipalités : de-là, des suspensions, des dénonciations dans des circonstances où des conseils, dictés par le patriotisme et l'amour du bien, auraient produit les meilleurs effets.

Il faut, sans doute, espérer que les nouveaux choix feront disparaître ces abus; mais pour être plus sûr d'entretenir des relations d'amitié et de concorde entre les municipalités et les administrateurs qui en auront la surveillance, ne paraît-il pas utile de porter une loi qui ne rendît admissibles aux places de districts et de départemens, que les citoyens qui auraient rempli des places municipales.

Je sens que ce mode laisserait moins de latitude à la grande liberté qui doit régner dans les élections; mais cet inconvénient me paraît plus léger que ceux que je dénonce. Nous avons vu que beaucoup de citoyens ont brigué des places dans les administrations supérieures, tandis qu'ils fuyaient les fonctions municipales. Plusieurs villes, même dans les dernières élections, ont eu beaucoup de peine à former leurs conseils de commune; et les mêmes citoyens qui refusaient de servir leur patrie comme officiers munici-

paux, n'ont pas toujours dédaigné des places auxquelles ils attachaient plus d'importance.

Ma correspondance, depuis mon retour au ministère, a été très-étendue. Les administrations des départemens ont non-seulement entretenu des relations avec moi, mais j'ai reçu, j'ai accueilli toutes les lettres qui me venaient d'autre part; leur nombre est prodigieux. J'ai répondu à toutes, j'ai donné des solutions, j'ai apaisé; j'ai adouci et j'ai assuré, autant qu'il a été en moi, l'exécution des lois.

SUBSISTANCES ET APPROVISIONNEMENS.

L'Assemblée nationale a, par un premier décret du 26 septembre 1791, mis à la disposition du ministre de l'intérieur, une somme de douze millions pour faire des avances pécuniaires aux départemens qui éprouvaient alors des besoins urgens. Ces avances doivent être remboursées dans l'espace de deux années sans intérêts.

Un autre décret, du 14 mars 1792, a également mis à la disposition du ministre un autre fonds de dix millions pour faire venir des blés de l'étranger, afin de pouvoir distribuer des secours en nature aux départemens. Il a été joint à ce fonds une somme de deux millions deux cent trente mille livres, qui restait à employer sur les douze millions; en sorte que la somme totale destinée à acheter des grains chez l'étranger, montait à douze millions deux cent trente mille livres qui se trouvent entièrement employés, à l'exception d'environ quatre cent mille livres qui restent à la Trésorerie nationale.

Les blés dont il s'agit ont été portés sur les marchés, et vendus en concurrence avec ceux du commerce particulier. Le produit net, déduction faite des frais de transports et autres, doit en être versé, par les municipalités, dans les caisses des receveurs de leurs districts respectifs, et ensuite remis au Trésor public.

Le versement opéré jusqu'à présent sur le produit de ces ventes, monte à environ un million, et le ministre ne cesse de presser les départemens en retard de faire effectuer les versemens du produit des ventes.

Il ne reste plus à distribuer qu'environ vingt-un mille quintaux de ces grains qui sont déposés, savoir :

Dans les ports de la Méditerranée.	4,000 quint.
Et dans ceux de l'Océan.	17,000 *idem*
Quantité pareille.	21,000 quint

Les demandes de secours en nature absorbent infiniment cette quantité qui va être distribuée très-incessamment de la manière la plus conforme à l'urgence des besoins.

L'Assemblée nationale a également mis à la disposition du ministre, par son décret du 31 juillet dernier, un autre fonds de trois millions, pour être réparti aux différentes places fortes qui seraient menacées de siége, et qui éprouveraient des besoins de subsistances.

Il a déjà été distribué, sur cette somme, celle de 2,515,000 livres.

Partant, il ne reste plus à employer que 400,085 livres.

Enfin, l'Assemblée nationale, par son décret du 4 septembre 1792, a encore mis douze millions à la disposition du ministre, pour faire faire de nouveaux achats de grains chez l'étranger, et fournir des secours pécuniaires, suivant les localités.

La mauvaise récolte de l'Italie, la défense d'exportation des grains de la Sicile n'ont pas permis de tirer des blés de l'Italie, qui, en général, sont toujours plus chers, et d'une qualité très-inférieure à ceux d'Angleterre; d'ailleurs, si le gouvernement eût fait faire des achats à Gênes, ces achats auraient eu l'inconvénient d'établir une concurrence avec le commerce particulier, et il en serait nécessairement résulté une augmentation de prix de cette denrée.

Telles sont les considérations qui ont déterminé à ne point tirer de grains de l'Italie.

Il a été donné, sans aucun retard, à une maison de commerce, à Londres, bien accréditée, et qui sert, avec satisfaction, le gouvernement et la municipalité de Paris depuis plus de dix ans, l'ordre de faire acheter cinquante mille sacs de farine de première qualité, et soixante-dix mille setiers de blé, dont le prix, attendu l'avantage actuel de notre change, sera à peu près le même que celui des blés qui ont été commissionnés au mois de mars dernier.

Trente mille setiers de blé sont destinés pour les ports de Toulon et de Cette, afin de procurer, l'hiver prochain, quelques secours en nature, dans les départemens méridionaux de la France, si, comme on le présume, ils ont des besoins.

Quant aux farines et au surplus des blés, ils arriveront dans nos ports de l'Océan, c'est-à-dire, au Havre, à Nantes, à Bordeaux et

à Saint-Valery. La plus grande partie de cet approvisionnement doit être portée dans les ports du Havre et de Nantes, pour être distribuée, avec plus de facilité, dans l'intérieur de l'empire. L'on a avis que les premières cargaisons sont en mer, et qu'il peut y en avoir déjà, dans le moment actuel, d'arrivées au Havre.

L'on estime que ces achats monteront à environ six millions, ci. . . . . 6,000,000 liv.

Les secours pécuniaires, y compris 930,000 livres qui sont déjà distribuées, peuvent être évalués, d'après les demandes multipliées que le ministre reçoit journellement, à environ quatre millions, ci. 4,000,000

La commission nommée par le décret du 5 septembre, ayant reconnu la nécessité de pourvoir, sans délai, à un approvisionnement extraordinaire en tout genre, que les circonstances exigent pour la ville de Paris, elle a, par sa délibération du 7 du même mois, arrêté que le ministre de l'intérieur prendrait des mesures pour faire travailler exclusivement à la mouture du blé, à la construction des fours nécessaires à cuire le pain, et à traiter avec les marchands, pour faire arriver à Paris une augmentation de denrées et de combustibles.

Le ministre, en conséquence de cette délibération, a donné les ordres nécessaires pour effectuer cet approvisionnement extraordinaire, dont il remettra incessamment l'état sous les yeux de la Convention nationale.

Ces dispositions ont déterminé le conseil exécutif à faire prélever, provisoirement, un million pour cet objet, sur le fonds de douze millions, ci. 1,000,000

Total. . . . . . 11,000,000 liv

A l'égard du million restant, il en a été fait l'avance à l'administration des subsistances de Paris, pour lui donner la facilité d'augmenter ses approvisionnemens; mais cette somme doit être successivement remboursée au Trésor public, en cinq paiemens égaux, de mois en mois, à compter du 1er novembre prochain.

Telle est, en aperçu, la destination présumée du fonds de douze millions, décrété le 4 septembre.

Le ministre se propose de demander incessamment à la Convention nationale un fonds particulier, pour subvenir aux dépenses que nécessitera l'approvisionnement extraordinaire de Paris, afin de réserver le million que l'on a provisoirement destiné à cet objet, pour acquitter les frais de déchargement, d'emmagasinement, et autres dépenses accessoires que les blés et les farines occasioneront lors de leur arrivée successive dans nos ports.

HOPITAUX ET ENFANS-TROUVÉS.

Ces établissemens, comme tous les établissemens publics en France, était formés d'après un ordre de choses qui n'existe plus dans le régime actuel; c'est-à-dire que les charges restent et qu'une partie des moyens de les acquitter s'est évanouie. Les dîmes et les droits féodaux, si pernicieux en eux-mêmes, n'étaient pas exclusivement la proie de l'Église et des seigneurs; c'était aussi l'un des principaux revenus des hôpitaux, des colléges, etc. L'on n'a pu détruire ces établissemens, l'on n'a même pas pu les réformer encore, quelque grand et urgent qu'en soit le besoin.

Les représentans du peuple ont plusieurs fois décrété des fonds en remplacement pour le soutien de ces divers établissemens; mais il n'a pas été possible de les faire équivaloir aux précédens; il faut les demander, il faut long-temps les attendre; il faut ensuite en faire une répartition proportionnée aux besoins : la responsabilité du ministre exige des formes dont il ne peut s'écarter, et qui, malgré l'activité du zèle, entraînent des lenteurs. Il résulte de tout cela des besoins pressans, des demandes réitérées de toutes parts, un travail péniblement suivi et souvent infructueux : enfin, cette partie est en souffrance, et des détails plus circonstanciés prouveront que cela tient bien plus aux choses qu'aux personnes.

ROUTES, PONTS ET CHAUSSÉES, ATELIERS DE CHARITÉ, etc.

Je ne dissimulerai pas que cette partie a été mal organisée dans le principe; on lui a donné un air de faste et de luxe; mais les résultats ne correspondent point aux dépenses qu'ils occasionent. C'est principalement pour cette partie, organisée par décret, que j'avais demandé, dans mon premier ministère, d'être autorisé aux changemens propres à établir plus d'ordre, de célérité et d'écono-

mie. Je renouvelai cette demande le jour même de ma rentrée; elle fut accordée sur-le-champ. Depuis ce moment, j'ai jeté les bases d'un grand travail sur cette partie. Tant d'autres objets encore plus urgens me feront pardonner, sans doute, de n'avoir pour le présent que des vues et des projets sur cette partie de mon administration. En attendant, j'observerai que les routes sont généralement en mauvais état, et que celles des frontières sur lesquelles se portent nos armées exigent les plus promptes réparations.

Si la Convention nationale, sans trop précipiter les lois constitutionnelles, par lesquelles l'empire français doit être régi dorénavant, veut s'occuper incessamment du régime administratif du département de l'intérieur, je lui soumettrai, dans quelque place que je me trouve, des vues que mes rapports avec les diverses branches de l'administration et les recherches d'une vie consacrée à l'étude et aux arts, m'ont mis à portée de concevoir.

AGRICULTURE, MANUFACTURES, ARTS, COMMERCE.

Le mouvement terrible, communiqué par les circonstances à tous les esprits, ne saurait être moins grand dans les choses. Sans doute, les facultés de l'homme, mises en action pour recouvrer ses droits, les défendre et les assurer, se porteront avec la même énergie sur l'agriculture et les arts; mais ce ne peut être qu'à la paix. En attendant cette paix si désirée, sans laquelle il n'est pas de bonheur sur la terre, on ne peut se dissimuler que l'agriculture et les arts ne soient en souffrance. J'invoque, pour les favoriser, l'ordre intérieur, l'obéissance aux lois, ce respect des propriétés, qui seul permet de les cultiver et de les faire fleurir. J'invoque la paix au-dedans pour pouvoir faire la guerre au-dehors. Je l'invoque comme moyen nécessaire de cultiver les champs, de propager les subsistances, de faire vivre les défenseurs mêmes de la liberté. Je l'invoque pour que chacun ne soit pas tremblant dans ses foyers, en crainte de voir dévaster ses propriétés, ou de périr au milieu d'elles. Je l'invoque enfin pour le salut du peuple et celui de ses représentans.

Si les autorités constituées ne luttent avec succès contre des mouvemens irréfléchis, nous demeurerons tous en proie à de grands malheurs : il faut à la fois développer une grande énergie, et la régler avec une grande sagesse. Déjà l'on arrache trop inconsidérément aux champs, et les hommes et les bestiaux nécessaires pour leur culture, on enlève les percepteurs des impôts, les courriers, les

chevaux de postes, les meuniers, les boulangers, les ouvriers en fer, que deviendraient l'agriculture, les arts et le commerce, si la prudence ne dirigeait mieux nos actions? Ne nous alarmons pas trop du ralentissement que peuvent souffrir ces objets importans; mais fixons sur eux l'attention publique, et que la sagesse de la puissance législative leur prépare les secours et l'appui dont ils auront besoin.

L'ESPRIT PUBLIC.

La volonté des Français est prononcée : la *liberté* et l'*égalité* sont leurs biens suprêmes, ils sacrifieront tout pour les conserver

Ils ont en horreur les crimes des nobles, l'hypocrisie des prêtres, la tyrannie des rois: des rois! ils n'en veulent plus, ils savent que, hors de la république, ils n'est point de liberté. La seule idée d'un fonctionnaire public héréditaire leur rappelle le danger de son influence corruptrice. Un être aussi différent des autres ne peut exister parmi des hommes dont les devoirs sont égaux.

Toute la France court aux armes; il s'agit de combattre des rois conspirateurs.

L'énergie du peuple est extrême; avec elle on peut tout faire; la patrie est sauvée, si cette énergie se dirige vers le même but, si les forces se réunissent : cette réunion semble difficile à l'instant; une multitude de traîtres cachés et soudoyés soufflent la discorde en semant les défiances; ils trompent les citoyens et les déterminent à des actes qui nuisent à la chose publique, lorsque ceux qui les font croient la servir. J'ai employé de grands moyens pour déjouer ces manœuvres; j'ai multiplié les lettres circulaires; j'ai favorisé la distribution des écrits qui m'ont paru les plus propres à éclairer mes concitoyens sur la situation des choses, sur leurs vrais intérêts. J'ai peut-être eu quelque succès; mais le grand moyen pour réunir tous les esprits, celui qui va produire le plus grand effet, parce que les intentions du peuple sont pures, la Convention nationale l'a saisi, en proclamant la république : ce mot sera le signal d'alliance des amis de la patrie, la terreur de tous les traîtres.

Lassé d'une suite de trahisons, le peuple répugne à donner sa confiance; cependant, s'il continue à méconnaître les autorités qu'il

a érigées lui-même, j'ose lui dire la vérité toute entière, il se perd, et l'État périt. Un ennemi puissant est sur notre territoire; ses efforts sont concertés, ses vues profondes, ses plans désastreux; les Français ne doivent voir que lui, ne songer qu'à lui pour le vaincre, et le repousser loin de la terre des hommes libres.

Paris a donné le signal de l'action au reste de l'empire dans toutes les grandes circonstances; ses habitans ont abattu le despotisme, prévenu ses fureurs, déjoué tous ses plans; leur agitation a brisé sa force; elle doit finir avec lui. Si l'agitation survit à cet ennemi intérieur, elle prend sa place pour produire des effets non moins funestes. La France se déchire; tout se désorganise : le danger est extrême. Paris, qui a tant fait pour le bien de l'empire, pourrait-il devenir la cause de ses malheurs! Non : la Convention nationale va faire prendre à l'état des choses une face nouvelle; les membres qui y siégent connaissent comme moi les dangers que je viens d'exposer : il me serait inutile de m'étendre davantage sur un sujet qui répugne à mon cœur. Mais j'ai cru devoir dire de grandes vérités. Elles intéressent le salut de mon pays; et jamais la crainte ne m'a arrêté quand j'ai cru mes discours ou mes actions capables de le servir.

La loi actuelle est bien la loi du peuple; il doit, au moins provisoirement reconnaître son propre ouvrage dans les décrets qui émaneront de la Convention nationale. Nulle crainte ne peut plus éloigner son obéissance à la loi. Le pouvoir exécutif doit donc être revêtu d'une grande force : les ministres ne peuvent plus être suspects; leur cause est commune avec celle de leurs concitoyens.

Quiconque refusera son obéissance à la loi, sera un homme perfide ou égaré. Dans les deux cas, sa résistance peut perdre l'État : il faudra donc le réprimer et le punir. La raison dirigera certainement la grande majorité des Français, et c'est à sa force que devra céder la minorité.

Ce n'est qu'avec un gouvernement vigoureux que les États libres se soutiennent : cette vérité est surtout applicable à un peuple de vingt-cinq millions d'hommes, à un temps de dangers publics, et à une époque où toutes les ressources nationales doivent se déployer, pour terrasser à la fois la fureur de l'anarchie et la coalition des despotes.

Cette idée me conduit à une autre, et dont je crois devoir l'ex-

pression à l'Assemblée nationale. Investie de la confiance du peuple, elle peut tout sans doute; il n'est rien qu'elle ne doive attendre de ce ressort, le plus puissant de tous les ressorts politiques, le seul qui doive agir sur un peuple libre dans les temps ordinaires; mais celui où nous sommes n'est pas de cette classe. Autour de la Convention nationale, Brunswick étend son influence; il produit des mouvemens sur lesquels la confiance est impuissante. Il faut là de la force; elle seule peut confondre les trahisons. Je crois donc que la Convention nationale doit s'environner d'une force armée imposante : je crois que cette force doit être composée d'hommes qui n'aient d'autre destination que le service militaire, et qui le fassent avec une constante régularité : une troupe soldée peut seule atteindre à ce but. La Convention nationale pèsera mon observation dans sa sagesse : la considération de sa sûreté est le grand motif qui me l'a fait concevoir.

C'est par cette observation que je termine le compte rapide, mais fidèle, que je viens de vous rendre, Messieurs, de la situation de la France en ce qui concerne l'administration qui m'était confiée. Je vous ai remis le tribut de mon expérience : en cela, j'ai satisfait à mon devoir. Je l'ai fait avec courage; et ce sentiment ne me quittera jamais tant que je pourrai quelque chose pour servir la cause de l'égalité, pour le bien de mes concitoyens et pour la prospérité de la république.

Signé ROLAND.

V.

J.-M. Roland, à ses concitoyens

Les ministres de la république, responsables de tous leurs devoirs, le sont spécialement de l'exactitude et de la fidélité de leurs comptes de dépenses.

Chaque individu payant ses contributions a droit de connaître l'emploi de leurs produits. Le ministre qui, autorisé à disposer des deniers publics, oserait avancer que l'on peut faire certaines dépenses pour le bien général, sans être tenu d'en rendre compte, et que la nation peut n'en pas connaître quand il s'agit d'opérer son salut, ressemblerait au bourreau de don Carlos, qui, par une

ironie atroce, disait à cette infortunée victime : « Soyez tranquille, ce qu'on fait est pour votre bien. »

Chaque mois j'ai donné un compte à la Convention. Je viens de lui en présenter un général, à remonter du 10 août au 1er janvier. Il est en entier sur une affiche semblable à celle-ci.

On affecte de répandre que j'ai rendu des comptes simulés. Cette insinuation n'est que le produit de la mauvaise foi. Ses auteurs, quels qu'ils soient, savent bien qu'il est impossible à un ministre de l'intérieur d'en imposer sur cette matière. Les dépenses qu'il ordonne sont impérieusement déterminées par des décrets. Tous les fonds mis à sa disposition ont une destination désignée qui doit avoir lieu : autrement la publicité de ses comptes dévoilerait bientôt sa fraude.

De plus, chaque article de dépense doit avoir à côté de lui la citation de la loi qui l'a autorisé.

Mon compte affiché est aussi détaillé que ce mode peut le comporter.

Il cadre parfaitement, pour les résultats, avec les comptes de mois que j'ai rendus, et qui sont plus détaillés. Les registres que je laisse dans les bureaux, et que tout le monde peut consulter, sont dans un tel ordre, qu'un instant suffit pour vérifier chaque dépense.

Ces registres sont contrôlés par ceux de la trésorerie nationale, qui a sa comptabilité entièrement distincte de celle de tous les ministres. Il résulte de cette seule circonstance que, pour commettre une infidélité (du moment qu'il n'est pas question de marchés), il faudrait une collusion entre le ministre, la trésorerie nationale, et une multitude d'employés qui ont les registres dans les mains, et dont les yeux sont ouverts à tout ce qui se fait.

Ceux qui veulent abuser les citoyens sur mon compte, savent tout cela ; mais la calomnie est aussi audacieuse que perfide.

Ce n'est pas après soixante années d'une vie intègre et sans reproches, qu'un homme habitué par goût à la vie la plus simple, songe à devenir un fripon.

Le 4 décembre, j'ai rendu un compte exact de mes opérations sur les subsistances.

C'est sur cet objet que l'on a cherché à propager les plus alarmantes inculpations ; en conséquence, c'est sur cet objet que j'invite la Convention et tous mes concitoyens à rechercher spéciale-

ment ma conduite. Que l'on parcoure tous les registres, que l'on examine sévèrement ma correspondance jusqu'au dernier moment de mon ministère; j'invoque, j'appelle une critique inexorable. Je ne demande aucune confiance dans la moralité du comptable. C'est à l'ombre, non pas de cette moralité, mais de la fidélité matérielle et certaine de ses comptes, qu'il doit s'abriter de la censure.

Indépendamment des fonds pour les subsistances, j'ai eu à ma disposition un autre fonds dont l'emploi était laissé à ma volonté. C'est celui de 100,000 liv., décrété par la loi du 18 août, pour *frais de correspondances et d'impression des écrits propres à éclairer sur les trames criminelles des ennemis de l'État*. J'en ai dépensé 32,913 liv. 6 den. en objets dont voici l'état. J'ai toutes les quittances dans les mains. Les 67,086 liv. 19 s. 6 d. restans sont encore à la trésorerie nationale.

Ce fonds a causé de grandes inquiétudes; on va voir si elles étaient fondées, on va voir à quoi se réduisent les millions dont on a prétendu que je disposais à mon gré.

1. Observations de Favier sur l'Autriche, ouvrage qui expose ce que l'alliance avec cette maison a coûté à la France. (Quittance du 8 septembre.) 571 liv.

2. Influence de la liberté sur la santé, la morale et le bonheur. (Quittance du 3 septembre.) 352 liv.

3. Affiche sur la révolution de 1792. (Quittance du 27 août.) 106 liv.

4. Plan de rotation pour le service militaire. (Quittance du 3 septembre.) 529 liv.

5. Placard intitulé *la Dernière Heure*, invitant les citoyens à se lever lors de l'invasion des Prussiens. (Quittance du 31 août.) 135 liv.

6. Supplément au Manifeste des princes, ouvrage qui ridiculisait d'une manière frappante ce Manifeste. (Quittance du 3 sept.) 91 liv.

7. Tableau comparatif des appels nominaux qui ont eu lieu sur différentes questions. (Quittance du 31 août.) 400 liv.

8. Au citoyen Reynier, imprimeur, pour impression et ports de *la Sentinelle*. (Quittance du 26 août.) 5,072 liv.

9. Au même, pour même objet. (Quittance du 5 sept.) 1,456 liv.

10. Au même, pour même objet. (Quittance du 15 septembre.) 847 liv. 10 s.

11. Dans le mois de septembre, le citoyen Gonchon fut envoyé dans les départemens envahis par les Prussiens, sous le déguisement d'un colporteur de livres. Dans cette vue on lui fournit un petit assortiment de livres qu'il a donnés dans le cours de sa mission, et dont l'état quittancé du citoyen Reynier, sous le nº 11, se monte à 437 liv. 15 s.

12. Au citoyen Courier, pour impression de la Trompette du *Père Duchêne* et de l'affiche au peuple. (Quittance du 2 sept.) 149 liv.

13. Au citoyen Reynier, pour impression de diverses brochures et avis pour être distribués aux soldats autrichiens, depuis le 28 août jusqu'au 2 septembre. (Quittance du 5 septembre.) 1,693 liv.

14. Au même, pour le même objet, du 4 au 13 septembre. (Quittance du 13 septembre.) 2,189 liv.

15. Au même, pour le même objet, du 18 au 22 septembre. (Quittance du 22 septembre.) 393 liv.

16. Au citoyen Rousseau, pour 360 exemplaires d'une brochure intitulée *Chant du Patriotisme*, etc. (Quittance du 19 sept.) 508 liv. 10 s.

17. Au citoyen Coulomb, imprimeur, pour cinq mille exemplaires du Journal des Débats[1] et de la Correspondance des Jacobins; depuis le 4 jusqu'au 28 septembre. (Quittance dudit jour.) 250 liv.

18. Souscription pour trois mois au Journal des Débats et Décrets de l'Assemblée nationale, en faveur de la municipalité de Magnes. (Quittance du 28 septembre.) 15 liv.

19. Souscription pour le Courrier de Paris dans les départemens, pour trois mois, en faveur de la société des Jacobins de Fauquemberger, département du Pas de Calais. (Quittance du 29 septembre.) 22 liv. 10 s.

20. Au citoyen Helye, pour la Feuille Villageoise, troisième année, en faveur du curé d'Antouillet, département de l'Eure. (Quittance du 29 septembre.) 9 liv.

21. Au citoyen Momoro, président de la section du Théâtre-Français, pour impression du discours des citoyens Ronsin et Marville, sur la mort des héros du 10 août. (Quittance du 29 août 1792.) 600 liv.

[1] Le Journal des Débats était, à cette époque, rédigé par Louvet.

22. Pour frais d'impression de deux supplémens au Courrier de l'Égalité. (Quittance du 30 septembre.) 176 liv.

23. Ayant pensé que l'un des meilleurs moyens pour répandre l'instruction, était de faire connaitre les bons écrits déjà faits, il m'est arrivé de choisir, parmi les numéros de journaux publiés depuis le 10 août, ceux qui pouvaient être les plus conformes à cette vue; et c'est ainsi que j'ai pris et répandu divers numéros du Thermomètre du Jour. (Quittance du citoyen Dulaure, du 1er octobre.) 263 liv. 10 s.

24. Aux citoyens Chaussard et Lavallée, rédacteurs de la Sentinelle. 310 liv.

25. Au citoyen Bonnemain, pour avoir été employé à la recherche et expédition d'écrits politiques propres à l'instruction. (Quittance du 30 septembre.) 300 liv.

26. Au citoyen Rousseau, pour dialogues en chansons sur le succès du Roi Guillaume. (Quittance du 20 octobre.) 44 l. 10 s.

27. Au citoyen Guilleminet, pour impression d'une adresse de la section des Quatre-Nations, en date du 25 septembre. (Quittance du 2 novembre.)[1]. 516 liv. 8 s.

28. Au citoyen Courier, imprimeur, pour un certain nombre d'exemplaires de la Trompette du *Père Duchêne*. (Quittance du 24 octobre.) 157 liv.

29. Au citoyen Coulomb, imprimeur, pour six mille numéros du Journal des Débats et de la correspondance des Jacobins. (Quittance du 28 octobre.) 300 liv.

30. Au citoyen Reynier, pour un certain nombre de numéros de la Sentinelle. (Quittance du 27 octobre.) 776 liv. 16 s.

31. Au citoyen Parraud, pour traductions en différentes langues, d'écrits et pamphlets propres à éclairer nos voisins et leurs armées. (Quittance du 20 novembre.) 600 liv.

32. Au citoyen Reynier, pour plusieurs trimestres de la Chronique; pour une lettre à l'Assemblée nationale, et deux lettres de Thomas Payne, (Quittance du 27 octobre.) 1,365 liv.

33. Au citoyen Frédéric Simon, pour traduction et impression en allemand de divers écrits patriotiques, indemnités pour plusieurs supplémens de son journal dans la même langue. (Quittance du 26 novembre.) 600 liv.

[1] Cette adresse renfermait une exposition des principes sur la conduite qui convient à une nation, à la suite d'une grande révolution

34. Au citoyen Reynier, imprimeur, pour affiches de Gonchon, supplément à la Chronique; lettre de Brissot, du 5 novembre. (Quittance du 6 novembre.) 2,318 liv.

35. Au citoyen Reynier, pour six numéros de la Sentinelle. (Quittance du 13 novembre.) 617 liv. 10 s.

36. Au citoyen Courier, pour un certain nombre d'exemplaires de la Trompette du *Père Duchêne*. 90 liv. 15 s.

37. Au même, pour réimpression d'une affiche venue de Lyon, qui a paru propre à renforcer parmi les citoyens l'amour de la loi et l'horreur des exécutions sanglantes. (Quittance du 15 nov.) 282 liv. 5 s.

38 Au citoyen Gonchon, l'orateur du faubourg Saint-Antoine, pour l'indemniser, ainsi que le citoyen Fourcade, de leurs dépenses et frais d'impression dans la course utile à la république, qu'ils ont faite dans le département d'Eure-et-Loire. Leurs services et leur adresse ont été applaudis par la Convention nationale. (Quittance du 12 décembre.) 800 liv.

39. Au citoyen Coulomb, pour six cents numéros du Journal des Jacobins. (Quittance du 1er novembre.) 30 liv.

40. Au citoyen Reynier, pour impression d'un écrit intitulé: *Du nouvel ordre social*. (Quittance du même.) 586 liv.

41. Au même, pour frais d'impression des instituts républicains, par Bonnemain; ouvrage qui, par sa simplicité, a paru propre à éclairer les citoyens sur leurs droits et leurs devoirs, et à lier ensemble les principes de la politique et de la morale. (Quittance du 10 décembre.) 1,101 liv.

42. Au citoyen Dulaure, pour divers exemplaires du Thermomètre du jour. 186 liv.

43. Au citoyen Caillot, pour impression de chansons patriotiques en l'honneur de la liberté française. (Quitt. du 10 janvier 1793.) 24 liv.

44. Pour mille exemplaires de Noëls et Cantiques patriotiques et républicains. 225 liv.

45. Au citoyen Rosman, à Lunéville, pour frais de distribution de pièces imprimées par ordre de la Convention nationale, et des lectures publiques qui en ont été faites, ainsi que d'autres, propres à répandre l'instruction. (Quittance du 17 décembre.) 200 liv.

46. Au citoyen Lepage, pour six cents exemplaires du n° 1167 du Patriote français (20 octobre), pour cinq cents exemplaires

du n° 1196 (18 novembre) pour cinq cents exemplaires du n° 1213 (6 décembre), pour seize cents exemplaires de l'Adresse à tous les républicains, et pour mille exemplaires de la Réponse à Clootz. 1,280 liv.

47. Dans les mêmes vues déjà exprimées, article 23 ci-dessus, j'ai arrêté de prendre par jour un nombre d'exemplaires du Courrier des départemens, et de les faire expédier. En conséquence, pour quinze collections et pour cent exemplaires chaque jour, pour lesquels le rédacteur a réduit son prix à moitié, c'est-à-dire à ses simples déboursés, et ce depuis le mois d'août jusques et compris le mois de janvier. 3,082 liv. 8 s.

48. (28 octobre.) Discours sur les émigrations, deux feuilles, mille exemplaires. 76 liv.

(23 décembre.) Discours sur la nécessité de susprendre la liquidation; deux feuilles, mille exemplaires. 76 liv.

(29 décembre.) Discours sur les puissances étrangères; trois feuilles, quinze cents exemplaires. 171 liv.

(22 janvier.) Discours concernant l'office de l'empereur; une feuille trois quarts, mille exemplaires. 69 liv.

(17 mars.) Discours de Brissot sur Delessart; deux feuilles trois quarts, mille exemplaires. 107 liv. 10 s.

(26 mai.) Discours sur le comité autrichien; deux feuilles et demie, mille exemplaires. 102 liv. 7 s. 6 d.

(8 juillet.) Discours concernant l'exposition des causes, et les remèdes des maux actuels; trois feuilles un quart, cent exemplaires. 145 liv.

Discours sur les mesures de police générale, une feuille un quart, mille exemplaires. 58 liv. 7 s.

Opinion prononcée sur la déchéance, le 26 juillet; douze pages, mille exemplaires. 36 liv. 9 s.

Total. . . . . 32,913 liv. » s. 6 d.

RÉSULTAT.

Somme dépensée.	32,913 liv.	» s.	6 d.
Somme qui reste à la Trésorerie nat. .	67,086	19	6
Fonds décrété par la loi du 18 août. .	100,000 l.	»	»

Signé ROLAND.

VI.

Interrogatoire de la citoyenne Roland à l'Abbaye tiré du Thermomètre du jour, par DULAURE, *des 21 et 22 juin* 1793.

Le 12 juin, Louvet, administrateur de la police, s'est présenté à l'Abbaye pour interroger la citoyenne Roland.

Demande. N'avez-vous pas connaissance des troubles qui ont agité la république durant et après le ministère du citoyen votre époux?

Réponse. J'ai connu ces choses-là, comme on peut les connaître, par les papiers publics et les conversations.

Observé. Que cette manière négative de répondre ne satisfaisait point à la question : les papiers publics ne donnent pas les connaissances précises que je devais avoir eues des affaires.

R. Que je n'étais pas tenue de les prendre, puisque n'étant qu'une femme, je n'avais point à me mêler d'elles.

D. Si je n'avais pas connaissance d'un projet de république fédérative, et de détacher les départemens de Paris?

R. Que je n'avais jamais entendu parler de rien de semblable; que je devais dire, au contraire que Roland et toutes les personnes que j'avais été dans le cas de voir, s'étaient constamment entretenues en ma présence de l'utilité de maintenir l'unité de la république, comme propre à lui donner plus de force; de la nécessité pour cela de conserver la balance égale entre tous les départemens; du désir que Paris ne fit rien qui pût exciter leur jalousie; de celui de voir régner dans toute l'étendue de la France, la *justice* et la *liberté*, et de concourir à leur maintien.

Obs. Que si ces personnes ne parlaient que de *justice* et de *liberté*, sans l'*égalité*, elles n'étaient point dans les principes.

R. Que, dans mon opinion, comme dans celle des personnes que j'avais entendues, l'*égalité* est le résultat nécessaire de la *justice* et de la *liberté*.

[1] Je me fais un devoir religieux, quelles que soient les préventions publiques, d'offrir aux personnes accusées un moyen de répandre leur justification. C'est ce qui me détermine à publier ici l'interrogatoire de la citoyenne Roland. Il n'y a que des lâches ou des hommes sans équité qui puissent blâmer cette conduite.

DULAURE.

D. Quelles étaient les personnes qui composaient la société de Roland et la mienne?

R. Celles avec lesquelles Roland avait des affaires à traiter, ou d'anciennes relations d'amitié.

Obs. Qu'on aurait désiré savoir les noms des citoyens ou citoyennes que je voyais le plus habituellement.

R. Que celles que je voyais ainsi étaient assez généralement connues, et que certes, aucun ne venait chez moi en secret.

Obs: Que je pouvais dire celles qui venaient le plus fréquemment chez le ministre et formaient une société particulière.

R. Que, comme homme public, Roland recevait quelquefois dans un jour cent personnes dont je ne voyais pas une seule, que pour moi, je n'avais jamais tenu cercle; mais que je recevais quelquefois à table les collègues de mon mari et les personnes qui se trouvaient avoir quelques relations avec eux.

D: Si je n'avais pas connaissance d'écrits envoyés dans les départemens pour les soulever contre Paris?

R. Que je n'avais jamais rien connu de pareil.

Obs. Que cependant le ministre Roland avait établi dans les départemens des bureaux d'opinion publique, et qu'il paraissait qu'il y avait eu des fonds affectés pour cet effet.

R. Que la première partie de la question me paraissait absolument dénuée de fondemens; quant à la seconde, que tout le monde connaissait le décret qui mettait des fonds à la disposition du ministre de l'intérieur pour répandre des écrits utiles, et que Roland ayant rendu ses comptes, on pouvait voir quels écrits avaient été envoyés.

D. Si je nommerais bien ces écrits; que je devais pouvoir dire ce qu'ils étaient?

R. Que les comptes étant publics et ayant été affichés, chacun y trouverait la liste de ces écrits plus exactement que je ne saurais la donner; et que, par rapport à leur contenu, c'était au public et non à moi de les juger.

Obs. Que Roland n'avait pas rendu ses comptes, puisqu'il sollicitait si vivement de les rendre, pour quitter Paris.

R. Que ne voulant pas certainement supposer de mauvaises intentions dans celui qui m'interrogeait, je ne voyais, dans la présente question, qu'une grande ignorance des faits. Que non-seulement Roland rendait ses comptes chaque mois à la Convention, mais qu'à

sa sortie du ministère, il avait fourni un compte général le plus étendu, le plus détaillé. Que ce qu'il sollicitait c'était l'apurement de ces comptes, c'est-à-dire leur examen par des commissaires de la Convention, et leur rapport à l'assemblée de ce qu'ils les auraient trouvés être. Qu'en conséquence, le comité de l'examen des comptes avait chargé de ce soin plusieurs de ses membres ; que je savais qu'ils s'étaient transportés plusieurs fois à l'hôtel de l'intérieur ; qu'ils s'y étaient fait représenter les minutes et pièces justificatives ; qu'ils avaient été édifiés, comme ils devaient l'être, de l'administration d'un homme que l'on citera long-temps pour son intégrité comme pour son courage ; que le plus vif désir de Roland, comme le mien, était que ces commissaires fissent leur rapport, et que j'invitais tous les bons citoyens à se joindre à moi pour l'obtenir.

[Je fus interrompue dans cette réponse ; on la trouvait trop longue ; on m'accusait d'aigreur. J'observai que j'usais de mon droit, et qu'il n'y avait point d'aigreur à informer ceux qui ignoraient encore que Roland eût rendu ses comptes, qu'il l'avait fait depuis long-temps.]

D. Si je n'avais vu personne, dans mes liaisons, qui fût ami de Dumouriez ?

R. Que personne, à ma connaissance, n'avait d'intimité avec lui parmi celles que je voyais.

D. Si je n'avais pas eu des liaisons avec des traîtres ?

R. Que toutes les personnes que j'avais été dans le cas de voir, étaient tellement connues par leur patriotisme, qu'on ne pouvait même les soupçonner de relations avec des traîtres.

D. Si je savais où était mon mari ?

R. Que je l'ignorais.

D. Si je ne connaissais pas un projet de dissoudre les sociétés populaires.

R. Que personne en ma présence n'avait énoncé ni de projet, ni d'opinions de ce genre.

Là, s'est terminé un interrogatoire fait, après douze jours d'une arrestation non motivée, sans dire à l'interrogée de quoi elle est prévenue ou soupçonnée, sur quels faits, par conséquent, on devait la questionner.

Sûre de moi, parce que je ne puis que gagner à dire la vérité sur mes sentimens et sur toutes les personnes que j'ai fréquentées, j'ai négligé l'exercice de mes droits, j'ai répondu à tout avec simplicité.

L'interrogatoire était sur deux feuilles; on a demandé ma signa ture à la fin seulement. J'en ai réclamé copie; on me l'a promise pour le lendemain : je ne l'ai pas reçue; il y a neuf jours d'écoulés; je l'ai fait demander quatre fois inutilement. Mais en quittant l'administrateur, j'ai couché par écrit tout ce qui venait de se passer; je suis certaine d'avoir rapporté exactement ce qui s'est dit, et je signe.

ROLAND, née PHLIPON.

—

VII.

La citoyenne Roland, à la section de Beaurepaire.

Le 4 juillet 1793.

L'intérêt que la section m'a témoigné en qualité d'habitante de son arrondissement et d'opprimée, me fait une loi de l'instruire de ce qui me concerne dans l'affaire dont elle s'est mêlée.

Le ministre de l'intérieur s'est adressé au comité de sûreté générale pour réclamer la loi qui exige que les détenus soient informés du délit dont ils sont prévenus, et interrogés dans le plus cour délai. Le comité a fait une réponse, dont je joins ici la copie : il expose ses motifs et ses griefs contre moi : c'est cette réponse mêmeque j'offrirais aux personnes impartiales pour ma justification, si elle était nécessaire. Elle établit mon *arrestation* sur l'absence de mon mari, comme s'il était des lois qui permissent jamais de prendre une personne pour une autre; elle l'établit encore sur une complicité du prétendu *projet* de pervertir l'opinion publique, comme si la responsabilité d'un ministre s'étendait sur son épouse: elle porte dans tous ses points sur de fausses accusations contre un autre individu que celui pour lequel il était fait des réclamations. Roland n'est point à Lyon; il ne souffle nulle part le feu de la guerre civile : il pourra le prouver quand il en sera temps; et je défie ceux qui le calomnient de justifier leur dire imposteur. Roland a sollicité, durant cinq mois, l'apurement de ses comptes, le jugement de sa conduite publique et privée; toutes les pièces nécessaires étaient entre les mains des commissaires de la Conven-

tion : cette justice lui a été obstinément refusée ; on voulait donc le retenir pour l'arrêter dans un moment prévu? Il a donc dû se soustraire à cette unique arrestation, et il ne l'a fait qu'à la dernière extrémité. Roland, loin de corrompre l'esprit public, n'a cessé d'obéir au décret qui ordonnait de concourir à l'éclairer par des écrits tous connus et avoués. Que l'on cite une seule ligne qui ne contienne pas les principes de la plus pure morale et de la plus saine politique?

Roland a exigé des comptes de ceux à qui il devait en demander parce qu'il en rendait lui-même de très-rigoureux; Roland s'est élevé contre tous les actes de violence qui offensaient les lois ou blessaient l'humanité, parce qu'il a cru qu'après le renversement de la tyrannie rien n'était plus pressant que de faire chérir la liberté par un régime équitable, et d'appuyer la république sur des vertus. Dès-lors, Roland parut redoutable aux brigands, qui profitent des révolutions pour s'enrichir, aux ambitieux qui les perpétuent pour augmenter leur puissance, et aux hommes turbulens ou égarés, qui n'ont d'activité que pour détruire, et qui sont toujours prêts à croire à la perfidie des sages qui peuvent édifier.

Voilà les crimes de Roland; les miens sont de m'honorer des principes qu'il professe, et d'avoir un courage égal au sien. Je n'ai point été effrayée des dangers que son caractère et sa probité lui faisaient courir; de même que je n'avais pas été séduite par l'espèce d'éclat qui environne une place difficile, de même je ne suis point abattue dans les fers où l'on m'a jetée.

Femme d'un ministre honoré, ou prisonnière à Sainte-Pélagie, ici comme là, je vaux, j'existe par les sentimens dont mon cœur est animé; aujourd'hui comme alors, indignée contre l'injustice, mais également ferme et paisible dans la bonne ou mauvaise fortune, digne de la première, et supérieure à la seconde, je ne mets de prix à la vie que pour pratiquer ce qui est juste, et rendre hommage à la vérité.

Mes concitoyens voudront bien accueillir cette profession de foi que je n'eusse jamais songé à faire, si un abus de l'autorité ne m'inculpait d'une manière publique : ceux qui me connaissent y retrouveront une expression abrégée de ce que je suis en effet; j'en appelle à leur témoignage pour venger ma personne ou ma mémoire des atteintes de la calomnie.

VIII.

François Robert à ses frères de la Société des Amis de la Constitution, de la Société fraternelle, et du club des Cordeliers.

Frères et amis,

Plus un état est libre, et plus la réputation doit y être chère; plusieurs d'entre vous ont porté atteinte à la mienne; c'est cependant le seul bien que j'aie conservé au milieu des orages de la révolution; je me crois autorisé à le défendre.

La *Chronique de Paris* dit affirmativement que je dois 200 mille livres; cela ne m'étonne point de la part de la *Chronique* : son métier n'est-il pas d'être infâme en tous les genres? et l'art de calomnier n'est-il pas un genre d'infamie? Mais ce que je comprends moins, c'est que des hommes qui m'ont vu chez moi, dans mon intérieur, des hommes qui s'étaient dits des amis, envient à la *Chronique* cette atroce calomnie, pour enchérir de beaucoup sur elle, et publient par tout que la cour a payé mes dettes[1].

Dans un temps de révolution, devoir est souvent un titre honorable. Croit-on qu'il n'a pas dépendu vingt fois de moi d'être libéré? Croit-on qu'un écrivain de la révolution soit coupable pour n'être ni aussi aisé, ni aussi bien vêtu, ni aussi élégamment traîné que M. Millin de Grandmaison! Je conviens que celui qui a des dettes se trouve quelquefois exposé aux sottises et aux impertinences d'un fat, d'un homme corrompu; mais je récuse ce tribunal privé, il n'est pas fait pour moi; j'en appelle à celui de l'opinion; j'y cite hardiment mes calomniateurs de toute espèce; et là, je demande qu'ils scrutent et recherchent ma conduite publique et privée depuis trois ans; s'ils y trouvent un seul fait qui les autorise à m'assimiler à eux, je consens à rester pour jamais confondu avec eux; du reste, voici le journal de ma vie.

A l'époque de la révolution, j'exerçais à Givet la profession d'avocat, mes concitoyens me nommèrent commandant de la garde nationale, et pendant trois mois j'eus à lutter sans relâche contre l'aristocratie des officiers du régiment de Chartres et du régiment

[1] Lundi, 7 mai, M. Panis, officier municipal et administrateur de la police, a eu le courage de faire cette confidence à M. Manuel, procureur de la commune.

Dauphin. Une contestation s'élève entre la nouvelle municipalité et la commune; je suis député vers l'Assemblée nationale pour lui demander justice. L'Assemblée nationale renvoie la demande au conseil du roi, et l'on se doute bien que le conseil du roi condamna mes commettans; leur contestation était dictée par l'esprit du plus pur patriotisme. Pendant que ce grave procès s'instruisait, je cherchai, à Paris, dans mes momens de loisir, la seule occupation qui convînt à mon caractère, celle d une société de patriotes. Je fus conduit chez M. Keralio, pour lors commandant du bataillon des filles Saint-Thomas, et là je connus mademoiselle Keralio, auteur du *Mercure National :* elle est ma femme depuis le 28 mai 1790. J'ai signé quelques engagemens pour sa famille; son père m'avait promis des sûretés, et il n'a pas tenu parole; voilà donc la première origine de mes dettes : mais ce n'est pas tout : les principes de liberté indéfinie que j'ai constamment professés dans le *Mercure National*, ne lui ont attiré que des persécutions, les Jacobins même, qui se traînaient alors servilement sur la *lettre* des décrets les plus inconstitutionnels, n'ont jamais apprécié cet ouvrage, constamment démocratique, et l'ont regardé comme une exagération dangereuse, et comme un libelle. Mon journal n'a pas pris d'essor, et je dois encore 12 mille livres à des imprimeurs et marchands de papier[1].

A l'époque du mois de mai dernier, je me trouvai à Paris sans ressource, et j'allais quitter le berceau de la liberté, quand je pris des arrangemens avec Louis Prud'homme, pour la rédaction d'une partie de son journal. Depuis un an je suis livré à ce travail, et je crois servir la chose publique : cependant les termes de mes dettes allaient écheoir; tous mes créanciers avaient obtenu contre moi des condamnations. M. Toussaint de Dernetal avait même subtilisé une contrainte par corps. Un jour, c'était le 1er décembre 1791, je vis entrer dans ma chambre un garde du commerce avec son escorte, et ce n'est qu'à ma présence d'esprit et à ma grande fermeté que je dus de n'être pas traîné en prison pour une somme de 1500 livres que je dois à ce marchand de papier. A cette époque

[1] Je dois à M. Potier-de-Lille, imprimeur, rue Favart; à MM. Fort et Deveux, imprimeurs, rue des Ménétriers; à M. Rolland, imprimeur, rue Thibautodé; à M. Bigot, imprimeur, rue de la Huchette; à M. Toussaint, marchand de papier à Dernetal, près Rouen, et à M. Le Fèvre, marchand de papier, rue St-Honoré, Paris.

je pensai encore quitter la France, et ce n'est qu'à M. Danton que je suis redevable de rester au milieu de vous. M. Danton écrivait à ma famille, dans le pays de Liége, l'état de détresse où je me trouvais; mon *frère*, frère unique, vola à mon secours, et chargea ici M. Marnois, rue des Petits-Augustins, numéro 11, de mettre ordre à toutes mes affaires.

Sur ces entrefaites, M. Lessart fut mis en état d'accusation, le ministère renouvelé, et des hommes que j'avais connus auparavant placés à la tête du pouvoir exécutif. Mes amis conçurent le projet de me faire nommer à quelqu'emploi qui réparât, au moins en partie, les pertes que j'avais essuyées; et ils insistèrent pour que j'écrivisse une lettre à Dumouriez, ministre des affaires étrangères. Ma répugnance fut grande, je résistai plusieurs jours; enfin je cédai à des instances réitérées, et j'écrivis, non pas à M. Dumourier, ministre, mais à *Dumourier*, *jacobin* : je voudrais que ma lettre fût rendue publique. J'eus une réponse assez insignifiante, je la communiquai aux mêmes amis, qui crurent que je devais voir moi-même M. Dumourier; je le vis, et le ministre me promit affirmativement que je serais employé dans la diplomatie.

C'est alors qu'on me fit encore demander un rendez-vous à J.-P. Brissot, et je le fis encore. M. Brissot, que j'avais connu avant la législature, me dit qu'il avait demandé pour moi l'ambassade de Constantinople, de Pétersbourg ou de Varsovie, et que dans huit jours cela serait fait. Dix jours après, je le revis à dîner chez M. Pétion, et, *comme cela n'était pas fait*, je lui en demandai des nouvelles. Il me répondit que le ministre était extrêmement occupé, mais que je pouvais m'en fier à sa décision; et il ajouta que, comme ma position n'était pas heureuse, comme je pouvais avoir des besoins, M. Dumourier lui avait dit de me demander si je voulais quelque à compte sur les appointemens de la place qui m'était destinée; à quoi je répondis que ce n'était pas des arrhes que je demandais, mais une place digne de moi, et dans laquelle je pusse servir utilement mon pays, si l'on croyait que le temps fût venu d'employer des patriotes tels que moi. M. Dumourier ayant manifesté quelques inquiétudes sur ce qu'on appelait l'exagération de mes principes, je donnai ma profession de foi politique par écrit, et je voudrais également qu'on la publiât. Depuis cette profession de foi, j'ai eu avec M. Dumourier une conférence particulière : M. Dumourier m'a paru animé du plus pur patrio-

tisme ; mais il s'est trouvé qu'il n'y avait plus d'emploi à sa disposition, et l'on sent combien j'ai du m'applaudir de n'avoir pas reçu les arrhes qu'on m'avait offertes sur une place qu'on ne m'a pas donnée. Cette acceptation de ma part eût exposé la réputation du ministre et la mienne.

Je ne cherche point à démêler si M. Brissot m'a trompé, s'il a été trompé lui-même, ou si c'est par patriotisme que le ministère ne m'a point employé; s'il a trouvé des hommes qui méritassent mieux que moi la confiance publique, il a bien fait de leur donner la préférence.

On voit d'un côté que je ne dois pas 200,000 livres, ainsi que l'a annoncé la *Chronique*, et l'on voit d'un autre, que mes dettes ne sont pas payées par la cour, comme l'a dit *beaucoup plus méchamment* M. Panis; car je dois encore 24,000 livres, pour lesquelles mon frère *unique* a laissé à M. Marnois son cautionnement passé devant notaire.

Le hasard a voulu que mes parens ne fussent pas sans fortune, et si je ne possède encore rien, moi, que les curieux s'informent à Givet et dans le pays de Liége, si mon père n'y possède pas quatre fermes dont le produit ne vaut pas, à la vérité, celui de la liste civile, mais dont le produit suffit pour mettre à l'abri de la séduction de la liste civile un homme qui aurait même moins de rudesse, d'insensibilité et de probité que moi.

Au milieu de ces faits, je me demande quelle peut être la cause des diffamations dont j'ai été l'objet, et je crois la trouver dans ma familiarité intime avec Danton. On sait que je l'estime, que je le vois, que je le fréquente, *que nous sommes amis;* et c'est un crime impardonnable aux yeux de bien des gens. L'amitié que m'a souvent témoignée Pétion semblait, d'un autre côté, me garantir que je ne serais ni joué, ni diffamé par ceux qui sont également ses amis; mais les calculs de la probabilité peuvent-ils quelque chose contre la méchanceté de certains hommes? et pourvu que la *Chronique* fasse du mal n'a-t-elle pas rempli sa tâche?

J'ai un autre tort aux yeux d'une autre classe de patriotes, malgré que j'estime la probité de Robespierre, je n'aime pas Robespierre; et l'on infère de là que je suis un *Brissotin*. Non, mes frères, je ne suis ni *Brissotin* ni *Robespierrin*, je ne suis qu'un ami de la liberté : c'est en cette qualité que j'ai rédigé la trop cé-

lèbre pétition du Champ-de-Mars; c'est en cette qualité que j'ai été persécuté, poursuivi, couvert d'honorables décrets de prise de corps, et si Robespierrre a fait ses preuves, j'ai fait aussi les miennes; j'étais encore à la brèche alors que Robespierre croyait devoir se retirer à Marseille.

Si l'on trouve dans aucunes de mes productions ni esprit de parti, ni esprit de flagornerie, je consens à être appelé infâme. Je hais le despotisme qu'exerce Robespierre à la tribune, je hais son amour-propre démesuré; mais, du reste, ces particularités ne m'occupent pas sérieusement : si je hais les torts de Robespierre, je sais apprécier les services qu'il a rendus à la chose publique, et j'aime par-dessus tout la liberté.

Frères et amis, vous trouverez peut-être étonnant, que celui-là qui depuis deux ans ne vous avait jamais parlé de lui, vienne tout à coup vous entretenir d'une querelle particulière dans la circonstance la plus critique de la révolution; mais remarquez que je n'occupe point votre tribune, et que je ne veux de vous qu'un moment de loisir, un moment qui n'est point à la chose publique. J'ai méprisé et je mépriserai toute la vie les injures et les sarcasmes des ennemis de la liberté; mais mes frères, mais des hommes que j'estime, mais M. Panis que j'aimais...... je ne leur ferai pas même l'injure de laisser croire au public que je suis insensible à leurs calomnies; quels que soient leurs torts à mon égard, je viens de m'expliquer, et je déclare que l'indignation a disparu de mon cœur; ces personnalités ne me les rendent pas même suspects; je reste convaincu qu'ils sont de bons citoyens, je leur rends mon estime, mais je leur retire à jamais mon amitié, et je déclare qu'il n'y aura plus désormais aucune espèce de relation entre M. Panis et moi; j'estime beaucoup de personnes que je n'aime pas, et M. Panis sera toujours de ce nombre.

Enfin je dois 24,000 livres, et je ne dois que 24,000 livres : si la *Chronique*, ou tout autre individu, peut me prouver que je dois d'avantage; ma signature, apposée au bas de cettre lettre, tiendra lieu d'obligation écrite de payer à celui qui fera cette preuve une somme égale à ce que je serai trouvé devoir au-delà de 24,000 livres : Quant à ceux qui ont dit que j'avais reçu de l'argent de la cour et que mes dettes avaient été payées par elle, je les autorise à me demander compte de la manière dont je me libérerai, et si je ne puis pas le leur prouver, par pièces écrites, je consens éga-

lement à ce qu'ils impriment que la cour a payé mes dettes; et comme ma fortune ne sera pas diminuée par ce payement, je contracte envers eux, envers M. Panis, par exemple, l'obligation de lui payer tout ce que la cour aura payé pour moi, c'est-à-dire tout ce que je ne pourrai pas justifier avoir été payé autrement que par les deniers de la cour. Encore un coup je dois 24,000 livres, je veux qu'on le sache, et je veux qu'on sache en même temps que l'infâme qui viendrait me proposer de les payer pour moi ne commettrait plus d'infamie après celle-là.

FRANÇOIS ROBERT.

—

IX.

Le ministre de l'Intérieur, aux Parisiens.

Je suis accusé devant vous, je viens me défendre. Je sais que l'homme en place est exposé à beaucoup de soupçons et de propos auxquels ils ne doit répondre que par la continuité de ses bonnes actions : *bien faire* et *laisser dire*, est la maxime des gens de bien, dans les temps ordinaires, et celle que j'ai souvent mise en pratique; mais il est des circonstances où il ne suffit pas de repousser la calomnie par sa conduite, et où l'on doit encore en faire sentir la profondeur et les conséquences : c'est lorsque cette calomnie paraît tenir à un système de diffamation imaginé pour opérer des bouleversemens politiques; car alors il ne s'agit pas seulement de la réputation ou de l'existence d'un individu, il est question de la tranquillité publique et de ce qui tend à la compromettre.

Avilir l'Assemblée nationale, porter contre elle à la révolte; exciter les craintes sur le ministère actuel, le représenter comme traitre à la patrie; répandre la défiance sur toutes les autorités du moment et les généraux d'armées; appeler un renversement, prétendre qu'il est nécessaire, et désigner hautement le dictateur qu'il faut donner à la France : voilà très-évidemment le but d'affiches qui paraissent sous le titre de *Marat, l'Ami du Peuple, aux bons Français*. Si quelqu'un en doute, qu'il lise celle publiée le 8 septembre, où l'on donne une prétendue lettre,

par laquelle on veut faire croire aux correspondances des députés avec nos ennemis, où l'on traite de *chiffons* les décrets du Corps législatif, où l'on présente tous les ministres, *excepté le patriote Danton*, comme des *malveillans* et des *machinateurs occupés à paralyser les mesures prises pour sauver la chose publique;* où l'on veut ôter toute confiance à Kellermann, Dumouriez et Luckner; où ma lettre à l'Assemblée nationale est traitée de *chef-d'œuvre d'astuce et de perfidie;* où je suis accusé de *machiner avec la faction Brissot;* où l'on dit enfin qu'il faut un *président du Conseil à voix prépondérante,* en désignant quel il doit être.

Que toutes ces propositions soient placardées au coin des rues sous le voile de l'anonyme, elles n'exciteraient que le mépris; qu'elles y paraissent sous le nom d'un homme qui s'offre au peuple comme son *ami*, qui a pris de la consistance dans cette révolution, que le corps électoral compte parmi ses membres, et que déjà plusieurs voix portent à la Convention (1); on s'étonne et l'on réfléchit.

Est-ce l'erreur d'un homme ardent et soupçonneux qui prend ses craintes pour des vérités, et qui sème de bonne foi la défiance dont il est pénétré? N'existe-t-il point d'ambitieux adroit, d'ennemi caché, qui nourrit, pour son profit, l'inquiétude d'un esprit atrabilaire, et le dirige à son gré? Avons-nous dans notre sein des *émissaires* de Brunswick qui cherchent à nous affaiblir par des divisions intestines, ou des *scélérats* qui veulent tout renverser pour s'élever sur des ruines? Je ne puis résoudre ces questions, mais je vois qu'il y a lieu de les faire; et que si ces *émissaires* ou ces *scélérats* existaient parmi nous, ils s'efforceraient de produire la défiance et l'agitation que nous voyons exciter et perpétuer.

Quant à moi qui veux le bien de tous, sans exception de personne, j'étudie les faits avant d'accuser qui que ce soit au monde: j'appelle l'attention publique sur ces *faits*, et je vais retracer ma profession de foi. Heureux, si c'est un testament de mort, de le rendre de quelque utilité à mon pays!

Né avec quelque force dans le caractère, j'ai dû aux bons exemples dont une saine éducation environna ma jeunesse, de la diriger tout entière sur les principes les plus austères de la morale. L'intérêt général et le sacrifice continuel des passions, des goûts, de tout ce qui est individuel à cet intérêt sacré, voilà ce qui m'a été

(1) J'apprends qu'il vient d'être nommé.

présenté, ce que j'ai toujours eu devant les yeux, comme la base de la société et la règle invariable de quiconque veut exister au milieu d'elle.

Je méprise la fortune, parce que j'ai appris à être heureux sans elle, et que je hais les moyens par lesquels on a coutume de la fixer; je suis sensible à la gloire, mais je ne l'ai jamais mise en balance avec la vertu : j'ai besoin du témoignage de ma conscience, je puis me passer de tout avec lui, et rien ne saurait m'en tenir lieu. J'aime *la liberté*, *l'égalité*, avec l'enthousiasme d'un être sensible qui les regarde comme la source du bonheur sur la terre, avec la constance et la ténacité d'un homme réfléchi qui en a calculé les avantages. J'en ai professé les principes dès mon plus jeune âge, je l'ai fait avec fermeté, avec énergie sous le régne du despotisme; je leur ai sacrifié mon avancement. Qu'on prenne ma vie, et qu'on lise mes ouvrages; je défie la plus cruelle malveillance de trouver dans la première une seule action, de découvrir dans les autres un seul sentiment dont il ne soit permis de s'honorer et de s'applaudir.

J'ai passé quarante années dans une partie d'administration où je n'ai jamais fait que du bien, parce que je n'ai voulu y trouver que des moyens de soutenir le faible, de protéger l'artiste indigent, de recueillir et de répandre les connaissances utiles. J'ai vu la révolution avec transport; elle répondait aux vœux que je formais depuis long-temps pour la classe malheureuse, elle détruisait des abus contre lesquels j'avais si souvent réclamé. Je l'ai soutenue, pour ma part, de mon courage et de mes travaux; elle m'a conduit au ministère : La France peut témoigner de l'intégrité de mon administration, de la vigueur de mes principes, de l'uniformité de ma conduite.

Je n'aime point le pouvoir, je ne l'ai pas recherché; soixante ans d'une vie laborieuse, et, j'ose le dire, l'habitude des vertus embellissent la retraite, me la rendent préférable à une existence agitée.

J'ai accepté deux fois un fardeau que je me sentais capable de porter, et dont les circonstances me faisaient un devoir de me charger; j'attendais la *Convention* pour le déposer, parce que je croyais qu'alors j'aurais rempli ma tâche, et qu'il me serait permis de la terminer à cette époque où la vigueur d'un nouveau Corps représentatif promettra à la France d'heureuses destinées. Je sais que,

dans le court intervalle qui reste à s'écouler, beaucoup d'orages peuvent s'élever encore; car c'est précisément cet intervalle que veulent saisir pour tout bouleverser, ou les agens de nos ennemis, ou les ambitieux qui auraient intérêt de nous troubler. C'est un moment périlleux, et c'est parce qu'il est tel, que, peut-être, je ne dois pas encore me retirer, à moins que le silence des lois, comme je l'ai déjà exprimé, me rende honteux de rester. On répand des défiances sur mon administration : qu'on vienne l'examiner; mes bureaux sont ouverts au public; je n'ai pas une seule opération, comme une seule pensée, qui ne puisse être manifestée. Croit-on qu'un vil intérêt ait sur moi quelque empire? qu'on suive scrupuleusement l'emploi de mon revenu, et qu'on demande aux pauvres le compte d'une partie.

L'Assemblée a décrété un million de dépenses secrètes à la disposition du Conseil : j'ai déclaré, dans le Conseil même, qu'il me paraissait qu'aucun de nous n'en devait user qu'à la connaissance de tous les autres; car c'est au Conseil qu'il est donné, c'est pour ce qui peut intéresser et servir la chose publique, et dont nul ministre n'a de secret à faire à ses collègues; aussi dois-je ajouter que je ne disposerai pas d'un denier dont je ne puisse montrer et justifier l'emploi.

On m'accuse de *machiner* avec la faction Brissot! Je ne connais pas plus les *machinations* que l'*intrigue*, et je ne crois point à cette prétendue faction. Je connais et j'estime M. Brissot, parce qu'avant la révolution, il en prêchait les principes dans ses ouvrages, comme je faisais dans les miens; je le vois avec plaisir, parce que je lui reconnais autant de pureté d'ame que d'esprit et de talens. Je n'ai pas toujours partagé toutes ses opinions, parce que chacun a sa manière de voir. Je lui ai souvent reproché la confiance ou la légèreté qui donne de l'avantage à ses ennemis, parce qu'elle lui fait négliger sa propre défense, et s'oppose à ce développement de caractère et de force souvent nécessaire dans une assemblée. Je respecte le Corps législatif, parce qu'il est composé des représentans de la nation, quoique j'aie souvent gémi de son défaut de vigueur qui a nécessité un supplément de révolution.

J'ai admiré le 10 août, j'ai frémi sur les suites du 2 septembre; j'ai bien jugé ce que la patience longue et trompée du peuple et ce que sa justice avaient dû produire; je n'ai point inconsidérément blâmé un terrible et premier mouvement; j'ai cru qu'il fallait évi-

ter sa continuité, et que ceux qui travaillaient à le perpétuer étaient trompés par leur imagination, ou par des hommes cruels et malintentionnés.

Ainsi qu'un grand orage purifie l'air et balaie les immondices de nos capitales, ainsi la colère et les mouvemens populaires opèrent en quelques heures, dans les momens extrêmes, ce que le cours des choses amènerait peut-être trop tard; mais de même que l'orage prolongé ravage les campagnes et détruit la récolte de plusieurs années, de même les mouvemens continués du peuple nuisent à ses propres intérêts, et amènent une anarchie dans laquelle on cherche long-temps les élémens confondus de la justice et de la félicité.

J'ai donc parlé, parce que je le devais pour le bien de ceux mêmes à qui je risque de déplaire; car on s'expose à être blessé en voulant retenir ceux qui sont encore dans un transport dont ils seraient victimes, si l'on ne parvenait à le calmer. Je n'ai su que plusieurs jours après, que moi-même j'avais été désigné comme un perfide; que le jour même du 2 septembre, le comité secret de la ville avait lancé contre moi *un mandat d'arrêt*. Était-ce pour me traduire à l'Abbaye, et m'y faire *élargir* avec des scélérats! MM. Pétion, Santerre et Danton ont vu ce *mandat* auquel on ne donna pas de suite; mais, ce jour même, sur les six heures environ, deux cents citoyens se rendirent tumultueusement à l'hôtel de l'Intérieur où ils venaient, disaient-ils, demander des armes, quoique la distribution des armes n'appartienne point à mon département, et qu'il n'y en ait point à ma disposition. Il est vrai qu'ils avaient été chez le ministre de la guerre, absent pour l'instant, ainsi que moi, puisque nous étions sortis ensemble pour nous rendre à la commune, où je le laissai, et d'où j'allai chez le ministre de la marine, où le Conseil devait se tenir. Un homme échauffé criait à la trahison, et semblait vouloir exciter les autres; on leur répéta à tous la simple vérité : le grand nombre l'entendit, tous se retirèrent, mais en emmenant avec eux, comme otage et garant de ce qu'on leur avait assuré, un sujet employé au service du secrétariat, et qu'ils ne laissèrent aller qu'après avoir vérifié que nous avions paru à l'hôtel commun.

Jamais je n'aurais relevé ces circonstances, si la continuité des calomnies contre la majorité du Conseil en général, et moi-même en particulier, ne semblait annoncer le projet de faire encore un

renversement. Il faut pourtant que le peuple soit mis à même d'apprécier ce qu'il doit penser des soupçons qu'on veut lui inspirer. Si ces calomnies et ces soupçons ne sont que le fruit de l'inquiétude et de la crainte, ma franchise doit les tempérer. J'invite ceux mêmes qui les répandent, au plus sévère examen de ma conduite publique et privée. Si elles tiennent à quelques desseins pervers, de qui que ce puisse être, je ne sais y opposer que la même *franchise* et la même *publicité*, parce que ce sont les moyens de la vertu et ceux dont l'emploi est le plus utile au bien de tous : car, en supposant qu'ils m'exposent à périr, ma perte même serait utile à la France, puisqu'elle ne pourrait résulter que d'un complot dont elle lui dévoilerait l'existence, et la mettrait à même de prévenir les suites.

Que des lâches ou des traîtres provoquent les assassins, je les attends; je suis à ma place, j'y fais mon devoir, et je saurai mourir. Si des frères égarés reconnaissent qu'ils sont trompés, qu'ils viennent, mes bras leur sont ouverts, je les appelle; je ne crains l'œil de personne, et je ne hais que les ennemis de ma patrie, ce sont ceux de l'humanité.

Signé ROLAND.

X.

Premier interrogatoire subi par madame Roland, pendant sa détention à l'Abbaye, du 12 *juin* 1793.

Pardevant nous, administrateurs au département de police, soussignés, avons fait comparoir la citoyenne J.-M. Phlipon, femme Roland, détenue ès-prisons de l'Abbaye, par ordre du comité central révolutionnaire, séant à la maison commune, salle de l'Égalité, à laquelle nous avons fait les questions suivantes. — A elle demandé, si elle connaît les troubles qui ont agité la république, depuis le moment où le citoyen Roland, son époux, est entré au ministère, jusqu'au moment actuel. — A répondu que, n'ayant jamais pris de part aux affaires publiques, elle n'a connu ce qui les concernait que par ce qui les fait connaître à tous les citoyens : les papiers publics et les conversations. — A elle demandé ce qu'elle entend par cette manière négative de répondre, en lui observant que les pa-

piers publics n'instruisent pas parfaitement, et qu'elle doit avoir des renseignemens plus précis que ceux que donnent ordinairement lesdits papiers. — A répondu qu'elle n'est pas tenue à s'instruire plus particulièrement des affaires, puisque, n'étant qu'une femme, elle n'était point obligée de se mêler d'elles. — A elle demandé si elle n'aurait point connaissance qu'on eût envoyé des feuilles dans les départemens, pour exciter contre Paris le projet d'anéantir cette cité. — A répondu que non-seulement elle n'a connaissance de rien de semblable, mais qu'elle doit dire que Roland lui-même et toutes les personnes qu'elle a été dans le cas de voir, se sont toujours entretenues en sa présence, de la manière la plus conforme aux principes de la justice et de la liberté, et la plus propre à convaincre qu'elles désiraient le bien de Paris comme celui de la république entière, et qu'elles n'avaient d'autre désir que de concourir à l'opérer. — A elle observé que les mots *liberté* et *justice* deviendraient très-équivoques, si dans ces conversations on n'avait pas ajouté à ces deux principes ceux d'égalité, qui doivent faire la base d'une république. — A répondu que, dans son opinion, comme dans celle des personnes dont elle a parlé, l'égalité lui paraît un résultat nécessaire de la liberté et de la justice. — A elle demandé si elle ne pourrait pas nous citer les noms des citoyens ou citoyennes qui auraient pu composer ses sociétés ordinaires. — A répondu que ses sociétés ordinaires sont assez généralement connues; que, concentrée dans son domestique, elle n'a point vu, tant que Roland a été au ministère, d'autres personnes que celles que les affaires ou d'anciennes relations d'amitié le mettaient dans le cas de recevoir, et que certes ceux qu'il a reçus ne sont jamais venus chez lui en secret. — A elle demandé que, par la demande précédente, on aurait désiré connaître les noms desdits citoyens. — A répondu que, comme homme public, Roland recevait chez lui un grand nombre de personnes qu'il lui serait impossible de nommer, et qu'elle ne voyait jamais; qu'au surplus, comme particulière, elle n'a jamais tenu ce qui s'appelle de cercle; qu'elle recevait quelquefois à table les collègues de son mari et différentes autres personnes qui se trouvaient en liaison avec eux. — A elle demandé si elle n'avait pas connaissance d'un projet à l'effet d'établir une république fédérative, et rompre par-là l'unité désirée par tous les bons citoyens. — A répondu que non-seulement elle n'a connaissance d'aucun projet pareil, mais qu'elle a entendu constamment les personnes qui se

sont entretenues chez elle, désirer l'unité de la république, comme faite pour lui assurer une plus grande force, craindre que cette unité ne fût rompue, si la balance n'était pas tenue égale entre tous les départemens, et souhaiter que Paris ne fît jamais rien qui pût exciter contre lui la jalousie des autres. — A elle observé que le citoyen Roland avait cependant cherché à former dans les départemens des bureaux d'opinion publique, et que même il était question qu'il devait avoir des fonds pour cette opération. — A répondu que, quant à la première partie de cette question, elle la croit absolument dénuée de fondement; que, quant à la seconde, on connaît le décret qui attribuait au ministre de l'intérieur des fonds pour répandre des écrits utiles; ajoute la répondante, que les comptes rendus par Roland, présentent, avec la plus sévère exactitude, l'emploi de la seule partie de ses fonds qu'il ait dépensée, et quels sont les écrits qu'il a répandus (1). — A elle demandé si elle a connaissance desdits écrits qui auraient pu influencer l'opinion publique dans les départemens. — A répondu que l'énoncé de ces écrits se trouve dans les comptes mêmes qu'elle vient de citer, et dont il y a eu des tableaux affichés; que c'est donc au public et non à elle à les juger. — A elle observé que le citoyen Roland n'avait pas réellement rendu ses comptes, puisqu'avant cette dernière révolution, il sollicitait de les rendre définitivement, afin, disait-il, de se retirer où bon lui semblerait. — A répondu que, comme elle ne doit pas supposer de mauvaises intentions à ceux qui l'interrogent, elle ne peut voir, dans la précédente question, qu'une grande ignorance des faits; que les comptes de Roland ont été rendus; que non-seulement il fournissait à la Convention ceux de chaque mois, avec une extrême exactitude, mais à l'instant où il est sorti du ministère, il a donné le compte général le plus étendu et le plus détaillé; que ce que le citoyen Roland sollicitait, ce qu'il a réclamé avec des instances réitérées, c'est l'apurement de ses comptes, c'est-à-dire leur examen sévère par des commissaires de la Convention, et un rapport qui attestât ce que les commissaires les auraient trouvés être; qu'en conséquence, le comité d'examen des comptes de la Convention a chargé plusieurs de ses membres de cet examen; qu'il y a été procédé avec exactitude; qu'elle sait que ces commissaires se

(1) Sur cent mille livres accordées à Roland pour répandre des écrits utiles, il en dépensa seulement un peu plus de trente pendant son ministère.

(Note de M. Champagneux.)

sont rendus fréquemment dans les bureaux de l'hôtel du ministre de l'intérieur, se sont fait représenter toutes les minutes et pièces justificatives, et ont été édifiés, comme ils devaient l'être, de l'administration d'un homme que l'on citera long-temps pour son intégrité comme pour son courage; que le plus vif désir de Roland, comme le sien, c'est que les commissaires qui ont fait cet examen, n'aient plus long-temps la lâcheté de différer leur rapport, et que tous les bons citoyens se joignent à eux pour l'obtenir. — A elle demandé si elle sait où le citoyen Roland son époux, est actuellement. — A répondu qu'elle l'ignore. — A elle demandé si, dans les sociétés qu'elle voyait habituellement, des personnes liées avec Dumouriez, ou quelques autres traîtres à la patrie, ne se trouvaient pas. — A répondu qu'elle n'a vu personne qui, à sa connaissance, fût intimement lié avec Dumouriez. Ajoute la répondante, que les citoyens qu'elle voyait, sont tellement connus par leur patriotisme, qu'on ne peut les soupçonner d'avoir eu des liaisons avec des traîtres. — A elle demandé si elle ne connaissait point le projet de détruire les sociétés populaires. — A répondu qu'elle n'a vu personne qui ait énoncé cette opinion.

Lecture faite à la répondante de nos interrogatoires et de ses réponses, y a persisté, et a signé avec nous.

Signé Roland, née Phlipon, Louvet et Baudrais.

Pour copie conforme à la minute, *signé* Louvet et Soulès.

Interrogatoire de madame Roland, par le Tribunal révolutionnaire.

Du 11 brumaire an II.

Nous avons fait amener de la maison d'arrêt de la Conciergerie la ci-après nommée, à laquelle avons demandé ses noms, âge, profession, pays et demeure;

A répondu se nommer Marie-Jeanne Phlipon, femme Roland, âgée de trente-neuf ans, née à Paris, y demeurant rue de la Harpe.

Interrogée sur l'état que professait Roland, son mari, avant

d'être appelé au ministère, et avant l'époque du quatorze juillet mil sept cent quatre-vingt-neuf;

A répondu qu'employé depuis quarante ans dans une partie d'administration, en qualité d'inspecteur de manufactures, il était encore à l'époque de la révolution de mil sept cent quatre-vingt-neuf, et demeurait, à la même époque, à Lyon, chef-lieu du département, où il était employé; il a continué de l'être jusqu'à la suppression de ladite place, qui a eu lieu à la fin de septembre mil sept cent quatre-vingt-douze. A l'époque de la révolution, exerçant à Lyon les droits de citoyen, son civisme reconnu le fit appeler à la municipalité; il fut député pour les intérêts de la commune de cette ville, auprès de l'Assemblée constituante en février mil sept cent quatre-vingt-douze; l'objet de sa mission l'a retenu à Paris cinq à six mois, au bout desquels il est allé en rendre compte. Les places d'inspecteurs se trouvant supprimées peu après cette époque, il revint à Paris pour faire valoir ses droits à obtenir une retraite, et il s'y fixa, comme dans un lieu plus convenable pour suivre les travaux littéraires qu'il avait entrepris, et dont la suppression de sa place lui laissait la liberté de s'occuper essentiellement; ce fut dans ce temps-là qu'il se logea rue de la Harpe, appartement qu'il n'a point quitté lorsqu'il a été appelé au ministère, persuadé qu'il pourrait y revenir bientôt.

Interrogée combien de temps Roland a resté officier municipal à la commune de Lyon, et quel était pendant son exercice le maire de cette commune;

Appelé d'abord comme notable, bientôt après à la place d'officier municipal, a dit ne pouvoir se rappeler précisément la durée du temps qu'il a été officier municipal, et que le maire de la municipalité d'alors s'appelait Vitet, médecin.

Interrogée si depuis la formation de la Convention nationale elle n'a pas reçu habituellement chez elle les nommés Vergniaux, Guadet, Gensonné, Duprat, Duperret, Carra, Fauchet, Sillery, Brissot, Fonfrède, Ducos, Barbaroux, Biroteau, Buzot, Salles, Louvet, Lehardy, Mainvielle, Dufriche-Valazé et autres, connus sous la dénomination de Brissotins, Girondins, etc.; et si dans les différentes conférences qui ont eu lieu, il ne s'y est pas agi de la force départementale et des moyens d'en exécuter l'envoi;

A répondu qu'elle n'a reçu personne chez elle sous les dénominations indiquées dans l'interrogatoire; qu'elle n'a jamais eu chez

elle ni cercles ni conférences; que son mari recevait chez lui à table, une fois la semaine, les ministres ses collègues, quels qu'ils fussent, quelques-unes de ses anciennes connaissances et les personnes qui, sachant qu'il était chez lui ce jour-là, venaient le visiter : de ce nombre se sont trouvés Brissot, Pétion, Buzot, avec lesquels il s'était lié dans le temps de l'Assemblée constituante; quelquefois aussi Barbaroux, qui avait été député de Marseille dans le temps de son premier ministère, et qui, comme tel, avait fait sa connaissance, de même que de Louvet en qualité d'homme de lettres, et qu'il connaissait aussi précédemment; il fit aussi connaissance, dans le temps de son premier ministère, avec Guadet et Gensonné, qui venaient également le voir lorsqu'ils étaient à la Convention : ces personnes ont quelquefois amené de leurs collègues; qu'elle a entendu parler non pas en conférence mais en conversation très-publique, des différens objets dont l'Assemblée s'occupait alors, et qui intéressaient la chose publique.

Avons observé à la répondante que la question par nous à elle faite sur ce qui peut avoir rapport à la force départementale, les conversations qui à cet égard ont pu avoir lieu, est précise; qu'il est étonnant que sa réponse soit purement générique et évasive de celle qu'elle devait faire à la justice; l'avons en conséquence sommée de déclarer affirmativement ou négativement, s'il est à sa connaissance que le système de la force départementale ait été agité dans les conversations dont elle nous a déclaré précédemment avoir été témoin;

A répondu que sa réponse n'est point évasive, mais qu'elle ne peut être que générique sur une question de cette nature, parce qu'elle n'a jamais entendu traiter chez elle régulièrement comme affaire de système aucun objet de ce genre.

Interrogée si parmi les dénommés à un de nos précédens interrogatoires, il n'en est pas avec lesquels elle a eu des relations plus intimes et plus particulières qu'avec d'autres;

A répondu que Roland et elle étaient liés depuis l'Assemblée constituante avec Brissot, Pétion et Buzot.

Demandé itérativement à la répondante, si, particulièrement et distinctement avec son mari, elle n'a pas eu de relation avec aucun des ci-devant dénommés;

A répondu qu'elle les a connus avec Roland et par Roland; et

les connaissant, elle a eu pour eux le degré d'estime et d'attachement que chacun d'eux lui a paru mériter.

A elle observé que par les réponses continuellement évasives qu'elle fait, elle annonce l'intention bien formée d'outrager la vérité, et qu'elle ne la refuserait pas si elle sentait intérieurement qu'elle n'a jamais eu de liaison contraire aux intérêts de la république, l'avons en conséquence sommée de déclarer si elle a eu ou si elle n'a pas eu des relations particulières et personnelles avec Barbaroux et Lauze-Duperret;

A répondu d'abord, qu'elle n'a jamais eu de liaisons contraires aux intérêts de la république, qu'elle n'a point intention de déguiser la vérité, qu'elle la doit sur les faits.

A elle observé qu'elle n'a point répondu à la question qui lui a été faite; en conséquence l'avons itérativement sommée de déclarer à justice, si depuis que Barbaroux et autres traîtres à la patrie sont allés soulever contre la république les départemens de l'Eure, du Calvados et autres, elle n'a pas, soit directement, soit indirectement, entretenu avec ces traîtres des relations ou correspondances;

Partis avec la qualité de mes amis, ne les reconnaissant pas pour traîtres; j'ai désiré avoir de leurs nouvelles et je n'en ai pas reçu.

A elle demandé si elle n'a pas reçu de leurs nouvelles et si elle ne leur en a pas donné des siennes par l'entremise de Lauze-Duperret, et si, par ces motifs, elle ne lui a pas écrit plusieurs lettres et n'en a pas reçu de lui;

Sans connaître particulièrement Duperret, mais ayant cru distinguer chez lui du courage, elle a imaginé de s'adresser à lui dans les premiers temps de sa détention, pour le prier de faire lire à la Convention nationale des réclamations qu'elle lui avait adressées, et qu'elle n'avait pu parvenir à y faire entendre; elle croit lui avoir demandé en même temps des nouvelles de leurs amis communs.

Lui avons à l'instant représenté cinq pièces, la première desquelles, datée de la prison de l'Abbaye, le 1er juin, l'an II de la république, commençant par ces mots : *La citoyenne Roland à la Convention nationale;* et finissant par ceux-ci : *Roland, née Phlipon.* Sur le recto du deuxième feuillet, se trouve la réponse à ladite lettre, commençant par ces mots : *S'il ne faut, vertueux*

citoyen, et finissant par ceux-ci : *Lu, D*. La troisième, une autre sans date, commençant par ces mots : *Je vous dois mille remercimens*, et finissant par ceux-ci : *Et vous conserve*. Ladite lettre non signée et portant à son adresse, *au citoyen Duperret*. La quatrième, autre lettre datée du 24 juin, commençant par ces mots : *Brave citoyen*, et finissant par ceux-ci : *A l'Abbaye*, *24 juin*. La cinquième et dernière est un écrit sur un carré de papier dont la partie supérieure se trouve en blanc, commençant par ces mots : *On parait me faire sortir*, et finissant par ces mots : *Ne m'oubliez pas*. La deuxième pièce notée 92, la troisième 87, la quatrième 85, et la cinquième 104, toutes et chacune signées et paraphées Lauze-Duperret, comme ayant été trouvées sous le scellé de ce dernier. Avons en conséquence sommé la répondante de déclarer si elle reconnaît toutes lesdites pièces pour être écrites de sa main, et déclaré qu'elles allaient être par nous et en présence de l'accusateur public cotées et paraphées ainsi que d'elles.

A dit, après avoir examiné lesdites pièces, qu'elle les reconnaissait pour être écrites de sa main, et les a, après avoir été par nous cotées de première et dernière, signées ainsi que l'accusateur public, nous et le greffier, et avons supercédé au présent interrogatoire pour être repris en temps et lieu. Après lecture faite, la déclarante a dit que ses réponses contiennent vérité, qu'elle y persiste, et a signé avec nous, ledit accusateur public et le greffier, à trois heures après midi. *Signé* Roland née Phlipon, David, Lescot Fleuriot, Derbez, *commissaire-greffier*.

Du treize même mois, même année que dessus, à onze heures du matin, nous dit juge assisté et en présence de qui dessus, avons fait nouvellement amener de la Conciergerie, ladite femme Roland, pour reprendre son interrogatoire.

Avons représenté à l'accusée, que dans l'une de ses réponses, lors de l'interrogatoire par elle subi le 11 de ce mois, nous a dit ne pas connaître particulièrement Lauze-Duperret et ne s'est adressée à lui, que parce qu'elle avait remarqué qu'il avait du courage; que cependant les lettres que l'accusée lui a adressées et copie d'une des réponses que ledit Duperret lui a faites, ne laissent pas douter de la liaison particulière, subsistante entre ce dernier et l'accusée, ainsi que de leurs relations sur les événemens politiques; d'où il suit que l'accusée, dans sa réponse que nous venons de lui rappeler, a outragé la vérité;

A répondu avoir exprimé la vérité et ne pouvoir dire que la vérité, qu'elle n'a pas vu Duperret plus de dix fois, qu'elle ne l'a jamais vu en particulier, mais en société; que l'on peut juger même par la première de ses lettres à Duperret, celle qui a accompagné la copie de sa réclamation à la Convention, qu'elle n'avait pas avec lui de liaisons particulières, qu'il lui avait inspiré la confiance que donne l'opinion d'une conformité de principes; l'idée de ses relations avec des personnes qui étaient nos amis communs : je n'avais pas, d'ailleurs, beaucoup de choix à faire dans l'Assemblée en ce moment, pour charger quelqu'un à qui je ne fusse pas tout-à-fait étrangère de ce qui pouvait m'intéresser; quant aux lettres subséquentes, elles sont l'effet de l'intérêt même et de la franchise avec lesquels Duperret m'avait répondu.

A elle observé qu'il résulte évidemment de la réponse qu'elle vient de faire, qu'elle avait des relations et qu'elle partageait les principes des mandataires infidèles du peuple, en rébellion ouverte à cette époque, et conspirant dans les départemens de l'Eure, du Calvados et autres, la perte de la république;

A répondu qu'au premier juin, époque où elle a été mise en arrestation, et s'est adressée à Duperret, il n'y avait ni révolte, ni conspiration; que toujours détenue depuis cette époque, elle n'a pu avoir sur les personnes qui lui étaient précédemment connues, que des sentimens conformes à ceux qu'elles lui avaient d'abord inspirés par leur amour pour la liberté.

Interrogée de nous nommer les personnes qu'elle nous a dit, par sa réponse au présent interrogat, être les amis d'elle et de Duperret.

A dit que c'était particulièrement Barbaroux.

A elle demandé si ce n'était pas elle qui faisait la rédaction des lettres que Roland écrivait;

Je n'ai jamais prêté mes pensées à mon mari, mais il a pu quelquefois employer ma main.

A elle demandé si, lors du ministère de Roland, celui-ci n'a pas établi un bureau connu sous le nom de bureau d'esprit public; et si elle n'était pas la directrice de ce prétendu bureau d'esprit, dont le but était évidemment d'attaquer l'opinion publique dans sa source la plus pure, et d'amener, par la division des esprits, le déchirement de la république;

A répondu que jamais, à sa connaissance, aucun bureau, sous

cette dénomination, n'a été établi par Roland; affirme en outre, que jamais elle ne s'est mêlée de la direction d'aucun; elle sait seulement qu'un décret de la fin du mois d'août chargeant le ministre de l'Intérieur de répandre des écrits utiles, Roland avait affecté à quelques commis le soin de les expédier; elle sait qu'il appelait cela lui-même la correspondance patriotique; elle sait que Roland mettait du zèle à l'observation d'une loi qui devait répandre l'amour et la connaissance de la révolution; elle sait qu'il désirait concourir au maintien de l'ordre et de la paix; et que ses propres écrits respirent ce sentiment.

A elle observé qu'elle veut continuellement outrager la vérité, car il est de notoriété publique que ce bureau existait sous le nom de bureau d'esprit public, et que même cette dénomination était inscrite au-dessus de la porte dudit bureau, et qu'elle n'était pas assez étrangère aux opérations de son mari, pour ignorer elle-même ce que tout le monde savait; que vainement, d'ailleurs, elle prétendrait vouloir justifier les intentions de Roland à cet égard, puisqu'une fatale expérience a appris à toute la république que la correspondance de cette nature, entretenue par ce ministre perfide, a eu pour objet principal d'appeler sans cesse et à grands cris la force départementale à Paris, et de répandre contre les représentans fidèles du peuple, des calomnies aussi atroces qu'elles étaient absurdes;

A répondu qu'elle s'honore au contraire de rendre témoignage à la vérité; qu'elle est prête à le faire surtout au péril de sa vie; qu'elle n'a jamais vu l'inscription dont on lui parle; qu'elle n'a pas entendu employer à Roland cette dénomination; qu'elle a même remarqué, dans le temps où elle se répandait dans le public, qu'elle n'était point portée dans les états imprimés des bureaux du département de l'intérieur; quant aux attributions faites à Roland, de vouloir corrompre l'opinion publique, elle n'y oppose que deux faits : le premier, les écrits même de Roland et la doctrine qu'ils renferment; le second, le défi d'en citer aucun envoyé par lui qui ne soit conforme aux meilleurs principes, et le soin de faire expédier avec une égale fidélité tout ce qui était imprimé par ordre de la Convention nationale, ce qu'il est aisé de vérifier et ce que constatera son exactitude à faire parvenir les opinions des membres de l'Assemblée qui passaient pour être le plus en opposition.

A elle demandé à quelle époque Roland a quitté Paris, et si elle sait où il est;

A répondu, qu'elle le sache ou non, elle ne doit ni ne veut le dire.

A elle observé qu'à moins de se mettre en rébellion ouverte contre la loi, une accusée doit à la justice compte de la vérité; qu'au surplus, dans cette dernière réponse, elle vient de manifester de plus en plus l'intention où elle est de déguiser sans cesse la vérité; mais qu'elle sache au moins que la vérité perce à travers même les mensonges les mieux déguisés;

A répondu qu'une accusée doit compte de ses faits et non de ceux d'autrui; ajoute que si, durant quatre mois, Roland n'eût pas inutilement sollicité l'apurement de ses comptes, il n'aurait pas été dans le cas de s'absenter, et elle ne serait pas dans le cas de taire sa résidence, en supposant qu'elle lui fût connue; a ajouté qu'il n'est point de loi qui oblige à trahir, au nom de la justice, les premiers sentimens de la nature.

A elle demandé si elle a fait choix d'un conseil;

A répondu quelle fait choix du citoyen Chauveau.

Lecture faite du présent interrogatoire, la répondante a déclaré que ses réponses contiennent vérité, qu'elle y persiste, et a signé avec nous, l'accusateur public et le greffier.

Signé Roland, née Phlipon, David, Lescot-Fleuriot et Dorbez, *commis-greffier*.

Collationné. *Pour copie conforme*,

PARIS.

Déposition des témoins produits contre la citoyenne Roland.

L'an second de la République française, le dix-septième jour du mois de brumaire, heure d. . . . .

Nous, Claude-Emmanuel d'Obsent, juge du tribunal extraordinaire et révolutionnaire, établi par la loi du 10 mars 1793, et en vertu des pouvoirs délégués au tribunal, par la loi du 5 avril de la

même année, vu la cédule délivrée par le président, qui ordonne assignation à la requête de l'accusateur public, en date du 16 dudit mois, aux témoins indiqués par ledit accusateur public, à l'effet de faire leurs déclarations sur les faits contenus en. . . . . . . contre la femme Roland, prévenue, et l'assignation donnée en conséquence le 16 dudit mois, à comparaître à ce jour, lieu et heure, en présence de l'accusateur public, et assisté de Anne Ducray, commis-greffier dudit tribunal. Avons reçu les déclarations desdits témoins ainsi qu'il suit :

1o. Est comparue Anne-Marie-Madeleine Mignot, âgée de cinquante-cinq ans, musicienne et maîtresse de clavecin, demeurant rue de Bièvre, no 8 ;

Laquelle déclare que, depuis le 13 août 1792, elle a demeuré chez la femme de Roland, ex-ministre de l'intérieur, pour y enseigner la musique et le clavecin à la fille Roland, qui était confiée à ses soins, en qualité d'institutrice; qu'elle a remarqué que plusieurs députés de la Convention nationale, tels que Brissot, Gensonné, Guadet, Louvet, Barbaroux, Buzot, Pétion, Duperret, Duprat, Chassey, Vergniaux, Condorcet, et autres dont elle ne se rappelle pas les noms, venaient habituellement dans cette maison; que, notamment Brissot, Buzot, Gorsas, Gensonné, Louvet, y venaient plus fréquemment que les autres, et avaient des relations plus directes avec la femme Roland, qu'ils visitaient souvent dans son cabinet.

Qu'elle se rappelle qu'un jour, étant dans le cabinet de la femme Roland, Brissot entra avec un air furieux et désespéré, et dit : « Vous ne savez pas, vous autres, que le siége de Lille est levé ? » Qu'elle a cru remarquer que la femme Roland fit signe de la tête, à Brissot, en indiquant la déclarante, et répondit à Brissot : « Je sais, je sais la bonne nouvelle. »

Qu'au surplus, Roland et sa femme ne témoignant pas à la déclarante une grande confiance relativement aux opinions publiques, on ne parlait qu'avec la plus grande discrétion devant elle d'affaires publiques; qu'elle entendait bien quelquefois des mots qu'elle ne pouvait pas s'expliquer à elle-même, mais dont depuis, par le rapprochement des événemens qui se sont succédés, elle a mieux senti le sens et la valeur.

Ajoute la déclarante, que les craintes et les frayeurs continuelles que marquaient Roland et sa femme, jusqu'à prendre sou-

vent la précaution de découcher, lui ayant paru suspectes, elle forma et leur témoigna souvent le désir de se retirer de chez eux; mais que ne pouvant plus supporter cette vue, elle se décida à en sortir aux environs du 20 du mois de mai dernier, parce qu'à cette époque elle remarquait en eux plus de tranquillité aux approches d'une guerre civile qu'ils semblaient désirer, et sur laquelle ils avaient, en conversation, cherché à pressentir les sentimens de la déclarante, qui leur témoigna à cet égard ses sentimens patriotiques, en leur témoignant l'indignation d'une bonne républicaine, qui ne veut que le salut de sa patrie; qu'elle se rappelle même qu'un jour étant avec Roland et sa femme, celui-ci lui dit : « Si nous allions être guillotinés tous les trois, qu'en diriez-vous? » Qu'elle déclarante répondit qu'elle ne pouvait pas craindre ce sort, attendu que sa conscience était pure, et qu'elle ne lui re prochait rien; que Roland lui répliqua : « Mais enfin, si cela arrivait? » Alors elle répondit que ce serait la loi du plus fort, mais que dans ce cas même, elle désirerait que son sang fût comme une rosée féconde qui fût versée pour le bonheur de sa patrie; que la femme Roland dit, en regardant son mari, et lui adressant même la parole : « Quand je te le disais. » A quoi Roland répondit : « Je ne l'aurais pas cru; » que cette conversation donna lieu à la déclarante de penser qu'on cherchait à sonder ses sentimens ou à l'effrayer.

Et est tout ce qu'elle a dit savoir. Lecture de sa déclaration, a persisté et signé avec nous et notre commis-greffier.

Signé Mignot, d'Obsent, Lescot-Fleuriot et Ducray.

Est aussi comparu Louis Lecoq, âgé de trente ans ou environ, potier de terre, demeurant rue de la Tannerie, n° 6;

Lequel, après avoir entendu la lecture de la dénonciation faite au comité révolutionnaire de la section du Panthéon Français, déclare qu'il a vu des députés de la Convention nationale fréquenter habituellement la maison de Roland; que ceux qu'il y a vus plus souvent, sont Brissot, Gorsas, Gensonné, Guadet, Buzot, Louvet et autres dont il ne se rappelle pas les noms; qu'il les a vus dîner souvent et en société avec Roland et sa femme; qu'au surplus, à table et devant les domestiques, ils ne parlaient qu'avec ménagement et discrétion des affaires publiques, et qu'il ne leur en a jamais entendu parler en mal, autant que ses connaissances peuvent

le lui faire penser ; qu'il se rappelle que Roland et sa femme, témoignant la crainte d'être assassinés chez eux, découchèrent une fois ou deux à sa connaissance.

Et est tout ce qu'il a dit savoir. Lecture de sa déclaration, a persisté et a signé avec nous et notre commis-greffier.

Signé Lecoq, d'Obsent, Lescot-Fleuriot et Ducray.

Est aussi comparue Marie-Catherine Fleury, agée de trente-quatre ans, cuisinière de Roland, demeurant rue de la Harpe, nº 51 ;

Laquelle déclare qu'elle est attachée à Roland et à sa femme, depuis treize ans, en qualité de cuisinière ; que pendant que Roland était ministre de l'intérieur, elle était attachée à sa maison, comme fille d'office, et qu'en cette qualité elle ne peut avoir eu aucune connaissance particulière des liaisons plus ou moins intimes que Roland et sa femme peuvent avoir eues avec plusieurs membres de la Convention ; qu'elle sait seulement, pour avoir ouï dire, que les députés qui ont subi leur jugement, ainsi que ceux qui sont en fuite, venaient habituellement chez lui.

Et est tout ce qu'elle a dit savoir. Lecture de sa déclaration, a persisté et a signé avec nous et notre commis-greffier.

Signé Fleury, Ducray, d'Obsent, Lescot-Fleuriot.

Collationné, *Pour copie conforme, délivrée par moi,*
Greffier du Tribunal, PARIS.

Du 18 brumaire.

Vu par le tribunal criminel révolutionnaire établi par la loi du 10 mars 1793, sans recours au tribunal de cassation, et encore, en vertu du pouvoir délégué au tribunal, par la loi du 25 avril de la même année, séante au Palais de Justice, à Paris,

L'acte d'accusation dressé par l'accusateur public, contre Marie-Jeanne Phlipon, femme de Jean-Marie Roland, âgée de trente-neuf ans, née à Paris, y demeurant, rue de la Harpe, dont la teneur suit :

Antoine-Quintin Fouquier-Tinville, accusateur public du tribunal criminel extraordinaire et révolutionnaire, établi à Paris, par décret de la Convention nationale, du 10 mars 1793, l'an II de la république, sans aucun recours au tribunal de cassation, en

vertu du pouvoir à lui donné, par l'article 2 d'un autre décret de la Convention, du 5 avril suivant, portant que l'accusateur public dudit tribunal est autorisé à faire arrêter, poursuivre et juger sur la dénonciation des autorités constituées ou des citoyens.

Expose que le glaive de la loi vient de frapper plusieurs des principaux chefs de la conspiration qui a existé contre l'unité et l'indivisibilité de la république, contre la liberté et la sûreté du peuple français; mais un grand nombre d'auteurs et complices de cette conspiration existent encore, et ont su jusqu'à présent, par une lâche fuite, se soustraire à la juste punition que méritent leurs forfaits : de ce nombre est Roland, ex-ministre de l'intérieur, principal agent des conspirateurs. La fuite des uns n'a point rompu la correspondance entre tous ceux qui étaient restés à Paris, tant libres qu'en état d'arrestation; ils correspondaient avec ceux qui s'étaient réfugiés, tant à Caen que dans d'autres villes de la république; Roland en fuite avait laissé sa femme à Paris, laquelle, quoique mise en état d'arrestation dans une maison d'arrêt, correspondait avec les conspirateurs retirés à Caen, par l'intermédiaire d'un de ceux restés à Paris; cette femme intrigante, connue pour avoir reçu et réuni chez elle, en conciliabules, les principaux chefs de la conspiration, conciliabules dont elle était l'âme; quoiqu'en prison, recevait des lettres de Barbaroux et autres réfugiés à Caen, et y répondait, et toujours dans le sens de favoriser la conspiration; que la preuve de cette correspondance résulte, 1o d'une lettre datée d'Évreux, le 13 juin dernier, écrite par Barbaroux à Lauze-Duperret, dans laquelle on lit : « N'oubliez » pas l'estimable citoyenne Roland, et tâchez de lui donner quel» ques consolations dans la prison, en lui transmettant les bonnes » nouvelles, etc.; » 2o d'une autre lettre datée de Caen, le 15 dudit mois de juin, du même au même, dans laquelle on lit : « Tu » auras sans doute encore rempli ma commission à l'égard de ma» dame Roland, en tâchant de lui faire passer quelques consola» tions, etc. Ah! fais tes efforts pour la voir et pour lui dire que » les vingt-deux proscrits, que tous les hommes de bien partagent » ses maux, etc. Je te remets ci-joint une lettre que nous écrivons » à cette estimable citoyenne; je n'ai pas besoin de te dire que toi » seul peux remplir cette importante commission; il faut à tout » prix qu'elle tente de sortir de sa prison, et de se mettre en sû» reté, etc.; » 3o d'une lettre écrite par Lauze-Duperret à ladite

femme Roland, dans laquelle on lit : « J'ai gardé plusieurs jours
» trois lettres que Barbaroux et Buzot m'avaient adressées pour
» vous, sans qu'il m'ait été possible de vous les faire parvenir ; et
» ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'en ce moment où je pour-
» rais le faire, en profitant de la voix que vous me fournissez, la
» chose est devenue impossible, attendu qu'elles se trouvent entre
» les mains de Pétion, à qui j'avais cru devoir les remettre, le
» croyant mieux à même que tout autre de vous les faire passer,
» et qui est parti sans avoir pu y réussir : j'en avertirai, dès au-
» jourd'hui, ces citoyens à qui j'ai écrit par une voix sûre, et les
» préviendrai du moyen que j'ai maintenant de pouvoir mieux
» remplir leurs commissions, etc. ; » 4° d'un billet daté du 24
juin, écrit par cette femme Roland à Duperret, par lequel elle lui
annonce « qu'on l'a fait sortir de l'Abbaye, qu'elle croyait revenir
» chez elle ; mais qu'avant d'y rentrer, on l'a arrêtée pour la
» conduire à Sainte-Pélagie, et l'engage de ne pas l'oublier ; »
5° et enfin de trois autres lettres par elle pareillement écrites à
Lauze-Duperret : la première, en date du 6 juin ; la seconde sans
date, et la troisième en date du 24 juin ; dans la seconde, on lit :
« Les nouvelles de mes amis sont le seul bien qui me touche ; vous
» avez contribué à me le faire goûter ; dites-leur que la connais-
» sance de leur courage, et de tout ce qu'ils sont capables de faire
» pour la liberté, me tient lieu et me console de tout ; dites-leur
» que mon estime, mon attachement et mes vœux les suivront
» partout : l'affiche de Barbaroux m'a fait un grand plaisir, etc. »

D'après le contenu desdites lettres, on ne peut douter que ladite femme Roland ne fût un des principaux agens ou complices de la conspiration.

Ce considéré, l'accusateur public a dressé la présente accusation contre Marie-Jeanne Phlipon, femme de Roland, ci-devant ministre de l'intérieur, pour avoir, méchamment et à dessein, participé à la conspiration qui a existé contre l'unité et l'indivisibilité de la république, contre la liberté et la sûreté du peuple français, en réunissant chez elle, en conciliabules, les principaux chefs de cette conspiration, et entretenant avec eux des correspondances tendantes à faciliter leurs projets liberticides.

Pourquoi l'accusateur public requiert qu'il lui soit donné acte, par le tribunal assemblé, de l'accusation par lui portée contre Marie-Jeanne Phlipon, femme Roland ; en conséquence qu'il soit

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

NOTICES HISTORIQUES SUR LA RÉVOLUTION.

PORTRAITS ET ANECDOTES.

PORTRAITS.

ANECDOTES.

DERNIERS ÉCRITS.

APPENDICE.

I. (v. p. 13.)

II. (v. p. 29.)

III. (v. p. 39 et 207.)

IV. (v. p. 46.)

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.





